

# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

j. a. lausanne

dix-septième année

N° 1 Janvier 1967

## « FLORENCE, VILLE BLESSÉE »

Séminaire d'histoire de l'art  
Palais de Rumine

Lausanne, le 14 janvier 1966

A la Rédaction  
des « Voix Universitaires »  
Rue de la Barre 1  
Lausanne

Monsieur le Rédacteur,

Le dernier numéro des « Voix Universitaires » avait annoncé la création d'un

de chèques. Nous voudrions par là même remercier tous ceux qui nous ont aidé dans ce travail.

Mais il nous faut encore ajouter ceci : ce marché n'était que la première de plusieurs manifestations ; nous espérons en tout cas pouvoir organiser une nouvelle fois, peut-être même encore ce semestre, un travail de ce genre. Nous serons très heureux alors de vous en informer.

Pour l'instant il ne nous reste qu'à vous remercier encore, ainsi que tous ceux qui pourraient se sentir concernés, de l'appui que vous nous avez donné et que vous nous donnerez à nouveau nous en sommes certains. Avec nos salutations les meilleures.

Le comité.

P.-S. : Notre compte de chèques reste ouvert. Florence, ville blessée, 10 - 266 36.



comité d'étudiants, « Florence, ville blessée », qui travaillerait à réunir des fonds d'entraide pour Florence par d'autres moyens que de simples collectes. Et vous annonciez par la même occasion la première de ces manifestations : un marché aux puces.

Nous avons le plaisir aujourd'hui de vous en communiquer les résultats : pour le marché lui-même le bénéfice net de 8000 francs plus quelques dons au compte

### Nouveauté attendue au FRU: L'assiette à 2 francs

Dès le 15 janvier 1967, le Foyer-Restaurant universitaire vous offre une ASSIETTE sans potage et sans salade au prix de 2 francs. Cette assiette, qui ressemble à celle qu'offrent certains grands magasins de la place, comprend une viande et des légumes ou des pâtes. Extérieurement, elle se distingue du menu, dont le prix reste fixé à 2 fr. 50, par une assiette de forme différente.

Nous profitons de l'occasion pour vous signaler que le FRU sert des repas de 11 h. 30 à 13 h. 30 ; nous vous recommandons donc d'utiliser au mieux cette fourchette (!). En profitant de l'ouverture de la plupart des bibliothèques de faculté entre 12 et 14 heures, vous éviterez de devoir attendre longuement avant d'accéder au comptoir self-service, si vous venez manger dès 12 h. 45. J.-J. S.

## ÉDITORIAL

A l'occasion de la Journée d'Entraide, le « Spécial » a expérimenté un format qui a eu l'heur de plaire et que la nouvelle équipe rédactionnelle (dont c'est le premier numéro) a décidé d'adopter pour 1967. Ce changement de format s'accompagne d'un autre changement, plus profond celui-ci : il s'agit en effet de rendre les VU plus lisibles et d'intéresser tous les étudiants, non plus seulement ceux qui se sentent « engagés ».

Les VU sont l'organe officiel de l'U.E.L. A ce titre, elles chercheront à créer un lien entre les différents membres de l'Université : entre les professeurs et les étudiants, la Cité et l'Epul, les facultés, les étudiants et leurs représentants, les sociétés ou les groupements, etc. Dans le même esprit, les VU renseigneront leurs lecteurs sur ce qui se passe dans les autres universités, comme ce mois-ci à propos de Genève et Strasbourg. Signalons enfin la création d'une tribune libre où chacun pourra exprimer son opinion et faire part de ses critiques. Ce numéro n'est qu'un premier pas vers les nouvelles « Voix universitaires ».

L'effort a surtout porté sur la structure du journal ; le mois prochain, la présentation sera déjà améliorée par des photos et des dessins plus nombreux.

La rédaction.

Seuls les articles portant les mentions UEL, AGECITE, AGEPU, ou UNES expriment le point de vue officiel des organismes qu'elles représentent.

Sauf indication contraire, la reproduction de tous les articles est autorisée à condition que la source soit indiquée.

Librairie et galerie

MELISA

Exposition

Jean-Jacques GUT

dès le 26 janvier 1967

Lausanne, avenue du Théâtre 3  
Téléphone 22 36 01

## Le spécialiste des thèses



est à votre disposition pour renseignements, modèles ou devis sans engagement.

A la place du Tunnel,  
à 3 minutes de l'Université et du Foyer

IMPRIMERIE DE L'ÈRE NOUVELLE S. A.

Arts graphiques

Place du Tunnel 14

Téléphone 23 95 51

Les instruments Kern  
ont prouvé  
leurs qualités  
dans le monde entier

Instruments de géodésie  
Appareils photogrammétriques  
Compas de précision  
Jumelles à prismes, longues-vues  
Microscopes stéréoscopiques  
Objectifs de photo et de cinéma



Kern & Cie S.A. Aarau  
Usines d'optique  
et de mécanique de précision



## SKIEURS, NON-SKIEURS PROFITEZ DES BILLETS À PRIX RÉDUITS

DÉLIVRÉS TOUS LES JOURS du lundi au samedi

ALLER : par n'importe quel train partant avant 14 h.

RETOUR : le même jour dès 15 h.

Prix en 2e classe	Dès Lausanne	Prix en 2e classe	Dès Lausanne
LE BRASSUS . . . . .	Fr. 9.40	LEYSIN-FEYDEY . . . . .	» 9.—
LES PACCOTS . . . . .	» 8.—	COL DES MOSSES . . . . .	» 11.20
CHARMEY ou MOLÉSON-VILLAGE . . . . .	» 10.20	LES DIABLERETS . . . . .	» 9.20
LES PLÉIADES . . . . .	» 8.—	CHAMPÉRY . . . . .	» 9.60
CHATEAU-D'ŒX . . . . .	» 9.—	VILLARS ou BARBOLEUSAZ . . . . .	» 9.20
ROUGEMONT . . . . .	» 10.—	COL DE BRETAYE . . . . .	» 13.—
GSTAAD . . . . .	» 11.40	SALVAN OU LES MARÉCOTTES . . . . .	» 11.60
ROCHERS-DE-NAYE . . . . .	» 15.60	VERBIER . . . . .	» 16.60

Des billets spéciaux sont également délivrés au départ de Genève, Neuchâtel, Yverdon, Vevey et Montreux. Demandez le prospectus spécial.

NOUVEAU : LA FACILITÉ POUR FAMILLES est accordée sur ces billets.

BILLETS COMPLÉMENTAIRES : Sur présentation du billet spécial CFF de nombreux téléphériques, télésièges et téléskis accordent des réductions.

LE DIMANCHE — Pour le week-end, billets du dimanche à destination de toutes les gares et stations suisses : prix de la simple course pour l'aller et retour (minimum Fr. 8.— en 2e classe, et Fr. 12.— en 1re classe. Enfants de 6 à 16 ans : demi-tarif.

VENTE DES BILLETS : Guichets des billets, Gare de Lausanne, Agence CFF à Saint-François 2, et agences de voyages.

## UNION DE BANQUES SUISSES LAUSANNE

Rue Centrale 2  
Place Saint-François 1



Place de la Gare  
Grand-Chêne 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui

## SOMMAIRE :

● Editorial . . . . .	1
● AGE . . . . .	3, 5
Agérix chez les médecins Pour le droit au logement Nos présidents...	
● Sociétés . . . . .	6
Sciences économiques et sociales Zofingue	
● Université . . . . .	7
Genève	
● Faculté . . . . .	8, 9
Lettres	
● Coup d'œil sur... . . . .	10, 13
Nos parents pauvres, les Valaisans	
● Culture . . . . .	14, 17
Théâtre :	
Le Rêve d'un Emigré	
Exposition :	
Emmanuelle Farny	
Cinéma : Les Cœurs verts	
● Religion . . . . .	18, 19
Union des étudiants juifs de Suisse Association chrétienne des étudiants Centre universitaire catholique	
● Problème . . . . .	20
Strasbourg :	
Les situationnistes	

## Voix Universitaires

Rédaction et administration :

Place de la Barre 1

Francis Luisier, rédacteur  
Yves Burnand, assesseur  
Mari-Carmen Lanz  
Valérie Noir

Publicité :

M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

## Dès maintenant pensez à vos vacances de Pâques

Le SSTE organise pour la période allant  
du 23 mars au 3 mai

Des VOLS pour

LONDRES : Fr. 90.— simple course  
(de Genève ou Bâle)

PARIS : Fr. 50.— s. c.  
(de Genève ou Bâle)

PRAGUE : Fr. 75.— s. c.  
(de Bâle)

ATHÈNES : Fr. 198.— s. c.  
(de Bâle)

TEL-AVIV : Fr. 315.— s. c.  
(de Bâle)

NICOSIE : Fr. 262.— s. c.  
(de Bâle)

Des VOYAGES pour

Rome, Naples, Florence, Barcelone, Madrid.

Pour tout renseignement adressez-vous  
aux bureaux lausannois du SSTE, rue de  
l'Université 24 (22 35 40) ou avenue de  
Cour 33 (26 82 01).

# AGERIX chez les médecins

Depuis le mois de novembre 1966, l'AEMP (Association des étudiants en médecine propédeutique) n'a plus de comité. Il a en effet été absolument impossible à l'ancien comité de trouver des candidats pour le remplacer au terme de son mandat. Tout le travail fait au cours de l'année écoulée risque donc d'être réduit à néant du fait de cette vacance. Un comité fédéral avait pourtant été créé; un rapprochement, puis une fusion (vivement souhaitée) avec l'ACMS (Association des candidats en médecine suisses) étaient l'un de ses objectifs principaux. Mais encore les AEMP cantonales doivent-elles exister et travailler!

D'autre part, les étudiants en médecine propédeutique vont se trouver, sans comité, devant des problèmes importants, tel celui du stage hospitalier obligatoire. Faudra-t-il que leur association soit mise sous tutelle? Ces étudiants souhaiteraient-ils par hasard que ce soient des étudiants en lettres, par exemple, qui deviennent leur porte-parole et qui soient chargés de défendre leurs intérêts?

Autre conséquence: depuis quelques mois, les trois sièges réservés à l'AEMP lors des assemblées de délégués restent obstinément vides. Ce qui revient à dire que les étudiants en médecine propédeutique ne peuvent plus se faire entendre dans une assemblée qui est appelée cependant à prendre des décisions au nom de l'ensemble des étudiants de l'Université de Lausanne.

Au moment où les circonstances sont particulièrement favorables, puisque, grâce à la compréhension des autorités universitaires, les comités de faculté vont enfin pouvoir disposer des ressources financières indispensables (un franc par semestre et par étudiant), ne se trouvera-t-il personne pour reprendre le flambeau?

Etudiants en médecine de troisième

semestre, vous avez bien sûr tous un excellent prétexte: trop de travail, pas de temps « à perdre ». Mais ne croyez-vous pas que le fait de sortir de temps en temps de vos bouquins pour vous occuper de questions concernant les études dans votre faculté et la vie de l'Université en général pourrait vous apporter quelque chose? Même si ces activités ne sont pas directement en rapport avec vos examens. Même si elles doivent contribuer à élargir votre vision et vous faire toucher à des domaines dont vous ne soupçonnez même pas l'importance. Même si elles doivent être gratuites...

Agérix, dans sa grande candeur, avait toujours estimé que le véritable médecin

devait être capable d'avoir plusieurs centres d'intérêt, afin de pouvoir garder le contact humain indispensable. Il semblerait que cela ne doive plus être le cas!

AGÉRIX.

N. B.: Tous ceux qui pourraient fournir des renseignements sur l'activité du comité de l'École de pharmacie sont priés d'adresser leur courrier à AGÉRIX, AGÉCITÉ, rue de l'Université 24, 1005 Lausanne. Il est en effet impossible de rencontrer le président (ou celui qui se prétend tel), que ce soit lors des assemblées de présidents de faculté, lors des assemblées de délégués ou même lorsqu'il est convoqué par lettre personnelle (qui reste d'ailleurs sans réponse!). Mais à vrai dire, existe-t-il vraiment un comité en pharmacie?

## POUR LE DROIT AU LOGEMENT Un problème à l'étude à l'AGECITE

### Un fait inquiétant

A la fin de 1969, les mesures de contrôle des loyers et de protection des locataires sont appelées à disparaître à la suite de la votation populaire du 6 décembre 1964. Le marché du logement deviendra donc un marché libre, c'est-à-dire soumis à la seule loi de l'offre et de la demande. Il est évident — et les étudiants sont les premiers à le constater — que la demande est actuellement et pour longtemps encore nettement supérieure à l'offre. Il va donc en résulter une importante augmentation des loyers, en particulier sur les logements de construction ancienne, ceux qui font actuellement l'objet d'un contrôle.

Une hausse des loyers par appartement aura une répercussion certaine sur le loyer des chambres qui va suivre la même courbe ascendante.

### Nous pouvons lutter

Contrairement à ce qui se passe d'habitude, nous avons cette fois-ci un moyen de combattre cette hausse qui nous menace.

En effet, un organisme apolitique — le Mouvement populaire des familles (MPF) — s'est penché sur cette épineuse question. Il s'est rendu compte que seul le lancement d'une initiative populaire fédérale pouvait résoudre d'une manière efficace le problème du logement. Le MPF a donc cherché avec l'aide de juristes à établir un texte d'initiative. Les étudiants ont été représentés aux travaux d'élaboration en la personne de Daniel Glauser, alors chargé des affaires sociales à l'AGE.

Aujourd'hui, le texte définitif est prêt et le MPF pense pouvoir commencer la cueillette des signatures (poétique non?) au début de cette année.

### Le texte de l'initiative

#### Considérant:

que le droit au logement est un droit fondamental de la personne humaine et de la famille,

que le logement doit correspondre aux besoins des individus et des familles et le loyer ne pas excéder leur capacité financière,

qu'en matière de logement une protection accrue de la famille est une nécessité vitale;

#### I.

L'article 34 quinquies, aliéna 3 de la Constitution fédérale est modifié comme suit:

Les mots « de logements et » sont abrogés.

#### II.

La Constitution fédérale est complétée par l'insertion d'un article 34 sexies nouveau ayant la teneur suivante:

« La Confédération reconnaît le droit au logement et à cet effet prend les mesures nécessaires pour que les familles et les personnes seules puissent obtenir un logement répondant à leurs besoins et dont le loyer où le coût n'excède pas leur capacité financière. Les lois édictées en vertu de cet alinéa seront exécutées avec le concours des cantons; appel pourra être fait à la collaboration de corporations de droit public et privé.

» Si, néanmoins, il y a pénurie de logements dans un canton ou une agglomération, la Confédération prend, en collaboration avec le canton intéressé, les mesures temporairement nécessaires pour y protéger toutes les familles et toutes les personnes seules contre la résiliation des baux sans justes motifs, la fixation des loyers à un niveau excessif et toutes autres exigences abusives.

Un petit commentaire s'impose.

Remarquons tout de suite que pour la première fois il est fait mention des « personnes seules ». Cet article s'applique donc en particulier aux étudiants.

Il est à remarquer aussi que l'« autorisation » actuelle qu'a la Confédération de s'occuper des affaires de logement se transforme en un « mandat impératif ».

Il s'agit donc d'une affaire importante. Nous vous tiendrons au courant des développements sur le plan universitaire de cette intéressante initiative, ce qui va nous permettre de terminer cet article avec la mention: « A suivre ».

J.-M. GUÉRINI,

## Le vendredi 17 février, un conseiller fédéral vous parlera

La Suisse a-t-elle une politique culturelle? La Confédération ne devrait-elle pas intervenir pour procéder à une meilleure répartition des théâtres et des musées sur le territoire suisse? Pourquoi la Confédération n'a-t-elle accordé que deux cents millions sur les quatre cents que le rapport Labhart estimait nécessaire aux universités jusqu'en 1968? Une coordination plus grande dans l'utilisation de ces subsides est-elle souhaitable (et souhaitée)? De nouvelles universités seront-elles créées en Suisse?

Telles seront quelques-unes des questions auxquelles répondra M. Tschudi, chef du Département de l'intérieur, le vendredi 17 février 1967 à 20 h. 30 à l'Aula de l'Université, lors d'une conférence organisée par l'Union des étudiants lausannois sur l'initiative de la « Gazette Littéraire ».

J.-J. S.

## CARNET ROSE

## Le président directeur général...

Elle est charmante.

C'est ce que nous avait confié le président de l'AGE, Jean-Jacques Schilt, en lançant un regard qui en disait plus long que ses paroles, à Mady Thonney, la jeune secrétaire de l'AGECITE.

Comme ce soir là il commençait à se faire tard et que, de plus, un nombre respectable de bouteilles vides gisaient à nos côtés, nous n'avions tout d'abord pas pris cette remarque en considération. Nous avons eu tort.

Elle disait : « Il est marrant ».

Ces mots, la sémillante Mady les avait prononcés l'été passé lorsqu'elle avait vu son président déguisé en caporal pour accomplir son devoir militaire. Nous l'avons même entendu dire : « Quel guerrier ! »

Notre conviction était faite : il se passait quelque chose. Comprenant que la presse se devait d'informer le public, nous n'avons cessé depuis de traquer le couple.

Malheureusement pour les promis, des nuages ne tardèrent pas à obscurcir leur horizon de bonheur.

« Je m'oppose à ce mariage... »

affirmait le président de l'EPUL lors de la journée à ski du mois passé. Il ajoutait même : « Je vais draguer Mady ». Deux hommes, tous deux présidents se disputaient ainsi la

secrétaire. Afin de garder l'objectivité qui a toujours été notre règle, nous nous devons de vous signaler qu'il s'agit probablement

## ...épouse sa secrétaire

d'une farce dont le président de l'Epul est friand.

Une voiture (d'enfant?)

Nous avons récemment entendu J.-J. Schilt parler d'une voiture, mais comme il parlait en même temps de vidange, nous n'osons affirmer qu'il s'agit d'une voiture d'enfant.

L'AGE s'interroge

Des rumeurs font état de l'engagement d'une nouvelle secrétaire à mi-temps pour l'AGE. Aussi Maurice Graber (ex-président) s'est-il étonné publiquement : « Je croyais que le poste de vice-président était vacant ? » nous a-t-il dit.

Gageons que les nouveaux époux acceptent nos vœux et qu'ils fourniront à l'Université des tas de petits Secrédents\*.

Les autres membres du bureau.

\* Secrédent n. m. Croisement entre une secrétaire et un président (Larousse).

- Comment les éléphants font-ils pour passer incognito ?
- Ils mettent des lunettes noires.
- Avez-vous déjà vu des éléphants avec des lunettes noires ?
- Sinon, c'est qu'ils ont réussi.

## ÉTUDIANTS ÉTRANGERS!

Le 10 janvier, nous avons réuni les présidents des associations d'étudiants étrangers. Six pays étaient représentés. M. Cortolezzis, chef du Service social de l'Université, nous a fait part d'intéressantes

propositions au sujet du financement de manifestations qui permettraient de réunir étrangers et suisses.

Nous prions les associations\* qui n'étaient pas présentes à la réunion du 10 janvier de prendre contact au plus tôt avec les responsables des Affaires extérieures et de l'Accueil de l'AGECITE.

Permanence le mercredi de 13 h. 30 à 14 heures, au bureau de l'AGECité.

J.-Fr. BRAND.

\* Nous pensons spécialement aux Latino-Américains, aux Vietnamiens et aux voisins de la Suisse.

Permanences étrangères (au bureau de l'AGECITE) :

Mardi, 13 h. 30 : Afrique du Nord.  
Mercredi, 13 h. 30 : Portugal-Angola.  
Vendredi, 13 h. 30 : Iran.

Votre fleuriste **CHARLY  
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

Restaurant-snack

**Le City**

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE sports

## Les différentes bourses

1. Bourses du Gouvernement italien : Le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement italien met à la disposition d'étudiants suisses deux bourses de 90 000 liras (env. Fr. 630.—), pour suivre au moins pendant un mois les cours de vacances de langue et de littérature italiennes, qui auront lieu durant l'été prochain dans les universités d'Italie.

Les candidatures doivent parvenir au Centro di Studi Italiani in Svizzera, Florastrasse 7, 8000 Zurich, avant le 28 février 1967.

2. Bourses du Gouvernement italien : Le Ministère des affaires étrangères offre pour l'année académique 1967-1968 des bourses d'études et de recherche à des étudiants suisses. Ces bourses ne s'adressent pas à des candidats au doctorat.

Les intéressés sont priés de s'adresser directement au Consulat d'Italie, avenue de la Gare à Lausanne, qui donnera tous renseignements. Les formulaires d'inscription devront leur parvenir avant le 28 février 1967.

Le Service social de l'Université possède quelques détails complémentaires (pl. du Château 6).

3. Bourses françaises : L'Ambassade de France nous informe que deux bourses d'études françaises sont mises à la disposition de notre Université pour l'année académique 1967-1968.

Ces deux bourses sont de huit mensualités de 480 fr. (français) par mois. Le délai de remise des candidatures à l'Ambassade de France expire le 15 février. Aucune bourse pour Paris ne sera accordée.

Les formulaires d'inscription se trouvent au secrétariat général et seront remises aux candidats recommandés par leurs professeurs.

4. Bourses de l'Etat norvégien : L'Etat norvégien met à la disposition de la Suisse deux bourses de 800 couronnes norvégiennes par mois, destinées à des étudiants désireux de se spécialiser dans des sujets de caractère norvégien, tels que la langue, la littérature, l'histoire, le droit, le folklore, l'histoire naturelle, la géographie ou l'économie norvégiennes.

L'année académique va du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> juin.

Les postulants doivent justifier d'un minimum de deux années d'études universitaires et de bonnes connaissances de l'anglais ou d'une langue scandinave. Les Universités d'Oslo et de Bergen offrent des cours de langue pour étrangers recommandés aux boursiers.

Les intéressés, âgés entre 20 et 30 ans, sont priés d'envoyer à l'Office central universitaire suisse, Beckenhofstr. 31, 8006 Zurich, leur candidature, en se servant des formulaires d'inscription que cet office tient à leur disposition.

La date limite pour l'inscription est le 15 avril 1967.

Le président  
de la Commission des bourses  
E. GIDDEY,

# Le conte de Noël de l'AGEPUL

(Discours du président de l'AGEPUL au Noël universitaire)

Monsieur le Recteur de l'Université,

Monsieur le doyen de la Faculté  
de théologie,

Messieurs les professeurs,

Chers amis étudiants et étudiantes,

Noël ne peut se passer sans que quelques instants, quelques mots soient consacrés à une chose bien sympathique : le conte de Noël. De même que le discours patriotique est implicitement lié à la fête nationale, le conte est un des éléments traditionnels et populaires de la fête de Noël. C'est le moment autour du sapin garni, où les bruits de papier d'emballage, de coquilles de noix qui se cassent et où les exclamations du genre « Oh il ne fallait pas ! », « Vous avez fait des folies » cessent pour faire place à un monde meilleur, moins terre-à-terre, moins hypocrite, moins égoïste. Maintenant que le biscome et l'orange sont distribués et mangés (en attendant que le biscome et l'orange nous soient distribués), j'aimerais que nous essayions ensemble de vivre un conte de Noël.

Il était une fois, car c'est toujours par ces mots que commence un conte, même un conte de Noël. Il était une fois, dans une ville — grande pour certains, petite pour d'autres — un garçon et une fille, pas n'importe quel garçon, pas n'importe quelle fille : un étudiant et une étudiante, qui se connaissent souvent l'un à l'autre dans les couloirs étroits de l'Université. Ces brèves rencontres furent le prétexte à d'autres, moins brèves, mais cependant pas moins heurtées. Car, malheureusement pour nos deux héros, monsieur étudiait les langues vivantes et mademoiselle les langues mortes. Malgré toute leur bonne volonté, ils n'arrivaient pas à trouver entre eux un terrain d'entente, une communion dans la pensée. Or chacun d'eux ressentait au plus profond de lui-même qu'il était fait pour l'autre. Cette certitude cachée n'empêchait pas le malaise d'aller croissant et au cours d'une discussion animée, la rupture fut consommée ; la fille rendit au garçon son dictionnaire de fiançailles, et se fuyant l'un l'autre ils continuèrent, lui à suivre ses cours de langues vivantes, elle ses cours de langues mortes.

Les choses en étaient là quand le temps de Noël arriva.

Mélancoliquement, nos deux amis, pour tromper l'amertume d'une vie solitaire, faisaient chacun dans son coin des mots croisés. Le hasard voulut que tous deux aient sous les yeux le numéro spécial de Noël du grand journal de la ville où se passe notre histoire. Et tous deux butaient depuis longtemps sur le trois horizontal de leur grille de mots croisés : mot en cinq lettres dont la définition était « langage du Christ ». Après d'infructueux essais, l'un et l'autre se virent obligés de donner leur langue au chat et de consulter la dernière page pour y trouver la solution : « Amour ».

A la rentrée de janvier, de mauvaises langues prétendaient qu'un couple d'étudiants prenait les couloirs étroits de l'Uni-

versité pour un lieu de rencontre et obstruait ainsi le passage.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, les diverses commissions, associations et autorités de l'Université cherchent depuis longtemps à résoudre le mot croisé que l'Université représente. Bien des imaginations se creusent verticalement et horizontalement, mais la première difficulté de ce travail est que toutes ces institutions tentent de résoudre leur propre grille sans se douter qu'elle est la même pour chacune. La seconde difficulté réside dans le fait que chacune de ces grilles est abordée avec un langage différent, empêchant par là un travail commun et fructueux.

Bismarck disait de l'armée allemande : « Dans l'armée il y a trois choses : en premier c'est l'officier de cavalerie, après il n'y a rien ; en second c'est le cheval

de l'officier de cavalerie, après il n'y a rien ; en troisième c'est le soldat qui soigne le cheval de l'officier de cavalerie, après il n'y a rien, mais heureusement il y a encore toute l'armée allemande.

De façon semblable, on peut dire : dans l'Université il y a trois choses : en premier ce sont les diverses commissions, associations et autorités, après il n'y a rien ; en second c'est les machines à écrire de ces institutions, après il n'y a rien ; en troisième c'est les secrétaires qui tapent sur ces machines à écrire, après il n'y a rien, mais heureusement il y a encore toute l'Université !

Non bien sûr, nous ne pouvons voir l'Université pareille à deux, vingt et même davantage grilles de mots croisés. Elle est pareille à une seule, qui se remplit en une seule langue, mais sa solution dépend de beaucoup : de chaque étudiant, de chaque professeur, de chaque autorité et surtout du trois horizontal de la grille du numéro spécial de Noël.

Je vous souhaite un joyeux Noël.

I. ANDEREGG.

## Billet du président de l'AGECITE

Avec les innombrables cartes de vœux et les non moins nombreux et inévitables calendriers, le facteur de l'an nouveau a déposé dans la boîte de l'AGE deux lettres qui ont grandement contribué à compléter le mot croisé commencé dans le conte de Noël. A côté du 3 vertical, le 5 horizontal était en effet resté longtemps blanc, et ce, malgré de longs et patients efforts ; « l'action de travailler en commun » en treize lettres ne pouvait être pour les uns que paternalisme, pour les autres que cogestion. Mais comme cogestion était beaucoup trop court et que paternalisme ne semblait guère répondre à la définition (il manquait d'ailleurs une lettre), le 5 horizontal demeurait superbement sans réponse.

De fréquentes rencontres avec M. Edouard Mauris, recteur de l'Université, nous avaient bien mis sur une piste en nous laissant entrevoir une solution possible ; mais il fallut attendre de voir noir sur blanc le mot magique pour que jaillisse la lumière et que les treize cases du 5 horizontal soient enfin remplies.

Mais quelles étaient donc les deux missives qui nous avaient permis de crier un eureka tant attendu ? L'une provenait de Monsieur le Recteur, l'autre du président de la Société des éditeurs et libraires de la Suisse romande ; la première nous faisait savoir que la commission universitaire, donnant suite à une demande émanant des bureaux de l'Agecité et de l'Agepul et approuvée tant par l'assemblée des délégués et par certaines assemblées de faculté que par une assemblée générale de l'Epul, avait décidé de faire passer les cotisations obligatoires versées chaque semestre par les étudiants de 5 fr. 50 à 10 francs. De ces dix francs, un serait rétrocédé aux comités de faculté, tant il est vrai qu'il convient de donner davantage de moyens financiers à des organismes qui prennent et doivent prendre de plus en plus d'importance.

Et comment pourrions-nous ne pas citer les lignes de Monsieur le Recteur qui ont mis fin aux longues nuits blanches et aux tristes veilles des membres des bureaux des AGE : « J'aime à croire que l'accueil réservé par les autorités universitaires à votre demande sera pour vous une occasion de fortifier une COLLABORATION dont pourra bénéficier notre Université tout entière. »

Dans la seconde de ces lettres, le principe de la collaboration était aussi à l'ordre du jour : libraires lausannois et représentants étudiants devaient travailler en commun pour éviter de fâcheux malentendus et parvenir à la conclusion d'un accord satisfaisant les uns et les autres.

L'année 1967 se déroulera-t-elle tout entière sous des auspices aussi heureux et dans un climat aussi favorable ? Quant à nous, nous le souhaitons vivement et ferons tout pour qu'il en soit ainsi.

Jean-Jacques SCHILT,



AU «SNACK»

**M**étropole

Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.90  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

## FORMATION PRATIQUE ET FORMATION THÉORIQUE

### L'AIIESEC A LAUSANNE

Le médecin qui quitte l'Université avec son diplôme en poche possède déjà un bagage pratique à côté de ses connaissances purement théoriques.

En général, le jeune licencié d'une faculté morale est aux yeux de ses futurs employeurs un bon à pas grand chose. Remédier à ce fâcheux état d'esprit est d'un degré de difficulté qui échappe à l'étudiant ou même au jeune gradué.

C'est par conséquent la formation de ces derniers qu'il faut compléter. Des universités comme celle de Saint-Gall l'ont compris puisqu'elles exigent avant d'accorder un diplôme de fin d'études, un semestre au minimum de stages pratiques. Bien que l'organisation de ces stages se heurte à de nombreuses difficultés inhérentes à l'étréouissance de notre économie et souvent à l'incompréhension des milieux économiques, chaque étudiant arrive finalement à trouver un stage soit en Suisse, soit à l'étranger.

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIIESEC) dont la Suisse fait partie est justement l'organe qui se préoccupe sur le plan international de l'organisation de tels séjours de formation pratique.

Un comité local siège à l'Ecole des HEC, il accepte les demandes des étudiants qui désirent parfaire tant leurs connaissances pratiques linguistiques. Il les transmet ensuite à l'organe national qui, au cours d'une séance d'échange, se tenant une fois par année dans un des 41 pays membres de l'Association, les négocie contre les places de stage qu'offrent à des étrangers nos entreprises helvétiques.

Nous commençons aujourd'hui la présentation des sociétés portant couleurs de Lausanne par la



### Société suisse d'étudiants de Zofingue

Couleurs : Casquette blanche à liséré rouge-blanc-rouge.

Devise : Patriae Amicitiae Litteris.

Adresse : La Blanche Maison, avenue de Tivoli 28, Lausanne.

Membres : Au nombre de 78 (67 Burschen et 11 Fûchse) à la fin de 1966.

Première société académique suisse, la Société d'étudiants de Zofingue a été fondée en juillet 1819 par des étudiants de Berne et de Zurich, en la petite ville de Zofingue (Argovie). Après la Restauration de 1815, ce « rassemblement » correspondait au besoin d'une prise de conscience sur le plan helvétique et d'un res-

Ce système comporte deux facteurs essentiels :

1. Des étudiants qui veulent bien parfaire pendant au moins huit semaines leurs connaissances.
2. Des entreprises qui comprennent la valeur d'un tel échange tant pour les étrangers qu'elles acceptent que pour les étudiants de notre Université parmi lesquels elles trouveront leurs cadres de demain.

Il arrive malheureusement trop souvent que l'entreprise qui fournit une place se dise qu'elle le fait pour rendre service à l'Université et que l'étudiant va lui coûter son salaire. Aussi va-t-on donner à cet étudiant une machine à écrire pour taper des adresses ou lui faire faire du classement ad aeternam.

Pourtant chacun sait que le chef d'entreprise, accablé de travail, a toujours dans son bureau un sujet de recherche soigneusement enfoui et qui attend le moment où son auteur aura le temps...

Les étudiants qui ont participé à des stages à l'étranger peuvent témoigner que quel que soit le secteur dans lequel ils ont travaillé, la majorité des entreprises a compris ce qu'elle pouvait tirer de l'étudiant et que ce dernier a toujours fait honneur à ceux qui lui ont fait confiance.

Alors, entreprises et étudiants, prenez contact avec le comité local de l'AIIESEC, tous les mardis et vendredis, de 17 h. 30 à 18 h. 30, au secrétariat de l'Ecole des HEC, 5, place de la Cathédrale, à Lausanne. Seuls les éternels abstentionnistes n'y trouveront finalement pas leur compte.

Bernard KNOBL.

serrement des liens d'amitié qui unissent les étudiants de tous les cantons. Citons, à ce propos, quelques extraits de l'article premier des statuts :

— (Zofingue) ... a pour but de développer chez ses membres l'amour de la patrie et de les amener à acquérir les qualités et les connaissances que le pays attend de ses citoyens...

— (Zofingue) ... voit dans la Confédération helvétique une communauté spirituelle...

Organisée actuellement sous forme de sections dans toutes les universités de Suisse, ainsi que dans certains gymnases (Aarau, Lucerne, Saint-Gall, Bellinzona), la société consacre une partie importante de son activité à ces échanges « interconfédérés », que ce soit sous la forme de discussions communes ou de délégations d'une section auprès d'une manifestation organisée par des frères de couleur.

La section vaudoise, assez individualiste de caractère, voire même fortement autonome, ne se tient cependant pas à l'écart de ces courants. Elle est heureuse d'accueillir tout étudiant suisse ou étranger (comme Hospes) qui en fait la demande au début de chaque semestre académique.

Marc BALISSAT, président.



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE

Garantie par l'Etat

PAPETERIE  
de ST. LAURENT  
*Charles Krieg*

Nouvelle adresse :

5, rue Haldimand  
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de

TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP

Rabais 5% pour étudiants

Ferreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27



De toute part en Suisse, on tend à considérer que les universités sont des usines à « matière grise » qui ont un mauvais rendement. D'autre part on s'insurge contre le fait que tous les jeunes n'ont pas les mêmes chances d'accéder à l'Université... Effectivement, à l'Université de Genève, il n'y a que 6% des étudiants qui soient fils d'ouvriers. Pour pallier cette injustice et, le manque de cadres, la Confédération alloue depuis 1965, des subventions aux cantons. Celles-ci servent à couvrir une partie des « fonds perdus » (bourses, allocations, prêts divers) alloués chaque année aux étudiants. Ce subventionnement dépend de la capacité financière des cantons. Valais et Fribourg touchent 65% de leurs dépenses, Neuchâtel et Vaud 45%, Genève 25%. D'autre part les cantons ont chacun leur propre système d'allocation, et perçoivent des taxes d'écolage, tel Fribourg de l'enseignement secondaire inférieure à l'Université, ou les ont supprimées tel Neuchâtel.

A Genève, le 18 décembre 1966, le peuple a accepté, à une faible majorité, une loi qui devrait conduire à la démocratisation totale des études, une fois le règlement d'application de ladite loi bien rôdé. La législation stipule trois moyens pour réaliser cette démocratisation :

1. La gratuité des études de l'école primaire à la fin de l'Université.
2. L'allocation automatique d'études.
3. Les allocations spéciales.

Voici quelques passages du texte de la loi :

Dans la loi seront exonérés de toutes taxes :

- a) les élèves de la division supérieure de l'enseignement secondaire (ci-après les élèves) qui sont Genevois et les étudiants (ci-après les étudiants) genevois, quel que soit le lieu de leur domicile ;

## GENÈVE: DÉMOCRATISATION

b) les élèves et les étudiants confédérés dont les parents ou les représentants légaux sont domiciliés dans le canton et les élèves et étudiants confédérés non domiciliés dans le canton dont le canton de domicile accorde la réciprocité aux élèves et étudiants domiciliés sur le territoire genevois ;

c) les élèves et les étudiants étrangers dont les parents ou les représentants légaux sont domiciliés dans le canton, à condition que le pays d'origine accorde la réciprocité aux élèves et aux étudiants genevois.

Les étudiants suivants ont droit à une allocation d'étude :

- Collège de Genève ;
- Ecole supérieure de jeunes filles ;
- Ecole professionnelle et ménagère ;
- Ecole supérieure de commerce, sauf les cours complémentaires commerciaux ;
- Ecole des arts et métiers, sauf le technicum du soir ;
- Ecole d'art, sauf l'école normale de dessin ;
- Université.

Conditions :

Le revenu annuel brut des personnes pour lesquelles il constitue une charge, ou son propre revenu annuel lorsqu'il subvient seul à son entretien ne doit pas excéder les limites suivantes :

Groupe familial	Limite du revenu déterminant
0	3 600.—
1	12 000.—
2	13 800.—
etc.	1 800.—
	de plus par membre supplémentaire du groupe familial

On entend par groupe familial 0 un allocataire veuf, célibataire, divorcé (séparé de corps judiciairement). On entend par groupe 1, un étudiant vivant avec un membre de sa famille (parent, enfant ou conjoint). On entend par groupe familial 2, un étudiant plus deux membres de sa famille, etc., etc. L'allocation diminue de 10% à partir du second enfant aux études.

L'allocation d'étude est :

- a) dans l'enseignement secondaire :
    1. de 125 francs par mois aux degrés 10 et 11 ;
    2. de 200 francs par mois aux degrés 12 et 13 ;
  - b) à l'Université, de 300 francs par mois.
- Aux élèves et étudiants dont les parents ne bénéficient pas de l'allocation professionnelle, il est versé une allocation d'études complémentaires de cent francs par mois.

Tous les partis, genevois, sauf « Vigilance » ont soutenu le projet de loi. L'Association générale des étudiants de Genève, de même que l'Action syndicale universitaire l'ont appuyé, par voie de tracts, d'affiches et de communiqués de presse.

Après les votations, le principe de l'automatisme des allocations étant accepté, se pose le problème du règlement d'application. A ce sujet, les avis diffèrent beaucoup. Et, il faudra attendre les premières années d'application pour pouvoir juger cette loi, non pas sur ses promesses, mais sur son efficacité. Genève fait dans ce domaine, œuvre de pionnier en Suisse. L'expérience est à suivre et à généraliser...

J.-D. SCHLAEPFER,  
rédacteur responsable  
d'Action Etudiante,

*Moment de répit - plaisir de fumer...*

PARISIENNES  
SUPER

# LA FACULTÉ DES LETTRES

Chacun sait aujourd'hui que le nombre des étudiants dépasse largement la capacité d'absorption de la plupart de nos facultés et écoles. Pour faire face à cet afflux, celles-ci ont évidemment besoin de locaux supplémentaires, et l'on parle volontiers d'une « réforme » de l'enseignement développant les exercices et les séminaires et multipliant les postes d'assistants et de chargés de cours. Mesures nécessaires, sans doute ; mais suffiront-elles à atténuer, sinon éliminer, le mal chronique dont souffre l'étudiant en lettres : le sentiment d'isolement et l'incertitude quant au but et à la direction de ses études ?

Rappelons d'abord qu'à la différence de beaucoup de ses camarades, l'étudiant en lettres ne peut s'appuyer sur le cours magistral pour organiser son travail. Dans la règle, le cours de lettres « ex cathedra » n'est pas matière à examens. Les sujets qu'il traite sont essentiellement variables ; et s'il propose des connaissances et des points de vue nouveaux, s'il initie à des méthodes et des techniques spéciales, c'est toujours à titre indicatif, renvoyant, au-delà de lui-même, à des lectures et à des réflexions que l'étudiant doit poursuivre par ses propres moyens.

Cependant il faut bien que celui-ci donne une base à son travail et l'articule selon un plan. Où trouvera-t-il l'occasion et les premiers principes de cette mise en place ? Dans les travaux personnels dont il se chargera et qu'il soumettra à l'appréciation de ses professeurs. C'est en les composant qu'il apprend à tirer parti des cours suivis, de ses lectures et de ses réflexions : guidé par les conseils, stimulé par les critiques, il édifie peu à peu ces structures de savoir et de jugement qui le mettent à même de dominer les difficultés du programme et les épreuves de l'examen.

Mais s'il ne rencontre pas cet interlocuteur apte à le guider et à le stimuler personnellement au-delà des cours et des séances collectives de correction de travaux ? S'il ne parvient pas à le joindre à temps ? Livré à lui-même, l'étudiant en lettres, à de rares exceptions près, tourne en cercle ; il ne voit pas le sens ni le

bout des efforts qui lui sont demandés. A plus forte raison, si la rencontre du professeur et de l'étudiant est retardée ou exclue par les nouvelles conditions du travail universitaire.

Or le gonflement des effectifs aggrave la distance qui sépare étudiants et professeurs. Dans les cours et les séminaires surpeuplés, un mur invisible se dresse entre la parole « magistrale » et les auditeurs ; rares sont ceux qui tentent d'amorcer par une autre voie le dialogue, car rien ne les y invite. Supposez maintenant que, disposant des salles et des person-

le plus possible ce jour-là, et à rendre normal et régulier l'aménagement de rapports personnels. A donner valeur d'institution à l'entretien privé, que rien, jusqu'ici, ne recommande particulièrement en lettres, sinon la brève annonce, sur le tableau d'affichage, d'une heure de « réception ». Recevoir, fort bien ; mais où ? Dans un corridor ? Une salle de bibliothèque ? Le temps n'est plus des rendez-vous à domicile. Instituer l'entrevue de l'étudiant et du professeur, ce n'est pas la rendre obligatoire, ni la codifier par une inscription dans le programme

## VUE PAR SON DOYEN

nes et démultipliant l'enseignement, nous rétablissions les conditions d'un encadrement normal, la distance, va-t-elle diminuer d'autant ? Il y a lieu d'en douter, car les formations intermédiaires (classes, groupes, etc.), dans lesquelles l'étudiant en lettres sera inséré, retarderont encore l'heure de la rencontre et de la confrontation directe. Au reste, ayant affaire à plusieurs enseignants dans une même discipline, il aura de celle-ci une image fragmentée. Sollicité par des influences diverses, il ne saura guère où donner de la tête — je ne parle pas des meilleurs — jusqu'au jour où il se retrouvera dans le bureau du professeur principal.

Le problème consiste donc à avancer

de cours. C'est la doter d'un cadre et d'un support matériel au lieu même des études ; c'est d'abord la rendre possible en attribuant à chaque professeur un endroit où ses étudiants puissent frapper et le rencontrer seul.

Cette disposition très simple est devenue indispensable à la bonne marche des études de lettres. Plus généralement, c'est un antidote — le seul ? — contre la dépersonnalisation qui menace la vie universitaire. C'est pourquoi elle a un caractère d'urgence et doit à mon sens, pendant la période transitoire précédant le transfert à Dornoy, prendre le pas sur les autres besoins en locaux, s'il n'est pas possible de les satisfaire tous.

André RIVIER.

DC

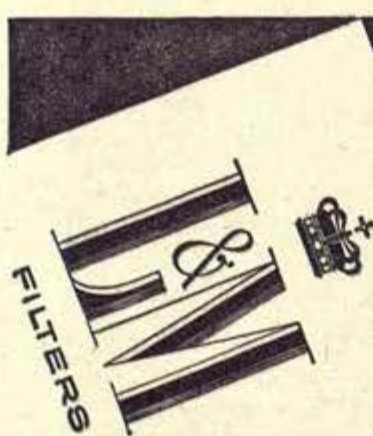
disques jazz, classiques + folklore  
25 à 40 % moins cher

# DISCOUNT


de jelly-roll à ornette  
new orleans, swing bands  
middle jazz, bop, free jazz  
de pretorius à xenakis  
moyen âge, renaissance, baroque  
modernes, contemporains

rue de la barre 10  
(en face du foyer universitaire)

QUALITY CIGARETTES



world-famous for flavour and taste





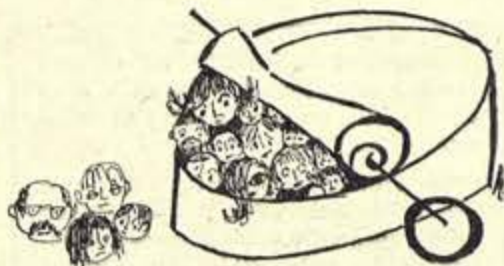
Le nouveau comité des étudiants en Lettres, élu le 24 novembre dernier, se propose de concentrer son activité sur un point essentiel, la modification de l'organisation des études de Lettres. Il n'est pas question cependant de s'enfermer étroitement dans le cadre de la Faculté, et le comité a l'intention de collaborer aussi activement que possible avec l'AGE et d'essayer d'améliorer la cohésion interne de la Faculté et de l'École de français moderne, ne serait-ce qu'en organisant les manifestations traditionnelles, fondue et bal des Lettres, auxquelles il espère en ajouter bientôt d'autres.

Depuis des années, les étudiants se déclarent peu satisfaits du système de la

de la licence, ainsi que l'abandon partiel du principe d'obligation; nous sommes en effet contraints d'étudier l'histoire, la philosophie et le français jusqu'à la demi-licence, le français seul demeurant obligatoire jusqu'à la licence. La plupart des étudiants, s'ils estiment normale l'application du principe d'obligation au français, en tout cas pour la première partie des études, ne sont pas du même avis en ce qui concerne l'histoire et la philosophie.

Or un mouvement se fait jour en faveur d'une modification du système actuel: un groupe de professeurs y travaille, et une commission désignée par l'Assemblée générale des Lettres a établi un questionnaire auquel les étudiants ont

souvent être désertées par les foules qui s'y pressent au début des semestres pour se réfugier ensuite dans les auditoires.



Non, le witz n'est pas aussi vieux que la fac!

L'exiguité croissante de ceux-ci nous fera bientôt regretter amèrement la démolition de la Grenette, qui nous eût offert au moins un abri assez vaste!

Si la situation actuelle se prolonge, si le nombre des nouveaux étudiants continue à croître (il semble toutefois qu'il tende à se stabiliser — à un chiffre cependant supérieur aux possibilités de l'Ancienne-Académie), il faudra absolument trouver des locaux supplémentaires. Il est à craindre que l'on ne puisse éviter la solution adoptée par le Gymnase, qui colonise la Cité en y disséminant ses classes dans divers bâtiments. La solution idéale consiste évidemment à éviter, par le dédoublement des séminaires, que plus de vingt à trente étudiants y assistent à la fois. Cela a déjà été fait en français et en philosophie pour la première partie de la licence d'Etat, à la grande satisfaction de tous les étudiants, heureux aussi de trouver des cours donnés par les nouveaux professeurs.

On voit donc que, si tout n'est pas parfait en Lettres, il serait faux de se représenter une Faculté plongée dans le marasme le plus noir!

Jacques POGET,  
président du comité des Lettres.

## ET PAR SON COMITÉ

licence d'Etat, qui leur impose cinq branches jusqu'à la demi-licence, quatre ensuite. Une regrettable dispersion du travail en résulte: il est très difficile en effet de travailler de manière efficace sur cinq branches à la fois. En outre, si l'on ne veut pas limiter complètement ses intérêts au domaine spécifique des branches que l'on étudie, ou si l'on prétend avoir des activités en dehors de la Faculté, il est absolument impossible de ne pas négliger au moins momentanément une ou plusieurs de ces branches.

Le système de la licence d'université comprend trois branches et prévoit des examens successifs sur une branche à la fois, au lieu des cinq et trois sur lesquelles portent les examens de la licence d'Etat. Malheureusement, celle-ci seule ouvre les portes de l'enseignement officiel vaudois (bien qu'elle ne soit pas reconnue à l'étranger, en Allemagne notamment!).

Les étudiants souhaitent généralement une réduction du nombre des branches à quatre ou trois pour la première partie

répondu. Sur la base de ces réponses, un rapport a été rédigé, dont nous reparlerons dans un prochain numéro des VU.

Le comité des Lettres souhaite une collaboration avec les professeurs et a déjà plusieurs projets dans ce but: un nouveau questionnaire, plus restreint, permettra de préciser la position des étudiants, et aussi de formuler des propositions, qui pourront, nous l'espérons, être discutées avec les professeurs.

Il va sans dire qu'aucune mesure pratique ne pourra être prise pendant le mandat de l'actuel comité; cependant, nous sommes sûrs que la situation actuelle ne se prolongera plus très longtemps et nous tenons à ce que les étudiants prennent une part active à l'amélioration du sort de leurs successeurs à l'Ancienne-Académie.

Dans l'immédiat, un problème se pose cependant avec acuité, celui de l'utilisation des auditoires. Elle sera bientôt impossible! Déjà, les salles de séminaires qui accueilleraient un maximum de vingt-cinq étudiants doivent de plus en plus

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages**  
SPORT S.A.

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

**TAVERNE GRECQUE**



M. Minaïdis  
Spécialités  
grecques  
typique avec  
Ambiance  
l'orchestre  
grec  
Escaliers-  
du-Marché 5  
☎ 23 52 25  
Lausanne

**LA MODE  
EN CUIR**

Place Grand-St-Jean 2  
Lausanne

**DONALD**

Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne

Librairie

**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1



**Horlogerie-Bijouterie**

*Guillard*

Place Palud 1 et Ouchy  
Agence: Oméga - Tissot

# L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS VALAISANS

Chaque mois, les VU consacreront leurs pages centrales à un « coup d'œil » sur un aspect de l'actualité universitaire\*.

Le Valais est le seul canton romand sans université. Ses moyens ne lui permettent pas de financer directement les universités. Au moment où les étudiants valaisans qui choisissent notre Université sont de plus en plus nombreux, il nous a paru intéressant d'examiner leur situation.

M. Adalbert Chastonay, chef de service au Département de l'instruction publique, expose la politique universitaire de l'Etat du Valais.

Enfin, Lucien Rosset, président, expose le point de vue de l'Association des étudiants valaisans (AEV).

Nous avons ajouté à ce coup d'œil quelques statistiques et des extraits des mémoires de Thomas Platter, illustre chevrier valaisan qui fonda à Bâle une école rivale de l'Académie.

Le coup d'œil de février sera, en principe, consacré au syndicalisme dans l'Université.

La rédaction.

\* Ces « coups d'œil » se sont pas des enquêtes officielles.

Le Valais, il est banal de le rappeler, connaît depuis quelques années des transformations économiques profondes qui, au-delà des modifications sociologiques qu'elles entraînent, mettent à nu la personnalité intime d'un pays. Au contact des autres, nous prenons conscience de ce qui nous distingue, de ce qui constitue notre âme. Un Valais différent s'organise sous nos yeux et offre un champ d'action insoupçonné à la jeune génération.



De Thomas Platter, le voleur d'oies, au potache mendiant 67: il n'y a que la mode qui change...

La jeunesse valaisanne et plus particulièrement la jeunesse étudiante entend participer pleinement à cette aventure en y apportant toutefois une contribution originale. Elle ressent plus que d'autres le hiatus croissant existant entre l'aménagement actuel de la vie sociale, économique et culturelle et les structures psychologiques qui président au comportement personnel et social des individus.

L'Association des étudiants valaisans offre la possibilité de participer d'une

des demeure aujourd'hui encore très précaire. Elle explique la priorité que l'AEV a accordée à l'aide aux études et les nombreuses démarches qu'elle a entreprises auprès des autorités pour améliorer le statut matériel de l'étudiant. Elle a inscrit cette année à son programme l'orientation scolaire et professionnelle, pièce maîtresse de toute réforme des structures scolaires. Une commission est à l'ouvrage à Genève pour étudier le problème des programmes scolaires. D'autres questions telles que la création d'un techni-

## COUP D'ŒIL SUR NOS PARENTS PAUVRES

manière originale à la vie du pays en partageant la responsabilité particulière d'un secteur, celui de l'instruction publique. Groupant les étudiants du canton répartis dans les universités, écoles techniques (Polytechnicum et technicums) et séminaires de Suisse et de l'étranger, elle permet des contacts et des confrontations nécessaires entre des étudiants de milieux différents qui peuvent saisir au-delà des régionalismes étriqués l'intérêt du canton.

Elle veut répondre à ce besoin d'insertion sociale de la jeunesse d'aujourd'hui qui a quelque peine à trouver sa place dans des structures vieillies et profondément marquées du sceau individualiste. Contrairement au mouvement étudiant suisse, l'AEV s'est située d'emblée par rapport à la société attachant une moindre importance au rôle étudiant dans la communauté scolaire. Ce choix délibéré relève de la volonté des étudiants valaisans d'être pleinement membres de la communauté politique et de ne se soustraire à aucune obligation. Nous avons peut-être plus que d'autres le sentiment d'être des privilégiés dans un canton qui accuse encore un retard économique évident. C'est une raison supplémentaire de lutter avec conviction pour la démocratisation des études et une réforme de l'enseignement qui au-delà des programmes et des méthodes concerne le contenu de l'enseignement.

L'Association des étudiants valaisans a dû jusqu'ici limiter son action à la défense professionnelle de ses membres, ce qui n'a pas manqué de rétrécir singulièrement son audience. La situation matérielle de l'étudiant valaisan devant quitter son canton pour poursuivre ses études,

l'éducation des adultes et l'organisation des loisirs devront être abordés.

Je crois cependant que c'est sur le plan culturel qu'existent les perspectives les plus larges. Le Valais s'ouvre lentement au monde extérieur et à la culture à un moment où il n'a pas encore acquis une personnalité suffisante pour assimiler le meilleur et s'enrichir d'apports extérieurs. L'AEV peut contribuer utilement à créer un climat propice à la discussion et au libre-échange de points de vue. Si elle pouvait offrir une tribune à ceux qui ne peuvent s'exprimer ailleurs et susciter des débats sur les problèmes fondamentaux, elle rendrait un service éminent au pays. La création artistique et littéraire souffre d'une certaine paralysie dans notre canton. Un enseignement trop marqué de dogmatisme, une mentalité utilitaire, une officialisation des talents ont fait que beaucoup de flammes se consomment avant même d'avoir rayonné leur chaleur.

Dans cette évolution de la mentalité et du climat, l'AEV tient à apporter sa contribution et à maintenir ou réchauffer le feu sacré qui s'est allumé chez quelques-uns, un jour.

Les objectifs que s'est fixés l'AEV sont ambitieux: ils répondent toutefois à des besoins concrets de la société valaisanne de 1967. L'étudiant valaisan refuse de mettre sa vie entre parenthèses pendant ses années d'études et il entend participer à la vie du pays comme tout citoyen à la mesure de ses capacités. L'Association des étudiants valaisans lui donne la possibilité de s'exprimer librement et de participer à un effort collectif s'inscrivant dans l'effort de tout le canton.

Lucien ROSSET.

— Pourquoi les éléphants ont-ils la plante des pieds blanche?  
— Pour passer inaperçus quand ils l'ont la planche dans la crème à la vanille.

# La politique universitaire de l'Etat du Valais

## La situation particulière du Valais et des étudiants valaisans

Si le canton du Valais n'a pas à supporter les frais considérables inhérents à la création et au fonctionnement d'une Haute école, il connaît, en revanche, d'autres questions scolaires nombreuses et difficiles dont la solution exige, pour être satisfaisante, des sacrifices matériels très importants. Nous pensons notamment à la nécessité de décentraliser efficacement l'enseignement primaire et secondaire afin de tenir compte davantage de la situation géographique et linguistique du canton; cette dernière pose d'ailleurs d'autres problèmes particuliers tels que l'établissement des programmes d'enseignement, l'élaboration des manuels et

la formation de sa jeunesse — et nous voudrions comprendre le terme « formation » dans son sens le plus large — nous comprenons mieux ses nombreuses tâches dans le domaine scolaire. Certes la création et le fonctionnement d'une université exigent du canton intéressé des efforts financiers tels que seule l'intervention de la Confédération peut les rendre finalement supportables; néanmoins, la présence d'une Haute école, dans le canton, facilite mieux que toute autre mesure l'accès aux études supérieures. Elle présente, en outre, d'incontestables avantages pour le développement économique, social et culturel d'une région.

Alors que la plupart des étudiants domiciliés dans une ville universitaire ou

pas des moyens financiers suffisants pour assumer les charges résultant de leur formation.

Le Valais suit avec le plus grand intérêt tout ce qui est réalisé dans le domaine de la politique universitaire suisse et, plus particulièrement, dans les cantons voisins de la Suisse romande auxquels il témoigne une profonde reconnaissance pour leurs efforts et pour la compréhension et la générosité dont ils font preuve à l'égard de ses étudiants de condition modeste.

Si, dans la situation actuelle, le Valais ne peut envisager la création d'une Haute école, il est néanmoins intéressant de souligner le fait que la loi du 4 juillet 1962 sur l'instruction publique prévoit les bases légales permettant d'ouvrir, s'il en était besoin un jour, par décret du Grand Conseil, une ou plusieurs sections d'un technicum ou de l'enseignement universitaire.

La création d'un technicum partiel est à l'étude depuis un certain temps. Or, il se révèle, une fois de plus, combien la solution satisfaisante de problèmes scolaires est compliquée vu notre situation géographique, linguistique et financière.

## les VALAISANS

la collaboration, en matière scolaire, sur le plan intercantonal.

D'autre part, si nous tenons compte du fait qu'en Valais le nombre des enfants en âge de scolarité obligatoire est proportionnellement à l'ensemble de la population plus fort que dans la plupart des autres cantons suisses, que l'absence de richesses naturelles, le développement industriel encore insuffisant et la diminution rapide et constante de la population agricole obligent les autorités de ce canton à vouer une très grande attention à

dans ses environs peuvent entreprendre des études supérieures dans des conditions favorables, rares sont les étudiants valaisans qui fréquentent les cours d'une université sans être astreints à prendre pension et logement hors de leur domicile. Pour le Valais, la mesure la plus urgente à prendre est d'assurer aux futurs étudiants universitaires une bonne préparation scolaire leur permettant d'entreprendre leurs études avec des chances certaines de succès et d'intervenir en faveur de tous ceux qui ne disposeraient

### Les mesures prises pour favoriser l'accès aux études universitaires

Parmi les mesures prises, ces dernières années, en faveur des étudiants universitaires et des élèves des écoles préparant à un diplôme de maturité, il y a lieu de signaler la législation relative à l'octroi de bourses et de prêts d'honneur.

Par décret du 2 février 1963, le Grand Conseil a fixé les conditions requises pour l'obtention d'une aide financière

(Suite en page 12)

## « Suae fortunae quisque faber »

... Nous partimes pour la Misnie. Quel voyage pour moi! C'était la première fois que j'allais si loin et qu'il me fallait pourvoir en route à ma subsistance. Nous étions huit ou neuf en tout, à savoir trois béjaunes et les autres de grands bacchants: ce sont les noms qu'on donne aux jeunes et aux vieux écoliers; j'étais le moins âgé et le plus petit des béjaunes. Quand je ne pouvais plus me traîner, mon cousin Paulus se plaçait derrière moi, armé d'un bâton et d'une pique, et m'en donnait des coups sur mes jambes nues, car je n'avais point de chaussettes et seulement de mauvais souliers. Bien que je ne puisse me rappeler toutes nos aventures de grands chemins, quelques-unes me sont restées dans la mémoire. Une fois, comme nous cheminions devisant de choses et d'autres, les bacchants dirent entre eux qu'en Misnie et en Silésie l'usage permettait aux écoliers de voler les oies, canards et autres victuailles, et qu'ils n'avaient rien à craindre tant qu'ils ne se laissaient pas surprendre.

Je dis aux béjaunes: « Quand serons-nous en Misnie? » « Nous y sommes », répondirent-ils. Incontinent, ramassant

une pierre, je la lance et attrape à la patte un des volatiles; les oies s'enfuient, mais celle que j'avais rendue bolteuse ne les suit qu'avec peine: une seconde pierre l'atteint à la tête et la fait tomber... Je cours à l'oie, lui tords le cou et, après l'avoir cachée sous mon habit, je fais mon entrée au village. Bientôt le gardien arrive en criant: « Le gars m'a volé une oie! ».

Voyant qu'il n'y a pas moyen de m'échapper avec ma prise, je la laisse tomber. Une fois hors du village, je quitte la route, me jette dans les broussailles..

... Nous ne tardâmes pas à reprendre le chemin d'Ulm. Paulus emmena un tout jeune gars, Hildenbrandus Kalbermatter, qui était fils de prêtre. Cet enfant avait reçu, pour s'en faire un vêtement, un morceau de drap qu'on fabrique au pays; quand nous fûmes à Ulm, mon cousin m'ordonna d'aller quêter en montrant ce drap et disant que je désirais recueillir de quoi payer la façon de l'habit: cette ruse me valut de belles recettes.

Une longue pratique m'avait rendu maître dans l'art de mendier et de plaie

à force de gentillesse; aussi les bacchants ne me laissaient pas le loisir d'aller à l'école, préférant m'employer à leur profit, de sorte que je ne savais pas seulement lire.

(Extraits des mémoires de Thomas Platter (1500-1582), illustre chevrier valaisan.)



## La politique universitaire de l'Etat du Valais

(Suite de la page 11)

destinée à faciliter l'accès aux études secondaires du deuxième degré, aux études supérieures ou professionnelles des étudiants ou apprentis faisant preuve d'aptitudes et d'application. Ce décret fut modifié en 1965 et adapté à la législation fédérale en matière de bourses. Il est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 1963.

Plus encore que les besoins sans cesse accrus de l'économie valaisanne et suisse en cadres universitaires et en personnel qualifié, plus encore que la pénurie inquiétante dans les professions scientifiques et techniques et dans celles de l'enseignement, se révélaient la nécessité de procurer à chaque individu une formation adaptée à ses capacités et à ses goûts, l'urgence d'aider financièrement des éléments capables mais de condition modeste, le souci d'encourager aussi les sciences morales et de préparer l'avenir qui, sur le plan du travail, s'annonce par de profondes modifications de la structure des professions, préoccupations qui sont à la base de la politique actuelle des autorités valaisannes.

### Du prêt d'honneur à la bourse

Les bourses et prêts d'honneur prévus par ledit décret constituent une contribution de l'Etat aux frais d'études, d'apprentissage et perfectionnement professionnel. Ces prestations n'ont aucun caractère d'assistance. Elles sont destinées aux étudiants et aux apprentis qui doivent, pour des raisons de distance, prendre la pension et le logement hors de leur famille ou qui ont d'autres frais importants. La fréquentation des écoles secondaires du deuxième degré par les élèves externes est facilitée par des subventions basées sur les frais effectifs.

Pour bénéficier de l'aide financière de l'Etat, le requérant doit notamment faire preuve d'aptitudes pour la profession envisagée, d'application au travail et ne pas disposer de moyens suffisants pour financer normalement ses études.

Pour en déterminer le montant, il est également tenu compte de la durée et du coût des études, des conditions de famille, du revenu et de la fortune du requérant et de ses parents, de ses prestations personnelles et de celles d'autre provenance.

Si des circonstances exceptionnelles le justifient, la commission chargée de l'octroi de l'aide peut tenir compte de l'intérêt social, culturel et économique de la profession envisagée.

Aussi longtemps que la Confédération ne subventionnait pas l'aide financière accordée par le canton, celle-ci était versée essentiellement sous forme de prêts d'honneur dont l'efficacité est contestée par les uns, mais préconisée par les autres parce qu'elle semble mieux respecter le sens des responsabilités, l'esprit d'indépendance et d'initiative du bénéficiaire que la bourse et qu'elle est mieux adaptée aux possibilités restreintes d'un canton financièrement faible.

L'Etat du Valais, depuis l'année d'études 1965-66, met l'accent sur les bourses. En principe, le montant de l'aide est fixé selon un barème qui tient compte des accords pour les deux tiers sous forme de bourse et pour un tiers sous forme de prêt d'honneur. Lorsque cela est nécessaire, cette aide est augmentée et complétée par un supplément de prêt.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1965, le Conseil d'Etat a fixé le maximum de son intervention pour une année d'études universitaires à 5000 francs. Dans des cas exceptionnels, cette aide peut être augmentée. L'adaptation à l'accroissement des frais d'études et du coût de la vie est prévue.

En 1965, la Commission cantonale des bourses et des prêts d'honneur a accordé à 380 étudiants universitaires le montant total de 1 069 275 francs, soit 2815 francs en moyenne. 61 requêtes ont été écartées, les intéressés ne remplissant pas les conditions requises par le décret.

En 1966, l'Etat disposait pour l'octroi de bourses et de prêts d'honneur aux étudiants universitaires de 840 000 francs sous forme de bourses et de 280 000 francs sous forme de prêts d'honneur.

Sur les 507 requêtes rentrées et traitées jusqu'au 31 décembre 1966, 79 ont été écartées.

Au budget de l'année 1967, sont prévus pour l'octroi de bourses : 848 000 francs ; pour l'octroi de prêts : 440 000 francs, soit au total 1 288 000 francs.

Si l'on ajoute à ce montant les crédits prévus pour les autres catégories d'étudiants et pour les apprentis, le canton du Valais dépensera en 1967 le montant de 2 872 700 francs. La dépense respective

pour l'année 1966 s'élèvera à 2 450 000 francs environ.

Certes, par rapport aux besoins de plus en plus croissants, ces montants peuvent paraître, malgré tout, modestes, sinon insuffisants. Comparés cependant aux efforts financiers des cantons non universitaires dont les conditions économiques et sociales sont semblables aux nôtres, les sacrifices consentis par le Valais dans le domaine de la démocratisation des études sont appréciables.

### Suivre l'effort fourni par d'autres cantons

Il serait cependant faux de se contenter de ce qui est déjà acquis. L'effort financier du canton en faveur des étudiants universitaires doit être renforcé et les crédits adaptés constamment à l'augmentation du nombre des requérants et du coût de la vie, à la suppression de certaines des mesures prises ou prolongées par les cantons universitaires en faveur de nos étudiants (suppression des taxes), à l'évolution générale dans le secteur de la politique de relève ainsi qu'aux nouvelles dispositions envisagées par la Confédération pour certaines catégories d'étudiants bénéficiaires jusqu'à maintenant d'une aide directe de l'Ecole polytechnique fédérale notamment.

Il est en outre indispensable de suivre très attentivement l'effort fourni dans ce secteur par les autres cantons et dans d'autres pays et d'innover courageusement là où les circonstances et l'évolution l'exigent.

Sur ce dernier point aussi, il est particulièrement heureux que les étudiants soient représentés dans la commission chargée de l'octroi des bourses et des prêts d'honneur.

L'octroi de bourses, de prêts d'honneur et de subventions constitue certes un moyen précieux et efficace pour favoriser l'accès aux études secondaires et universitaires. D'autres mesures ont complété et complètent cette action. La loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962 permettait ou permet leur réalisation.

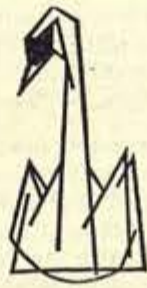
Nous ne citons que les principales :

- la gratuité de l'enseignement dans les écoles secondaires publiques du premier et du deuxième degré ;
- la décentralisation de l'enseignement secondaire par la création de nouvelles écoles communales et régionales et par l'obligation d'introduire le tronc commun ;
- la possibilité de reconnaître et de subventionner des écoles secondaires privées ;
- la réalisation d'une meilleure information et orientation scolaires et professionnelles.

Un pas considérable et courageux a donc été franchi pour favoriser l'accès aux études secondaires et universitaires. Qu'il y ait encore des lacunes, des insuffisances, personne ne saurait le contester ; une franche et loyale collaboration de tous les milieux intéressés à ces importants problèmes permettra cependant d'apporter les améliorations nécessaires souhaitées par tous ceux qui sont vraiment conscients des exigences de l'heure actuelle dans le domaine de la relève universitaire, technique et professionnelle.

A. CHASTONAY.

# tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

# Rapport sur la politique d'aide aux études du canton du Valais en relation avec le budget 1967

(Extraits du rapport remis par l'AEV aux membres du Grand Conseil valaisan, au début de l'année académique)

## 1. Définition de notre politique générale

La politique adoptée et suivie par l'Association des étudiants valaisans dans le domaine de l'aide aux études a été définie clairement et portée à la connaissance du Conseil d'Etat et de l'ensemble du Grand Conseil en juin 1965 lors des débats consacrés à la révision du décret d'aide aux études du 2 février 1963. Elle demande notamment le remplacement des prêts d'honneur par des bourses et par là s'oppose à l'attitude du Conseil d'Etat et à la pratique suivie par la Commission d'octroi des bourses.

Lors de notre dernière assemblée générale du 30 avril 1966, un deuxième document a été approuvé à l'unanimité qui complète le premier et demande notamment « l'allocation d'études avec examen automatique », solution adoptée depuis lors à l'unanimité des partis par le Grand Conseil genevois puis par le peuple.

Cette politique démocratiquement définie est en accord complet avec celle que poursuit, sur le plan suisse, l'Union nationale des étudiants de Suisse. Ces objectifs seront poursuivis avec détermination suivant les moyens que nous jugerons utiles de mettre en œuvre au moment opportun.

## 2. Objectifs

A plus longue échéance, l'AEV voudrait attirer l'attention des députés sur le fait qu'ils s'engagent à plus ou moins brève échéance, vers des dépenses consi-

dérables pour l'aide aux études et qu'il convient pour apprécier le problème de disposer d'une meilleure estimation des dépenses qui sont en fait déjà engagées par le simple fait que des étudiants du degré secondaire, en nombre toujours plus grand, arriveront au degré supérieur et feront sentir leurs exigences surtout à ce moment-là.

## 3. La politique suivie par le canton jusqu'ici

De 1956 à 1962, l'Etat du Valais a soutenu les étudiants des branches techniques par des prêts d'honneur. Cette aide s'effectuait sur l'initiative et avec l'appui généreux de trois grandes sociétés industrielles établies en Valais. En 1961, le Valais a versé sous forme de prêts d'honneur aux étudiants des branches techniques 237 000 francs et 45 500 francs aux candidats à l'enseignement. Les bourses pour apprentis se sont élevées à 40 600 francs et les prêts à 25 000 francs. Nous étions à ce moment-là au fond de l'échelle. Une statistique du Département fédéral de l'intérieur nous indique que les cantons suisses ont dépensé en 1961 en moyenne 1 fr. 90 par tête de population sous forme de bourses et 30 centimes seulement en prêts d'honneur. Les montants se rapportant à notre canton sont respectivement de 24 centimes par habitant pour les bourses et de 1 fr. 58 pour les prêts. Depuis 1961, l'aide a évolué comme suit :

	Comptes 62	Budget 63	Comptes 63	Budget 64	Comptes 64	Budget 65
Prêts d'honneur . . . . .	293 550	303 000	703 000	548 000	940 000	551 000
Bourses . . . . .	78 315	83 000	156 000	297 000	308 000	1 234 000

A ce tableau, il convient d'ajouter les montants des comptes 1965 et les prévisions budgétaires de 1966 et 1967.

	Comptes 1965	Budget 1966	Budget 1967
Prêts d'honneur . . . . .	820 000	551 000	818 000
Bourses . . . . .	1 370 000	1 982 000	1 982 000
Part du canton . . . . .	737 000	848 200	943 600

Ce petit tableau exprime très bien la politique de l'Etat et montre que l'on veut encore donner une importance relative plus grande au prêt. Nous ne pouvons accepter le texte du message du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif à l'aide aux études où l'on affirme froidement que malgré l'augmentation du coût de la vie et du nombre des étudiants, le montant budgété pour l'aide sous forme de bourses demeure le même. En langage plus clair, cela signifie que non seulement le Conseil d'Etat n'entend rien changer à la pratique observée jusqu'ici et que nous jugeons désuète mais qu'au contraire, il entend aggraver un état de fait insatisfaisant en donnant aux prêts

d'honneur une part plus importante que jusqu'ici. Cette attitude va à l'encontre des nombreuses déclarations écrites ou orales du chef du Département de l'instruction publique donnant l'assurance que le prêt serait progressivement réservé aux cas marginaux.

**Sous-estimation des besoins :** On a constamment sous-estimé l'augmentation annuelle résultant de l'augmentation démographique de l'après-guerre d'une part, et de la composition sociale plus variée des parents des étudiants qui arrivent au terme de leurs études secondaires. Ainsi l'augmentation des requêtes progresse à un taux rapide. De ce point de vue, les prévisions inscrites au budget 1967 ne

correspondent pas à la réalité et nous ne pouvons les accepter telles que présentées. Pour pouvoir les respecter, la commission d'octroi devra nécessairement prêter aux étudiants qui remplissent pourtant les conditions d'octroi d'une aide.

## 4. L'esprit de la législation fédérale et la pratique des cantons

L'esprit de la législation fédérale n'est pas respecté dans la pratique actuellement en vigueur de l'aide aux études.

Certains, non contents de la part appréciable que représente l'aide apportée sous forme de prêts voudraient que l'intérêt du prêt coure déjà pendant la période des études.

**L'aide aux études, sous forme de prêts, représente moins du 10 % de l'aide globale pour l'ensemble de la Suisse .**

**Vaud a renoncé au prêt d'honneur :** Parmi les cantons romands et le Tessin, seuls Fribourg et Valais font encore une place importante au prêt d'honneur. Le canton de Vaud qui connaissait aussi un système hybride combinant prêt et bourse y a renoncé il y a quelques mois. Genève, qui montre la voie, a voté la loi sur l'allocation d'études avec examen automatique supprimant ainsi la requête de l'étudiant.

**Conclusions :** Dans l'immédiat, il nous apparaît absolument indispensable d'augmenter les crédits budgétés afin d'assurer à ceux qu'on a incité à faire des études longues, les moyens de mener celles-ci jusqu'à leur terme. Une récente décision du Conseil d'Etat genevois a supprimé les exonérations de taxes jusqu'ici généreusement accordées aux Valaisans. Cette décision illustre l'effet contraignant de la loi fédérale d'aide aux études qui a incité Genève à récupérer le 25 % de la subvention fédérale également sur le montant des taxes de cours des étudiants boursiers. Les implications financières à long terme d'une aide généreuse aux études devront faire l'objet d'un examen aussi complet que possible si l'on ne veut pas aboutir à une politique contradictoire qui encourage la jeunesse à faire des études et ne lui en donne pas les moyens de les terminer.

## Quelques statistiques

Répartition dans les universités suisses :

Fribourg . . . . .	261
Genève . . . . .	255 (dont 35 filles)
Lausanne . . . . .	170 (dont 38 filles)
Poly Zurich . . . . .	160
Berne . . . . .	35
Saint-Gall . . . . .	30
Uni Zurich . . . . .	30
Bâle . . . . .	25
Total . . . . .	966

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »

**LAUSANNE**  
réservations (021) 22 09 33

**CouScous**  
sur demande  
et ses nouvelles spécialités

**RESTAURANT  
DU CENTRE**  
rue Enning

Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande :  
Menus végétariens et hygiénistes  
Spécialités tunisiennes  
de Fr. 2.30 à Fr. 10.—

Jeudi : couscous sur assiette  
Mardi, samedi, dimanche :  
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2 Lausanne  
1<sup>er</sup> étage Ø 22 20 17

## Essai de création collective, présenté par le TUL :

Dans le cadre des nombreuses expériences et recherches entreprises par le TUL depuis plus d'une année, deux réalisations : l'une — « Le Rêve d'un Emigré » — est actuellement représentée sur une scène lausannoise, mais ce spectacle se veut « ouvert », sujet à améliorations et transformations, avec pour but premier de créer un échange entre la scène et la salle. Dans cette idée, chaque représentation est suivie d'une discussion qui nous a certainement déjà beaucoup enrichis. La deuxième réalisation est en préparation, sur un thème imposé à toutes les troupes participant au Festival mondial de Nancy (avril 1967) : un jeune couple ne se plie pas aux règles de la communauté dans laquelle il vit ; considéré comme asocial, il se trouve en butte à l'hostilité de son entourage ; la situation devient de plus en plus tendue jusqu'à atteindre un point de rupture. Toute liberté nous est laissée dans la conception et pour la forme de réalisation choisie. Nous avons décidé, toujours par la création collective, de traiter ce thème en corrélation avec une question qui nous paraît être d'actualité et concerner pas mal de gens, celle de la guerre au Vietnam. Comme pour la précédente expérience, nous ne savons pas encore quel sera le résultat de l'évolution du travail. Par ailleurs, M. Jean Duvignaud — auteur de « Sociologie de l'acteur » — se propose d'assister à quelques séances de travail et d'en faire une enquête sociologique.

Quantité de problèmes ne sont pas, pour autant, résolus. Dans l'immédiat, nous nous heurterons à un manque de moyens financiers qui nous empêche de répondre aux nombreuses invitations qui nous ont été adressées (tournées en Suisse, festivals à Liège, Wrocław, Zagreb). Mais nous sommes également préoccupés par une question plus générale et plus essentielle, celle des rapports entre le Théâtre Universitaire et l'Université. Nous nous proposons de la définir, à l'issue des présentes représentations, sous forme d'un débat auquel nous voudrions voir participer de nombreux étudiants et professeurs.

Quant à notre spectacle actuel — « Le Rêve d'un Emigré » — nous essayons de vous en rendre compte dans les lignes qui suivent, en espérant que nombre d'entre vous auront l'occasion d'en prendre connaissance de la salle.

## L'expérience

Plutôt qu'une histoire détaillée qui nous entraînerait trop loin, c'est un survol rapide des étapes essentielles de l'expérience que nous vous proposons.

Précisons encore que chaque séance de travail était précédée d'une demi-heure de décontraction physique.

Premier objectif, avant d'en arriver à une recherche particulière : la *libération de l'imagination*. La plupart des exercices portèrent sur l'*observation personnelle de l'objet*, qu'il soit mot-objet ou image-objet (montage de photos, collages de

Voulez-vous être tenu au courant des ouvrages qui paraissent dans votre branche ? Adressez-vous à

Avez-vous besoin de livres scientifiques, techniques et professionnels ? Adressez-vous à

Voulez-vous recevoir régulièrement une documentation bibliographique ? Adressez-vous à

spes

spes

spes

1, rue de la Paix  
(angle rue St-Pierre,  
en haut de la  
rue de Bourg)

**1000 Lausanne**  
(021) 22 83 93



**BON** à envoyer à **spes sa**

librairie de l'enseignement, 1, rue de la Paix, 1000 Lausanne, Ø (021) 22 83 93

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Numéro postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Je désire recevoir votre documentation sur les matières suivantes :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mathématiques                     | <input type="checkbox"/> Electricité, Electrotechnique                    | <input type="checkbox"/> Mines, pétrole et gaz naturel   |
| <input type="checkbox"/> Astronomie et astrophysique       | <input type="checkbox"/> Techniques mécaniques et thermodynamiques        | <input type="checkbox"/> Sciences et techniques agricoles                                      |
| <input type="checkbox"/> Physique                          | <input type="checkbox"/> Matériels et moyens de transport Travaux publics | <input type="checkbox"/> Organisation. Gestion et Économie                                     |
| <input type="checkbox"/> Sciences et techniques nucléaires | <input type="checkbox"/> Architecture Bâtiment                            | <input type="checkbox"/> Divers (Métiers, ouvrages à l'usage des artisans et des particuliers) |
| <input type="checkbox"/> Sciences naturelles               |   |  |
| <input type="checkbox"/> Chimie générale et industrielle   |   |  |
| <input type="checkbox"/> Métallurgie                       |   |  |

# LE RÊVE D'UN ÉMIGRÉ

style pop art). Ces observations — on pourrait les appeler « poèmes-objets » — furent toutes notées et conservées. A cela s'ajoutait une recherche de caractère général sur les sensations.

Parallèlement avait commencé une étude par chacun des problèmes du monde sous-développé, tant sous l'aspect économique que politique, sociologique, psychologique. Une bonne partie de cette documentation avait trait à l'Italie, plus particulièrement la Sicile. Ouverture aussi vers la question de l'émigration, ou de l'immigration (si l'on se place sous l'angle du pays développé).

Puis la troupe passa à la création de personnages, dans ce cadre donné. Exercices pour voir comment aborder extérieurement un personnage, mais cette tentative tourna court. La construction par chacun de son personnage se fit par une autre voie, l'acteur se laissant investir peu à peu par la personnalité nouvelle qu'il créait. En même temps étaient définis le milieu et ses mythes (le mythe du saint, du tabou, formes de religiosité, par exemple).

Une fois que ces personnages eurent acquis un certain poids, les thèmes du départ — les mots-objets — furent repris et réexaminés, mais en fonction des personnages créés et à travers leur vision.

Dans une étape suivante, ceux-ci furent situés dans l'espace, puis mis en confrontation. Dès lors, l'évolution du travail se poursuivit et se précisa selon ce schéma ; mais sans qu'un véritable contrôle puisse être exercé sur sa direction. Toute liberté était laissée à l'imagination, dans l'improvisation en particulier.

Dans une dernière étape, il s'est agi d'arriver à un texte définitif et achevé. D'une version à l'autre, la troupe chercha à enrichir le résultat des premières improvisations, tout en élaguant pour ne garder que le mot fort et profondément ressenti.

Il reste que tout au long de l'expérience, la présence du metteur en scène était indispensable pour contrôler le phénomène de création collective, coordonner les divers apports et les harmoniser avec le sien propre, choisir ce qui pouvait être exprimé scéniquement et donner à l'ensemble un style.

Philippe DAHINDEN.

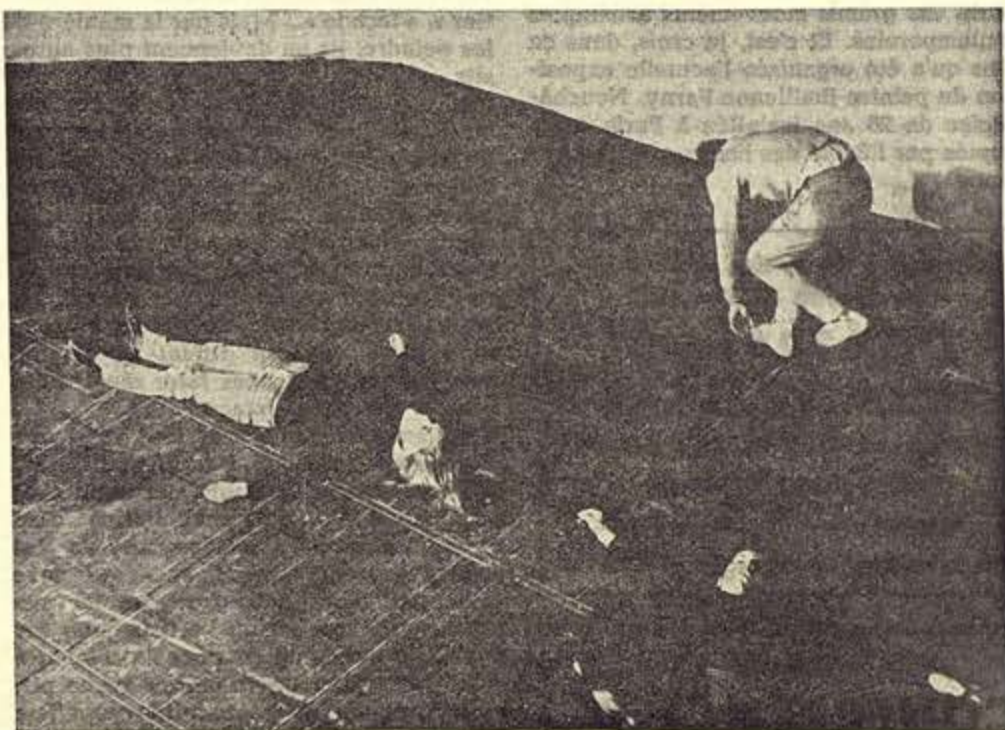
## Le metteur en scène

Cette année, le TUL a cherché particulièrement, non pas à représenter ce qui, sur une scène, pourrait être le plus « non conformiste », mais ce qui, par un travail méthodique, abordant avec scrupule chaque phase du processus créateur au théâtre, pourrait réellement représenter une réalité de notre temps.

La question posée au départ fut celle-ci : Que peut-on, que doit-on donner à voir sur une scène de théâtre, à Lausanne, en 1966, lorsque tous les « coups » sont

permis et qu'à priori, également tous les moyens d'expression se rapportant de près ou de loin au théâtre, dans une certaine qualité plastique, peuvent être retenus ? Après une série de démarches élaborées rationnellement, qui paraîtraient peut-être complexes et peu explicites si nous les narriions ici dans le

tueux d'eux-mêmes et de leurs moyens d'expression spécifiques, qu'ils en oublient d'exister, enfermés qu'ils sont dans le cocon d'un « beau texte » ? Ici, que l'on nous entende bien, nous n'en appelons pas à l'auteur « cabotin » se moquant de la pièce qu'il a à jouer pour se mettre en valeur lui-même. Non, il s'agit bien,



détail, mais qui, dans la pratique, peuvent être très facilement assimilables par n'importe quelle troupe d'amateurs, nous nous sommes, à nouveau, posés une série de questions :

1. Le théâtre peut-il représenter des réalités susceptibles de modifier, l'espace d'une réflexion, la manière mécanique de comprendre le monde ?
2. N'existe-t-il pas actuellement, sur nos scènes, un hiatus entre les formes de sensibilité de notre société et le type de représentation plus ou moins hérité d'un passé, le plus souvent sans signification pour la plupart des spectateurs d'aujourd'hui ?
3. Pourquoi doit-on forcément, au nom d'un langage codifié et souvent sclérosé, se priver d'un certain nombre de moyens artistiques ? et si l'on veut les faire entrer dans la représentation, quelles sont les limites de ceux-ci et en quelle manière peuvent-ils être intégrés sans faire de la volonté de représentation un exercice purement formel ?
4. Au départ, l'auteur n'est-il pas une limite à l'imagination ? Ne vaut-il pas mieux, d'abord, replacer le jeu libre de toute contrainte, de tout préalable, au centre de la scène ? L'obsession du texte n'est-elle pas devenue une sorte d'obstacle à l'invention créatrice de l'acteur ?
5. Le plus souvent, ne se trouve-t-on pas placé devant des acteurs respectueux du « poète » certes, mais si peu respec-

dans le cadre d'un théâtre universitaire notamment, de savoir si, oui ou non, nous ne devons pas commencer, en priorité, par un travail collectif, par un travail mettant chaque participant dans une situation d'« engagement », et chercher à ouvrir toujours plus de voies inventives, sans restrictions au départ, en plaçant chacun devant les possibilités nées d'une liberté créatrice ?

L'« acteur-étudiant » est placé, par la manière même dont lui est enseignée et transmise la « culture », pour comprendre directement la nécessité de l'invention sensible et de quelle façon se pose le problème de l'initiative imaginative.

Il faut avoir le courage, en art plus que partout ailleurs, de transformer par l'appréhension artistique des phénomènes humains, les habitudes et les fixations schématiques. En bref, nous avons essayé de répondre à cette double interrogation :

- l'art d'un théâtre universitaire peut-il emprunter d'autres chemins que ceux que lui offre la tradition, pour trouver au bout de son itinéraire, le noyau d'une expression de la connaissance et de la beauté ?
- une expérience comme celle-ci peut-elle permettre à ceux qui l'ont vécue et à ceux qui vont la recevoir de mieux saisir les côtoiements humains et l'obligation qu'il y a pour chacun de nous à se sentir activement solidaire ?

Alain KNAPP.

## Exposition: ÉMILIENNE FARNY (Galerie de l'Entracte)

L'effort fourni depuis longtemps déjà par la galerie l'Entracte pour exposer de jeunes artistes romands, étrangers aussi parfois, me paraît très louable et toujours digne d'intérêt. Il vient même compléter heureusement ceux des autres galeries lausannoises et nous permet ainsi de situer la peinture de chez nous dans le cadre des grands mouvements artistiques contemporains. Et c'est, je crois, dans ce sens qu'a été organisée l'actuelle exposition du peintre Emilienne Farny, Neuchâteloise de 28 ans installée à Paris, mais formée par l'Ecole des beaux-arts de Lausanne.

Vendredi 10 février, à 20 h. 45  
au Théâtre de Beaulieu

### THÉÂTRALE DE STELLA VALDENSIS

Le Naufrage ou Miss Ann Saunders  
de Simone Dubreuilh

Mise en scène de Daniel Favre

Pièce suivie d'un prologue et d'un bal

17 février

### CONFÉRENCE DE M. H. P. TSCHUDI

Conseiller fédéral

Aula de l'Université, 20 h. 30

TUL

« Le Rêve d'un Emigré »  
jusqu'au 4 février  
AUX FAUX-NEZ  
(sauf dimanche et lundi)

Bal des HEC  
Château d'ORON  
10 février 1967

Mercredi 1er février, 20 h. 30

Le Centre Universitaire Catholique  
boulevard de Grancy 23

organise une soirée-débat sur

**l'Action Syndicale Universitaire**

(avec la participation des ASU  
de Genève et Fribourg)

Les affiches criardes placardées sur les palissades des chantiers, les panneaux gueulards des grands cinémas, les façades mornes des immeubles locatifs, des devantures, des signaux routiers, des rues mortes, tout ce spectacle journalier qu'offre une ville aujourd'hui était certes propre à éveiller l'attention, à susciter même la réaction. Et ces thèmes en effet nous les retrouvons dans la peinture d'Emilienne Farny: « étalage », « devanture », « chantier », « façade »... Mais par la manière de les peindre, ils en deviennent plus agressifs; en effet les surfaces sont unies, plates, nettement délimitées, les couleurs volontairement vives, presque exaspérantes, les motifs schématisés à l'extrême. Les tableaux s'organisent selon des contrastes violents de formes (il y a très peu de courbes dans cette peinture), de couleurs également, et suggèrent par là même les effets brutaux qu'exercent sur nous toutes ces images de la ville. En ce sens évidemment cette peinture atteint le résultat qu'elle recherche: nous faire réagir nous aussi à toutes ces images.

Seulement il me paraît tout aussi évident qu'une telle intention ne suffit pas à faire un tableau véritable, car enfin c'est se borner à des effets publicitaires: c'est reproduire par les mêmes moyens, les mêmes procédés, ces images qui nous sollicitent. Nous nous trouvons ici très proches du Pop art où l'artiste joue sur des effets, avec tout ce que cela comporte de superficiel et de vulgaire; même pis, il se contente de reproduire ces effets sous prétexte de réalisme, de « nouveau réalisme »! Mais tout cela en fait ne s'adresse pas directement à E. Farny; si ce risque existe pour une peinture de ce genre, je crois pourtant qu'ici l'intention voulait pénétrer plus loin encore. A travers ces différents effets, par leur moyen, le peintre cherche à réaliser un tableau qui ait ses structures propres, sa vie propre également. Si ces images froides et

dures de la ville forment le motif, le thème de ces œuvres, celles-ci doivent aussi avoir leur valeur artistique propre: par l'équilibre des formes, le contraste des couleurs essentiellement. Et cette intention, je crois, est très honnête (je l'espère en tout cas); tout au moins est-il légitime de l'accepter et de regarder ces tableaux de ce point de vue.

Mais alors c'est ici que se situe la principale difficulté: ces surfaces, ces couleurs, tout cela reste pour moi bien ennuyeux; ce besoin de styliser manque de style à mes yeux. Ce ne sont que surfaces mortes (à cause de leur couleur unie), contrastes de couleurs purement optiques, dénués de toute sensibilité. A regarder ainsi cette peinture, je suis déçu par son caractère essentiellement décoratif. Ce refus de tout mouvement alourdit, ce simple jeu de contrastes donne des tableaux sans vie.

Vous me direz que c'était là justement l'intention de l'artiste! Qu'elle cherchait par ce moyen précisément à rendre l'aspect mort et fade de ces paysages de ville! Une peinture reste en définitive toujours tributaire de son sujet, de son intention, même si ce n'en est que le point de départ. Or, chez Emilienne Farny, cette intention me paraît bien simple, ce thème bien schématique; le point de vue est bien étroit: ces façades, ces devantures sont toujours vues du même angle, la lumière n'éclaire que d'une manière. Comme sur les affiches! Eh, oui! Et c'est bien cela que j'entends par un point de vue étroit: cette peinture, même en cherchant à réaliser un tableau plutôt que de reproduire des effets de publicité, se condamne elle-même parce qu'elle en utilise malgré tout les procédés. Voilà pourquoi elle ne peut pas emporter mon adhésion, ni même mon assentiment.

Et c'est un risque de cet effort de la galerie l'Entracte: sous prétexte que l'artiste est romand et « exprime notre monde moderne », on lui laisse une place qu'il ne méritait peut-être pas.

M. THÉVENAZ.

## « Parce que c'était toi », de Jeanl. Cornuz<sup>1</sup>

On s'est beaucoup ému, en Suisse comme ailleurs, lorsqu'on s'est aperçu que bien des jeunes Allemands « ignoraient » Hitler. Pourtant combien de jeunes Suisses savent-ils ce qui s'est passé dans leur propre pays? Nous manquons de documents, de témoignages, qui seraient peut-être autant de mea culpa difficiles à confesser, mais qui auraient au moins le mérite de la franchise. Si cette confession ou cette recherche historique est entreprise par la nouvelle génération, elle prendra inévitablement l'allure d'un réquisitoire.

Ce qui nous intéresse dans « Parce que c'était toi » c'est moins l'amitié qui lie le héros à son ami juif Simon que l'arrière-plan décrit par Cornuz où l'on découvre l'ambiance « nazie » et « antisémite » qui s'installait à Lausanne au début des années quarante.

Voici quelques courts extraits empruntés à cet arrière-plan:

« Je me suis mis à lire tout ce je pouvais trouver sur la question. Ce n'était pas beaucoup. » Page 38.

« Et tout n'était-il pas sombre, toujours à cause de la guerre et de l'obscurcissement? N'importe: une fois encore, il me semble me rappeler un monde féérique. Ou plutôt non: un monde ensorcelé, je devrais dire démoniaque, merveilleux et malsain tout à la fois. Comme un décor de théâtre, resplendissant et trop peint. » Page 48.

« Ah! moi aussi je voudrais m'en aller. Je consens qu'on me prenne puisque je suis souillé. Mais pas lui, pas lui qui souffre depuis des temps immémoriaux. Lui qui est pur, lui qui vieillira, mais ne déchoira pas. Pas lui dont les ancêtres ont toujours été la proie de ces chefs aux belles gueules dégueulasses dont on voit la photo sur les magazines dont la propagande inonde notre pays. » Page 73.

« Alors ils ont proposé que tous les avocats du canton s'engagent entre eux à ne plus accepter de stagiaires juifs. » Page 100. « Mais voilà, l'essentiel se passe toujours ailleurs... » Page 86.

F. LUISIER.

<sup>1</sup> Baconnière Neuchâtel.



# Cinéma: LES CŒURS VERTS

## Un problème fondamental

Le rythme de parution des « Voix Universitaires » rend la tâche difficile lorsqu'on veut parler d'actualité. Exceptionnellement, il nous est possible de parler d'au moins un film au moment même où il passe. Il s'agit des *Cœurs Verts* de Luntz.

Luntz est un jeune réalisateur de 35 ans. Les *Cœurs Verts* est son premier long métrage. Le film pose d'emblée un des problèmes essentiels de notre génération, celui du choix qui attend l'adolescent à la fin de sa scolarité.

Nous sommes à Paris, dans une banlieue hideuse de HLM. Dans les appartements trop petits s'entassent des familles proliférantes dont l'adolescent se trouve pratiquement exclu aussitôt qu'il montre la moindre velléité de devenir adulte. Dans ces taudis modernes, les enfants ne peuvent vivre que s'ils forment, dans la famille, qu'une masse indistincte qu'on manie, pour ainsi dire, en bloc.

## Les combines

Qu'est-ce qui attend l'adolescent qui s'enfuit de chez lui? Tout d'abord d'autres adolescents. Tous ces garçons de quatorze, quinze, seize ans, ont le choix entre deux solutions: l'apprentissage, ou

matin, sortant ensemble de prison où les avait conduits une infraction mineure. Ce premier contact avec les forces dites de l'ordre va-t-il changer leur optique, les inciter à la réflexion? On sent d'emblée Zim plus posé que Jean-Pierre. Il veut travailler, et essaie d'inciter son camarade à en faire autant. Il réussit, un ins-



## La réalisation

Les interprètes sont tous des acteurs non professionnels. Ou plutôt, ce ne sont pas des acteurs du tout. Luntz préparait son film depuis cinq ans, et sur place. Il a tourné avec une bande de copains qu'il a intéressés à son projet. Son film est tourné entièrement en décors naturels, à Nanterre et à Romainville. Malgré cela, pas un instant il ne fait cinéma-vérité dans le sens habituel, ou document pris sur le vif. La tension dramatique est constante, et l'intrigue qui se noue solide. On pense d'emblée à Rosi, et nous sommes ici tout près de « Mains basses sur la ville » ou de « Salvatore Giuliano » et aux antipodes de « Paris au mois d'août » ou de « Hitler connais pas ».

On aurait tort de penser que parce que ce film se déroule dans un quartier pauvre de Paris, il ne nous regarde pas, nous, universitaires suisses. A un niveau à peine différent, les problèmes posés par Luntz sont aussi les nôtres, au moment de faire ce qu'on appelle notre « entrée dans la vie ». En notre nom à tous, Luntz éclaire les données d'un des moments essentiels de l'existence de chacun.

Anne RITTMAYER-CUNEO.

## ÉDOUARD LUNTZ

Né le 8 août 1931 à la Baule. Dès 1950, il est assistant réalisateur. Il collabore notamment aux films suivants :

Les Hommes en blanc, de Ralph Habib.

Amère victoire, de Nicolas Rey.

Madame X, de Jean Grémillon.

Il a réalisé de nombreux courts-métrages, parmi lesquels :

Insolites et clandestins.

Les volcans endormis.

Les enfants des courants d'airs (prix Jean Vigo 1960).

tant, à l'entraîner sur le chantier où il a été embauché. Plus qu'au travail, nous assistons à une étonnante discussion entre les ouvriers pendant le repas de midi. Et l'on se demande, en voyant les vieux maçons, les manœuvres, si vraiment ce travail là est la clé du bonheur. A la fin du film, Zim fréquentera une école de perfectionnement et Jean-Pierre sera emmené en prison ou en maison de correction. Et pourtant, cette fin n'est pas la juste récompense de chacun. Luntz ne se prononce pas. Il constate: pour ne pas être victime de « l'ordre », mieux vaut avoir une profession et être aussi bien placé, aussi instruit que possible. Mais ce n'est pas là une porte sur le bonheur librement choisie. Zim est acculé à être raisonnable.

Le manque de place m'empêche d'analyser ce film plus à fond. Il faudrait notamment parler des rapports entre garçons et filles, brossés ici avec beaucoup de tendresse pour ces cœurs, encore si verts, si vulnérables, qu'ils essaient à tout prix de s'entourer d'une cuirasse.

## LES CŒURS VERTS

Scénario, adaptation, dialogue :  
Edouard Luntz

Images : Jean Badal

Interprètes :

Jean-Pierre : Erick Penet

Zim : Gérard Zimmermann

Maryse : Maryse Maire

Patricia : Françoise Bonneau  
et « La bande ».

la vie au jour le jour, à coup de combines, de petits larcins.

Lelouch, dans *Une fille et des fusils*, avait déjà esquissé un tableau d'une telle jeunesse. Mais son groupe se rangeait nettement dans les « combinards ». La vadrouille était acceptée sans problèmes, on s'entraînait à devenir de bons voleurs et lorsque venait le heurt avec la société, c'était par le jeu d'une espèce de fatalité presque aveugle.

Luntz touche de beaucoup plus près au véritable problème, car il montre l'alternative devant laquelle le jeune homme se trouve placé. Aller travailler, c'est accepter le monde des adultes, c'est s'intégrer dans une société qui pourtant, on le sent chaque jour, vous refuse, vous rejette. Traîner en bande, c'est protester contre cette société, c'est une manière anarchique et apparemment illusoire de la renier.

## Zim et Jean-Pierre

Luntz centre l'histoire sur deux personnages, qui partis d'une base commune s'engagent dans des chemins différents. Zim et Jean-Pierre habitent le même bloc locatif mais ne font vraiment connaissance que parce qu'ils se retrouvent un



**RÉALISME - à l'échelle!!**  
**DÉTENTE AGRÉABLE - CONSTRUCTION**  
**DES AVIONS - BATEAUX - AUTOS - TRAINS**  
**SLOT RACING - RADIOCOMMANDE - BOIS Balsa**  
**JOUETS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**

chez votre spécialiste

**JETT** jouets et technique

Rue de l'Université -  
Riponne  
(Nouveau bâtiment)  
LAUSANNE  
Tél. (021) 22 62 02

# UNION DES ÉTUDIANT JUIFS DE SUISSE

## SECTION DE LAUSANNE

Plus qu'une simple association religieuse, l'Union mondiale des étudiants juifs (World Union of Jewish Students — WUJS) est une organisation internationale dont le but est de considérer les problèmes mondiaux sous un angle spécifiquement juif. Elle tend à consolider les liens entre les étudiants juifs de tous les pays et à axer leur vue sur les questions particulières qui se posent au judaïsme contemporain, d'un point de vue religieux, culturel, social et national. Son siège central est à Paris, d'où elle maintient des contacts incessants avec les comités exécutifs des différentes unions nationales, ainsi qu'avec les grandes organisations estudiantines non juives.

L'Union des étudiants juifs de Suisse groupe quelque six cents membres répartis dans quatre villes (par ordre d'importance): Genève, Zurich, Bâle et Lausanne. Si chacune de ces sections locales est étroitement liée aux autres, elle n'en demeure pas moins une cellule indépendante, totalement libre de ses actions. Son travail, en peu de mots, consiste à réunir les étudiants juifs afin qu'ils prennent conscience de leur responsabilité d'homme et d'Israélite. Périodiquement, des rencontres, des week-ends permettent aux étudiants suisses de se retrouver dans l'une des villes sus-mentionnées. Ces réunions ont toujours un grand succès comme en témoigne le dernier week-end à Lausanne auquel participaient plus de 120 membres. Ces rencontres sont partagées entre l'étude de sujets juifs, de problèmes actuels et les divertissements propres à toutes les réunions d'étudiants!

Sur le plan international, des séminaires sont organisés au minimum trois fois par année. Chaque hiver, un séminaire réunit les étudiants qui cherchent à se pencher plus profondément sur la pensée juive; cette année, il s'est tenu à Humlebaek, à 30 kilomètres de Copenhague, avec comme thème central « Les tendances majeures du judaïsme contemporain ». Au printemps, c'est en général un séminaire didactique; il se tiendra à Pâques en Angleterre et traitera du « judaïsme oriental » d'une part et de « l'éducation juive » d'autre part. Enfin, le troisième, en automne, est un sémi-

naire politique. A toutes ces réunions internationales, des professeurs juifs de grand renom viennent d'Europe, des USA ou d'Israël.

Régulièrement aussi, des rencontres ont lieu au niveau des exécutifs nationaux dans le but de prendre des décisions relatives à des questions internationales, d'agir dans une direction commune. Ce fut le cas jusqu'à présent en ce qui concerne les néo-nazis en Allemagne ou l'étouffement spirituel des Juifs en Russie.

Des publications nombreuses tiennent les étudiants au courant de l'actualité estudiantine et des dossiers traitant de problèmes particuliers sont publiés quand il le faut.

Qu'en est-il maintenant de la section lausannoise? Forte de quelque 60 membres, l'Union des étudiants juifs de Lausanne (UEJL) est active depuis quatre ans. La difficulté majeure se trouve dans le fait qu'il y a relativement peu d'étudiants juifs lausannois, et que la plupart des membres de l'UEJL sont des étrangers qui souvent ne restent que pour deux semestres. Ainsi, chaque année, c'est un nouveau travail de prospection que nous devons entreprendre car ces camarades « de passage » ne connaissent pas l'existence de notre association.

Pourtant, des affiches sont mensuellement apposées sur les tableaux réservés à cet effet dans les couloirs des facultés. Elles annoncent le programme, ainsi que les différentes manifestations nationales ou internationales.

Les activités de l'UEJL sont divisées en trois genres: conférences et débats sur des sujets juifs et non juifs; soirées de divertissements culturels (films classiques, conférences géographiques assorties de diapositives ou de courts métrages, etc.), soirées récréatives ou religieuses à l'occasion des grandes fêtes israélites.

Voici un aperçu de notre programme: en décembre, M. le professeur J. Halpérin a donné une conférence sur les Prix Nobel de littérature N. Sachs et J. Agnon; un débat avec la participation de MM. les rabbins G. Vadnai et M. Botchko sur les « mariages mixtes »;

projection d'un film de Clouzot: « Miquette et sa mère », avec Bourvil, Jovet et Danielle Delorme, etc.; en janvier, le 17: exposé sur la Bulgarie et la Yougoslavie (projections); le 24: conférence sur l'économie israélienne; le 31: projection d'un film sur Marc Chagall, introduit par M. le professeur R. Berger, directeur-conservateur du Musée cantonal des Beaux-Arts.

Mais l'aspect culturel n'est pas tout et nous nous préoccupons aussi d'accomplir un travail social important. Nous disposons de fonds pour l'entraide. De plus, il existe à Zurich une caisse centrale de laquelle nous pouvons recevoir des bourses. Nous sommes donc à même de répondre aux nombreux besoins, moraux et matériels, des étudiants.

Nos réunions ont lieu tous les mardis au Centre communautaire israélite, chemin de Mornex 34 (Parking de Montbenon), à 20 h. 30. Certes, il ne nous a pas été possible, dans un tel article, de faire le tour de tout ce qui concerne l'UEJL et les étudiants juifs. Mais nous espérons qu'à la suite de ces indications, les étudiants israélites que nos appels n'ont pas encore touchés viendront grossir nos rangs et se faire connaître à nous.

Gabriel VADNAI, président.

central  
self  
service

(Fermé le dimanche)

Assiettes chaudes dès Fr. 2.80

200 places assises

Ambiance agréable

11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Pas de supplément pour le service

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

TABLES ET  
MACHINES A  
DESSINER  
KUHLMANN

MEUBLES  
DE BUREAU  
EN ACIER  
SEFAMO

**A. KRIEG + CIE**

papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

RAPIDOGRAPH

COMPAS KERN  
ET WILD

RÈGLES  
A CALCULS  
ARISTO

# ACE

L'ACE (Association chrétienne des étudiants) vient de recevoir du rédacteur des VU une circulaire adressée à toutes les sociétés d'étudiants de Lausanne, lui demandant de définir son but et d'indiquer ses activités. Or, on ne peut ranger l'ACE sous la rubrique de société proprement dite. En effet, elle est composée d'un groupe très ouvert; la participation de nouveaux étudiants est sans condition ou examen préalable. On ne la marque pas d'une cérémonie comme c'est le cas dans les sociétés portant couleurs. D'autre part, ses membres ne sont pas inscrits officiellement, ils ne paient pas de cotisation. Il résulte de cette large ouverture une extrême mobilité du groupe. Pour permettre une certaine stabilité, l'ACE dispose d'un comité composé d'un archimandrite (président général), de trois mandrites qui dirigent chacun un centre d'activité, d'une caissière, d'un ministre des cultes et d'un préfet des mœurs (PDM). Les activités se répartissent en trois centres: chaque lundi, après un moment de recueillement à 12 h. 15 à la cathédrale, puis un pique-nique à l'auditoire 7 de l'Ancienne Académie, un conférencier vient nous présenter un exposé, suivi d'une discussion. Ce semestre, les exposés sont centrés autour du thème **Mythe et Symbole**. Après le problème de la réalité des mythes et symboles étudiés sur un plan théorique pendant la première partie du semestre par un historien des religions, un philosophe, un exégète, un sociologue, nous étudions quelques symboles particuliers: le 23 janvier: **Le symbole de l'aigle à deux têtes**; le 30 janvier: **Le visqueux chez Sartre**; le 6 février: **Quelques symboles chez Spittler**; le 13 février: **Le mythe de la claustration chez Carné et chez Bresson**; le 20 février: **Un symbole chez un peintre** encore à déterminer, et le 27 un exposé de synthèse. Ce groupe vise donc à un but théorique de formation intellectuelle.

Chaque mercredi à 20 h. 15, à l'auditoire 7, l'ACE se rassemble pour exercer ses qualités vocales dans le chant sacré, et quelquefois profane. Au cours des mois de janvier et février, elle organise, en collaboration avec l'aumônerie protestante, une série de quatre analyses de textes bibliques (par quatre professeurs de la Faculté de théologie) sur le thème: **Comment connaître Dieu?** Ces analyses auront lieu à l'auditoire 2 de l'Ancienne Académie. Le mercredi 18 janvier, à 20 h. 30, M. le professeur Carl Keller traite « La connaissance dans l'impasse », d'après Jér. 15: 15-21; le 1<sup>er</sup> février, M. le professeur Samuel Amsler: « Connaître, être connu », d'après Ex. 3: 1-14; le 15 février, M. le professeur Christophe Senft: « Connaissance et folie », d'après I Cor. 1: 17-25 et le 1<sup>er</sup> mars M. le professeur Pierre Bonnard: « Vraie et fausse connaissance », d'après I Jean 2: 3-11. Ces quatre analyses donnent aux étudiants l'occasion de faire un peu de théologie et de prendre contact avec les professeurs de théologie.

Le troisième centre d'activité consiste dans l'étude d'un ouvrage ou d'un pro-

blème particulier. Le semestre dernier, nous avons étudié le sujet de la publicité en vue d'un article qui paraîtra en février dans « Les cahiers protestants ». Ce semestre, nous étudions **La nouvelle réforme**, de Robinson. Chaque jeudi, après un pique-nique à midi à l'auditoire 7, l'un de nous présente un chapitre que les autres ont lu et qu'ils critiquent. C'est le groupe de travail.

# CUC

Le CUC ou Centre universitaire catholique est un regroupement paroissial, au sens large, des étudiants catholiques de Lausanne. Ainsi que l'AGE, c'est un groupement très ouvert, très mobile, avec un comité organisateur. Mais il faut noter une différence importante: le CUC dispose de chambres bon marché, d'un restaurant, d'une bibliothèque, d'une salle de TV, ce qui facilite les contacts et les groupements d'étudiants. Ces moyens permettent d'atteindre des étudiants non engagés ou de confessions différentes, présences vivement appréciées comme un ferment et un élément enrichissant dans les discussions. Les activités du CUC sont religieuses d'une part; d'autre part, elles ont un but de culture et d'information, de formation des étudiants à leur tâche humaine. Mais il est aussi un centre de groupement et d'amitié. Il dispose également d'un local à la rue de la Barre, ouvert chaque jour de 12 heures à 14 heures pour des rencontres.

Il y a de la musique, on peut y travailler, s'y détendre, discuter.

« Les étudiants de Lausanne vivent de manière trop anonyme », remarque le

père Musy « il faut favoriser toutes les occasions de contact entre eux. » D'autre part, de telles rencontres permettent une présence chrétienne à l'Université. Les groupements chrétiens ne doivent pas former une société fermée à part de l'Université, combattant contre d'autres mouvements, mais tendre à satisfaire les besoins spirituels et sociaux des étudiants sans aucun but de prosélytisme ou d'évangélisation. Le programme comporte une messe avec prédication chaque dimanche à 11 heures au Foyer catholique, boulevard de Grancy 31 (ainsi que toutes les manifestations du CUC), une messe également chaque mercredi à 12 h. 35, suivie d'un repas. Dans le cadre des cours, chaque lundi à 20 h. 30, le Père Musy donne un cours sur le thème « Croire en Dieu, est-ce encore possible aujourd'hui? ». Chaque vendredi à 13 heures, un cours d'initiation biblique « Qu'est-ce que la Bible, comment la lire? ». Chaque mardi soir à 20 h. 30, le Père Dumas donne un cours d'esthétique.

Le 26 janvier à 20 h. 30, forum sur les couples étudiants. Le 1<sup>er</sup> février à 20 h. 30, débat sur l'ASU romande avec des délégués de Genève, Neuchâtel et Fribourg. Le 7 février, à l'occasion du Carnaval, bal masqué. Le 8 février (mercredi des Cendres, début du Carême) à 20 heures, messe. Le 15 février, le juge fédéral Kaufmann, ex-recteur de l'Université de Saint-Gall, parlera de « L'étudiant suisse aujourd'hui ». Le 20 février, réunion de fin de semestre avec l'ACE. Le 27 février, assemblée générale du CUC. Les 25, 26 et 27 février, week-end à ski au Grand-Saint-Bernard. Pendant la semaine de Pâques, le CUC sera à Port-de-Bouc, dans les milieux industriels et prolétaires de la banlieue marseillaise, pour s'y rendre compte de la situation, des problèmes et de l'aide possible.

- Pourquoi ne peut-on pas se promener dans la jungle entre 2 heures et 4 heures?
- Parce que les éléphants font du parachutisme.
- Pourquoi les crocodiles sont-ils longs et plats?
- Parce qu'ils se promènent dans la jungle entre 2 heures et 4 heures.



## ECONO CENTER

Lausanne

5, Clos-de-Bulle, Pré-du-Marché - Tél. (021) 23 99 20

### la solution à vos problèmes

**SALON-LAVOIR:**

5 kg. de linge en 48 minutes pour Fr. 3.60  
Séchage: 12 kg. pour Fr. 1.—  
Repassage sur demande

**SERVICE CHEMISES-EXPRESS**

3 chemises pour Fr. 3.60  
1 chemise pour Fr. 1.50  
en 24 heures

**NETTOYAGES À SEC**

5 kg. pour Fr. 10.—, en 30 minutes  
ou à la pièce avec repassage

**Demandez notre prospectus avec bons**

# Strasbourg

**Rendre la honte plus honteuse encore en la livrant à la publicité  
Créer la situation qui rende impossible tout retour en arrière**

## Un syndicat

L'Université de Strasbourg a été secouée ces derniers mois par des événements qui feront date dans l'histoire du syndicalisme universitaire. L'Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg est une section de l'UNEF : c'est donc un syndicat dont font partie environ 400 étudiants sur les 16 000 que compte l'Université alsacienne. C'est dire le peu d'intérêt que les étudiants strasbourgeois manifestent pour leurs propres problèmes. Il ne faut surtout pas s'imaginer que les 400 syndiqués sont des gens très actifs : ils ont démontré le contraire en élisant un bureau « situationniste ».

## Liste unique

Cette élection s'est déroulée le plus régulièrement du monde et dans la bonne tradition, chère au cœur des Lausannois, de la candidature unique. « Le dernier carré de professionnels qui élut nos héros n'avait même pas l'excuse d'une mystification. Ils placèrent leur espoir de renouveau dans un groupe qui ne cachait pas ses intentions de saborder au plus vite et pour le mieux tout ce militantisme archaïque (1). »

## Dépérissement

Pour se faire élire, il leur fallait des cartes UNEF : « Et si on les volait ces cartes (1) » Le but du nouveau bureau était de démontrer l'impuissance du syndicalisme universitaire. Le bureau, après avoir créé sa « situation » par voie de tracts, décida de supprimer l'AFGES, première phase vers le dépérissement de l'Etat. « La vie rejoint le jeu, le jeu rejoint la vie, il fallait de toutes manières étendre leur terrain d'expérimentation, s'emparer de nouveaux pouvoirs pour lutter contre cette société du pouvoir (1). »

## Marx

Les situationnistes prétendent être les seuls véritables marxistes de l'époque actuelle. Ils s'en prennent violemment à toutes les formes du capitalisme. Le monde actuel est régi par le système marchand, par la société du « spectacle », par les bourgeois occidentaux et la « new class » bureaucratique à l'Est. Les situationnistes ne sont ni des provos, ni des beatniks, ni des fumistes. Leur théorie, loin d'être un canular, prétend rendre compte de tout.

## Le premier adjoint au maire

A la suite de la décision du bureau de supprimer l'AFGES, les associations de facultés, les anciens de l'AFGES conduits par le premier adjoint au maire de Strasbourg et sénateur du Bas-Rhin et les groupements divers qui militaient à l'AFGES, bref tous ceux qui avaient fait le lit des situationnistes, saisirent la justice qui nomma un administrateur pour gérer les biens de l'AFGES et empêcher la dissolution de celle-ci. Les communistes éclamèrent la dépolitisation de l'AFGES et la droite se mit à vendre des cartes UNEF... « Les « autorités » universitaires en s'évitant le ridicule de prendre ouvertement des sanctions, nous ont livrés à la répression policière et parapolicrière. Elles ont confirmé par là l'inféodation de l'Université : face à des

étudiants qu'elle n'a pas su dresser, mais qui se sont dressés contre elle, elle en appelle à des institutions coercitives qui dévoilent sa vérité par delà ses prétentions à l'autonomie (2). »

## De la misère en milieu étudiant :

### Un coup de revolver

Tel est le titre d'une étude sociologique publiée par le bureau de l'AFGES sur la base des théories situationnistes. « Cette brochure énonce un certain nombre de banalités vécues dont la dénonciation reste pourtant scandaleuse (3). »

Les auteurs de ce véritable manifeste s'en prennent avec véhémence à la société du « spectacle », aux religions, à Mao, à Lénine, au bureaucratisme, aux professeurs et surtout aux étudiants. « Cette affaire est un coup de revolver qui réveille les gens. Elle braque une lumière crue sur la situation politique et intellectuelle de notre Université. C'est un essai de prise de conscience (4). » Telle est la déclaration d'un professeur à Olivier Todd du *Nouvel Observateur*.

## Misère

Dans une « société d'abondance » le statut actuel de l'étudiant est l'extrême pauvreté. Originaires à plus de 80 % de couches dont le revenu est supérieur à celui d'un ouvrier, 90 % d'entre eux disposent d'un revenu inférieur à celui du plus simple salarié. La brochure strasbourgeoise contient de nombreuses autres vérités de ce genre que l'étudiant a par trop tendance à oublier. Si sa crise juvénile tardive l'oppose quelque peu à sa famille, il accepte sans mal d'être traité en enfant dans les diverses institutions qui régissent sa vie quotidienne. Il se prend pour l'être social le plus autonome, alors qu'il relève directement et conjointement des deux systèmes les plus puissants de l'autorité sociale : la famille et l'Etat. La brochure explique que les étudiants sont destinés dans leur majeure partie à devenir de petits cadres (ce qui correspond à la fonction d'ouvrier spécialisé au siècle dernier). Devant le caractère misérable, facile à pressentir, de cet avenir plus ou moins proche qui le « dédommagera » de la honteuse misère du présent, l'étudiant préfère se tourner vers son présent et le décorer de prestiges illusoire.

## Opium

Il érige son misérabilisme en style de vie, ou plutôt de survie, il se croit « bohème » (la bohème pasteurisée d'Aznavour). Son principal opium est la marchandise culturelle à une époque où « l'art est mort » : livres de poche, ciné-clubs, théâtres, consommation ostentatoire, différenciation publicitaire entre produits identiques dans la nullité (Godard et Lelouch). Ses lectures préférées restent la presse spécialisée qui orchestre la consommation délirante des gadgets culturels. L'étudiant accepte docilement ses oukases publicitaires et en fait la référence standard de ses goûts.

## Ménopause

L'étudiant est content d'être « un étudiant », mais l'enseignement qu'il reçoit

est mécanique et spécialisé. Le système économique réclame une fabrication massive d'étudiants incultes et incapables de penser. « Que l'Université soit devenue une organisation — institutionnelle — de l'ignorance, que la « haute culture » elle-même se dissolve au rythme de production en série des professeurs, que tous ces professeurs soient des crétiens, l'étudiant l'ignore et continue d'écouter respectueusement ses maîtres, avec la volonté consciente de perdre tout esprit critique afin de mieux communiquer dans l'illusion mystique d'être devenu un « étudiant », quelqu'un qui s'occupe sérieusement à apprendre un savoir sérieux, dans l'espoir qu'on lui confiera les vérités dernières. C'est une ménopause de l'esprit (5). »

## La crise de l'Université

La crise de l'Université n'est qu'un détail d'une crise plus générale de l'économie moderne. Elle traduit tout simplement les difficultés d'un ajustement tardif de ce secteur spécial de la production à une transformation d'ensemble de l'appareil de production. Les professeurs nostalgiques de l'ancien système opposent leurs archaïsmes à la technocratisation de l'Université, et continuent imperturbablement à débiter les bribes d'une culture dite générale à de futurs spécialistes qui ne sauront qu'en faire.

## Lucidité

Il faut reconnaître au bureau de l'AFGES le mérite d'avoir osé publier une telle étude, et si certaines de ses propositions sont nettement exagérées, la lucidité n'en domine pas moins la première partie de la brochure. On croit retrouver Voltaire en plein siècle conformiste. Mais le bureau de l'AFGES va beaucoup plus loin dans les deux dernières parties de la brochure, il préconise l'anarchie totale, la fête prolétarienne, la révolution, etc.

## Impartialité

Cet article est destiné à présenter la situationnisme et son application au milieu étudiant. Il ne s'agit pas de prendre position pour ou contre le bureau de l'AFGES. La presse française a jugé superficiellement le phénomène en se contentant de coller des étiquettes aux situationnistes. Certains journalistes n'ont sûrement même pas lu les tracts de Strasbourg. Seul le *Nouvel Observateur* a analysé d'une façon complète la brochure de l'AFGES. Etudiants lausannois, c'est à vous de juger : une polémique sur ce sujet et dans ces colonnes serait la preuve que les étudiants n'ont pas encore perdu tout intérêt pour leurs problèmes (6).

Jacques-François BRAND.

(1). Le retour de la colonne Durutti. Tract illustré.

(2) Et ça ne fait que commencer. Dernier tract paru à Strasbourg...

(3) *Nouvelles*, Organe de l'AFGES.

(4) *Le Nouvel Observateur*, N° 110, 21-27 décembre 1966.

(6) L'Action Etudiante de Genève reçoit une vingtaine de lettres par jour.

13  
No 2 fév  
ma 1962

J. a. lausanne dix-septième année

# VOIX universitaires

3139523

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

## L'UNES en question

Du 26 au 28 janvier s'est tenue à La Chaux-de-Fonds la 47<sup>e</sup> assemblée générale de l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES). Toutes les AGE suisses y étaient représentées, de même que de nombreuses unions nationales étrangères.

### SITUATION PASSÉE...

Cet automne, la crise, latente au sein de l'UNES depuis des années, a éclaté au grand jour avec « l'affaire de la Commission itinérante ». Les « Voix Universitaires » ont suffisamment parlé de cette « farce itinérante » pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir longuement. Soulignons seulement que l'enjeu du différend entre adversaires et partisans de la Commission itinérante était en fait de savoir si l'UNES devait s'occuper de définir les options fondamentales d'une politique universitaire au niveau national et à long terme ou si elle ne devait prendre en considération que des questions pratiques et particulières, sans référence à une conception d'ensemble des problèmes universitaires. Il faut d'ailleurs être conscient que ce sujet n'était que l'un des thèmes susceptibles d'entraîner une grave crise de l'UNES.

### ... PRÉSENTE...

C'est pourquoi les AGE de Bâle, Genève, Poly, AGEPUL et AGECITE présentèrent lors de la première séance plénière de la 47<sup>e</sup> assemblée générale une motion demandant qu'aucune décision portant sur des problèmes fondamentaux ne soit prise à La Chaux-de-Fonds et qu'une as-

semblée générale extraordinaire soit réunie en mai pour traiter ces problèmes. Cette motion fut acceptée à l'unanimité (avec une abstention), les sections se rendant compte qu'elles n'étaient nullement préparées à affronter maintenant ces problèmes.

Les travaux de la 47<sup>e</sup> assemblée générale se sont ainsi déroulés dans un climat inhabituel à l'UNES. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'il fut toujours facile de parvenir à un accord : ainsi le vendredi, certaines commissions se sont terminées à... trois heures du matin.

Toutes les délibérations ne furent heureusement pas aussi longues, certains projets étant même approuvés par acclamations, tel celui prévoyant d'organiser un colloque national sur l'enseignement et dont le but doit être de définir une politique nationale de l'enseignement.

Le malaise latent devait cependant apparaître au grand jour lorsqu'il fallut élire un bureau provisoire pour trois mois (jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire). Il fut en effet impossible de trouver des candidats acceptant de travailler dans les conditions présentes ; une nouvelle réunion à Berne ne permit pas davantage de procéder à des élections. Une consultation par correspondance de toutes les AGE fut alors décidée.

(Suite en page 2.)

## ÉDITORIAL

L'AGECITE et l'AGEPUL sont deux associations apolitiques et aconfessionnelles groupant à elles deux l'ensemble des étudiants de l'Université de Lausanne. Certains prétendent que, du fait de cet apolitisme, il est impossible à leurs membres de s'engager véritablement et qu'elles sont ainsi condamnées à une action vaine et inefficace.

Quant à nous, nous sommes persuadé qu'il leur est parfaitement possible de « développer la vie estudiantine, défendre les intérêts de leurs membres et représenter l'ensemble des étudiants auprès des autorités, des autres organisations d'étudiants et du public en général » (art. 3 des statuts) sans référence à une idéologie donnée ; nous sommes même convaincus que seul le statut actuel permet de remplir réellement ces buts. Il est en effet illusoire de croire qu'une association politique, ne groupant par là-même qu'une fraction des étudiants lausannois, pourrait prétendre parler au nom de l'ensemble des étudiants. Ce qui ne veut d'ailleurs pas dire que des étudiants inscrits dans des partis politiques ne puissent pas eux aussi s'engager au sein de l'AGECITE ou de l'AGEPUL ; ils doivent simplement se souvenir qu'ils sont là pour représenter les étudiants et qu'ils ne doivent donc prendre que des positions rencontrant l'approbation de la majorité des étudiants. Ce principe, même s'il doit parfois en ralentir l'action, est cependant la condition d'une véritable représentativité. JJS.

**Ne vous laissez pas dorer la pilule. Lisez plutôt :**



Fr. 6.-

ÉDITIONS PAYOT PARIS-LAUSANNE

## SOMMAIRE :

	Pages	Pages	
● Editorial . . . . .	1	● Tribune libre . . . . .	8-9
● AGE . . . . .	3-5	● Coup d'œil sur... . . . .	10-13
Agérix dans la jungle politique.		le syndicalisme universitaire.	
Agérix à la foire.		● UNES . . . . .	1-14-15
Le Bal à Bertrand.		Testament de Th. Buss.	
Bourses.		L'UNES en question.	
Initiative logement.		Vers une politique internationale cohérente ?	
● Enquête . . . . .	6	● Religion . . . . .	16
Le service social de l'Université.		A quoi servent les aumôniers.	
● Faculté . . . . .	7	● Culture . . . . .	17-20
Médecine		Théâtre.	
		Cinéma.	
		Exposition.	



**UNION DE BANQUES SUISSES**  
 SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
 UNIONE DI BANCHE SVIZZERE  
 UNION BANK OF SWITZERLAND

*Sur une banquise au Pôle Nord, il y avait  
 Deux morses rugissants qui s'entre-déchiraient,  
 Une moujik passant les rendit moins féroces.  
 Moralité : La moujik adoucit les morses.*

Voulez-vous être tenu au courant des ouvrages qui paraissent dans votre branche? **Adressez-vous à**

Avez-vous besoin de livres scientifiques, techniques et professionnels? **Adressez-vous à**

Voulez-vous recevoir régulièrement une documentation bibliographique? **Adressez-vous à**




1, rue de la Paix  
 (angle rue St-Pierre,  
 en haut de la  
 rue de Bourg)

**1000 Lausanne**  
 (021) 22 83 93

**BON** à envoyer à 

librairie de l'enseignement, 1, rue de la Paix, 1000 Lausanne, ☎ (021) 22 83 93

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Numéro postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

**Je désire recevoir votre documentation sur les matières suivantes :**

<input type="checkbox"/> Mathématiques	<input type="checkbox"/> Electricité, Electrotechnique	<input type="checkbox"/> Mines, pétrole et gaz naturel
<input type="checkbox"/> Astronomie et astrophysique	<input type="checkbox"/> Techniques mécaniques et thermodynamiques	<input type="checkbox"/> Sciences et techniques agricoles
<input type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Matériels et moyens de transport Travaux publics	<input type="checkbox"/> Organisation, Gestion et économie
<input type="checkbox"/> Sciences et techniques nucléaires	<input type="checkbox"/> Architecture Bâtiment	<input type="checkbox"/> Divers (Métiers, ouvrages à l'usage des artisans et des particuliers)
<input type="checkbox"/> Sciences naturelles		
<input type="checkbox"/> Chimie générale et industrielle		
<input type="checkbox"/> Métallurgie		

## L'UNES en question

(Suite de la première page)

Eugen Haag a été élu président de l'UNES. Le nouveau bureau est composé de quatre Suisses allemands et d'un Romand, Bernard Kundig, vice-président intérieur. Pour la première fois dans l'histoire de l'UNES, une femme est élue à l'un des postes importants du bureau : Bettina Plattner est en effet la nouvelle vice-présidente universitaire.

### ... ET FUTURE

L'UNES sera-t-elle capable de prendre le virage? Saura-t-elle adapter ses structures? Pourra-t-elle devenir l'organe central efficace groupant tous les étudiants de Suisse? Il est clair que cette transformation dépendra avant tout de l'attitude des sections, et surtout de leur travail. Il est parfaitement vain de croire qu'un bureau de l'UNES, même s'il est formé de cinq personnes travaillant à plein temps, pourra se passer du travail des sections. Au contraire, plus que jamais, celui-ci sera nécessaire et indispensable.

Nous espérons que c'est en ayant bien présent à l'esprit cette idée que les délégués des AGE suisses se rendront à l'assemblée générale extraordinaire de mai et qu'ils se rendront compte que, par les options qu'ils y prendront, ils s'engageront à fournir au bureau de l'UNES les moyens de faire un travail valable.

Nous souhaitons aussi que certaines sections traditionnellement antagonistes sauront faire taire leur vieille rancune pour ne plus se préoccuper que du bien de l'UNES et partant de celui de tous les étudiants de Suisse. Cet esprit de compréhension et de collaboration sans lequel l'UNES ne saurait exister, les AGE lausannoises feront tout pour qu'il règne à Fribourg au début du mois de mai.

J.-J. SCHILT,  
 président de l'UEL.

## Voix Universitaires

Rédaction et administration :

Place de la Barre 1

Francis Luisier, rédacteur  
 Yves Burnand, assesseur  
 Mari-Carmen Lanz  
 Valérie Noir

Publicité :

M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions UEL, AGE CITE, AGE PUL expriment la position officielle des organismes qu'elles représentent.

Sauf indication spéciale, la reproduction de tous les articles est autorisée, à condition que la source soit mentionnée

**LA MODE  
 EN CUIR**

Place Grand-St-Jean 2  
 Lausanne

Dans  
 deux m  
 s'étaie  
 vieren  
 rieur,  
 politici  
 Tschuc  
 donner  
 ce thè  
 nisée  
 cette  
 l'Unio  
 bien o  
 siasme  
 arrêté  
 prévu.  
 sanne  
 des re  
 Suisse  
 diants  
 person  
 A 20 h  
 qui de  
 tion.  
 dans l  
 Les in  
 le dir  
 ponce  
 que je  
 Qua  
 vand.  
 tion p  
 présid  
 vue,  
 Tschu  
 organ  
 rence  
 étudia  
 positi  
 ayant  
 que c  
 IL EU  
 Si  
 à ce  
 utilité  
 avec  
 ment  
 le go  
 tique  
 sible  
 casio

# AGERIX

## dans la jungle politique

moins cavalière du Conseil d'Etat. Il eût semblé normal que le Conseil d'Etat, avant d'inviter officiellement M. Tschudi — que la *Gazette littéraire* avait omis d'avertir expressément, s'étant borné à lui indiquer que l'UEL l'attendrait dès 18 heures — prenne contact avec le président de l'UEL pour lui demander s'il avait déjà prévu un souper avec M. Tschudi.

Il eût semblé normal que le Conseil d'Etat, s'il désirait rencontrer en privé M. Tschudi, l'invitât spécialement, mais ne l'enlevât pas aux étudiants lausannois. Il eût semblé normal que le Conseil d'Etat, si ce dîner était très important pour lui, le fit savoir aux représentants étudiants et les avertit assez tôt afin d'éviter une situation ridicule : à la Pomme de Pin, M. Tschudi dînant avec le Conseil d'Etat ; au Lapin Vert (10 mètres plus loin), les personnes invitées à dîner avec M. Tschudi prenant ce repas

sans M. Tschudi, mais avec M<sup>me</sup> Tschudi qui, elle, n'était pas invitée par le Conseil d'Etat.

En bon étudiant de base, je ne puis que regretter l'attitude du Conseil d'Etat qui montre ainsi quelle importance il accorde à une association groupant cependant les 3800 étudiants de notre Université.

Dans sa dernière séance, l'assemblée des délégués de l'AGECITE a mandaté le bureau de protester officiellement contre cette attitude étonnante. Dans le prochain numéro des *Voix Universitaires*, le président de l'UEL reviendra sur ce côté, qui n'est heureusement qu'un à-côté, de la conférence de M. Tschudi. Il vous informera alors de ce que le chef du Département de l'intérieur lui aura déclaré avant la conférence ; vous y trouverez également un compte rendu de cette conférence ainsi que des commentaires.

AGERIX.

Dans le courant du mois de décembre, deux rédacteurs de la *Gazette littéraire* s'étaient rendus à Berne afin d'y interviewer le chef du Département de l'intérieur, M. Hans-Peter Tschudi, sur « la politique culturelle de la Suisse ». M. Tschudi avait alors accepté de venir donner à Lausanne une conférence sur ce thème, à condition qu'elle soit organisée par les étudiants. Fort honorée de cette attitude inconnue dans le canton, l'Union des étudiants lausannois, comme bien on le pense, approuva avec enthousiasme cette proposition. Une date fut arrêtée (le 17 février), un programme prévu. M. Tschudi devait arriver à Lausanne vers 18 heures afin de rencontrer des responsables de la vie culturelle de Suisse romande et des représentants étudiants ; il devait ensuite dîner avec ces personnes et quelques invités de l'UEL. A 20 h. 30 devait avoir lieu la conférence, qui devait être suivie d'une brève réception. Tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes estudiantins. Les invitations pour la conférence et pour le dîner avaient été envoyées : les réponses, toutes positives, arrivaient chaque jour plus nombreuses.

Quand, le lundi 6 février, M. Prader-vand, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, annonça au président de l'UEL, lors d'une brève entrevue, que le Conseil d'Etat invitait M. Tschudi à dîner et que la municipalité organisait la réception suivant la conférence. Comme le président de l'Union des étudiants lausannois faisait ressortir sa position délicate, les invitations à dîner ayant déjà été envoyées, il lui fut répondu que cela n'avait guère d'importance (sic).

### IL EUT SEMBLÉ NORMAL...

Si je me réjouis de voir l'UEL donner à certain conseiller d'Etat, niant toute utilité d'une collaboration quelconque avec les représentants étudiants, un démenti flagrant en organisant ainsi pour le gouvernement vaudois un dîner politique (qu'il lui eût été parfaitement possible de mettre sur pied à une autre occasion), je m'étonne de l'attitude pour le

## à la foire

En bon étudiant de base responsable, Agérix se fait un devoir d'assister à toutes les manifestations touchant de près ou de loin la vie universitaire. Ce principe, s'il lui permet d'apprécier les à-côtés d'une vie estudiantine par ailleurs fort studieuse, ne va pas parfois sans lui poser de sérieux et délicats problèmes de conscience... et de résistance.

Ainsi vendredi 10 février figurait à l'ordre du jour, ou plutôt du soir, le Ciné-Club universitaire, la théâtrale de Stella, le bal des HEC et la fondue du Droit. Quand vous saurez que toutes ces manifestations commençaient autour de vingt heures et qu'elles étaient agréablement dispersées aux quatre coins de la ville et même du canton — Aula de Béhusy, Palais de Beaulieu, Signal de Sauvabelin et Château d'Oron — vous comprendrez que même en disposant d'une voiture de sport (comme en ont tous les étudiants, il suffit de se rendre à midi au FRU pour le constater !) et même en bénéficiant d'un don d'ubiquité, un choix était inévitable. Après mûre réflexion, je décidai que Gérard Philippe ferait en rouge et noir les frais de l'opération.

Cette option fondamentale prise, option dont, j'espère, le dévoué et actif président du Ciné-club universitaire comprendra les motifs profonds, le marathon pouvait commencer. Après avoir hâtivement trempé quelques croûtons de pain dans la fondue organisée par le dynamique comité de la Faculté de droit et m'être ébaubi une fois de plus devant les nombreuses variantes de cette spécialité bien de chez nous, je n'eus que le temps de sauter sur mon vélo, de sport bien sûr, pour parvenir à entendre le troisième des coups annonçant la théâtrale de Stella. C'est dire si j'étais en retard ! Sans avoir le courage d'attendre que tombe le rideau, j'allai, volai et me vengeai au Château d'Oron où rugissaient des

Debs plus déchainés que jamais. Après quelques jerks et autres danses populaires et folkloriques, je me retrouvai, la tête bourdonnante, sur la place de la Riponne où m'avait déposé, parmi les premières salades et les œufs du pays, l'un des cars ramenant d'Oron les participants à cette soirée très réussie.

Reprenant peu à peu mes sens, je m'assis sur une ligne blanche, cherchant d'une main un parcomètre accueillant. Et tout à coup, ce fut le choc, l'étincelle, la lumière, que dis-je, l'éclair. Je savais maintenant, j'étais en possession de la certitude que, dans une heure, ce serait mon lit qui m'accueillerait, et ni les participants au week-end à ski organisé par la commission sportive de l'Université, ni les étudiants prenant part à celui mis sur pied par le sympathique comité de la Faculté des sciences.

### SI VOUS NE VOULEZ PAS QU'AGERIX AILLE CHEZ LES BRETONS...

Vous tous qui vous occupez d'organiser de saines distractions pour la jeunesse estudiantine lausannoise (banquets au FRU, bacchanales à la maison des Falaises, assemblées de délégués, picoulets, farandoles, etc.), ayez pitié d'Agérix : évitez de fixer toutes vos joyusetés le même jour. Avertissez l'AGECITE qui prendra note de la date de votre fondue ; et avant d'organiser votre bal, téléphonez au 22 35 40. En évitant ainsi de créer une concurrence entre manifestations estudiantines, vous éviterez au soussigné bien des cas de conscience pénibles... et bien des soucis à votre caissier.

AGERIX.

N. B. — Je remercie tous ceux qui ont pris la peine de m'écrire, en particulier le président du comité de l'Ecole de pharmacie qui m'a fourni d'intéressantes précisions sur son activité. Je me réjouis d'autre part de voir que mon dernier article a suscité un certain nombre de vocations au sein de l'AEMP et qu'un nouveau comité a enfin pu être élu après une vacance qui n'avait que trop duré.

## Le bal à Bertrand

Plus de 70 000 francs de bénéfice dans la caisse du Bal de l'Entraide. Ce chiffre dit à lui seul tout le mérite des organisateurs et de leur président Bertrand Lasserre. Au nom de tous, nous les remercions et les félicitons pour le travail qu'ils ont accompli et le succès obtenu.

Déjà pourtant, ils se cherchent des successeurs : des étudiants désireux

de faire une expérience intéressante et utile.

Que les intéressés s'annoncent au bureau de l'AGE qui transmettra.

Organiser le Bal de l'Entraide n'est pas une petite affaire et il est indispensable que le nouveau comité puisse être mis au courant par l'ancien.

RED.

## ÉCHOS DU BAL DE L'ENTRAIDE

\* Les canapés au Ron-Ron servis au Mini-bal ont eu un succès digne de l'élite qui les consomma.

\* La partie de Bowling a abouti au résultat suivant : 157 quilles relevées à 5 heures.

\* Le nombre décroissant de jeunes filles mineures de 18 ans au Bal montre que l'autorité familiale n'est pas un vain mot.

\* La disparition du Bar à Vodka, conséquence de la Révolution culturelle, a ému tous les milieux favorables à la tolérance politique.

\* L'étudiant genevois qui s'est fait arracher sa chemise par un barman du Turnus est prié de s'adresser à l'UNES.

\* Le chargé de l'Accueil de l'AGECITE qui voulait faire un discours au micro s'est fait saisir les cheveux par un personnage qu'on ne saurait qualifier de gentleman.

\* Les jeunes de Bottollens n'ont malheureusement pas pu organiser le Bar à lait initialement prévu.

\* Son Excellence Jean-Jacques Schilt, président de l'AGECITE, et Madame, ont gagné un magnifique rouleau à pâte à la Tombola.

\* L'envoyé spécial du Courrier de Pompaples a honoré le Bal de sa présence. Les VU n'avaient pas été invitées.

\* L'avis de la secrétaire du Bal : « Je suis lasse ! Herr President. »

\* Les deux individus qui avaient trouvé spirituel de faire éclater un cornet de farine au milieu de l'assistance ont été identifiés.

\* La présence du vicomte de Beaumont a été le sommet olympien de cette manifestation mondaine.

## ON CHERCHE

...l'étudiante qui aurait aperçu M. J.-P. Pradervand, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, au Bal de l'Entraide.

A cette époque encore, les tribunaux siégeaient  
Dehors. Précisément, ce jour-là, on rendait  
La justice au champ. Les avocats plaidaient  
Quand survint l'explosion. De vie plus aucun signe !  
Moralité : Garde-toi tant que tu vivras de juger des gens sur la mine.

## Bourses pour l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche

### 1. Younger Research Workers Scheme :

Les jeunes chercheurs (assistants, privat-docents, chargés de cours) qui désireraient faire un bref séjour dans une ou plusieurs universités britanniques de leur choix, pour se familiariser avec les méthodes de travail et les moyens à disposition dans les laboratoires, bibliothèques et instituts de recherches britanniques, sont priés d'envoyer leur candidature à l'Office central universitaire suisse, Beckenhofstrasse 31, 8006 Zurich, jusqu'à fin mars 1967. Ils joindront une lettre de recommandation du doyen de leur faculté. Précisons qu'il s'agit de séjours de 10 jours au plus. Les participants recevront une indemnité de £ 2.10 (Fr. s. 30.—) par jour, les frais de voyage étant à leur charge.

2. Bourse autrichienne : Dans le cadre des échanges entre l'Université de Lausanne et les universités autrichiennes, une bourse d'un montant mensuel de 2000 shillings (2500 pour post-gradués) est accordée à l'Université de Lausanne par le Ministère de l'instruction publique d'Autriche. Elle concerne la période allant d'octobre 1966 à juin 1967. Les candidats éventuels voudront bien s'adresser au secrétariat général.

3. Nous vous signalons qu'une bourse d'échange permet à un étudiant lausannois, de passer une année à l'Université de Pavie. Les étudiants qui s'intéressent à cette bourse pour l'année académique 1967/1968, sont priés de s'adresser au secrétariat général, de l'Université.

Le président  
E. GIDDEY.  
de la Commission des bourses,





# INITIATIVE LOGEMENT:

Dans le dernier numéro des VU nous vous avons présenté le projet d'initiative fédérale concernant le droit au logement. Nous vous avons laissé entendre qu'il y aurait une suite à cette importante question: la voici.

Pour être conséquente, l'AGE après avoir participé aux travaux préparatoires, se devait d'appuyer l'initiative et de soutenir la récolte des signatures. Le bureau a jugé qu'il était important, avant de poursuivre dans cette voie, de présenter la chose à l'assemblée des délégués. Ce qui fut fait jeudi 9 dernier. Après des débats intéressants et parfois comiques, l'assemblée des délégués a décidé ceci:

**L'AGECITE appuie l'initiative pour le droit au logement.**

## COMMENT APOSER UNE SIGNATURE VALABLE ?

Il faut être citoyen suisse, majeur et de sexe masculin (désolé, mesdemoiselles, c'est une initiative fédérale et les choses étant malheureusement ce

qu'elles sont, vous n'avez pas le droit de signer).

Pour les gens domiciliés à Lausanne, il faut posséder la carte civique brune. Comme légalement les listes doivent être établies par commune, les étudiants non domiciliés à Lausanne doivent signer sur une liste ne comportant que des signataires de leur commune.

## OU ET QUAND SIGNER ?

Le règlement de l'Université interdit toute distribution de tract et toute collecte de signature ou d'argent. Nous ne pouvons donc que vous engager à signer les listes qui sont à votre disposition dans votre commune.

La récolte des signatures sera close en mai, mais nous vous conseillons de vous y prendre assez tôt.

## POURQUOI SIGNER OU NE PAS SIGNER ?

L'importance de l'initiative ne vous aura pas échappé. Elle s'inscrit dans une ligne de progrès indispensable

dans la situation actuelle et future des problèmes de logement. Pour une fois, les étudiants sont directement concernés. Il ne s'agit pas comme certains l'ont cru de soutenir les partis politi-

# Signez !

ques et les organisations qui ont élaboré l'initiative, mais de prendre conscience d'un problème et d'agir en conséquence.

Signez ou ne signez pas, c'est votre droit fondamental, mais prenez connaissance de l'initiative et agissez en conséquence. Contrairement à ce que pensait un délégué jeudi, l'étudiant n'est pas à l'Université uniquement pour étudier, mais aussi pour prendre conscience des problèmes qui sont les siens tant au point de vue social que politique.

J.-M. GUÉRINI (AGECITE).

*Vingt avec la maîtresse, elles étaient parties  
Pique-niquer dans un champ. Qu'arriva-t-il ? Ces lilles  
Ont, sur une fourmilière, leurs derrières assis.  
Moralité : Vae victis !*

## ON CHERCHE

... étudiant pour analyser les rapports existants, ayant existé et devant exister entre l'UEL et le chef du Département de l'Instruction publique.

Offres sous chiffres collaboration P 107.

A louer, chambres indépendantes dans pavillons d'étudiants. 102 francs par mois. AGEcité 22 35 40.

## ON CHERCHE

...un étudiant ou un professeur de l'EPUL qui aurait remarqué la présence de M. J.-P. Pradervand, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes, lors de la cérémonie de remise des diplômes et de trois doctorats honoris causa. Premier propé exigé. Discretion assurée.

Offres sous chiffres collaboration P 105.

Restaurant - snack

**Le City**

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall  
**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions  
**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse  
**SCOTCH**  
«Whisky à gogo»  
LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE

Garantie par l'Etat



AU «SNACK»

**M**étro  
pole

Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.90  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

central



service

(Fermé le dimanche)

Assiettes chaudes dès Fr. 2.80

200 places assises

Ambiance agréable

11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Pas de supplément pour le service

# LE SERVICE SOCIAL DE L'UNIVERSITÉ

Le Service social, patronné par le Comité social<sup>1</sup>, a été créé en 1957, lors de l'arrivée à Lausanne de 24 étudiants hongrois réfugiés. Il déchargeait ainsi les professeurs membres du Comité de patronage de nombreuses tâches d'administration et d'accueil qui seraient devenues pour eux une trop grande charge. Nous sommes allés interroger M. Cortolezzis, chef du Service social, sur le but et le fonctionnement de ce service. M. Cortolezzis s'occupe entièrement du Service social, assisté uniquement d'une secrétaire, dans son bureau de la place du Château. Il nous a tout d'abord parlé de ses activités.

## LES BOURSES ET LES SOINS

Parmi ses tâches principales on trouve la gestion des bourses et le maintien de contacts avec les boursiers. Il s'occupe notamment des boursiers fédéraux (l'Université de Lausanne reçoit en effet une soixantaine d'étudiants étrangers, boursiers de la Confédération au titre de l'aide aux pays en voie de développement) : recherche de chambres avant leur arrivée, contacts directs avec les intéressés et mille et une petites choses susceptibles de faciliter leurs démarches auprès des divers services administratifs de la commune et de l'Université. Il organise des rencontres, des excursions et des tours afin de familiariser ces nouveaux venus avec la Suisse et rendre les premiers contacts plus sympathiques.

Sur la demande d'autres fonds, en particulier le Fonds cantonal des bourses, M. Cortolezzis se charge d'enquêtes, d'études de cas difficiles, d'entretiens avec les étudiants. Cette collaboration est précieuse, car elle complète les renseignements fournis par la Commission cantonale d'impôts qui ne reflètent pas toujours la situation réelle de l'étudiant. De même les demandes de dépannage ou de dispense de finances de cours sont l'objet de nombreuses démarches et enquêtes, dont les résultats sont transmis, avec préavis, à des institutions spécialisées telles que la Commission paritaire d'entraide.

M. Cortolezzis est en outre chargé de la gestion de la Caisse des assurances universitaires : préparation des dossiers, leur présentation au médecin-conseil ou aux sociétés d'assurances, acheminement des recours à la Commission de la caisse. Actuellement, les cas d'assurance sont présentés au médecin-conseil une fois par semaine, ce qui permet à l'étudiant de recevoir le remboursement de ses frais rapidement, d'habitude la même semaine.

## MIEUX CONNAITRE LES PROBLÈMES DES ÉTUDIANTS

« Je cherche à multiplier mes entretiens avec les étudiants. Seuls de nombreux contacts avec eux me permettent de mieux connaître leurs difficultés. Ainsi, afin d'intensifier le dépistage des cas sociaux, j'ai obtenu de tous les hôpitaux

<sup>1</sup> Chargé de veiller au bon fonctionnement du service, et composé de quatre professeurs et de cinq étudiants.

lausannois de pouvoir visiter les étudiants malades en dehors des heures prévues à cet effet. Les étudiants hospitalisés me seront signalés par les services hospitaliers.

» Le Service social a été créé pour apporter une aide pratique aux étudiants. Souvent nous nous contentons de les aider à trouver une solution à leurs problèmes, qu'ils soient financiers ou autres. Il est important par exemple de pouvoir aiguiller l'étudiant vers la personne ou le service pouvant le mieux répondre aux questions qui le préoccupent. »

## AVEC LES AGE : LE TRAVAIL, LES CHAMBRES...

Le Service social collabore étroitement avec les AGE. Ainsi le service a pris en main la recherche d'emplois à plein temps pendant les vacances. Des circulaires ont été envoyées à de nombreuses entreprises en vue d'établir la liste des possibilités offertes aux étudiants dans ce domaine. Les offres d'emploi obtenues sont ensuite affichées par l'AGE. Le Service social garde les contacts avec les patrons des étudiants et s'occupe de régler avec eux les questions litigieuses qui pourraient se présenter. De même, en collaboration avec l'AGEPUL, M. Cortolezzis cherche à régler la question des stages pratiques et assure les contacts avec l'Association des entrepreneurs.

D'autre part, le Service social est chargé de répondre aux demandes de logements qui sont faites de l'étranger, l'AGE effectuant les recherches pour les demandes faites directement à Lausanne.

## ... LES LOISIRS

Le Service social et les AGE joignent leurs efforts pour faire participer davan-

tage les étudiants étrangers à la vie de Lausanne. Nous avons ainsi déjà eu les journées de ski du 17 décembre et du 4 février, et l'action de Noël en vue de faire inviter des étudiants étrangers dans des familles suisses. M. Cortolezzis est assez satisfait de cette première expérience de Noël et compte bien la renouveler. « Il suffisait de donner le mouvement. Les prochaines fois les étudiants se présenteront en plus grand nombre et les invitations seront plus nombreuses. Les familles et les étrangers qui se sont ainsi rencontrés à Noël étaient enchantés et ont décidé de se revoir souvent par la suite. »

Un rapprochement avec les diverses organisations d'étudiants suisses ou étrangers a été opéré afin d'établir un programme d'activités de loisirs. « Nous voudrions que les étudiants de chaque nationalité présentent leur pays aux autres par des conférences, des expositions, des danses folkloriques, etc. »

Parallèlement à ce programme, M. Cortolezzis prévoit l'organisation régulière de réunions de cinq à dix étudiants, permettant des échanges d'idées et des discussions.

## LE SERVICE SOCIAL AU FRU ?

Les AGE et le Service social sont de plus en plus appelés à travailler ensemble. D'autre part, M. Cortolezzis désire intensifier les contacts directs avec les étudiants. Pour ces raisons, il désirerait avoir un bureau contigu avec celui de l'AGE. Il envisage de s'installer dans le bâtiment du FRU du moins pour le semestre d'été, pour la distribution des emplois de vacances.

M.-C. LANZ.

Tous les étudiants qui s'intéressent à la démocratisation des études sont d'ores et déjà conviés au

## Séminaire social de l'UEL les 29 et 30 avril

Les prochaines VU donneront tous les renseignements.

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**  
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO • PROJECTION • CINE

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE sports

## FONDEMENTS

- Les fondements de l'ASU reposent sur l'unité d'action, pour un objectif précis, d'un certain nombre de personnes de tendances diverses. Ils ne reposent pas sur une disparition des différences, mais sur une même perception des problèmes et une réponse élaborée en commun.
- Cette unité d'action est fondée d'abord sur une certaine vision de l'Université et des transformations à y apporter : statut de l'étudiant, enseignement, lien entre l'Université et la société...
- Cette unité d'action vise aussi un objectif plus général : conception commune de la société, société dans laquelle tous les individus participent à la détermination des conditions de leur existence, comme les étudiants participent à la résolution des problèmes de l'Université.

## OBJECTIFS

- Le premier objectif de l'ASU est donc la participation, participation à l'organisation de l'Université, participation à la détermination de l'enseignement, participation aux activités répondant aux besoins de la vie quotidienne (logement, ...). Autrement dit, l'ASU demande la cogestion à tous les niveaux.
- Cette cogestion doit s'inscrire dans une vision de l'Université liée à l'ensemble de la société. L'étudiant n'est pas un être à part, l'Université n'est pas isolée de la société. La volonté de toujours replacer les problèmes dans leur contexte général est un objectif fondamental du syndicalisme étudiant. Cette volonté l'incite à rechercher des contacts avec d'autres organisations.

## MÉTHODES

- L'ASU travaille dans les structures de l'AGE afin d'orienter l'action de celle-ci dans une direction syndicale.
- L'ASU est à la base de l'idée des groupes de travail. Elle participe donc activement au travail de ces groupes qui traitent des problèmes propres à la licence ou à la faculté, en particulier, ceux de la profession future. Le groupe de travail donne la possibilité d'une réflexion et d'une action collective dans le cadre précis d'une licence.
- Les membres de l'ASU travaillent également au sein des comités des associations de facultés, au Conseil, au Bureau de l'AGE et dans ses commissions. Ils tentent de modifier peu à peu les structures corporatistes de l'AGE. L'ASU a créé trois postes au Bureau de l'AGE : réforme de l'enseignement, développement de l'Université, affaires universitaires.
- Chaque année, l'ASU organise un ou deux séminaires pour approfondir un problème et en déduire une ligne d'action. Les sujets des séminaires ont été les suivants : « Démocratisation des études », « Réforme de l'enseignement », « Culture », « Rapports entre l'ASU et l'AGE ».

## STRUCTURES

- L'Action syndicale universitaire n'a aucun lien organique avec l'AGE. Ses organes sont les suivants :

- **Les groupes de faculté.** Ils se réunissent environ tous les quinze jours et étudient les problèmes généraux de l'Université et les problèmes spécifiques à la faculté.
- **L'assemblée générale.** Elle regroupe tous les membres de l'ASU. Elle est l'organe suprême ; elle prend toutes les décisions importantes, procède aux élections, etc.
- **Le Bureau élargi.** Il est composé du Bureau de l'ASU, des responsables des groupes de faculté et des membres ASU du Bureau de l'AGE. Il a pour tâche de centraliser et de distribuer le travail à tous les niveaux, tout en menant une réflexion approfondie sur tous les problèmes importants qui se posent à l'ASU.
- **Le Bureau de l'ASU.** Il élabore des propositions qu'il soumet à tous les autres organes. Il fait un travail de réflexion et d'exécution. Ses décisions ne sont valables que dans la mesure où elles ont été discutées et approuvées par l'assemblée générale.
- **Le groupe ASU-AGE.** Il réunit les membres ASU du Conseil de l'AGE, les membres ASU du Bureau de l'AGE et le Bureau de l'ASU. Il définit la politique à suivre dans les centres décisionnaires de l'AGE.

## SUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

- En ce qui concerne les étudiants étrangers, la position du syndicalisme étudiant est la suivante : il faut s'interroger sur la provenance de ces étudiants, et en particulier sur les principes qui dirigent l'aide universitaire aux pays en voie de développement ; car il est connu que la Suisse axe son aide sur l'attribution de bourses en faveur de ces étudiants qui viennent alors dans des universités suisses. Or l'enseignement d'un pays industrialisé ne répond pas aux besoins spécifiques des étudiants venant des pays en voie de développement.
- A long terme, l'ASU est pour le remplacement de l'octroi de ces bourses par l'allocation de subsides aux universités des pays en voie de développement. On pourrait ainsi détendre la situation suisse tout en aidant plus efficacement ces pays. A court terme, vu la présence d'un grand nombre d'étudiants des pays en voie de développement, l'enseignement doit être complété par des séminaires traitant des problèmes spécifiques de ces pays.

## SUR LES ÉTUDIANTS ET LA SOCIÉTÉ

- L'ASU refuse que les étudiants soient considérés comme une classe à part de la population. Donc l'implantation de l'Université dans la ville doit éviter à tout prix l'isolement des bâtiments universitaires et du logement des étudiants par rapport au reste de la population. Cela implique le refus du campus (unité habitat-bâtiments d'enseignement à l'extérieur de la localité), voire même d'une cité universitaire telle que celle de Genève.

## SUR L'ACTION POLITIQUE

- L'action syndicale se différencie de l'action purement politique en ce

# L'ASU, telle qu'elle se définit

- qu'elle est une critique et une transformation du milieu de travail, une prise en charge de leurs problèmes par les personnes concernées. A l'Université, le syndicalisme porte son action sur les problèmes universitaires.
- Bien qu'étant distincte de l'action politique, l'action syndicale a une dimension politique car toute action qui se veut efficace doit avoir des répercussions sur les centres de décision, c'est-à-dire sur la politique. De toute façon, le corporatisme lui-même, qui prétend échapper à la politique, s'y soumet finalement.
- La dimension politique de l'action syndicale n'est pas subordonnée à un parti, mais elle est déterminée par l'unité d'action entre différentes tendances.
- Enfin, les actions syndicales, pour avoir une portée réelle dans leur dimension générale, doivent non seulement parvenir aux centres de décision où l'intervention politique et celle des partis politiques est déterminante, mais aussi parvenir à l'ensemble de la société par l'intermédiaire d'autres organisations. Le syndicalisme étudiant s'ouvre vers l'extérieur, il ne se suffit pas à lui-même, et il trouve dans les autres organisations les relais nécessaires à la réussite de son action.

rendez-vous  
à la nouvelle

BOUTIQUE  
JEUNE

Bonnard  
NOUVEAUTÉS

## Vers une politique internationale cohérente de l'UNES?

Lors du 47<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Union nationale des étudiants de Suisse, le problème de la position internationale des étudiants suisses a été longuement débattu dans les séances de commission internationale. La politique du Bureau sortant a été combattue avec vigueur sur de nombreux points.

### MARCHANDS

Le rapport sur la 12<sup>e</sup> Conférence internationale des étudiants (CIE) de Nairobi (août 1966) a donné lieu à de nombreuses contestations. Les membres de délégations de l'UNES à l'étranger furent accusés d'avoir une attitude fort différente de celle qu'ils adoptent à Berne, dès qu'ils ont franchi les frontières de la Confédération. Cette attitude, loin d'être idéaliste, est au contraire typique de la mentalité de marchands chère au cœur du Suisse. Que des étudiants s'adonnent à des marchandages de toutes sortes avec les droits de peuples opprimés ou non, voilà le scandale de la « politique » internationale de l'UNES. Nos délégués à la 12<sup>e</sup> CIE, pressentant que la motion condamnant l'intervention nord-américaine au Vietnam les ferait passer pour des « communistes » en Suisse alémanique, se sont prudemment abstenus. Mais ils ont voté une motion sur la Rhodésie et une autre sur le problème palestinien dans le but évident de se faire élire au Comité de contrôle de la CIE, cette attitude ayant bien disposé les délégués africains et arabes à leur égard. Nous avons ainsi conquis de nouveaux marchés...

### JÉSUITES

La motion palestinienne a suscité plus d'une protestation dans notre pays, mais tout s'est finalement « arrangé à l'amiable » : un protocole a été signé entre l'UNES et les étudiants israéliens de Suisse. L'UNES n'en demeure pas moins liée par les motions qu'elle a votées à la CIE. Cette fameuse motion sur la Palestine est un monument d'absurdité : pro-arabe dans ses motivations, elle adopte le point de vue de l'ONU dans ses conclusions (ce qui ne satisfait ni Israël, ni les Etats arabes). La CIE est passée maître dans l'art d'allumer les incendies avec

un seau d'eau. D'autre part, le mot « étudiant » n'apparaît qu'une ou deux fois dans cette motion, lié au mot « peuple ». Nos Jésuites nous ont enseigné qu'ils avaient ainsi contribué à la défense des droits fondamentaux de l'étudiant<sup>1</sup>...

### STÉRÉOTYPES

Le 47<sup>e</sup> Congrès de l'UNES a donné mandat au Bureau de « continuer à examiner les conditions de l'approfondissement des relations avec l'Union internationale des étudiants ». L'UIE offrirait à l'UNES un statut de membre associé qui ne la lierait pas aux décisions auxquelles elle n'a pas souscrit, contrairement à ce qui se passe à la CIE. Aussi, le Congrès de l'UNES a-t-il adopté à l'unanimité une motion demandant à la Commission internationale d'examiner les possibilités d'une « neutralité active » dans le domaine international et la possibilité pour l'UNES d'obtenir un statut particulier à la CIE. Neutralité active : l'UNES a ainsi

dégagé, comme dirait M. Maurice Duverger, « l'idée d'une mission qui lui incomberait dans le monde et qui définit d'une façon vague mais lumineuse le destin futur qu'elle veut accomplir ». Une motion présentée par l'AGE de Genève et demandant l'élaboration des lignes directrices d'une politique internationale cohérente et conforme à la politique nationale a été repoussée. Nos camarades alémaniques préfèrent s'en tenir à des stéréotypes éculés plutôt que définir clairement ce qu'ils venaient d'approuver. Faute de définition précise, la politique internationale de l'UNES risque fort de rester ce qu'elle fut jusqu'à maintenant : un « machin » qui engage tous les étudiants de Suisse malgré eux<sup>2</sup>.

Jacques-François BRAND  
(AGECITE).

<sup>1</sup> L'UNES aurait gagné l'estime de l'auteur de ces lignes si elle avait tenté de rapprocher étudiants arabes et israéliens ; car le dialogue est possible (ils ne sont tout de même pas tous inféodés à leurs gouvernements respectifs).

<sup>2</sup> Nous pourrions organiser un colloque sur ces problèmes avant le Congrès extraordinaire de l'UNES (avril). Ce colloque présenterait un rapport à l'assemblée des délégués. Mais encore faut-il qu'on lise les VU et nia nia nia...

# tip-top



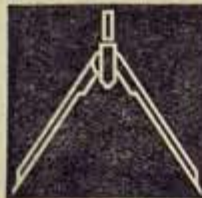
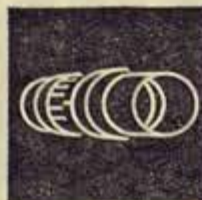
Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

Les instruments Kern  
ont prouvé  
leurs qualités  
dans le monde entier

Instruments de géodésie  
Appareils photogrammétriques  
Compas de précision  
Jumelles à prismes, longues-vues  
Microscopes stéréoscopiques  
Objectifs de photo et de cinéma



Kern & Cie S.A. Aarau  
Usines d'optique  
et de mécanique de précision

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
**TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS**  
**ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP**

Rabais 5% pour étudiants

Ferreux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

Le rapport d'activité du Bureau de l'UNES (Union Nationale des Etudiants de Suisse) 1966, ainsi que mon rapport moral (on peut consulter ces documents au bureau des AGE) rendent compte avec précision des tâches de l'UNES au cours de l'exercice écoulé et de la manière dont le Bureau s'en est acquitté. Cet article n'y revient donc pas. Plutôt que de faire une rétrospective, j'ai l'intention ici de tirer quelques enseignements de mes expériences à la tête de l'association faitière des étudiants de Suisse.

#### ROLE DE L'UNES

La situation universitaire suisse est grave. Si des mesures adéquates pour l'amélioration de l'enseignement à tous les niveaux ne sont pas prises immédiatement, nous allons au-devant d'une catastrophe. A plusieurs reprises (ici-même dans le No Spécial-Entraide) j'ai montré combien les écoles primaires et secondaires fonctionnaient de manière désordonnée en Suisse. A l'Université, la situation n'est pas meilleure, et la coordination interuniversitaire n'en est qu'à ses débuts. Tant qu'on n'aura pas attaqué les racines mêmes du mal, il est illusoire de penser qu'on arrivera à résoudre la crise de l'Université. L'extension des bâtiments universitaires est une nécessité urgente, si l'on veut assurer de bonnes conditions à l'enseignement et à la recherche. La réforme de l'Université s'impose à tous points de vue: introduction de nouvelles méthodes d'enseignement, suppression des cloisons traditionnelles entre facultés, amélioration de la rentabilité de l'enseignement par la réduction des cours magistraux et l'augmentation des séminaires et travaux pratiques, remaniement du corps professoral (suppression de l'ordinariat, accroissement du nombre des assistants et autres collaborateurs scientifiques), adaptation de la matière enseignée au stade actuel des connaissances scientifiques, coordination des programmes d'études entre universités afin d'atteindre la libre circulation des étudiants et des professeurs et l'équivalence des semestres, examens et diplômes.

Devant cette situation, on est obligé de constater que les autorités universitaires et cantonales n'ont pas pris les mesures qui s'imposent. Quel peut être le rôle de l'UNES et par conséquent de tout étudiant en Suisse face à ces problèmes?

Si on lui en donnait les moyens, l'UNES pourrait beaucoup. L'audience qu'on lui accorde actuellement est fonction des moyens qu'elle peut mettre en œuvre, et ces moyens sont assurément modestes, tant en ce qui concerne le personnel que les finances. Pourquoi ne dispose-t-elle pas de plus de moyens? Parce que les étudiants de Suisse et leurs représentants ne sont pas disposés à les mettre à sa disposition.

Il ne suffirait pas cependant de donner à l'UNES un Bureau exécutif efficace (cinq membres à plein temps rémunérés plus un secrétariat et un service de presse fonctionnant d'une manière continue) si les AGE ne font pas un effort correspondant pour soutenir les activités de l'UNES. Un exécutif qui ne jouit pas de l'appui inconditionnel des sections a l'impression désagréable de travailler dans le vide. Cela est d'autant plus grave que dans notre système fédéraliste, une partie importante des décisions universitaires est

prise au plan cantonal, c'est-à-dire à celui des AGE.

Sauf lorsqu'il s'adresse directement aux autorités et organismes fédéraux, le Bureau de l'UNES dépend donc toujours de l'effort correspondant des sections. Qu'il lance une enquête sur la situation universitaire suisse, il ne pourra la réaliser que si les sections veulent bien faire leur part

## Après une année consacrée à l'UNES

dans chaque université. Qu'il organise une campagne de solidarité avec les étudiants de tel pays sous régime dictatorial, celle-ci n'aura de succès qu'à la condition que les étudiants de toutes les AGE y participent activement. On pourrait multiplier les exemples.

L'UNES peut et doit intervenir pour améliorer l'enseignement universitaire en Suisse. Il dépend de chaque étudiant qu'elle puisse assumer cette tâche.

#### L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT

Une union nationale efficace suppose un plus grand engagement personnel de chaque étudiant au service de la communauté universitaire, que ce soit dans une association de faculté, dans une AGE, à l'UNES ou dans une autre structure. Disons-le expressément: nous ne considérons pas le fait d'être membre d'une société portant couleurs comme un engagement. Ces sociétés ont fait leur temps, elles sont des survivantes de l'Université à papa et leurs membres ne sont pas conscients (à peu d'exceptions près) de leurs responsabilités au sein de l'Université.

L'engagement actuel des étudiants dans les structures précitées n'est pas suffisant. Que faire? L'adhésion et la cotisation automatique ou même obligatoire ne les incitent pas à participer dans la mesure requise aux activités de l'AGE. Certains ne savent pas qu'ils sont membres de l'AGE, d'autres ignorent jusqu'à l'existence de l'UNES.

Comment les amener à réfléchir sur leur rôle au sein de l'Université et de la société?

Comment les rendre conscients de leurs responsabilités et de leurs devoirs qui dépassent le cadre strict des études?

L'Action Syndicale Universitaire (ASU) donne la réponse. Elle représente la structure grâce à laquelle l'étudiant peut militer dans les rangs de l'Université. A l'ASU, on élabore une réflexion sur la fonction de l'Université dans la société, sur les solutions à apporter à la crise universitaire sur le plan national, sur les implications socio-économiques de la réforme,

du développement et de la coordination de l'Université. Le membre ASU devient conscient du rôle que chaque étudiant doit remplir dans la communauté universitaire. Dès lors, il est tout naturel qu'il s'engage très fortement dans les associations de faculté, les AGE et l'UNES. Il y jouera en quelque sorte un rôle de catalyseur. Comme son influence est fonction de son travail, les idées nouvelles qu'il propage seront largement répandues. Les corporatistes n'ont pas en effet dans la plupart des cas, de conception universitaire bien établie, et ne pourront opposer que peu d'arguments valables à une politique universitaire globale telle qu'elle est poursuivie à l'ASU. A l'indifférence trop courante dans les AGE, les membres ASU opposent une prise de conscience, un engagement et une participation aux responsabilités. Dès lors, l'argument de ceux qui prétendent que l'étudiant doit se borner à exprimer son avis sur les questions sociales et immédiatement relatives à l'enseignement ne tient plus. Les AGE et l'UNES, dans leur forme actuelle, cela est vrai, ne sont pas en mesure de traiter des questions universitaires avec toute la science souhaitable. Ce qui leur manque, c'est l'engagement des étudiants en leur sein. Mais avec l'ASU, nous tenons la solution. Par sa réflexion et son engagement, le militant ASU devient capable de juger des problèmes universitaires d'ensemble et il transmet ces capacités à l'AGE, à l'UNES dans lesquelles il devient actif. Comment se manifeste concrètement l'orientation générale de l'ASU? Celle-ci est progressiste, disons-le d'emblée. Cela est d'autant plus positif que le peuple, et les autorités universitaires en particulier, sont plus conservateurs en Suisse. L'ASU donc tend à transformer les structures universitaires actuelles, à les démocratiser, à les améliorer en demandant une réforme de l'enseignement et un développement des établissements scolaires à tous les degrés.

Par sa politique, qui empoigne les problèmes à la racine, l'ASU assure une continuité certaine dans les milieux étudiants, ce qui est une exigence fondamentale d'efficacité. C'est la seule manière d'influer à long terme sur les grands problèmes universitaires.

L'ASU est jeune, puisqu'elle n'a été fondée en Suisse qu'en 1962. Elle a cependant des succès remarquables à son actif, et son influence ne fait que croître. Nombreux sont ceux qui doutent de l'utilité, de l'opportunité de l'ASU, mais mon choix est fait: j'ai adhéré à l'ASU de Neuchâtel, créée en janvier dernier.

Theodore BUSS,  
ancien président de l'UNES.

# DONALD

Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne

# THE EXPERIMENT IN INTERNATIONAL LIVING

## ou comment connaître une langue et un pays dans un cadre familial

Le 20 janvier, la presse était convoquée à Yverdon à une réunion d'information de l'Experiment in international living. Elle ne fut représentée que par le « Journal d'Yverdon » et les VU. Honte à nos confrères lausannois.

### UNIVERSITÉ ET FAMILLE

L'Experiment a pour but de favoriser la compréhension internationale par la participation directe à la vie quotidienne d'un pays étranger, c'est-à-dire par des séjours dans des familles. Ainsi le jeune Suisse qui va aux USA passe la moitié de son séjour dans un « campus » universitaire et l'autre dans une famille où il est considéré comme un fils. Il a l'occasion de visiter New York et Washington. Ces séjours se font généralement en groupes. Les programmes de l'Experiment s'étendent aux pays suivants : Mexique, Israël, Japon, Canada, Union indienne, Portugal, à l'Amérique du Sud et à l'Afrique orientale.

### TOUR DE SUISSE

De jeunes étrangers viennent également dans notre pays. C'est ainsi que le Nord vaudois est « colonisé » depuis plusieurs années chaque été par de jeunes Américaines surtout. Après leur séjour

en famille, elles effectuent un tour de Suisse avec leurs « frères » et « sœurs » locaux. (Le tour de Suisse dédommage — si l'on peut dire — la famille suisse.) Les frais d'entretien des hôtes sont à la charge de la famille d'accueil.

### GESTION D'ENTREPRISE

Un programme qui pourrait intéresser les gradués HEC est le « Junior Executive Training Programme » qui permet à de jeunes cadres de se familiariser avec les méthodes américaines de gestion d'entreprise. Ces jeunes cadres passent un mois dans une petite ville et partagent la vie d'une famille, ils visitent des entreprises d'importance diverse et peuvent ainsi confronter leurs problèmes à ceux qui se posent dans les entreprises d'outre-Atlantique. Puis ils passent six semaines dans une université où ils suivent des cours d'Eco-Po, mathématiques financières, histoire, théories économiques, etc... Les contacts avec les professeurs sont très chaleureux. Les jeunes cadres peuvent prolonger leur séjour jusqu'à un an et ont la possibilité de travailler dans l'industrie américaine (c'est une des seules possibilités de ce genre aux USA).

Les étudiantes et étudiants qui s'intéresseraient à ces programmes ou désire-

raient recevoir un jeune étranger peuvent s'adresser à M. Pierre Dupertuis, avenue Druey 15, tél. (021) 25 29 61, ou consulter l'affiche qui se trouve au bureau de l'AGECITE.

J.-Fr. BRAND.

## AUJOURD'HUI: Une phonothèque

Dans le « Spécial-Entraide », M. J.-P. Clavel nous annonçait la prochaine ouverture de la phonothèque. En effet, le samedi 17 décembre a eu lieu son inauguration, petite réception sympathique dans les locaux de la Bibliothèque. M. Clavel nous a rappelé que si la découverte de l'imprimerie au XV<sup>e</sup> siècle a été le point de départ de l'essor de la littérature, aujourd'hui les enregistrements permettent le très large rayonnement de la musique. En 1960, on ne possédait la publication intégrale des œuvres que de Bach, de Mozart et quelques autres grands compositeurs. Ces six dernières années, leur nombre a considérablement augmenté. Notre phonothèque compte environ 500 disques de « grande musique » (classique, romantique, moderne) pour le moment, et la promesse de sections jazz, musique folklorique, enregistrements littéraires par la suite.

### GUIDE

Pour que nombreux vous profitiez de cette aubaine que nous offre la BCU, voici les renseignements qui vous intéressent :

La phonothèque est ouverte tous les jours de 14 à 22 heures, le samedi de 13 à 17 heures, au bureau des renseignements. On peut écouter les disques dans les trois cabines réservées à cet usage (salle des catalogues et entrée) ou les emporter chez soi pour une semaine. Pour s'inscrire, il suffit de présenter sa carte de lecteur et payer 20 francs au service de prêt (10 francs pour les étudiants et élèves du Conservatoire ; abonnement d'une année). Amende d'un franc, comme pour les livres rendus trop tard.

Les fichiers préparés par M. Baud permettent de sélectionner les œuvres :

- par auteur,
- par interprètes,
- par instruments,
- par formes et genres.

D'autre part la phonothèque possède déjà les partitions de nombreuses œuvres, ce qui peut intéresser grand nombre de mélomanes ou musiciens. Pour de plus amples informations, lisez le guide mis à votre disposition à la BCU et profitez aussi rapidement que possible de cette chance qui nous est donnée d'écouter toute la musique que nous désirons.

M. C. STUCKY,

## Les aumôniers, à quoi ça sert?

On peut se demander quel est le rôle des aumôniers. Plusieurs étudiants se posent cette question. Elle tient d'une part à un manque d'information de la part de l'étudiant et d'autre part à la nature de l'activité d'un aumônier. Le pasteur Dubuis et le père Musy organisent chacun des services de prière, des messes, cultes, conférences, débats, etc. Mais, à

côté de ces manifestations annoncées par les affiches, ils ont un vaste champ d'activité difficile à définir ; il s'agit de conversations, d'entretiens, de contacts. On peut cependant indiquer un point essentiel : l'aumônier est d'abord A LA DISPOSITION des étudiants. A eux de faire usage de l'aide mise ainsi à leur service ! Alors surgit une deuxième question :

## L'aumônier, à quoi ça me sert?

Que voulez-vous que j'en fasse ? Bien sûr, beaucoup d'étudiants pensent ne pas en avoir besoin. La raison en est peut-être qu'ils ne savent pas exactement pour quoi et comment ils peuvent utiliser son aide. Et pourtant, nombreux sont ceux qui hésitent devant un choix important, qui sont seuls, qui désespèrent devant les difficultés, ou qui, face à un problème universitaire, social, moral ou spirituel même, cherchent un conseil, et qui s'adressent à l'aumônier. Certains étudiants chrétiens d'autre part doivent ajuster leur foi de 16 ans à leurs nouvelles possibilités intellectuelles, adapter leur pensée théologique aux exigences

critiques universitaires. Dans cette évolution, l'aumônier est un interlocuteur qui pourra les diriger. Avant le début de chaque semestre, des étudiants étrangers qui prévoient de venir passer quelque temps à l'Université de Lausanne s'adressent à l'aumônier qui les met en contact avec d'autres étudiants et leur permet de découvrir des amis. Ainsi, celui-ci contribue efficacement à résoudre le problème des étudiants étrangers et de leur insertion dans la société.

Valérie NOIR.

Réd. : Alors pourquoi ne pas le remplacer par des psychologues ?

Dans ses draps de coton, un homme est décédé.  
Moralité : Mort alité.

## THÉÂTRE: La Guilde en danger!

Au début du mois de mars, l'assemblée générale des guildiens aura à examiner la situation financière de l'association qui s'avère déficitaire en raison de l'augmentation des charges et de la stagnation des effectifs.

Une augmentation des cotisations serait très regrettable et provoquerait sans

doute une baisse du nombre des abonnés. Or la Guilde est pour bien des étudiants le seul moyen de voir des spectacles de qualité à des prix abordables. Ils sont malheureusement très peu nombreux à en faire partie. Souhaitons que l'assemblée générale trouvera « in extremis » le remède miracle à sa situation.

## A l'affiche de la saison de printemps du CENTRE DRAMATIQUE ROMAND

### Au Théâtre municipal

*Cœur ardent*, d'Ostrovski (28 février, 2, 3 et 4 mars) en remplacement de « Capitaine Karagheuz ».

*Ombre et Lumière* de Victor Hugo.

Deux galas d'un spectacle Beatrix Dussane et Jean Piat, les 10 et 11 mars à 20 h. 30.

Conditions guildiennes: demi-tarif sur les places de Fr. 12.— à Fr. 18.—, prélocation du 27 février au 4 mars.

*Le Marchand de Venise*, de Shakespeare (16, 17, 18 mars).

*Le Serviteur absolu*, de Louis Gaulis, par le CDR et le Théâtre de Carouge, les 20, 21, 22 et 23 mars à 20 h. 30.

Conditions guildiennes: demi-tarif sur toutes les places, prélocation du 6 au 11 mars.

### Au Théâtre des Faux-Nez

*A la Rencontre de Ramuz*, par Marcel Guignard (14 au 25 février).

*Adieu Berthe*, cabaret d'Emile Gardaz (7 mars au 15 avril).

### Au Théâtre de Beaulieu

*La Muraille de Chine*, de Max Frisch, par

le CDR, avec la collaboration du Théâtre de Carouge. Ce spectacle auquel PANORAMA 8 sera consacré, représentera, après sa création à Lausanne, la Suisse à l'Exposition Universelle 1967 à Montréal.



avec une  
faucille  
d'argent,  
l'on moissonne  
des épis d'or.

Livrets d'épargne  
nominatifs et  
au porteur

**CAISSE  
D'ÉPARGNE  
ET  
DE CRÉDIT  
LAUSANNE**

LUCENS, MORGES,  
RENENS, ST-PREX, VEVEY  
17 agents régionaux dans le canton

**Jeune, actif, dynamique, DUO! La boisson instantanée, dispensatrice d'énergie, à base de café et de lait, additionnés de sucre de raisin et de vitamines. Prête en un clin d'œil. Ne se prépare qu'avec de l'eau chaude ou froide, car DUO contient déjà du lait! DUO est la seule boisson qui contienne à la fois du café et du lait! DUO au petit-déjeuner, pendant la pause, un délice! DUO le soir, pour elle et pour lui.**



Stimule,  
réjouit...  
et quel  
arôme!

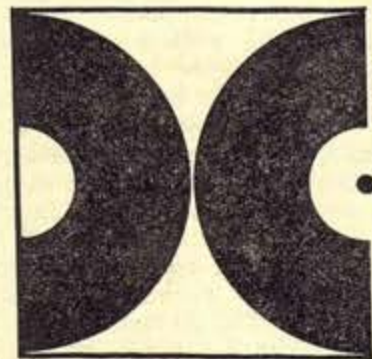
Extrait de café  
Éléments lactiques de valeur  
Sucre de raisin  
Vitamines B<sub>1</sub> + D<sub>2</sub>

Dr A. Wander S.A. Berne  
Dr A. Wander S.A. Berne

## TAVERNE GRECQUE



M. Minaïdis  
Spécialités  
grecques  
typique avec  
Ambiance  
l'orchestre  
grec  
Escaliers-  
du-Marché 5  
☎ 23 52 25  
Lausanne



disques jazz, classiques + folklore  
25 à 40 % moins cher

## DISCOUNT

de jely roy à ornette  
new orleans, swing bands  
middle jazz, bop, free jazz  
de pretorius à xenakis  
moyen âge, renaissance, baroque  
modernes, contemporains

rue de la barre 10  
(en face du foyer universitaire)

PAPETERIE  
de ST LAURENT  
*Charles Krieg*

Nouvelle adresse:

5, rue Haldimand  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

## sur les traces des Conquistadores



Quatre siècles après les grands Conquistadores portugais et espagnols, vous découvrirez à votre tour, au 1er étage, l'artisanat, le folklore et la richesse prodigieuse et exubérante des pays d'Amérique latine.

Chaque jour au Restaurant et au Bar « El Copacabana » spécialités mexicaines et productions du Trio Guarania.

Grand concours : premier prix, 21 jours au Brésil !

# innovation

LAUSANNE

Mardi 28 février, dès 16 heures, les « Guaranis » dédicaceront leurs disques.



Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande :

Menus végétariens et hygiénistes

Spécialités tunisiennes  
de Fr. 2.30 à Fr. 10.—

Jeudi : couscous sur assiette

Mardi, samedi, dimanche :  
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2 Lausanne  
1<sup>er</sup> étage ☎ 22 20 17



## Horlogerie-Bijouterie

### Guillard

Place Palud 1 et Ouchy  
Agence : Oméga - Tissot

# CINÉMA:

Depuis quelques années, la littérature cinématographique s'est multipliée à tel point que, souvent, les amateurs non spécialisés se sentent perdus devant les livres nombreux et apparemment aussi bien faits les uns que les autres que leur offrent les libraires. Et il faut déjà avoir lu bon nombre de pages sur le cinéma pour se rendre compte que, par exemple, Francis Lacassin est un des grands spécialistes du muet (donc que son livre sur Feuillade « risque » d'être très bon), que Ado Kroyou est un des meilleurs surréalistes, etc...

Nous avons donc pensé rendre service en parlant des livres de cinéma, et surtout de ceux qui sont à la portée des bourses les plus modestes.

## BIBLIOGRAPHIES

La bibliographie la plus facile à se procurer est sans doute celle de H. P. Manz (Rohr éditeur, Zurich). Compilée en 1962, elle a été remise à jour trois fois depuis. Elle a de nombreux avantages : elle est claire, systématique, maniable, bon marché (Fr. 14.—). Elle couvre tout ce qui a été publié sur le cinéma de 1952 à 1966. Ceux que la littérature cinématographique intéresse auraient avantage à se procurer un tel ouvrage.

## FILMOGRAPHIES ET DICTIONNAIRES

La première filmographie mondiale est en cours de publication. On en est aux années 20. Elle comprendra une vingtaine de volumes. Le non professionnel se renseignera plus facilement et plus utilement dans certains dictionnaires. Par exemple, Jean Mitry, dans son « Dictionnaire du Cinéma » (Paris 1963, 10 fr. 50), donne d'innombrables détails techniques et en même temps les titres des principaux films de l'histoire du cinéma. A la portée de toutes les bourses également, et assez bien faits, le « Dictionnaire des Films », et le « Dictionnaire des Cinéastes » de Georges Sadoul (tous deux parus dans la collection « Microcosme », 10 fr. 35).

## HISTOIRE DU CINÉMA

On est quelque peu embarrassé devant les quelques histoires du cinéma mondial qu'offrent les collections de poche : elles s'obstinent à publier des auteurs que nous qualifierons, très gentiment, de douteux. Nous nous bornerons donc à mettre le lecteur en garde contre quelques-uns des ouvrages qu'il est le plus susceptible d'acheter. Un exemple : l'« Histoire du Cinéma » en deux volumes de Bardèche et Brasillach (Livre de poche). On sait que Brasillach a été fusillé à la Libération pour collaboration avec les nazis. Son beau-frère Bardèche n'en a pas moins continué à mettre à jour leur « Histoire du Cinéma », empreinte d'une nostalgie pro-nazie dont voici un des exemples qui ont survécu jusque dans l'édition de poche : « Les actualités allemandes de la guerre en Russie ont composé pendant plusieurs années un immense poème de la machine, du camion, du tank, du fleuve et de la route » (111...), tandis qu'on reproche aux films anglo-saxons d'ignorer

# Aux étudiants

qui sont en possession d'un permis de conduire pour voiture depuis deux ans environ.

Conduire un taxi est l'occupation accessoire idéale pour un étudiant. C'est véritablement ce qui convient à tous ceux qui désirent travailler à titre TEMPORAIRE (vacances) ou occasionnel, suivant les heures disponibles.

# Chauffeurs de taxis

Gains appréciables — Travail varié

Nous vous offrons d'obtenir rapidement le permis professionnel.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux :

**TAXIS MODERNES - Garage Alpina**  
Rue Centrale 27 bis - Lausanne



# Les bons et les mauvais livres

les charmantes réalités de l'occupation nazie et de l'avoir décrite « à grand renfort d'atrocités et de souvenirs empruntés à l'autre guerre » (IIIIII, tome II, p. 105).

Mettons également le lecteur en garde contre le duo René Jeanne - Charles Ford, prolifique et peu compétent.

La moins mauvaise des Histoires du cinéma en français est sans doute encore celle de G. Sadoul dans la collection « J'ai lu - connaissance » (5 fr. 50). Si vous lisez l'anglais ou l'allemand, ou l'italien, par contre, j'en aurais des choses à vous recommander... (que les amateurs consultent la Bibliographie de Manz).

Pour se documenter plus à fond, il vaut de toute manière mieux consulter les ouvrages sur des sujets ou des auteurs précis. Signalons quelques livres à titre d'exemple :

« Nouveaux cinéastes polonais », « Nouvelle vague », « Nouveau cinéma italien », dans la collection « Premier plan », « La grande aventure du western » par Rieupeyrou, « Histoire de la musique dans le film » de H. Colpi, « Le surréalisme au cinéma » de A. Kyrou, etc...

## BIOGRAPHIES

Tant pour les cinéastes que pour les acteurs, les biographies ne se comptent plus. Nous ne pouvons donner ici que quelques aperçus par « blocs ».

Commençons par signaler la collection « Premier plan », que les lecteurs trouvent toujours en vente à l'entrée des séances du Ciné-Club. Dirigée par Bernard Chardère, le fondateur de « Positif » et animateur d'un des meilleurs ciné-clubs de France, elle a l'avantage du sérieux et du bas prix (5 francs le volume).

Il y a aussi la collection « Anthologie du cinéma », comprenant 10 à 20 biographies de cinéastes (Griffith, Flaherty, Dowschenko, Ophuls, etc., 2 francs le cahier).

Dans la collection « Cinéma d'aujourd'hui » de Seghers, il faut déjà savoir choisir...

Citons quelques-uns de ceux que nous pensons être les meilleurs textes : « Feuillade » de Lacassin, « Bunuel » de Kyrou, « Huston » de Benayoun, « Méliès » de Sadoul (7 fr. 55 le volume).

Ces quelques indications données surtout dans le souci de permettre aux petits budgets l'acquisition d'ouvrages aussi compétents que possible n'excluent bien entendu pas d'autres livres excellents. Citons, pour donner un exemple, l'ouvrage capital de Lotte Eisner sur Murnau (Le Terrain vague, 1964, 25 fr. 50) ou le Joris Ivens de Robert Grelier (Paris 1965, 19 fr. 15), et j'en passe... Bien sûr, si vous lisez l'anglais, l'allemand ou l'italien... etc., voir plus haut.

## SCÉNARIOS

Ici, le tour de la question est vite fait.

Pour le prix modique de 4 francs, la revue « Avant-scène du cinéma » vous

offre une cinquantaine de scénarios. Le travail est toujours sérieux, on s'efforce de rétablir les coupures des censures et on donne même souvent des passages tournés que le réalisateur a coupés au montage définitif.

D'autre part, pour certains films (Visconti, Antonioni, Lizzani...) il y a des tra-



Bernard Chardère, fondateur de « Positif » et de la collection « Premier plan ». Derrière lui, Ado Kyrou, auteur, entre autres, du « Surréalisme au cinéma ».

ductions de la collection italienne « Dal soggetto al film » (18 à 20 francs).

Les grands éditeurs français publient parfois les scénarios écrits par les auteurs de la maison (Hiroshima mon amour, La guerre est finie, Commentaires de Chris Marker, etc., etc.).

Et puis, si vous parlez l'anglais et ainsi de suite... Ce n'est pas une plaisanterie : les Américains prennent l'habitude de publier en livre de poche de nombreux scénarios. La revue « Atlas Filmhefte », pour ne citer qu'elle (1 franc l'exemplaire), comporte 75 titres, dont nous extrairons au hasard « Los Olvidados », « Muriel », « David and Lisa ». Passons.

## LES REVUES

En français, elles ne sont pas nombreuses. A part l'« Avant-scène du cinéma » dont nous avons parlé, mentionnons encore :

*Jeune cinéma* (mensuel, 1 fr. 50), que l'on trouve à l'entrée de chaque séance du Ciné-Club. Organe de l'association des ciné-clubs Jean-Vigo. Revue sérieuse et bien documentée.

*Cinéma 67* (mensuel, 2 fr. 80), organe de la Fédération française des ciné-clubs, a perdu avec les années un peu de son « nerf » initial.

*Les Cahiers du cinéma* (mensuel, 6 fr. 65), pour les godardiens inconditionnels. Les autres y trouveront de temps à autre une bonne interview avec tel ou tel cinéaste.

*Positif* (à peu près mensuel, 6 fr. 50), quelques numéros brillants (Cinéma américain, animation, Marlène Dietrich, Resnais, etc.). Les antigodardiens y découvriront qu'ils ne sont pas seuls.

*Midi-minuit fantastique* (publication irrégulière), horreur et science-fiction.

A part ça, évidemment, si vous lisez l'allemand, l'anglais, l'italien...

Au terme de ce sommaire tour d'horizon, précisons que, bien entendu, les titres cités ici sont fonction non seulement d'une recherche bibliographique, mais aussi, parfois, de goûts personnels, de manque de connaissance (et de place). Nous souhaitons tout de même avoir pu donner une idée de ce que l'édition française offre au cinéphile.

Anne RITTMAYER-CUNEO.

### Librairie

## Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1.

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages**  
**SPORT S.A.**

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

Ouvrez un compte à la BCV  
Pour toutes vos opérations,  
la BCV saura vous conseiller.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



Votre fleuriste **CHARLY**  
**BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre  
Carolina 2 ☎ 22 67 25  
Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10% aux membres de l'AGE

# EXPOSITION: Jeunes peintres anglais

(Galerie Pauli, Rumine 7)

Comment aborder une telle exposition? Comment regarder des œuvres de jeunes artistes, si nouvelles, si étrangères peut-être à ce que nous voyons et concevons en peinture, qui ne s'intègrent pas immédiatement à notre « bagage pictural »? Autrement dit, comment « recevoir » ces jeunes peintres anglais? Devrais-je pouvoir vous en donner la réponse? Devrais-je vous proposer maintenant, si ce n'est des critères, du moins ma façon de voir?

Toutes ces questions trahissent à quel point l'exposition que nous propose ce mois la Galerie Pauli, est embarrassante, déconcertante. Mais, chose curieuse, ce ne sont pas les artistes, ni même leurs œuvres qui sont en cause pour l'instant! C'est plutôt la critique elle-même, et cela me paraît déjà très salutaire. Autant il est vital pour un art que chacune de ses œuvres le mette en doute, autant est-ce une question de santé pour la critique que, toutes les fois où elle est invitée à se prononcer, elle soit d'abord mise en question. A quoi bon, ici, une critique?

Depuis que les galeries d'art ont pris de l'importance et jouent un rôle prépondérant entre l'artiste et le public, trop d'encre a déjà coulé, trop de formules ont été lancées, qui ont contribué plutôt à embrouiller la situation qu'à la rendre abordable. A tel point que celui qui entre aujourd'hui dans une galerie est victime d'un malentendu: il s'attend à être informé (s'il s'attend encore à quelque chose) et en fait tout concourt à le déformer (un langage confus, s'il n'est pas étonnamment vide, des jugements rapides, de la longueur d'une préface de catalogue ou d'une colonne de journal, des partis pris d'école aussi). Mais d'autre part il me paraît bien difficile de s'en remettre uniquement à son propre jugement, qui n'est le plus souvent qu'une simple impression; la peinture aujourd'hui est devenue trop complexe, trop variée et trop changeante pour que chacun puisse facilement s'y repérer, et il n'est plus possible — question d'honnêteté — d'appliquer à des œuvres des critères que leurs auteurs renient justement. Un public toujours dépassé par des arts en plein mouvement, des critiques étrangement affirmatifs, des artistes qui se disent toujours plus indépendants: voilà qui est bien propre à créer un malentendu, presque un malaise.

Alors comment aborder cette exposition? Je ne peux, ni ne veux d'ailleurs, vous donner des critères ou vous proposer ma manière de voir; car ce serait déjà porter une sorte de jugement et tout jugement définitif est ici impossible: comment juger d'une œuvre sur quelques tableaux seulement, qui sont peut-être même parmi les premiers d'un artiste? Comment juger d'un peintre qui n'a pas encore donné tout ce qu'il peut, en tout cas pas encore suffisamment?

En revanche, la critique a ici, je crois, un autre rôle. Une exposition comporte toujours un certain risque: une galerie ne peut pas chaque mois nous présenter des œuvres de la qualité d'un Rembrandt ou d'un Picasso, c'est évident. Mais pourquoi aussi exiger toujours le meilleur? Ce que j'aime, dans une galerie, c'est sa façon de vivre, c'est-à-dire de s'intéresser à ce qui se fait en peinture, de participer, comme un soutien, aux expériences, aux découvertes et aux échecs de l'art contemporain, d'en témoigner et d'en rendre compte. Et c'est ainsi, je crois, qu'elle trouve sa signification: comme un trait d'union entre le public et le monde extraordinairement mouvant des arts, qu'elle nous rend en quelque sorte visible.

Et ce risque est en même temps un pari: un pari que dans ce brassage de recherches et de tendances la vie des arts se prolonge et



Auteur: David Hockney. — Titre: « Trial prob No 2 », de la série « Hollywood ». — Date: 1965.

s'invente. La critique ici ne peut alors que vous engager à aborder cette jeune peinture, à tenter vous aussi ce pari. Parmi tous ces noms (J. Tilson, D. Hockney, A. Jones, J. Piper), parmi toutes ces tendances, du Pop-art à l'abstraction lyrique, du figuratif au décoratif, n'y aura-t-il pas quelque chose qui vous plaira, ou même seulement l'occasion de se fixer des points de repère?

Mais la critique peut vous dire aussi que cet abord ne sera pas nécessairement facile, car visiter une exposition exige un certain effort pour essayer de voir, de comprendre. Mais cet effort, ne peut-on pas justement le prendre comme un pari: avec beaucoup de liberté, à l'égard de soi-même, de ses concep-

tions, de ses habitudes, à l'égard de l'artiste (car on ne peut regarder une œuvre sans la juger en quelque sorte), à l'égard de la galerie enfin (quant à la présentation, à l'accrochage, à l'accueil aussi). Peut-être qu'alors cette visite, cet effort deviendront un plaisir; plaisir de pouvoir justement s'intéresser, de pouvoir participer aux recherches d'aujourd'hui, de pouvoir à son aise et dans la tranquillité d'une galerie, exercer sa liberté critique.

De pareilles occasions, la Galerie Pauli nous en a déjà offert plusieurs, et aujourd'hui encore elle vous invite à en profiter.

M. THÉVENAZ.

*Hommes efféminés, ils se sont disputés*

*Si fort qu'en un duel, ils se sont provoqués.*

*Fonçant sur l'adversaire, chacun son coup manqua.*

*Moralité: Trompette! (Parce que « la tata rata la tata qui rata la tata ».)*

# LA FACULTÉ DE MÉDECINE

La Faculté de médecine vue par son doyen ! C'est d'abord une grande table flanquée d'impressionnants personnages dont l'attention et les yeux ont une inquiétante convergence vers lui. Cela s'appelle le Conseil de faculté, comme d'autres assemblées similaires s'appellent Conseil d'administration ! Rien qui n'intéresse l'un ou l'autre des professeurs pourrait ne pas être passé au crible de cette réunion. Là, rien qui ne touche l'avenir immédiat ou lointain de la Faculté pourrait ne pas être évoqué, et aucun problème universitaire ne pourrait être considéré comme indifférent.

La Faculté de médecine, pour le doyen, ce sont ensuite tous les enseignants : professeurs, chargés de cours, privat-docent, dont il mesure la charge à côté de celle de la direction d'un hôpital ou d'un institut. Car, tout enseignant, chez nous, doit aussi participer à des travaux de laboratoire, doit aussi soigner des malades, doit rester en contact permanent avec la population, pour mieux en connaître les besoins et soulager ses misères. Pour le doyen c'est aussi la masse des étudiants qui, quoique passant individuellement comme des étoiles filantes, n'en ont pas moins quelques exigences impérieuses qu'il s'agit de satisfaire au mieux.

Or, les hôpitaux et les instituts deviennent, sous la poussée des chercheurs de tous les pays, une ruche bourdonnante où il est nécessaire que s'accomplissent des travaux utiles à la communauté et où l'enseignement doit se faire selon des règles bien établies.

Vu sous cet angle, le doyen mesure à la fois l'uniformité des préoccupations, les convergences au bien de la société médicale qu'il dirige et la divergence de certains intérêts liés à l'immense diversité des branches étudiées et enseignées. Tenter d'être le polarisateur de toutes ces molécules vibrionnantes extra et intra muros, est une ambition que tout doyen a dans son cœur, mais sans espoir d'y parvenir. Il doit se contenter d'être la bonne à tout faire d'un ménage compliqué, se mouvant dans un appartement où les locaux ne mènent pas tous sur le même corridor, où certaines pièces somptueuses voisinent avec la misère et où quelques secteurs ne peuvent se débarrasser des maçons qui ne terminent pas leur ouvrage.

Pour le doyen, c'est encore mesurer ce qu'une faculté de médecine a de gigantesque dans ses desseins sans cesse renouvelés, jugeant ce que coûte à la communauté l'agrandissement constant de ses locaux, l'enseignement d'un nombre de plus en plus grand d'étudiants. La consommation médicale suivant une courbe ascendante, le besoin d'un plus grand nombre de médecins envisagé sur le plan national obéissent à des phénomènes démographiques bien connus. Il est donc indispensable d'avoir à sa disposition les moyens, pour l'avenir, de former ces médecins nécessaires. Il est aussi indispensable que l'organisation des études, devant les exigences du progrès et du modernisme de la recherche, puisse faire l'objet d'une prospective intelligente.

La réforme des études médicales est entrée en vigueur en 1964. L'on sait que certaines voix se sont élevées contre l'opportunité et l'efficacité de ces réformes, aussi bien parmi les enseignants que parmi les étudiants. Cependant, il est encore trop tôt pour en faire le bilan. Celui-ci, d'ailleurs, ne devrait être fait que sur la base des documents émanant de toutes les universités suisses qu'il s'agira de confronter.

Mais il se dessine déjà dans l'enseignement une tendance, qui va d'ailleurs dans le sens de ce que désirent certains parmi les étudiants : les mettre le plus rapidement possible en contact avec l'expé-

riences si, au lieu d'une stagnation facile, il choisit le risque d'adopter une attitude de réforme et de progrès. Il se trouve ainsi devant des problèmes à étudier et à résoudre qu'il ne soupçonnait pas avant son entrée en fonction. C'est alors qu'il sent qu'une faculté de médecine est actuellement un grand état en pleine réforme de structure, essayant de modifier la forme de son enseignement qui exige des sommes de plus en plus considérables, certes pour le bien des étudiants et la qualité des futurs médecins. L'étudiant est-il toujours conscient des difficultés qui naissent de la divergence entre ce que le corps enseignant désire-

## VUE PAR SON DOYEN

ce en laboratoire et avec le malade en clinique.

En outre, se dessine aussi la tendance à diminuer de plus en plus le nombre d'heures de cours théoriques donnés ex cathedra, au profit d'une seméiologie au lit du malade. Tout le monde s'accorde sur le principe d'une telle pratique, mais, des étudiants et des professeurs, seuls ceux-ci savent les difficultés de la mettre en œuvre. Nous habitons un petit pays : nos hôpitaux ne regorgent pas de tas dont la variété couvre immédiatement l'éventail de l'enseignement de toute la pathologie. Nos malades sont des hommes, et l'humanité, qui caractérise encore nos enseignants, alliée à l'esprit d'indépendance de notre population orientée de plus en plus vers une socialisation médicale, rendent difficile l'organisation d'un enseignement de groupe, souhaitable certes, qui se voudrait de plus en plus pratique.

Ces notions, parfois difficiles à concilier, n'échappent pas à un doyen de faculté puisqu'il est en contact constant avec ses collègues, recevant leurs précieuses suggestions, et aussi leurs doléances ; puisqu'il est en contact constant aussi avec l'université, dont il apprécie les besoins et l'Etat, dont il mesure les sacrifices.

Le doyen est donc conscient de ce que son rôle de grand collecteur comporte de

rait entreprendre à leur endroit, et de ce qu'il peut réaliser dans la mesure de ses moyens actuels ?

Mais aussi, pour le doyen, la faculté de médecine est une grande famille dont tous les membres concourent, dans la mesure de leur génie propre et de leurs forces, à créer de bons médecins et à stimuler de grands chercheurs.

Pour lui, dans cette famille entrent, à côté du corps enseignant, tous les assistants dont la vie est souvent faite de grands sacrifices. Il souhaite que cette masse, pleine d'une immense bonne volonté, sachant que « la médecine aujourd'hui a un champ si étendu que pour l'apprendre ou l'enseigner, il faut le fragmenter en multiples disciplines, chacune si absorbante, si complexe que, tendant à se suffire à elle-même, elle ne cherche plus à se raccorder à l'ensemble dont elle est isolée » (Pr. Parisod, 1955), tende désespérément vers le but, toujours essentiel et majeur de l'éducation médicale : rapprocher, coordonner, harmoniser, intégrer les enseignements et, enfin, adapter l'étudiant en médecine à son rôle futur de médecin dans la collectivité.

Pierre DUBUIS.

## ...et par son comité

Notre intention était de publier un second article décrivant la Faculté de médecine vue par son comité. Malheureusement ceux à qui nous l'avions demandé se sont finalement récusés, étant donné la nomination d'un nouveau comité de l'AEMP, jusqu'alors introuvable. Nous donnerons la parole à ce comité dès qu'il sera au courant des problèmes qu'il a à résoudre.

Le prochain numéro sera, en principe, consacré à la Faculté de droit.

**BIGLA**  
**GEORGES KRIEG**  
 S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU  
 IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
 PLACE PÉPINET 4 TEL. 23 08 71

# 預

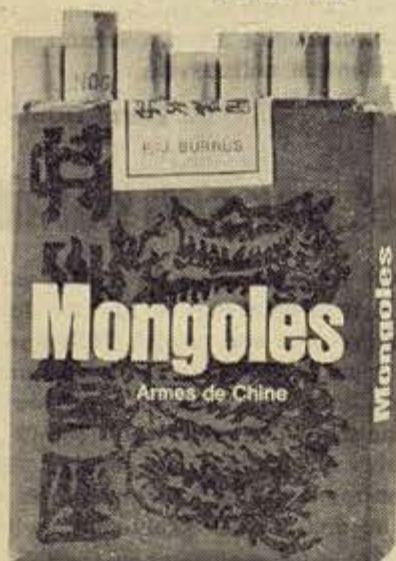
**On ne la choisit pas : c'est elle qui vous choisit !**

Goûtez-en une, deux, trois... si la troisième ne vous convient pas, abandonnez l'expérience !

Ils sont rares, ceux qui la fument : chercheurs, idéalistes, esthètes, ils veulent un monde jeune qu'ils parent de choses belles. Avec la MONGOLES, ils ont trouvé une cigarette à la mesure de leur personnalité,

une cigarette franche, virile, corsée

**fr. 1.-**



avec et sans filtre



## ON CHERCHE

... professeur pour enseigner à un personnage haut placé comment demander à de jeunes organisateurs de conférence de lui « prêter » leur conférencier. Degré élémentaire suffisant.

Offres sous chiffres collaboration P 106.

## TRIBUNE LIBRE

### RÉPONSE À AGERIX

Cher Agerix,

Donnant suite à la N.B. de votre article « Agerix chez les médecins », je me permets de vous donner des renseignements sur l'activité de l'école de pharmacie et de son comité.

Depuis maintenant quelques décennies, les étudiants en pharmacie du 2e cycle d'études sont groupés en société autour d'un comité de quatre membres : un président suisse, un vice-président toujours étranger, une caissière et une secrétaire. Le président est élu chaque semestre par l'ensemble des étudiants et étudiantes du second cycle ; il est rééligible ; lui seul choisit son comité. Chaque membre paie une cotisation, doctorants compris, chaque semestre.

Mon comité et moi-même nous occupons activement d'un des grands problèmes de l'heure : la fondation d'une société suisse d'étudiants en pharmacie. Nous venons de prendre contact sérieusement avec Zurich et Berne et essayons d'attirer Bâle et Genève. Tout cela pour pouvoir faire partie de l'IPSF (International Pharmaceutical Student's Federation) qui offre, outre de nombreux avantages, la possibilité à des candidats pharmaciens ou à de jeunes pharmaciens, d'aller à l'étranger apprendre une langue tout en pratiquant leur profession chez un jeune pharmacien faisant partie de cette organisation. Il y a maintenant 41 pays affiliés à l'IPSF (tous les pays européens entre autres, excepté la Suisse !).

Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas le travail qui manque ; mais l'esprit et l'amitié qui règnent dans notre société en font certainement un exemple et je sais que d'autres facultés nous envient.

Elu depuis trois mois, j'ignorais tout des assemblées des présidents et des délégués. Je ne me souviens pas que l'ancien président y soit allé non plus.

En espérant avoir répondu à vos questions, j'aimerais vous dire le plaisir que j'ai eu à voir qu'au sein de l'AGECITÉ groupant plusieurs centaines d'étudiants, si ce n'est des milliers, on s'inquiétait du sort de 39 étudiants en pharmacie du second cycle.

En me réjouissant de faire votre connaissance, je vous présente, cher Agerix, mes cordiales salutations.

Le président de l'ALEP :  
Ph. DELAHOHE.

## CINÉMA GRATUIT

Au cours du semestre d'hiver 65-66, nous avons pu bénéficier de la projection gratuite de quelques films parmi lesquels « Moderato Cantabile », « Thérèse Desqueyroux », au cinéma Lido, certains samedis matin.

POURQUOI de telles projections gratuites n'ont-elles pas repris ce semestre ? Les arrangements entre le Lido et l'AGE ont-ils subi des modifications ?

Valérie NOIR.

Réd. : L'AGE se renseignera auprès de qui de droit.

# TRIBUNE LIBRE TRIBUNE LIBRE TRIBUNE LIBRE

## FRIBOURG, VIVA LA LIBERTÀ

Les bruits les plus curieux couraient sur Fribourg. Il y avait l'affaire Spectrum, dont les VU parlèrent en décembre. Puis il y eut l'affaire du TUF (Théâtre universitaire fribourgeois) qui donna lieu à son tour à un échange de communiqués et de contre-communicés. En publiant cet article qui n'engage que son auteur, notre propos n'est pas de provoquer une polémique, mais bien d'attirer votre attention sur ce qui se passe à Fribourg. C'est un point de vue, pas forcément le seul. (Réd.)

### D'ABORD SPECTRUM

En fait, si on voulait commencer par le commencement, il faudrait remonter au déluge, parler de l'Opus Dei, du Foyer universitaire, de la mense, de l'ASU aussi. L'affaire Spectrum est simple : peu avant les élections fribourgeoises, le rédacteur de ce journal envoie aux différents partis fribourgeois un questionnaire auquel tous répondent, sauf un. Sous prétexte de refuser toute immixtion dans la vie politique, l'Academia (AGE) fribourgeoise décide d'interdire la publication de cette enquête. C'est un cas d'autocensure pour le moins discutable. Suit la démission du rédacteur. Cette interdiction fut très mal accueillie, non pas parce qu'elle constituait une atteinte à la liberté d'expression, mais bien parce que le bureau lui-même s'interdisait d'aborder certaines questions brûlantes.

### ENSUITE LE TUF : SABRE ET GOUPILLON

L'histoire du TUF est à la fois plus grave et plus lamentable : le Théâtre universitaire décide de mettre à son programme la pièce de Boris Vian « Le goûter des généraux ». Naïvement les acteurs n'ont pas pressenti ce que le côté « sabre et goupillon » de la pièce pouvait signifier à Fribourg... Ils sont très surpris lorsque le recteur leur refuse l'Aula de l'Université, d'autant plus surpris que les motifs de ce refus leur paraissent injustifiés.

Ils protestent donc publiquement et violemment au sujet de cette interdiction, mettant en cause les déclarations même du recteur. Dès lors des bruits courent au sujet des responsables du TUF, on dit même que le Sénat envisage leur exclusion de l'Université. Ces bruits semblent confirmés par le fait que depuis lors on n'a plus entendu parler de ce « goûter », ni même d'une éventuelle « lecture » de la pièce.

### SOYONS RAISONNABLES

Que les responsables du TUF aient été maladroits, cela me paraît incontestable, mais ce qui me paraît le plus étrange, c'est que l'Academia n'a jamais pris de position à ce sujet, ni dans un sens, ni dans l'autre, pas même pour expliquer son silence.

Or, je lis dans « Spectrum » de janvier un article intitulé « Soyons raisonnables » et qui fait l'apologie du paternalisme et du refus des responsabilités. (Voir ci-contre.) Cet article est signé par le bu-

reau de l'Academia. On y trouve peut-être la réponse à ces quelques questions :

- Les bruits qui courent au sujet des menaces adressées aux animateurs du TUF sont-ils fondés ?
- Sinon, pourquoi les responsables du TUF se font-ils tout à coup si petits ?
- Pourquoi l'Academia n'a-t-elle jamais pris position à ce sujet ? Est-ce un effet de sa politique « raisonnable » ?
- Comment doit-on comprendre cette phrase : « La société nous paie des études, nous devons nous en montrer dignes » ?

Bien que j'aie puisé aux sources les plus sûres, ces quelques réflexions manquent peut-être d'objectivité, je suis prêt à écouter toute explication.

F. LUISIER.

## SOYONS RAISONNABLES

Voici de larges extraits du texte publié dans « Spectrum » de janvier et signé « Le bureau de l'Academia ».

Les actions des étudiants ont des limites comme toute action. Aussi nous paraît-il nécessaire de préciser quelques points qui doivent nous guider dans notre activité.

\* \* \*

Nous avons des autorités universitaires et cantonales qui sont chargées des problèmes qui se posent à notre Université et de les résoudre. Nous ne devons pas nous endormir pour autant, loin de là. Mais le premier devoir de tous les étudiants est d'étudier, de travailler le mieux possible, car que nous le voulions ou pas, nous sommes dans des années de gestation où nous préparons, en adultes responsables, l'avenir de notre société et notre propre avenir. Si nous étions capables de tout commander et de tout gérer, pourquoi aurions-nous donc besoin de professeurs ? La société nous paie des études (un étudiant en médecine coûte 27 000 francs par année à la société), nous devons nous en montrer dignes.

Nous avons tout intérêt à ce que tout marche bien, puisque nous sommes les premiers à bénéficier de ce qui se fait à l'Université, pour autant que nous ayons la volonté d'en bénéficier !



### Le rôle des étudiants dans la vie universitaire

Notre rôle commence par un devoir à remplir : respecter autrui et respecter ce qui existe. Nous sommes dans une Université, qui a un certain statut. Nous ne devons pas seulement la sauvegarder, mais aussi la développer, dans la mesure de nos moyens. Nous sommes responsables de tout désordre qui pourrait nuire à l'Université et qui viendrait de nous.

Un ordre établi, nous pouvons heureusement le transformer, mais transformer ne veut pas dire semer le désordre.

\* \* \*

L'expérience nous montre qu'on atteint beaucoup mieux les résultats escomptés, s'ils sont justifiés, par la collaboration et le dialogue à tous les niveaux, à commencer avec les autorités universitaires, avec qui nous avons beaucoup de contacts dans le cadre du Bureau, et qui sont toujours disposées à accepter nos suggestions et nos demandes et qui sont, eux, garants, à un plus haut titre que nous-mêmes, de l'intégrité de l'Université et de sa conduite.

\* \* \*

### Pourquoi dès lors un Bureau ?

Il est indéniable que les étudiants doivent avoir des représentants (si possible représentatifs !) élus par les étudiants eux-mêmes.

\* \* \*

Bref, les problèmes sont trop nombreux et trop importants pour que personne ne s'en occupe systématiquement.

Mais nous aimerions rappeler à ce sujet la déclaration de M. Mentha dans l'« Action étudiante » de janvier 1967 : « C'est aux professeurs à rechercher la qualité de leur enseignement et à tenir compte des besoins à la fois des étudiants, de l'économie et des progrès de la science ».

# UNE EXPÉRIENCE DÉJÀ LONGUE: Cinq ans d'ASU à Genève

Le coup d'œil de ce mois de février est consacré à l'action syndicale à l'Université. Des groupes ASU existent à Genève, Fribourg, Berne et depuis peu à Neuchâtel. Après quelques mois d'existence, le groupe ASU de Lausanne fondé il y a trois ans sombra on ne sait pour quelles raisons.<sup>1</sup>

Au moment où le syndicalisme prend un nouvel essor à l'Université<sup>2</sup>, nous avons pensé intéressant de présenter les expériences de Genève et Fribourg où il est particulièrement actif.

Dans un souci d'objectivité nous avons également donné la parole à un étudiant antisindicaliste. Enfin nous avons ajouté quelques définitions ASU découpées dans une brochure genevoise. Il va sans dire que les articles publiés dans le cadre de ce coup d'œil n'engagent que leurs auteurs. RED.

<sup>1</sup> Y aurait-il un renouveau de l'ASU à Lausanne? Le 1<sup>er</sup> février a eu lieu au Centre universitaire catholique un débat sur l'ASU. D'autre part, ceux qui s'intéresseraient à une ASU lausannoise peuvent s'adresser à Gérard Salem, Falaises, ch. 406.

<sup>2</sup> Il est intéressant de remarquer que Théo Buss, ancien président de l'UNES, fait l'apologie de l'ASU dans son « testament » que nous publions en page 9.

A Genève, le syndicalisme étudiant sous forme de mouvement organisé est apparu en 1962 et a réuni dès cette date cent à deux cents étudiants. S'il est certain que cette création résulte d'influences fort diverses, qui tiennent naturellement aux personnes qui ont fondé le mouvement, il ne faut pas oublier que c'est à partir d'une analyse objective de la situation de l'étudiant dans la société que l'Action syndicale universitaire s'est développée.

Dans la situation actuelle l'étudiant est considéré comme un être mineur qui n'a pas voix au chapitre du travail qui le concerne. De même que l'ouvrier n'est pas en mesure de contrôler le travail qu'il produit, de même l'étudiant n'est pas à même de discuter l'enseignement qu'il reçoit et qui va déterminer sa vie future. Or si l'on admet que la formation de l'étudiant va être utile à toute la société, il est normal que les principaux intéressés aient droit à la détermination de cette formation.

Mais cette situation d'être aliéné se double d'une grave crise de l'Université, crise consécutive au manque de prévisions sur les besoins économiques du pays après la seconde guerre mondiale. On a trop longtemps cru que l'université traditionnelle, fermée dans un académisme moyenageux, pourrait tout bonnement continuer à tourner sur sa lancée. Pendant très longtemps, et c'est encore le cas, les études ont été considérées en tant que culture générale historiquement réservée à une élite, chargée de transmettre le savoir. Or l'université a aussi été de

tous temps le lieu de formation des cadres politiques et économiques du pays. Si cette relation a été escamotée, c'est au nom de la supériorité de l'Alma Mater, centre intellectuel le plus élevé, par opposition aux autres centres de formation, ceux qui produisent des ouvriers et des employés. Cette distinction entre travail intellectuel et travail manuel a conduit à la crise de

Mais cette revendication doit aller de pair avec une réorientation des activités du mouvement étudiant, soit des AGE et de l'union nationale. Il est naturel que tant que les étudiants se confinent dans des activités de folklore, de récréation et de divertissement (bals par exemple) ils ne pourront être pris en considération par les autorités universitaires. Et c'est ce type

## Coup d'œil sur le syndicalisme

développement actuelle, parce que la hiérarchie prônée était considérée comme immuable.

Or c'est justement l'économie, dont 90 % des cadres viennent de l'Université, qui a déclenché un formidable processus de transformation des Hautes Ecoles. Les besoins quantitativement accrus de cadres pour l'industrie ne pouvaient aller de pair avec les structures conservatrices et les dimensions modestes des universités. Le processus qui s'est amorcé suppose des moyens cantonaux et fédéraux considérables, afin de combler le retard accumulé par l'imprévoyance du libéralisme économique.

Soumis d'une part aux pressions des besoins économiques, d'autre part à la poussée toujours plus forte du contingent étudiant, l'enseignement ne peut lui non plus conserver son caractère d'antan. Dans l'université de 1967, les relations professeurs-étudiants sont devenues extrêmement difficiles et dans la plupart des cas se limitent aux périodes d'examen. L'enseignement par cours ex-cathedra dévalorise encore plus ces relations, parce que l'étudiant ne se sent nullement concerné par l'ingurgitation systématique de non-transforme pas radicalement, l'étudiant ne sera bientôt plus qu'une machine à débiter les cours.

Il découle de cette analyse qu'une double transformation est nécessaire: celle du statut social de l'étudiant, celle de l'enseignement universitaire.

La première exigence est celle d'une reconnaissance de la productivité du travail étudiant en tant qu'investissement à long terme de la société. Si l'on admet cette relation il ne reste plus qu'à la concrétiser par l'attribution à l'étudiant d'un salaire, au même titre que n'importe quel travailleur. Il s'agit-là d'une revendication de base de l'Action syndicale universitaire et celle-ci n'a pu que soutenir l'introduction à Genève d'une Loi sur la démocratisation des études en décembre 1966, qui marque un premier pas en Suisse vers l'introduction d'un salaire intégral.

d'activité corporative que l'AGE de Genève pratiquait avant tout jusqu'en 1962 (activités que les autres AGE de Suisse continuent de pratiquer en primauté). Les vrais problèmes des étudiants ne résident pas dans le loisir mais dans le travail, c'est-à-dire dans l'enseignement que l'étudiant a choisi. Il s'agit pour l'Action syndicale de faire prendre conscience à la masse étudiante de cette vérité. On peut d'autre part faire une autre critique aux AGE: dans leurs structures elles ne favorisent pas la participation des étudiants. Etre automatiquement membre de l'AGE signifie qu'aucun intérêt ne vous porte à en faire partie, que votre action y est donc inutile. L'ASU demande la syndicalisation des AGE, c'est-à-dire l'introduction de l'adhésion libre et consentie.

(Suite en page 12.)



Genève: l'ASU, c'est pas du folklore.

# ASUTOPIE

## ESPOIR DE DIALOGUE

Un aspect positif se dégage d'emblée lorsque l'on prend contact avec l'Action syndicale universitaire. C'est le désir de susciter un dialogue non seulement avec des opposants mais avec tous les étudiants : l'ASU se veut être un levain dans la pâte.

Cet effort se traduit tout spécialement par les séminaires qu'elle organise (démocratisation des études, réformes de l'enseignement, culture) et qui nous semblent pleinement valables.

Et pour que le dialogue soit constructif, elle a élaboré un schéma, un manifeste par lequel elle expose ses vues plus

dant de son milieu familial pourrait devenir un adulte le jour où la société lui allouera un salaire qui lui donnera conscience de sa mission et, pour beaucoup, lui permettra de vivre convenablement.

Mais dans un Etat où règne une économie libérale, l'étudiant peut-il demander à l'Etat de lui allouer un salaire pendant ses études, pour reprendre par la suite l'indépendance qui caractérise les professions universitaires ?

Le dilemme est là : l'étudiant veut-il aliéner son indépendance par rapport à la société pour avoir en contrepartie une certaine indépendance matérielle pendant la durée de ses études ? Ne serait-il pas préférable de développer au maximum le

décloisonnement entre les différentes facultés et d'autre part des contacts avec les milieux professionnels pour acquérir quelque formation pratique. Comme d'habitude, on décrie les cours ex cathedra, qu'il faut remplacer par des séminaires.

Nous ne sommes pas arrivés exactement à savoir si, par ces décloisonnements et ces contacts pré-professionnels, l'ASU tendait à la formation de spécialistes (car l'ASU condamne vertement la technocratie) ou si, au contraire, elle désirait de « beaux esprits » qui seraient aptes à recevoir une formation pratique postuniversitaire (car l'ASU souhaite une intégration professionnelle immédiate). Une fois de plus, on a entrevu les défauts d'un système que l'on veut réformer.

Mais comment ?

Au sujet des séminaires, on semble oublier qu'ils ne peuvent être valables qu'avec un minimum de connaissances de base que l'on acquiert par des cours ex cathedra.

## SUISSE, MATER D'ALMA MATER

« Il est connu que la Suisse axe son aide sur l'attribution de bourses en faveur de pays en voie de développement... » A long terme, l'ASU est pour le remplacement de l'octroi de ces bourses par l'allocation de subsides aux universités des pays en voie de développement...

Généreuse ASU !

Et où trouvera-t-on les professeurs si ce n'est parmi ceux qui auront été formés chez nous, dans nos universités, grâce aux bourses de la Confédération ?

Une université (l'ASU le dit d'ailleurs) n'est pas une valeur en soi. Elle doit être fondée par un substrat suffisamment développé pour la soutenir. S'il y a déséquilibre entre université et nation, des luttes interviennent forcément.

## HAUTES SPHÈRES

A vues humaines, le programme de l'ASU est pour le moins nuageux. Nuages de mots ! Il y a une erreur de départ : l'Action syndicale universitaire a voulu considérer tous les problèmes de l'université et se cantonne dès lors dans les généralités. Elle brasse des idées !

Si vous demandez à un syndicaliste : « Comment voyez-vous l'application du salaire universitaire dans le contexte social actuel ? », il vous répondra que, pour le moment, il ne sait pas, qu'il faut attendre, voir venir, le salaire n'étant que l'aboutissement de leur programme.

Alors que le salaire n'est qu'un des moyens pour parvenir à une démocratisation des études !

Les représentants syndicalistes que nous avons contactés sont tout à fait sincères : ils se savent idéologues, ils avouent ne pas discerner l'application pratique de leur programme.

Aveu d'impuissance !

L'Action syndicale universitaire peut être comparée à un parti qui s'est fixé pour programme de monter sur la lune.

Mais comment ?

Allez savoir !

Ph. GARDAZ (droit).

Y. BURNAND (droit).

# ASU SI-ASU NO

ou moins utopiques sur l'ensemble des problèmes universitaires.

Mais voyons plutôt quelques-unes de ces solutions, présentées comme de miraculeuses panacées.

## L'« ETAT BON-DIEU »

« La plupart du temps, ils (les étudiants) dépendent financièrement de leurs parents... » « Les études constituent un investissement à long terme pour la société. Par conséquent, les étudiants ont droit à un salaire. » (Manifeste ASU-

Genève, page 12.)

En comparant ces deux affirmations, il semblerait que l'étudiant actuel, dépen-

système des bourses qui laisse à l'étudiant l'indépendance pour son avenir en ne l'enfermant pas dans un « Etat Bon-Dieu » qui après l'avoir entretenu pendant ses études ne manquerait pas de lui imposer des contreparties sous forme de services obligatoires à rendre à la collectivité !

## RECONSTRUIRE PLUS BEAU QU'AVANT !

Cependant tout ce programme à long terme de salaire de l'étudiant est en connexion directe avec la démocratisation des études. L'ASU l'a bien vu. Elle a aussi vu que la démocratisation des études, si elle est un problème d'ordre matériel, devient un problème d'ordre psychologique lorsque les moyens financiers sont mis à disposition des étudiants.

Comment amener les enfants de classe sociale modeste à faire des études universitaires ? L'ASU préconise une « remise en question du système scolaire dans son ensemble et à tous les niveaux : primaire, secondaire, universitaire » et une démocratie dans l'enseignement : « C'est dans les commissions paritaires professeurs-étudiants que les étudiants devraient pouvoir participer activement à cette réforme puisqu'ils sont les premiers concernés et préparés à une telle discussion. »

La réforme complète de l'enseignement nous semble être un serpent de mer un peu monumental. Et ce que l'on peut reprocher à l'ASU, c'est de critiquer le système sans proposer de système de remplacement cohérent.

Et lorsqu'on vient nous dire que les étudiants sont préparés à une discussion avec leurs professeurs quant à la manière de préparer leur avenir professionnel, nous nous permettons d'en douter sérieusement.

## QUO VADIS ?

Dans le cadre de la réforme de l'enseignement, l'ASU propose d'une part un



Lausanne : Mort-nées RIP.

# FRIBOURG: DU PAIN SUR LA PLANCHE

L'Action syndicale universitaire a été fondée en juin 1965 par des membres sortants du Bureau de l'Academia (Association Générale des Etudiants) et du Conseil des étudiants, riches d'une expérience nouvelle : ça avait été en effet la première année où les nouvelles structures, démocratiques, de l'Academia avaient fonctionné, le monopole de la représentation des étudiants étant précédemment réservé aux sociétés d'étudiants. Ses dirigeants avaient brillamment mené l'AGE, dans une ligne syndicale, avec deux lacunes pourtant : ils n'avaient pas formé de « successeurs » ni un véritable mouvement partant de la base (à ce propos, le succès d'une manifestation où 2000 étudiants descendirent dans la rue a dû tromper beaucoup de gens). Cette situation, justifiant pleinement la création d'une ASU, explique également que des antisindicalistes farouches, soutenus par les sections de la SES (Société des Etudiants Suisses — portant couleurs) envahirent aisément la majorité aux élections. L'ASU se trouvait dès le départ minoritaire, et forttement combattue. Sa première erreur fut de vouloir tout faire sans tenir compte de sa faiblesse numérique ni se soucier de son recrutement, qui n'avancait pas : il fallut déchanter et se résoudre à un « repli stratégique » qui fit que l'ASU ne se présenta pas aux élections de juin 1966, où les étudiants portant couleurs l'emportèrent à nouveau, faute de combattants. Avec une exception, le rédacteur du « Spectrum », dont la carrière fut courte (les lecteurs des VU sont au courant).

Il faut noter qu'au sein de la puissante SES une tendance se fait jour, favorable au syndicalisme, très nette chez les Tessinois, très ambiguë chez les Suisses romands, inexistante chez les Suisses allemands où au contraire l'antisindicalisme l'emporte, durcit ses positions et règne en maître au Bureau de l'AGE. A Fribourg la différence des langues est une perpétuelle source de malentendus et de conflits.

Face à cette situation, l'ASU travaille à la base, par les groupes de travail dans les facultés, ou, pour les problèmes plus généraux, par enquête et débat.

Deux problèmes sont extrêmement urgents à Fribourg : le logement et la réforme des études, et sur ce point tout le monde est d'accord. Mais alors que les dirigeants de l'AGE renforcent avec zèle

le paternalisme en vigueur, et ne font rien, l'ASU, dont l'action est encore très faible, s'attaque à ces problèmes, et à d'autres comme celui de la démocratisation des études, dans une perspective radicalement différente : avec la conviction qu'aucun progrès ne peut se faire sans la participation réelle, reconnue de droit, de tous les étudiants. Cela signifie cogestion (nous la revendiquons déjà pour le restaurant universitaire, un sondage fait à ce sujet par l'ASU a révélé que les étudiants y étaient favorables), commissions paritaires, etc. Cela signifie aussi qu'une information complète est due aux étudiants : actuellement c'est le

néant. Une œuvre collective ne se fait pas par des spécialistes de sous-commissions, des apprentis sorciers-diplomates prêts à tout décider dans le secret sans les principaux intéressés.

Et le progrès exige que l'Université réponde aux besoins de la société, qui se passe de technocrates ; des gens compétents, oui, mais responsables.

Actuellement on tendrait plutôt au contraire, et c'est ce contre quoi il faut lutter. Sinon l'Université ne sera plus qu'une grande machine, une de plus.

Paul NIOUC, ASU Fribourg.

## Cinq ans d'ASU à Genève

(Suite de la page 10)

Redonner vie aux associations de faculté, donner une orientation universitaire à l'AGE, créer des groupes de travail, voilà les tâches que l'ASU a entreprises et continue de mener depuis sa création.

Mais toutes ces activités n'ont qu'un but : faire participer les étudiants aux problèmes de l'enseignement et de l'université en général, faire surgir du milieu étudiant une conscience collective qui soit capable d'influer sur les centres de décisions universitaires. Actuellement s'amorce à Genève un début de cogestion dans certaines facultés, des discussions entre étudiants et professeurs dans des commissions. Il est certain que ces contacts marquent un progrès par rapport aux années passées et que l'action de l'ASU y a été pour quelque chose.

Si des discussions paritaires et décisionnelles peuvent s'instaurer de manière durable, c'est tout le système d'enseignement qui devra être mis en cause par les étudiants. Seul un enseignement en relation étroite avec la pratique d'une profession future nous paraît valable, un enseignement qui permettra aussi de critiquer cette profession, qui sera conçu de manière polyvalente (en relation avec d'autres branches), donc un travail en groupe sans spécialisation excessive.

Une autre exigence de l'ASU est l'ouverture de l'université sur la cité et l'intégration de l'étudiant dans toute la société. Les problèmes de l'université doivent être largement discutés dans tous les

milieux car la société tout entière est concernée par l'avenir de l'université. Pour illustrer ce point il faut citer l'adhésion de l'ASU ainsi que de l'AGE au « Comité genevois pour une fiscalité équitable et progressiste », parce que le développement de l'université serait remis en cause si l'actuel projet de plan quadriennal des Grands Travaux n'était pas accepté au Grand Conseil. Cet exemple a un autre avantage : il démontre pertinemment que toute action dans le domaine universitaire a forcément des implications politiques. Il n'est pas possible de considérer l'université comme un monde vivant en vase clos comme on essaie bien souvent de nous le faire croire. Il s'agit pour les étudiants de s'intégrer dans la cité et de refuser d'être une classe à part et privilégiée. Dans tous les domaines cette intégration est possible. Pourquoi l'étudiant devrait-il avoir des cités universitaires spéciales ou des restaurants réservés ? Ne pourrait-il pas vivre avec tout le monde ? Mais là encore apparaît avec force l'exigence d'un salaire qui seul permettrait une intégration totale. Les revendications sur ce point ont conduit l'ASU à adhérer au Comité pour l'initiative du Droit au logement qui sera bientôt lancée sur le plan fédéral.

Nous n'avons ici qu'une vue partielle des actions et du programme de l'ASU, mais le mouvement, qui s'étend de plus en plus en Suisse, aura encore l'occasion de se faire connaître.

Bureau de l'ASU, Genève.

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

TABLES ET  
MACHINES A  
DESSINER  
KUHLMANN  
•  
MEUBLES  
DE BUREAU  
EN ACIER  
SEFAMO

**A. KRIEG + CIE**  
papeterie meubles de bureau articles techniques  
6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

RAPIDOGRAPH  
•  
COMPAS KERN  
ET WILD  
•  
RÈGLES  
A CALCULS  
ARISTO



RF  
19

# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

3139523

## Bientôt un rabais généralisé de 10 % chez tous les libraires ?

### Une nouvelle convention pourrait être signée dans le courant de l'été

Comme annoncé dans le numéro de décembre, les discussions ont repris entre représentants de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande (SLESR) et délégués des cinq AGE romandes (Fédération des étudiants de Neuchâtel, Academia friburgensis, AGB de Genève, AGEPUL et AGE CITE) afin de trouver une solution satisfaisante pour les uns et pour les autres au problème maintes fois évoqué des rabais accordés aux étudiants pour leurs achats de livres. Dans un climat de compréhension mutuelle — et nous tenons à souligner ici l'esprit constructif dont ont fait preuve tous les participants, ainsi que leur sincère désir de parvenir à une entente — les différents aspects de ce problème complexe furent à nouveau abordés et commentés par les deux partenaires.

#### LE PROCÈS DU SYSTÈME DU FICHER

Il apparut rapidement que le système du fichier (qui, rappelons-le une dernière fois, est formé des titres des livres sur lesquels les libraires accordent une remise de 10 % aux étudiants, les autres ouvrages ne bénéficiant que d'un rabais de 5 %) n'a donné satisfaction ni aux libraires ni aux étudiants et qu'il est pratiquement resté lettre morte pour les facultés morales. Il a d'autre part contribué à créer un climat de tension et de mauvaise humeur parfaitement déplai-

sant. Une conclusion s'est imposée : à l'unanimité, il fut décidé de renoncer à ce système.

Nous avons toujours prétendu qu'il était extrêmement difficile de définir « les ouvrages utiles et nécessaires aux études » et que tout livre contribuait peu ou prou à la formation de l'étudiant. Compte tenu du chiffre d'affaires considérable et stable que constituent les achats des étudiants, nous avons demandé à plus d'une reprise la généralisation du rabais de 10 %.

#### ACCORD DE PRINCIPES : RABAIS DE 10 % GÉNÉRALISÉ

Les représentants de la SELSR, admettant en grande partie le bien-fondé de notre point de vue, ont accepté le principe d'un rabais de 10 % généralisé : autrement dit, les étudiants devront pouvoir bénéficier d'une remise de 10 % sur tous leurs achats de livres, quels qu'en soient les titres.

Ce principe général doit être cependant assorti d'un certain nombre de conditions qui font encore l'objet de discussions. Quelques clauses ont d'ores et déjà pu être précisées. Il a été ainsi décidé que ce rabais de 10 % ne serait accordé qu'en cas de paiement comptant et pour des achats d'une valeur de 5 francs au moins. Vous aurez donc intérêt à grouper vos

achats, particulièrement lorsqu'il s'agit de livres peu coûteux (livres de poche, par exemple).

#### PRÉSENTATION D LA CARTE D'ÉTUDIANT

Seul pourra bénéficier de ce rabais de 10 % l'étudiant qui justifiera de sa qualité par la présentation de sa carte internationale d'étudiant, munie de sa photographie, délivrée par son AGE et portant l'indication du semestre en cours apposée par le secrétariat de l'Université dans laquelle il est immatriculé, et ce à l'exclusion de toute autre pièce d'identité. Pour des raisons administratives, une to-

(Suite en page 2.)

#### UN SOUS-MARIN À LA RIPONNE ?

Vous pouvez le voir à notre terrasse : sandwich géant, fait de 25 cm. de flûte parisienne équipée de jambon cuit, de gruyère, de tomates, d'œufs, de salade et de mayonnaise

+ un Coca-Cola ou un Fanta 3.55

# Mövenpick

Lausanne, pl. de la Riponne - Tél. 22 69 22

## SOMMAIRE:

	Pages		Pages
● Editorial . . . . .	3	● Coup d'œil sur... . . . .	10-12
● AGE . . . . .	1-7	Dorigny	
Rabais de 10 %		● Culture . . . . .	13-17
sur les livres		Exposition	
Agerix chez les espions		Opéra	
Nos universités et leur		Cinéma	
développement		● Religion . . . . .	19
Séminaires social		Assistant social,	
et international		psychologue et aumônier	
● Faculté . . . . .	8-9	● Problème . . . . .	19
Droit		Encore Strasbourg...	

Ne vous laissez pas  
dorer la pilule.  
Lisez plutôt:



Fr. 6.-

ÉDITIONS PAYOT PARIS-LAUSANNE

lérance sera admise, le timbre du semestre d'été étant considéré comme valable jusqu'au 20 novembre, celui du semestre d'hiver jusqu'au 20 mai. Il est important de souligner que les étudiants qui ne seront pas en mesure de présenter leur carte internationale ne pourront obtenir aucun rabais.

De plus, pendant la période du 1er au 25 décembre, tout rabais sera supprimé. Cette mesure est dictée par le souci d'éviter que les étudiants ne puissent résister à la tentation de faire des achats-cadeaux pour toute leur famille et arrière-famille. Vous aurez donc intérêt à éviter tout achat pendant cette période.

Les revues, périodiques et abonnements enfin seront considérés comme formant une catégorie spéciale d'ouvrages n'entrant pas dans le cadre de la convention.

#### CRÉATION D'UNE COMMISSION PARITAIRE

Il a également été décidé de créer un organe paritaire, formé d'un libraire et

## LIBRAIRES

(Suite de la 1re page)

d'un étudiant nommé pour la durée de la convention (c'est-à-dire pour deux ans) et institué dans chaque ville universitaire de Suisse romande. Il se réunira pour régler les cas litigieux qui pourraient lui être soumis. Les organes ainsi créés sur le plan local pourront se réunir en commission à l'échelle romande pour étudier certains cas généraux d'application et d'interprétation de la convention. Un certain nombre de sanctions, qui restent encore à déterminer, seront prises à l'égard des étudiants qui, après avertissement, persisteront à violer cette convention, et particulièrement l'article qui prévoira que les AGE signataires ou les étudiants qui bénéficient du rabais qu'elle prévoit devront renoncer à la création de toute coopérative ou centrale d'achats ou à tout achat groupé de livres sous quelque forme que ce soit.

#### DATE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE CONVENTION

Tel est, en ce début du mois d'avril, l'état des négociations. Nous espérons qu'aucune autre condition ne sera exigée par les libraires et que cette nouvelle convention (remplaçant celle du 15 juin 1964) pourra entrer en vigueur pour le 1er octobre 1967. Nous sommes persuadés qu'elle marquera le début de relations franches et cordiales avec les libraires romands en général et lausannois en particulier. Nous souhaitons enfin pouvoir signer une convention, non pas à l'échelon romand seulement, mais au niveau national. Pour ce faire, nos camarades suisses allemands devront renoncer à quelques avantages, dont il n'est d'ailleurs pas sûr qu'ils puissent bénéficier pendant longtemps encore. La solidarité estudiantine jouera-t-elle, hâtant ainsi la signature d'un nouvel accord en contribuant à emporter l'adhésion des libraires ? L'avenir nous le dira.

Jean-Jacques SCHILT,  
président de l'UEL.

### Voix Universitaires

Rédaction et administration :

Place de la Barre 1

Francis Luisier, rédacteur  
Yves Burnand, assesseur  
Mari-Carmen Lanz  
Valérie Noir

Publicité :

M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions UEL, AGE CITE, AGE PUL expriment la position officielle des organismes qu'elles représentent.

Sauf indication spéciale, la reproduction de tous les articles est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

## LA MODE EN CUIR

Place Grand-St-Jean 2  
Lausanne



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE  
UNION BANK OF SWITZERLAND

## tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

MACHINES A  
DESSINER  
KUHLMANN

MEUBLES  
DE BUREAU  
EN ACIER  
SEFAMO

# A. KRIEG + CIE

papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE - 1002 LAUSANNE

RAPIDOGRAPH

RÈGLES A CALCULS  
ARISTO

COMPAS KERN  
ET WILD

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

# Agerix chez les espions

Le seul téléphone public de la Cité était-il branché sur une table d'écoute? Les polices secrètes cantonale et fédérale ont-elles à se reprocher des agissements pareils à ceux de la CIA vis-à-vis de l'Union américaine des étudiants? La coïncidence est pour le moins frappante et toutes les suppositions sont permises, ce téléphone, unique pièce à conviction, ayant soudainement été enlevé. Aucune piste. Seuls subsistent l'humidité et le glou-glou agreste d'une chasse voisine. Mais y a-t-il eu vraiment ingérence des services secrets dans les affaires de l'AGE et de l'UNES?

La piste du téléphone de la Cité ne conduisant nulle part (si ce n'est à l'acqua clausa), l'AGE — tant CITE qu'EPUL — étant pure de tout soupçon, seule l'UNES pouvait être suspectée. Après une enquête souvent périlleuse dans les bas-fonds bernois, rendue encore plus difficile par l'échec de l'agent Sofort-programm, venant de Vidy, je vainquis la résistance de l'ex-président de l'UNES qui reconnut enfin qu'il était « au parfum » : la Confédération finançait l'UNES, allant même jusqu'à lui allouer une somme de 6000 francs par année.

Le tout-puissant M. Stocker devait d'ailleurs faire peu après la même découverte. Saisi, comme moi, d'une violente indignation devant l'immixtion du gouvernement dans les affaires estudiantines suisses, il a proposé au Conseil fédéral de supprimer ces subventions outrageantes et indignes, ce qui a été accepté.

## BIEN CHER AGERIX,

Recevoir des compliments n'est pas pour nous chose nouvelle, bien au contraire. Mais d'en voir imprimés, noir sur blanc, dans les colonnes des VU, d'y apprendre que nous constituons le « sympathique comité de la faculté des sciences », cela nous confond un peu. L'émotion est telle que la presque plénière assemblée du sus-mentionné comité (sympathique) s'est saisi de l'affaire. Et pour une fois, nous sortirons de notre proverbiale réserve pour ajouter notre grain de NaCl.

Organiser un week-end à ski est peut-être plus du ressort de la commission sportive que d'un comité de fac. Notre but n'était pas de faire de la concurrence déloyale (bien que ce fût moins cher et formidable). Mais nous pensons, et la preuve en est faite pour la seconde fois, qu'un week-end passé ensemble dans un chalet, où se mêlent sans distinction assistant (e)s diplômé(e)s et étudiants de toutes les années, biologistes, matheux, chimistes, physiciens... soude des liens plus forts qu'une fondue ou un bal. (Bravo pour les 4 assistants diplômés qui étaient des nôtres, et nous espérons bien que des professeurs s'y joindront la prochaine fois). C'est en tout cas un moyen — et pas le plus mauvais — de prendre conscience de l'existence d'une association de faculté et de s'y sentir à l'aise, en attendant d'y faire du travail.

La question des dates semble être ton point sensible. Début de janvier, l'un d'entre nous passa à l'AGE, et prit ensuite contact avec le président du Turnus, qui nous communiqua

Merci, Monsieur Stocker, grâce à vous, l'UNES a de nouveau les mains blanches, n'ayant plus de sources de revenus troubles! Mais que va faire notre Union nationale pour vivre? Va-t-elle devenir la pourvoyeuse de premiers menhirs pour les futures nouvelles constructions universitaires? Va-t-elle s'adresser à la CIA? Ou bien, les étudiants suisses accepteront-ils une élévation de leur cotisation pour lui permettre d'agir et de les représenter au niveau suisse?



les dates des manifestations des sociétés. Aucune ne coïncidait avec notre week-end. Pour plus d'un même, le soleil valaisan permit de se remettre allègrement de sa g.d.b. non moins allègrement méritée la veille.

Mais là n'est pas la question. Tu sembles regretter, cher Agerix, d'avoir eu à choisir. Choisir, c'est renoncer, bien sûr. Et si cela te fait peur, nous te conseillons vivement d'engager un étudiant SSP en mal d'enquête sociologique. Il te fera un inventaire complet des activités sportives, théâtrales, bouffonnes, bachiques, sans oublier les conférences, concerts, ciné-clubs, séances de comité (et j'en passe). Nous aimerions savoir alors comment tu pourras les caser dans les quelque 200 jours de l'année universitaire sans qu'un week-end tombe sur le mardi gras, le bal de l'EPUL pendant les semestriels et la conférence sur la collaboration de M. Pradervand précisément dans la semaine des quatre jeudis. Tu trouveras peut-être finalement une soirée de libre pour penser un peu à tes études, à moins que tu ne l'utilises pour pondre un article sur le manque d'intérêt des étudiants.

Enfin, que les HEC, les sciences politiques et les sciences tout court organisent leur bastingue le même soir, cela ne pose de problème sérieux guère qu'aux couples ainsi séparés. Mais pour le résoudre, qu'y a-t-il de plus fort que l'amour?

Amicalement,

ton Scientifex.

## ÉDITORIAL

Trop souvent l'on entend reprocher aux organes exécutifs des AGE de travailler sans liaison aucune avec la masse des étudiants. Depuis quelque temps cependant, le bureau de l'AGECITE s'est efforcé de rencontrer et de consulter plus fréquemment les présidents de faculté ainsi que leur comité, qui ont ainsi pu jouer mieux que par le passé leur rôle de législatif. Des réunions avec les présidents des sociétés d'étudiants étrangers lui ont également permis de prendre la température régnant parmi les nombreux étudiants étrangers de notre Université (qui ne sont que fort peu représentés — et nous le déplorons vivement — dans les comités de faculté et au bureau de l'AGE).

Mais ces contacts sont encore nettement insuffisants et sont loin d'atteindre véritablement « l'étudiant de base ». Afin de donner à chacun l'occasion d'exprimer son opinion et de participer ainsi directement à l'élaboration de la politique des AGE lausannoises, deux séminaires seront prochainement mis sur pied. L'un d'eux sera consacré aux problèmes de la politique internationale de l'UNES (question d'actualité à la suite des révélations des relations existant entre la CIE et la CIA I), l'autre aux problèmes des bourses (auxquels l'adoption d'un système d'allocation avec examen automatique par les citoyens genevois confère un relief particulier).

De plus, afin de permettre à chaque étudiant de prendre contact directement avec les membres de leur comité de faculté et du bureau de l'AGECITE, une permanence sera assurée au Secrétariat général pendant toute la durée des inscriptions. Les étudiants qui l'assureront seront à votre disposition pour vous donner tous les renseignements que vous pourriez désirer et pour prendre note de vos suggestions, remarques... et critiques.

Nous espérons que chacun d'entre vous saura profiter de l'occasion pour s'informer et marquer l'intérêt qu'il porte aux activités d'une association qui ne saurait remplir ses buts sans la participation de chacun d'entre vous.

JJS

Ouvrez un compte à la BCV  
Pour toutes vos opérations,  
la BCV saura vous conseiller.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



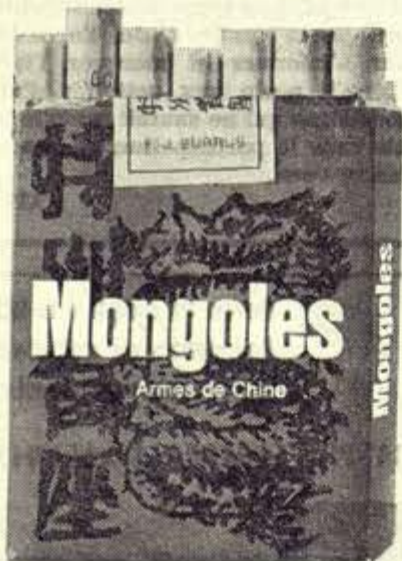
**Ils sont  
rares, ceux  
qui la  
fument!**

Parce qu'elle n'est pas la cigarette à laquelle on s'habitue. On ne la choisit pas: c'est elle qui vous choisit.

Chercheurs, idéalistes, esthètes, ceux qui la fument veulent un monde jeune qu'ils parent de choses belles. Avec la MONGOLES, ils ont trouvé une cigarette à la mesure de leur personnalité,

une cigarette franche, virile, corsée

**fr. 1.-**



avec et sans filtre

## BOURSES POUR L'ÉTRANGER

### 1. Bourse du gouvernement d'Islande :

Le gouvernement islandais offre une bourse d'études à un étudiant suisse, désireux d'étudier pendant la période du 1er octobre 1967 au 1er mai 1968 à l'Université d'Islande, à Reykjavik, la langue, l'histoire et la littérature de ce pays. Le montant de la bourse s'élève à Kr. 52 500.— (env. Fr. s. 4700.—) payable en quatre fois (le 1er octobre, le 1er décembre, le 1er février et le 1er avril). Les boursiers sont logés à des prix modiques dans une maison d'étudiants où ils peuvent prendre leurs repas. Ils ne paient pas de taxes universitaires.

Les intéressés sont priés de prendre contact avec l'Office central universitaire suisse, qui reçoit les inscriptions jusqu'au 15 juin 1967.

### 2. Bourse du gouvernement irlandais :

Le gouvernement irlandais offre une bourse à un étudiant ou diplômé universitaire suisse, désireux de poursuivre ses études ou faire des recherches dans une université irlandaise pendant l'année académique 1967-1968 (octobre à juin). Le montant de la bourse est de 350 à 460 livres pour un candidat célibataire, suivant ses qualifications (étudiant ou diplômé) et de 650 livres pour un diplômé marié. Les taxes universitaires et frais de voyage sont à la charge du boursier.

Inscriptions à l'Office central avant le 20 avril.

### 3. Bourses pour des études universitaires aux Pays-Bas :

Le gouvernement néerlandais met à la disposition des postgradés et des étudiants suisses deux bourses pour des études aux Pays-Bas. Les bourses sont prévues pour une durée de 9 mois et s'élèvent à Fl. 3150.— (env. Fr. s. 3800.—), somme pouvant s'élever, dans certains cas, à Fl. 3600.—. Aux Pays-Bas, l'année académique qui commence en octobre n'est pas divisée en semestres, les études peuvent être commencées à n'importe quelle date de l'année 1967-1968. Préférence sera donnée aux candidats qui ont déjà terminé leurs études ou aux étudiants universitaires qui ont passé un examen. Les bourses peuvent également être utilisées pour des travaux de recherches indépendants dans des laboratoires ou dans des bibliothèques. Une connaissance élémentaire de la langue néerlandaise paraît souhaitable.

Les candidats sont priés de s'adresser à l'Office central suisse jusqu'au 15 mai 1967 au plus tard. La demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae, d'indications précises sur les études envisagées et de lettres de recommandation de deux professeurs. Le choix définitif sera effectué par le Ministère de l'instruction publique des Pays-Bas.

### 4. Bourses pour des études en Bulgarie :

Le gouvernement bulgare offre, pour

l'année académique 1967-1968, à titre de réciprocité, deux bourses universitaires pour la durée de cinq ans chacune, à partir de l'année scolaire 1967-1968.

Le montant d'une bourse s'élève à 80 leva par mois. En outre, les candidats bénéficieront d'un logement gratuit à la cité universitaire. Les frais de voyage des étudiants boursiers sont à la charge de la RP de Bulgarie. Les candidatures devront parvenir à l'Office central avant le 1er juin 1967.

### 5. Bourses pour des études en Pologne :

Le gouvernement polonais offre de nouveau pour l'année académique 1967-1968 deux bourses à des candidats suisses.

Le montant de chaque bourse s'élève à 2400 zl. par mois. En outre, les candidats bénéficieront d'un logement gratuit. Les frais de voyage sont à la charge des boursiers.

Inscriptions à l'Office central suisse avant le 20 mai.

Office central universitaire suisse,  
Beckenhostrasse 31, 8035 Zurich.

Le président de la  
commission des bourses :  
E. GIDDEY.

## Assurance-maladie gratuite pour certains étudiants!

Il ne s'agit pas d'un poisson d'avril, mais d'un texte de loi de 1956 revu et corrigé en 1963.

Ce texte dit entre autres choses :

**Article premier.** — L'Etat encourage, conformément aux dispositions qui suivent, l'assurance-maladie des personnes de condition modeste (ayants droit).

A cet effet, il paie aux caisses maladie un subside destiné à réduire les cotisations des ayants droit; pour certaines catégories de personnes, il les prend intégralement à sa charge.

**Art. 3.** — Le subside n'est versé qu'en faveur des ayants droit affiliés à une caisse-maladie reconnue au sens de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents, ayant son siège ou un établissement dans le canton.

### LES AYANTS DROIT

Nombreux sont les étudiants qui ont droit à ces subsides, aussi bien suisses qu'étrangers, à condition qu'ils soient domiciliés depuis un an au moins dans le canton de Vaud.

C'est le revenu de l'étudiant et non celui des parents qui entre en ligne de compte pour l'attribution de ces subsides.

Un point important encore, on ne peut bénéficier de cette loi que si on en fait la demande.

Le chargé des affaires sociales qui vous fait part de ses sentiments dévoués,

J.-M. GUÉRINI (Agecité).

# NOS UNIVERSITÉS ET LEUR DÉVELOPPEMENT

Remarque : Cet article, quoique reprenant certaines thèses de l'AGEPUL, n'engage en aucune façon l'Association générale des étudiants de l'EPUL.

La nécessité d'une politique universitaire et scientifique cohérente ne se discute actuellement plus ; il suffit, pour s'en rendre compte, soit de recenser les mesures destinées à favoriser le développement de la recherche et de nos hautes écoles (p. ex. : aide fédérale aux universités, fondation du conseil suisse de la science, etc.) soit d'ouvrir son quotidien et d'y lire :

« Si l'on tient compte de l'émigration naturelle des étrangers profitable à la Suisse des autochtones, c'est à un minimum de 500 ingénieurs universitaires par année que se chiffre le déficit actuel. Si celui-ci devait se prolonger, c'est notre niveau de vie à longue échéance qui serait touché. » (M. COSANDEY, « Gazette de Lausanne ».)

« Si nous voulons rester indépendants, nous le pouvons encore, mais ne nous leurrions pas, le prix en sera élevé et nous devons être prêts à faire les sacrifices nécessaires. Or, c'est là que réside le nœud du problème : sommes-nous prêts à nous unir pour la bataille technique qui se joue et à accepter les augmentations d'impôts qui seront nécessaires ? » (J.-J. MORF, « Gazette de Lausanne ».)

« Dans la paix des armes, la Suisse n'en est pas moins prise dans la guerre mondiale des industries ; elle n'y sauvegardera son indépendance que si les chefs de l'Etat et ceux des entreprises coordonnent à temps les travaux de leurs hautes écoles et de leurs laboratoires, de leurs professeurs et de leurs chercheurs. » (L. GUISSAN, « Gazette de Lausanne ».)

Ces extraits mettent en relief plusieurs problèmes, en particulier l'état précaire de la relève dans les professions universitaires (état confirmé par plusieurs enquêtes fédérales<sup>1</sup>), l'aspect financier du développement des universités et la coordination entre les différents établissements d'enseignement supérieur et l'industrie.

## LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT

Actuellement, celui-ci, bien qu'insuffisant, se déroule de manière très inégale, certains de nos établissements universitaires ayant un développement beaucoup plus harmonieux que les autres. On constate par exemple que, ces dix dernières années, la part des dépenses totales affectées aux investissements atteint le tiers pour l'EPF (Ecole polytechnique fédérale) et seulement le sixième pour les autres universités ; donc l'attribution des subventions fédérales devrait favoriser les dépenses d'investissements au détriment de celles de gestion.

On remarque d'autre part que le 50 % des dépenses d'investissements suisses dans le domaine universitaire sont réalisées dans la ville de Zurich. La concentration de l'enseignement supérieur à Zurich se double de plus d'une concentration dans le domaine économique ; si nul ne conteste le droit au développe-

ment de la région zurichoise, il est important de veiller à ce que celui-ci ne se déroule pas au détriment d'autres contrées moins favorisées. Cette tendance à la centralisation, ainsi que le déséquilibre universitaire et économique qui en résulte, pourraient être évités en définissant un plan d'aménagement spatial du territoire, plan dans lequel le développement de nos hautes écoles devrait être intégré, puisque l'expansion des établissements d'enseignement supérieur n'est que le reflet des tendances économiques actuelles (tendance à la concentration industrielle).

Ce plan d'aménagement du territoire devrait prévoir des mesures de déconcentration et de décentralisation (au niveau fédéral et cantonal) ; d'autre part l'inégalité du taux de scolarisation secondaire et universitaire entre les cantons milite en faveur de l'intégration éventuelle du système d'éducation dans ce plan. L'aide fédérale, actuellement réservée aux cantons universitaires serait, dans cette conception, consacrée à l'ensemble du système scolaire (primaire, secondaire, universitaire) ; donc le danger de voir les régions défavorisées supporter le développement des autres serait de cette manière évité.

## L'ASPECT FINANCIER

L'expansion normale, ainsi que le rattrapage du retard accumulé nécessitera des sommes considérables ; à titre d'indication, les dépenses d'investissements de l'Université de Lausanne (EPUL comprise) pour la période 1967-1980 devraient être de l'ordre de 700 millions de francs (les dépenses de gestion ne sont pas comprises dans ce montant)<sup>2</sup>.

L'importance des sommes nécessaires au développement des universités se concilie difficilement avec la précarité des finances publiques, en particulier de celles de la Confédération, et inspire de vives inquiétudes. Cette situation a d'ailleurs été confirmée par M. TSCHUDI lors de sa conférence « Notre politique scientifique et culturelle » :

« Les difficultés budgétaires de la Confédération ont pour conséquence que les travaux pour l'EPF ne sont mis en chantier que lentement. Si les tranches libérées annuellement ne sont pas considérablement augmentées, la construction de l'accélérateur pourrait tarder à tel point qu'il pourrait perdre de son intérêt scientifique... Autre facteur essentiel dont il faut tenir compte : les Etats participants au CERN examinent la possibilité de construire hors de Suisse un second accélérateur beaucoup plus puissant... La Suisse ne dispose pas des moyens pour financer l'installation de Villigen et couvrir simultanément la part des dépenses qui lui est demandée pour le nouvel établissement international de recherche.

» Cependant, il est aujourd'hui déjà certain que la Confédération ne sera pas en mesure de fournir, au début de la nouvelle période tout au moins, les sommes considérées comme adéquates par la commission d'experts pour l'étude d'une aide fédérale aux universités.

Ce passage est des plus clairs, la Confédération n'a pas les moyens financiers

pour assurer le développement de nos hautes écoles ; il s'agira donc de trouver au plus vite de nouvelles ressources si nous ne voulons pas devenir un pays en voie de sous-développement. Ces nouvelles ressources pourraient être obtenues par exemple par l'intermédiaire d'une révision de l'assiette fiscale ou de toute autre solution équitable pour tous.

## LA COORDINATION

Le peu de ressources disponibles implique qu'elles soient utilisées avec le maximum d'efficacité. Il est donc indispensable d'éviter tout double emploi et une collaboration à tous les niveaux entre les divers établissements universitaires s'annonce comme une obligation.

Un plan, cadre de développement, devrait être établi à l'échelle fédérale, ce plan tiendrait compte des considérations suivantes : premièrement, l'universalité des universités existantes serait maintenue, donc la concentration d'une discipline dans un institut central ne devrait être admise que s'il y existe une stricte nécessité économique ou technique (généralement, une concentration éventuelle n'interviendrait qu'au niveau du troisième cycle).

Deuxièmement, la coordination permettrait la libre circulation des étudiants au niveau de la Confédération.

Troisièmement, elle unifierait les examens et les diplômes. D'autre part, la réforme éventuelle des structures des hautes écoles, ainsi que l'unification des exigences d'admission posera certainement des problèmes à l'enseignement pré-universitaire, c'est-à-dire aux cantons non universitaires, donc il est important de prévoir la participation de ceux-ci à la résolution des problèmes de notre enseignement supérieur.

## L'ORGANE DE COORDINATION

L'élaboration des plans globaux de développement<sup>3</sup> pour les universités, ainsi que la répartition des subventions fédérales, serait effectuée par un organe central qui soumettrait des propositions aux assemblées fédérales.

Cet organe existe d'ailleurs depuis peu, voici ce qu'en a dit M. TSCHUDI dans sa conférence :

« L'arrêté fédéral instituant un régime provisoire des subventions pour les dépenses des cantons en faveur des universités prescrit la création d'un organe de coordination composé de représentants des cantons qui entretiennent une université. Cet organe s'est constitué sous le titre « Office suisse de coordination universitaire ».

Suite en page 6

<sup>1</sup> Rapport final de la commission pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques. 1959.

Rapport de la commission fédérale pour l'étude des problèmes de la relève dans le domaine des sciences morales, des professions médicales et des maîtres d'école moyenne. 1963.

<sup>2</sup> Mémoire « Situation de l'Université » AGEICITE - AGEPU. 1966.

<sup>3</sup> Les plans globaux peuvent également comprendre la création de nouvelles universités (ceci dans un avenir plus ou moins lointain).

## NOS UNIVERSITÉS...

Suite de la page 5.

Il semble que cet organe gagnerait à être élargi à tous les milieux intéressés et à être la réunion de certaines structures existantes (p. ex : Conseil de la science et Fonds national de la recherche scientifique). L'ouverture de cet organe à d'autres institutions, en particulier aux cantons non universitaires, à l'UNES, à certaines associations professionnelles permettrait à une plus grande partie de la population de se sentir concernée par le développement de nos hautes écoles. Cette démocratisation de l'organe de coordination favoriserait certainement l'acceptation par le grand public des sacrifices nécessaires au développement de notre enseignement supérieur.

Il est néanmoins clair que les institutions composant cet organe de coordination élargi n'auraient pas toutes une voix décisionnaire, mais seulement consultative.

### CONCLUSION

Les problèmes universitaires devraient être résolus dans le cadre d'un aménagement spatial du territoire et d'une démocratisation des organes de l'université, ceci au niveau fédéral et cantonal. Dans cette optique les étudiants devraient être consultés sur tous les problèmes.

Gérald JAN (AGEPUL).

## EPUL en BALade

samedi 10 juin dès 21 heures

Une ambiance surchauffée dans une quinzaine de salles, presque autant d'orchestres, une ambiance détendue dans l'Aula, des mini-prix pour des maxi-drinks,

... voilà ce que vous risquez si vous prenez part à la grande course surprise du 10 juin.

Vente des billets (étudiants Fr. 10.—) dès le 23 mai à l'AGEPUL.

AVEC...

Suite au prochain numéro.

## A propos d'une décision controversée...

Les interprétations les plus fantaisistes courent parmi les étudiants à propos de la position prise par l'AGECITE vis-à-vis de l'initiative pour le droit au logement. Afin de supprimer tout malentendu, nous publions ci-dessous des passages de la lettre du président de l'AGECITE aux présidents de Comité de Faculté qui précise clairement le sens qu'il convient de donner à la décision de l'Assemblée des délégués d'appuyer cette initiative. D'autre part, nous vous renvoyons à l'éditorial du dernier numéro des VU !

... M. le Recteur a attiré mon attention sur un article du règlement de l'Université qui prévoit qu'il est interdit de distribuer des tracts et de récolter des signatures (ou de l'argent) à l'intérieur de l'Université. Sans se prononcer sur le fond du problème, il doit donc nous demander d'arrêter cette collecte. Je ne tiens pas à revenir sur le long débat qui a eu lieu à ce sujet lors de la dernière Assemblée des Délégués. Je te serais cependant reconnaissant de bien vouloir expliquer aux étudiants de ta faculté les raisons qui ont amené l'Assemblée des Délégués à prendre cette décision. Il a été clairement dit que l'AGE prenait une position de principe, indépendamment de toute considération politique ; que cette prise de position était la conséquence logique de son action en matière de loge-

ment pour étudiants ; que l'affirmation de ce principe était plus important que le résultat de l'initiative elle-même ; que l'AGE ne se prononçait sur ce texte que dans la mesure où il était susceptible de permettre de trouver une solution au problème du logement pour étudiants.

C'est pourquoi nous tenons à réaffirmer nettement notre position, qui est de soutenir cette initiative et d'encourager les étudiants à signer les listes qui sont à leur disposition dans leur commune, tout en nous abstenant de récolter les signatures à l'intérieur de l'Université.

Le président de l'AGE :  
Jean-Jacques SCHILT.

On apprend par l'éternel « Spectrum », organe des étudiants de Fribourg, que l'Academia a décidé, avec la permission des autorités universitaires, d'instaurer un Franc facultatif du Théâtre, afin de soutenir le Théâtre universitaire de Fribourg.

Est-ce un sentiment de culpabilité qui la pousse à « racheter » le silence du « Goûter des Généraux » ?

L'hôtesse de l'air à un cannibale :

— Voici le menu.

— Passez-moi plutôt la liste des passagers.

## SÉMINAIRE SOCIAL

(Voir article page 7)

le samedi 29 avril de 10 heures à 17 heures, au buffet de la gare

Formules d'inscription auprès des présidents de facultés et à l'AGE.

Délai d'inscription : 21 avril.

Possibilité de manger sur place.

**RÉSERVEZ VOTRE SAMEDI**

QUALITY CIGARETTES

FILTERS

world-famous for flavour and taste

# EXPOSITION: JEAN DUBUFFET

Lausanne, Galerie Mélisa, 22 mars - 22 avril 1967

J'avais une certaine réticence à l'égard de la peinture de Dubuffet : ses « sols et terrains », ses « texturologies », ses « matériologies » comme il les appelle, sa passion pour le primitif et le « brut » (il a fondé une série de cahiers : l'Art Brut), tout cela me paraissait un choix un peu trop simple. La peinture pouvait-elle n'être que rendu de matières, d'épaisseur en quelque sorte charnelle ? C'était choisir la lettre morte sans l'esprit qui l'anime, la matière sans vie.

Mais il faudrait peut-être s'entendre une fois sur ces mots « primitif » et « brut ». On a trop insisté sur la « texture », la « genèse » des œuvres d'art, et cette accentuation porte à faux : elle met en évidence l'artisanat, non l'art. Or, sur ce point, Dubuffet nous est d'un apport précieux : sa peinture est surprenante, déconcertante même, parce qu'elle apparaît justement comme une « remise en place » de la question. C'est ce qui m'a particulièrement enchanté dans cette exposition ; c'est aussi la valeur et la richesse de Dubuffet.

Si sa peinture est « brute », c'est, à première vue, dans ses moyens : couches pâteuses, collages, empreintes, graffitis, dessin « enfantin ». Ceux-ci toutefois ne restent que des moyens. Le caractère « brut » de cette peinture ne provient pas de la simple intention de « traduire la matière » ; Dubuffet ne fait pas de l'art brut pour l'art brut. Au contraire, sa peinture est bien loin de tout art pour l'art, à quelque niveau que ce soit. Son parti-pris de « primitif » est justement en un sens anti-pictural : il signifie une répugnance à toute beauté de formes, de couleur ou même de « matière », à toute beauté pure ou, disons, purifiée. Et c'est cela que j'appelle une « remise en place » de la question. Le « primitif » et le « brut » ne signifient pas le rendu de belles formes originelles ; ils impliquent toujours une certaine prise sur le monde, et celle-ci n'appartient plus simplement à l'expression formelle. C'est taire une façon de voir, élémentaire et sans beauté, « terre à terre ». C'est donc aussi et par là même une quête de vérité. La peinture de Dubuffet n'est « primitive » dans ses moyens que parce qu'elle l'est dans l'âme.

Que signifie tout cela ? Que nous avons changé de niveau. Des moyens nous

Personnage  
(série :  
L'Hourloupe)



sommes passés à l'essentiel, des formes — ou plus exactement de « l'informel », mais cela revient au même car ce mot recouvre encore une compréhension formelle uniquement — au cœur même d'une expérience d'artiste. Gratter, inciser des pâtes de peinture, c'est chercher des traces secrètes dans la matière morte ; coller, assembler des empreintes, c'est donner vie, à sa manière, à un chaos. La peinture de Dubuffet, dans sa « brutalité », est un constant effort pour faire vivre la matière, pour animer d'un esprit la lettre morte. C'est là ce que j'appelle une quête de vérité : la nature ne devient vraiment vivante qu'au travers de cette expérience.

De même pour la figure humaine. Le

dessin enfantin, maladroit, recherche cette forme première du genre humain, faite de chair, sortie de la terre, avec ses membres, ses yeux, ses dents, un peu cocasse aussi. L'homme n'est pas cet être supérieur mais au contraire cet être premier avec sa poésie naïve et grossière. Dans sa quête des formes premières, Dubuffet nous apparaît donc comme un artiste essentiellement original. Il nous ouvre à un monde jusqu'ici inconnu en peinture, qui a aussi sa poésie, une poésie en quelque sorte élémentaire, faite de maladresses et de lourdeurs, toute pesante de matière inculte. Mais aussi très lucide : Dubuffet sait, par l'humour d'un titre, alléger sa « brutalité ».

Michel Thévenaz

## Les RESTAURANTS du FOYER de GRANCY

29-31 boulevard de Grancy téléphone 27 60 66

sont ouverts  
TOUS les jours  
et à TOUS

SELF SERVICE  
RESTAURATION A LA CARTE  
PLAT DU JOUR      Maxi-Menus  
SPÉCIALITÉS      MINI-PRIX

Repas pour sociétés (max. 150 personnes).

## LE DOME

Ile Saint-Pierre

Pizzeria - Restaurant



Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande :

Menus végétariens et hygiénistes

Spécialités tunisiennes  
de Fr. 2.30 à Fr. 10.—

Jeu de : couscous sur assiette

Mardi, samedi, dimanche :  
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2 Lausanne  
1<sup>er</sup> étage ☎ 22 20 17

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

## OPÉRA :

Au programme de la saison lyrique d'avril figurent deux œuvres de Jules Massenet, souvent éreintées par la critique : *Werther* et *Manon*. Phénomène fréquent dans le domaine de l'opéra, ces œuvres continuent à se maintenir au répertoire des grandes scènes françaises et même étrangères, en dépit des voix discordantes de certains, qui s'époumonent en vain à protester contre le mauvais goût des spectateurs. Il est évident que *Manon* et *Werther* ne sont pas des œuvres capitales, et personne n'aurait l'idée de mettre Massenet sur le même plan que Mozart, Wagner ou Verdi. Mais il est tout aussi évident qu'en opéra, comme en n'importe quelle autre branche artistique, il n'y a pas d'un côté les chefs-d'œuvre et de l'autre les navets. Et les œuvres de Massenet dont il est question ici ne sont précisément pas ce qu'on peut appeler des navets. Alors que reprochet-on à ces opéras ? A peu près tout, à commencer par les sujets.

### LES LIVRETS

On crie généralement à la trahison ; les chefs-d'œuvre (?) de Goethe et de Prévost ont été ridiculement affadis par les librettistes, les personnages ont perdu toute profondeur psychologique, l'intrigue, schématisée à l'extrême, est devenue dérisoirement banale, etc... A la lecture des textes incriminés, ces jugements paraissent tout à fait pertinents, mais il faut bien voir que formuler pareille critique, c'est mettre en cause le livret d'opéra en général, et non seulement ceux de Massenet. Car l'art lyrique est avant tout un art musical, non un art poétique, au sens littéraire de ce terme. Et le meilleur librettiste sera l'écrivain qui aura assez de modestie pour écrire un dialogue dont la valeur sera essentiellement prosodique. Evidemment, le vers y perd en beauté, il devient pratiquement illisible tellement il semble plat lorsqu'il n'existe que par et pour lui-même. Mais vienne la musique : il prend alors toute sa grandeur ; son charme réside non pas dans son sens, mais dans la qualité euphonique des mots qui le composent, dans sa parfaite audibilité, en dépit de la mélodie qui l'accompagne.

Le mot donne une forme au chant : il ne doit point y avoir de lutte entre l'intelligibilité du dialogue et celle de la musique. C'est pour cette raison que le librettiste se voit souvent obligé de simplifier dans son texte ce qui, dans l'original, n'avait de valeur que par sa complexité. Ainsi, les nombreuses introspections de *Werther*, qui cherche à analyser le plus clairement possible les différentes étapes de son malheur, deviennent dans le livret des phrases dépourvues de toute émotion, de toute profondeur psychologique, tant elles paraissent artificielles dans leur formulation directe. Mais elles sont mélodiques : et c'est au compositeur, non plus à l'écrivain, qu'incombe la tâche de recréer le contexte et le climat propres au roman.

Lorenzo da Ponte, par exemple, librettiste réputé pour la qualité de ses adaptations, trahit avec désinvolture Molière lorsqu'il adapta son *Don Juan* pour Mozart. D'une pièce alerte et percutante,

Voulez-vous être tenu au courant des ouvrages qui paraissent dans votre branche ? Adressez-vous à

spes

Avez-vous besoin de livres scientifiques, techniques et professionnels ? Adressez-vous à

spes

Voulez-vous recevoir régulièrement une documentation bibliographique ? Adressez-vous à

spes

1, rue de la Paix  
(angle rue St-Pierre,  
en haut de la  
rue de Bourg)

1000 Lausanne  
(021) 22 83 93



**BON** à envoyer à **spes sa**

librairie de l'enseignement, 1, rue de la Paix, 1000 Lausanne, ☎ (021) 22 83 93

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Numéro postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Je désire recevoir votre documentation sur les matières suivantes :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mathématiques                     | <input type="checkbox"/> Electricité, Electrotechnique                    | <input type="checkbox"/> Mines, pétrole et gaz naturel   |
| <input type="checkbox"/> Astronomie et astrophysique       | <input type="checkbox"/> Techniques mécaniques et thermodynamiques        | <input type="checkbox"/> Sciences et techniques agricoles                                      |
| <input type="checkbox"/> Physique                          | <input type="checkbox"/> Matériels et moyens de transport Travaux publics | <input type="checkbox"/> Organisation. Gestion et économie                                     |
| <input type="checkbox"/> Sciences et techniques nucléaires | <input type="checkbox"/> Architecture Bâtiment                            | <input type="checkbox"/> Divers (Métiers, ouvrages à l'usage des artisans et des particuliers) |
| <input type="checkbox"/> Sciences naturelles               |   |  |
| <input type="checkbox"/> Chimie générale et industrielle   |   |  |
| <input type="checkbox"/> Métallurgie                       |   |  |



# WERTHER - MANON

## En marge de la saison lyrique de Lausanne

il fit un statique divertissement bourgeois sans grande répercussion. A cet égard, le petit couplet moralisateur que chantent les personnages rassemblés sur scène, après la disparition du héros, est significatif : il pourrait s'appliquer à n'importe quel coquin sans envergure de la Commedia dell'Arte. (« Le ladre, il est maintenant chez Proserpine et chez Pluton : et nous tous, bonnes gens, nous répétons allégrement la très vieille chanson : Voilà la fin d'un mauvais homme ! La mort de ces perfides est toujours à l'image de leur vie ! ») Alors que le Don Juan de Molière troublait le monde entier et allait jusqu'à défier Dieu, celui de da Ponte n'est qu'un vulgaire coureur de femmes. Mais c'est précisément cette trahison qui permit à Mozart de « transcender les mots par sa musique », pour reprendre une expression chère aux rédacteurs de chroniques musicales, et de faire porter l'intérêt du spectateur uniquement sur ce qui se chante et ce qui se joue devant lui...

On reconnaît ce droit d'adaptation à da Ponte, pourquoi le refuserait-on aux librettistes de Massenet ?

### LA MUSIQUE

Qu'en est-il de la musique de Massenet aujourd'hui ? Objectivement, les critiques qu'on lui adresse généralement sont plus pertinentes que celles concernant ses livrets. Il est évident que ce musicien se complait un peu trop à vouloir entretenir chez le spectateur un état d'esprit proche de la pâmoison (!) : dans les grands airs,



Jacqueline SILVY

notamment, où il recourt constamment à des interventions intempestives de tous les violons. La mélodie devient alors sur-gérée à l'excès, et lorsque par-dessus ces glissandi généreux, les ténors « poussent » leur ut sublime et extasié, cette musique peut devenir quasiment insupportable à certaines oreilles par trop déli-

cates. La vulgarité dès lors s'installe sur scène — et pour un bon moment, car vu le succès public de ce genre d'effusions, Massenet ne se prive pas d'utiliser la formule aussi souvent que possible pour assurer la réussite de ses opéras. Mais, par ailleurs, cette vulgarité peut se justifier sur le plan psychologique : car, comme le fait remarquer Emile Vuillermoz dans son Histoire de la Musique, « ce cri (de la passion) a une sincérité charnelle qui ne brille ni par la distinction ni par la pudeur, mais la pudeur et la distinction ont-elles jamais été des vertus compatibles avec la farouche violence de Vénus, « tout entière à sa proie attachée ? » Et Vuillermoz de conclure : « L'accent profondément humain de ces effusions amoureuses atteint parfois, comme dans Werther par exemple, à un pathétique réel qui trouble notre subconscient même lorsque notre conscience lui résiste. »

Il serait faux de croire que les opéras de Massenet ne se réduisent qu'à cela : naturellement, ce n'est pas l'écoute de disques d'extraits ou d'émissions du genre « disque préféré de l'auditeur » qui va nous révéler un nouvel aspect de ses œuvres. Pour ma part, je suis persuadé qu'un spectateur sans préjugé ne manquera pas de faire quelques découvertes à l'audition intégrale d'une Manon ou d'un Werther. L'art de Massenet devient en effet prodigieux lorsqu'il s'applique à la description d'un milieu, d'une atmosphère. Le début de Werther, par exemple, nous présente une famille dans un jardin. Chaque personnage, jusqu'aux enfants qui apprennent un nouveau chant, est présenté brièvement en un tournoisement chatoyant de courtes phrases mélodiques ; l'orchestre, très souple, cadre chaque figure et crée ce climat de légère excitation qui règne en fin d'un après-midi joyeusement passé en famille. Là, sans exagérer, on peut affirmer que Massenet a rejoint Goethe, et que l'atmosphère créée par sa musique est parfaitement conforme à l'original. Cette scène si réussie n'est pas unique dans l'œuvre du compositeur : dans de nombreux récitatifs, il fait preuve d'une invention mélodique réellement sans limites. Dans ces moments-là, l'auteur de Manon se détache de la tradition française de l'opéra-comique (avec dialogues parlés) ; il préfigure déjà un Debussy (sur lequel il exerça d'ailleurs une influence certaine, jusque dans Pelléas et Mélisande), plus qu'il ne rappelle un Auber ou un Gounod.

Les actes de ses opéras forment plus ou moins un tout, n'était le traditionnel point d'orgue de la soprano ou du ténor qui ponctue chaque fin de grand air, l'auditeur ne prendrait pas facilement conscience d'une différence d'orchestration entre les moments lyriques (expression d'un sentiment parvenu à son paroxysme) et les moments de liaison (passages dialogués ou événementiels). L'orchestre est toujours traité avec le même soin : il ne se contente plus de donner aux différen-

tes phrases du dialogue cette pulsation rythmique si caractéristique des récitatifs d'un Gounod par exemple. Ce n'est plus une grande guitare accompagnant les chanteurs — pour reprendre une expression péjorative de Hans de Bülow — c'est un corps organisé, dont toutes les parties sont mises à contribution pour créer cette atmosphère lumineuse propre à Massenet. L'orchestre brosse un décor sans cesse en mouvement, tandis que sur la scène se



André TURP

joue le drame passionnel d'une Charlotte ou d'un Des Grieux.

Cet élément, foncièrement nouveau dans l'opéra français de l'époque, choqua ou enthousiasma. Massenet apparut à son temps comme un chef de file, voire comme un révolutionnaire. Ainsi, à la création d'Esclarmonde, un des premiers grands drames lyriques du compositeur, il y eut une véritable manifestation d'enthousiasme de la part de la jeune école musicale de son temps. Massenet fut acclamé et les seules critiques qu'il reçut alors (et qu'il recevra encore à chacune des créations suivantes) furent celles des partisans d'une musique moins discordante (!).

Naturellement, ce modernisme paraît bien traditionnel aujourd'hui, mais cela ne doit pas nous faire oublier que Massenet, par son influence sur le goût et la musique de son temps et par les nombreux élèves qu'il a formés, contribua à faire évoluer l'opéra français, et que sans lui, un Debussy ou un Ravel n'auraient probablement pas envisagé de la même manière la composition de Pelléas et Mélisande ou de L'Heure Espagnole.

E. POUSAZ.

### BILLETS À PRIX RÉDUIT

pour le festival de mai-juin ? Mady vous gratifiera de son charmant sourire et vous renseignera à l'AGE (22 35 40).

# CINÉMA: LE PRESSE-PURÉE

## Un petit Suisse trahi... par les gros de la critique

Lorsqu'on aborde une critique d'un film de Jean-Luc Godard, il faut avant toutes choses situer ce papelard journalistique dans son contexte historique. Puis, à la réflexion, on se dit que cette classification est peut-être inutile, chaque critique de Godard étant pratiquement interchangeable...

Une fois de plus la critique a bouffé du Godard, il faut croire qu'elle aime ça... Les critiques de notre bonne presse peuvent s'étendre à perte de vue sur les « minables » qui vont voir de tels films, mais on sait qu'ils font les délices des petits bourgeois lausannois et meublent leurs mornes week-end. On peut regretter que les critiques écrivent en fonction d'un public de rombières qui en bavent encore au concert du lundi...

Cette rubrique partielle que nous inaugurons aujourd'hui est destinée à restaurer l'hygiène mentale de la presse romande. Peu nous importe Godard, après tout...

### l'anti-sceptiques

#### A la manière de F. Buache

F. ROCHAT.

Lorsqu'on aborde un film de Jean-Luc Godard, il faut avant toute chose situer cette œuvre dans son contexte historique, tant la carrière du cinéaste est féconde: Masculin-Féminin (1965) est le 11e long métrage de Godard et se place entre Pierrot le Fou et Made in USA ou Deux ou trois Choses que je sais d'elle, ces deux derniers films présentant la particularité d'avoir été tournés simultanément.

Puis, à la réflexion, on se dit que cette classification est peut-être inutile, chaque film de Godard étant pratiquement interchangeable, comme le sont d'ailleurs les diverses parties de chaque œuvre.

« Gazette de Lausanne »,  
Samedi 1er avril (!)

#### A la manière de Cournot :

Claude VALLON.

Une salade sans goût. Une salade sans panache. Une salade de diabétique. Une salade pour la forme.

Belle à regarder. Belle à regarder, parce qu'elle n'est pas parfaite. Un détail comme chez une femme en rehausse l'é-

clat. Dubo, Dubon... Je passe. Godard passe, nous passons. Civilisation de passants.

Je déteste « Masculin-Féminin », parce que Godard n'est pas Virgile, encore moins Homère. Mais peut-être « réac » comme on l'est quand on ne SAIT plus, et que seul le bruit vous console d'un long veuvage.

Chantal Goya et Jean-Pierre Léaud, féminin et masculin, luttes d'épiderme. Usure avant bonheur.

Sérieux Godard ? Allons donc ! Un cuisinier perdu dans sa cuisine. Et plus malin que le bonhomme Jourdain.

« Feuille d'Avis de Lausanne »,  
1er avril (! !)

#### Sans manière...

F. BUACHE.

En juin dernier, j'ai vu ce film au Festival de Karlovy-Vary et j'avoue tout de suite que je m'y suis mortellement ennuyé. Au moment d'entreprendre la rédaction de cet article, j'ai donc rassemblé mes souvenirs à son sujet : mais à ma grande surprise, j'ai dû constater que dans ma mémoire, rien n'avait survécu à part quelques bribes d'images. Il a fallu, par conséquent, que je recherche des documents, photos, fiche publicitaire et critiques parisiennes pour tenter de ressusciter en moi-même le tempo de cet ouvrage, son sens, ses particularités plastiques, la voix de Léaud ou celle des jeunes filles qui parlent devant la caméra, bref son originalité et sa valeur singulière.

En résumé, et pour revenir aux considérations personnelles que je formule au début de ce texte, je dois dire que, « Masculin-Féminin » s'étant évanoui dans ma mémoire et les documents consultés n'étant pas parvenus à tirer ce film de mon oubli, j'en ai pris mon parti : j'ai respiré un bon coup, j'ai balayé tous les préjugés et je suis allé le revoir. Hélas, l'ennui ne fut pas moins épais que la première fois. Ce mixage de candeur et de roublardise, de fausse audace et d'authentique prétention m'a paru d'une terrible stupidité : une monstrueuse tautologie.

« Tribune de Lausanne »,  
Dimanche 2 avril.

**BIGLA**  
GEORGES KRIEG  
S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

rendez-vous  
à la nouvelle

**BOUTIQUE  
JEUNE**

**Bonard**  
NOUVEAUTÉS

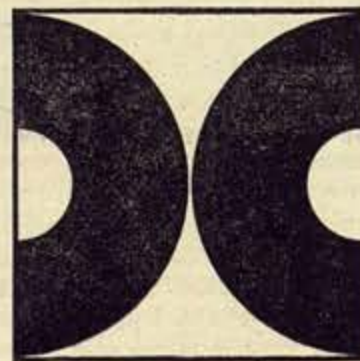
**AU «SNACK»**  
**M**étro  
pole

Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 3.10  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Votre fleuriste **CHARLY  
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre  
Caroline 2 Ø 22 67 25  
Rue Enning Ø 22 67 06

Toutes confections  
10 % aux membres de l'AGE



disques jazz, classiques + folklore  
25 à 40 % moins cher

**DISCOUNT**

de jelly-roll à ornette  
new orleans, swing bands  
middle jazz, bop, free jazz  
de pretorius à xenakis  
moyen âge, renaissance, baroque  
modernes, contemporains

rue de la barre 10  
(en face du foyer universitaire)

## Au courrier: Brasillach et le cinéma

Monsieur le rédacteur,

Dans le numéro 2 (février 1967) des VU, le président J.-J. Schilt parle de l'apolitisme des deux organisations estudiantines de Lausanne. Bravo! Mais il faudrait alors éviter d'imprimer des lignes comme celles parues aux pages 18 et 19 du même numéro sous la plume d'Anne Rittmeyer-Cunéo! Car l'auteur de l'article fait preuve non seulement d'incapacité mais encore d'intolérance:

1. Anne Rittmeyer-Cunéo qualifie de « douteux » des auteurs comme Brasillach et Bardèche qui ont écrit une histoire du cinéma fort intéressante, alors qu'elle recommande le « Dictionnaire des films » de G. Sadoul qui, lui, est tout à fait incomplet et sommaire!

2. Anne Rittmeyer-Cunéo écrit: « On sait que Brasillach a été fusillé à la Libération pour collaboration avec les Nazis. » Eh bien! Justement, on ne le savait pas! Car ce n'est pas pour collaboration qu'il a été fusillé, mais, injustement, pour sympathie envers le fascisme et pour quelques écrits « à droite ». Injustement, parce que Brasillach n'est pas un traître; son fascisme ne se traduisait pas par des actes de trahison mais par des idées et des écrits (liberté d'opinion et de presse!).

3. Anne Rittmeyer-Cunéo, à cause de son

antipathie pour l'homme Brasillach, condamne l'écrivain Brasillach. Erreur! Aurait-on l'idée de condamner l'œuvre de Villon parce qu'il était un assassin?

4. Anne Rittmeyer-Cunéo se permet de déformer la pensée de Brasillach-Bardèche en citant des phrases hors de leur contexte. Elle nous renvoie au tome II p. 105 de leur *Histoire du Cinéma* (livre de poche), et nous nous apercevons:

- a) que la première citation (celle de la p. 18) ne s'y trouve pas!  
b) qu'elle n'a pas compris le sens de la seconde des citations!

En effet les auteurs du livre parlent du cinéma anglo-saxon du début de la guerre, et plus spécialement des films tournés sur l'occupation en France. Et ils disent (je cite toute la phrase): « De cette occupation, il va de soi que les Américains ni les Anglais, surtout au début, ne savaient pas grand-chose. Cela ne les empêcha pas de la décrire, à grand renfort d'atrocités et de souvenirs empruntés à l'autre guerre. » Je ne vois pas où est la « nostalgie pro-nazie »! Je ne vois là qu'une critique intelligente qui démystifie les premiers films américains sentimentaux (et faux) sur la résistance.

Pierre CHESSEX (Lettres).

## La réponse d'Anne Rittmeyer-Cunéo

Tout d'abord, il est clair que je ne suis pas apte à me prononcer sur mon incapacité: il faut tout de même remarquer que mon camarade Chessex déplace le problème — du cinéma — (qui est mon domaine) à Brasillach (qui n'est pas, effectivement, une de mes lectures de chevet). Quant à mon « intolérance », il me semble avoir bien précisé (p. 19, dernier paragraphe) que les titres donnés « ... sont fonction non seulement d'une recherche bibliographique, mais aussi parfois de goûts personnels, de manque de connaissance... » A chacun ses opinions. Je ne conteste pas à Chessex la liberté de préférer Brasillach à tout autre. Il ne sera jamais de mes amis, mais ça, c'est une autre histoire.

1. G. Sadoul: le recommandai-je vraiment? Je dis que ses dictionnaires sont assez bien faits (pas trop tout de même, on est bien d'accord...) et que son histoire du cinéma est la moins mauvaise en format de poche. On est difficilement plus restrictif!

2. Ce n'est pas la première fois qu'on lira ce genre d'arguments sur Brasillach. Il semble clair que Chessex et moi n'avons pas la même opinion sur le sens de « collaboration ». Sans doute, si écrire dans « Je suis partout » n'était pas collaborer (et j'aimerais que Chessex aille consulter ledit journal avant de protester), il n'a pas collaboré. La notion de « traître », c'est lui qui l'avance. Je ne doute pas que Brasillach n'ait cherché le plus grand bien de la France en écrivant ce qu'il écrivait. Quant à ses « quelques » écrits de droite... je vous en laisse mesurer les mètres carrés... ou est-ce les kilomètres carrés?

Dans le cadre de la liberté d'expression, il est vrai que Brasillach était libre de ses opinions. Il n'en reste pas moins fort malheureux qu'il fut libre d'être de droite au moment même où l'on fusillait Gabriel Péri, déportait Robert Desnos et muselait tout ce qui n'était pas de stricte obédience fascisto-nazie.

3. Je ne sais pas où Chessex prend mon antipathie pour l'homme Brasillach qui me ferait condamner l'écrivain. Pardon, l'homme m'est ici parfaitement indifférent. Je rappelle qu'il a été fusillé et pourquoi. A part ça, je suis contre la peine de mort pour qui que ce soit, et je sais parfaitement que si Brasillach a payé, d'autres collaborateurs, et non des moindres, sont toujours vivants et heureux. C'est justement contre l'écrivain — ou plutôt le critique — que j'en ai.

4. La citation a) est à la page 168, tome II. J'avais oublié la référence: Chessex a bien raison de me taper sur les doigts.

Je maintiens la citation b), mais puisqu'elle prête à confusion, je renvoie mon camarade à une troisième citation que voici, extraite du chapitre sur les « personnalités » du cinéma allemand pendant la guerre:

Tome II, page 170, à propos de « Stukas », de K. Ritter:

« K. Ritter a choisi pour héros... les violents garçons de l'aviation de bombardement et les mêle à la déroute française de 1940, à Dunkerque, à l'effolement de tout un peuple sur les routes. Il le fait en vainqueur, parfois attaché à souligner d'un trait amer les décompositions de la défaite chez l'adversaire, mais il préfère avant tout... retourner aux siens, à ses jeunes demi-dieux rieurs dans l'orage de fer, et dans l'épilogue l'aviateur convalescent, écoutant monter de Beyreuth le chant de Siegfried qui chantaient ses camarades, redécouvre la joie de vivre et les raisons d'espérer. »

Comment, en outre, prendre au sérieux une histoire du cinéma qui traite Veit Harlan (« Le Juif Süss ») de « personnalité » mais qui dit de Bunuel, qui « comme penseur est de la force de M. Homais » (p. 440): « Bunuel subodore avec une sûreté qu'on peut traiter de suspecte tout ce qui traîne d'ignoble et de fangeux dans les sous-sols de l'âme humaine. Il a l'instinct du chien devant la poubelle. Et cela avec des éclairs de génie, des moments de tendresse et de poésie, et aussi une remarquable vocation mercantile » (p. 443). A quoi sert qu'après une telle introduction, Bardèche (car finalement, il ne s'agit que de lui) conclue en disant, on ne peut plus gentiment: « Cet étonnant mélange — on n'y peut rien — fait toutefois un des plus grands metteurs en scène de notre temps »?

Pour terminer, je voudrais revenir sur ce que Chessex a appelé mon « intolérance »: il est libre, lui, d'aimer Bardèche tant qu'il veut et Brasillach encore plus si ça lui fait plaisir. Je ne lui ai jamais contesté ce plaisir. Mais en souhaitant que parce que je n'aime pas l'histoire du cinéma à la Bardèche et Brasillach, on évite de m'imprimer, ne fait-il pas preuve d'une véritable intolérance, celle des gens qui disent, magnanimes: j'accepte toutes les opinions pourvu qu'elles soient comme la mienne?

A. R.-C.



avec une  
faucille  
d'argent,  
l'on moissonne  
des épis d'or.

Liurets d'épargne  
nominatifs et  
au porteur

**CAISSE  
D'ÉPARGNE  
ET  
DE CRÉDIT  
LAUSANNE**

LUCENS, MORGES,  
RENENS, ST-PREX, VEVEY  
17 agents régionaux dans le canton

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages  
SPORT S.A.**

13, rue Haldimand 29, rue de Bourg

**DONALD**

Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne



**Horlogerie-Bijouterie**

**Guillard**

Place Palud 1 et Ouchy  
Agence: Oméga - Tissot

## Kermesse de l'amitié à Sauvabelin

Le 4 mai, le jour de l'Ascension, l'Union des étudiants lausannois organise une kermesse dans laquelle la plupart des sociétés d'étudiants auront leur stand.

Elle comprendra de nombreuses festivités dont la célèbre course internatio-

nale de poussettes de l'EPUL. L'après-midi se dérouleront des manifestations inter-sociétés (course de poussettes, Miss Uni, batailles de tartes, etc.). Le soir, après avoir dégusté des spécialités nationales, on pourra assister à des danses champêtres et yé-yé et à des représentations folkloriques.

Bienvenue à tous les étudiants, ainsi qu'à la population lausannoise.

Yusu! ILGIN.



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE

Garantie par l'Etat

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE *sports*

### BAR A DISQUES



Radio Sonora  
HEUSSER - ROCHAT

Le plus grand choix dans les appareils de  
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP

Rabais 5% pour étudiants

Ferreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

Restaurant - snack

**Le City**

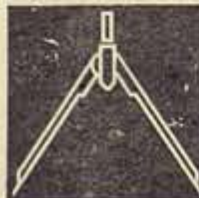
### TAVERNE GRECQUE



M. Minaïdis  
Spécialités  
grecques  
typique avec  
Ambiance  
l'orchestre  
grec  
Escaliers-  
du-Marché 5  
Ø 23 52 25  
Lausanne

Les instruments Kern  
ont prouvé  
leurs qualités  
dans le monde entier

Instruments de géodésie  
Appareils photogrammétriques  
Compas de précision  
Jumelles à prismes, longues-vues  
Microscopes stéréoscopiques  
Objectifs de photo et de cinéma



**Kern**  
SWISS

Kern & Cie S.A. Aarau  
Usines d'optique  
et de mécanique de précision

### HISTOIRES QUI SE VEULENT DROLES

Quel est le mets le plus complet pour un cannibale ?

— Le Petit-Suisse.

— Maman, moi y en a pas aimer ma petite sœur !

— Tais-toi.

— Maman, moi y en a pas aimer ma petite sœur !

— Tais-toi et mange !

Un jeune cannibale arriva à l'école accompagné d'un tout petit garçon.

La maîtresse se lâche :

— Tu sais que tu ne dois pas amener tes petits copains à l'école.

— Mais quoi ! On n'a même pas le droit d'empoter ses quat'e heu'es ?

Une maman à son fils :

— On ne parle pas avec quelqu'un dans la bouche.

central



service

(Fermé le dimanche)

Assiettes chaudes dès **Fr. 2.80**

200 places assises

Ambiance agréable

11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Pas de supplément pour le service

PAPETERIE  
de ST LAURENT

Charles Krieg

Nouvelle adresse :

5, rue Haldimand

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

Librairie

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes

Editions originales Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval

et l'équitation

Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1

# L'assistant social, le psychologue et l'aumônier

Dans le dernier numéro de ce journal paraissait un article destiné à faire réfléchir les étudiants sur le rôle et « l'utilité » des aumôniers en milieu universitaire. Bien que ce qui était dit est incontestablement exact et valable, il convient de préciser quelques points, faute de quoi la rédaction se trouve justifiée d'ajouter en post scriptum, comme elle l'a fait : « Pourquoi ne pas remplacer les aumôniers par des psychologues ? »

Certes, l'aumônier, l'assistant social et le psychologue appelés à travailler en milieu universitaire mettent tous trois leur vocation au service de l'étudiant. Mais leur visée, leur méthode et les caractéristiques de leur appui sont bien différenciées, en tout cas dans les universités où les trois postes coexistent et collaborent.

Ce n'est pas notre propos d'étudier ici pourquoi, et s'il est bon, que telle personne engagée dans l'une de ces trois professions se mette à travailler par les voies de l'une des deux autres ; c'est affaire de spécialisation, de vocation personnelle (voire de problèmes personnels !), de carences ou de besoins locaux, d'aptitudes ou de lacunes du titulaire ou du milieu dans lequel il travaille. Mais il est bon de se souvenir que ces trois personnages, tous au service de leur prochain, nouent avec lui un dialogue différent.

Il appartient avant tout à l'aumônier d'être le pasteur, le guide spirituel de la communauté momentanée que constituent les chrétiens d'une université. Avec eux et par eux, il accomplit également une tâche d'évangélisation, de proclamation de l'Évangile au-

près des autres étudiants, notamment par le dialogue et les débats. À l'Université, comme ailleurs, la tâche de l'Église est triple : guider et animer la vie spirituelle du groupe au travers des services divins, faire mûrir jusqu'à sa forme adulte la foi, la pensée chrétienne, voire théologique des individus, chercher avec chacun comment, dans son cas précis, il lui est possible de renouveler sa foi et de la traduire dans sa vie, son travail, son dialogue avec autrui.

Les dimensions universelle et a-temporelle sont ici prépondérantes, parce que c'est avant tout Dieu qu'il s'agit de servir.

L'assistant social, lui, se soucie principalement de l'adaptation de l'étudiant au milieu particulier dans lequel il est appelé à vivre quelques mois ou quelques années, et cela tant en fonction des handicaps sociaux de l'intéressé (isolement, déracinement, dénuement, conflits administratifs et leurs répercussions sur l'individu et son entourage), qu'en fonction des exigences particulières de ce milieu.

Le caractère « intermédiaire » de la période universitaire fait ici de la spécificité du groupe et de l'élément temporel des facteurs prépondérants.

Quant au psychologue, il est avant tout sollicité par les troubles personnels de l'individu qui entravent ses études ou son épanouissement affectif dans le groupe. (Nous laissons de côté le psychologue spécialisé qui travaille sur la dynamique d'un groupe entier et déterminé). Qu'il s'agisse de carences

« instrumentales » (mémoire, formes d'intelligence, etc.) et de leurs répercussions sur l'orientation professionnelle, ou bien de perturbations affectives, le psychologue se doit d'élaborer, en y mettant le temps, et, bien souvent, en collaboration avec un psychiatre, un diagnostic précis qui le déterminera quant aux mesures thérapeutiques à proposer en vue de la résorption des troubles ou de la diminution de leurs répercussions. Les moyens scientifiques dont il dispose dans son travail font probablement de son action la plus spécifique des trois dont nous parlons. La relation du sujet avec autrui en général et l'aspect longitudinal, du point de vue temporel (la façon dont il vit son passé dans son présent et tend de jouer son avenir dans la communauté humaine), sont ici au premier plan.

Caractériser, c'est courir le risque de déformer, voire de trahir. Il est donc capital, en conclusion, de se souvenir qu'au niveau du vécu des hommes, la spécialisation se doit de s'épanouir dans la collaboration. Parfois, d'ailleurs, si l'homme au service des autres s'est honnêtement astreint à se former en conséquence, il lui arrive, Dieu sait comment, d'atteindre avec autrui non seulement le but qu'il s'est proposé, mais d'autres encore qu'il n'avait pourtant pas poursuivis, soucieux qu'il était de ne pas outrepasser ses compétences et son domaine particulier.

Thierry de SAUSSURE

(chargé du cours

de psychologie à la Faculté de théologie).

Extraits de « Combat » (17 mars 1967)  
et « Nouvel Obs. », Nos 119 et 120

**Un étudiant « situationniste » exclu à vie de l'Université de Strasbourg.**

Bruno Vayr-Piova, l'un des membres les plus connus du comité « situationniste » de l'Association Fédérative Générale des Étudiants de Strasbourg (AFGES), président du Conseil d'administration de la section strasbourgeoise de la Mutuelle des Étudiants de France (MNEF) a été exclu à perpétuité de l'Université par le Conseil de cette dernière.

## PSYCHIATRIE

Dans une affiche placardée le 11 janvier dernier à l'Université, Vayr-Piova annonçait pour le lendemain la fermeture du Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU) de Strasbourg et mettait en cause le recteur, M. Maurice Bayen, qui aurait déclaré que « les membres du Comité situationniste relevaient de la psychiatrie ». Aux termes de l'affiche, M. Bayen aurait également été à l'origine de la répression des activités du Comité situationniste et le BAPU lui-même aurait constitué « une honte et une menace contre les étudiants résolus à penser librement ». Ces déclarations ont été considérées comme assez injurieuses pour motiver la sanction prise par le Conseil de l'Université. Le président national de la MNEF a décidé de faire appel devant le Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

## BOUC ÉMISSAIRE

Cette exclusion a suscité plus d'un remous et les amis de Vayr-Piova ont protesté en disant qu'il « a été choisi comme bouc émissaire sous un prétexte que ne justifiait pas la seule publication en no-

vembre dernier du manifeste situationniste « de la misère en milieu étudiant ». « La preuve, s'il en était besoin, est faite que l'étudiant est un sale gosse qu'il faut mater » nous dit le commentateur de « Combat » qui poursuit : « M. le Recteur s'estime insulté ? Dans n'importe quel cas il aurait intenté un procès à l'offenseur présumé. Ici, c'est tellement simple : il ne s'agit que d'un étudiant, on peut l'éliminer... »

## BRAVES GENS

« Mais il ne s'agit peut-être pas tout à fait d'un étudiant ? C'est exact, c'est un

# Des profs se mouillent

étudiant situationniste. Cela signifie qu'il fait partie de cette fraction de la jeunesse qui refuse de se reproduire identique à ses aînés, fût-ce en utilisant parfois des moyens excessifs, qui se débat avec acharnement pour conserver sa personnalité à l'intérieur du moule dans lequel de braves gens essaient de la couler. Ce sera l'honneur du Conseil supérieur de l'Éducation nationale de nous montrer que, dans ce pays, même un étudiant peut s'exprimer librement sans encourir de mesures administratives. »

## DÉCLARATION DE HUIT PROFESSEURS ET ASSISTANTS DE LA FACULTÉ DE NANTERRE

« Nous considérons qu'en agissant sur les institutions, les situationnistes prouvent contre ceux qui stigmatisent la passivité du milieu étudiant, qu'une partie des enseignés a conscience des problè-

## Encore Strasbourg...

mes que nous devons affronter dans l'Université. Tous, enseignants et enseignés, nous sommes placés devant une sorte de QUESTIONNAIRE auquel on ne peut répondre par la dérision, par la résignation ou la menace. »

Ce questionnaire, Frédéric Gausson l'a suggéré dans un récent article du « Monde » (31 janvier 1967) : « Qu'en est-il de la gestion des œuvres universitaires, de la

participation des étudiants aux décisions concernant les programmes, les méthodes pédagogiques, l'implantation de campus et de résidences ? De telles questions, quel que soit le ton sur lequel elles sont posées, sont aussi NOS questions. Au moment où s'ouvre le procès que la justice intente aux étudiants de Strasbourg, nous voulions que ces derniers sachent que le sens de leur action ne nous échappe pas. Il faut que l'opinion se persuade que les problèmes de l'Université ne seront pas réglés seulement par une répression visant les éléments les plus conscients du milieu étudiant. »

Henri Lefebvre et Alain Touraine, professeurs ; Henri Raymond, maître-assistant ; Jean Baudrillard, Eugène Enriquez, Antonio Linares, René Lourau et Marie-Geneviève Raymond, assistants à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nanterre.

**NOUVEAU**




Vous aurez l'agréable surprise  
de découvrir  
vos photos couleurs 9 x 9 - 9 x 13  
joliment disposées  
dans une pochette portefeuille



**Encore plus avantageux...**

**tarifs pour vos travaux photos**

couleurs		noir-blanc	
développement tous formats	1.80	développement	-.70
grandes copies 7 x 10	-.60	grandes copies 7 x 7 - 7 x 10	-.20
grandes copies 9 x 9 - 9 x 13	-.70	9 x 9 - 9 x 13	-.20
agrandissements 13 x 13 - 13 x 18	2.50	agrandissements 7 x 7 - 7 x 10	-.40
cartes postales 10 x 15	2.50	9 x 9 - 9 x 12	-.40
copies d'après diapositifs 7 x 10	-.65	cartes postales 10 x 15	-.70
9 x 9 - 9 x 13	-.80		
agrandissements d'après diapositifs 13 x 13 - 13 x 18	2.50		
reproduction de diapositifs 24 x 36 - 24 x 24	1.20		

**MIGROS**



**MM**

Rue Neuve 3, Lausanne  
Chavannes / Florissant,  
Renens

Yverdon, Vevey  
et principaux  
libres-services

## Séminaire social sur les bourses d'étude

La politique estudiantine en matière de bourses ne saurait être une chose fixée une fois pour toutes. C'est au contraire une question en pleine évolution où chaque pas franchi pose de nouveaux problèmes à résoudre et impose le pas suivant.

Chaque étape de l'évolution est marquée par un fait-clé qui donne l'impulsion nécessaire pour franchir l'étape suivante. Ce fait-clé a pour origine les étudiants eux-mêmes et leurs revendications. Ainsi le moteur qui présida à la création du Fonds cantonal des études supérieures (FCES) fut le manifeste de Grenet.

Aujourd'hui, nous nous trouvons de nouveau à un de ces instants clé. Le canton envisage une réorganisation du FCES afin de l'intégrer dans un système plus vaste incluant les formes d'aide matérielle à tous les étudiants et non seulement aux étudiants de l'Université ou de l'EPUL.

### LE MÉMOIRE

A cette occasion, l'AGE désire remettre à jour ses conceptions en matière de bourses. A cet effet, une commission a été créée comprenant des membres du bureau de la Cité, des membres du bureau de l'EPUL et les représentants étudiants au FCES.

De ces réunions est sorti un mémoire qui va paraître prochainement. Ce mé-

moire analyse les différentes formes d'aide financière aux étudiants (bourses, allocations d'étude avec examen automatique, présalaire) fait une critique des divers systèmes et propose une solution. Il doit être complété par une enquête ayant pour objet l'étude de l'efficacité du système actuel.

Cependant, quelle que soit la valeur de l'analyse présentée, elle reste le fruit des travaux de quelques responsables, aussi mérite-t-elle un élargissement.

### LE SÉMINAIRE DU 29 AVRIL

C'est dans cette optique d'élargissement du débat que l'AGE organise le 29 avril, au Buffet de la Gare, un séminaire traitant de ces questions. Ce séminaire durera une journée entière et devra permettre à tous ceux que la question intéresse de confronter leur point de vue. De ce séminaire doit sortir un document faisant le point des propositions étudiantes sur l'évolution du FCES. Ce document ne viendra pas grossir une collection de prises de position plus ou moins folklorique, mais il sera examiné attentivement par les autorités universitaires et politiques. Celles-ci, en effet, désirent avoir l'avis des étudiants et regrettent l'absence actuelle d'analyse de la question. Le résultat de ce séminaire doit donc devenir un nouveau manifeste de Grenet. C'est dire qu'il est d'importance primor-

diale que ce travail soit fait et bien fait. Il est nécessaire pour qu'il reflète véritablement l'opinion estudiantine que les participants au séminaire soient représentatifs de la majorité des étudiants.

### LES DÉLÉGUÉS

Il est indispensable que tous les délégués au minimum soient présents à ce séminaire, car il y sera également discuté de la suite de l'action des étudiants dans le domaine des bourses. Cela implique des mandats précis que le bureau demandera à cette occasion. Ce séminaire sera donc doublé d'une assemblée des délégués ayant les mêmes pouvoirs qu'à l'ordinaire.

### QUESTIONS PRATIQUES

Les détails d'organisation seront communiqués aux étudiants par voie d'affiche et par l'intermédiaire des représentants des facultés. Ceux-ci vous distribueront des formules d'inscription. Ces formules seront également à disposition au bureau de l'AGE. Il est nécessaire pour des questions d'organisation que nous connaissions à l'avance le nombre des participants.

Réservez donc votre samedi 29 avril, cela en vaut la peine.

Les participants recevront le mémoire comme document de travail au moment de leur inscription. J.-M. GUERINI.

## LE 20 AVRIL À L'AULA DE L'UNIVERSITÉ Tous au colloque lausannois sur la politique internationale de l'UNES

Dans les VU de février, nous vous avons parlé de l'attitude des délégués de l'UNES à la 12e CIE de Nairobi. Depuis, nous avons assisté au scandale CIE-CIA dont la presse a beaucoup parlé.

### BARBOUZERIE

Nous n'avons jamais douté que la CIE était financée par la CIA et l'UIE par le KGB : les étudiants ne sont que des pions sur l'échiquier de la coexistence pacifique... Le scandale du financement de la CIE par la CIA était donc un secret de polichinelle dont il fallait cependant se garder de parler sous peine de passer pour de dangereux révolutionnaires... Faut-il ne voir dans ce financement qu'une aide pécuniaire désintéressée ou sommes-nous en présence d'une contrainte morale doublée d'un noyautage de certaines structures ? Allez savoir. Ce qui est certain, c'est que la CIA subventionnait des « Fondations » qui finançaient la CIE.

### SOCIÉTÉ LIBRE

Parmi les nombreuses Fondations qui recevaient la manne de la CIA, citons la Foundation for Youth and Student Affairs (FYSA) qui finançait 66,4 % du budget annuel de la CIE, c'est-à-dire 2 500 000 francs, alors que les cotisations des Unions Nationales s'élevaient à 200 000 francs. (L'UNES a payé 1500

francs l'an dernier...) Citons aussi le San Jacinto Fund qui subventionne à 100 % les journaux de la CIE. A part cela, la devise de la CIE est « une université libre — une société libre ».

### LE PETIT SUISSE

Face à la CIE et à l'UIE que peut faire le petit Suisse ? Doit-il s'abstenir au nom d'une neutralité dont certaines autorités font peu de cas lorsqu'il s'agit pour notre économie de réaliser des gains substantiels ? Doit-il imiter ses aînés et se conformer à la traditionnelle mentalité marchande des Helvètes ? Cette dernière solution présente de nombreux avantages, ainsi l'UNES s'est-elle attiré plus d'une fois les faveurs d'étudiants, voire de gouvernements étrangers (cf. la 12e CIE de Nairobi). Un temps de réflexion est nécessaire à l'UNES dans le domaine international. Les étudiants doivent être informés et décider quelle sera l'orientation de la politique internationale de l'UNES. Il s'agit de mettre fin au règne d'éternels étudiants, véritables apprentis diplomates, qui contrôlent depuis trop longtemps les relations internationales de l'UNES.

### ÈRE NOUVELLE

Notre colloque sur la politique internationale de l'UNES a pour but d'intéresser tous les étudiants à des problèmes

cruciaux. Cette confrontation entre étudiants de base et « vedettes » de notre action internationale estudiantine doit être la première d'une série de réunions destinées à renseigner les étudiants et à sonder leurs aspirations. Seule une participation massive aux réunions organisées par l'AGE et les Comités de facultés permettra aux étudiants d'être véritablement représentés\*. L'AGECITE a publié une brochure sur l'UIE, la CIE et les affaires internationales de l'UNES avec un article de Michel Coquoz, membre de la Commission internationale de l'UNES.

Jean-François BRAND.

\* Il est temps, par exemple, d'en finir avec le système sclérosant de la candidature unique aux élections de facultés.

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**  
**Lausanne**

4, place Saint-François

PHOTO . PROJECTION . CINE

# LA FACULTÉ DE DROIT

Un collègue étranger s'étonnait récemment de nous entendre parler des étudiants comme de visages familiers, dont nous évoquions les qualités, les revers, la situation personnelle ou les projets. Nous avons en effet le rare privilège de constituer une petite faculté, minuscule même au regard des facultés françaises ou allemandes qui comptent souvent dix ou vingt fois plus d'étudiants que la nôtre. Privilège, car il permet aux étudiants de se lier davantage, aux volées de s'interpénétrer et aux professeurs d'avoir une connaissance personnelle de la plupart, si ce n'est de tous. Les délibérations au sein du Conseil de faculté en sont souvent la preuve : les problèmes d'étudiants y sont examinés de façon concrète, en tenant compte des circonstances particulières et individuelles de chaque cas. Si, pour le doyen, la présidence de toutes les commissions d'examen constitue une charge absorbante, elle lui donne l'occasion précieuse de mettre un nom derrière chaque visage et de se faire une opinion, sans doute hâtive, mais combien préférable à l'anonymat, de la personnalité et des aptitudes de chaque candidat. Des rencontres en des circonstances plus familières et moins intimidantes, comme la fondue annuelle ou un entretien particulier à la sortie d'un cours, contribuent à renforcer ces rapports personnels et permettent à ceux qui ont la charge de l'enseignement de mieux comprendre les préoccupations de leurs étudiants. Sans doute certains jugent-ils ce dialogue insuffisant et trop profond le fossé qui sépare maîtres et élèves. Il n'en tient souvent qu'à eux de vaincre leur timidité et d'aborder leurs professeurs ou leur doyen, toujours disposés à nouer le dialogue, mais trop respectueux de l'indépendance de leurs étudiants pour l'imposer. Qu'ils sachent que des questions sont toujours réconfortantes pour l'enseignant, car elles lui prouvent qu'il n'a pas professé dans le désert et témoignent de l'intérêt de ses auditeurs.

Alors que l'organisation des études universitaires est fort décriée de nos jours et que beaucoup lui reprochent de ne pas répondre aux besoins de notre société moderne, il est frappant de constater que les étudiants en droit se posent généralement en défenseurs du régime en vigueur. Les articles parus dans les derniers numéros du Bulletin d'information au sujet d'une révision éventuelle du règlement de la Faculté sont très révélateurs à cet égard. Avec conviction et souvent de façon convaincante, plusieurs étudiants y ont défendu les cours ex cathedra et se sont opposés, au nom de la liberté académique, à tout examen procédant et aux séminaires obligatoires. Ces réactions sont-elles déjà la marque de l'esprit juridique, que l'on dit conservateur et traditionaliste ? Elles témoignent en tout cas de l'indépendance de jugement de nos étudiants, qui n'hésitent pas à défendre une conception libérale et humaniste des études universitaires qui n'est guère au goût du jour. Leurs professeurs, nourris des mêmes traditions, seraient sans doute enclins à les

approuver sans réserve, s'ils n'avaient la responsabilité de l'ensemble des étudiants, dont les aptitudes et l'assiduité sont malheureusement fort inégales. Il est bon que l'étudiant se veuille responsable de son sort, mais on ne saurait délaissier ceux qui ne peuvent assumer seuls cette responsabilité sans être encadrés et périodiquement contrôlés. Tel est le dilemme qui se pose au corps enseignant et qui nécessite peut-être certaines réformes dans l'organisation des études de droit. Il est d'ailleurs trop tôt pour en parler puisque le Conseil n'est pas encore saisi de ce projet, dont les étudiants débattent déjà avec passion...

Ce qu'il importe en tout cas de sauvegarder, c'est le caractère scientifique et désintéressé des études de droit. C'est là notre trésor le plus précieux et sans

licence, contre 27 licences sans thèse en 1965-1966) ne manque pas d'être inquiétant. Elle ne s'explique pas uniquement, ni principalement par des difficultés matérielles, quand bien même une aide plus substantielle devrait être apportée aux candidats au doctorat. La méconnaissance de la valeur formatrice d'une thèse, des satisfactions et de l'enrichissement qu'apporte ce premier, et souvent unique, travail personnel et méthodique y est sans doute pour beaucoup. C'est une expérience irremplaçable et les deux ans consacrés à ce travail solitaire, mais nullement ingrat, ne sont jamais perdus. Tous les efforts doivent être faits pour que la thèse demeure le couronnement normal des études de droit. Le devoir premier de la faculté n'est-il pas de donner au pays des juristes dotés d'une formation suffi-

## VUE PAR SON DOYEN

doute le plus menacé. D'aucuns voudraient sacrifier la culture à la technique, la spéculation à l'utilitaire, le raisonnement aux recettes pratiques. Ils oublient que le rôle de notre faculté n'est pas de former des spécialistes, d'apprendre le métier de juriste, qui n'existe d'ailleurs pas comme tel, mais de former une élite capable d'assumer des professions libérales dans toute leur complexité et leur humanité. Les études de droit doivent élargir les horizons au lieu de les rétrécir à une technique, former l'esprit et le raisonnement, et non pas donner des réponses à tous les problèmes. Dans la formation juridique, elles constituent une base indispensable, mais non un terme. C'est l'activité professionnelle dans la magistrature, le barreau ou l'administration, qui permet peu à peu d'acquérir des connaissances pratiques. Mais celles-ci seraient vaines si la faculté n'apportait ce qu'il faut pour confronter les règles particulières aux principes généraux du droit, et cet esprit de rigueur et de clarté, qui seul permet de dominer la complexité de la vie.

Pour que les études de droit remplissent ce rôle et conservent leur niveau universitaire, il importe que les étudiants eux-mêmes soient arrimés par la soif de connaître et de comprendre, et non seulement par le désir d'obtenir un diplôme et de se créer une situation. Certes, plusieurs d'entre eux connaissent des difficultés matérielles, ignorées de leurs aînés, et sont contraints de gagner leur vie sans retard. Le prolongement des études secondaires a encore contribué à cette hâte légitime. Mais celle-ci est souvent mauvaise conseillère et ce n'est pas en travaillant de façon strictement utilitaire et en vue des seuls examens que l'on réussit le mieux ceux-ci. La curiosité intellectuelle, le goût de la science désintéressée doivent demeurer la marque de tout étudiant digne de ce nom, sans quoi les études universitaires auront vécu. A cet égard, la proportion toujours plus faible d'étudiants parvenant au doctorat et rédigeant une thèse (6 thèses, dont 1 de

sante pour assurer la relève de la magistrature, du barreau et de l'enseignement ?

Avec les lettres, les études de droit sont sans doute les plus libérales de notre Université. Elles laissent à l'étudiant la responsabilité d'organiser son travail, le soin de choisir son programme, du moins dans certaines limites, et passablement de temps disponible pour compléter sa formation. Cette liberté académique, que plusieurs ont défendue avec passion, n'est toutefois pas sans périls. Sans doute certains sont-ils contraints de consacrer une partie importante de leur temps à gagner leur vie. Cette situation devrait toutefois demeurer l'exception et le devoir de chacun, professeurs et étudiants, est de les aider. Mais, pour les autres, la fréquentation régulière des cours, la prise de notes personnelles, la révision de celles-ci pendant les semestres et les vacances et non pas seulement à la veille des examens, demeurent le meilleur moyen d'assimiler durablement une matière, de se préparer utilement aux examens et, en fin de compte, de ne pas prolonger ses études par des échecs ou des renvois de session en session. Ce travail méthodique facilite d'ailleurs beaucoup la compréhension des cours et la fréquentation des séminaires, que d'aucuns voudraient plus nombreux. Des séminaires ou colloques peuvent certes contribuer efficacement à la formation de l'esprit juridique, mais à la condition de disposer préalablement de connaissances suffisantes et d'y participer activement. C'est dire qu'ils ne peuvent remplacer les cours de base, mais seulement les compléter. Il en est de même des lectures et de la consultation de la jurisprudence. Voilà sans doute des charges bien astreignantes, qui feront regretter à certains de ne pas être soumis plutôt à un horaire de huit heures par jour et à un programme de travail bien délimité. C'est un lourd privilège que d'être libre et responsable de son sort. Quiconque aspire à pratiquer une profession libérale doit en faire l'expérience et il n'est pas trop tôt de commencer sur les bancs de la faculté.

Jean-Fr. POUDRET.



A notre époque où l'on réclame la gestion des étudiants à tous les niveaux et où l'on fait le procès des cours ex cathedra et de l'enseignement théorique, le comité des étudiants de la Faculté de droit de Lausanne fait bande à part. Il admet que les professeurs sont mieux placés que leurs étudiants et ont plus d'expérience pour juger de ce qui leur convient; il n'envisage pas de remettre en question la conception selon laquelle la Faculté dispense une certaine culture juridique (fondée sur le droit romain !) et une méthode de travail, indispensable à la formation de tout juriste digne de ce nom; il reconnaît que la thèse et les stages de notaire ou d'avocat sont indispensables à la formation pratique qui rend possible l'exercice d'une profession. Certes, il y a deux ans, le comité, dans un mouvement d'enthousiasme juvénile, avait soumis à l'assemblée générale de l'Association des étudiants en droit une proposition tendant à réduire le nombre

absurde de contester aux professeurs le droit de décider souverainement de l'opportunité et de la nature des modifications. Mais il est du devoir du comité d'exprimer les vœux des étudiants et d'orienter la revision du règlement dans le sens de cette harmonisation des études de droit que préconise notre Fédération suisse des étudiants en droit.

Un autre problème nous préoccupe: l'apathie des étudiants en droit débutants. A quoi est-elle due? Il est constant que l'esprit juridique n'est pas inné et que la majorité des bacheliers ignorent à quoi ils s'engagent en s'immatriculant à la Faculté de droit; la paresse n'explique pas tout! Le débutant doit être guidé, non pas soumis à une discipline et à des contrôles: ce n'est pas ainsi, croyons-nous, qu'on forme une élite intellectuelle consciente de ses responsabilités. L'étudiant doit découvrir par lui-même qu'il est dorénavant à l'Université, que son avenir dépend avant tout de lui-même et

## ET PAR SON COMITÉ

des cours ex cathedra au profit de séminaires obligatoires, le tout accompagné d'une large diffusion de photocopies officiels; mais après une discussion intéressante, à laquelle avaient pris part professeurs et étudiants, la proposition a été repoussée à l'unanimité.

Le comité des étudiants en droit reste irréductiblement attaché à la liberté académique, corollaire nécessaire d'une conception de l'université à laquelle la qualité des études paraît indissolublement liée.

Toutefois notre attachement aux conceptions traditionnelles de l'université ne nous dispense pas de nous préoccuper d'une éventuelle réorganisation des études de droit (le règlement de notre Faculté est en revision!). Le système actuel, qu'il serait trop long de décrire ici, est loin d'être parfait et nous cherchons à collaborer à sa modification, avec l'accord de nos professeurs. Mais entendons-nous: par « collaboration » nous n'entendons pas « cogestion »; si nous pensons pouvoir exercer une certaine influence indirecte, il nous semblerait en revanche

qu'il est temps pour lui d'apprendre à organiser son travail. Pour l'y aider, le comité s'est fixé le programme suivant:

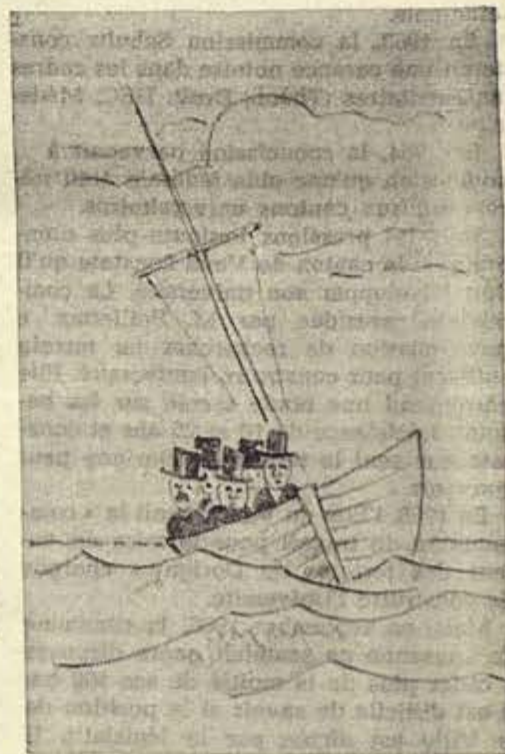
- rédaction mensuelle d'un bulletin d'information;
- création d'une brochure, réunissant renseignements et conseils, qui sera distribuée à chaque étudiant lors de son immatriculation;
- contacts multipliés entre comité, étudiants avancés et débutants, quelque peu isolés et intimidés;
- prière aux professeurs de s'approcher le plus possible de leurs étudiants, en donnant valeur d'institution à l'entretien privé.

Encore une fois, le rôle de la Faculté de droit est de former, non un corps de techniciens, mais une élite intellectuelle destinée à se spécialiser, plus tard seulement, dans le barreau, le notariat, la magistrature, la diplomatie, etc., l'essentiel étant de fournir une méthode de travail et un esprit de corps.

Jean-F. HEIM,  
président de l'Association  
des étudiants en droit.

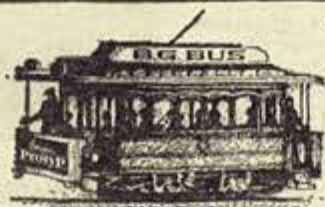


Les étudiants en droit:  
Nous sommes là pour étudier, pas pou...



A tribord tous: gare au naufrage!

Que mangent les cannibales végétariens?  
— Des avocats.



la nouvelle boutique du Bon Génie  
destinée aux jeunes gens.

STYLE, FANTAISIE, COULEURS...

...tout ce qui fait aujourd'hui la mode junior,  
vous le découvrirez au.

**B.G. BUS**

7, place palud - lausanne

**CENTRE INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES  
SUR L'ANARCHISME**

**BIBLIOTHÈQUE DE PRÊT PUBLIC  
OUVERTE LES MARDIS ET SAMEDIS  
de 14 h. à 22 h.**

**LAUSANNE, BEAUMONT 24**

**Téléphone 32 35 43**

### Coup d'œil sur Dorigny

Les pages centrales de ce numéro sont consacrées à Dorigny. La Faculté de théologie s'inquiète et propose des motions à l'assemblée des délégués (p. 10). B. Saugy nous présente, autant que cela lui est possible (chut !), la Communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny (p. 11). Vous trouverez en p. 12 une interview de M. le Recteur et une présentation de la Commission de prospective que préside M. le professeur Jean Delacrétaz.

Le mois prochain, nous vous ferons part du point de vue du Département de l'instruction publique et de celui de l'AGE. A suivre donc.

### DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ

En 1959, une commission présidée par M. Hummler, « délégué aux possibilités de travail », arrivait à la conclusion qu'il fallait, dans un avenir immédiat, augmenter le nombre des cadres techniques pour combler les nombreux vides de l'industrie.

1962, la Confédération alertée créait la commission Labhardt qui étudia les besoins futurs des universités pour accueillir le nombre toujours croissant des étudiants.

En 1963, la commission Schultz constatait une carence notoire dans les cadres universitaires (Théol., Droit, HEC, Médecine...)

En 1964, la commission parvenait à conclusion qu'une aide fédérale était nécessaire aux cantons universitaires.

Sous les pressions toujours plus nombreuses, le canton de Vaud constate qu'il doit développer son université. La commission présidée par M. Faillettaz, a pour mission de rechercher un terrain suffisant pour construire l'université. Elle entreprend une étude serrée sur les besoins à échéance de 10 et 25 ans et constate que seul le terrain de Dorigny peut convenir.

En 1966, l'Etat de Vaud réunit la « communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny » chargée de construire l'Université.

Mais, en septembre 1966, la commune de Lausanne ne semblait guère disposée à céder plus de la moitié de ses 100 ha. Il est difficile de savoir si la position de la Ville est dictée par le législatif. Il semble en tout cas que l'opinion publique lausannoise ne soit pas consciente de la nécessité de réserver 200 ha. pour la construction de la nouvelle université.

### ASPECT FINANCIER

Le régime provisoire des subventions fédérales porte sur 1966, 1967, 1968 : le canton de Vaud doit présenter des projets de construction dès janvier 1968 pour bénéficier de l'aide fédérale.

### Commission pour la mise en valeur des terrains de Dorigny au sein du développement de l'Uni.

Le développement de l'Uni impose l'examen des points suivants :

- coordination Uni-EPUL (fédérale dans un proche avenir) ;
- coordination des facultés et des universités en Suisse ;
- réforme et administration de l'Uni ;
- réforme des programmes et de l'enseignement.

## QUE SE PASSE-IL À DORIGNY ?

### Les étudiants de la Faculté de théologie s'interrogent...

Or, la commission a pour mission de « construire ».

Construire pour qui, pour quoi ?

Construire des auditoriums ou des salles de séminaire ?

Construire des locaux pour les étudiants médecins de Genève qui n'ont plus de place ?

Construire des salles communes à l'EPUL et à l'Uni (fac. des sciences) ?

Construire des bureaux de professeurs et assistants, mais combien seront-ils ?

Bien que les membres de la commission soient conscients de ces problèmes et représentent divers organes responsables des études dans leur secteur, aucune structure globale ne permet la synthèse indispensable à un développement harmonieux et rationnel de l'université.

### ROLE DES ÉTUDIANTS

Deux étudiants les représentent au sein du législatif de la communauté. Mais quelle est la position réelle des étudiants ? Dans un bref délai il semble impossible aux étudiants de proposer des solutions parfaitement élaborées aux problèmes posés, mais ils peuvent :

a) Dégager les principes qui définissent le développement de l'Université (l'analyse et la critique étant un élément essentiel de leurs études) :

- coordination (interfacultés et intercantonale) ;
- méthodes d'enseignement ;
- économie universitaire ;
- intégration de l'Université dans la société ;
- démocratisation des études.

b) Entretenir des relations avec les autres universités permettant :

- de connaître les problèmes de leurs facultés dans d'autres uni ;
- de saisir l'aspect « suisse » du développement de l'uni ;
- de confronter des solutions diverses pour soutenir la réflexion ;
- d'informer l'opinion publique pour qu'elle prenne conscience (à la suite des étudiants) de la nécessité de l'université et de son développement.

C'est à la suite de cette séance d'information qu'un nombre d'étudiants ont été amenés à faire des propositions qui ont été votées lors de la dernière assemblée de la faculté et que le délégué des étudiants en théologie devra présenter à la prochaine séance des délégués où les autres facultés seront appelées à prendre position.

### LES MOTIONS

Les étudiants de la Faculté de théologie demandent que :

- L'AGE informe les étudiants sur la situation des projets et des décisions

concernant la future université par les délégués des facultés (qui seront renseignés au cours de chaque séance des délégués et présidents) et par les VU.

- L'AGE informe l'opinion publique et exprime le point de vue des étudiants sur l'état actuel des travaux de Dorigny.
- L'AGE prenne les mesures nécessaires pour que toute éventuelle modifica-

## ... et proposent

tion du plan « Faillettaz » ne puisse en aucun cas léser la future université. L'AGE veillera en particulier à défendre et faire appliquer les normes de surfaces prévues par le rapport Faillettaz.

- L'assemblée des délégués vote la création d'une commission dont un délégué du bureau et un membre étudiant de la communauté de Dorigny



font d'office partie. Cette commission aura pour but de dégager les principes qui définissent le développement de l'université.

- Le collège (collège = comité de la Faculté de théologie) s'informe auprès du corps professoral sur sa position concernant la future université.

Voter ces motions, élire une commission signifie que nous jugeons une réflexion nécessaire sur le plan global de l'université et que nous sommes prêts à suivre la commission dans son travail.

Le délégué des étudiants  
en théologie : L. GAUTHIER.

Sous la présidence de M. E. Faillettaz, la Communauté de travail s'est réunie lundi 10 avril au Palais de Beaulieu. Après un bref rapport du président sur les travaux du bureau exécutif depuis la dernière séance de septembre 66, les architectes présentèrent une ébauche déjà très avancée du plan directeur qui présidera à la construction de la nouvelle université.

M. Brugger, chargé de l'étude de l'Université proprement dite, rappela la méthode suivie par le collège des architectes pour extraire de l'actuelle situation, confuse, de l'Université, les schémas qui serviront de trame au transfert des Facultés et de l'EPUL à Dorigny.

A ce propos, il convient de rappeler brièvement le mandat de la Communauté.

#### TACHE DE LA COMMUNAUTÉ

Le 14 juin 1966, un an après la parution du rapport de la Commission d'étude pour

pect technique et industriel de l'Ecole conduit à un plan directeur notablement différent de celui de l'Université. La difficulté de définir à long terme le développement de l'EPUL a amené le bureau d'études à concevoir des locaux capables d'absorber, dans une première étape, deux mille étudiants tout en conservant les bâtiments actuels. L'étude déjà très avancée de ce projet est complétée par un plan directeur à long terme dont l'intérêt principal est de conserver une grande souplesse face aux besoins futurs, actuellement encore vagues.

#### FEU VERT DES AUTORITÉS

Après ces exposés, M. le conseiller d'Etat J.-P. Pradervand exprima la ferme volonté du Conseil d'Etat de développer son Université mais en échelonnant les travaux de façon à ne pas outrepasser la capacité annuelle d'investissement du canton. Il demanda en outre à la Com-

schéma permettant une évolution rapide et simple de chaque Faculté. En effet il importe, croyons-nous, de reconstruire l'Université de Dorigny et non de l'y déplacer.

M. Brugger affirma que la conception prévue permettrait de modifier notamment la proportion entre le nombre d'auditoires et celui des salles de séminaires ou de développer une Faculté plus particulièrement. Ainsi, à titre d'exemple, dans le cas d'un hypothétique rattachement de l'Ecole normale à la Faculté des lettres, ce problème pourrait être résolu sans que cela nuise à l'ensemble.

**Logements.** — Le rapport de la « Commission Faillettaz » considérait le logement de 40 % des étudiants comme faisant partie intégrante du complexe universitaire.

M. Faillettaz nous transmit l'assurance formelle que le logement et les restaurants universitaires seraient considérés

## Communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny

le développement de l'Université de Lausanne, M. le conseiller d'Etat J.-P. Pradervand ouvrait la première séance et définissait ainsi la tâche de la Communauté :

- Etude complète de l'aménagement de Dorigny.
- Etablissement d'un programme d'ensemble avec plan financier tendant à la plus stricte économie.

Le temps imparti à la Communauté était extrêmement bref. En effet, chacun sait que le régime provisoire de l'aide fédérale aux universités porte sur les années 1966, 1967 et 1968. Il est donc capital que le canton marque sa ferme volonté de développer son Université pour bénéficier pleinement de l'aide fédérale définitive qui sera proportionnelle, selon toute vraisemblance, à l'effort fourni par les cantons.

#### ANALYSE DES BESOINS DE L'UNIVERSITÉ

La tendance à une autonomie croissante de l'EPUL et les travaux déjà avancés du bureau de développement de l'Ecole ont conduit à une analyse séparée de l'EPUL et de l'Université, mais selon une méthode identique. La dissociation en trois secteurs caractéristiques des besoins — enseignement théorique, enseignement pratique et recherche — a permis d'évaluer les besoins en locaux, les surfaces nécessaires, l'organisation des zones, les mouvements entre ces zones et de dégager des schémas d'utilisation du terrain tout en préservant les possibilités d'expansion.

Il faut relever que ces études confirment les résultats de la « Commission Faillettaz », notamment dans les besoins globaux de surfaces, mais elles ont révélé que les prévisions concernant l'EPUL étaient partiellement dépassées.

#### DÉVELOPPEMENT DE L'EPUL

Après l'exposé de M. Brugger, M. le professeur Foretay présenta le travail analogue qu'il a réalisé pour l'EPUL. L'as-

munauté de fournir pour juin 67 déjà le plan directeur définitif et les projets des premiers bâtiments qui seront implantés à Dorigny, afin de les soumettre au Grand Conseil. Notons que les demandes à court terme formulées par l'Université étaient les suivantes : deux bâtiments préfabriqués à usages multiples qui serviront à dégorger dans un avenir immédiat la Cité et seront utilisés par la suite pour remédier aux inévitables décalages qui se produiront dans le développement ultérieur.

L'étape suivante sera l'Institut de physique dont la construction, promise en 1961 par le Conseil d'Etat, pourrait débuter en 1968. Elle sera suivie par l'édification de l'Ecole des HEC.

M. le syndic de Lausanne G.-A. Chevallaz rendit compte de la position rassurante de la Municipalité, principale propriétaire du domaine de Dorigny, qui permet de commencer les travaux ; sous certaines réserves, l'appui de la Ville semble acquis.

#### PROBLÈMES PARTICULIERS

Certains problèmes soulevés dans les discussions en UEL qui ont précédé la séance ont trouvé leur réponse.

**Relations Faculté des sciences - EPUL.** — L'autonomie relative de l'EPUL a cristallisé une séparation nette, plus ou moins arbitraire, entre ces deux écoles. Les nombreuses similitudes des programmes permettent actuellement des cours communs bien qu'ils soient rendus difficiles par la situation géographique des deux bâtiments. Il nous semblait donc important de favoriser une entité architecturale qui permette une plus grande collaboration si celle-ci est souhaitée.

M. Foretay répondit que malgré la coupure existante entre l'Université et l'EPUL, les plans directeurs très souples permettraient ces contacts et que l'Ecole de chimie réaliserait la liaison entre l'EPUL et les Facultés.

**Fluctuations dans le développement.** — Il nous semblait capital de concevoir un

sous cet angle dans le rapport final de la Communauté.

Cela nous laisse espérer une solution rapide à ce problème et dans le cadre de la construction de l'Université, évitant ainsi les arrangements de fortune qui réparent les dégâts constatés.

#### DORIGNY, HISTOIRE A SUIVRE

Il est vraisemblable que l'excellent travail fourni par le bureau de la Communauté et les architectes, mené à un train d'enfer, permettra de remplir le mandat de la Communauté cet été déjà.

Mais qu'advient-il du plan directeur ? Comment l'Université va-t-elle se déplacer ?

Le bureau de l'EPUL travaille en collaboration avec la direction et les professeurs de l'Ecole. L'Université, elle, a créé une « Commission prospective » chargée du déplacement des Facultés. Or, à notre sens il n'existe pas actuellement de structure globale capable de remplir pleinement cette tâche. En première analyse, les points suivants nous semblent difficiles à résoudre :

- Réformes et réorganisation.
- Collaboration Université - EPUL.
- Collaboration intercantonale portant : sur la coordination des universités ; pour le premier cycle, sur le nombre des étudiants dont Lausanne aura la charge ; pour le deuxième et troisième cycles, sur les instituts nécessaires au canton de Vaud.

La ferme volonté des autorités de développer notre Université doit correspondre à une volonté plus ferme encore de celle-ci de profiter d'une situation extrêmement favorable pour remettre en cause de nombreuses structures vieillies. Nous devons enfin, en guise de conclusion, exprimer notre plus vive gratitude aux nombreux professeurs qui se consacrent courageusement au développement de notre Haute Ecole et les soutenir, dans toute la mesure de nos moyens, dans leur lutte contre les graves séquelles d'un immobilisme prolongé.

(Reproduction réservée) Bernard SAUGY.

# Un entretien avec M. le Recteur

**Question :** Monsieur le recteur, pourriez-vous nous indiquer quelle est la tendance du corps enseignant face au futur déplacement de l'Université de Lausanne à Dorigny ? Des réticences ou des résistances se sont-elles manifestées dans les différentes facultés et écoles ?

**Réponse :** Si, pour des raisons sentimentales, certains professeurs demeurent attachés à la Cité, la perspective du déplacement de l'Université à Dorigny est cependant admise comme une nécessité par la quasi totalité du corps enseignant. La situation diffère d'ailleurs d'une faculté à l'autre : ainsi, les professeurs de la Faculté de médecine sont moins intéressés par les problèmes de Dorigny que par ceux de la construction du futur centre hospitalier.

**Q. :** Pour la conception de cette nouvelle Université, dans quelle mesure sera-t-il tenu compte des vœux de ceux qui seront appelés à y enseigner ?

**R. :** Quatre professeurs (MM. M. Cosandey, directeur de l'EPUL, J.-Ch. Biaudet, D. Rivier et H. Zwahlen) font partie du bureau de la Communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny ; ils ont recueilli les vœux de leurs collègues en consultant les différents conseils de facultés. Il faut d'autre part relever le rôle important de la commission de prospective.

**Q. :** Si la Communauté de travail se préoccupe activement de la future Université de Dorigny, les problèmes immédiats et urgents ne sont pas pour autant ignorés. Des bâtiments dits « à usages multiples » seront édifiés prochainement. Quels avantages et quelles améliorations en attendez-vous ?

**R. :** Les bâtiments à usages multiples, dont la construction a déjà été décidée par le Conseil d'Etat et qui feront l'objet d'une demande de crédit au Grand Conseil lors de la session d'août, doivent être mis à notre disposition pour le 15 octobre 1968. Ils joueront le rôle « de vase d'expansion », les facultés venant les occuper les unes après les autres avant de prendre possession de leurs locaux définitifs. La Faculté des sciences sera la première à utiliser ces quatre auditoriums de trois cents places et ces 3700 mètres carrés de surface utile qui seront aménagés selon ses propositions, pour sa section propédeutique.

Lorsqu'ils seront en service, ces deux bâtiments permettront de libérer certains auditoriums du Palais de Rumine et de la Cité, qui pourront être utilisés par les étudiants en sciences ayant déjà terminé leur propédeutique et par les étudiants des facultés morales (qui trouveront là une partie des locaux dont elles ont un urgent besoin).

**Q. :** En attendant que professeurs et étudiants puissent disposer de nouveaux locaux, ne pensez-vous pas que l'on pourrait remédier en partie à la pénurie actuelle en utilisant d'une manière plus rationnelle les salles disponibles ?

**R. :** C'est dans ce but que nous avons jeté les bases d'une réforme de l'horaire pour l'ensemble des facultés de la Cité.

Le nombre d'étudiants inscrits à chacun des cours a été déterminé dans toutes les facultés d'une manière très précise ; sur cette base, un nouvel horaire sera élaboré qui entrera en vigueur au semestre d'hiver 1967-1968 déjà, pour donner son plein effet en hiver 1968-1969 lorsque la propédeutique des sciences sera établie dans ses nouveaux quartiers.

**Q. :** La plupart des facultés seront donc divisées, une partie des cours se donnant à Dorigny, l'autre à la Cité ; cette situation n'ira certainement pas sans poser d'importants problèmes pratiques. Quelles sont les mesures et solutions prévues pour y porter remède ou du moins pour en atténuer les inconvénients ?

**R. :** Vu la distance séparant les bâtiments de la Cité de ceux de Dorigny, il a été décidé que les professeurs et les étudiants ne devraient en aucun cas être obligés de se déplacer des uns aux autres au cours de la même demi-journée. Le nouvel horaire tiendra compte de cette exigence.

**Q. :** Monsieur le recteur, vous nous avez prouvé que l'Université s'inquiète et se préoccupe de la situation actuelle ; vous nous avez indiqué les solutions qu'elles s'étaient efforcées de trouver. Pourriez-vous aborder maintenant un futur moins proche ?

**R. :** L'Université s'intéresse et suit de près la réalisation du plan directeur de Dorigny ; elle se rend compte qu'il s'agit d'une entreprise de longue haleine liée

en grande partie à un problème de financement, tributaire lui-même de la décision des Chambres fédérales relative au régime définitif des subventions. L'Université est d'autre part consciente du fait qu'elle va exiger des contribuables vaudois un effort considérable, dont les subventions fédérales ne le dispensent nullement (il s'agit d'ailleurs là d'une condition mise par la Confédération à l'octroi de ces subventions).

**Q. :** La fédéralisation plus ou moins proche de l'EPUL n'aura-t-elle pas des incidences financières importantes ?

**R. :** Il est évident que le budget de l'Université sera allégé. Mais, même en tenant compte de cet allègement, et même si le taux des subventions fédérales atteignait le 50% des dépenses d'investissement, il n'en reste pas moins que le budget consacré à l'Université demeurera considérable.

**Q. :** En guise de conclusion, pourriez-vous nous faire part de votre opinion face aux récriminations (maintes fois exprimées) devant la lenteur apparente des travaux pour Dorigny ?

**R. :** Dans l'ensemble, les choses ont été aussi rapidement que possible. Si les crédits sont votés en temps voulu pour permettre de commencer assez tôt la construction des bâtiments à usages multiples, nous serons déjà en partie soulagés et, à cet égard, satisfaits.

J.-J. SCHILT.

## La Commission de prospective

(Suite à une interview de M. le professeur Jean Delacrétaz, réalisée par Y. Burnand)

La Commission de prospective, que préside le professeur Jean Delacrétaz, est un organisme consultatif de l'Université ; elle a pour tâche d'étudier tous les problèmes en relation avec le développement de l'Université ; elle s'efforce, en particulier, d'harmoniser les projets des diverses facultés et écoles, en tenant compte de l'urgence des besoins et des possibilités financières. Elle a pour mission immédiate de trouver des solutions provisoires — fussent-elles boiteuses — pour la période qui s'écoulera jusqu'à ce que les premières réalisations de Dorigny soient utilisables.

Il va sans dire que la Commission de prospective ne saurait se désintéresser des projets de Dorigny, qui, avec ceux du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), vont déterminer l'avenir de l'Université. S'il n'y a pas de relation organique entre la Communauté de travail de Dorigny et la Commission de prospective, une liaison entre elles est assurée par la présence dans les deux organismes de M. le professeur J.-Ch. Biaudet, de M. le professeur D. Rivier, de M. le professeur H. Zwahlen et de M. le directeur de l'EPUL, le professeur M. Cosandey ; si l'établissement du plan directeur de Dorigny est l'affaire de la

Communauté, l'ordre dans lequel le déménagement des différentes facultés, écoles et instituts doit se faire est de la compétence des autorités universitaires, qui requièrent le préavis de la Commission de prospective. Celle-ci a, en outre, à prévoir sous quelles formes l'enseignement universitaire va se développer (multiplication des séminaires, enseignement par groupes, etc.), afin de faire des propositions pour l'agencement des bâtiments nouveaux ; à cet égard, le président de la Commission prendra volontiers connaissance des vues des jeunes chercheurs et des étudiants.

La Commission de prospective souhaite que soient construits à Dorigny, aussi rapidement que possible, deux bâtiments hors plan directeur, qui pourraient abriter tout d'abord la propédeutique de la Faculté des sciences, libérant ainsi à la Cité une série d'auditoires et de locaux au profit des Facultés des sciences morales, et qui, tout au long de la construction de la nouvelle Université, pourraient servir de relais et de vase d'expansion. Un retard dans ces réalisations pourrait contraindre l'Université, si l'augmentation du nombre des inscriptions se maintient, à instituer un numerus clausus.

# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

239523

## 99 % DE MOLLUSQUES

Etudiant de base, le mollusque c'est toi. Une foule d'étudiants représentant le 1 % des étudiants de Lausanne se pressait le jeudi 20 avril au débat que l'Union des étudiants lausannois organisait sur la politique internationale de l'UNES. Pour ceux que cela intéresse quand même, il reste encore quelques brochures sur ces problèmes au bureau de l'AGECITE. Ce qui importe, c'est que la preuve est ainsi faite que l'étudiant semble plus s'intéresser à sa digestion qu'à des problèmes requérant quelques modestes facultés (discernement, réflexion, renonciation contentement béat de sa petite personne, etc...).

### DIVERGENCE

Dans les deux organisations mondiales d'étudiants, la CIE et l'UIE, les problèmes des étudiants de pays dits développés, comme le nôtre, sont en opposition avec ceux des étudiants du Tiers Monde. Nos camarades du Tiers Monde ont en effet des problèmes politiques d'ordre général à résoudre avant de s'occuper d'affaires universitaires : c'est pourquoi l'UIE et la CIE sont devenus des forums de déclamation où chacun vient avec sa petite motion condamner son tyran, son roi ou son traître national. Au sein de l'UIE et de la CIE, on discute quand même de problèmes estudiantins, universitaires ou culturels (démocratisation des études, festivals de théâtre universitaire), mais l'éclat des prises de position politiques éclipsent ce travail sérieux et le relègue au second plan.

### CONVERGENCE

Les Unions nationales européennes ont tout de même l'occasion de discuter de problèmes universitaires lors des Rencontres européennes (European Meeting). D'autre part, l'UNES devrait essayer de réunir ou, au moins, de rapprocher les

étudiants du monde séparés en deux blocs. Mais comment le faire quand on n'est membre que de la CIE ? Depuis des années, l'Union nationale des étudiants yougoslaves tente de réunir un congrès mondial des étudiants. L'UNES pourrait s'associer à cette initiative.

### CUA SI, JURA NO

Le point essentiel du débat était la définition d'une politique internationale cohérente et conforme à la politique intérieure. La politique internationale de l'UNES souffre d'une incohérence fondamentale que l'on retrouve dans celle de nos autorités (les fils seront dignes des pères) : faux progressisme à buts marchands à l'extérieur, attitude intérieure plus ou moins réactionnaire. L'UNES condamne la dictature au Guatemala, mais ne prend aucune résolution sur la discrimination qui frappe la femme dans notre pays.

Actuellement, l'UNES devrait (d'après sa motion d'orientation générale dans le domaine international) se cantonner dans la défense des droits fondamentaux de l'étudiant, défense à sens unique car personne n'a entendu parler de protestations

étrangères dans l'affaire du Théâtre universitaire de Fribourg.

### PAS CONVAINCUS

A la fin du débat, les étudiants présents ne semblaient pas du tout convaincus de la nécessité d'une politique internationale de l'UNES, du moins sous la forme actuelle. C'était le but du colloque... Un petit sondage d'opinion dans l'assistance a montré qu'elle était défavorable à des prises de position dans le domaine international tant que les liens entre la politique universitaire internationale et intérieure ne seraient pas clairement définis.

Elle était favorable à l'organisation de nouveaux débats sur les problèmes internes des AGEs lausannoises dans les domaines social (c'est fait pour les bourses), universitaire (c'est à faire) et culturel (bôf).  
Jean-François BRAND.

### Obélix !

Des cuisses de poulet !  
Il paraît qu'on les mange  
à la gauloise, avec les doigts...

Chicken in the basket Fr. 4.50

3 cuisses de poulet, frites, sauce tartare.  
A la terrasse, service compris.  
... et « ils » ont inventé le tartomètre, pour  
couper les tranches de tarte !

Tarte aux fraises, 1 m. Fr. 10.—  
... les 5 cm. Fr. —.50

# Mövenpick

Lausanne, place de la Riponne, ☎ 22 69 22

Toute la vérité sur  
les amours malheureuses  
de Cromagnon :



Fr. 4.80

ÉDITIONS PAYOT PARIS-LAUSANNE

## SOMMAIRE :

	Pages
● Editorial . . . . .	3
● AGE . . . . .	1-5
99 % de mollusques	
UNES : scission	
évitée de justesse	
Que pense l'AGE	
de Dorigny	
● Coup d'œil sur... . . . .	6-10
La cité des Falaises	
● Culture . . . . .	13-17
Architecture	
Opéra : Boris Godounov	
Points morts	
● Sport . . . . .	19
● Kermesse . . . . .	20

# central self service

(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès **Fr. 2.80**  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.  
Pas de supplément pour le service

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
**TELEVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STEREO - PICK-UP**

Rabais 5% pour étudiants  
Ferreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

### Les recettes de la Journée d'entraide ont battu tous les records

	Fr.
Entrées : Journées de travail	13 661.50
Vente du « Spécial » et publicité . . . . .	23 803.90
Divers (dons) . . . . .	455.—
	<u>37 920.40</u>
Frais : « Spécial Entraide » . .	6 100.35
Divers . . . . .	3 488.—
	<u>9 588.35</u>
Bénéfice net . . . . .	28 332.05
Répartition : Commission pa- ritaire d'entraide . . . . .	24 500.—
Entraide Cité . . . . .	2 000.—
Entraide EPUL . . . . .	1 832.—
	<u>28 332.05</u>

Le chargé de l'Entraide de l'EPUL :  
C. BONNARD.

## 50 ANS au service du livre

Librairie - Edition  
1, rue de la Paix, 1000 LAUSANNE

Voulez-vous être tenu au courant  
des ouvrages qui paraissent dans  
votre branche? **Adressez-vous à**

Avez-vous besoin de livres  
scientifiques, techniques et  
professionnels? **Adressez-vous à**

Voulez-vous recevoir régulièrement  
une documentation  
bibliographique? **Adressez-vous à**






---

**BON** à envoyer à 

librairie de l'enseignement, 1, rue de la Paix, 1000 Lausanne, ☎ (021) 22 83 93

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Numéro postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

**Je désire recevoir votre documentation sur les matières suivantes :**

<input type="checkbox"/> Mathématiques	<input type="checkbox"/> Electricité, Electrotechnique	<input type="checkbox"/> Mines, pétrole et gaz naturel
<input type="checkbox"/> Astronomie et astrophysique	<input type="checkbox"/> Techniques méca- niques et thermodyna- miques	<input type="checkbox"/> Sciences et techni- ques agricoles
<input type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Matériels et moyens de transport Travaux publics	<input type="checkbox"/> Organisation. Ges- tion et économie
<input type="checkbox"/> Sciences et techni- ques nucléaires	<input type="checkbox"/> Architecture Bâtiment	<input type="checkbox"/> Divers (Métiers, ouvrages à l'usage des artisans et des particuliers)
<input type="checkbox"/> Sciences naturelles		
<input type="checkbox"/> Chimie générale et industrielle		
<input type="checkbox"/> Métallurgie		

— Allô ! Allô !  
— Oui !  
— C'est bien le 7 14 21 à Lausanne ?  
— Non, ce n'est pas le 7 14 21 à Lau-  
sanne.  
— Comment, ce n'est pas le 7 14 21 à  
Lausanne ?  
— Puisque je vous dis que non !... et  
d'ailleurs je n'ai pas le téléphone.

### Voix Universitaires

Rédaction et administration :  
Place de la Barre 1  
Francis Luisier, rédacteur  
Yves Burnand, assesseur  
Mari-Carmen Lanz  
Valérie Noir

Publicité :  
M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :  
Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions  
UEL, AGECITE, AGEFUL expriment la  
position officielle des organismes qu'elles  
représentent.  
Sauf indication spéciale, la reproduc-  
tion de tous les articles est autorisée, à  
condition que la source soit mentionnée.



**LOTERIE  
ROMANDE**

2x100000  
30000

**3 juin**

# UNES: scission évitée de justesse

## Les réformes de structure

Le congrès extraordinaire de l'UNES s'est tenu à Fribourg du quatre au sept mai. (Je sais bien que l'Union nationale des Etudiants de Suisse vous laisse indifférents, mais je vous signale à tout hasard que dès l'automne prochain vous paierez non plus 1 franc de cotisation semestrielle à l'UNES mais 2 francs...) Il s'agissait tout à la fois de doter l'UNES de nouvelles structures qui lui permettent d'accomplir un travail efficace et durable et de déterminer le cahier des charges des différents membres du bureau central.

Si l'on s'est relativement bien entendu sur les questions touchant au domaine universitaire (coordination et cogestion), l'entente a été plus difficile dans le domaine social et totalement nulle dans les affaires internationales. L'atmosphère fut plus polie que détendue; plus que jamais les deux blocs s'affrontaient, les propositions constructives des romands (uniformisées avant le congrès) se heurtant régulièrement au NEIN cassant de la majorité suisse allemande. En effet, si l'on peut apprécier les efforts de Bâle pour adopter des positions intermédiaires dans un esprit constructif, expliquer les réticences de Poly Zurich, on ne peut que sourire des discordances fribourgeoises (quand le président dit non, le bureau dit oui) et s'inquiéter de la volonté bernoise de ne rien changer à l'UNES.

La réforme des structures était le point essentiel à l'ordre du jour: il s'agissait de donner à l'UNES les moyens de sa politique. Les propositions romandes visaient à créer un exécutif comprenant cinq membres travaillant à plein temps et dédommagés, soutenus par des commissions permanentes composées des responsables des différents AGE; il s'agissait aussi de modifier le système de vote actuel pour donner plus de poids aux petites sections et empêcher la dictature des sections zurichoises. Avancé les mêmes arguments (efficacité, continuité) les sections suisses allemandes se prononcèrent contre le bureau à plein temps et lui préférèrent un secrétaire général chargé d'assurer la continuité et de régler le «Krim-Krams» administratif. A ce secrétaire, les romands étaient fermement opposés, craignant de le voir prendre trop d'influence sur un bureau renouvelé chaque année.

Une solution de principe fut acceptée comprenant à longue échéance un bureau à plein temps et un secrétaire général. Pour l'instant on opta pour une solution provisoire sans préciser la date de mise en vigueur: président à plein temps, vice-président universitaire également, plus trois membres à mi-temps et un

administrateur. En ce qui concerne les commissions permanentes et le changement du système de vote, les propositions romandes furent systématiquement refusées.

**LES ÉLECTIONS:** Peter Meyer, président de l'Academia de Fribourg élu puis destitué.

L'atmosphère s'étant détériorée au cours des discussions malgré les efforts de l'AGEPUL et de son ASTI SPUMANTE ainsi que ceux de notre Marie-Christine, les élections furent remises au jeudi suivant. Pour la présidence, deux candidats: Peter Meyer, présenté avec réticence par son bureau, mais soutenu par les sections de Suisse Allemande, et Bertram Schetold présenté par Bâle et soutenu par toutes les sections romandes. Meyer fut élu au second tour, ce qui provoqua le retrait des candidats aux vice-présidences qui le jugeaient trop «personnel». On avait un président, pas de bureau et une UNES au bord de la scission. Finalement, Meyer refusant obstinément de se retirer, l'AGECITE proposa de revenir sur son élection. Grâce à l'abstention de Poly Zurich (Marie-Christine avait invité son président au Bal de l'EPUL) Meyer fut destitué, Bertram Schetold élu, ainsi que Bettina Plattner (Bâle), Bernard Kundig (Genève), Marcel Sonderegger, et Ernst Bûri, qui forment finalement un bureau assez homogène, l'engagement de l'administrateur étant renvoyé aux calendes grecques.

Espérons que le peu que les Romands ont obtenu suffira à maintenir l'UNES en vie et lui donnera les moyens de fournir un travail efficace.

F. LUISIER.

## A peine élu le président est destitué



Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande:

Menus végétariens et hygiénistes

Spécialités tunisiennes  
de Fr. 2.30 à Fr. 10.-

Jeu: couscous sur assiette

Mardi, samedi, dimanche:  
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2 Lausanne  
1<sup>er</sup> étage ☎ 22 20 17

## ÉDITORIAL

Au début de juin, l'assemblée des délégués de l'AGECITE devra procéder aux élections pour l'année 1967-1968. A la suite de la réorganisation du bureau, une quinzaine de postes sont à pourvoir. Deux possibilités se présentent donc: ou bien ces postes sont occupés dès le mois de juin et l'AGE pourra enfin accomplir du travail efficace sans que quelques étudiants soient contraints de jouer les martyrs, de sacrifier un semestre ou de risquer un échec à des examens; ou bien ces postes ne sont pas pourvus, et il ne restera plus aux martyrs qu'à se transformer en «SITUATIONNISTES», à pousser la crise à son extrême, à transformer l'AGE de façon que seuls ceux qui travaillent bénéficient de leurs efforts. A bon entendeur, salut!

Voici la composition (théorique) du futur bureau; tous les postes sont vacants:

- Président.
- Vice-président, secrétaire général.
- Chargé des affaires sociales, assesseur, délégué FRU, quatre délégués au FCES, deux délégués à la Commission des assurances, un délégué au logement, un délégué au travail.
- Chargé des affaires universitaires, assesseur, deux délégués aux problèmes de Dorigny, un délégué à la coordination.
- Chargé des affaires extérieures, assesseur, un délégué à l'accueil.
- Chargé de l'information, un assesseur.
- Chargé des «Voix Universitaires», assesseur, administrateur.

En résumé, le bureau comprendra sept membres, chaque poste étant représenté par un membre aux séances du bureau.

Le chargé est responsable de l'organisation du travail à l'intérieur de son département. Tous renseignements seront fournis par les comités de facultés ainsi que par le bureau de l'AGE, avenue de l'Université 24.

Un futur situationniste:  
F. L.

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
«Whisky à gogo»

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

# Que pense l'AGE de Dorigny ?

Pour répondre à l'inquiétude de certains étudiants, concernant l'ignorance relative du bureau de l'AGE au sujet de Dorigny, nous avons contacté toutes les personnes capables de nous renseigner. C'est pourquoi vous avez pu lire dans le numéro d'avril déjà, de nombreux points de vue sur l'état des travaux de préparation de notre nouvelle université.

Dans le précédent numéro, B. Saugy avait fait le compte rendu de la séance du 10 avril de la Communauté de travail. Il répondait à un certain nombre de questions pratiques que se posait l'AGE, et si quelques-unes de nos craintes se sont révélées injustifiées, il reste toutefois plusieurs points noirs à l'horizon.

## LE PLAN DIRECTEUR

En comparant les maquettes de l'EPUL et de l'Université, on se rend immédiatement compte que la conception des deux grands blocs est fondamentalement différente. Pour l'EPUL, le bureau d'études a été amené à concevoir une étape intermédiaire, c'est-à-dire la construction de locaux capables de recevoir, avec les bâtiments existants, deux mille étudiants. Puis, dépassant ce stade, le bureau a également conçu un plan directeur à long terme, souple, qui permette facilement de s'adapter aux besoins futurs, car il est très difficile actuellement de définir comment se développera l'EPUL dans quinze ou vingt ans. Précisons que ce bureau est formé d'anciens étudiants en architecture, sous la direction du professeur Foretay.

Le bureau qui a été chargé des études de l'Université est, au contraire, un bureau privé, placé sous la direction de M. Brugger. Il a travaillé seul et de manière très différente, puisqu'il a envisagé une capacité globale maxima pour chaque faculté. Dès lors, il semblerait que, lorsque les locaux seront pleins, il n'y aura pas moyen de les agrandir, ni de les doubler ; ainsi les terrains seront tous utilisés. Peut-on alors exiger que d'autres terrains soient réservés dès maintenant pour un agrandissement à long terme ? Ceux qui s'étendent au nord de la Sorge, par exemple, et que le rapport Faillettaz comprenait dans ses projets ? Nous ne le pensons pas, car les prévisions du rapport se sont montrées supérieures aux surfaces prévues par le plan directeur, et lorsque le nombre des étudiants dépassera celui des dix mille, il faudra envisager une seconde université dans un tout autre quartier de la ville, comme à Zurich, par exemple.

## ABSENCE DE PRÉVOYANCE UNE NOUVELLE FOIS ?

Il serait plus sage d'examiner l'avenir immédiat : nous sommes obligés de contester le fait que le bureau d'architectes ait conçu des constructions pour cinq mille étudiants tout de suite, et n'ait pas prévu l'étape précédente comme cela a été le cas pour l'EPUL. En effet, dès 1968 on va construire partout sur le terrain de Dorigny, mais les groupes ne s'élèveront d'abord que partiellement. Sera-t-il possible d'éviter de grands déplacements, entre les facultés, jusqu'à la bibliothèque, jusqu'au restaurant universitaire ? C'est vrai que l'exercice physique est nécessaire pour la santé !

## LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL

A la séance du 10 avril (je cite l'introduction de B. Saugy) « après un bref rapport du président... les architectes présentèrent une ébauche déjà très avancée du plan directeur qui présidera à la construction de la nouvelle université ». Seuls un professeur et notre délégué ont posé quelques questions, lesquelles n'étaient pas toujours bienvenues. Ces messieurs ont tout de suite donné leur bénédiction sans discussion. Cela semble impossible. N'y avait-il aucun point obscur, aucune objection ? Savaient-ils tous déjà ce qu'impliquait le plan directeur ? L'avaient-ils étudié auparavant ? Ou ont-ils montré de l'indifférence ou de l'inconscience face à ce problème si important qu'est Dorigny ?

## RELATIONS ENTRE FACULTÉS

Il est évident que la séparation entre l'EPUL et les Sciences s'accroît toujours plus et aujourd'hui, la situation géographique des deux bâtiments rend les cours communs difficiles. Les architectes sont d'avis de favoriser une entité architectu-

rale à Dorigny pour faciliter la collaboration souhaitée. M. Foretay explique « que malgré la coupure existant entre l'Université et l'EPUL, les plans directeurs très souples permettront ces contacts, et que l'école de chimie réalisera la liaison entre l'EPUL et les facultés ».

Or, en regardant la maquette, il nous a semblé que la séparation est très marquée, c'est-à-dire que l'EPUL constituera un tout, occupant la partie ouest du terrain, et que les Sciences, de chaque côté de l'axe est-ouest qui formera l'Université, seront orientées plus ou moins face à l'est, à savoir dans la direction opposée... Bref, nous espérons qu'il y aura des portes de chaque côté des bâtiments et que malgré la conception séparée des locaux, on ne découvrira pas plus tard que quelques laboratoires font double emploi.

## COMMISSION DE PROSPECTIVE

L'article d'Y. Burnand commençait ainsi : « La Commission de prospective... est un organisme consultatif de l'Université ; elle a pour tâche d'étudier tous les problèmes en relation avec le développement de l'Université... Elle a pour mission immédiate de trouver des solutions provisoires... pour la période qui s'écoulera jusqu'à ce que les premières réalisations de Dorigny soient utilisables. »

Est-ce tout ?

Le terme « prospectif » signifie : regarder en avant. C'est bien le rôle de cette commission, puisqu'elle étudie ce qui concerne le développement de l'Université. Mais sa vue, pour le moment, ne semble pas s'étendre au-delà des besoins immédiats et de l'ordre de priorité dans la construction. Tous sont d'avis qu'il est de première importance de concevoir un « schéma permettant une évolution rapide et simple de chaque faculté ». De plus, M. Brugger affirmait à la séance du 10 avril que « la conception prévue permettrait de modifier notamment la proportion entre le nombre d'auditoires et celui des salles de séminaires ou de développer une faculté plus particulièrement ». Cela suffit-il quand on songe à la réforme de l'enseignement à laquelle travaille déjà un bon nombre de facultés ? Les professeurs ont-ils fait part de leurs vœux, de la nouvelle conception de l'enseignement qui se précise de jour en jour ? Sera-t-il vraiment aisé de convertir les locaux prévus pour les cours « ex cathedra » ?

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

MACHINES A  
DESSINER  
KUHLMANN

MEUBLES  
DE BUREAU  
EN ACIER  
SEFAMO

**A. KRIEG + CIE**  
papeterie meubles de bureau articles techniques  
6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RAPIDOGRAPH

RÈGLES A CALCULS  
ARISTO

COMPAS KERN  
ET WILD

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS



dra » en petites salles de quinze à vingt personnes ?

B. Saugy exprimait dans la conclusion de son article un vœu général : « La ferme volonté des autorités de développer notre université doit correspondre à une volonté plus ferme encore de celle-ci de profiter d'une situation extrêmement favorable pour remettre en question de nombreuses structures vieilles ». N'est-ce pas à la Commission de prospective d'encourager et de coordonner cette adaptation de l'Université aux besoins modernes, et de conseiller les travaux dans cette voie ?

#### NÉCESSITÉ D'UNE RÉFLEXION

Toutes ces questions que nous nous posons semblent destinées à rester sans réponse ; or, les travaux de Dorigny avancent et à la fin du mandat de la Communauté de travail, c'est-à-dire dès la fin juin, les étudiants ne seront plus représentés dans aucune commission existante touchant au développement de notre université. Y aurait-il la possibilité d'envoyer un délégué dans l'une ou l'autre de celles-là ? De même, nous doutons qu'il y ait formation d'une nouvelle commission qui prenne partiellement la relève de la Communauté. Aussi est-ce à nous d'en créer une. Le problème est de savoir quel mandat nous lui donnerons, et de qui nous la composerons.

Nous avons pensé, en premier lieu, qu'une réflexion sérieuse à partir de ce qui existe de Dorigny permettrait de nous donner une ligne de conduite. Puisqu'il paraît que les autorités veulent construire une université à la veille d'une réforme de l'enseignement et que l'Université elle-même ne prévoit pas les changements que cette réforme risque d'entraîner, c'est à nous d'étudier ce qu'il y a à faire. Par la suite, nous serons mieux à même, à défaut d'une participation aux commissions, de faire écouter nos requêtes et nos suggestions. Si nous parvenons à voir clairement l'évolution de l'Université et à formuler nos désirs, pourquoi les autorités ne prêteraient-elles pas l'oreille à notre réflexion ? (S'ils ne veulent pas nous considérer comme des adultes, à nous de faire le premier pas pour mériter leur attention !)

Pour mener à bien un tel travail, cinq ou six étudiants auront pour but de dégager les principes qui définissent le développement de l'Université, et avec l'aide des comités de facultés, d'élaborer les projets concrets ou des questions précises à présenter aux autorités. La commission se composera du délégué à la Communauté, du chargé des affaires universitaires de l'AGE et de quelques autres membres, nommés par l'assemblée des délégués. Il faut que ce travail soit fait dans les prochains mois, car les premières constructions (bâtiments provisoires) commenceront vraisemblablement cet automne, déjà, et même si le plan directeur est voté (il l'a été le 10 avril dernier), il est encore temps de préciser ou modifier l'aménagement intérieur des bâtiments. Nous voulons en effet construire une université nouvelle et actuelle, à Dorigny, et ne pas nous borner à transférer l'ancien système dans des locaux nouveaux. Profitons, maintenant que l'occasion nous en est donnée, de redéfinir ce qu'est l'Université aujourd'hui et de renouveler ses structures pour n'implanter que le meilleur à Dorigny ! M.-C. STUCKY.

## Le point de vue du Département de l'Instruction publique

(Suite à une interview de M. Anken, chef du Service de l'enseignement supérieur, par M. C. Stucky, au début d'avril)

Chef du Service de l'enseignement supérieur, M. Anken est chargé d'étudier les problèmes et de fournir tous les éléments qui préparent les décisions du chef du département ou du Conseil d'Etat. En ce qui concerne Dorigny, le Service de l'enseignement supérieur ne peut encore rien entreprendre. Le travail est en effet du ressort de la Communauté de travail et celle-ci doit fournir un plan directeur à fin juin. Avec la remise de ce plan s'achèvera son mandat. Le Service de l'enseignement supérieur étudiera ce plan en détail avec les services intéressés de l'Etat.

Mais il ne suffit pas de concevoir notre future université et de la bâtir sur de jolies maquettes. Le jour où le Grand Conseil aura voté le plan directeur ne sera pas la veille du commencement des travaux. En effet, si la construction des bâtiments s'échelonne sur quelques années, ce qui ne manquera pas d'être, vu la difficulté de trouver les entreprises et les architectes tous à la fois et la capacité d'activité, il faudra auparavant aménager le terrain dans son ensemble, c'est-à-dire construire les voies d'accès, installer les égouts, l'eau, l'électricité, le gaz et tout ce que nécessite un ensemble de constructions d'une telle envergure. La construction proprement dite s'opérera selon un ordre de priorité déterminé par l'Université elle-même.

Il est nécessaire cependant de conserver une unité dans la construction et l'architecte sera tenu de suivre la conception globale des bâtiments, définie par le plan directeur de la Communauté de travail. On désire des bâtiments de type universel à locaux interchangeable. Au cours d'un prochain voyage en Allemagne, organisé sur le plan suisse, M. Anken visitera différentes universités, en particulier celle

de Bochum, construite selon une conception tout à fait moderne des besoins matériels d'une université. Cela lui permettra d'avoir des points de comparaison, du moins sur le plan technique, pour l'élaboration de notre université.

Le plan directeur compte non seulement des terrains actuellement aux mains du canton de Vaud, mais aussi d'autres qu'il sera nécessaire d'acheter ou d'échanger, soit avec des communes, soit avec des propriétaires privés. Ce travail est du ressort de M. Vouga, chef du Service de l'urbanisme et des bâtiments de l'Etat. Le plan comprendra, outre les bâtiments universitaires, l'aménagement des terrains annexes, pour les sports, par exemple. Quant à la construction de logements pour étudiants, la Ville de Lausanne accepterait de les édifier dans le cadre de ses projets d'appartements à loyer modéré, dans le quartier de la Bourdonnette.

#### DORIGNY POUR DEMAIN ?

C'est le printemps, la saison, par excellence, où l'espoir est permis. Pour nous aussi ? Les prés de Dorigny reverdissent, rien n'a changé encore. Quoi de plus naturel que nous nous en inquiétions ! Cela prouve que nous avons conscience de notre responsabilité en ce qui concerne notre avenir universitaire et M. Anken nous rassure en disant que les travaux avancent, si ce n'est sur le terrain, du moins sur le papier. Nous sommes venus chercher des renseignements un peu trop tôt. Il est d'ailleurs presque certain que dès l'automne prochain, nous verrons de grands changements là-bas. Il s'agirait des deux bâtiments provisoires demandés par l'Université. En effet, une décision pourrait être prise à ce sujet par le Conseil d'Etat, puis par le Grand Conseil à la session d'août. M.-C. STUCKY.



**DIAVOX**

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 - Téléphone (021) 34 78 34

**Français**

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

**Anglais - allemand**

cours du Centre de linguistique de Besançon

**Laboratoire de langues**

stages complets et intensifs de 11 semaines  
(330 heures)

stages accélérés d'été de 8 semaines  
(240 heures)

Horaire (anglais et allemand)

été : 7 h. à 12 h. 45      hiver : 13 h. à 18 h. 45

Externat : tous âges dès 16 ans

# Coup d'œil sur la cité des Falaises



(Cliche aimablement prêté par la « Feuille d'avis de Lausanne ».)

## L'Union des étudiants lausannois

### accuse

Le président du Conseil de fondation d'avoir pris seul des décisions qui étaient du ressort du Conseil ;

### reproche

aux membres du Conseil de fondation d'avoir accepté cette politique du fait accompli sans intervenir ;

### invite

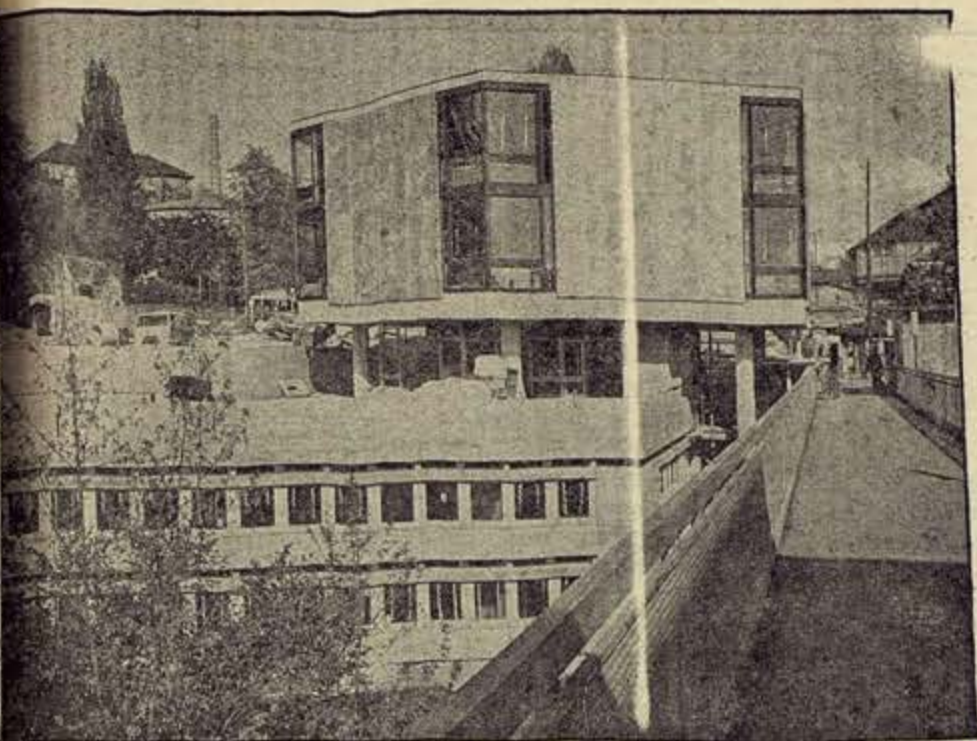
tous les étudiants à refuser toutes les chambres qui leur sont offertes à des prix trop élevés (prix moyen Fr. 119.20) ;

### propose

une réorganisation complète de la Fondation Maison pour étudiants. (Comité de maison, administrateur, Comité de direction, Conseil de Fondation) ;

### remercie

les Autorités universitaires, en particulier M. le professeur Giddey, président du comité social, de leur compréhension et de leur soutien à l'occasion de cette affaire.



## Un scandale bien de chez nous

Depuis quelques mois, une nouvelle cité universitaire, sise au chemin des Falaises, est à la disposition des étudiants de l'Université. Cette nouvelle réalisation de la Fondation maison pour étudiants de l'Université de Lausanne a fait l'objet de réticences d'abord, puis d'une vive opposition de la part de l'Union des étudiants lausannois. Les deux AGE lausannoises ont résumé leurs remarques et leurs critiques dans un important rapport qu'elles se sont efforcées de faire discuter lors d'une séance du Conseil de fondation. Toutes leurs requêtes étant demeurées vaines, elles ont décidé de le rendre public. (Vous avez pu lire dans les principaux journaux lausannois des comptes rendus de la conférence de presse qu'elles ont donnée le 11 mai.)

### LA GENÈSE DU PROJET ET DES TRAVAUX

Le jeudi 13 février 1964, M. le conseiller d'Etat Pierre Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, tient en l'Aula de l'EPUL une conférence de presse consacrée aux problèmes du logement pour étudiants. Après avoir rappelé les raisons qui ont présidé à la création de la Fondation Maison pour Etudiants, il présente les réalisations (la Maison de Bellerive) et les projets de la Fondation (achat de pavillons à l'Exposition nationale, construction de trois pavillons sur le terrain des Prés-de-Vidy, édification d'un immeuble au chemin des Falaises). C'est d'ailleurs à ce dernier projet qu'est consacrée une partie importante de cette conférence.

L'architecte, M. Collomb, présente aux journalistes les plans dont il est l'auteur ; cette cité doit être bâtie au chemin des Falaises, sur un terrain pour lequel la commune de Lausanne a accordé un droit de superficie. Grâce au don généreux d'un million de francs de la Maison Nestlé Alimentana, les travaux doivent pouvoir débuter prochainement. Le bâtiment d'habitation proprement dit sera divisé en

trois corps disposés le long du chemin des Falaises et sera relié par une passerelle à une construction hexagonale donnant sur l'avenue de La Sallaz et comprenant un restaurant et des locaux divers. Sous cette passerelle sera construit un vaste parking.

### LA FONDATION SE CHARGE DE LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DES FALAISES

Un mois après cette conférence de presse, le président du Conseil de fondation, M. P. Oguey, propose aux membres du Conseil que la Fondation se charge de la construction et de l'exploitation de cet immeuble. Le Conseil ne peut qu'accepter de se charger d'un bâtiment qui a déjà été présenté publiquement un mois auparavant comme l'un des projets de la Fondation. Il ne donne d'ailleurs que son accord de principe, les plans de l'immeuble devant lui être présentés par M. Collomb lors d'une prochaine séance. Mais lorsque celle-ci a lieu, il n'est plus temps de discuter les plans : les travaux de démolition et de construction doivent déjà être adjugés.

Tout semble devoir se dérouler normalement et, le 7 juillet 1965, M. Collomb

peut annoncer au Conseil de fondation que « le chantier fonctionne très bien, que le retard provoqué par les pluies du printemps sera rapidement rattrapé et que les fouilles sont terminées ».

### PREMIÈRES DIFFICULTÉS

L'architecte signale cependant quelques difficultés, minimes semble-t-il : « En raison des pourparlers en cours dans les services de la Ville quant au pourcentage de la rampe reliant le garage à l'avenue de La Sallaz, les fouilles ont dû être arrêtées ». Lors de la séance du 10 novembre, le problème est enfin clairement posé : faut-il maintenir le garage ou faut-il le transformer en bureaux ? Une longue discussion s'engage alors, à laquelle M. Collomb se décide à mettre fin en annonçant que « les travaux en cours sont prévus pour des bureaux ». Les raisons de cette modification, beaucoup plus importante qu'on a bien voulu le dire, sont exposées, ainsi que les conséquences qu'elle entraîne, dans un rapport adressé le 14 janvier 1966 par M. Emery, secrétaire-adjoint de la Municipalité, à tous les membres du Conseil de fondation.

(Suite en page 8)

(Suite de la page 7)

### LE RAPPORT EMERY

Selon ce rapport, c'est à la composition inattendue du terrain qu'est due la modification des plans.

« Le rapport établi par le bureau chargé des sondages avait amené l'architecte à prévoir une construction en escaliers à cause de la molasse dure se trouvant dans la zone du bâtiment d'habitation. Le garage en revanche était situé dans une zone où le terrain semblait beaucoup plus tendre.

« En réalité, le terrain concernant le bâtiment d'habitation était si peu résistant qu'il a fallu créer des puits, accrocher l'immeuble à la colline par des câbles de pré-contrainte. En augmentant le volume des infrastructures, on a ainsi passé de 15 900 à 17 200 mètres cubes.

« Le pavillon-restaurant rencontre les mêmes difficultés. Son volume prévu à 4 675 mètres cubes sera en réalité de 5 600 mètres cubes, y compris les abris PA demandés dans l'intervalle par l'office responsable.

« Quant au garage, il a fallu y renoncer, car il se trouve implanté dans la seule zone où l'on trouve de la molasse dure. Créer plusieurs sous-sols équivaldrait à augmenter tellement le coût de construction que la location par voiture deviendrait prohibitive.

« On a donc choisi finalement de construire entre le restaurant et le bâtiment d'habitation des bureaux et dépôts dont la rentabilité est bonne. »

Le coût de la construction avec garage (A) et celui de l'immeuble avec bureaux (B) pourraient paraître à première vue semblables :

A		
	Volume (m <sup>3</sup> )	Coût
Bâtiment d'habitation	15 900	2 750 000
Pavillon-restaurant	4 675	935 000
Garage	17 650	2 294 500
Total	38 225	5 979 500

B		
	Volume (m <sup>3</sup> )	Coût
Bâtiment d'habitation	17 200	4 030 570
Pavillon-restaurant	5 600	1 184 000
Bureaux	3 860	746 000
Total	26 660	5 960 570

Mais un examen attentif montre qu'en fait il n'en est rien. En effet, le 7 juillet 1965, M. Emery avait « confirmé que la commune de Lausanne financerait la construction du garage ou de toute autre construction à l'emplacement prévu ». Le 8 février 1966, le Conseil de fondation, suivant une nouvelle proposition de la

Municipalité, décidait « de se charger de l'ensemble de la construction, y compris les bureaux, ceux-ci étant d'ailleurs un élément d'une rentabilité intéressante ». Le tableau ci-dessus doit donc être complété comme suit.

	A Coût	B Coût
Total	5 979 500	5 960 570
Don de Nestlé	1 000 000	1 000 000
Subside de l'Etat	600 000	600 000
Part de la Ville pour la construction du garage	2 294 500	—
A la charge de la Fondation	2 085 000	4 360 570

La fondation a été créée le 23 mai 1961 dans le but de créer et d'exploiter une ou plusieurs maisons destinées à loger des étudiants, sans poursuivre une activité à buts lucratifs. Les organes de la fondation sont le Conseil de fondation, composé de neuf membres (trois membres désignés par le Conseil d'Etat, deux par la Municipalité, deux par le Sénat de l'Université, deux étudiants choisis par le Conseil de fondation), et de deux contrôleurs des comptes désignés par le Conseil de fondation.

En décembre 1964, le Conseil de fondation a engagé un directeur gérant chargé de s'occuper de l'organisation, de l'administration et de l'exploitation des immeubles.

### QUESTIONS... ET NON-RÉPONSES

Le 11 mars 1966, à la demande du représentant étudiant au Conseil de fondation, Michaël Reinhardt, M. Collomb est invité à répondre à un certain nombre de questions ; il donne en particulier des explications sur les difficultés rencontrées à cause du terrain, sur la différence du coût de construction du garage et des bureaux. Après une question ironique de M. Emery (l'étudiant a-t-il vraiment bien

compris l'exposé qui vient de lui être fait ?), M. Oguey demande à Reinhardt s'il est satisfait ; celui-ci répond qu'il ne peut se prononcer avant d'avoir consulté le bureau de l'AGE, dont il n'est que le représentant. Il n'aura d'ailleurs pas la possibilité d'apporter la réponse de l'AGE, puisque le Conseil de fondation ne s'est plus réuni depuis cette séance du 11 mars 1966.

### Ouverture de la maison des Falaises

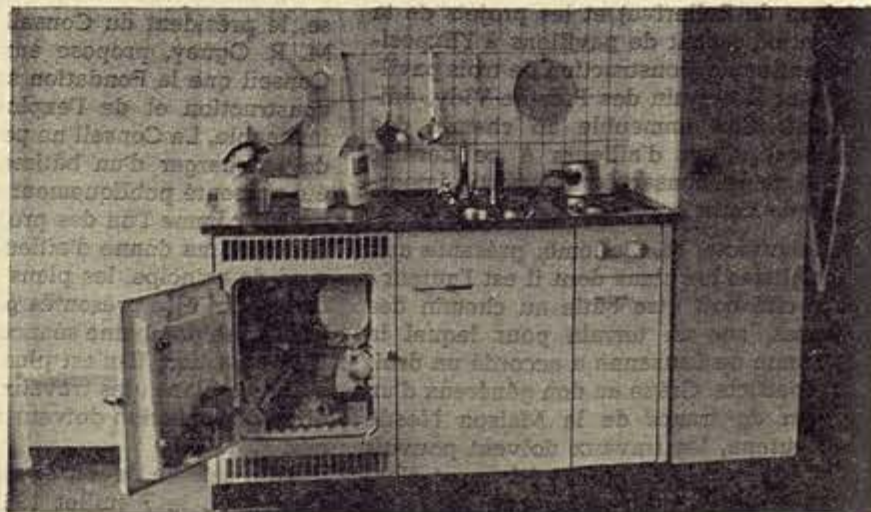
#### PRIX DES CHAMBRES

Le 15 octobre 1966, soixante chambres étaient offertes aux étudiants à des prix variant entre 155 et 170 francs. M. Emery avait cependant établi un plan financier qui prévoyait que le prix des chambres devait être fixé à 198 francs ou même 205 fr. 20 pour que les recettes permettent d'équilibrer les dépenses. Il avait d'ailleurs ajouté que « louer des chambres à des prix trop élevés ne remplit pas le but recherché, puisqu'à Bellerive l'UEL a critiqué le prix de 140 francs. Au Calvaire, le confort sera plus grand qu'à Bellerive. Le prix de 140 francs devait donc être admis par les étudiants. »

La solution préconisée pour parvenir à offrir des chambres à ce prix était de louer soixante chambres à 200 francs à du personnel hospitalier et quatre-vingt-dix chambres à des étudiants au prix de 140 francs.

Le Conseil de fondation a décidé lors de son avant-dernière séance « de ne pas prendre de décision au sujet de la location à des tiers ». Ce problème n'ayant pas été évoqué lors de la dernière séance, il est clair que le Conseil a toujours le choix entre deux solutions possibles : a) cent cinquante chambres à 198 francs (ou même 205 fr. 20) ; b) soixante chambres à 200 francs et quatre-vingt-dix à 140 francs. Qui donc a fixé les prix des chambres, et sur quelles bases ?

Jolie  
petite  
cuisine...  
pour  
treize  
chambres.



### LA POLITIQUE DU FAIT ACCOMPLI

Cette double question met en évidence un fait qui est révélateur d'une situation bien établie au sein du Conseil de fondation : le président prend seul toutes les décisions, les membres du Conseil se bornant à entériner les décisions prises (pour autant qu'on lui en donne l'occasion). Les exemples de cette manière de procéder sont nombreux : annonce et présentation du projet avant même que le Conseil de fondation ne soit chargé de cette réalisation et avant qu'il n'en ait pris connaissance, fixation arbitraire du prix des chambres, attribution du restaurant au DSR, etc.

### LE TYPE DE CONSTRUCTION

Mais avant de revenir plus en détail aux problèmes posés par ce restaurant, il convient de mentionner le deuxième facteur qui a eu pour conséquence d'élever le prix de la construction, nous voulons parler du type de bâtiment choisi.

En effet, le bâtiment construit au chemin des Falaises est un bâtiment de luxe, trop cher, ne remplissant qu'en partie le but d'une maison pour étudiants.

Partout une place précieuse a été perdue. La photo des pages 6 et 7 montre qu'en voulant « faire beau », on a sacrifié... quatorze chambres. Et parfaitement inutilement. N'était-il pas facile — et naturel — de prévoir une entrée sur le chemin des Falaises ? Il eût été ainsi possible d'éviter la construction d'une coûteuse passerelle, avec son non moins coûteux garage devenu bureaux. Et, détail révélateur, à quoi servent les dix-huit téléphones destinés uniquement aux appels de service (alors que les cent cinquante

locataires ne disposent que d'une cabine téléphonique) ? Il est vrai que c'est tellement plus beau lorsque c'est inutile !

### COUTEUX ET MAL CONÇU

Ce bâtiment, s'il est coûteux, a encore l'avantage d'être mal conçu. Les cuisines sont invraisemblablement petites et aménagées peu rationnellement : deux plaques électriques placées l'une derrière l'autre, un frigo minuscule et deux petites tables pour treize personnes ! Il semblerait que l'on ait voulu ainsi inciter les étudiants à renoncer à utiliser ces cuisines pour les obliger à aller manger au restaurant attenant. Enfin, dernière particularité : certaines chambres ont des tables fixées au mur et éclairées de la droite par une fenêtre minuscule ! Cette disposition, contraire aux plus élémentaires principes d'aménagement, est particulièrement malheureuse pour les étudiants appelés à être assis longuement à une table de travail.

### LE RESTAURANT

Dans son rapport, M. Emery écrivait :

« Ce qui pèse dans le plan financier, c'est le restaurant dont la rentabilité est nulle, à l'exception des 4200 francs par an prévus pour le loyer du magasin. Le Département social romand qui n'aurait aucun loyer à supporter ne pourra certainement pas servir des repas convenables pour 2 fr. 20, chiffre maximum admis par les étudiants. Vu la proximité des hôpitaux, il est certain qu'un restaurant avec alcool ouvert au public rendrait davantage de services. Les étudiants qui devraient à tout prix faire des économies auront la possibilité

Actuellement la fondation possède et gère la Maison de Bellerive (110 chambres à un lit, 12 chambres à deux lits), trois pavillons situés à l'avenue des Bains (de 20 lits chacun) et la Maison des Falaises (150 chambres à un lit, trois appartements), c'est-à-dire au total 350 lits.

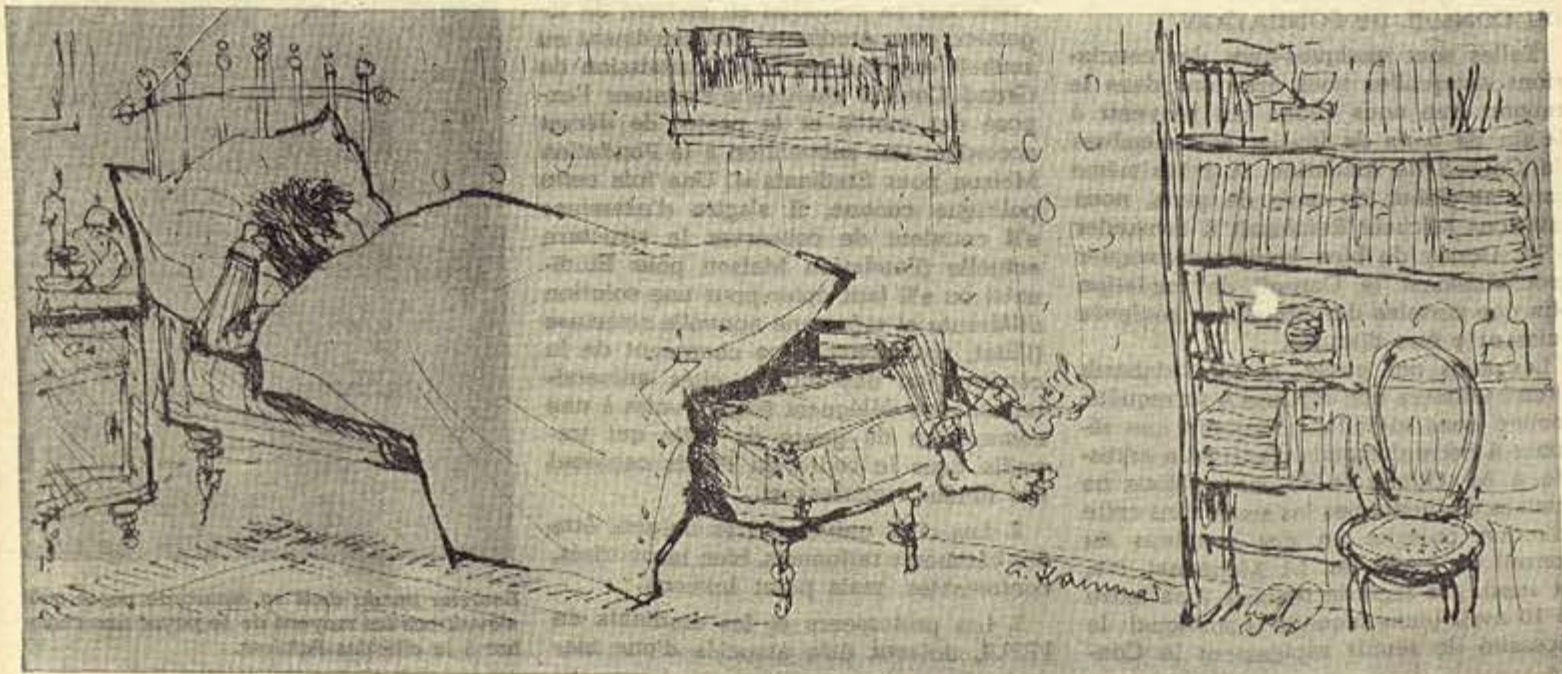
Le prix des chambres, à la Maison de Bellerive, est de Fr. 142.— pour une chambre à un lit et de Fr. 234.— pour une chambre à deux lits ; dans les pavillons, il est de Fr. 120.— ; aux Falaises enfin, il oscille entre Fr. 142.— (pour les chambres situées au nord) et Fr. 170.— (pour les chambres situées au sud).

de se cuisiner des repas dans les locaux prévus à cet effet dans le bâtiment d'habitation. Ainsi on pourrait encaisser un loyer et par ailleurs économiser encore 120 000 francs prévus pour l'ameublement et les services du restaurant. Par ailleurs, les étudiants disposeront néanmoins gratuitement des locaux du premier étage du pavillon (salle de réunion et bibliothèque). »

Lors de la séance du Conseil de fondation du 2 février 1966, M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, défendit cette idée, estimant « que l'entreprise privée pourrait faire des prix aussi intéressants que le DSR ; il était donc favorable de laisser cette exploitation au privé ». Le Conseil de fondation prit alors la décision de demander à des entreprises privées de lui soumettre des propositions et de ne pas

(Suite en page 10)

UNI-lité... ou les pieds au chaud.



(Suite de la page 9)

se prononcer actuellement. Quel a été le résultat de ces contacts ? Nous l'ignorons puisque le Conseil de fondation ne s'est plus réuni depuis lors.

Ce restaurant devait être affermé par le DSR, mais à la suite de nos protestations, il semble que l'on s'achemine vers une solution différente. En effet nous sommes persuadés que ce restaurant, non seulement ne sera pas en mesure de fournir des repas bon marché aux étudiants, mais nécessitera de la part de la Fondation un effort financier pour combler l'inévitable déficit d'exploitation (alors que ce restaurant pourrait être une source de revenus intéressants). Il est en effet parfaitement illusoire de croire que les étudiants de l'Université vont monter jusqu'au chemin des Falaises pour y prendre leur repas. Seule une partie des étudiants en médecine (ayant déjà passé leur premier propé) sera susceptible de le faire ; de toute façon, ils ne seront pas assez nombreux pour permettre à ce restaurant de « tourner ». Quant aux repas du soir, l'expérience montre que le FRU ou le Foyer de la Maladière n'en servent que très peu. En sera-t-il autrement aux Falaises ? Ne serait-il pas préférable, plutôt que de créer un troisième restaurant, d'améliorer la situation des deux restaurants existants ? Enfin, si un restaurant doit être créé, dans un avenir plus ou moins proche, dans le quartier des hôpitaux, il devra l'être dans le cadre de la future Cité hospitalière. Il n'est en effet pas normal que ce restaurant soit financé par les locataires d'une maison pour étudiants (comme c'est d'ailleurs le cas depuis trop longtemps déjà pour celui de Bellerive).

#### DEMANDES DE RÉUNION DU CONSEIL DE FONDATION

Telles sont quelques-unes des conclusions auxquelles nous arrivions dans le rapport que nous avons fait parvenir à la fin du mois de février aux membres du Conseil de fondation. A cette même date, au début du mois de mars, nous invitions Michaël Reinhardt à demander à M. Oguey de bien vouloir convoquer prochainement le Conseil de fondation afin que certains des problèmes soulevés puissent y être discutés.

Les mois ont passé, et M. Reinhardt attend toujours une réponse à sa requête, comme nous attendons toujours une réponse à notre demande d'entretien adressée à M. Oguey le 13 mars. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls dans cette situation puisque un des membres du Conseil de fondation, M. Magnenat, n'a, lui aussi, pas reçu de réponse à sa lettre du 10 avril (dans laquelle il soulignait la nécessité de réunir rapidement le Con-

seil de fondation). Notre rapport contenait également un certain nombre de propositions que nous aurions désiré que le Conseil de fondation examinât.

#### PROPOSITIONS A COURT TERME...

1. Le Conseil de fondation doit redevenir l'organe de décision qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être.

2. En ce qui concerne l'affermage du restaurant, le Conseil de fondation doit prendre une décision qui aille dans le sens préconisé par la Municipalité. Il doit d'autre part examiner, en collaboration avec le Conseil de fondation du FRU, la possibilité de créer un organe commun au FRU et au Restaurant de la Maladière.

3. Un nouveau plan financier doit être établi, en tenant compte de toutes les données et de toutes les recettes.

4. Sur la base de ce plan financier, le Conseil de fondation doit fixer le prix des chambres.

5. Si ce prix est trop élevé, c'est-à-dire s'il dépasse 140 francs, montant fixé par le Fonda cantonal des Etudes supérieures pour le poste logement des boursiers et prix approuvé par la Municipalité, une subvention communale et cantonale devrait être envisagée, comme le suggérait la Municipalité.

6. Une commission paritaire, composée de six personnes (un directeur ayant une formation sociale, deux professeurs, deux étudiants représentant les comités d'étudiants des maisons de Bellerive et des Falaises, et un représentant de l'AGE) devrait assumer la direction des maisons des Falaises et de Bellerive.

#### ... ET A LONG TERME

1. L'Etat doit définir clairement et concrètement sa politique en matière de logement pour étudiants (conformément au souhait exprimé par la « Commission du Grand Conseil chargée d'examiner l'exposé des motifs et le projet de décret accordant une subvention à la Fondation Maison pour Etudiants »). Une fois cette politique connue, il s'agira d'examiner s'il convient de conserver la structure actuelle (Fondation Maison pour Etudiants) ou s'il faut opter pour une solution différente et créer une nouvelle structure (l'Etat, par exemple, se chargeant de la construction des futures cités universitaires, mais déléguant ses pouvoirs à une commission du genre de celle qui travaille dans le cadre du Fonds cantonal des Etudes supérieures).

2. Les cités universitaires doivent être des bâtiments rationnels, bien insonorisés, confortables, mais point luxueux.

3. Les professeurs et les étudiants de l'EPUL doivent être associés d'une ma-

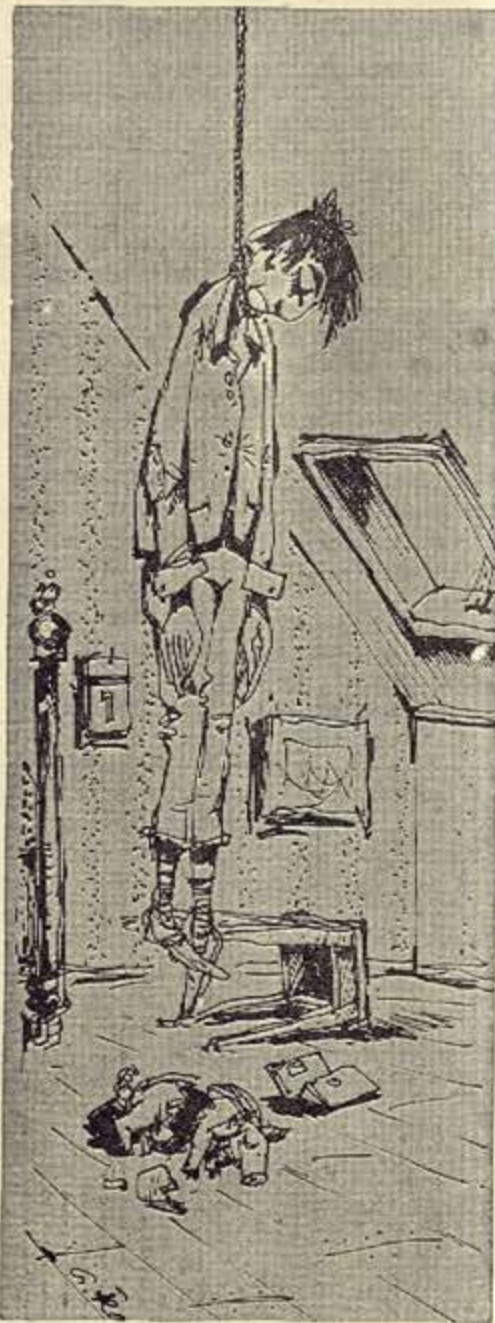
nière beaucoup plus pratique à ces travaux (ce qui aurait pour conséquence de réduire le coût de tels bâtiments).

Jean-Jacques SCHILT

#### Dernière heure, dernière heure

En dernière minute, nous apprenons que la conférence de presse a eu le résultat attendu : pour la première fois depuis quatorze mois, le Conseil de fondation est convoqué ; il se réunira le 25 mai. Les VU de juin vous informeront des décisions (importantes, nous n'en doutons pas) qui seront prises par lui.

(Dessins de G. Flammer)



Boursier pendu dans sa mansarde parce qu'il n'avait pas les moyens de se payer une chambre à la cité des Falaises.

Tout change avec une extrême rapidité. Dans le domaine scientifique et technique, l'augmentation des connaissances est telle que la question de l'assimilation du progrès se pose très sérieusement. En effet, au lieu d'un développement accéléré mais harmonieux, on sent les signes avant-coureurs d'un affolement qui pourrait conduire, s'il se précisait, à l'anarchie et au désordre.

Il faut rendre justice à notre Ecole. Elle s'est jusqu'à ce jour adaptée sans secousses aux nouvelles conditions en restant fidèle à certains principes. Il est clair qu'elle pourrait être plus efficiente. Notre devoir sacré est de la rendre plus dynamique, plus consciente de sa mission future. Si je dis **Ecole**, c'est que ce mot représente une entité. Les professeurs, les assistants, le personnel et les étudiants forment un tout qui est l'Ecole. Améliorer l'Ecole, c'est agir sur les quatre composantes précédentes.

En définissant de nouveaux plans d'études, nous constatons donc que nous intervenons sur les **moyens**. Pour que ceux-ci soient judicieusement choisis, il faut se mettre d'accord sur la mission dévolue à notre institution.

Cette mission vaut la peine d'être rappelée. Elle consiste à former des ingénieurs universitaires capables de créer la technique future. Elle sous-entend une polyvalence aussi grande que possible, un apprentissage de la méthodologie scientifique et technique et une bonne dose d'énergie. De cette dernière, nul n'en manque, encore qu'elle pourrait être mieux utilisée. La machine administrative étant lente, le rythme du travail est souvent conditionné par cette lenteur et toute l'énergie du monde peut se briser sur des à priori et des positions moyenâgeuses. Le futur ingénieur comme celui rompu à sa technique doit en être conscient.

La réforme de notre enseignement comprend les trois volets suivants :

- les nouveaux plans d'études ;
- la modification des méthodes d'enseignement ;
- le contrôle des études.

Les options principales qui ont été prises sont :

- la structure de l'Ecole en sections et le système du régime intérieur sera maintenu ;
- l'effort principal doit rester au niveau scientifique et technique. Il est en effet impossible, sans une spécialisation à outrance, de promouvoir en quatre ans une formation scientifique et une formation économique et de chef. Cette dernière doit s'acquérir par la suite, une fois que la qualité

## FENÊTRE SUR COUR

*Le directeur de l'EPUL  
commente  
les nouveaux programmes*

scientifique et technique a été recon-  
nue ;

- une réduction des heures de présence à l'Ecole est proposée pour permettre un travail personnel réel de l'étudiant. Le chiffre de 35 heures/semaine pour cours, exercices, projets et laboratoires, a été retenu à titre indicatif ;
- le principe de la généralisation des études sera sauvegardé. Pour éviter la superficialité et pour tenir compte de l'évolution rapide, des cours à option dans les semestres supérieurs seront introduits selon les nécessités et les possibilités.

Les choix effectués imposent naturellement une modification des méthodes d'enseignement. Un cours polycopié, œuvre du professeur, sera la base d'un enseignement donné ; le professeur s'attachera à l'explication des formes de raisonnement et à la méthodologie.

L'étudiant, quant à lui, devra participer d'une manière plus suivie et plus rationnelle aux exercices, séances de projets et séminaires. Dans la mesure où le personnel nécessaire pourra être mis à disposition, le travail par petits groupes sera remis en honneur (il a existé jusqu'en 1950).

La fonction de contrôle reste fondamentale. Les nouvelles dispositions imposeront une modification de la formule actuelle des examens semestriels. Une étude est en cours auprès de la Commission centrale de réforme de l'enseignement. Dans ce domaine, il s'agit en fait de trouver la forme la plus parfaite de communication entre l'étudiant et le professeur.

Rappelons finalement que les méthodes comptent peu. Ce qui importe essentiellement c'est l'esprit. A cet égard, des difficultés sont encore à surmonter. N'oublions pas que nous devons surtout travailler pour le futur. Si quelques inconvénients subsistent dans le présent, il importe de ne pas se laisser distraire par eux.

# 預

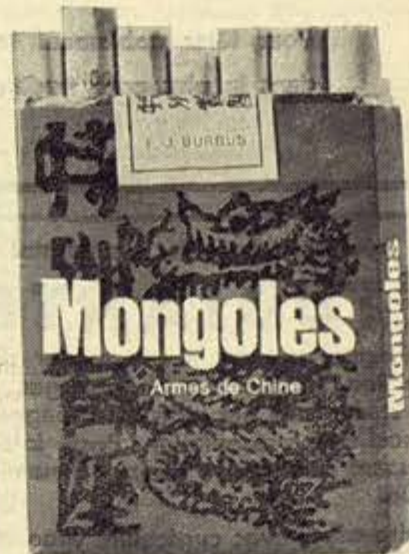
**On ne la  
choisit pas :  
c'est elle  
qui vous  
choisit !**

Goûtez-en une, deux, trois...  
si la troisième ne vous convient  
pas, abandonnez l'expérience !

Ils sont rares, ceux qui la fument :  
chercheurs, idéalistes, esthètes,  
ils veulent un monde jeune qu'ils  
parent de choses belles.  
Avec la MONGOLES, ils ont  
trouvé une cigarette à la mesure  
de leur personnalité,

une cigarette franche, virile, corsée

**fr. 1.-**



avec et sans filtre

**LAUSANNE - Grand salle du Rond-Point de Beaulieu  
Lundi 5 juin, à 20 h. 30**

Sur l'invitation du Parti socialiste lausannois

**DES JEUNES PARLENT DE  
L'INTÉGRATION EUROPÉENNE**

Débat présidé par M<sup>e</sup> Gilbert Baechtold, conseiller national  
Entrée libre



Pour fêter noblement le troisième anniversaire du retour du Bal dans l'école, l'EPUL en BALade sera dans la plus pure tradition de ses prédécesseurs.

#### Animation :

Debs	Old School Band
Blue Boys	Sunbeams
Hot Cave Creole Band	New Carimbos
Spots	Dixie Come Back
Rolland's	

+ un Beat parmi les Beat garanti d'origine et importé pour l'occasion

+ une fanfare + cabaret + ...

L'AULA sera transformée en bateau dansant pour les nostalgiques de Beaulieu.

#### Finances

Etudiants	Fr. 12.—
A3E2PL	Fr. 17.—
Invités	Fr. 25.—
(gradés ou non)	

Billets en vente (timbre du semestre nécessaire).

#### Service compris :

Limonade, bière, etc.	Fr. 1.—
Whisky	Fr. 3.—
Whisky en bouteille	Fr. 30.—

Vins - Champagne - Ricard dans les normes... et

Buffets garnis, pizzas, crêpes, sandwiches, saucisses...

#### Tombola spéciale

Elle permettra à deux gagnants de clôturer le bal par une ascension en ballon libre au gré des vents et de la clémence des cieux. (Le pilote est professionnel, le rapatriement est compris dans le lot.)

Interprète français - espagnol

## ÉTUDIANTE

bilingue pouvant accompagner direction société lors de voyages 1 à 2 semaines par mois en Espagne. Excellente présentation. Poste intéressant pour jeune femme dynamique.

Faire offre, avec curriculum vitae et photo, à case postale Rive 446, Genève 3.

Le Bureau de l'AGECITE signale que deux poste sont vacants :

## informations et affaires sociales

Renseignements au 22 35 40, rue de l'Université 24.



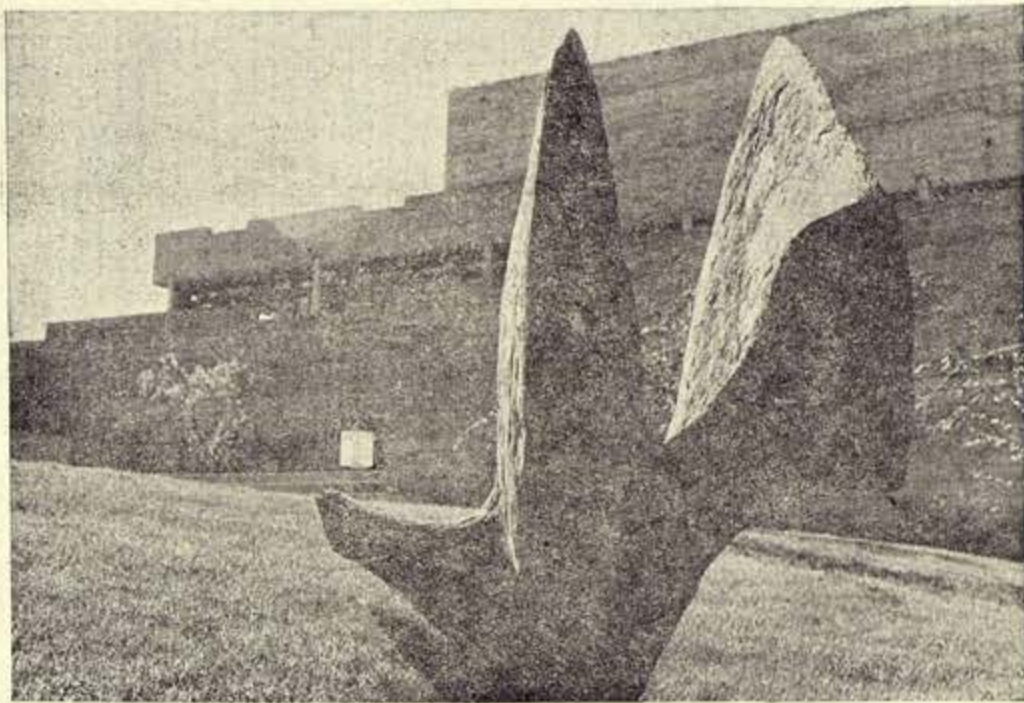
## Architecture et arts libres - L'exemple de Saint-Gall

On m'a demandé, sous cette rubrique, une critique d'un genre particulier, en quelque sorte plus estudiantine que « critique » (au sens professionnel du terme, bien entendu). Cette prise de position n'est pas toujours facile, car en quoi consiste cette différence de genre ? Pourtant, il me vient aujourd'hui une idée qui, je crois, répond assez précisément à cette exigence ; la seule différence est qu'il ne s'agira pas simplement d'une critique d'art, mais plutôt d'un problème artistique, et même, comme le titre l'indique, d'une question.

On parle beaucoup maintenant de l'« intégration des arts », c'est-à-dire de la collaboration d'artistes à une construction architecturale. Vous en avez d'ailleurs un brillant exemple à Saint-Gall avec son Ecole des hautes études commerciales et sociales. Le critique bâlois, G. Schmidt, dans un article consacré à cette école, précise fort clairement de quoi il s'agit : « C'est intentionnellement que je ne parle pas du problème de l'« intégration des arts », car ce mot à la mode, « intégration », n'est pas seulement une pétition de principe, mais la substitution d'un faux principe. En vérité il s'agit du problème de la rencontre de l'architecture et des arts libres. » (QUADRUM 15, 1963).

Cette précision me paraît très utile, car cette « rencontre » n'est possible qu'au niveau d'une collaboration ; l'architecture ne va pas résorber en elle les œuvres d'art. Il ne s'agit plus pour l'un de bâtir et pour l'autre de créer, et que cette mixture soit aussi plaisante que possible ! L'art ne doit plus être un surplus, une décoration ultérieure, mais justement un art « intégré », accepté comme un enrichissement interne de l'architecture, qui sans lui serait moins vivante. De même, l'artiste découvre pour son œuvre une nouvelle situation, une nouvelle dimension : l'œuvre n'est plus simplement cet ensemble achevé en lui-même, mais elle prend place, « s'intègre » dans un cadre plus vaste, qui est celui de l'habitation, de l'école, de l'usine. Conçue pour telle place précise, elle devra tenir compte de l'espace environnant, d'une certaine lumière, ou plus exactement façonner cet espace et cette lumière pour faire vivre la salle, le hall, le corridor qu'elle occupe. L'intégration est donc à double sens, elle devient bel et bien une rencontre, et ceci ne se réalise qu'au travers d'un dialogue.

A Saint-Gall, ce dialogue s'est trouvé très riche et la rencontre totale. Ainsi,



Sculpture en béton armé, près du bâtiment principal. (A. Penalba.)

une sculpture de Giacometti couronne une cage d'escalier ; A. Tapiès a réalisé l'intérieur de la salle de lecture, Penalba, Miro, Arp, Braque, Soulages, Moore et bien d'autres encore, chacun à leur place, donnent vie à un mur, une cour, une salle. A l'intérieur comme à l'extérieur, l'œuvre d'art épouse, souligne, et par là anime la construction de l'architecte. Ce n'est pas simplement l'utile joint à l'agréable — ou l'inverse — mais véritablement une création, c'est-à-dire donner une vie. La salle de Tapiès, dont la peinture est sombre, caverneuse, invite à la lecture, la nourrit.

\* \* \*

J'ai dit que Saint-Gall nous offrait un brillant exemple de cette intégration des arts. Il serait à suivre. Et je pense tout particulièrement à Dorigny. Certes, on n'ose pas encore trop y croire ; le travail se fait en coulisse pour l'instant et les esquisses sont gardées au secret. Et pourtant, qui n'y a déjà pensé, ou songé, ou rêvé ? Ne pourrions-nous pas trouver là un projet commun où étudiants et professeurs, et même étudiants entre eux pourraient se retrouver (ou se trouver...) ? Il est évident que le stade des réalisations n'est pas encore atteint, et c'est ce qui explique, je pense, ce silence.

Mais je demande : y aura-t-il un jour un dialogue avec les responsables ? J'entend un dialogue franc, qui ne soit pas la

simple « soumission d'un projet » (par ailleurs déjà admis). Pourrions-nous trouver en face de nous des personnes qui acceptent un travail en commun, comparable à celui de l'architecte et de l'artiste ? Je l'espère vivement ; je suis même prêt à le croire.

Aussi voudrais-je, dans cette chronique artistique, poser un premier jalon, proposer une possibilité. Elle est de mon domaine, certes, et il y aurait d'autres « ouvertures », comme aux échecs, une fois le jeu accepté. Mais je peux au moins assurer que, dans ce domaine particulier des arts qui n'en est pas moins essentiel (pour l'architecture par exemple, comme nous venons de le voir !), une base de discussion est donnée<sup>1</sup> ; cette discussion, je suis prêt à l'engager et à l'assumer. Autrement dit, la question est posée : aurons-nous, comme à Saint-Gall, l'occasion de tenter cette expérience passionnante de la rencontre des arts et de l'architecture ? Pourrions-nous collaborer à cette œuvre qui sera aussi notre lieu de travail ? J'attends une réponse qui permettrait le dialogue.

Mais ajoutons encore ceci : dans la mesure où, comme nous l'avons rapidement vu, cette « intégration » implique un travail commun entre architectes et artistes dès le départ déjà, il n'était peut-être pas trop tôt pour en parler.

Absent de Lausanne ce semestre, je ne pourrai pas vous présenter l'exposition du peintre suisse Moser que la Galerie Pauli donnera en juin ; mais les tableaux que j'ai pu voir font beaucoup espérer.

Texte : M. THÉVENAZ.

Photo : MAURER ZH.

<sup>1</sup> Au point de vue bibliographique, je ne connais pour l'instant que cet article de Georg Schmidt dans « Quadrum 15 », dont la suite se trouve sauf erreur dans le numéro 19. Peut-être pourrait-on m'en indiquer d'autres ? L'Ecole de Saint-Gall a par ailleurs fait l'objet d'une exposition spéciale au Palazzo Ducale lors de la dernière Biennale de Venise.

### Les RESTAURANTS du FOYER de GRANCY

29-31 boulevard de Grancy téléphone 27 60 66

sont ouverts  
TOUS les jours  
et à TOUS

A. Nyffenegger

SELF SERVICE  
RESTAURATION A LA CARTE  
PLAT DU JOUR            Maxi-Menüs  
SPÉCIALITÉS            MINI-PRIX

Repas pour sociétés (max. 150 personnes).



## GRACE A SWISSAIR 25% DE RÉDUCTION POUR LES JEUNES

À la suite d'une proposition faite par Swissair à la IATA, tous les jeunes de 12 à 22 ans révolus bénéficient, depuis le 1er avril, d'une réduction de 25%. Cette réduction est applicable sur le prix du voyage aller et retour, en classe économique, sur notre réseau européen, ainsi que sur les lignes pour l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, Madère et les Iles Canaries.

À côté de cette heureuse innovation, les écoliers et étudiants, âgés de 12 à 26 ans révolus, bénéficient, comme par le passé, d'une réduction de 25% sur le prix du billet simple course ou aller et retour, en première classe et en classe économique, entre le lieu du domicile de leurs parents et le lieu de leurs études, ou vice-versa. Cette réduction est applicable sur tout notre réseau, à l'exception de l'Atlantique-Nord.

À l'occasion de votre prochain voyage, nous serons heureux de vous accueillir et de vous servir avec cordialité à bord de l'un de nos rapides et confortables Jets.

Renseignements, réservations et billets auprès de votre agence de voyages IATA, ou de



Jusqu'au 27 mai, au Lapin Vert

### PICASSO

Le Désir attrapé par la queue

La meilleure théâtrale estudiantine de la saison!

**LA MODE  
EN CUIR**

Place Grand-St-Jean 2  
Lausanne



Horlogerie-Bijouterie

*Guillard*

Place Palud 1 et Ouchy  
Agence: Oméga - Tissot

## OPÉRA:

On a souvent écrit que CARMEN était l'incarnation parfaite d'un opéra populaire, dans la mesure où il avait l'heur de plaire à tous les critiques et à tous les publics. Par la volonté de son auteur, BORIS GODOUNOV porte une semblable étiquette. Est-ce à dire que l'idéal de Moussorgsky était le même que celui de Bizet? Certainement pas, car pour lui, populaire était presque synonyme de nationaliste. Sa première exigence artistique fut en effet d'incarner musicalement les aspirations à la liberté du peuple russe asservi et tyrannisé par le régime tzariste. (A ce titre, son œuvre passa pour un manifeste antigouvernemental et fut longtemps interdite par la censure.)

La population russe joue un rôle prépondérant dans l'opéra: elle est représentée sous toutes ses formes et à tous les grands moments de son histoire: on la voit fêter le couronnement du nouveau tzar, souffrir de ses exactions, se révolter contre lui. Lorsqu'elle n'est pas présente sur scène en la personne du chœur, elle s'incarne en un acteur du drame qui prend aussitôt une valeur de symbole: c'est Pimen, le moine chargé de rédiger l'histoire de la Russie, qui ne peut se résoudre à raconter les méfaits de Boris désireux d'assurer son accession au trône; c'est le jeune Gregori, religieux épris de justice, qui n'hésite pas à exposer sa vie pour renverser le tyran; ce sont ces deux vagabonds, Warlaam et Missail, qui ne craignent pas d'accuser publiquement le tzar d'assassin; c'est enfin et surtout la figure du fou, sorte de Cassandre qui devine le sombre avenir du paysan russe en révolte. Tout l'opéra vibre d'un profond amour pour ce peuple fruste, souvent inculte, dominé par l'espoir d'assurer à son pays une nouvelle ère de bonheur.

Le livret, rédigé par le compositeur lui-même d'après une pièce de Pouchkine, est d'une simplicité poignante: le chœur ou les chanteurs ne répètent pas indéfiniment un morne ramassis de formules privées de toute profondeur psychologique; le texte, toujours sobre et concis à l'extrême, est d'une sincérité émouvante. Il exprime admirablement les sentiments contradictoires de ces gens dont le drame est de vivre constamment dans l'incompréhension des événements qui bouleversent leur vie. En ce sens, le dernier tableau de l'opéra (dans la version Schostakovitch) est le plus représentatif. Lorsque Gregori, sous le nom de Dimitri, exhorte les paysans à la révolte, tous prennent sans hésitation les armes pour marcher sur Moscou; pas un ne comprend que la liberté est ailleurs que dans la révolution ouverte. La scène se vide alors; seul le fou est resté; et tandis que dans le lointain brûle encore un village incendié, il s'exclame tristement: «Des larmes, des larmes amères vont couler, notre saint peuple va pleurer, l'ennemi sera bientôt ici et l'obs-

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE *sports*

# BORIS GODOUNOV,

## opéra populaire de Modeste Moussorgsky

curité s'étendra, obscurité terrible, obscurité impénétrable. Malheur, malheur à la Russie ! Pleure, peuple russe, pleure, peuple affamé ! » (traduction littérale). Ce n'est pas un quelconque opéra qui s'achève par ces mots, mais un des derniers chants épiques de la littérature mondiale.

Ce livret, d'une qualité rare, est enrichi d'une musique étrange, étonnamment moderne ; soucieux de créer une œuvre spécifiquement russe, Moussorgsky, à l'encontre de certains compositeurs contemporains comme Borodine, Tchaïkowsky ou Rimsky-Korsakov, rejeta toute forme d'expression lyrique de provenance occidentale pour s'inspirer exclusivement de complaintes populaires et d'anciens chants liturgiques. De plus, en parfait autodidacte, (il ne put jamais faire d'études musicales approfondies), il se forgea un langage mélodique qui s'écartait radicalement du formalisme esthétique européen ; accordant la priorité à la voix humaine, il se soucia fort peu des règles traditionnelles de l'harmonie ; son orchestration est souvent malhabile, touffue ou remarquablement indigente. Mais telle quelle, elle est en bien des endroits d'un modernisme frappant, qui effraya à la création de l'ouvrage, et qui cependant ne manqua pas de faire école en marquant de façon durable des compositeurs comme Stravinsky et Janacek. Aujourd'hui plus que jamais, Moussorgsky apparaît comme un génial précurseur de la musique actuelle.

La carrière internationale de l'opéra ne s'amorça pourtant qu'après la mort de son auteur, en 1881. Car si le public russe parvint à ressentir immédiatement le charme typiquement slave de cette partition, les Occidentaux, eux, y restèrent plus ou moins étrangers. Ce ne fut que dans sa version revue et orchestrée par Rimsky-Korsakov que l'œuvre parvint à s'imposer, d'abord en Allemagne, puis dans les pays voisins. De nos jours, il est de bon ton de critiquer sévèrement cette version, qui fut jouée à l'exclusion de toute autre pendant une cinquantaine d'années : on accuse l'auteur de SCHEHERAZADE d'avoir trahi Moussorgsky en « européanisant » à l'excès sa musique, en supprimant des passages mal construits et en bouleversant l'ordre des scènes. C'est être bien ingrat envers lui, car un tableau comme le couronnement de Boris n'a atteint sa véritable grandeur que grâce à sa science orchestrale et à sa parfaite connaissance de l'harmonie traditionnelle. De même, c'est à lui que l'on doit cette nuanciation si subtile dans la caractérisation des personnages ; un seul exemple : le jésuite italien Rangoni est subtilement défini par des procédés stylistiques issus de l'opéra italien, de façon qu'il s'individualise sensiblement par rapport aux autres personnages avec lesquels il converse ! (amplitude de la ligne mélodique, prépondérance de

l'élément rythmique dans l'accompagnement). Et enfin, c'est encore à l'art de Rimsky-Korsakov que nous devons cette délicate différenciation des lieux de l'action et de leur atmosphère propre : monastère, auberge, château polonais de Sandomir, résidence du tzar à Moscou, etc.

Le BORIS GODOUNOV présenté à Lausanne dans le cadre du Festival international sera, contrairement aux années passées, une nouvelle version due au compositeur russe Dimitri Schostakovitch et créée en 1961. A une époque où n'importe quel assemblage hétéroclite de bruits peut prétendre se faire qualifier de musique par une poignée d'amateurs qui se disent engagés, les faiblesses d'orchestration de Moussorgsky paraissent en effet ne plus être des fautes, mais bien des traits de génie. C'est pourquoi on ne voit plus la raison d'utiliser une version « correcte » sur le plan instrumental, car on préfère de loin le délire du génie au rationalisme du musicien en possession d'un solide métier. Cette position n'aurait en soi rien de blâmable si elle ne conduisait à méconnaître bêtement les mérites d'un compositeur pour qui Moussorgsky lui-même éprouvait la plus grande admiration ! Schostakovitch a donc repris l'instrumentation de la partition en se basant sur les données de l'auteur (on peut voir par là tout ce que son attitude a d'aussi arbitraire que celle de Rimsky-Korsakov), il a restauré l'ordre primitif des tableaux, et, se montrant plus royaliste que le roi, il est allé jusqu'à rétablir dans l'œuvre des passages auxquels Moussorgsky avait renoncé. Ces additions sont particulièrement importantes pour ce qui concerne le rôle du fou. C'est donc une version très complète que nous présentera l'Opéra de Belgrade. Il ne reste plus qu'à attendre... E. POUSAZ.

P.-S. : Le Théâtre de La Fenice à Venise, au cours de sa saison 1966-1967, a invité ce même Opéra de Belgrade à venir donner quelques représentations de la nouvelle version du BORIS GODOUNOV. Les jugements furent généralement favorables, mais jamais enthousiastes. Plusieurs critiques trouvèrent que l'opéra était plus typiquement russe qu'auparavant, mais aussi plus monotone et quelquefois même franchement ennuyeux !... A quand une nouvelle version sur les données de Rimsky-Korsakov ? Ce ne serait jamais que la sixième !

Il reste encore quelques places pour la « Dame de Pique ». Hâtez-vous.

L'U.E.L. tient à remercier le directeur du festival de Lausanne d'avoir bien voulu mettre à disposition des étudiants plus de mille places à cinq francs.

### TAVERNE GRECQUE



M. Minaïdis  
Spécialités grecques typiques avec  
Ambiance l'orchestre grec  
Escaliers-du-Marché 5  
☎ 23 62 25  
Lausanne



Le souci de l'épargne épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

rendez-vous à la nouvelle

BOUTIQUE JEUNE

Bonnard NOUVEAUTÉS

BIGLIA  
GEORGES KRIEG  
S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

### GALERIE MÉLISA

Huiles et lavés de

Céline Robellaz

DU 11 MAI AU 3 JUIN 1967

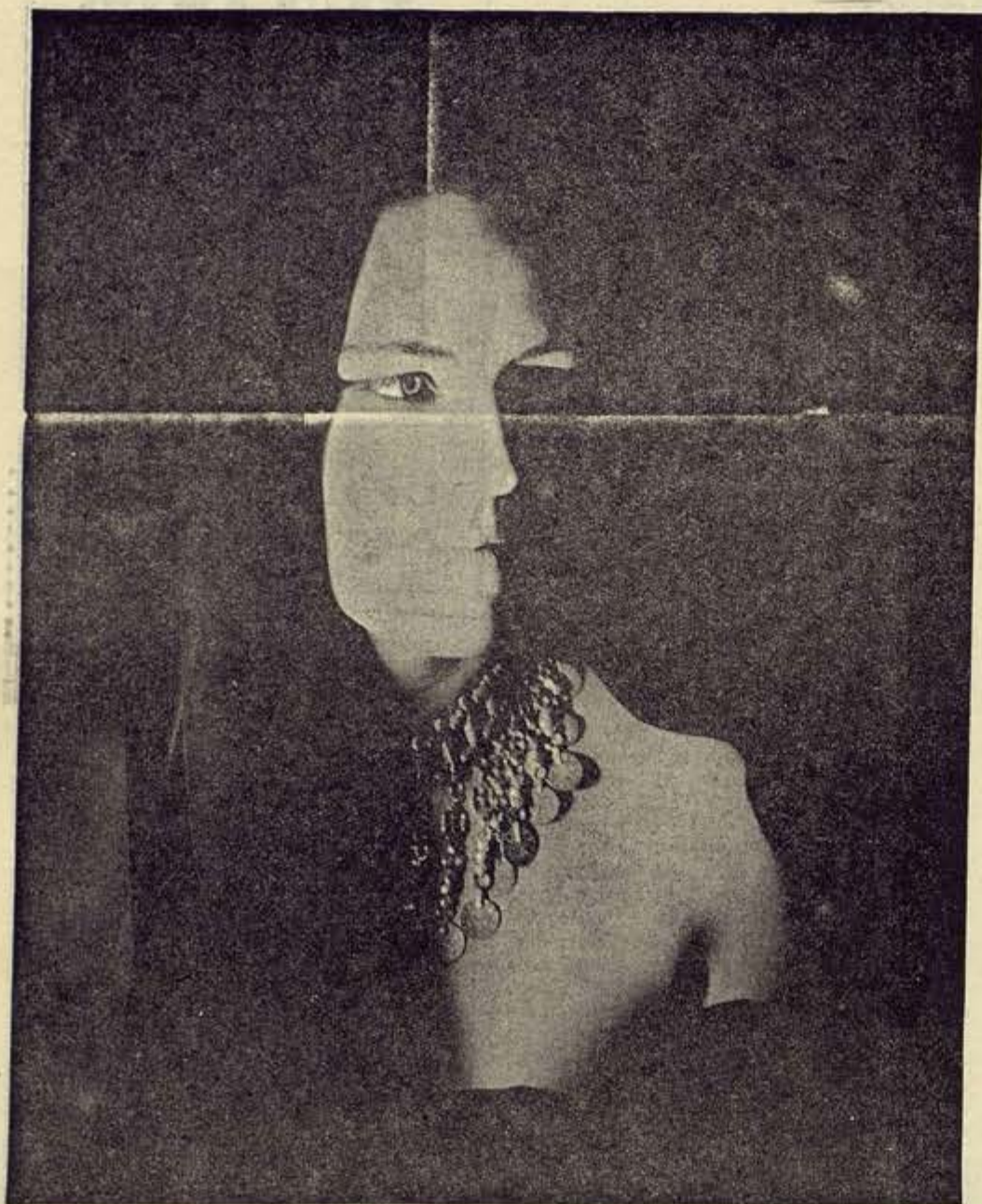
Galerie Mélisa, av. du Théâtre 3  
Tél. 22 36 01



AU «SNACK»

Métropole

Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 3.10  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire



*Pour qu'Antarès scintille,  
Il faut des nuits de glace,  
Des cils de givre au bord des sources,  
Des yeux ouverts,  
Immensément tendus vers l'espace,  
Et des mains qui, dans l'ombre,  
Font des signes d'appel.*

*Une colline s'accoude au mont,  
Au vent bouillonnent les rameaux.  
Près du rivage qui s'aligne,  
Un œil repose sur le lac  
Et s'y mouille.*

*Les étoiles ont quitté le ciel trop pâle.  
Elles sont en quête d'un abîme  
Ne te réjouis pas.  
Car tu ne sais encore  
Ce que sera la nuit.*

*Sans dunes,  
Sans palmes,  
Sans mirage,  
Je me suis — la soif me traînant —  
Approché du puits que tu torais.  
Et quand la nappe d'eau eut paru  
Miroitante.  
Avant de m'éloigner.  
J'ai regardé, du haut de la margelle,  
La courbe sèche de mes lèvres.*

*Les mains lourdes de fruits,  
Je veux paraître avant l'aurore.  
Dites-moi l'heure de la lête.  
Des baies orneront mes oreilles  
Et, pour colorer mes joues,  
J'emprunterai le sang fin des myrtilles.  
Au bas de ce coteau  
Je connais des vignes surchargées,  
Je collerai mes lèvres aux grappes mûres,  
Pour que personne n'aperçoive,  
Derrière la bouche, l'amertume.*

Tout l'été  
 J'ai cherché  
 Les vasques et les fontaines.  
 Je n'ai trouvé.  
 Tout l'été,  
 Que sables et lits de fleuves.  
 Le soleil a vrillé mes orbites.  
 Les mains devant les yeux,  
 J'ai parcouru la plaine  
 M'ottrant  
 A la caresse aiguë des herbes tolles.



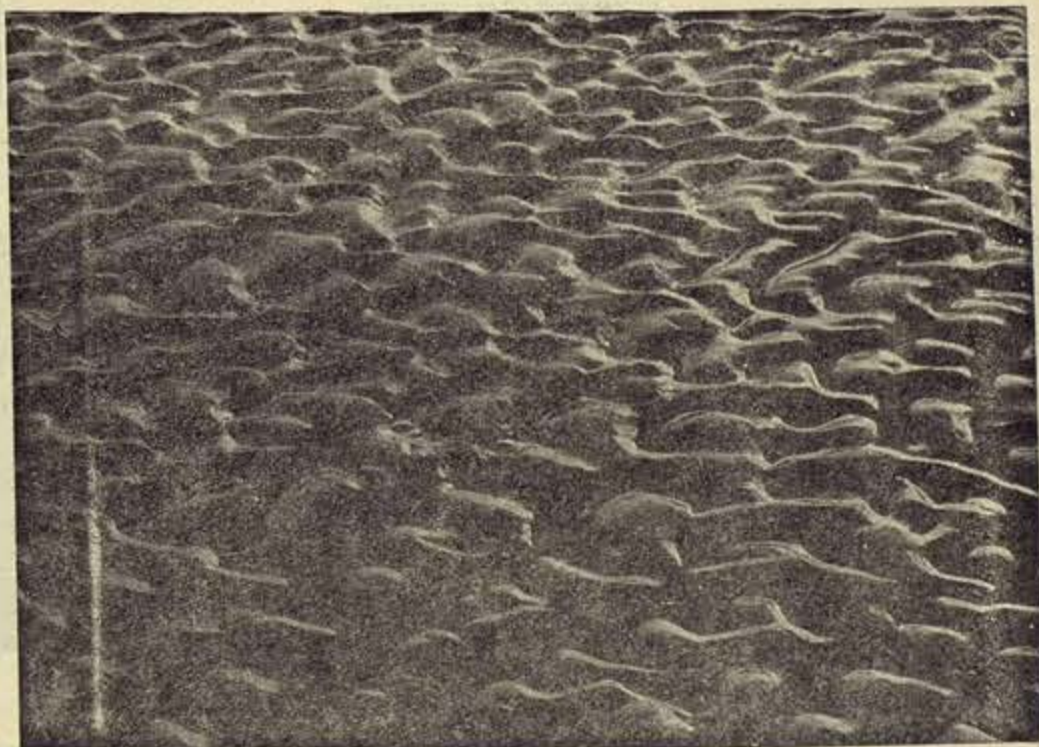
Poèmes inédits de  
 A. Buro

Photos  
 Jacques-E. Berger

## Points morts

Un fleuve lent,  
 Couleur de cire,  
 Dont les eaux s'écaillent  
 Sur le rivage nu.  
 Il renvoie le visage,  
 Tandis que,  
 Bleui par les galets,  
 J'effruite un dernier rêve.

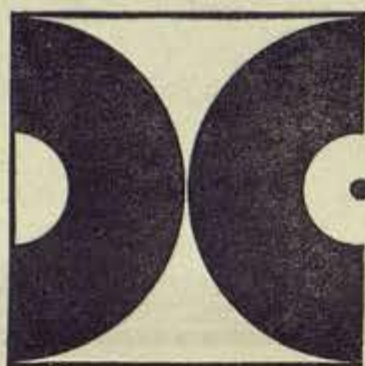
A. Buro  
 Poèmes inédits



# SR COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES

- un modèle d'initiative suisse et de solidité dans le monde entier
- situation intéressante pour les juristes, les économistes et les actuaires

Service du personnel  
**Compagnie Suisse de Réassurances**  
 Mythenquai 60, 8022 Zurich  
 Tél. (051) 25 88 00



disques jazz, classiques + folklore  
 25 à 40 % moins cher

## DISCOUNT

de jelly-roll à ornette  
 new orleans, swing bands  
 middle jazz, bop, free jazz  
 de pretorius à xenakis  
 moyen âge, renaissance, baroque  
 modernes, contemporains  
 rue de la barre 10  
 (en face du foyer universitaire)



**UNION DE BANQUES SUISSES**

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
 UNIONE DI BANCA SVIZZERA  
 UNION BANK OF SWITZERLAND

## ASSURANCES REMBOURSÉES :

*Les étudiants qui ont droit  
 au remboursement de leurs  
 cotisations de caisse-maladie  
 doivent s'adresser à leur  
 propre caisse-maladie.*

Monsieur vient de se jeter à l'eau.  
 Madame au téléphone : « Allô, ici veuve Dupont ».

Téléphone Jaune entre Paris et Pékin.

— Allô, Mao.

— Allô, Moa.

Si vous téléphonez au Gabon :

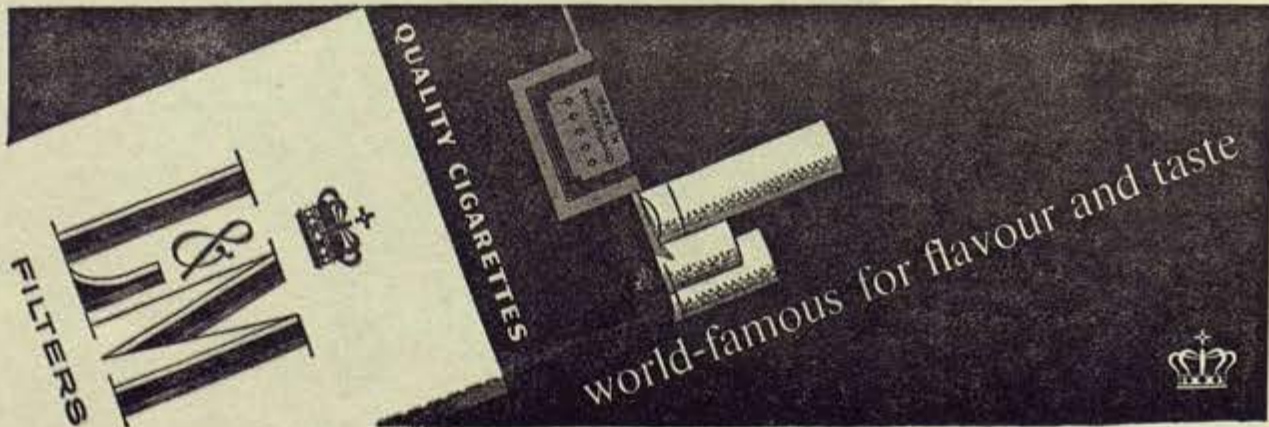
— Ah non Monsieur ! je regrette, il n'y a pas de Gabonnais à ce numéro.

Extrait du « Journal d'Yverdon » du 8 mai :

Le CIO tient son assemblée plénière à Téhéran.

L'URSS demande une plus large ouverture pour les femmes.

Pour quoi faire ?



# COMMENT CONCILIER SPORT ET TRAVAIL UNIVERSITAIRE!

D'aucuns ont reproché aux « Voix Universitaires » de ne pas parler de sport. Simplement la rédaction, se refusant de publier de simples listes de résultats, attendait le rédacteur sportif capable de rédiger des articles d'un certain niveau.

Nous l'avons trouvé, ou plutôt trouvée :

Recordwoman du 200 mètres nage, jolie, étudiante en sciences politiques, cordon bleu (spécialité : les ballons d'anis), modeste (elle tient à rester anonyme)... Que pouvons-nous espérer de mieux ?

Depuis quelque temps (c'est-à-dire depuis que l'on assiste à un regain d'intérêt pour la performance sportive) se pose pour certains étudiants l'épineux problème de l'harmonie entre le sport et les études. Nous n'avons pas ici la prétention de le résoudre puisque les grands spécialistes eux-mêmes n'y sont pas arrivés (en tout cas nous le supposons au vu de l'organisation du sport universitaire en Suisse !). Il est toutefois bon de vous rappeler que ce problème existe, d'autant plus qu'il touche un bon nombre d'entre vous.

Certains étudiants aimeraient se lancer dans la compétition sportive, dans ce semi-professionnalisme tant décrié par les ignorants, mais ils sont immédiatement « refroidis » par la perte de temps que représente un entraînement quasi-quotidien. Ils se demandent comment font « les autres », ceux qui, non contents de suivre les cours, de passer leurs examens, de profiter de tous les avantages que leur

offre la vie estudiantine, s'adonnent à un sport et s'entraînent assidûment pour réussir une performance.

On peut leur répondre sans se tromper que tout n'est qu'une question de volonté, d'organisation personnelle ajoutée à un brin d'ambition.

Mais il est quelque chose de bien plus important : l'audace d'entreprendre et le courage de persévérer. C'est cela qui devrait faire l'admiration de tous ceux qui regardent passivement, le lundi matin, les listes des résultats sportifs universitaires épinglés au tableau d'affichage.

Combien d'étudiants s'inscriront aux compétitions d'été (Championnats suisses universitaires, meeting inter-facultés, inter-universités) ?

L'avenir nous réserve peut-être des surprises. Il n'est jamais trop tard pour espérer...

Mensana Incorporasano.

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**  
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO · PROJECTION · CINÉ

**LE DOME**

Ile Saint-Pierre

Pizzeria - Restaurant

**DONALD**

Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS

5 % de rabais pour étudiants

I. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne

**PAPETERIE  
de ST LAURENT**

*Charles Krieg*

**Nouvelle adresse :**

5, rue Haldimand  
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

Votre fleuriste **CHARLY  
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages  
SPORT S.A.**

13, rue Haldimand · 29, rue de Bourg

**tip-top**



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

Librairie

**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes

Editions originales Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval

et l'équitation

Gravures modernes

Lausanne · Avenue du Théâtre 1

# Kermesse

Avec des ivrognes comme Alami ou Brand, comment a-t-on pu organiser une kermesse ? Grâce à l'eau bénite du stand œcuménique...

\*\*\*

On ne voulait pas faire du commerce, qu'on se le dise. Aussi le caissier remercie-t-il l'antique (A)fric(a) et son Bazar.

\*\*\*

Miss Uni a le regret d'informer les étudiants et la population de Lausanne qu'elle j. étère les joies de l'esprit à celles du corps.

\*\*\*

L'UEL reconnaissante remercie la Gendarmerie pour sa contribution modeste

— Allô, ici INValides 14-18 ?  
— Ah ! non, ici c'est INValides 39-45, mais je vous passe mon père.

Exaspéré par les lenteurs du téléphoniste, un Monsieur appelle les réclamations et hurle :

— Me prend-on pour un crétin, oui ou non ?

— Ne quittez pas, je vous passe les renseignements...

mais efficace au succès de la soirée. Le feu d'artifice de 22 heures a été unanimement apprécié...

\*\*\*

Les organisateurs se fendaient la malle en assistant à l'arrivée des bus bondés

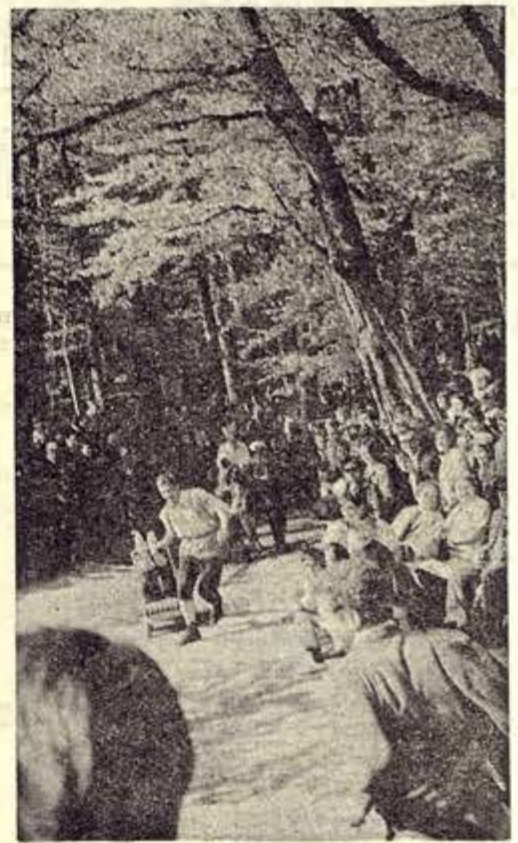


des TL. Ils avaient en effet commandé un chasse-neige pour ouvrir la route.

\*\*\*

L'ASU va déposer une motion condamnant en substance (sic) le traitement inhumain et aliénatoire (resic) infligé aux mâles participant au bal, c'est-à-dire un marquage digne des heures les plus noires de la montée des fascismes et signe d'un revancharisme outrancier.

\*\*\*



L'ambassade de Grèce, dans l'impossibilité de prêter son cuisinier, avait fourni des autocuiseurs.

\*\*\*

Une ornière judicieusement placée a permis d'évincer les plus mauvais coureurs de poussettes ainsi que quelques-unes de leurs incisives.

\*\*\*

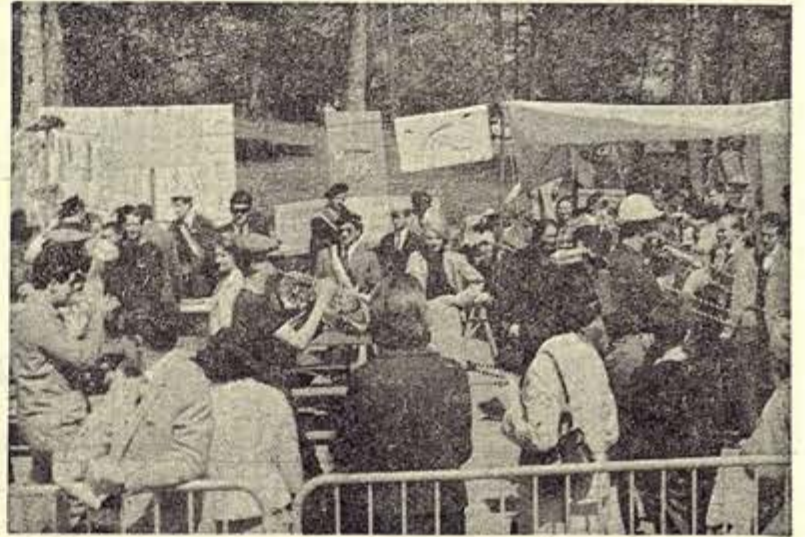
Gaël qui va aller déployer son génie à Montluçon mérite les félicitations et la gratitude de tous les grand-mères du coin.



L'avis du président a du poids.

● En haut à gauche : Mister AGE et Miss Uni : Incendie et Allumeuse.

● En haut à droite : Poussettes à la tire !



Intellectuels soufflant dans des trompinettes.



« Les Voix Universitaires » cherchent

**un RÉDACTEUR responsable,**  
**un ASSESSEUR et un ADMINISTRATEUR.**

élections en juin, entrées en fonction dès octobre.

Renseignements au 22 35 40, rue de l'Université 24.

**LA BAULE (Bretagne)**  
**JUILLET ET AOÛT**

2 étudiants et 1 étudiante  
(suisse ou française)

Pour 3 heures de cours chaque matin du lundi au vendredi, plus surveillance un jour sur deux (plage), élèves de 16 à 20 ans

Voyage payé, nourriture, logement, plus 250 francs par mois





J. a. lausanne

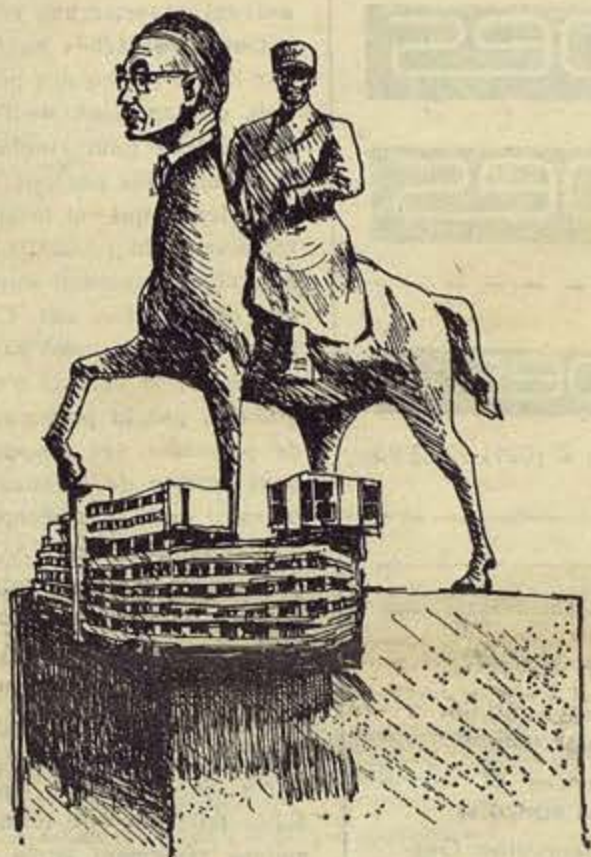
Bibliothèque Cantonale  
et Universitaire  
Palais de Rumine  
1005 LAUSANNE

No 5 Juin 1967

# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

2139523



Un drôle de coco

(Voir page 5.)

## ÉDITORIAL

A tous ceux qui partent en vacances, l'Union des étudiants lausannois souhaite un bon voyage.

Aux autres, à ceux qui préparent des examens, à ceux qui restent pour travailler : courage, l'hiver n'est pas loin...

### L'appétit vient...

... en regardant!

Que choisir? Il y a tant de bonnes choses à la terrasse: des viandes qu'on prépare soi-même, des spécialités uniques — le TT (tartare terrasse. Les connaisseurs disent même TTT: toujours tartare terrasse...) — des glaces onctueuses, des tartes... L'appétit vous vient, rien qu'à regarder!

# Mövenpick

Lausanne, place de la Riponne, ☎ 22 69 22

## SOMMAIRE:

	Pages
Faculté : sciences . . . . .	8-11
100 % de lavettes . . . . .	12-13
Elections . . . . .	14
En guise d'adieu . . . . .	15
Culture . . . . .	16-23
Théâtre . . . . .	16-17
Pierres vives . . . . .	18-19
Bôf . . . . .	20
Sport . . . . .	21
Exposition . . . . .	22-23
Editorial . . . . .	1
AGECITE . . . . .	2-3
AGEPUL . . . . .	4
Falaises . . . . .	5
Gymnasiennes, gymnasiens . . . . .	6-7

### Structuralisme...

la seule alternative à la  
pensée marxiste ?



Fr. 4.80

ÉDITIONS PAYOT PARIS - LAUSANNE

## 50 ANS au service du livre

Librairie - Edition


1, rue de la Paix, 1000 LAUSANNE

Voulez-vous être tenu au courant des ouvrages qui paraissent dans votre branche? **Adressez-vous à**

Avez-vous besoin de livres scientifiques, techniques et professionnels? **Adressez-vous à**

Voulez-vous recevoir régulièrement une documentation bibliographique? **Adressez-vous à**



**BON** à envoyer à 

librairie de l'enseignement, 1, rue de la Paix, 1000 Lausanne, ☎ (021) 22 83 93

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Numéro postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Je désire recevoir votre documentation sur les matières suivantes :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mathématiques                     | <input type="checkbox"/> Electricité, Electrotechnique                    | <input type="checkbox"/> Mines, pétrole et gaz naturel   |
| <input type="checkbox"/> Astronomie et astrophysique       | <input type="checkbox"/> Techniques mécaniques et thermodynamiques        | <input type="checkbox"/> Sciences et techniques agricoles                                      |
| <input type="checkbox"/> Physique                          | <input type="checkbox"/> Matériels et moyens de transport Travaux publics | <input type="checkbox"/> Organisation, Gestion et économie                                     |
| <input type="checkbox"/> Sciences et techniques nucléaires | <input type="checkbox"/> Architecture Bâtiment                            | <input type="checkbox"/> Divers (Métiers, ouvrages à l'usage des artisans et des particuliers) |
| <input type="checkbox"/> Sciences naturelles               |   |  |
| <input type="checkbox"/> Chimie générale et industrielle   |   |  |
| <input type="checkbox"/> Métallurgie                       |   |  |

### Voix Universitaires

Rédaction et administration :

Place de la Barre 1

Francis Luisier, rédacteur  
Yves Burnand, assesseur  
Mari-Carmen Lanz  
Valérie Noir

Publicité :

M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions UEL, AGECE, AGEPU expriment la position officielle des organismes qu'elles représentent.

Sauf indication spéciale, la reproduction de tous les articles est autorisée, à condition que la source soit mentionnée



Horlogerie-Bijouterie

*Guillard*

Place Palud 1 et Ouchy  
Agence : Oméga - Tissot

## Qu'a fait...

C'est à cette question, que l'on entend souvent formuler, que ces quelques lignes doivent apporter une réponse.

Outre les tâches habituelles assumées par l'AGE (office des photocopies, du travail, du logement, de l'entraide, service du tourisme pour étudiants), cette année a été marquée par une activité concrète importante, qui est le signe d'un certain renouveau de l'AGECITÉ, résultat de la nouvelle orientation donnée à sa politique depuis deux ans. Celle-ci se caractérise essentiellement par un souci d'efficacité, par la volonté d'éviter la critique gratuite, par la préoccupation constante de présenter des propositions qui tiennent compte de la situation actuelle et puissent donc être acceptées. Nous sommes convaincus que l'AGECITÉ s'est engagée dans la bonne voie et qu'il faudra qu'elle poursuive dans cette direction.

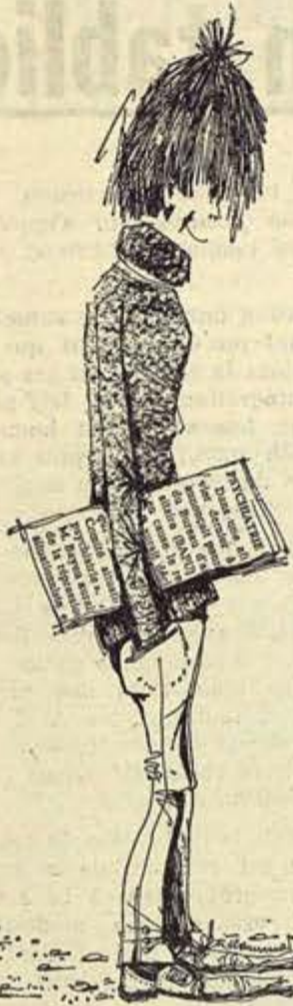
En septembre 1966, l'AGECITÉ ouvrait sa « bibliothèque », qui offrait aux étudiants des conditions très avantageuses : 15 % de remise sur tous leurs achats de livres. Si, à certains égards, ce fut un échec (elle dut être fermée quelques semaines seulement après son ouverture), cette initiative nous permit de reprendre, dans des conditions extrêmement favorables, le dialogue avec la Société des éditeurs et libraires de Suisse romande. Ces négociations vont se conclure dans quelques jours par la signature d'une nouvelle convention aux termes de laquelle les étudiants pourront bénéficier d'un rabais de 10 % sur tous leurs achats de livres, quels qu'en soient les titres<sup>1</sup>.

Lors de la journée de l'Entraide (traditionnellement organisée par l'AGEPUL), l'AGECITÉ a fait paraître, pour la première fois, un « Spécial-Entraide » : la vente de ce journal a laissé un bénéfice de 19 000 francs environ. C'est dire que cette expérience devra être renouvelée!

SÉMINAIRE SOCIAL,  
SÉMINAIRE INTERNATIONAL

En janvier parut le premier numéro nouveau format et nouvelle formule des « Voix universitaires ». Un mois plus tard, nous organisons, en collaboration avec la « Gazette littéraire », une conférence sur « Notre politique scientifique et cul-

<sup>1</sup> Voir page 5.



Dans le domaine universitaire également, activité importante : inventaire complet de la situation de l'Université de Lausanne (pour répondre à un questionnaire de l'UNES), information et début de réflexion (qu'il conviendra de poursuivre et d'accroître) sur les problèmes de Dorigny, prise de position sur l'avant-projet

## ...L'AGECITÉ...

de loi fédérale pour l'aide aux Universités (à la demande de M. le recteur). Ce dernier exemple illustre bien la collaboration qui s'est instaurée entre les autorités universitaires et les représentants étudiants. Les contacts furent nombreux et fréquents, et souvent fructueux. Le nouveau bureau devra avoir à cœur de les multiplier encore à tous les niveaux, en étant cependant bien conscients qu'ils exigent un travail de préparation et de réflexion de sa part.

Signalons enfin — aspect moins populaire — que c'est durant cet exercice que la Commission universitaire a accepté d'augmenter les cotisations payées par les étudiants à l'AGE, donnant ainsi suite à une demande présentée en 1964 déjà.

Le bureau s'est efforcé d'améliorer les contacts avec les étudiants ; si des résultats positifs ont été enregistrés dans les relations avec les comités de faculté et leurs présidents, il reste encore beaucoup à faire pour que s'établissent des liens véritables avec l'ensemble des étudiants. Cela est dû en partie à une information insuffisante, qu'il faudra rendre plus efficace et plus vivante durant l'année prochaine<sup>2</sup>.

Si le contenu de ce rapport suscite des critiques de votre part, n'oubliez pas qu'il ne dépend que de vous d'améliorer ou de modifier la ligne suivie. Tenez-vous au courant des problèmes qui vous concernent, travaillez au sein de votre comité de faculté, participez aux séminaires organisés par l'AGE, engagez-vous au bureau de l'AGE. Car l'AGE, c'est VOUS !

Le président de l'AGECITÉ  
Jean-Jacques SCHILT.

<sup>2</sup> Les rapports d'activité des membres du bureau sont à votre disposition au bureau de l'AGE.

turelle » prononcée par M. H.-P. Tschudi, chef du Département fédéral de l'intérieur.

Signalons ensuite, dans le cadre de l'UEL, l'élaboration d'un rapport sur la Fondation « Maison pour étudiants de l'Université de Lausanne », rapport dont de larges extraits ont été publiés dans le numéro de mai des « Voix universitaires »<sup>2</sup>, et la rédaction d'une brochure sur la politique internationale de l'UNES et d'un épais rapport sur les bourses, destinés à préparer un séminaire international et un séminaire social. Si le premier fut un demi-échec (dû en partie à un manque de préparation), le second permit aux participants d'approfondir le problème complexe des bourses d'études. Une nouvelle commission s'est mise au travail, afin de

vies avec les nombreuses sociétés d'étudiants étrangers de notre Université : une kermesse, première du genre à Lausanne, permit aux étudiants suisses et étrangers de collaborer à une œuvre commune et d'apprendre à se mieux connaître. Malheureusement, le local qui devait servir de lieu de rencontre pour tous les étudiants ne pourra être mis à notre disposition. Il s'agira donc de trouver, dans des délais les plus brefs, une autre solution.

### UNES - Domaine universitaire

Des contacts nombreux ont eu lieu au niveau de l'UNES (Union nationale des étudiants de Suisse), qui semble entrer,

non sans difficultés d'ailleurs, dans une ère nouvelle. Au moment où les problèmes qui se posent aux Universités doivent de plus en plus être considérés dans une perspective suisse, il est urgent que l'UNES, mettant un terme à ses querelles intestines, se tourne vers l'avenir et se décide à faire un travail efficace. Pour la première fois, les moyens matériels lui en sont donnés : Nous espérons que les AGE suisses, par leur attitude, ne le lui interdiront pas.

## ...durant l'exercice 1966-1967 ?

compléter et de modifier le document de base en tenant compte des remarques faites lors du séminaire : vers la fin du mois de juin, le document définitif pourra être soumis à l'assemblée des délégués.

### SUCCÈS DE LA KERMESSE, ÉCHEC DU CLUB INTERNATIONAL

Dans le domaine de l'accueil, cette année marque le début de relations sui-

<sup>2</sup> Pour d'autres détails, voir page 5.

# Avant de rendre mon tablier

l'Association internationale pour les stages techniques (IASTE).

Voilà rapidement faites les étapes de cette année.

Souvent, je me suis demandé si une AGEPUL avait raison d'être et encore davantage aujourd'hui, à la fin de mon mandat. A chaque fois que cette question s'est ainsi posée, j'ai répondu oui ; aujourd'hui, je réponds oui, mais... Ce « mais », n'en doutez pas, ne reflète aucun regret ; il représente bien plus une objection de fond, une réponse aux attaques qui ont été faites plus ou moins ouvertement à ma conception de la présidence, du bureau, de l'association en général. Aussi longtemps que le bureau sera un exécutif sans législatif, cette existence de l'AGEPUL sera contestée.

D'ici quelques années, l'Université et l'EPUL iront au-devant de grands changements : que ce soit à Dorigny, que ce soit la réforme de l'enseignement, que ce soit la réforme des structures. Les étudiants ont à choisir maintenant s'ils veulent participer à l'élaboration de ces changements ou s'ils veulent abdiquer toute responsabilité. On ne peut envisager sciemment une participation étudiante à cette élaboration si elle n'est pas le fruit d'un travail représentatif, continu et poussé. Actuellement ce que l'on peut appeler participation étudiante se borne à être le travail d'une petite, toute petite minorité éclairée, le bureau et quelques

satellites. Première conclusion, donc : *Participation positive qui s'appuie sur une volonté commune d'être et non de subir.*

La formation universitaire actuelle fait de l'étudiant un être à part qui devra s'intégrer dans la société par ses propres moyens, intégration qui se fait plus ou moins bien, faisant de cet homme un citoyen actif, inactif ou, le plus souvent, tiède, reflet de l'étudiant au sein de son Université et de son AGE.

Il faut donc une politisation des AGE, qui favorise une prise de conscience des vrais problèmes universitaires d'abord, puis généraux ensuite. Politisation qui n'est pas une appartenance quelconque à un parti politique, mais une prise de conscience. Il faut que les AGE soient des organisations démocratiques qui permettent le libre choix. Deuxième conclusion : *Politisation des AGE.*

Pour obtenir la réalisation de ces deux objectifs, il est en train de se créer à Lausanne un groupement à base syndicaliste qui essaye bien modestement encore de travailler tout d'abord pour intéresser les étudiants, puis surtout pour les réunir.

1967 sera-t-elle l'année de naissance de l'action syndicale universitaire à Lausanne ? Je l'espère.

Georges ANDEREGG  
ex-président de l'AGEPUL.

Au moment où ces lignes paraîtront, les élections auront eu lieu et un nouveau bureau (complet, je l'espère) reprendra en mains les guides de l'AGEPUL ; je leur souhaite, en guise d'introduction, mes meilleurs vœux de réussite.

Elu président de l'AGEPUL en juin 1966, je suis à la veille de rendre mon tablier et mes clés. C'est comme dans toute association la période de faire le bilan de l'exercice écoulé. Ainsi donc dans les lignes qui suivent je devrais faire état de ce que j'ai fait, de ce que je n'ai pas fait, de ce que j'aurai du faire, de ce que je n'aurais pas dû faire ; mais permettez-moi de vous renvoyer à mon rapport de décharge et d'écourter cette énumération aux étapes principales de cette année, pour pouvoir plus à loisir tirer les conclusions de mon expérience à la tête de l'AGEPUL.

Bureau incomplet dès le départ, le nombre de vices-présidents a fluctué tout au long de l'année. Les charges laissées vacantes sont plus ou moins retombées sur les membres élus aux autres postes.

On peut facilement faire trois parts des activités du bureau : activités locales, activités nationales (au sein de l'UNES), activités internationales.

Les activités locales et au sein de l'UNES représentent la majeure partie du travail. Localement, on peut d'emblée relever la relative bonne entente entre l'AGECITE et l'AGEPUL, ceci ayant comme conséquence directe un gros travail commun : Journée de l'entraide, séminaire social, action Falaises, etc...

Plus spécifique à l'AGEPUL : librairie, stages, conférences d'orientation professionnelle, etc...

Au sein de l'UNES, le travail fut aussi considérable ; faut-il rappeler l'épisode tragico-comique de la commission itinérante, ou encore les deux congrès de La Chaux-de-Fonds et de Fribourg.

Sur le plan international, l'AGEPUL a une activité plutôt restreinte, mais cependant qui lui est propre, étant donné son caractère technique : c'est au sein de la Fédération internationale des étudiants ingénieurs (FIANEI) et au sein de

## Heures d'ouverture des bureaux de l'AGECITE et de l'AGEPUL durant l'été

**AGECITE** (avenue Université 24). Tél. 22 35 40

1 <sup>er</sup> juillet au 15 juillet	tous les jours de 9 h. 30 à 11 h. 45 de 13 h. 30 à 16 h. sauf le samedi
16 juillet au 18 août	le mardi et vendredi de 9 h. à 12 h.
19 août au 17 septembre	fermé
à partir du 19 septembre	tous les jours de 9 h. 30 à 11 h. 45 de 13 h. 30 à 16 h. sauf le samedi

**AGEPUL** (avenue de Cour 33). Tél. 28 65 81

1 <sup>er</sup> juillet au 6 août	tous les matins de 9 h. à 11 h. 30 sauf lundi
7 août au 20 août	fermé
21 août au 16 septembre	tous les matins de 9 h. à 11 h. 30 sauf lundi
17 septembre au 25 septembre	fermé
à partir du 26 septembre	tous les matins de 9 h. à 11 h. 30 sauf lundi

Le service social de l'Université (place du Château 4 b, tél. 23 35 45) sera ouvert tout l'été de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 15 heures.

# LE SCANDALE BIEN DE CHEZ NOUS CONTINUE...<sup>1</sup>

## (ou Falaises: suite) Séance du Conseil de Fondation du 25 mai

A la suite de la conférence de presse que nous avons tenue le 10 mai, le Conseil de Fondation de la « Fondation Maison pour étudiants de l'Université de Lausanne » s'est enfin réuni le 25 mai. Après avoir décidé de rencontrer le président de l'UEL le mardi suivant, il a pris un certain nombre de décisions



Vue de dos, elle n'est pas mal non plus. Et on a vue sur les Falaises...

allant dans le sens des propositions contenues dans notre rapport. Il a ainsi décidé :

- de ne pas affermer le restaurant des Falaises au DSR (Département social romand), mais à une entreprise privée, ce qui permettra de percevoir un loyer ;
- de créer un bureau provisoire chargé de préparer une structure intermédiaire entre le Conseil de Fondation et les habitants des maisons de la Fondation ;
- d'établir un plan financier afin de pouvoir fixer le prix des chambres sur des bases solides. M. H. Magnenat s'est chargé de cette tâche, ce dont nous le remercions.

### Rencontre du 30 mai

La rencontre du mardi 30 mai, que le Conseil de Fondation, bien que réuni au complet — ce qui est fort rare — refusa de considérer comme l'une de ses séances régulières, fut beaucoup moins positive.

Certains membres du Conseil n'ont même pas pris la peine de cacher leur

prévention à notre égard, ce qui les a souvent empêchés d'examiner nos propositions avec toute l'objectivité souhaitable. Cette attitude nous a d'autant plus étonnés que toutes les personnes qui assistaient à cette séance auraient dû avoir à cœur de défendre les mêmes intérêts et le même but : permettre aux étudiants de notre université de trouver des logements à des prix normaux.

Au cours de cette séance, nous exposâmes les différents points de notre rapport, en y apportant certains compléments et en posant un certain nombre de questions, auxquelles il ne fut pas toujours donné de réponse satisfaisante.

Entre autres propositions, nous suggérons au Conseil de Fondation de charger un avocat et un géologue-conseil de défendre ses intérêts. Nous avons, en effet, consulté un avocat qui nous avait déclaré qu'il estimait indispensable de demander qu'une enquête soit faite pour élucider les causes des modifications très importantes du plan financier relatif à la construction de la Cité des Falaises. La première réaction de quelques membres du Conseil de Fondation fut de demander... une contre-expertise, alors qu'il

n'y avait même pas eu expertise (il y a eu seulement consultation d'un avocat au sujet de la nécessité de faire une enquête).

Réaction surprenante s'il en fût, car le Conseil aurait dû avoir à cœur de connaître la vérité. Pourquoi certains de ses membres estiment-ils qu'il ne peut y avoir eu erreur ? N'est-il pas de l'intérêt de la Fondation de tirer rapidement au clair cette affaire ? Une décision aurait pu et dû être prise immédiatement, car le résultat de cette enquête peut avoir une incidence directe sur le plan financier à l'étude.

### Prochaine séance : 2 juillet

Au cours de cette séance, le nouveau plan financier devrait être soumis au Conseil de Fondation. Notre proposition d'enquête sera à nouveau formulée par l'un des représentants étudiants au Conseil. Si celui-ci la rejette, une question devra alors être clairement posée : la Fondation Maison pour étudiants gère-t-elle au mieux des intérêts des étudiants les fonds que la collectivité lui a remis ?

<sup>1</sup> Cf. VU de mai, pp. 6-10.

## Rabais de 10 % sur vos livres

Après de nombreux palabres, la Convention entre les libraires et les AGES romandes sera vraisemblablement signée bientôt et nous pourrions, si tout va bien, bénéficier d'un rabais général de 10 % sur les livres, à partir du 15 octobre. (Renseignez-vous à la rentrée.)

Mais, car il y a un mais, ce rabais ne sera accordé que sur présentation de la carte internationale, avec le timbre du semestre en cours et seulement en cas de paiement comptant.

D'autre part, ce rabais ne sera pas valable pour un achat de moins de cinq francs, pour les journaux et périodiques. Il n'y aura pas de cumul avec prix d'auteur et autres avantages.

Nous allons pouvoir user de cette convention (suspendue du 1<sup>er</sup> au 25 décembre, ce qui se comprend aisément), qu'à condition de nous engager, nous TOUS les étudiants, à renoncer à toute forme de coopérative et autre centrale d'achat... C'est pourquoi nous comptons sur le fair-play de tous.

D'ailleurs, une commission paritaire s'occupera des cas litigieux qui pourront se présenter.

J.-P. BLOCH.



M. Pierre Oguey, ancien conseiller d'Etat, président du Conseil de la Fondation Maison pour étudiants, président de la Fondation Général Guisan, vient d'être nommé membre du comité de la Société académique vaudoise. Signalons que le représentant de l'UEL n'a pas manifesté son opposition, malgré le brûlant désir qu'il en avait, ceci afin de ne pas envenimer la situation déjà tendue à cause de l'affaire des Falaises. (Voir en p. 1.)

Vous pouvez le blâmer de sa coura-

F.L.

# GYMNASIENNES, GYMNASIENS !

Chères amies bachelières, chers amis bacheliers,

Nous avons décidé de consacrer deux pages de ce numéro à l'information des futurs étudiants que vous êtes. Nous pensons, en effet, que les gymnasiens sont mal informés du travail des AGE.

Les Bureaux de l'AGECITE et de l'AGEPUL.

## CE QU'ON VOUS DIT SUR L'AGE :

Nous nous permettons de reproduire des extraits du discours que M. Georges Rapp, directeur du Gymnase de la Cité, prononça lors de la cérémonie des promotions de juillet 1964 :

« On dit qu'au siècle passé, avec la révolution industrielle, le puritanisme de la bourgeoisie britannique triomphante a tué la vieille et joyeuse Angleterre de Shakespeare. A notre époque de « travailleurs intellectuels », le snobisme prolétarien et le vertuisme vont-ils étouffer l'optimisme et la joie de vivre d'un jeune homme ou d'une jeune fille de vingt ans ? A lire les « Voix Universitaires » et les articles furibonds de leurs réformateurs

sociaux de tout poil, représentants de l'AGE ou de l'AGEPUL, dignitaires de l'AGECITE ou dirigeants de l'UNES, à moins que ce ne soit de la FNAF, on se prend à regretter le temps où, dans nos sociétés d'étudiants de Suisse romande, s'affrontaient les non-conformistes anarchisants de Belles-Lettres et les spartiates d'Helvétia amateurs de « mensur » ou les traditionnalistes alémaniques de Zofingue, partisans du « comment » et leurs condisciples romands émancipés, perpétuels sujets d'ahurissement pour leurs présidents centraux d'outre-Sarine. (...) On s'efforcera de vous persuader que celle-ci (la Société), éperdue de reconnaissance à votre égard, vous doit tout

dès les moment où vous lui faites la faveur de demander votre immatriculation dans la faculté de votre choix : gratuité des cours, logement et repas à prix réduits, présalaire, que sais-je encore. (...) Songez aussi que selon l'adage « Qui paie commande », l'Etat, en défrayant complètement tous les étudiants du prix de leurs études, s'arrogera inévitablement, comme il l'a fait dans les pays de l'Est selon les renseignements les plus sûrs, le droit d'imposer à ses obligés le choix de leurs études en fonction d'une rigide planification de la relève des cadres. »

(« Journal d'Yverdon », mercredi 20 janvier 1965.)



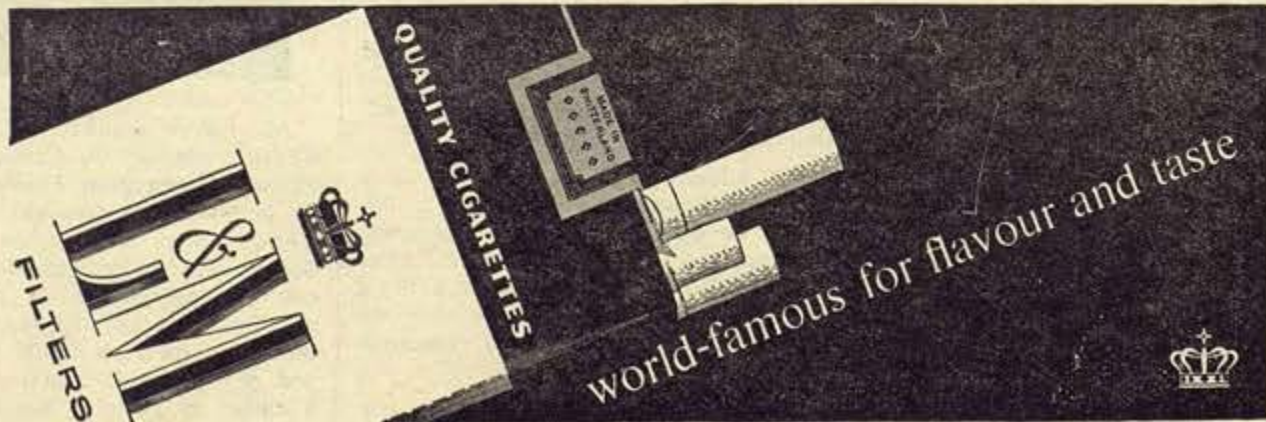
UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
UNIONE DI BANCA SVIZZERA  
UNION BANK OF SWITZERLAND

TAVERNE GRECQUE



M. Minaïdis  
Spécialités grecques typique avec  
Ambiance l'orchestre grec  
Escaliers-du-Marché 5  
☎ 23 52 25  
Lausanne



# CE QU'ON NE VOUS A PAS ENCORE DIT...

Il est évident que pour un gymnasiens des sigles tels qu'UEL, AGE CITE, AGE PUL, FNAF, UNES, etc... ne signifient pas grand chose. Il est dès lors très facile de dénigrer le travail de ces associations en taxant leurs dirigeants de « réformateurs sociaux ».

## AGE

L'Association générale des étudiants de l'Université de Lausanne (AGE CITE) groupe tous les étudiants de l'Université de Lausanne, suisses ou étrangers. Par son immatriculation, tout étudiant en devient automatiquement membre. L'AGE CITE est donc représentative du monde étudiant de notre Université. L'AGE PUL groupe tous les étudiants de l'Ecole polytechnique. Ces deux AGE forment l'Union des étudiants lausannois (UEL).

## Buts des AGE

Les AGE ont pour but de promouvoir les intérêts des étudiants, de s'occuper de leurs besoins intellectuels, matériels et sociaux, de les représenter auprès des autorités universitaires et civiles. Elles tiennent à être des interlocuteurs à part entière de ces autorités et à participer aux décisions qui se prennent sur le plan de l'Université. A ce propos, nous noterons les excellents rapports que nous entretenons avec les autorités universitaires et en particulier avec le recteur, M. le professeur Edouard Mauris. Les AGE agissent indépendamment de toutes considérations de partis politiques ou de religions.

## Organisation

L'AGE CITE a la structure suivante :

1. Une fois par année, les étudiants, réunis en assemblée de facultés, élisent leurs comités de « fac » qui les représentent à l'assemblée des délégués de l'AGE. Les comités de facultés s'occupent tout spécialement des problèmes qui ne concernent que leur branche en liaison avec leur Fédération nationale (FNAF).

2. Les délégués élisent le Bureau de l'AGE CITE, exécutif collégial composé de sept « ministères » (président, vice-président, affaires sociales, universitaires et extérieures, information, rédaction des « Voix Universitaires »), les responsables de deux offices (polycopiés, entraide) et de nombreux représentants (Fonds cantonal des études supérieures, Foyer Restaurant universitaire, Fondation Maison pour étudiants, etc...). Notons que le statut des « Voix Universitaires » (organe de l'UEL) est en cours de modification.

A l'AGE PUL, le schéma est identique :

Les différentes années des sections qui forment l'EPUL élisent leurs délégués qui nomment le Bureau formé de six « ministères » (président, 1<sup>er</sup> vice-président intérieur, vice-président universitaire, vice-président social, vice-président à la culture et à l'information, vice-président extérieur). L'AGE PUL a également ses représentants au FRU, au Fonds cantonal, etc., ainsi que deux offices (polycopiés, entraide).

**Pantoufles.** — Dans les deux AGE, on ne réunit que très rarement l'assemblée générale des étudiants pour des raisons de quorum, l'étudiant préférant perdre une soirée dans ses pantoufles devant la télévision ou refaire le monde dans les bistrotts !

## Travail des AGE

Rassurez-vous tout de suite, les AGE ne sont pas des machines à revendiquer. Si elles sont amenées à le faire, c'est souvent pour des questions de détail ou contre des « mafias » qui ne songent qu'à leurs intérêts en prétendant aider l'étudiant. De ce fait, les AGE luttent contre une infinité de « grenouillages » et un stage au Bureau de l'une ou l'autre AGE constitue un excellent cours de morale politique.

**Le ventre.** — Les AGE s'occupent de nombreux problèmes qui concernent directement l'étudiant : bourses, logement, repas, conception de la future Université de Dornoy, coordination universitaire sur le plan suisse, réforme de l'enseignement, démocratisation des études. En fait, c'est surtout sur les premiers points que les étudiants connaissent l'activité des AGE. Le ventre avant la tête !

**Du social !** — Dans le domaine social, les deux AGE lausannoises n'ont pas réclamé de présalaire pour l'étudiant, car le présalaire ne correspond pas à la structure de notre société. Quoiqu'on en dise, le rôle des AGE n'est pas de réformer la société, mais d'adapter la condition de l'étudiant à la réalité sociale. Or, qui dit présalaire dit socialisme. Notre société n'étant pas socialiste, les AGE ne peuvent pas réclamer une mesure qui serait illogique dans les circonstances actuelles. C'est plutôt le rôle des partis politiques. Brandir le spectre du dirigisme face aux mesures que prend l'Etat pour améliorer les conditions de vie des étudiants est donc une vue de l'esprit sans contact avec la réalité. Le système vaudois des bourses est satisfaisant, son amélioration est actuellement en cours et il n'est pas inutile de rappeler que les AGE sont à l'origine du système actuel et qu'elles

sont consultées sur les modifications qui vont y être apportées. A cet égard les AGE constituent un groupe de pression dont l'importance est loin d'être négligeable<sup>1</sup>.

**Informé.** — Dans le domaine de la démocratisation des études, il ne suffit pas de prendre des mesures en faveur des étudiants qui sont déjà à l'Université. Il s'agit de les faire connaître au niveau du collège secondaire. De trop nombreux parents renoncent en effet à mettre leurs enfants dans une section gymnasiale pour des raisons d'ordre économique. Il faudrait aussi laisser plus de liberté aux parents quant au choix de la section de leurs enfants : pour remplir des classes les professeurs décident arbitrairement de mettre un élève dans une section qui ne correspond pas à ses goûts, restreindra le choix de la faculté, allongera la durée des études ou forcera les parents à payer une école privée... Le dirigisme qui existe au niveau secondaire, non à l'Université, doit être dénoncé et devrait cesser (mais là, on se heurte à des considérations purement personnelles qui se voudraient pédagogiques...).

## Le temps passe...

On peut regretter la belle époque des sociétés portant couleurs. Il ne faut pas cependant croire que celles-ci sont en voie de désagrégation. Elles sont au contraire bien vivantes et prêtes à vous accueillir après une période plus ou moins longue de candidature... Certaines parlent même d'accueillir le sexe faible ! Ces sociétés sont en mouvement, tout comme le monde, et vont même jusqu'à organiser des colloques sur les thèmes favoris des « revendicards » : les problèmes universitaires et sociaux. Il ne tient qu'aux nouveaux de revigorer l'humour des sociétés d'étudiants.

## LES AGE COMPTENT SUR VOUS

Les deux AGE de Lausanne espèrent que vous participerez nombreux aux élections de vos comités de « fac », que certains d'entre vous seront membres de ces comités ou du bureau de l'une ou l'autre AGE. Une belle carrière de dignitaire vous attend...

Jacques-François BRAND,  
affaires extérieures et accueil.

<sup>1</sup> Les AGE ont mis sur pied des offices des photocopies, du travail, du logement, fournissent des places à prix réduit pour certains spectacles, sont responsables du Service suisse de tourisme pour étudiants (SSTE).



avec une  
faucille  
d'argent,  
l'on moissonne  
des épis d'or.

Livrets d'épargne  
nominatifs et  
au porteur

**CAISSE  
D'ÉPARGNE  
ET  
DE CRÉDIT  
LAUSANNE**

1867

LUCENS, MORGES,  
RENENS, ST-PREX, VEVEY  
27 agents régionaux dans le canton

**PAPETERIE  
ST LAURENT**  
*Charles Krieg*

**Nouvelle adresse:**  
5, rue Haldimand  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

**central**



**self**

**service**

(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès **Fr. 2.80**  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.  
Pas de supplément pour le service

**LA MODE  
EN CUIR**

Place Grand-St-Jean 2  
Lausanne

# La Faculté des sciences

## Changements importants à Dorigny...

Variété dans l'unité, telle pourrait être la devise de la Faculté des sciences. Telle est en tout cas l'impression dominante que ressent le doyen, tous les jours que dure son mandat.

Unité, puisque les membres de cette Faculté, professeurs et étudiants, partagent tous, peu ou prou — honni soit qui en douterait — le même amour de la recherche désintéressée et le même désir d'accroissement des connaissances scientifiques, et pratiquent tous, quels que soient leurs domaines d'activité propres, certaines méthodes plus ou moins directement apparentées.

Variété, puisque des domaines aussi différents que les mathématiques, la physique, la chimie, la biologie, la pharmacie et les sciences de la terre constituent le champ d'action de la Faculté des sciences, et que, dans chacun de ces domaines, toute une série d'options s'offrent.

Ces deux aspects : unité et variété se manifestent tour à tour, et les séances du Conseil de la Faculté en donnent un assez exact reflet. Tantôt c'est l'aspect variété qui l'emporte, notamment quand des problèmes concrets se posent, tels que l'organisation des travaux pratiques et des exercices ou la révision des règlements en vigueur, ou quand des questions de « tactique » dans la politique de la Faculté sont à débattre, et l'on voit des avis parfois fort divergents s'opposer en des luttes serrées mais courtoises. Tantôt c'est l'aspect unité qui prend le dessus quand les intérêts essentiels de la Faculté sont en jeu, en particulier dans les temps présents, et il arrive alors fréquemment que le Conseil prenne ses décisions à l'unanimité ou à la quasi-unanimité.

C'est très conscient de cette dualité fondamentale et des problèmes redoutables que la Faculté des sciences allait devoir affronter que le Conseil a décidé, voici presque exactement deux ans, la création d'une « Commission de planification », composée d'un représentant de chacune des cinq « sections » proprement dites — le doyen représentant sa section — et du directeur de l'Ecole de pharmacie.

Cet organisme, qui se réunit très fréquemment, et quelquefois de toute urgence (certaines convocations ont lieu le matin même pour l'après-midi), n'a aucun pouvoir de décision, le Conseil de la Faculté restant souverain maître en la matière, mais il a la tâche de préparer les plans qui touchent à l'avenir proche ou lointain de la Faculté et de débayer le terrain dans l'étude de certains problèmes essentiels pour lesquels une discussion de but en blanc au Conseil serait longue et incertaine.

Or, ces problèmes sont nombreux : édification du Complexe universitaire de Dorigny, aide fédérale aux universités, conséquence de la fédéralisation probable de l'EPUL, coordination interuniversitaire, organisation systématique du III<sup>e</sup> cycle, etc. Parmi ceux-ci, celui de Dorigny — d'ailleurs lié directement à la question de l'aide fédérale — est l'un des plus importants, et le seul que nous abordons ici.

Ce n'est pas dans un article destiné aux « Voix Universitaires », et donc notamment aux étudiants de la Faculté des sciences, qu'il est nécessaire d'insister longuement sur les conditions de travail déplorables qui sont à maints égards celles de notre Faculté. Auditoires trop petits et trop peu nombreux, laboratoires vétustes et suroccupés ou même simplement inexistantes dans le cas de certains enseignements de II<sup>e</sup> cycle, équipements surannés ou insuffisants, manque d'un personnel administratif et technique suffisamment rétribué, telles sont des réalités bien connues.

Seule une solution d'ensemble permettra à la Faculté des sciences de sortir de l'état d'asphyxie où elle git et de prendre l'essor auquel elle aspire, seul le transfert à un rythme accéléré des instituts de la Faculté à Dorigny permettra cette solution d'ensemble, seul enfin un effort financier du canton de Vaud dans le domaine des investissements universitaires (effort qui conditionne l'aide fédérale) permettra cette construction. Il y a là une chaîne inéluctable de conditions à remplir.

C'est dire que la Faculté des sciences, dans toute la mesure où elle peut le faire, s'efforce de hâter la solution des problèmes posés par l'édification du complexe universitaire de Dorigny.

Quels sont les objectifs immédiats de la Faculté dans ce domaine ?

Il y a, bien entendu, la construction de l'Institut de physique, dont la priorité, à l'échelle universitaire, n'est contestée par personne, et dont nous espérons vivement, nous fiant à des déclarations autorisées, voir la première pierre posée à la fin de cette année 1967 ou au début de 1968.

Il y a la construction des « bâtiments à usages multiples », dont il a été parlé dans d'autres articles des « Voix Universitaires ». Ces bâtiments, encore dénommés bâtiments pilotes, bâtiments d'urgence, bâtiments de survie, la Faculté a longtemps nourri l'espoir qu'ils pourraient être mis en service en octobre 1967 déjà. Un projet dans ce sens, qu'elle estimait parfaitement réalisable (opinion que certains contestent d'ailleurs, notons-le par souci d'objectivité), n'a pas été retenu pour des raisons qui n'ont pas à être jugées ici.

VU  
...or  
Or, l  
fait à  
bâtime  
plan d  
font q  
consist  
l'empla  
favorab  
l'empla  
que des  
constit  
Celle  
Faculté  
évidem  
ges m  
Collèg  
science  
Elle  
rationn  
nient -  
structu  
constru  
an la  
lieu av  
least -  
nouvel  
l'Etat...  
De t  
à usag  
Collèg  
assure  
décent  
médec  
catégo  
me an  
par l'E  
amph  
Le r  
tions  
entre  
Dorign  
à la C  
ficatio  
au plu  
donne  
truite  
condit  
que pe  
Bien  
dépen  
que ve  
l'insta  
disons  
public  
de l'a  
sités  
sentim  
ment  
avons  
partag  
sité d



# VUE PAR SON DOYEN

...on renonce aux bâtiments à usages multiples

Or, l'abandon de ce projet — qui eût satisfait à la condition d'urgence requise desdits bâtiments — ainsi que l'avance prise par le plan directeur, et d'autres raisons encore, font qu'une nouvelle solution se dessine, consistant à édifier ces bâtiments non sur l'emplacement excentrique — d'ailleurs peu favorable — primitivement prévu, mais sur l'emplacement même du Collège propédeutique de la Faculté des sciences, de façon à en constituer en quelque sorte la première étape.

Cette nouvelle solution ne lèse en rien les Facultés morales puisqu'elles ne pourraient, évidemment, pas occuper les bâtiments à usages multiples avant que soit construit le Collège propédeutique de la Faculté des sciences.

Elle est, à bien des points de vue, plus rationnelle. Mais elle offre le grave inconvénient — vu la nécessité de prévoir des infrastructures puisqu'il s'agirait cette fois de constructions définitives — de retarder d'un an la mise en service, qui n'aurait donc pas lieu avant octobre 1969. A noter — last, not least — que le terrain nécessaire dans cette nouvelle solution n'est pas encore acquis par l'Etat.

De toute façon, qu'il s'agisse des bâtiments à usages multiples d'abord envisagés ou du Collège propédeutique, la solution adoptée assurera enfin des conditions de travail décentes aux étudiants en sciences et en médecine de première année et à certaines catégories d'étudiants en sciences de deuxième année. Elle satisfera la demande présentée par l'EPUL de pouvoir disposer d'un grand amphithéâtre de 300 places.

Le revers de la médaille sera, pour les sections de la Faculté des sciences, la coupure entre la partie propédeutique (I<sup>er</sup> cycle) à Dorigny et la partie avancée (II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> cycles) à la Cité et au Palais de Rumine. Seule l'édification dans un délai raisonnable — dix ans au plus — de tous ses instituts à Dorigny donnera à la Faculté regroupée et reconstruite la possibilité de travailler dans des conditions normales, tant pour l'enseignement que pour la recherche.

Bien entendu, la réalisation de ces projets dépend de l'effort financier que pourra ou que voudra faire le canton. Sans insister pour l'instant sur ce sujet d'actualité brûlante, disons que certains chiffres récemment rendus publics par la presse lors de la présentation de l'avant-projet d'aide fédérale aux universités ont soulevé à la Faculté unanime un sentiment que je qualifierai euphémistiquement de vive inquiétude. Ce sentiment, nous avons de bonnes raisons de croire qu'il est partagé par le corps professoral de l'Université dans son ensemble.

Il est à peine besoin d'ajouter que ce problème de Dorigny, évoqué ici évidemment dans l'optique de la Faculté des sciences, est le problème de toute l'Université. Les efforts que déploient, pour en accélérer l'évolution, les représentants de la Faculté des sciences dans différentes commissions où ils se sont vus obligés de prendre souvent une position « en flèche » (Commission universitaire, Commission de prospective, Communauté de Dorigny, et Bureau de cette communauté) ne sont de loin pas des efforts purement égoïstes : ils visent plus généralement au bien de l'Université tout entière.

A côté de ces problèmes fondamentaux, disons « extraordinaires » et dont l'un seulement vient d'être évoqué ici, la Faculté est chaque jour confrontée, bien entendu, aux innombrables problèmes « ordinaires ».

Etablissement de l'horaire des cours, très complexe étant donné les six « sections » à satisfaire et l'étroite coordination à réaliser avec l'horaire de l'EPUL, préparation des horaires d'examen non moins compliqués pour les mêmes raisons, mise au point constante des plans d'études des licences et des diplômes, révision fréquente des programmes de la trentaine de certificats que délivre la Faculté, examens des cas particuliers d'étudiants, et j'en passe.

L'insuffisance numérique manifeste du personnel administratif de la Faculté (qui se réduit à la secrétaire et au doyen sous-signé) et des retards dont la responsabilité n'incombe pas à la Faculté font que, trop souvent, ces problèmes « ordinaires » ne peuvent être résolus convenablement et dans les délais voulus. La rentrée d'octobre 1967, sera, à cet égard, tout particulièrement malaisée à organiser.

Il existe d'autre part bien des lacunes, notamment du côté de l'information, insuffisante pour les étudiants débutants qui cherchent à s'orienter, lacunes dont le comité des étudiants de la Faculté des sciences a fort bien pris conscience, et qui subsistent non par indifférence ou mauvaise volonté « décanales », mais par simple impossibilité matérielle de les combler actuellement. Puissent tous les intéressés faire preuve de beaucoup de compréhension dans les circonstances un peu difficiles que nous traversons !

Variété dans l'unité, disais-je pour commencer. Je me permets pour terminer de former le vœu que les étudiants de la Faculté des sciences, qui contribuent pour une très large part à la variété de notre Faculté, gardent cependant toujours profondément le sentiment de l'unité vivante qu'elle constitue.

P.-D. METHÉE.

# 高

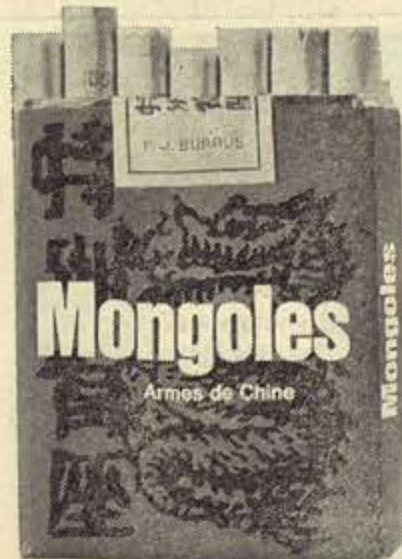
**Ils sont  
rares, ceux  
qui la  
fument !**

Parce qu'elle n'est pas la cigarette à laquelle on s'habitue. On ne la choisit pas : c'est elle qui vous choisit.

Chercheurs, idéalistes, esthètes, ceux qui la fument veulent un monde jeune qu'ils parent de choses belles. Avec la MONGOLES, ils ont trouvé une cigarette à la mesure de leur personnalité.

une cigarette franche, virile, corsée

**fr. 1.-**



avec et sans filtre

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE *sports*

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
**TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS**  
**ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP**

Rabais 5% pour étudiants

Ferreaux 16 • Lausanne • Tél. 23 55 27

Votre fleuriste **CHARLY**  
**BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10% aux membres de l'AGE



# Où est la Faculté des

Question saugrenue? Non pas tant: elle s'est posée à nos enquêteurs voulant se rendre « sur place ».

« Vous savez, nous, les matheux, on n'est jamais 'à la Faculté', tous nos cours ont lieu à l'EPUL ». Ou encore: « comme géologues, nous n'avons guère l'impression de faire partie de cette Faculté... On n'a aucun contact avec 'les autres'. »

Ce genre de réflexion traduit la très forte dispersion géographique et le cloisonnement des sections qui règne à la Faculté des sciences.

### Dispersion géographique

Il faut y avoir passé pour en avoir une idée, avoir béni un certain nombre de fois les quarts d'heures de récréation dont on dispose souvent pour monter de l'EPUL à la Cité, il faut surtout en avoir fait le tour complet pour se rendre compte de toutes les dépendances parfois insoupçonnées de notre Faculté.

Tout le monde sait en général qu'on peut nous trouver à l'Ecole de chimie et de physique (dont dépendent les quelques laboratoires situés dans les petites ruelles de la Cité), au Palais de Rumine (sciences naturelles, géologie), à l'EPUL (mathématiques). Mais nos biologistes voyagent aussi à la polyclinique, à l'Ecole de médecine, à l'Institut de géobotanique de Montriond; la géophysique a un pied à terre à l'avenue Vinet, la physique théorique et expérimentale à la place du Tunnel; la physique nucléaire s'est installée au grenier et au sous-sol de la polyclinique (les chimistes ont également, dans le même bâtiment, leurs cours et laboratoires de radiochimie), et qui se douterait que d'anciens ateliers de menuiserie abritent, à César-Roux, un accélérateur de particules...

Enfin, fait significatif, les distances les plus grandes sont franchies par nos astronomes qui s'en vont contempler les étoiles... aux confins du canton.

On ne saurait mieux poser le problème de la rationalisation des constructions universitaires. Car si certains de ces déplacements paraissent intéressants et nécessaires du fait

d'une situation particulière, ils sont très souvent le résultat de solutions provisoires, tant il est vrai que beaucoup de petits crédits isolés sont plus faciles à obtenir qu'un investissement rationnel. Et en attendant Dorigny, on continuera sans doute ce genre de bricolage coûteux.

### Cloisonnement entre sections

La première année, c'est la grande famille. On se retrouve pour les cours de base (physique, chimie, maths), et même les médecins et pharmaciens en herbe s'y joignent. L'étudiant moyen qui, à la Cantonale, ouvre son polycopié de physique expérimentale, c'est un des nôtres... Ce polycopié constitue en quelque sorte notre patrimoine commun.

Puis, cela change rapidement. Les sections évoluent parallèlement, les contacts se perdent, les auditoriums de 5 ou 10 étudiants deviennent chose courante.

Cette subdivision assez stricte ainsi créée explique qu'aucun d'entre nous n'avait une vue d'ensemble suffisante pour concevoir le présent article, lequel devint de ce fait un travail d'équipe. Nous nous imaginons assez facilement — et nous nous en rendons compte quelquefois — que ce même problème se posera toujours à nos doyens, qui seront généralement bien informés des questions relatives à leur spécialité propre, mais qui réaliseront difficilement ce qui se passe ailleurs. Quel est donc, dans cette diversité, l'élément commun? Il y a l'esprit scientifique, à la base, certes. Nous aimons nos labos, l'observation, la découverte expérimentale de la nature des choses. Quant à nos cours, qu'ils nous plaisent ou non, nous ne les courbons qu'en cas de force majeure, car on perdrait beaucoup plus de temps à les assimiler. C'est peut-être une caractéristique de notre Faculté. Et notre défaut commun? Celui du légendaire savant distrait et inadapté? En tout cas, nos études nous polarisent dans des domaines assez particuliers, d'où tendance à une certaine étroitesse. Et nous nous rendons compte que nos loisirs, nos activités extra-scolaires (l'AGE par exemple) et peut-être notre équilibre intellectuel et humain

# sciences ?

que d'un auditoire convenable et d'une bibliothèque bien fournie — ne peut pas se rendre compte des investissements nécessaires pour équiper un laboratoire. Que des physiciens de deuxième année attendent pendant six mois l'installation d'un laboratoire... provisoire, que les géologues se voient privés de certains travaux de géophysique, parce que les fonds alloués ne permettent pas d'acheter le moindre appareil, cela pose quelques problèmes pour une université qui se doit d'être à la pointe pour ne pas manquer à sa vocation. Et si, comme le prévoit un projet récent, les géophysiciens de Genève et Neuchâtel viennent se former à Lausanne, où et avec quel matériel feront-ils leurs travaux ?

risquent d'en souffrir. Nous attendons toujours le remède à cette maladie dont nous sommes tous plus ou moins atteints...

Et si nous parlions de nos professeurs...

Avec nos sections nombreuses et relativement petites, où le travail de labo prend une importance considérable, les contacts entre professeurs et étudiants sont facilités, pour autant que les uns et les autres les cherchent. Beaucoup d'étudiants sont satisfaits de l'esprit de confiance et de sympathique collaboration qui règne au labo, et lors de certaines excursions et expéditions scientifiques. Merci à nos professeurs qui en ont compris la valeur et l'importance.

Nous aimerions voir cet esprit s'étendre à d'autres domaines, là où l'esprit administratif tend à marquer le pas. Nous aimerions être renseignés sur les décisions du Conseil de Faculté de façon régulière (quand celles-ci nous concernent directement) et autrement qu'à nos dépens. C'est le cas notamment quand des règlements ou programmes se modifient. Nous n'aimons pas non plus nous inscrire à des examens un mois et demi avant la session, pour ne recevoir les résultats que longtemps après.

Dans le domaine des études proprement dites et de nos programmes, on tend vers des études de plus en plus dirigées. Les licences se sont peu à peu enrichies de propés obligatoires (c'est normal), puis de certificats imposés, et les diplômes (chimie, biologie, physique), de création plus récente, ne comportent que de rares matières à option. Personne ne conteste la nécessité de certains programmes, et les professeurs sont peut-être mieux à même de les élaborer. Cependant, devant l'évidence de certains arbitrages — d'ailleurs manifestés par nombre de changements subits — devant le fait aussi que l'EPUL amorce timidement une phase de libéralisation par des cours à option, nous nous posons la question de savoir dans quelle mesure l'étudiant doit pouvoir choisir, comme à l'époque de papa, les matières pour lesquelles il se sent du goût et des aptitudes ?

La science, c'est cher...

Un étudiant en lettres, en SSP ou en théologie — qui n'a guère besoin d'autre chose

Que fait le comité ?

Une fondue ? Comme tous les comités. Un week-end certes. Une assemblée (généralement pas très) générale. Oui, mais encore ? Deux problèmes nous préoccupent, et attendent d'être résolus. Pas des problèmes en l'air, mais des questions susceptibles d'intéresser directement les étudiants présents et futurs :

Information et orientation :

L'étudiant néophyte est en général paumé. Il s'est inscrit à la Faculté parce que la science l'intéresse, d'accord. Il aura décidé de faire des maths s'il a été le « fort-en-maths » au gymnase, de la physique « parce que ça fait bien », des sciences naturelles s'il a été collectionneur de papillons ou éleveur de souris blanches dans son jeune temps, de la géologie s'il se voit, barbu, casqué et « pipé », prospecter des mines en Papouasie orientale. Ces arguments ne justifient pas nécessairement une vocation de scientifique, et l'expérience prouve que souvent, les études ne répondent pas à son attente. Une information large, bien documentée, objective faciliterait son choix et éviterait bien des fausses orientations.

La question de l'information constituerait un terrain idéal de collaboration entre le doyen et les professeurs d'une part, les étudiants de l'autre. Car si ce problème nous concerne, ainsi que nos successeurs, nous sentons qu'il n'aura de solution satisfaisante que si l'on fait l'œuvre de tous. Déjà certains professeurs ont répondu favorablement, mais du principe à la réalisation il y a du chemin.

Et les débouchés :

Le second problème, peut être plus facile à résoudre : l'enquête sur les débouchés. Là encore, il faudrait une très large information, établir des relations quasi permanentes avec les laboratoires des industries et instituts de recherche théorique et appliquée, centraliser cette documentation, afin que les étudiants qui le désirent puissent, sans perdre trop de temps être au courant des possibilités offertes, et éventuellement orienter leurs études en fonction. Là encore, notre travail ne sera utile que dans la mesure où nous le ferons avec l'aide des professeurs. Le comité.

Le spécialiste de l'article et du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages SPORT**

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

Maison de vacances pour jeunes  
**PEPI**  
Lugano-Soragno

Tél. (091) 2 17 52

Vacances à des prix avantageux



Le souci de l'épargne épargne le souci

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**  
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**  
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO - PROJECTION - CINÉ

**DONALD**

Grand choix de DISQUES, TRANSISTORS et GRAMOS



5 % de rabais pour étudiants

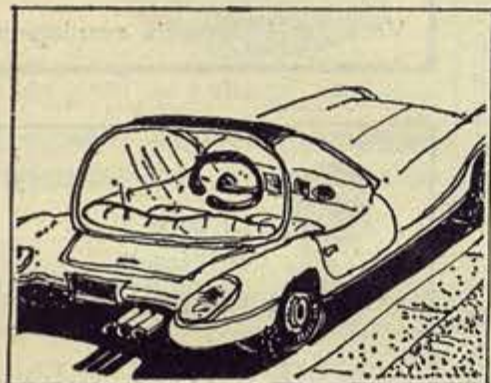


L. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne

# 100% de lavettes

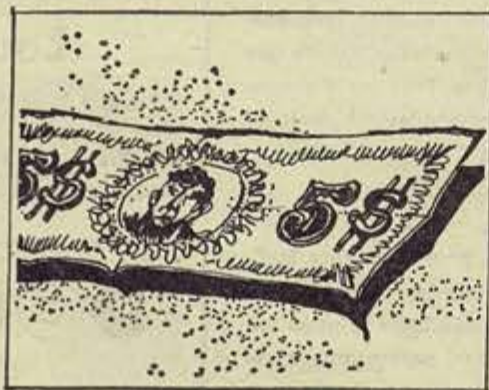
C'est pas gai de suivre les cours du professeur Taupin, titulaire de la chaire de droit intersidéral à l'Uni de Dorigny : non content d'endormir ses « chers camarades » comme il dit, c'est un ennemi irréductible de l'introduction de l'enseignement sous hypnose. Il faut ajouter que le Comité des étudiants de la Faculté ne fait rien pour le tirer



Mini-Cooper du président de l'AGECITÉ. Etant donné la zone bleue, il était seul autorisé à parquer devant le FRU.

de sa routine et invoque le principe sacro-saint de la « liberté académique » qu'il invoque à toutes les sauces pour justifier n'importe quoi. Cela fait quinze ans au moins que le sieur Taupin passe la même bande magnétique aux mille étudiants qui suivent son cours dans l'auditoire pré-

En 1967, un grand scandale, dit de la CIA, ébranla les milieux étudiants. Ce billet a été retrouvé dans les archives de la défunte UNES.



fabriqué de 137 places construit vers 1980. A ce propos, la Commission de rétrospective de l'Université a conclu dans un rapport qui allie le courage à la modération que

les gouvernants des années 70 avaient été, semble-t-il, imprévoyants. Il faut dire, à la décharge des pauvres dirigeants de cette époque, que le problème actuel de la Fac de droit n'est pas simple. En effet, depuis la création de la chaire de Droit chinois (suite de la convention culturelle européen-chinoise de Tirana du 1<sup>er</sup> mai 1989), nos camarades chinois, au nombre de 10 000 environ, prennent une place si considérable que certains cours ont lieu sur le terrain de sport. Depuis que le doyen Chiao-Bâm-Binoh a fait son autocritique devant la Commission universitaire, il n'y a plus de séminaire en Faculté de droit, ce qui simplifie vaguement les problèmes. La raison de cette suppression a son origine dans le relâchement des mœurs de cette fin de siècle : la plupart des étudiants venaient aux séminaires avec des estampes japonaises au lieu des œuvres complètes du Président Mao.

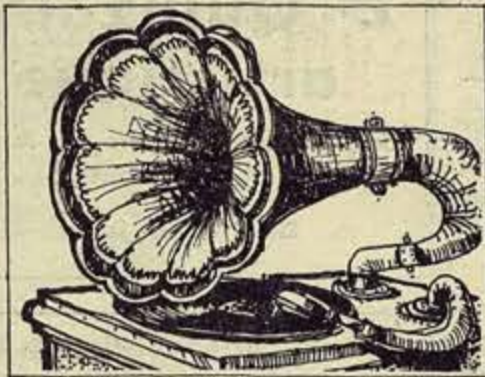
Quand je veux aller voir ma petite camarade Berthe, qui est aux études à l'EPEL (Ecole polytechnique européenne de Lausanne), je dois parcourir une distance considérable à pied dans une galerie aussi ridicule qu'inutile (il n'y a même pas de tapis roulant). Ajoutons que l'EPEL a été

Buste de M. P. OGUEY, généreusement offert au Musée de l'Université, par le toujours jeune JPP, président de la « Fondation P. Oguey. »



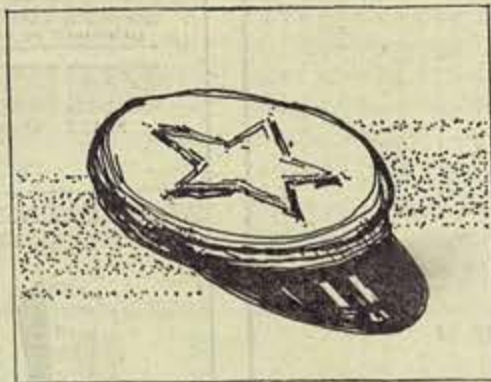
européanisée à la suite de marchandages incompréhensibles pour le profane entre l'ancienne Confédération suisse et le Gouvernement provisoire européen qui siégeait alors pour moitié à Pékin et à Washington. Berthe est toujours fatiguée, sa tête bourdonne, elle balbutie des chiffres, elle divague : le directeur de l'EPEL modifie l'horaire des cours tous les jours en proclamant à Radio-Uni que les variations d'horaires sont dues à l'ajustement continu de l'enseignement au rythme exaltant de la période de mutation extraordinaire et prodigieuse que nous vivons tous. Et tout ça sur un ton docte. Berthe, elle, n'y croit pas, elle est du MRH (Mouvement Réactionnaire Hermétique) et s'oppose vigoureusement à tous les pourris qui nous mènent à la

# DORIGNY 1999



Autrefois, il y avait en plus des séminaires, des cours « ex cathedra ».

catastrophe. Sa critique du milieu étudiant lui vaut l'honneur de parcourir l'Europe en jetant son cri d'alarme : « Les exigences de l'économie moderne font que la majeure partie des étudiants seront tout simplement de petits cadres (c'est-à-dire l'équivalent de ce qu'était au milieu du siècle un chef de rayon dans un grand magasin, mais sans la conscience des réalités, car le chef de rayon n'avait pas l'illusion de la promotion). Devant le caractère misérable, facile à pressentir, de cet avenir plus ou moins proche qui



Casquette à couleurs. Les groupes d'ivrognes ont heureusement disparu de notre université.

le dédommagera de la honteuse misère du présent, l'étudiant préfère se tourner vers son présent et le décorer de prestiges illusoire. La compensation même est trop lamentable pour qu'on s'y attache ; les lendemains ne chanteront pas et baigneront fatalement dans la médiocrité. C'est pourquoi il se réfugie dans un présent irrémédiablement vécu.

Esclave stoïcien, l'étudiant se croit d'autant plus libre que toutes les chaînes de l'autorité le lient. Comme sa nouvelle famille, l'Université, il se prend pour l'être social le plus autonome alors qu'il relève directement et conjointement des deux systèmes les plus puissants de l'autorité sociale : la famille et l'Etat. Il est leur enfant rangé et reconnaissant. Suivant la logique de l'enfant soumis, il participe à toutes les valeurs et mystifications du système et les concentre en lui. Ce qui était illusions imposées aux employés devient idéologie intériorisée et véhiculée par la masse des futurs petits cadres. »

Ma pauvre Berthe, elle a essayé de leur raconter ça aux pontifes de l'AGEDOR. Ils ont dit : « On fait tout pour les étudiants. » C'est vrai dans un certain sens : ils ont réclamé que l'on repoissonne la Sorge afin d'améliorer les conditions d'études à l'Ecole d'économie piscicole. Berthe leur



Ce cliché représente les bâtiments exigus construits en 1960. On se demande comment il est possible d'étudier dans de telles conditions d'entassement.

a répliqué qu'il ne s'agit pas du nombre de kilos de viande que l'on mange, ni du nombre de fois où l'on peut aller à la plage, ni du nombre d'articles de luxe que l'on peut s'acheter avec les présalaires actuels. « Il s'agit précisément que l'individu se sente plus riche intérieurement et beaucoup plus responsable. » Vous comprenez pourquoi, Berthe et moi, on laisse ces pourris de l'AGEDOR à leurs balbutiements, à leur logorrhée et à leur diarrhée verbale. L'étudiant de base ne vaut guère mieux que son prototype de l'AGE : il est lâche, hésitant, lécheur, vaudois, snob, futile, prétentieux, ignorant des réalités, bref c'est une lavette, un véritable mollusque. Quand on pense que les étudiants ont rejeté par référendum le début de cogestion qui allait se réaliser dans le domaine des services de balayage de l'Université, sujet sur lequel même le Sénat des Profs s'était mis d'accord, il n'y a plus qu'à tout faire sauter.

*Ravageol.*

Clichés G. Flammer, aimablement prêtés par le Musée de l'Université.

## Elections à l'AGECITE

Voici la liste des candidats élus le 15 juin pour l'année 1967-68 au bureau de l'AGECITE :

**Président :**

J.-J. Schilt (jusq. 30 novembre)

**Vice-président :**

Jean Trezos

**Affaires sociales :**

Marianne Jaccard  
Anne-Lise Regamey, ass.

**Affaires universitaires :**

Michel Busch  
André Gauthier, ass.

**Information :**

Liliane Reymondin  
Claire-Lise Forestier, ass.  
Jacques Poget, ass.

**Affaires extérieures :**

J.-F. Brand  
E.-A. Kohler, ass.  
Marie-José Herzog, accueil  
Christos Margellos, accueil

**Voix Universitaires :**

Dominique Creux  
Mari-Carmen Lanz, ass.

Le bureau est donc complet, tous les postes ayant été repourvus. Enfin, un certain nombre de délégués ont été élus pour représenter l'UEL dans divers conseils ou commissions.

Anagramme d'Oguey  
Ego (et pas égaux)  
\*

Anagramme de Pradervand  
Drap vendra (trépiér).  
\*

Ne dites pas  
une praderbise  
mais dites  
un baiser censuré.  
\*

Ne dites pas  
par derrière  
mais dites  
Pradervand.  
\*

Achetez le Praderfœhn,  
le seul Fœhn  
qui tient les bals à distance.

Lu dans un hebdomadaire : *Un chameau rencontre un dromadaire :*

— Ça bosse ? demande le dromadaire.  
— Ça bosse, ça bosse, répond le chameau.

## Bourses pour l'étranger

Nous vous signalons qu'il existe en Suisse un office central des bourses :

Office central universitaire suisse,  
Bechenhofstrasse 31, à Zurich.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées soit directement à cet office, soit au service social de l'Université, place du Château 6.

Un mirage qui enfonce le mur du çon

Reçue du siège de l'UIE à Prague cette affiche :

« A bas les pattes de la RAU ! »  
Ah ! ces sionistes...

## Soirée germano-helvétique

23 juin 1967

**VERT-BOIS**

Bain - Repas - Danse

Couple : Fr. 14.- Bipède : Fr. 7.-

Renseignements : AGE C I T É  
AGE P U L

Bibliothèque du Droit

**ORBE**

## 2<sup>e</sup> Quinzaine artistique

organisé par le Théâtre des Jeunes  
et Gil Pidoux

Du 8 au 22 juillet

Ouvrez un compte à la BCV  
Pour toutes vos opérations,  
la BCV saura vous conseiller.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



**BIGLA**  
**GEORGES KRIEG**  
S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71



**DIAVOX**

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 Téléphone (021) 34 78 34

**Français**

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

**Anglais - allemand**

cours du Centre de linguistique de Besançon

**Laboratoire de langues**

stages complets et intensifs de 11 semaines

(330 heures)

stages accélérés d'été de 8 semaines

(240 heures)

Horaires (anglais et allemand)

été : 7 h. à 12 h. 45 hiver : 13 h. à 18 h. 45

Externat : tous âges dès 16 ans



**AU «SNACK»**

**M**étro  
**pole**

Chaque jour, la carte et

3 menus à choix, dès Fr. 3.10

Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire



## En guise d'adieu...

Francis Luisier, Valérie Noir (à gauche), Yves Burnand et Mari-Carmen Lanz (à droite) remercient leurs lecteurs et souhaitent bonne chance au nouveau rédacteur des « Voix Universitaires », Dominique Creux, et à son comité de rédaction.



### Note de l'ex-rédacteur :

Ceux qui désirent connaître mon point de vue sur les VU n'ont qu'à lire l'article d'Yves Burnand publié ci-dessous et en prendre systématiquement le contrepiéd. Je suis en effet parmi les « plusieurs » dont il parle au début...

R. L.

### Hymne de guerre

« Que ce journal s'engage ! Qu'il affirme une seule idée et la défende ! Est-ce qu'il mérite le nom de journal, celui qui n'a pas d'opinion ou qui les a toutes ? »

Si les étudiants veulent se faire entendre, ils doivent se montrer unis, cacher leurs scissions : nos autorités accordent-elles de l'attention à des interlocuteurs divisés ? Certainement pas. »

Plusieurs étudiants aimeraient faire des « Voix Universitaires » un instrument de combat.

### Pas d'accord parlé

Les « Voix Universitaires » appartiennent à tous les étudiants, tous. Elles sont leur reflet.

Or les étudiants sont un concentré de société, avec tout ce que cela comporte d'hétérogène et de composite. Il est normal qu'au sein de cette société, toutes les tendances se manifestent, de la plus réactionnaire à la plus progressiste, de la plus raisonnée à la plus folle. Les étudiants ne sont pas une entité. Ils sont divisés comme sera divisé le monde qu'ils seront : on a voulu leur donner un idéal commun : ils n'ont que quelques intérêts partagés à part celui, purement personnel, de préparer leur vie future. Jamais il n'y aura de parti des étudiants, de « studiosorum partes ».

Dès lors, leur journal ne peut être un journal de parti. Aucune rédaction, aucune AGE n'a le droit de lui imposer

une ligne politique sans trahir certaines convictions. Le vrai journal des étudiants est ouvert à tous, chacun a le droit d'y écrire, le droit d'y répondre. Aucune doctrine officielle, mais une suite d'opinions individuelles. L'AGE s'y exprime, mais signe, comme tout le monde. Chacun est seul responsable de son texte. Le rôle des rédacteurs est d'informer objectivement et de disposer les articles. En aucun cas, il n'ont le droit de parler au nom des étudiants.

### Cacophonie

Cela ne signifie pas que les « Voix Universitaires » doivent être un fourre-tout. Variété d'opinions n'exclut pas unité esthétique. L'étudiant doit y reconnaître un certain style de mise en page, une présentation classique, une ligne ordonnée. Le rédacteur classe ce qu'on lui donne et le présente d'une manière logique. Par un sommaire structuré, il permet de survoler les idées proposées. Au lecteur de faire la synthèse !

### Symphonie

Bien sûr, cette formule fait perdre au journal un bel aspect revendicateur. Elle lui ôte un côté magnifiquement fonceur.

Tant pis ! Abandonnons l'efficacité et adoptons l'honnêteté. Gardons-nous d'affirmer au nom des étudiants une opinion que tous ne partagent pas ! Respectons les individus !

Que le public ait une juste impression de notre société ; montrons-nous tels que nous sommes :

Riches dans notre diversité !

Yves BURNAND,



## LES VOIX UNIVERSITAIRES

cherchent encore

## un assesseur à l'administration

Travail d'équipe, intéressant pour un étudiant ou une étudiante en HEC

Annoncez-vous au bureau de l'AGE (22 35 40).



## THÉÂTRE :

Liège, Nancy, Wrocław, Varsovie... quatre Festivals internationaux, une tournée d'un mois qui nous a permis de nous produire à sept reprises devant de larges publics et d'assister à près de 70 représentations, sans parler des nombreux colloques et séminaires auxquels nous avons participé. Sollicité et invité depuis fort longtemps, c'était pourtant la première fois que le Théâtre Universitaire de Lausanne avait l'occasion de se rendre à l'étranger et de s'y inscrire dans le cadre de manifestations internationales. Les problèmes financiers posés par une telle entreprise furent en effet partiellement résolus grâce à l'intervention de la ville de Lausanne et par les subventions de la Fondation Pro Helvetia et de l'Université de Lausanne.

Pour un premier essai, ce fut incontestablement une réussite : confrontation de notre travail et de nos recherches avec ceux de nombreuses troupes universitaires venues des quatre coins du monde, contacts établis avec des étu-

### Saison 67-68 :

## DE LA SCÈNE A LA CAMÉRA

Principale activité du Théâtre universitaire de Lausanne pour la saison prochaine — toujours sous la direction du metteur en scène professionnel Alain Knapp : tenter, à travers deux modes d'expression différents — cinéma et théâtre — une double création sur un thème d'actualité, en rapport direct avec la réalité suisse et plus particulièrement lausannoise. Pour la première étape de cette tentative, nous aurons recours au langage cinématographique, et c'est ainsi que nous envisageons de réaliser cette année encore un long-métrage. Le travail préparatoire et le tournage lui-même auront donc lieu cet automne, avant la reprise des cours universitaires.

La troupe du TUL est bien entendu prête à accueillir tous les étudiants et étudiantes qui pourraient se sentir attirés par une telle activité et qui seraient disposés à s'associer de près ou de loin à la réalisation de ce film, quelle que soit la nature de leur participation. Il leur suffit de donner leurs nom et adresse au bureau de l'AGECITE, ou de s'adresser directement à Philippe Dahinden, chemin de Grésy 8, 1012 Lausanne (tél. 32 33 50). Ils seront contactés par la suite et toutes précisions utiles leur seront alors données. Le TUL attend beaucoup de cet apport qu'il juge indispensable.

Photos :  
Le Rêve d'un Emigré





# Tournée du TUL en Belgique, France et Pologne

dians de toutes nationalités, et surtout le très grand intérêt suscité partout par nos réalisations. A l'affiche du TUL pour cette tournée: « Le Rêve d'un Emigré », cet essai de création collective dont trente représentations avaient été données l'hiver passé au théâtre des Faux-Nez et qui avait été remaniée et améliorée depuis, comme l'exige un tel travail en perpétuelle gestation. Par ailleurs, comme toutes les troupes présentes à Nancy, nous dûmes y présenter un court montage (20 minutes) sur un thème imposé à tous. A cet effet, le TUL choisit un extrait d'une très récente création collective qu'il avait présentée à la TV suisse en février dernier, avec la collaboration du sociologue français Jean Duvignaud, et qui mettait en scène un couple de jeunes Suisses moyens face au problème du Vietnam. Ce spectacle nous a du reste valu une mention que nous a décerné le jury de Nancy (seul Festival qui instituait un concours entre les participants).

## Quelques impressions de voyage...

Liège (17-21 avril): premier contact avec un public neuf et totalement inconnu, première représentation sur une scène de très grandes dimensions (Le Palais des Congrès) et un très vif succès qui laisse bien augurer de la suite de la tournée. « Spectacle le plus intéressant qu'il nous ait été donné de voir à Liège », « une recherche aboutie » constatent les critiques belges. Nancy (23-30 avril): Ve Festival Mondial de Théâtre Universitaire, le plus important ou du moins le plus coté, réunissant 25 troupes venues de 22 pays différents, d'Europe surtout (Est et Ouest), mais aussi d'Amérique (USA, Canada, Bolivie), d'Afrique (Liberia et Nigeria) et d'Asie (Inde et Singapour), le tout couronné par l'élection d'une miss Festival (comme les grands); un jury essentiellement français, présidé par Paolo Grassi du Piccolo Teatro de Milan: beaucoup, trop de « personnalités » et de folklore. Bref, cela tient plus de la Foire du Trône que d'une manifestation artistique. Nous ressentons ce malaise comme bien d'autres, mais c'est pour nous l'occasion inespérée d'affirmer sans concessions l'existence d'un théâtre universitaire suisse et authentique. Ce qui n'empêchera d'ailleurs pas certains Français de persévérer dans l'idée que la Suisse est une sous-province, particulièrement sous-développée en matière culturelle... Wrocław (2-11 mai): le Festival le plus réussi, tout comme nos représentations; notre spectacle est, dans l'ensemble, considéré comme le meilleur (et pour que la « Neue Zürcher Zeitung le dise... ). Mais pour nous, c'est avant tout la découverte de la Pologne, des Polonais et de leur intense vie culturelle. Que ce soit le Théâtre-Laboratoire de Jerzy Grotowski ou le Théâtre Kalambur (l'une des meilleures parmi les 80 ou 100 troupes universitaires de Pologne!), la rencontre avec le théâtre polonais se révèle passionnante et fort enrichissante. Un bref séjour dans la capitale ne fait que renforcer cette première impression.

Que faut-il retenir de tout cela ?

Nous avons eu connaissance de l'état du théâtre universitaire dans le monde et nous avons pris conscience de l'importance qu'il prend un peu partout; nous en avons également vu les limites. Puisse nous ne pas être les seuls! Mais sur le plan de notre propre travail, et c'est là l'essentiel à nos yeux, nous avons été confirmés dans nos idées et nous avons constaté que l'orientation que nous donnons actuellement à notre activité semble être la bonne et la seule possible. Sans vouloir encore nous étendre sur ce point, citons pour terminer ce que nous disait le sociologue du théâtre Jean Duvignaud, après avoir assisté et participé à plusieurs de nos séances de travail:

« On ne doit absolument pas sous-estimer l'importance du théâtre universitaire, car il est le point de départ de l'évolution scénique d'aujourd'hui. En effet, le théâtre s'est de plus en plus orienté vers l'actualité: il cerne l'événement. C'est là que le théâtre universitaire peut pleinement jouer son rôle de premier plan, car, moins lié à des structures traditionnelles, il peut s'adapter très rapidement. »

Philippe DAHINDEN.

Librairie

**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall  
**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions  
**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse  
**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »  
LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33



Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande:

Menus végétariens et hygiénistes

Spécialités tunisiennes  
de Fr. 2.30 à Fr. 10.—

Jeu: couscous sur assiette

Mardi, samedi, dimanche:  
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2 Lausanne  
1<sup>er</sup> étage ☎ 22 20 17

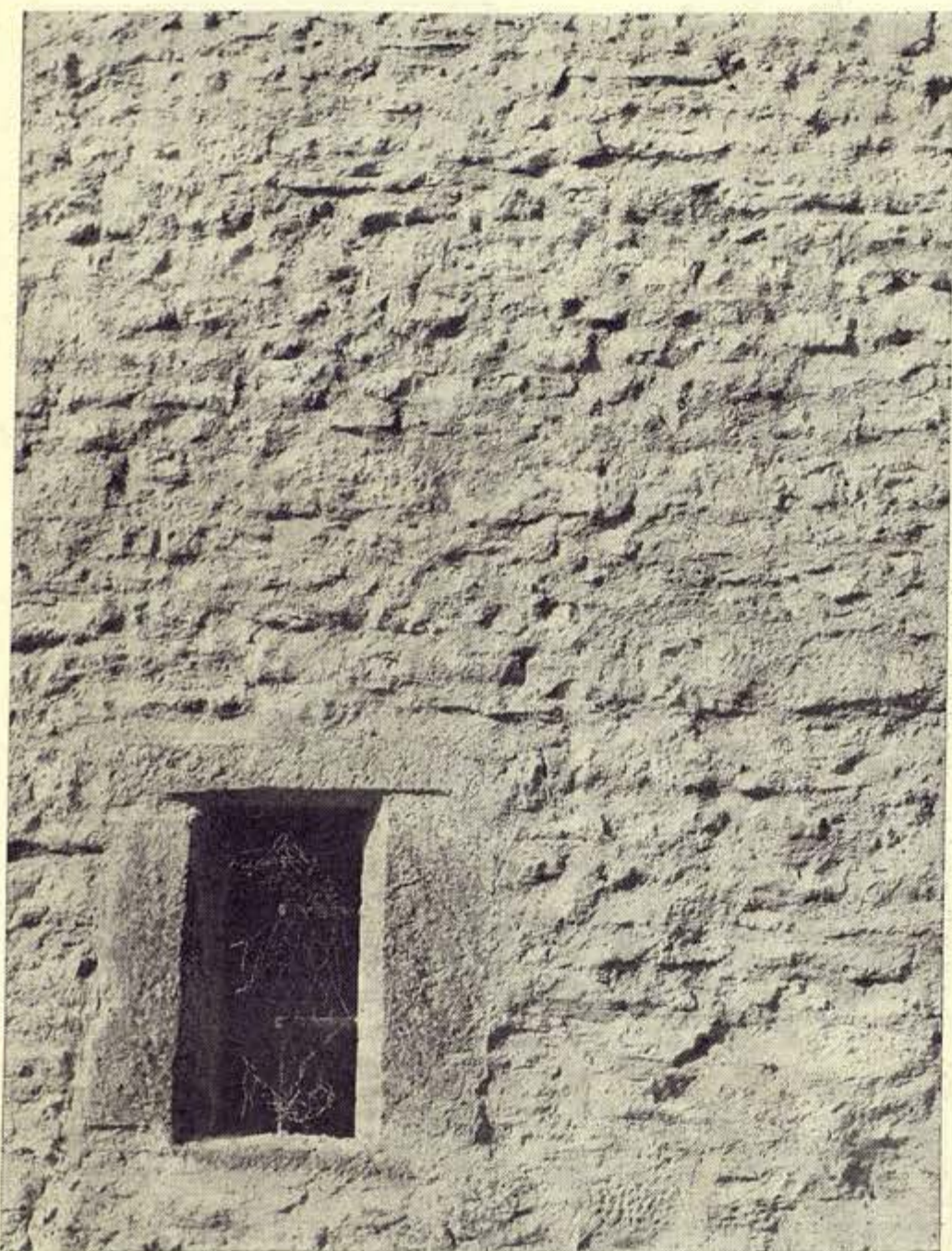
**LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES**

MACHINES A  
DESSINER  
KUHLMANN  
  
MEUBLES  
DE BUREAU  
EN ACIER  
SEFAMO

**A. KRIEG + CIE**  
papeterie meubles de bureau articles techniques  
6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RAPIDOGRAPH  
RÈGLES A CALCULS  
ARISTO  
  
COMPAS KERN  
ET WILD

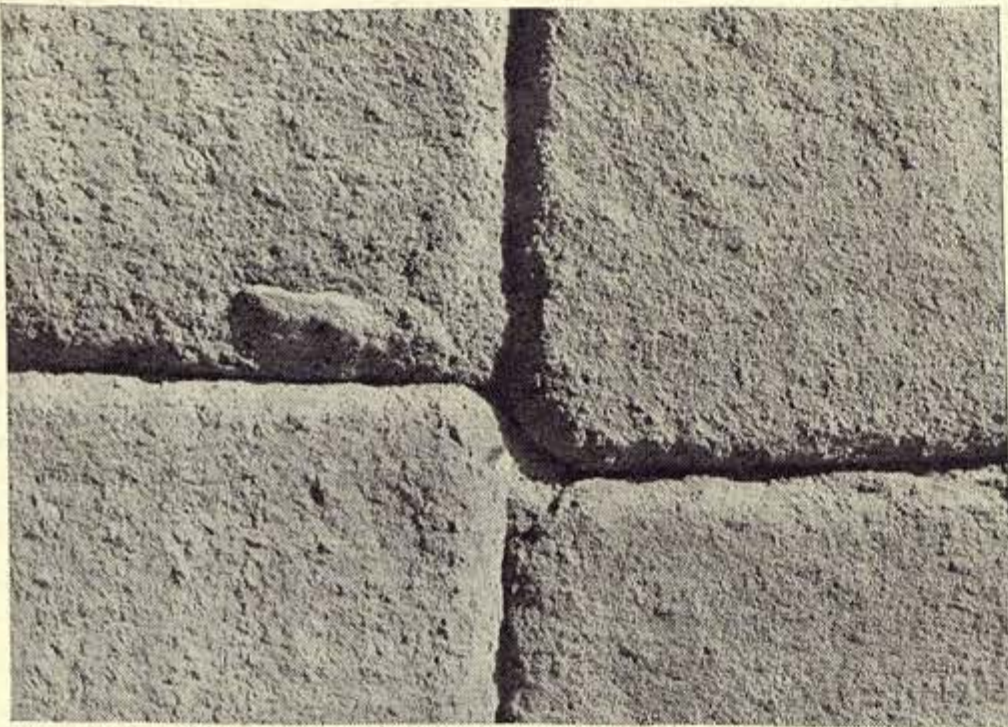
**RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS**



*Lisse*  
*Trop lisse*  
 Aux griffes du lézard  
 vos murailles  
 A l'étreinte du lierre  
 votre enceinte  
 aux serres des choucas  
 vos tourelles  
  
 Revenez mes dix beffrois  
 Revenez mes onyx  
 On ne déchire pas  
 une telle  
 citadelle

Mirage de vitrail  
 A travers toi j'ai cru  
 Boire  
 Transparence de praline  
 Aux rellets éthérée  
 Voir  
 Illusion de rosée  
 Les puretés diaphane  
 O bulle de savon, ta sœur !





*Dans l'onde non rellétée  
nulle forme coracienne*

*Une  
L'atmosphère où mon âme s'épure  
Avant l'incendie  
Des souillures maintes*

*Un  
Le silence où mon esprit se lave  
Avant le brasier  
Des miasmes divers  
Dans le bleu non miroité  
Nulle forme coracienne*

**poèmes: jean d'iel  
photos: j.-e. berger**

*Nous sommes les errants  
parmi vos ombres  
Nous sommes les manants  
de vos décombres*

*Où donc est la statue ?  
Où donc est le manoir ?*

*Entre fronts  
de lumière battus*

*Entre donjons  
sur les ruines du soir*

*Entre le dessin projeté de vos corps  
Et les restes délaissés de vos décors*

*Nous errons  
Manants*

*Liés à vos contours  
à vos atours*

*Par la charte du désir  
du plaisir*

# pierres vives



Dans son article « 99 % de mollusques » des dernières VU, J.-F. Brand ne paraît guère prendre au sérieux le rôle des AGEs dans le domaine culturel. Son commentaire « bôf!!! » veut-il dire que le problème n'a à ses yeux qu'une importance secondaire? Ou alors qu'il ne concerne pas les AGE?

Il est vrai que l'étudiant moyen s'intéresse fort peu à ce qui sort de son train-train quotidien. Et c'est là que se trouve, à mon sens, le point délicat. C'est cette routine qui nous transforme peu à peu en ce que J.-F. Brand appelle des mollusques.

L'Université doit donner à ses étudiants une formation de base pour leur activité future. Mais cette formation est comprise dans un sens trop restrictif, et tend ainsi de plus en plus à créer des spécialistes, fort « calés » sans doute, mais beaucoup trop ignorants de tout ce qui sort de leur propre dicastère. C'est aux associations estudiantines de contribuer à combler ces lacunes, et de fournir aux étudiants les moyens de compléter leur formation intellectuelle.

Il existe dans la plupart des universités suisses des groupements interfacultés dans ce but: théâtre, chœur, orchestre, ciné-club universitaires, sans oublier les organisations sportives. Ces groupements proposent à leurs membres, non pas de graves discussions sur des sujets plus sérieux encore, mais une ACTIVITE commune, délassante, et provoquant en outre le contact entre les étudiants issus des diverses facultés et écoles.

Avant de se poser en juges du régime politique de quelque Etat d'Amérique du Sud, nous ferions mieux d'utiliser tous les moyens disponibles pour nous connaître mieux nous-mêmes, et par là étendre le champ de nos connaissances. Nous devrions nous préoccuper d'établir des liens plus serrés entre facultés tout d'abord, puis entre universités, non seulement au niveau des bureaux d'AGE, mais surtout à celui des étudiants eux-mêmes.

A l'appui de ces propositions, l'activité actuelle du Chœur Universitaire de Lausanne: le 24 juin, nous allons donner un petit concert à Paray-le-Monial, en Saône-et-Loire (France). C'est aussi et surtout pour les chanteurs une occasion de se retrouver, de passer une fin de semaine ensemble, et de faire mieux connaissance. Dès le début, ce simple projet a eu une influence très positive sur le travail et l'assiduité aux répétitions. Au vu de ces résultats encourageants, des contacts sont pris actuellement, notamment avec les chœur et orchestre universitaires de Zurich, afin de pouvoir proposer à nos membres d'autres buts à leur travail. Des concerts en communs, organisés éventuellement au sein des « Alma mater » respectives, pourront servir à créer des relations plus soutenues entre nos universités. Cependant, ces tentatives ne doivent pas rester purement isolées et privées; c'est aux organisations d'étudiants, et en particulier à l'UNES, de superviser et d'aider lesdites relations. Force nous est cependant de remarquer que les comités successifs du

Chœur Universitaire n'ont rien fait jusqu'à maintenant pour renforcer la collaboration avec les AGEs, position à mon avis très regrettable. Une amélioration dans ce sens serait profitable à tout le monde. Elle permettra peut-être de résoudre certains problèmes qui se posent à nous; le problème des locaux, en particulier. En effet, qui dit activité suivie, dit toit pour abriter cette activité; vu la pénurie actuelle de locaux utilisables à Lausanne, a-t-il été prévu dans les futurs bâtiments de Dorigny une ou plusieurs salles utilisables occasionnellement ou régulièrement par les théâtre, chœur et ciné-club universitaires; ou lors de la réaffectation des futurs « anciens locaux » de l'Université?

Quoi qu'il en soit, il est probable, sinon certain qu'une collaboration sur le plan local et national entre ces diverses organisations culturelles, d'une part, AGE et UNES, d'autre part, permettra de proposer à tous une activité extra-universitaire intéressante. Ceci est également valable pour le sport.

Peut-être l'étudiant moyen témoignera-t-il alors plus d'intérêt pour des ques-

tions de cet ordre, certes moins importantes qu'une « prise de position en politique internationale », mais plus directement utiles à chacun.

Jean-Jacques CHEVALLIER  
président du  
Chœur universitaire de Lausanne.

NdlR: L'AGE a fourni mille trois cents billets à cinq francs pour le festival international de Lausanne, sur les meilleures places du Palais de Beaulieu. Il est vrai cependant que l'AGE a supprimé le poste de chargé de la culture, estimant que les « affaires culturelles » sont moins importantes, à son point de vue, que les affaires universitaires ou sociales. D'ailleurs, le CUL, le TUL et le CCUL se portent bien et sont soutenus par l'AGE. Au sein de l'UNES, également, les affaires culturelles sont reléguées à l'arrière-plan et laissées au soin des associations nationales (des théâtres universitaires, par exemple).

Le chargé de l'accueil de l'AGECITÉ se fera un plaisir de collaborer avec le CUL, afin de voir comment l'AGE peut l'aider à résoudre ses problèmes.

## Rencontre par ordinateur!?

### OUI et pour 15.- seulement

à titre exceptionnel jusqu'au 15 juillet.

Vous pouvez trouver votre partenaire idéal grâce à ce phénomène incroyable arrivant directement des USA. Pour obtenir des renseignements complémentaires et le questionnaire, écrire à :

## PROCONTACT

route de Romont 12, 1700 Fribourg (Suisse)

## tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

# UN RECORD MONDIAL: D. JAMES UN RECORD SUISSE: Ph. CLERC?

Une interview réalisée par M.-C. Lanz

Si les étudiants lausannois peuvent se plaindre des maisons qu'on leur construit, ils peuvent d'un autre côté se vanter de compter parmi eux des sportifs de valeur. Nous avons rencontré deux grands coureurs: Dave James, ex-recordman du monde des 60 et des 100 yards, fait ici le 8<sup>e</sup> semestre de médecine. Philippe Clerc, également en médecine, est champion suisse du 200 m. et a égalé le record suisse du 100 m., 10,3 sec.

Ph. C. — Mais je crois que l'on éprouve les plus grandes satisfactions dans les débuts, lors des épreuves mineures, parce qu'elles marquent des étapes importantes, et que les progrès sont plus sensibles.

— Courez-vous tous les deux depuis longtemps?

Ph. C. — Les deux depuis l'âge de 14 ans. Pour moi toute ma carrière s'est faite dans le cadre de clubs sportifs, à Montreux et maintenant au Stade-Lausanne, Dave, aux Etats-Unis, a suivi son entraînement dans le cadre de ses études.

D. J. — Chez nous le sport est intégré à la vie intellectuelle. Ce sont les écoles qui organisent le sport et l'entraînement de ceux qui font de la compétition. Cela explique qu'aux Etats-Unis tous les sportifs de compétition sont des universitaires. Cela explique aussi que les champions soient beaucoup plus

jeunes qu'en Europe. On les découvre et on les pousse plus tôt. Mais je précise que, comme ici, les sports universitaires sont principalement des sports de loisirs.

— Y a-t-il beaucoup d'étudiants dans le sport de compétition, en Suisse?

Ph. C. — Peut-être un petit 10%.

— Arrive-t-on aisément à mener ensemble les études et le sport?

Ph. C. — Bien sûr les études de médecine demandent 30 à 40 heures de présence et beaucoup de travail. L'essentiel est de ne pas perdre de temps entre les deux activités. Et dans les périodes d'examen l'entraînement est sérieusement compromis.

— Comptes-tu faire de la compétition encore longtemps?

Ph. C. — Le plus longtemps possible, sans sacrifier mes études.

— Combien de temps te prend l'entraînement?

Ph. C. — Trois fois deux heures par semaine. Et des rencontres à peu près à chaque week-end.

— Dave, ton départ des Etats-Unis n'a-t-il pas nuï à ta carrière sportive?

D. J. — Il a marqué une nette coupure, c'est vrai, déjà sur le plan de l'entraînement. Mais si j'étais resté aux Etats-Unis j'aurais

déjà cessé de faire de la compétition, j'en aurais passé l'âge. Ici j'entraîne Philippe et je fais de la compétition en tant que membre de la Fédération internationale.

— Y a-t-il beaucoup de rencontres universitaires?

Ph. C. — Les championnats de Lausanne et les championnats suisses. Bientôt les Universiades à Tokyo. Mais la plupart des rencontres sont organisées par les clubs.

D. J. — Il y a passablement de rencontres entre facultés. Ici l'étudiant fait partie d'abord de sa faculté, plus que de l'Université.

— N'est-ce pas un peu embarrassant lorsque la presse exprime de grands espoirs au sujet d'un sportif?

D. J. — En effet, quand un gars fait un temps, une fois, on croit qu'il pourra le refaire facilement. Or, surtout dans les temps records, un exploit se réédite très difficilement, et les espoirs émis risquent d'être déçus. Mais d'un autre côté la presse peut donner confiance en soi, et c'est très important. Un garçon qui a de grandes aptitudes, mais qui ne croit pas en lui, n'arrivera pas.

— Dans ce cas, penses-tu que Philippe battra bientôt le record suisse?

D. J. — Pourquoi pas?

Ph. C. — Si on paie le chronométrateur assez cher...

Cette boutade nous fait entrevoir la grande modestie de Philippe. Ce qu'il ne nous a pas dit, c'est qu'il a passé son premier propé avec 24 points sur 24. (Essayez un peu, pour voir.) Nous lui avons encore demandé si l'Université offrait des facilités pour les déplacements et les rencontres universitaires: — J'espère obtenir une participation conséquente pour mon voyage à Tokyo.

Le prestige de l'Université y gagnerait, c'est sûr.

Cet été, le Service civil organise comme ces dernières années des chantiers de trois semaines à travers toute l'Europe pour les volontaires à court terme. Les buts de cette association:

- Amener des jeunes de tous pays, de toutes idéologies, à travailler en commun et sans rétribution, pour se comprendre et s'estimer.
- Aider les collectivités éprouvées par des catastrophes (Florence), par la pauvreté (villages de haute montagne, orphelinats, hôpitaux).

Un Vaudois, Pierre Cérésolo, fonda le Service civil international. Le premier chantier eut lieu en France, après la Première Guerre mondiale; une vingtaine de volontaires construisirent durant cinq mois des baraques pour les villageois qui désiraient se réinstaller dans cette région dévastée. Ce premier chantier intéressa beaucoup les paysans, mais fit plus grande impression encore sur les participants qui réalisèrent la force d'une telle action.

Puis les chantiers se multiplièrent, dans plusieurs pays européens. Même aux Indes, Cérésolo, en collaboration avec Gandhi, organisa un chantier à la suite d'un tremblement de terre.

Après 1945, le Service civil reprit ses activités avec un nouvel essor. Aujourd'hui, il fait partie de l'UNESCO; la plupart des pays d'Europe, ainsi que l'Inde, le Japon, le Pakistan et plusieurs pays d'Afrique, ont des centres SCI. De nombreux volontaires européens sont envoyés vers les pays du Tiers-Monde, mais entre les pays en voie de développement eux-mêmes, le Service civil tente de multiplier les échanges.

En Europe, le Service civil international met sur pied des services d'urgence (inondations de Florence). De plus, une de ses pré-occupations majeures est l'organisation, durant l'été, de chantiers de trois semaines; ils

## VACANCES À L'ŒIL?

### — Service civil international

ont lieu en Sicile, Grèce, Pyrénées, Scandinavie, villages alpestres de la Suisse, etc. Une vingtaine de volontaires de plus de dix-huit ans sont réunis pour donner un sérieux coup de main à des déshérités. Dans un tel chantier, beaucoup de volontaires découvrent le sens du mot « fraternité ». En effet, l'effort rend chacun à son état simple et naturel, et alors facilement s'établissent des liens d'amitié avec la population locale et entre les participants qui viennent de régions très diverses. Un chantier du Service civil est inoubliable; et surtout pour nous étudiants, souvent tellement théoriques et à l'écart des gens simples, c'est une expérience passionnante.

Un exemple concret de travail du SCI: organisation d'un chantier dans un village valaisan, sans avenir touristique, sans industrie et qui ne vit que de l'élevage du bétail.

Malheureusement, l'alpage est très éloigné et on ne peut transporter le lait au village, car il n'y a pas de chemin. Face à ces difficultés, la jeunesse quitte le village et va travailler dans la vallée du Rhône. Un mètre de chemin alpestre coûte 80 francs. Pour une distance de 7 kilomètres, la dépense ne peut être supportée par la commune; avec le SCI, le prix du mètre est abaissé à 15 francs.

Pour faire de tels travaux, il faut de plus en plus de volontaires.

Participer au Service civil, c'est participer à l'élaboration d'un esprit d'entraide et de compréhension internationale.

Pour tous renseignements:

Association suisse pour le Service civil international, Gartenhofstrasse 7, 8004 Zurich.

Serge TETTAMANTI,  
rue Davel 9, Lausanne.

## Les RESTAURANTS du FOYER de GRANCY

29-31 boulevard de Grancy téléphone 27 60 66

sont ouverts  
TOUS les jours  
et à TOUS

A. Nyffenegger

SELF SERVICE  
RESTAURATION A LA CARTE  
PLAT DU JOUR Maxi-Menüs  
SPÉCIALITÉS MINI-PRIX

Repas pour sociétés (max. 150 personnes).

La troisième Biennale internationale de la tapisserie vient d'ouvrir ses portes, et on peut y voir jusqu'au 1er octobre 85 œuvres provenant de vingt-cinq pays des cinq continents. Il s'agit là d'une sélection faite parmi quatre cents projets soumis à un jury international, et il ne fait aucun doute que la qualité générale de l'exposition doit beaucoup à cette innovation. Une précision sur la présentation s'impose, pour prévenir l'étonnement possible de certains visiteurs : un groupement des œuvres par pays avait été envisagé, mais cette disposition créa des difficultés insurmontables tant d'ordre pratique qu'esthétique. C'est pourquoi les tapisseries sont réparties en trois vastes secteurs, la partie centrale, réservée à la technique traditionnelle de haute et basse lisse, étant encadrée de deux départements consacrés aux recherches de techniques nouvelles.

#### La technique classique

Elle est défendue principalement par une importante délégation d'artistes français. Plusieurs œuvres ont une puissance irrésistible, ne serait-ce qu'en raison de leurs dimensions impressionnantes : ainsi celles de Prassinos et d'Adam, d'ailleurs assez analogues à celles qu'ils présentèrent lors de la dernière Biennale. Mais d'une manière générale, les artistes de ce groupe semblent croire que la qualité d'une tapisserie ne tient qu'à sa monumentalité. L'exemple de Gilioli est significatif à cet égard : son œuvre contient une force indéniable par la vigueur du paraphe qui la traverse, mais son intérêt est malgré tout relatif, car elle n'est qu'une transposition d'une peinture gestuelle. On admire l'ingéniosité des lissiers qui ont dû plier le matériau à la volonté de l'artiste, mais si Gilioli est un bon peintre, il n'est nullement un bon cartonnier ; il n'a en effet pas pensé son œuvre en tant que tapisserie en tenant compte de la « vocation formelle » du matériau, et l'on se demande le pourquoi d'une telle traduction dans la laine puisqu'elle ne rajoute rien à l'œuvre picturale.

Ce défaut, on l'avait constaté il y a deux ans chez Soulages et Picasso notamment. Cette année, on le retrouve, à des degrés divers, chez Estève, Manesier, Le Moal et d'autres, si bien que le secteur exclusivement consacré à la technique traditionnelle est un peu décevant. On y voit plusieurs œuvres plastiques de qualité — comme celle de Sonia Delaunay qui, à 83 ans, produit une des pièces les plus jeunes de la Biennale — mais peu de belles tapisseries proprement dites.

L'intérêt majeur de la tapisserie n'est pas ici ; il n'est pas non plus dans les œuvres op' de Vasarely (France) et de Néry (Portugal) — très vasarélyen d'ailleurs — en dépit de la nouveauté iconographique dans le domaine de la tapisserie, car toutes deux ont, elles aussi, une qualité exclusivement picturale. Dans le style op-art, signalons le beau mobile d'Elsi Giaque (Suisse), une « Colonne aux couleurs chantantes », qui, en pivotant dans l'espace, offre des accords chromatiques d'une grande richesse.

#### Recherches de techniques nouvelles

Lurçat est un artiste inégal ; trop souvent l'élément de l'imagerie nuit à son

# EXPOSITION :

AU PALAIS DE RUMINE JUSQU'AU 1er OCTOBRE

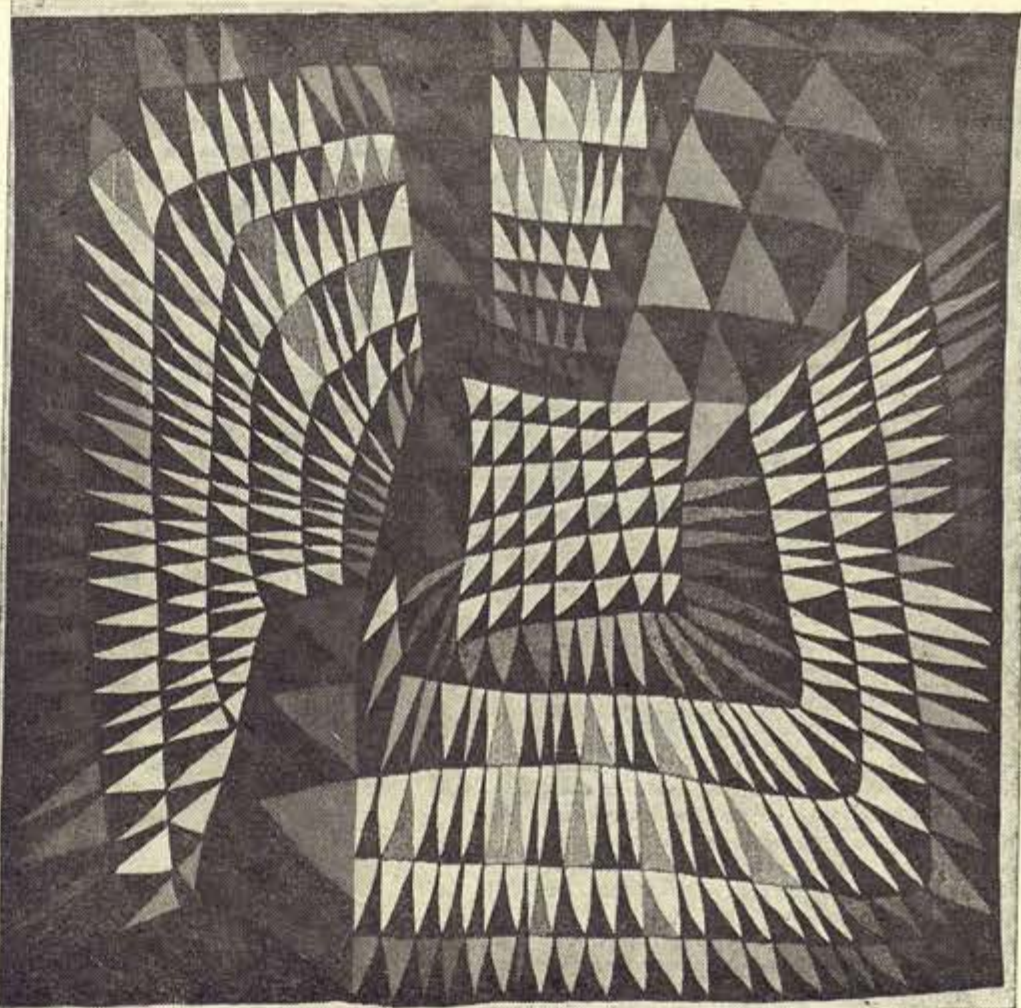
tempérament épique ; mais du moins a-t-il eu l'immense mérite de condamner la facilité fréquente dans l'art de la lisse, et de souligner la nécessité pour l'artiste de « penser tapisserie ». Cette loi n'est pas arbitraire comme on le pense parfois ; elle correspond à une réalité profonde de l'art, comme le sentent tous ces artistes exigeants à l'égard d'eux-mêmes qui cherchent avec ardeur à donner une vie propre à la tapisserie. On peut voir leurs œuvres dans les deux autres secteurs de l'exposition. C'est là que réside le plus grand intérêt de la troisième Biennale, qui rend compte d'un élan universel dans la recherche de techniques nouvelles, gage de la vitalité étonnante de la tapisserie contemporaine dont on avait vu les premiers signes lors des deux précédentes Biennales.

Les techniques sont presque aussi nombreuses que les artistes, et ceux-ci d'ailleurs tendent de plus en plus à réaliser eux-mêmes leurs projets au lieu de les confier à des ateliers. Certains usent de la technique de l'application, qui consiste à juxtaposer des tissus de grains, de couleurs et de formes diverses (Stahly, France), en cousant parfois les coupons

grossièrement pour donner l'impression d'un rapiécage (Giezen, Hollande). Mais d'autres œuvres sont faites de cordages d'épaisseurs différentes, allant du simple filin au robuste toron. Cette variété permet une grande expressivité, témoin la tapisserie de Wilhelmina Fruytier (Hollande), sorte de bas-relief d'une blancheur immaculée animé de courants internes par le seul jeu de cordes de diverses grosseurs.

Plusieurs artistes ne considèrent pas la tapisserie comme une surface, et s'attachent à utiliser la profondeur en ravissant ou au contraire en hérissant le support. Ainsi Hicks (USA) propose une pluie de petites tresses bleues dont les épissures aux couleurs violentes crépitent sur tout l'ensemble. D'autres intègrent au matériau de base des fils d'or et d'argent (Murata et Tatsumura, Japon), de la broderie, des languettes de tricot, des poils, ou encore de longs fils qui tombent comme une chevelure et font songer à un pagne (Sadley, Pologne). Parfois même l'artiste mêle au textile des éléments hétérogènes, tels que boucles de laiton, paillettes, etc.

On le voit, l'intérêt pour l'utilisation de nouveaux matériaux, déjà présent lors



Maria Placky, Vienne ; « Modulation centrale » basse lisse, 1967

# La 3<sup>e</sup> Biennale internationale de la tapisserie

des précédentes expositions, prend une extension considérable. Mais la recherche des artistes se fait également dans un autre domaine : la troisième Biennale reflète une tendance à abandonner (en Pologne et en Tchécoslovaquie notamment) le format quadrilatéral pour un contour irrégulier, (parfois déchiqueté ou effiloché. L'exemple le plus poussé dans cette voie est une tapisserie qui est un chef-d'œuvre de la Biennale : « La légende et la vie » de Mrazek. Tel un sculpteur, l'artiste tchèque a renoncé au « cadre » rectangulaire et présente la forme nue. Ce parti pris accentue le caractère totemique de ce signe monumental, qui s'affirme comme un symbole éclatant de la vie par son allure à la fois anthropomorphe, végétale et même biologique.

Des œuvres aussi abouties que celle-ci le prouvent : il ne s'agit pas pour l'artiste de faire de l'art pour l'art ; la technique n'est pas recherchée pour elle-même, mais en vue de créer de nouveaux univers plastiques, elle est en fait un élément constitutif du sens même de l'œuvre d'art. Si la célèbre Magdalena Abakanowicz (Pologne) utilise conjointement de la laine moelleuse, du crin dru et crépu et des poils soyeux, ce n'est pas par jeu ni pour dresser un inventaire de matière, mais pour faire participer le matériau de la tapisserie à l'expression de puissance sonore qu'elle s'est proposé de rendre. Ainsi le textile ne constitue pas un simple support passif qui présente des lignes et des tons, il est matière vivante qui agit organiquement avec les formes et les couleurs, et il confère à la tapisserie un caractère de nécessité.

Cette nécessité, on la constate dans la plupart des œuvres d'Europe orientale : la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie confirment cette année l'extraordinaire valeur de leur production. Le Japon, lui aussi, tient ses promesses d'il y a deux ans. Mais la qualité n'est pas l'apanage des seuls pays où l'esprit artisanal, encore profondément ancré dans le peuple, favorise la création de tapisseries. Que ce soit en Colombie, aux USA, en Suisse ou en Australie, partout des artistes s'efforcent de conférer une dimension neuve à cet art dit mineur dont l'essor est toujours plus manifeste. C'est le fruit de leurs recherches qu'on peut voir au Musée des beaux-arts, et il ne faut pas manquer cette confrontation passionnante.

Signalons, encore, une très intéressante exposition au Musée des arts décoratifs organisée dans le cadre de la Biennale, qui montre les diverses étapes de la création d'une tapisserie. Une visite à l'avenue Villamont est indispensable pour qui veut pénétrer au cœur du mystère de cet art.

Jean CURCHOD.

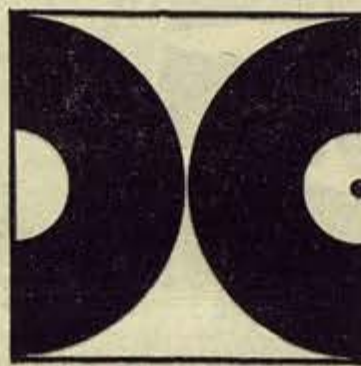
# SR

COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES

— un modèle d'initiative suisse et de solidité dans le monde entier

— situation intéressante pour les juristes, les économistes et les actuaires

Service du personnel  
Compagnie Suisse de Réassurances  
Mythenquai 60, 8022 Zurich  
Tél. (051) 25 88 00



disques jazz, classiques + folklore  
25 à 40 % moins cher

# DISCOUNT

de jelly-roll à ornette  
new orleans, swing bands  
middle jazz, bop, free jazz  
de pretorius à xenakis  
moyen âge, renaissance, baroque  
modernes, contemporains

rue de la barre 10  
(en face du foyer universitaire)



## BILLETS à PRIX RÉDUITS au départ de Lausanne

EMISSION : tous les jours jusqu'au 31 octobre 1967.

VALIDITÉ : 2 jours, en 2<sup>e</sup> classe.

ALLER : le jour d'émission par n'importe quel train partant jusqu'à 14 h. 30.

RETOUR : à volonté.

Destinations :	Fr.	Destinations :	Fr.
SAINT-CERGUE - LA GIVRINE . . .	12.—	COL DU PILLON * . . . . .	13.60
MOLLENDRUZ . . . . .	9.—	GRYON - BARBOLEUSAZ - VILLARS . . . . .	11.60
LE PONT . . . . .	8.40	COL DE BRETAYE . . . . .	16.—
SAINTE-CROIX - LES RASSES . . . . .	14.—	SALVAN - LES MARÉCOTTES . . . . .	14.40
CHARMEY (Gruyère) - Moléson-Village . . . . .	13.—	FINHAUT - LE CHATELARD - G. . . . .	17.60
LES AVANTS - SONLOUP . . . . .	8.60	CHAMPEX . . . . .	19.—
LES PLÉIADES . . . . .	9.40	VERBIER . . . . .	19.—
CHATEAU-D'CEX . . . . .	11.—	GRAND-SAINT-BERNARD . . . . .	23.—
ROUGEMONT . . . . .	12.60	MONTANA - VERMALA . . . . .	22.—
GSTAAD . . . . .	14.—	ZINAL - SAINT-LUC - GRIMENTZ . . . . .	25.—
ROCHERS-DE-NAYE . . . . .	16.—	LEUKERBAD . . . . .	23.—
LEYSIN - FEYDEY . . . . .	11.—	SAAS-FEE . . . . .	29.—
CHAMPÉRY . . . . .	12.—	MORAT via NEUCHÂTEL LAC . . . . .	15.—
MORGINS . . . . .	15.—	INTERLAKEN-OST . . . . .	24.—
LES DIABLERETS . . . . .	11.—	* Glacier des Diablerets, suppl. de 14.—	

BILLETS COMPLÉMENTAIRES. — Sur présentation du billet spécial CFF, de nombreux téléphériques et télésièges accordent des réductions.

NOUVEAU. — Les facilités pour familles sont également accordées sur ces billets.

ENFANTS de 6 à 16 ans moitié prix.

VENTE DE BILLETS. — Guichets des billets de la gare de Lausanne et, à l'avance, agence CFF, place Saint-François 2, et agences de voyages.

# MIGROS



Rue Neuve 3, Lausanne, Renens  
 Chavannes/Florissant, Vevey  
 Yverdon



# MIGROS



# VOIX universitaires

J. a. lausanne

dix-septième année

No 6 Octobre 1967

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

3139525

## EDITORIAL

Cela ne saurait être pire...

Il est de notoriété publique que l'Université est actuellement incapable de se gouverner elle-même. Cette institution vénérable ne dispose d'aucun pouvoir exécutif ; les compétences du recteur se bornent à une tâche de représentation ; la commission universitaire, cette diète des doyens de faculté et des directeurs d'école, est incapable, par sa nature même, d'avoir une vue d'ensemble des problèmes d'une université de près de quatre mille étudiants et se trouve dans l'impossibilité de lui imprimer une direction véritable. Une réforme s'impose donc, et dans les plus brefs délais, si les autorités qui sont à sa tête veulent pouvoir être consultées lors de l'édification de Dorigny.

Dans l'examen des problèmes généraux de l'université, les étudiants (qui en forment malgré tout la partie importante) demandent à être consultés ; libérés de la routine, n'ayant pas à défendre une faculté plutôt qu'une autre, ils peuvent apporter un point de vue différent et proposer des solutions nouvelles.

Cette représentation estudiantine n'est plus mise en question dans le domaine social ; elle est instituée dans de nombreuses commissions au sein desquelles professeurs et étudiants ont de plus en plus tendance à se partager également les responsabilités. Ceux-ci ont d'ailleurs prouvé qu'ils étaient capables de fournir un travail valable et sérieux ; la récente « affaire des Falaises » suffit à le prouver.

Pourquoi ne seraient-ils pas capables de collaborer avec autant d'efficacité dans le domaine universitaire proprement dit ? Au moment où la nécessité de réformes commence à s'imposer à tous les niveaux, il est nécessaire, voire indispensable, que les étudiants puissent exprimer leur avis et influencer les décisions qui vont être prises.

Ne vaut-il pas la peine de courir le risque (car risque il y a), puisque, de toute façon, cela ne saurait être pire...

UEL.

## SOMMAIRE.

AGECITE : le travail du bureau pendant l'été

AGEPUL : les résolutions du bureau

Le point sur les FALAISES

Aide-mémoire pour la rentrée

L'Espagne et les étudiants

Lenzburg : premier colloque national sur l'enseignement et la recherche

Théâtre : une interview de Charles Apothéloz

Librairies : 10 % sur les livres

Exposition : Alicia Penalba

Bibliothèque Cantonale  
et Universitaire  
Palais de Rumine  
1005 LAUSANNE

### Authentique !

Du bœuf ! Uniquement du bœuf fraîchement préparé !

Voilà ce que nous vous servons dans votre  
**Beefburger** simple Fr. 2.-  
double Fr. 3.-

**Pineapple Beefburger**  
steak de pur bœuf haché,  
avec de l'ananas simple Fr. 2.25  
double Fr. 3.25

**Cheeseburger** Fr. 3.25

double steak de pur bœuf haché,  
avec du fromage fondu

**Beefburger avec lard et sauge** Fr. 3.50

# Mövenpick

Lausanne - Pl. de la Riponne - ☎ 22 69 22

PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT PAYOT

**Etudiants,  
tous vos livres  
à portée des yeux...**



# PAYOT, LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

Ouvert de 8 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. 30

Le lundi matin, dès 9 h. 30

1, rue de Bourg

15, rue Saint-François

# EN BREF: TRAVAIL DE L'AGECITE

## DOMAINE SOCIAL

### BOURSES cantonales

Un rapport détaillé sur les bourses du Fonds cantonal étant prévu pour notre numéro de décembre, nous nous bornerons à signaler que l'UEL poursuit une politique de démocratisation et d'information basée sur le principe d'un examen automatique dont elle entend faire reconnaître la nécessité.

### fédérales

Intriguée par leur mode d'attribution, l'AGE a résolu de se pencher sur le problème des bourses fédérales. Une enquête vient d'être ouverte dans le cadre de l'UEL, enquête dont les résultats seront soumis à l'UNES.

Les VU ne manqueront pas de vous tenir au courant de nos démarches.

### FRU

Nous avons constaté durant cet été une affluence record au FRU. Nous nous en réjouissons car nous pensons venu le moment propice à une baisse des prix. L'examen de l'exercice 1966-67 ne semble d'ailleurs l'interdire en aucun cas.

Relevons en outre, ce qui ne sera pas pour vous déplaire, une certaine amélioration de la nourriture.

### Taxe militaire

Un décalage étant apparu entre la loi fédérale concernant la taxe militaire et son règlement d'application, l'AGE a décidé d'examiner cette question plus avant, consciente de l'intérêt qu'elle peut susciter auprès de très nombreux étudiants.

### Libraires

Veillez vous reporter à l'article concernant la convention signée par les AGE romandes et la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande, au terme de laquelle une réduction de 10 % est accordée sous certaines conditions. Signalons que les étudiants suisses allemands bénéficient d'un 10 % généralisé, sans conditions. Cette situation semble pourtant devoir être remise en question.

## DOMAINE UNIVERSITAIRE

### Réforme de l'Université et de l'enseignement

Nous vous reportons à l'article consacré au colloque national de LENZBOURG des 8 et 9 septembre dernier.

### Enquête de l'UNES

L'UNES a entrepris une enquête sur la réforme de l'enseignement au sein de chaque faculté. L'AGE est prête à y répondre, mais elle entend, pour que son rapport soit valable, travailler en étroite collaboration avec les comités de faculté.

*Bien que ralenties durant les vacances, les activités de l'AGECITE (et de l'UEL) se sont néanmoins exercées dans les domaines suivants:*

## DOMAINE EXTÉRIEUR

### Accueil

Nous avons proposés aux sociétés d'étudiants suisses et étrangers d'organiser en commun une soirée par semaine au CUC ou au FRU. Il est évident qu'un programme d'accueil devient alors nécessaire mais qu'il ne peut être établi par notre seul responsable des affaires extérieures. Que les présidents des sociétés, dans le propre intérêt de leur groupement, collaborent donc activement à son élaboration.

### Noël universitaire Soirée folklorique

D'entente avec le recteur, et dans le but de l'intégrer mieux à son programme d'accueil, l'AGE souhaite apporter quelques modifications au traditionnel Noël universitaire.

Nous envisageons volontiers une fête de fin d'année sous forme d'une soirée folklorique que précéderait, dans différentes églises, le service religieux de chaque confession.

Ce ne sont là que projets. Nous les précisons dès que démarches et programme nous le permettront.

## BRÈVES INFORMATIONS

### Rencontres avec M. le Recteur

L'AGE se réjouit des relations qu'elle entretient avec M. le recteur. Elle voit dans les entrevues fréquentes et régulières que M. Mauris lui accorde la réalisation progressive de son objectif premier: être considérée par les autorités universitaires comme un interlocuteur valable.

### Rencontre avec les partis

A la fin du mois de juillet eut lieu une rencontre entre l'UEL et quelques-uns des partis. Nous avons toute raison de nous en estimer satisfaits.

L'aide fédérale aux universités, Dorigny, le logement, tels sont les sujets qui ont été discutés. Le problème des bourses cantonales, centré par nous sur la nécessité de l'examen automatique et d'une large information, a recueilli l'unanimité des avis: tous les partis en présence ont encouragé vivement l'UEL à poursuivre ses efforts de démocratisation. Ils ont considéré cet examen comme indispensable et se sont montrés prêts à appuyer nos requêtes.

# EN BREF : TRAVAIL DE L'AGECITE

(SUITE)

## Contacts extérieurs : Journaux et radio

Une remarque importante : les partis regrettent, avec raison, l'isolement de l'Université.

Aussi, afin de s'ouvrir à un plus vaste public, l'UEL a-t-elle envisagé d'assurer régulièrement une colonne consacrée à ses problèmes ou à ceux de l'UNES, dans un ou deux quotidiens lausannois. Ceux-ci nous accueilleront-ils ? Cette question n'est pour l'instant pas encore résolue.

Rappelons, pour rester dans le domaine de l'audience dont jouit l'AGE, l'« Heure universitaire », émission radiophonique mensuelle d'Antoine Livio (vendredi soir sur le second programme). Ecoutez-la faites part de vos questions et remarques, soutenez, par votre intérêt, les efforts de la Radio romande et ceux de l'AGE !

## Revision des statuts

Les statuts de l'Association révisés cet été par deux membres du bureau de l'AGECITE vont être incessamment soumis au vote de l'assemblée des délégués.

Terminons par un point d'interrogation :

Dès le mois de décembre, trois postes du bureau de l'AGECITE seront à repourvoir.

Quels seront donc les candidats à

1. la présidence ;
2. la vice-présidence ;
3. l'administration des Voix Universitaires ?

8,8 % des étudiants de l'Université sont intéressés par le théâtre, cinquante d'entre eux sont venus l'an dernier au forum sur la politique internationale de l'UNES, cinquante d'entre eux — il y a cinq cents boursiers — sont venus au séminaire social, où la politique vaudoise sur les bourses était en question.

Ils étaient des centaines à la Kermesse. Des centaines aux Bals de l'entraide et de l'EPUL. Il y en a plein le Jour et Nuit, plein le Lapin Vert, plein les cinémas.

Il est vrai que la situation actuelle de l'Université de Lausanne n'est pas particulièrement brillante et peu favorable à la formation d'hommes conscients d'autre chose que d'eux-mêmes, mais tout de même...

Le problème numéro un des AGE est la participation de l'étudiant de base. Sans cette participation leur travail n'a aucun sens. Mais comment un étudiant pour qui le Vietnam se résume à un « je suis contre », pour qui la Grèce « c'est dégeulasse », pour qui la Suisse « tu rigoles », comment un étudiant de base peut-il dépasser un stade primaire d'analyse et parvenir à un examen critique de sa propre situation ? C'est là la question.

Certaines occasions vous seront données de participer aux travaux de l'AGE dans les domaines de l'accueil, et surtout de l'universitaire, par des débats ou des soirées. A vous de les saisir.

UEL.

## BAR A DISQUES

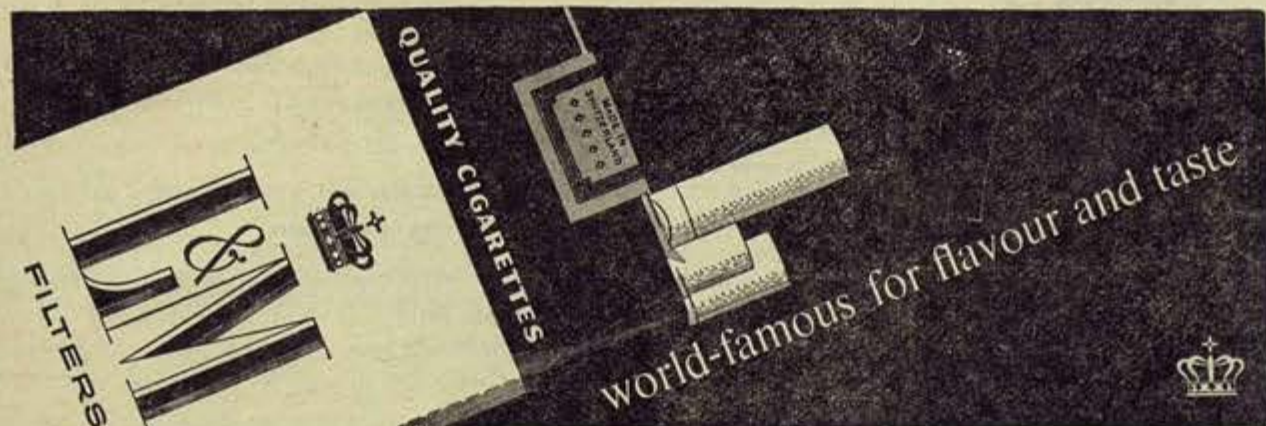


Le plus grand choix dans les appareils de

**TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP**

Rabais 5% pour étudiants

Ferreux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27



**AGEPUL**

Que l'honorable lecteur n'en veuille pas à l'auteur de ces lignes si leur contenu ne le satisfait pas, que ce soit par la forme ou par le fond; accablé d'examens comme tout Epulien qui se respecte, il ne peut leur consacrer qu'une faible partie de ses moyens intellectuels, déjà limités.

Cela dit, essayons de voir ensemble où se portera, dans l'année qui commence, l'effort principal de l'AGEPUL. Vous savez (ou vous ne savez pas) que l'AGEPUL, notamment dans le cadre de l'UEL, s'occupe de problèmes sociaux (bourses d'études, FRU, logements), universitaires (stages, réforme de l'enseignement, Dorigny, etc.) et de manifestations comme la Journée et le Bal de l'Entraide. Mais cette année, sans pour autant négliger les problèmes précités, nous accorderons une place toute particulière aux problèmes intérieurs de l'AGEPUL. En effet, il est de notoriété publique qu'un énorme désintéressement entoure le travail de celle-ci: des étudiants peu préoccupés des problèmes des autres ne sauraient s'intéresser à une association qui a une fâcheuse tendance à s'endormir sur ses lauriers, rares et fanés. Nous entrevoyons donc comme but final et idéal, une prise de conscience des étudiants: conscience de leurs responsabilités, de leurs droits, de leurs devoirs, des possibilités d'action offertes par une association générale. Finalement, ce que nous recherchons, c'est un appui de la part d'un plus grand nombre d'étudiants, afin de pouvoir travailler pour tous.

Pour arriver à cela il existe tout un tissu de moyens; passons en revue les principaux:

1. Refonte des structures (revalorisation du rôle de délégué, meilleure reparti-

tion du travail dans le bureau, structuration des sections).

2. **Information** plus systématique de l'étudiant « de base », par affichage, journal (Fenêtre sur Cour), diffusion de renseignements plus détaillés, et surtout information systématique par les délégués.
3. Amélioration des contacts entre étudiants par tout un système d'accueil encore à définir (club international, contacts au sein des sections, etc.)

Voilà le programme que le bureau proposera dès la rentrée à l'assemblée des délégués. Il peut sans doute paraître ambitieux, mais nous pensons être en mesure de nous engager sur la bonne voie, si nos efforts rencontrent un tant soit peu d'écho.

Le bureau de l'AGEPUL.



## Les résolutions du bureau

**4 NOVEMBRE  
LOTÉRIE  
ROMANDE  
20000  
100000**



**LA MODE  
EN CUIR**

Place Grand-St-Jean 2  
Lausanne

### Dialogue

- Merlin.
- Enchanté.

### Un autre

- Qu'est-ce qu'il fait, ton papa?
- Il est fonctionnaire.
- Et ta maman?
- Oh, elle ne fait rien non plus.

### Fusion

Après la fusion un pasteur rencontre un de ses anciens paroissiens: « Comment va cette paroisse? » lui demande-t-il. Alors l'autre répond: « Depuis la fusion ça va pas mal: quand on est tous là on n'entre pas tous, mais quand on n'est pas tous là on entre tous ».

## BOURSES

Nous avons pris connaissance de l'existence des bourses suivantes:

### Bourses pour des études slaves en Pologne

Histoire de la Pologne, philologie polonaise, philologie slave.

Demandes à l'Office central universitaire suisse, avant le 20 novembre 1967 (Beckenhofstrasse 31, Zurich).

### Bourses pour études au Japon

Voyage payé. S'annoncer le 20 octobre au plus tard, à l'Office central universitaire suisse.

### Bourses de l'Association suisse des femmes universitaires

Différentes bourses dans plusieurs pays.

Condition: faire partie d'une association nationale des femmes universitaires.

### Bourses de la Fondation Luigi Einaudi, Turin

Economie, histoire, sciences politiques.

Peterhouse Research Fellowships, Cambridge

Bourses pour travaux de recherches.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Service social de l'Université, place du Château 6 b, Lausanne.

participez  
à  
la  
journée  
de l'entraide



— Le 22 novembre ?

— Mais oui ! Le seul jour de l'année où les étudiants se lèvent avant midi puisque cours, exercices et laboratoires sont suspendus. Ceci afin de leur permettre de se rendre chez des particuliers ou dans des entreprises pour effectuer divers travaux. Nous pouvons nous improviser : laveur de carreaux, ramoneur, plongeur, scieur de bois, réparateur de trottinettes, valet de chambre, caviste, laboureur ou traducteur, ou encore vendeur du Spécial Entraide ! Nous avons même appris, de source bien informée, qu'un étudiant aurait jadis rempli les fonctions de fossoyeur !

— Le bénéfice étant réparti entre les membres des AGE, je suppose ?

— Supposition déplacée pour une si noble cause ! Le revenu intégral de cette journée est versé directement par les employeurs au Fonds d'Entraide universitaire qui alimente les bourses et les prêts.

Nous pouvons tous avoir besoin un jour d'aide financière momentanée, aussi est-ce notre devoir de **PARTICIPER**.

Montrons donc qu'il existe une véritable solidarité estudiantine, inscrivons-nous **TOUS** à :

L'AGEPUL, avenue de Cour 33, tél. 26 82 01.

L'AGECITE, rue de l'Université 24, tél. 22 35 40.

Nous cherchons quant à nous cinq étudiant(e)s pour collaborer à l'organisation de la vente du Spécial-Entraide. Inscription immédiate au 22 35 40 ou au bureau de l'AGECITE, rue Université 24.

...

Tous les orchestres composés d'étudiants (ou d'étudiantes) qui aimeraient jouer dans le cadre de la journée de l'Entraide (à Lausanne ou dans le canton) sont priés de s'inscrire également au 22 35 40 ou au bureau de l'AGECITE.

## ASPECTS POSITIFS

Le **Conseil de Fondation** s'est réuni plusieurs fois depuis le mois de mai ; il s'est penché sur les nombreux problèmes qui étaient restés en suspens depuis le mois de mars 1966, date de sa dernière séance, et sur les questions soulevées dans notre rapport. Des décisions importantes ont pu ainsi être prises : affermage du restaurant à un gérant autre que le DSR, location des bureaux à l'Etat de Vaud, établissement d'un plan financier digne de ce nom, révision de la structure de la Fondation.

Dans l'**opinion publique** également, nos remarques, nos critiques et nos suggestions ont rencontré un grand écho ; la Gazette de Lausanne, en particulier, lui a consacré plusieurs colonnes. L'intérêt manifesté pour cette affaire s'est concrétisé par le dépôt d'une motion devant le Conseil communal et d'une interpellation lors de la dernière séance du Grand Conseil.

Le Conseil de Fondation, enfin, a constitué un **groupe de travail**, formé de M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, de MM. les professeurs M. Bridel et M. Derron et d'un étudiant, G. Anderegg. Ce bureau provisoire a travaillé tout l'été dans un climat inconnu jusqu'à ce jour au sein de la fondation. Grâce aux efforts de chacun, un travail très positif a été accompli ; il a été soumis au Conseil lors de sa dernière séance, le 13 octobre. Une nouvelle structure a été élaborée, qui, nous en sommes persuadé, ne manquera pas d'imprimer à la Fondation une direction et une énergie nouvelles.

## ASPECTS NÉGATIFS

Il nous faut déplorer que les prix de location des chambres n'aient pas encore été réajustés. Du fait de l'absence de base financière précise, les habitants de la Maison des Falaises ont payé pendant douze mois un loyer trop élevé.

Le **directeur de la Fondation**, M. Héritier, n'a malheureusement pas encore compris qu'une collaboration avec les étudiants était le seul moyen de diriger une maison d'étudiants, que le règne du plus total arbitraire était sur son déclin, que sa fonction, délicate entre toutes, exigeait doigté, psychologie, diplomatie, ouverture aux problèmes des autres. Peut-être ne faut-il pas un directeur à formation sociale, mais...

# LE POINT SUR LES FALAISES

Six mois après la conférence de presse de l'Union des Etudiants Lausannois qui révélait au grand jour le mécontentement des étudiants face à la nouvelle réalisation de la Fondation Maison pour Etudiants de l'Université de Lausanne, il peut être bon de faire le point, la situation s'étant quelque peu éclaircie et un certain nombre de problèmes urgents ayant trouvé des solutions.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Pour un exposé détaillé de cette « affaire », cf. « Voix Universitaires » de mai et juin. Des exemplaires sont à disposition au bureau de l'AGECITE.

## QUESTIONS A RÉSOUDRE

Certains ont affirmé que les chiffres que nous avons avancés dans notre rapport concernant le coût de la construction du bâtiment ne reflétaient pas la réalité, que plusieurs estimations, fort différentes, ayant été faites. Il ne pouvait y avoir de dépassement puisqu'aucun devis n'avait été établi.

Faut-il rappeler ici à ceux qui utilisent cet argument pour se « justifier » que, dans sa séance du 31 août 1964, le Grand Conseil avant d'accorder une subvention de 600 000 francs à la Fondation, s'est basé sur un coût total de la construction

(Maison d'habitation et foyer-restaurant, y compris abri PA (1500 m<sup>2</sup>), aménagement extérieurs, mobilier) estimé à 4 380 000 fr. « Si, de ce total, on déduit le million versé par la Société Nestlé Alimentana et le versement de 600 000.— à fonds perdu que propose le Conseil d'Etat, il restera à la Fondation « Maison pour étudiants de l'Université de Lausanne » un montant de 2 780 000 fr. à emprunter<sup>2</sup> ».

Toutes les assurances avaient alors été prises et données au Grand Conseil. « Les devis de construction ont tenu compte de la mauvaise qualité du terrain, où il a été fait de nombreux sondages ; là encore, nous assure-t-on, aucune surprise n'attend les initiateurs<sup>3</sup> ».

Et pourtant, il y eut des surprises, et de taille, puisque le coût de la construction à la charge de la Fondation a presque doublé. Les responsables : le terrain et la malchance.

Cette explication ne nous satisfait pas entièrement ; c'est pourquoi nous demandons depuis des mois qu'une enquête soit décidée par le Conseil de Fondation. Ce terrain a été en effet décrit dans des publications scientifiques et a été visité en 1958 déjà par un congrès international de géologues qui s'est tenu à Lausanne. C'est dire qu'il était connu des spécialistes et qu'une étude géologique poussée s'imposait. A-t-elle été faite ? S'est-on entouré du maximum de garanties ? Les « surprises » rencontrées n'étaient-elles pas prévisibles ?

Nous souhaitons que le Conseil de Fondation ne refuse pas plus longtemps une enquête qui ne peut que clarifier la situation et mettre fin à des bruits persistants ?

**Jean-Jacques Schilt**  
président de l'AGECITE

<sup>2</sup> Cf. Bulletin du Grand Conseil, session ordinaire, printemps 1964, p. 586.

<sup>3</sup> Ibid. p. 588 (rapport de la commission).

## Voix Universitaires

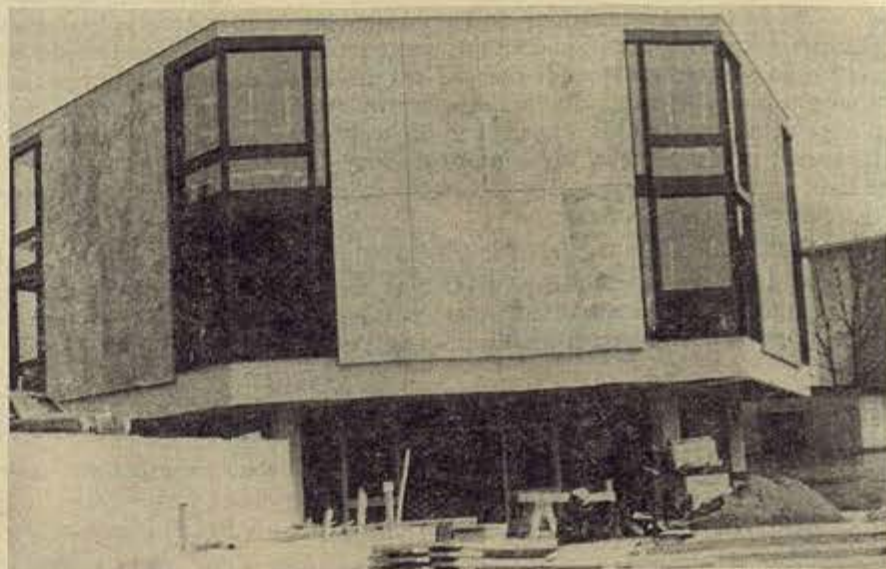
Rédaction et administration :  
Rue de l'Université 24  
Mari-Carmen Lanz  
Francis Luisier  
Liliane Reymondin  
Jacques Monod  
Catherine Guisan

Publicité :  
M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :  
Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions UEL, AGECITE, AGEPUL expriment la position officielle des organismes qu'elles représentent.

Sauf indication spéciale, la reproduction de tous les articles est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.



### Le Service social de l'Université

Le service social a pour but d'assister et de conseiller les étudiants dans tout ce qui ne relève pas directement des autorités universitaires ou de facultés, de créer un milieu favorable à leur développement intellectuel, et de resserrer les liens entre eux et la population. C'est un organe dont la direction est paritaire (le recteur, le directeur de l'EPUL, un représentant de la Société Académique vaudoise, 5 professeurs, 5 étudiants, un représentant de la municipalité et qui s'occupe en particulier des étudiants étrangers. Il joue le rôle d'intermédiaire entre l'Université et l'Union des Etudiants Lausannois.

Adresse: Place du Château 6, téléphone 23 35 45.

### L'office d'entraide

Son objectif est d'aider les étudiants, financièrement défavorisés. Il accorde principalement, et ceci à tous les étudiants sans aucune distinction:

1. Prêt de dépannage de la commission d'entraide.
2. Bourse de la commission paritaire d'entraide.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus:

A L'AGECITE, avenue de l'Université 24, pour les étudiants de l'Université.

## ACCUEIL OU ÉCUEIL ?

Les responsables de l'Accueil de l'UEL font les propositions suivantes aux sociétés d'étudiants (étrangers et Turnus) et aux groupements culturels et religieux:

- organisation de soirées fréquentes au CUC (bd de Grancy);
- organisation d'une fête de fin d'année avec productions folkloriques;
- création d'une commission d'étude en vue de créer un club pour étudiants (arrêtons de nous payer de mots et montons ce club!).

Pour réaliser un tel programme, il faut que les étudiants membres des sociétés s'engagent dans l'organisation et surtout donnent leur avis, afin que les responsables ne soient pas les seuls à faire quelque chose... Les autres étudiants, les futurs « spectateurs » peuvent nous faire des suggestions. Elles seront les bienvenues.

Nous souhaitons que ces jérémiades, justifiées en raison du laisser-aller et de la mollusquisation d'un trop grand nombre d'étudiants, agissent comme stimulant et qu'elles seront entendues. Mais cela ne suffit pas et nous invitons les nouveaux comités des sociétés à prendre comme exemple ceux de l'an dernier dont l'esprit de collaboration fut réel et sympathique.

Au travail !

Jacques-Fr. BRAND,

Responsable des Affaires extérieures et de l'Accueil (AGECITE).

A l'AGEPUL, avenue de Cour 33, pour les étudiants de l'EPUL. (bureau 217).

\* \* \*

### L'office des photocopies

L'AGECITE et l'AGEPUL éditent, par l'intermédiaire de leur office respectif, des cours photocopiés qui permettent

## Aide-mémoire

d'avoir un résumé des cours donnés par un professeur. Ces offices sont à votre disposition. Le développement et la création de nouveaux cours dépendent de votre collaboration et de vos suggestions. Office des photocopies de l'AGECITE: Place du Château 66, ouvert de 9 à 12 heures (sauf le samedi).

Office des photocopies de l'AGEPUL: AGEPUL, avenue de Cour 33. Vente des photocopies à l'EPUL: loge de concierge.

\* \* \*

### Office du logement

Indépendamment de la « Fondation Maison pour Etudiants », l'AGECITE et l'AGEPUL tiennent à jour une liste de chambres à louer. Les offres sont affichées au foyer restaurant universitaire pour l'AGECITE, au premier étage du bâtiment principal de l'EPUL, pour l'AGEPUL.

Tous les renseignements peuvent être obtenus dans les bureaux respectifs.

\* \* \*

### Office du travail

Les AGE rassemblent et mettent à votre disposition des offres de travail qui sont affichées comme celles de l'office du logement.

\* \* \*

### Service suisse du tourisme pour étudiants

Ce service permet aux étudiants de voyager à prix réduits dans des avions spécialement réservés pour eux et des itinéraires étudiés pour satisfaire toutes les demandes possibles.

## pour la rentrée

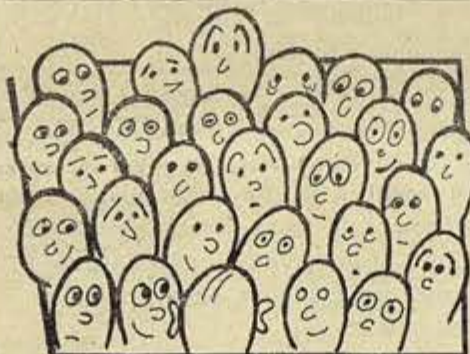
Les renseignements sont obtenus auprès des bureaux:

- de l'AGECITE, rue de l'Université 24, tél. 22 35 40.
- de l'AGEPUL: avenue de Cour 33, tél. 26 82 01.

\* \* \*

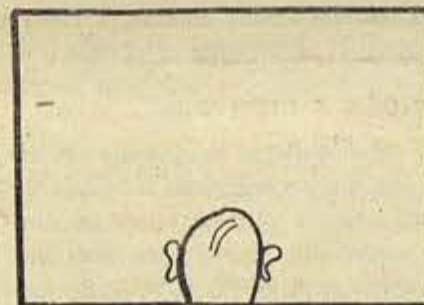
### Papeterie de l'AGEPUL

EPUL: Avenue de Cour 33, deuxième étage. Elle permet aux étudiants de l'EPUL de trouver tous les articles pour leurs projets, leurs cours, leurs épures. D'autre part il est possible de faire effectuer des héliographies à bas prix.



Séminaire:

Début de semestre: professeur se demandant comment diriger un séminaire avec tant d'élèves.



Fin de semestre: professeur ayant résolu son problème.

## Quelques sigles qu'il faut connaître pour pouvoir lire les Voix Universitaires

V. U.	Voix Universitaires
UEL	Union des Etudiants Lausannois, composée de l'AGECITE + l'AGEPUL
AGECITE	Associations Générale des Etudiants de l'Université (sise à la Cité)
AGEPUL	Association générale des Etudiants de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne
UNES	Union nationale des Etudiants de Suisse
CIE	Conférence internationale des Etudiants (dont l'UNES fait partie)
UIE	Union internationale des Etudiants (dont l'UNES ne fait pas partie)
ASU	Action syndicale Universitaire (n'existe pas à Lausanne)
ACE	Association chrétienne des Etudiants
GBU	Groupe biblique universitaire
CUC	Centre Universitaire Catholique
UEJS	Union des Etudiants juifs de Suisse
TUL	Théâtre universitaire de Lausanne
CUL	Chœur universitaire de Lausanne
CCUL	Ciné-Club Universitaire de Lausanne
TURNUS	Association des Sociétés d'étudiants portant couleurs

# Le syndicat démocratique des étudiants d'Espagne présente son programme

« La lutte que soutient actuellement l'Université espagnole contre ceux qui par tous les moyens essaient de la maintenir soumise dans l'obscurantisme, l'isolement et l'immobilisme, est une lutte pour les réformes de structures, pour la liberté et pour les droits.

Il serait simpliste d'essayer d'étudier le problème de l'université séparément du problème de l'Espagne. Après 30 ans de dictature militaire et de totalitarisme, le pays à tous les niveaux est pris dans un grand processus de démocratisation dans lequel l'université doit être un instrument supplémentaire qui tend à la transformation du pays et non pas une institution cherchant à s'améliorer elle-même. L'histoire du processus démocratique des étudiants a commencé en 1956 lors des manifestations étudiantes contre le SEU (seul syndicat officiel, obligatoire) et contre la police, qui coûtèrent la vie à un étudiant.

Cette lutte difficile et dangereuse atteignit son point culminant au cours de 1964-1965 avec la rupture totale de toutes les universités espagnoles avec les responsables non élus du SEU. Si jusqu'alors le SEU avait eu comme mission fondamentale de politiser l'université dans le sens des principes du gouvernement, dès lors le syndicat suivrait un but de dépolitisation totale, c'est-à-dire la séparation et l'isolement de l'université par rapport à la société, ceci au moyen d'une université technocratique tendant à faire de l'étudiant quelqu'un de neutre, de passif : l'étudiant « robot ».

Les nouvelles associations professionnelles créées et imposées par le gouvernement, sans la moindre participation des étudiants ou des professeurs, furent rejetées par tous les étudiants espagnols.

Ainsi, en mars 1966, les étudiants de Barcelone constituèrent le Syndicat Démocratique des Étudiants de Barcelone (SDEUB).

La première réunion de coordination et de préparation (RCP) d'un congrès démocratique des étudiants d'Espagne se réunit à Valence à la fin janvier - début février 1967. 45 représentants étudiants venant de toutes les universités espagnoles se concertèrent pendant trois jours lors de cette réunion. Les étudiants prirent à Valence les décisions suivantes :

1. Opposition totale à toutes les structures imposées.
2. Affirmation du droit à l'autogestion.
3. Volonté de construire le SDE à l'échelon national.

Vu les difficultés opposées par la police au déroulement normal des séances, la RCP décida à l'unanimité de lancer un appel à la grève nationale, ce qui provoqua un mouvement de protestation contre la police et des réactions de solidarité des étudiants envers leurs représentants.

Enfin, après deux autres réunions de la RCP — Pampelune et Madrid — et malgré les persécutions et arrestations de ses participants, l'acte de constitution du SDEUM eut lieu au mois d'avril à Madrid devant six mille étudiants.

Après une analyse rapide de ces événements, nous pouvons constater que :

1. Ce qui fut jusqu'en 1964 une lutte négative, de destruction des structures imposées, devint à partir de cette date une lutte positive tendant à mettre en place notre propre syndicat.
2. S'il a existé jusqu'en 1966 divers groupes politiques agissant isolément, ceux-

ci ont disparu à partir de cette année pour se fondre dans le SDEE, syndicat illégal, non clandestin, représentant authentique des étudiants d'Espagne. L'objectif à long terme du SDEE est la réforme démocratique de l'université. Nous allons en exposer ici les principes directeurs.

## L'université dans la société espagnole

« L'Université est la première institution d'enseignement de la société, de sorte que sa conception et ses problèmes sont intimement liés à la problématique générale de la société. Pour comprendre l'évolution de l'université espagnole, il faut donc commencer par analyser notre société.

On distingue, politiquement et socialement, un profond caractère antidémocratique dans l'évolution de la société espagnole : les options sont établies et décidées par une série d'organes qui ne peuvent être contrôlés par la société et dans lesquels celle-ci n'est pas du tout représentative. De plus ces organes se fondent sur des critères établis en fonction des intérêts d'une minorité privilégiée et non en fonction du peuple. Le nouveau projet de développement — imparfaitement élaboré et encore plus imparfaitement réalisé — n'est rien d'autre que la rationalisation de la politique du secteur public face aux groupes dominants du capital espagnol. Ce sont ces groupes, étroitement liés au capital étranger, qui régissent en réalité le développement et essaient de le contrôler en vue du bénéfice de leur propres mécanismes. Etant donné que le développement économique exige un plus grand apport de cadres moyens et supérieurs, plus préparés qu'ils ne le sont actuellement, les

Deux assurances de bonne compagnie



mutuelle vaudoise  
accidents  
vaudoise vie

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**  
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO · PROJECTION · CINE



groupes qui le contrôlent s'orientent vers la création d'institutions d'enseignement moyen et supérieur technocratiques à même de fournir ces cadres. On limite ainsi les fonctions des organes d'enseignement à une production de cadres techniques et on transforme les instruments de formation de l'opinion et de la culture des masses en instruments de conditionnement sociologique au service des intérêts des groupes dominants.

Face à cette perspective technocratique et réactionnaire, il n'y a pas d'autre alternative qu'une conception renouvelatrice et démocratique : face à une université qui veut demeurer à tout prix déliée de la réalité historique actuelle, il faut revendiquer une université complètement intégrée dans la formulation des objectifs nationaux et dans leur accomplissement. »

#### La tentative technocratique

« Dans beaucoup de pays développés, la crise qui existe actuellement à l'université apporte deux changements importants :

— d'une part, la *massification de l'université*, c'est-à-dire l'augmentation du nombre d'étudiants à un rythme beaucoup plus élevé qu'auparavant ; cela signifie la fin de l'université consacrée exclusivement à une élite privilégiée et destinée à gouverner dans tous les ordres la fortune du pays.

— d'autre part, l'*insertion de l'université dans la production* ; c'est la fin de l'université détentriche d'une culture intemporelle et abstraite coupée de la réalité.

Ces changements sont complémentaires et imposés par l'évolution de la so-

ciété capitaliste ; on essaie aujourd'hui dans divers pays de les canaliser dans une voie technocratique.

La conception technocratique de l'université consiste essentiellement à transformer celle-ci en une fabrique de techniciens bien spécialisés et sans horizon culturel. L'étudiant devient « matière première à raffiner », « objet » de l'enseignement. Cette évolution se manifeste par des réformes anarchiques, une sélectivité qui ne met pas en question les critères de capacité. Il s'agit surtout de satisfaire les besoins à court terme de l'industrie privée (et non ceux de la société), ce qui n'a rien à voir avec la démocratisation de l'université. Pourtant ce type d'enseignement constitue une tare pour le développement économique lui-même, car dans une société moderne, les procédés technologiques changent très rapidement et les cadres techniques doivent être capables de transformer leurs techniques et de participer à de nouveaux cycles d'études, chose très difficile dans la formation qu'offre l'université technocratique.

A l'université technocratique est liée intimement une « philosophie » professionnaliste qui doit promouvoir l'égoïsme individuel en obligeant chaque étudiant à se préoccuper exclusivement du bachotage de ses cours et d'obtenir un poste confortable dans la hiérarchie sociale. Cette tentative d'isolement des individus s'accompagne d'une évolution vers des structures universitaires toujours plus cloisonnées aussi bien horizontalement que verticalement (sélectivité) \*.

\* Note du traducteur : Voir aussi le Plan Fouchet en France.

Face à cette mentalité technocratique, qui est celle que l'administration de notre pays prépare par ses dernières dispositions, nous affirmons la nécessité d'une université démocratique. »

#### L'alternative démocratique

« Dans une université démocratique, il doit être possible d'exprimer et de développer les diverses idées et les diverses cultures nationales. Pour que ceci soit possible, il faut :

- la liberté d'expression, c'est-à-dire de parole et de presse, de même que la liberté de n'importe quel moyen de communication dans l'université (tracts, affiches, etc).
- La liberté de l'enseignement qui implique la suppression de tous les procédés de discrimination politique et idéologique dans l'accès aux études.
- La reconnaissance explicite de la liberté de recherche et la suppression des barrières qui s'opposent à elle, spécialement dans la concession de fonds et de bourses pour la recherche. Les chocs qui sont toujours possibles entre l'exercice de la liberté de recherche et les nécessités de sa programmation, doivent pouvoir se résoudre par la participation dans l'élaboration d'une politique de la recherche scientifique — théorique et appliquée — au niveau national.

L'université en tant que lieu supérieur de l'enseignement a plusieurs fonctions à remplir :

- Elle doit en premier lieu permettre la formation professionnelle que la

(Suite en page 10)

Librairie

**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1



**UNION DE BANQUES SUISSES**

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE  
UNION BANK OF SWITZERLAND

(Suite de la page 9)

réalité économique du pays exige. Il est clair qu'il faut abandonner l'estime portée sur certaines matières à cause de leur dignité traditionnelle et remettre en valeur des matières qui ne font pas seulement appel aux capacités intellectuelles verbales.

- L'université correspond traditionnellement à la formation de chercheurs et, pour cela, il est nécessaire qu'il existe une atmosphère de recherche, à laquelle doivent aussi participer les études plus générales. Pouvant réaliser elle-même cette recherche, l'université doit s'adapter aux nécessités sociales et à ce que doit être une authentique tâche de l'enseignement supérieur.
- En dernier lieu, l'université doit remplir l'impératif éthique de toute société : former des citoyens dans le plein sens du terme, éduquer au sens plus large. Pour cela l'étudiant doit trouver à l'université les moyens nécessaires pour étendre sa formation professionnelle et scientifique : il doit pouvoir s'édifier lui-même en tant que personne intégrée dans la cité, en tant qu'homme politique. L'université ne doit pas se transformer en une simple fabrique de spécialistes qui oblige l'universitaire de laisser une partie de son humanité à l'université ; toutes les implications sociales, idéologiques et politiques du savoir sont aussi universitaires que la crainte des examens.

Les organes gouvernementaux de l'université doivent être démocratiques et

représentatifs de tous les intéressés, selon les principes suivants :

- Détermination exacte des charges (face à l'arbitraire de l'université actuelle). doit y exister des représentants de tous les secteurs universitaires dans les organes académiques ; les charges doivent être électives pour un temps défini, et on doit pouvoir tenir pour responsable le titulaire d'un poste devant les organes électoraux. D'autre part ces organes académiques doivent avoir un pouvoir de décision dans l'élaboration d'une politique nationale de l'enseignement et de la recherche.

En plus des fonctions citées plus haut, l'université a des devoirs vis-à-vis de la société à laquelle elle appartient.

Chaque université doit s'intégrer à la région dans laquelle elle est située, elle doit être une partie active de la vie de la communauté, elle doit étudier ses nécessités et ses problèmes et en trouver des solutions, de même que les caractéristiques culturelles des diverses régions du pays doivent être reflétées en elle.

L'université doit être reliée à la société de telle façon qu'elle ne puisse vivre loin de la réalité sociale : pour cela il est chimérique de parler de dépolitisation. L'université doit être au service du pays et non l'inverse, elle doit être ouverte à la réalité sociale de partout.

L'accès à l'université ne doit plus être un privilège réservé à une classe dominante, sur lequel se greffe un second privilège : celui de réserver à cette classe, avec les diplômes scientifiques, les fonctions importantes dans la gestion sociale. Pour détruire les barrières sociales qui existent aujourd'hui, il faut :

- mettre fin au caractère de classe de l'enseignement primaire et secondaire ;
- changer les méthodes et le contenu de l'enseignement supérieur de telle façon qu'il se libère de toutes les formes de la vie bourgeoise qui le rendent aujourd'hui totalement étranger à la classe ouvrière, qui comprend les quatre cinquièmes de la population espagnole ;
- comme moyen transitoire il faudrait une grande augmentation des bourses et de l'assistance sociale sans pour autant oublier que ce sont des moyens simplement palliatifs ; il faut donc revendiquer que le système de bourses se transforme peu à peu en salaire étudiant, conséquence logique de la fonction sociale de l'étudiant et de sa conception de travailleur intellectuel. »

#### La morale de l'histoire

C'est curieux comme on peut se tromper : à quelques détails près, j'aurais juré qu'il s'agissait ici d'une analyse de nos universités suisses ! Il ne reste plus qu'à souhaiter qu'un quelconque Franco prenne le pouvoir au Conseil Fédéral : de cette façon nos étudiants helvétiques seraient contraints — et encore, je suis probablement trop optimiste — de sortir de leur léthargie bien pensante...

Bernard KUNDIG,  
Vice-président international de l'UNES.

Ndlr. : L'UNES reconnaît le Syndicat Démocratique des Etudiants Espagnols comme seul représentant des étudiants espagnols.

Grande carte de spécialités  
italiennes et françaises

## Cuisine chaude jusqu'à minuit

Place Pépinet 2  
et Grand-Saint-Jean 1  
☎ 22 39 34

## chez Godio

Prosciutto di Parma con osso.  
Tortellini alla crema alla Dolfi.  
Cannelloni e lasagne al forno.  
Saltimbocca alla Romana.  
Costata alla Fiorentina.  
Beefsteak tartare à la vodka.  
Scampi in padella al burro.  
Super bourguignonne au filet.  
Chateaubriand au feu de bois.  
Lapin aux bolets avec polenta.  
Gratin de poissons et fruits de mer.



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

**CREDIT FONCIER VAUDOIS**

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE

Garantie par l'Etat

# 預

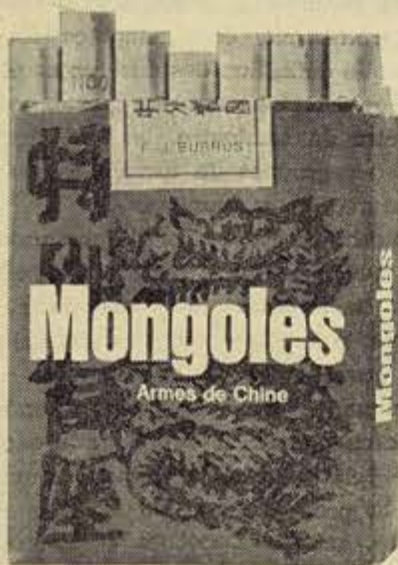
**On ne la choisit pas : c'est elle qui vous choisit !**

Goûtez-en une, deux, trois... si la troisième ne vous convient pas, abandonnez l'expérience !

Ils sont rares, ceux qui la fument : chercheurs, idéalistes, esthètes, ils veulent un monde jeune qu'ils parent de choses belles. Avec la MONGOLES, ils ont trouvé une cigarette à la mesure de leur personnalité,

une cigarette franche, virile, corsée

**fr. 1.-**



avec et sans filtre

Lenzburg, 8 et 9 septembre 1967

## Premier Colloque national sur la recherche scientifique et l'enseignement

8 et 9 septembre 1967. La date est à retenir. Pour la première fois, en effet, des représentants de la Confédération, des cantons universitaires, des Universités, des étudiants, de l'industrie, du Fonds national pour la recherche scientifique, du Conseil suisse de la science, enfin, se sont rencontrés afin de poser les problèmes de l'enseignement universitaire et de la recherche scientifique en Suisse.

Les thèmes abordés étaient extrêmement vastes, ce qui permit de faire le tour de la question, afin de savoir exactement ce que chacun pensait, mais rendit difficile une discussion positive sur les changements précis à apporter : réforme des études, réforme des structures de l'Université, problèmes de la relève scientifique en Suisse, recherche fondamentale, problèmes de la recherche appliquée, politique scientifique et universitaire en Suisse.

Il est apparu clairement que la situation actuelle est une situation de crise qui ne peut aller qu'en s'aggravant si des mesures draconiennes ne sont pas prises le plus rapidement possible. Un premier pas vers ces mesures est constitué par la future loi sur l'aide fédérale aux Universités. Mais cette loi porte essentiellement sur le financement et ne donne pas de directives. En ce qui concerne la réforme de l'Université (structure et enseignement), on souhaite unanimement le renforcement du pouvoir des autorités centrales de l'Université, ainsi que l'abandon du système des chaires réservées à une seule personne au profit de départements

dirigés par un titulaire de chaire, en accord avec les professeurs appartenant au département. La revalorisation des séminaires, comme des études post-graduées, est urgente elle aussi.

En ce qui concerne la recherche scientifique, les divergences sont apparues quant à la nécessité d'une planification poussée ou au contraire d'un développement du pragmatisme actuel. Sur ce point la divergence est souvent une question de génération : les jeunes chercheurs, ainsi que les étudiants souhaitent une planification poussée, seul moyen à leurs yeux d'éviter la dispersion et d'assurer le meilleur emploi aux faibles moyens financiers de la Confédération ; alors que les membres du Fonds national de la recherche scientifique sont plus favorables au pragmatisme traditionnel de la Suisse et préfèrent laisser aux chercheurs la plus entière liberté, y compris dans le choix des directions générales qui incomberaient non pas à la Confédération, mais aux Universités. Le Fonds national n'interviendrait que pour permettre à un projet en cours et en bonne voie de se développer normalement.

Ces divergences sont fondamentales, car s'il ne s'agit pas de nier la liberté du chercheur à l'intérieur du domaine de sa recherche, il s'agit d'éviter le gaspillage, les erreurs ou l'arbitraire comme dans le cas de l'orientation de la recherche nucléaire en Suisse (voir Lucens).

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un résumé de la Conférence de Bettina Plattner, vice-présidente universitaire de l'UNES, sur la Réforme des études, des extraits de la Communication du Dr Jeanrenaud, président de l'Association suisse des jeunes chercheurs, sur la Relève scientifique en Suisse, et un résumé de la Conférence du professeur M. Imboden, membre du Conseil suisse de la science, sur la politique scientifique et universitaire de la Suisse. (Ces textes sont des résumés ou des extraits, donc sans garantie.)

Un fait est encore à noter : c'est l'Union nationale des étudiants de Suisse qui a mis sur pied ce Colloque, dont le succès est incontestable. C'est pour l'UNES un événement historique...

F. L.

## Bettina PLATTNER, vice-présidente universitaire de l'UNES

L'université se trouve, traditionnellement, au confluent de trois courants d'intérêts : ceux de la science, ceux de la société et ceux de l'individu.

Les intérêts de la science ne souffrent pas tant du nombre toujours croissant des étudiants que du fait que les universités, avec leur structure actuelle, ne sont pas en mesure d'y faire face. Une structure convenable devrait permettre, dans une grande université aussi, à chaque étudiant de faire un travail scientifique propre et d'être ainsi amené à une compréhension approfondie des méthodes de travail dans la branche qu'il a choisie.

### Financement plus productif

L'université, c'est la coutume, ne se préoccupe que peu des intérêts de la société. Si, plus ou moins tacitement, elle se charge de formation professionnelle, c'est jusqu'ici de façon insuffisante puisqu'elle n'est pas capable de fournir à l'économie de notre pays une quantité satisfaisante de jeunes à formation académique. D'autre part, la société pâtit du fait que 30 % des étudiants ne finissent pas leurs études et que la durée des études est excessivement longue : il y a là, de l'avis de l'UNES, un investissement improductif.

### Adapter les études à l'individu

Quant aux droits de l'individu, ils sont également touchés : même dans les facultés qui respectent le plus fidèlement la liberté académique, celle-ci est devenue souvent une notion vide de sens du fait de l'engourdissement des institutions. Le contact jadis absolument naturel avec le corps enseignant et les étudiants plus avancés manque dans l'enseignement de masse actuel. Cette liberté se traduit par un sentiment d'isolement, l'information et les conseils faisant défaut à l'étudiant qui ne peut organiser ses études sous sa propre responsabilité. Souvent on s'inscrit dans une faculté pour faire comme papa ou pour suivre la mode et on est incapable de choisir ses études de façon rationnelle, par manque d'information sur le contenu des études, la réalité et l'avenir professionnels qui en découlent. L'étudiant s'est-il prononcé pour une certaine branche, il choisira la plupart du temps la voie la plus « normale », cela parce qu'il ignorera les possibilités qui lui permettraient d'organiser individuellement ses études.

Dans d'autres domaines, la réforme des études a été poussée à un point tel qu'une organisation individuelle n'entre même plus en ligne de compte, tant les règlements concernant les horaires et les

examens sont stricts. Autre obstacle : les limites trop rigides tracées entre les facultés rendent plus difficiles des études qui ne se placent pas dans une tradition scientifique établie mais qui, néanmoins, correspondent au niveau actuel de la recherche scientifique et aux exigences des professions nouvelles.

Compte tenu de la situation présente et de ces intérêts contradictoires, l'UNES propose un plan d'études qui — bien que les conditions fort diverses de faculté à faculté n'y soient pas relevées — constitue une tentative de schéma général.

Les études universitaires seraient divisées en trois parties : les études de base,

## Problèmes de la réforme des études

les études principales, les études « post graduate ».

### Un plan d'études : les trois degrés

En premier lieu, il s'agirait de faciliter le passage de l'école secondaire supérieure à l'université en développant l'orientation professionnelle académique. Il faudrait généraliser les examens d'aptitude (tests psychologiques notamment), l'information sur les études et les possibilités qu'offrent les diverses carrières.

Admis aux études fondamentales, le bachelier y acquerrait les connaissances de base de sa branche, certes, mais il apprendrait tout autant à situer son domaine par rapport à l'ensemble des sciences, à s'initier à la méthodique propre à la science, à utiliser les instruments de sa science (littérature, etc.). L'étudiant se trouverait alors constamment encadré, au sein de groupes de travail ou de séminaires.

Un examen intermédiaire, placé à la fin des études fondamentales, lui donne l'occasion de faire la preuve des connaissances apprises, de son aptitude à réfléchir scientifiquement et à entreprendre des études déterminées.

C'est au niveau des études principales que l'étudiant doit se familiariser avec un enseignement scientifique spécialisé et ce de manière approfondie. Il y est amené progressivement à la recherche personnelle. Les caractéristiques de cette partie des études sont : la spécialisation, les études particulières servant de modèle à toute démarche scientifique, les études englobant plusieurs disciplines. La critique du travail indépendant de l'étudiant

remplace l'instruction donnée au stade précédent. L'étudiant doit avoir l'occasion de se faire une idée pratique de la vie professionnelle.

Un examen de fin d'études vient couronner cette phase, davantage axé sur les études faites que sur la vie professionnelle qui l'attend. En d'autres termes, si l'étudiant doit y faire la démonstration de ses connaissances et de sa capacité scientifique, le champ de l'examen doit s'adapter aux branches spéciales choisies par l'étudiant.

L'examen de fin d'études constitue l'achèvement normal des études universitaires et constitue un certificat d'aptitude pour les professions académiques.

Les jeunes chercheurs particulièrement doués doivent avoir la possibilité de s'adonner, après l'obtention du diplôme

de capacité, à un travail de recherche personnel ou au sein de l'université. En principe, ils devraient occuper, à côté de leurs recherches, un poste d'enseignant au niveau des groupes de travail et des séminaires. Ces études « post graduate » devraient être ouvertes à une couche d'étudiants doués, aussi large que possible.

Un examen de doctorat marquerait la fin de cette phase des études. Le titre de docteur serait ainsi revalorisé. Son obtention ne serait cependant pas fonction d'une thèse spéciale si le nombre de publications faites auparavant est suffisant.

Le plan des études s'achève avec les cours de « recyclage » ouverts aux universitaires qui, au cours de leur vie professionnelle éprouvent le besoin de se familiariser avec les connaissances les plus récentes de leur branche.

Les méthodes d'enseignement doivent, nécessairement, être adaptées à cette nouvelle définition des différentes phases des études. L'accent est porté sur les travaux de séminaire, les exercices au sein des groupes de travail, le dialogue entre maîtres et étudiants.

La critique est sévère. Elle met en cause non seulement la structure des études, mais la structure de l'université elle-même : la multiplication des séminaires et des groupes de travail exige un corps enseignant beaucoup plus nombreux qu'actuellement. Il est donc urgent de faire éclater le cadre actuel, caractérisé par la prédominance du titulaire d'une chaire, entouré d'assistants engagés par lui pour un temps limité.

(Résumé du discours prononcé par B. Plattner à Lenzbourg, d'après J. Ryniker.)

## Dr Max IMBODEN,

membre du Conseil suisse de la science

La politique scientifique suisse est soumise à trois facteurs : le progrès de la connaissance scientifique réalisé par la Recherche soutenue par le Fonds National, les Universités ou l'industrie, les possibilités technologiques du pays, et la structure de la société helvétique.

Les possibilités technologiques de la Suisse sont encore à évaluer, en tenant compte du fait que la Suisse ne pourra désormais plus se contenter d'une « précision artisanale supérieure » pour maintenir son avance. C'est seulement dans quelques domaines particuliers, à choisir en toute conscience, que la Suisse pourra conserver une avance par ses propres moyens. Dans tous les domaines où ces moyens sont insuffisants, il est nécessaire de mettre l'accent sur la coopération avec d'autres pays, particulièrement avec les petits Etats européens.

La structure de la société helvétique est définie par le fait que, bien que les différences régionales s'amenuisent, les différences entre les couches politiques et sociales demeurent importantes. Il est vital d'élaborer une politique nationale de l'éducation qui permette d'augmenter le nombre de ceux qui achèvent leurs études secondaires, de faciliter l'accès aux études à ceux qui appartiennent à des catégories de la population traditionnellement éloignées de l'Université, afin de parvenir au chiffre de 110 000 diplômés de l'Université au cours des quinze prochaines années, au lieu du chiffre de 60 000 qui est insuffisant.

Réforme de l'Université :

Ces considérations nous amènent à constater qu'une réforme de l'Université

est nécessaire. L'enseignement, limité à 8-9 semestres, doit porter essentiellement sur des connaissances fondamentales et comporter un examen sélectif en cours d'études. (Ndlr cet examen existe déjà en Suisse romande, mais n'est pas encore introduit en Suisse alémanique où tous les examens ont lieu en fin d'études.) Il est nécessaire de développer l'orientation professionnelle et l'orientation proprement universitaire afin de donner aux étudiants un maximum de chances de succès (Ndlr actuellement environ 30 % des étudiants interrompent leurs études

## La politique scientifique et universitaire en Suisse

avant l'examen de diplôme). Il faut également valoriser systématiquement les études postgraduées, et cela dans toutes les disciplines, multiplier le nombre des professeurs et des chaires, augmenter les investissements, uniformiser les études au niveau de la Suisse.

Pas de nouvelles universités.

Il est possible de transformer les universités actuelles sans en faire des entités monstrueuses. Il est en effet préférable de développer les universités cantonales existantes et sur la base d'une planification nationale, de créer de nouveaux instituts du degré universitaire qui complètent les universités actuelles, par exemple une académie de médecine cli-

nique, une haute école pédagogique formant les professeurs du degré secondaire inférieur et comprenant aussi bien les mathématiques que les sciences morales. Il est préférable également de créer des centres spécialisés qui permettent aux postgradués de développer leurs connaissances, de poursuivre leurs recherches ou de disposer d'une documentation importante.

Dans la réforme de l'Université, il faudra tenir compte aussi du fait que tout étudiant doué doit pouvoir entreprendre les études de son choix sans être retenu par des conditions financières ou par un numerus clausus. La recherche appliquée doit être soutenue, par exemple par la

création d'un second Fonds national qui soit réservé à la recherche appliquée.

Deux organes de coordination et de consultation :

Il faut créer, comme support d'une politique scientifique à l'échelon national, d'une part un organe consultatif, comprenant des représentants de la science, de l'industrie, des institutions publiques, avec pour charge l'élaboration de principes généraux et de plans directeurs ; d'autre part un organe exécutif, la conférence des hautes écoles, qui mette en pratique la coopération universitaire.

Résumé de la conférence  
donnée à Lenzbourg

(Reproduction interdite.)

### tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

! AU «SNACK»  
**M**étro  
pole

Chaque jour la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 3.10  
Tél 23 83 18 Dir A Beausire

## Dr B. JEANRENAUD, président de l'Association suisse de jeunes chercheurs

### Recherche comme activité centrale de l'université

Pendant longtemps, les universités ont été avant tout des centres d'enseignement où l'on acquérait une formation supérieure et où la recherche demeurait l'apanage de quelques personnalités. Or, depuis la fin de la guerre une véritable révolution a eu lieu aux Etats-Unis. En raison d'une demande de cadres scientifiques toujours accrue de la part des universités elles-mêmes et des industries, on a assisté à une véritable promotion de la science. Depuis lors, aux Etats-Unis, le personnel scientifique a bien plus que décuplé. L'Europe, la Suisse se trouvent à l'heure actuelle, quant au développement de leur recherche en général et de leur recherche universitaire en particulier, au point où se trouvaient les Etats-Unis dans cette période d'après-guerre. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, les indices d'une évolution favorable sont visibles mais cette révolution pacifique reste à faire.

En quoi consiste cette révolution ? Elle consiste à faire de la recherche non plus une activité accessoire de l'université, mais au contraire une activité essentielle. Autrefois l'on pouvait dire que le devoir de l'université était de faire de la recherche scientifique, de former les étudiants et, leur diplôme obtenu, de parfaire leurs connaissances par des stages appropriés. Il est essentiel de dire aujourd'hui que l'université doit faire de la recherche son activité fondamentale *parce qu'elle* doit préparer les étudiants à leur profession, *parce qu'elle* doit assurer la formation « post-graduée » des diplômés pour assurer à l'ensemble de la société et à elle-même des cadres capables de maîtriser une multitude d'activités spécialisées qui, partout en Occident, iront se multipliant. La nuance est de taille : elle indique que, d'accessoire, la recherche devient la clé de voûte de tout l'édifice universitaire. Ainsi comprise, la recherche scientifique a une double raison d'être. La première est celle qu'elle a toujours eue : le désir de connaissances nouvelles, de meilleure compréhension du monde qui nous entoure. La deuxième raison d'être est en quelque sorte une responsabilité sociale et économique qu'a l'université vis-à-vis de la société. Elle consiste à transmettre les connaissances

les plus adéquates à la jeune génération qui, exerçant plus tard son activité dans les industries, dans la politique, l'économie, l'université elle-même, devra trouver chaque jour des solutions nouvelles pour résoudre des situations imprévues.

### Recherche et enseignement

Il est clair que dans les faits, la formation d'un chercheur est différente de celle d'un praticien. Dans l'esprit, cette différence est moins grande qu'elle n'apparaît. Il existe en effet deux manières d'apprendre. La première est relativement passive : on écoute, on note, on lit des

ouvrages recommandés, on exécute des exercices de laboratoire préparés à l'avance. Cet aspect de l'éducation est bien sûr capital, mais il n'est plus suffisant. La deuxième manière d'apprendre est de réaliser *soi-même* quelque chose. Cette façon d'apprendre est essentiellement active et consiste, ne serait-ce que pour une période limitée, en l'initiation, dans un laboratoire, dans une bibliothèque, à une recherche personnelle en collaborant avec des chercheurs chevronnés. Cette façon active d'apprendre est indispensable et complète la première. Davantage, elle donne à l'étudiant, à une époque où les connaissances évoluent si rapidement, ce qui est probablement le plus précieux : une méthode de travail, un sens critique, une façon personnelle d'aborder les problèmes, un esprit indépendant.

En d'autres termes, la recherche, le contact avec des chercheurs qualifiés peuvent être considérés comme la méthode la plus efficace, la plus évoluée des techniques d'enseignement. En fait, pour celui qui a terminé ses études et qui se consacre à l'enseignement, c'est le seul moyen de continuer à apprendre.

### Le « climat » d'une université

L'existence, au sein de l'université, de bâtiments adéquats, d'auditoires, de laboratoires, de bibliothèques, tout cela est bien sûr indispensable. Ce qui est capital pourtant, c'est avant tout le « climat »

de l'université, c'est-à-dire une atmosphère d'intérêt intellectuel permanent, de confrontations, de recherche continue de la part des enseignants, d'initiation à la recherche à l'intention des étudiants, de contacts faciles, sans formalités excessives. Le « climat » d'une université, en d'autres termes, c'est *l'esprit de la recherche qui le crée*.

Envisagée sous cet aspect, la recherche scientifique devient essentielle à la formation de tous les cadres supérieurs. Elle devient véritablement un investissement capital, le seul moyen en fait pour une nation ou, mieux, un groupe de nations, de demeurer indépendant et de résoudre les problèmes de plus en plus complexes que notre civilisation doit affronter. Qu'en est-il de nos universités ?

## Des problèmes de la relève

La recherche y occupe-t-elle cette place centrale qui serait non seulement désirable, mais décisive ?

La réponse est, je crois, simple : non ! Le niveau scientifique suisse, en dépit de brillantes exceptions, est moyen. La carrière de chercheurs y est précaire, et le nombre de ceux-ci, même s'ils étaient tous excellents, serait insuffisant à créer le « climat » que nous évoquions tout à l'heure.

### La relève scientifique

La relève est ainsi loin d'être assurée. En effet, la carrière de chercheur est difficile en Suisse. Non pas parce que la compétition y est dure — en fait elle ne l'est souvent pas assez — mais parce que les possibilités d'avancement pour le chercheur **qualifié** sont faibles. Pour prendre un exemple extrême, il est frappant de constater qu'aux Etats-Unis la carrière de chercheur est une voie que l'on peut choisir raisonnablement. La compétition y est très vive mais le chercheur doué sait que ses dons se solderont par un avancement : sa liberté de recherche sera plus grande, il pourra animer un « team », il participera à l'enseignement et à l'amélioration permanente de son université sans que cette participation rende sa recherche impossible. La jeunesse des excellents scientifiques américains que l'on rencontre dans les congrès montre clairement qu'on ne fait pas perdre de temps aux chercheurs com-

pétents. Tout autre est la situation en Suisse. Les professeurs, généralement répartis isolément en chaire autonome, cumulent les charges d'enseignement, de recherche et d'administration. Ils s'entourent bien d'assistants mais beaucoup d'entre eux, parfois très doués, se rendant compte des difficultés qu'ils rencontrent pour améliorer leur situation, n'effectuent souvent qu'une thèse sans lendemain. Parmi les plus tenaces, les plus « mordu » (pas nécessairement les plus brillants), un nombre considérable passe d'un institut à l'autre, espérant une position hypothétique leur permettant de consacrer définitivement leur vie à la recherche. Il y a donc une insuffisance manifeste de postes universitaires permettant

relève. Ce sont parmi eux que pourraient se recruter certains des futurs dirigeants de l'université. Ce sont eux qui devraient participer à l'enseignement gradué et post-gradué. Ce sont eux qui devraient être à même de poursuivre leurs travaux si la qualité en demeure excellente. Ces chercheurs de profession devraient non seulement être encouragés mais leur nombre devrait s'accroître considérablement. Sans eux, l'université ne sera jamais imprégnée de l'esprit de recherche.

#### La direction des universités

Le développement de la recherche incombe à la direction de l'université. Dans une université où la recherche est l'activité fondamentale, les membres de la

#### L'organisation des Facultés

Qu'en est-il de l'organisation des Facultés ? On constate que leur structure repose encore sur l'existence de chaires, autour desquelles se groupent dans une large mesure l'enseignement et la recherche. En Suisse, là où le développement de la recherche est satisfaisant, cette structure tend à s'estomper car on sent les détails fondamentaux. A l'étranger, les Etats-Unis ont clairement démontré que l'organisation des Facultés en chaires était dépassée. Le récent colloque de Caen en France l'a condamnée sans appel. En effet, ce système est néfaste par le cloisonnement qu'il engendre à l'intérieur des Facultés et, plus grave encore, à l'intérieur d'une même discipline. La chaire devient rapidement une propriété particulière favorisant les rivalités et empêchant toute coordination efficace de l'enseignement comme de la recherche. Dans les universités étrangères modernes, comme l'a décrit en détail le Dr H. Steinlin, le noyau de base c'est le Département avec ses Unités de recherche, harmonisant sous la présidence d'un professeur élu les activités de tous les professeurs et de leurs collaborateurs. L'organisation des Facultés en Départements est importante pour unir l'ensemble des chercheurs et enseignants d'une même branche (médecine, physique, etc.). Il a de plus l'avantage décisif de constituer une grande unité de travail. A l'intérieur d'un Département, les contacts scientifiques sont plus nombreux, l'émulation plus grande. Le Département favorise ainsi directement le développement de cet esprit de recherche qui nous paraît si fondamental. Il est le seul système qui permette, sans entraîner d'incohérence, de réaliser ce que nous estimons être capital : l'augmentation du nombre de positions de recherche dans nos universités.

(Extraits de la communication faite à Lenzburg le 8 septembre.)

## scientifique en Suisse

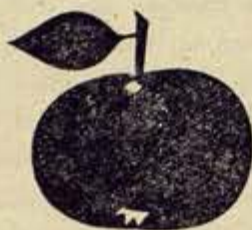
à des assistants qualifiés d'avancer, et si qualifiés, d'accéder à l'ordinariat. L'absence de nombreuses positions intermédiaires, entre le niveau des assistants et celui des professeurs, est l'une des raisons essentielles de l'insuffisance de la recherche suisse d'une part, de l'impossibilité fréquente, sinon absolue, de faire de la recherche l'élément central de l'université. Il n'est pas inutile de rappeler ici que bien rares sont les instituts de physiologie ou de biochimie aux Etats-Unis, même dans les petites universités, qui ne disposent pas de 10 à 15 collaborateurs à plein temps au niveau de professeur assistant ou au-dessus ; qu'aucune clinique médicale universitaire ne se crée sans un minimum de collaborateurs à plein temps et permanents de l'ordre de grandeur de 20 ; et il ne s'agit pas d'assistants, mais de chefs d'équipes et d'enseignants.

Le problème de l'avancement des chercheurs qualifiés en Suisse est ainsi un problème fondamental à résoudre. Il est fondamental pour l'avenir non seulement de ces chercheurs, mais pour celui de l'université. Il est fondamental parce que ce groupe de chercheurs qualifiés — le « Mittelbau » comme le nomment les Allemands — est généralement à l'âge de production scientifique la plus grande. Ce sont ces chercheurs, de plus, qui sont en contact le plus étroit avec les assistants et assurent ainsi la qualité de la

direction de l'université doivent être, ou avoir été, des chercheurs de qualité. Cela est indispensable afin que la direction soit non seulement sympathisante vis-à-vis de la recherche mais convaincue de son absolue nécessité. C'est dans ces conditions qu'elle pourra tenter de créer, en plus de bâtiments nécessaires, ce « climat » favorable dont nous parlions précédemment. C'est à la direction de l'université de faire une politique scientifique cohérente, une politique financière globale, une politique prospective. Une telle politique exige un exécutif ferme, stable, restreint, s'entourant de commissions d'études auxquelles participent certains membres choisis dans tous les niveaux du corps enseignant, un exécutif capable ensuite de prendre des décisions et d'assurer la continuité et la coordination des activités universitaires. Un tel exécutif n'existe pas dans nos universités. En dépit de certains progrès, les recteurs, les doyens changent trop fréquemment et sont nommés selon un mode qui devrait être revu. De plus, dans la plupart des universités le conseil de Faculté constitue encore pratiquement l'organe essentiel de l'enseignement et des examens, de la recherche, de la présentation de propositions pour les chaires à repourvoir et le soin d'assurer la relève. Une telle organisation, en raison de sa lourdeur, n'est probablement plus compatible avec les tâches d'une grande université.

## Barres-Barres

Les Etudiants s'insurgent avec la dernière énergie contre les projets de démolition des bâtiments sis face au FRU, à la rue de la Barre. Ils proposent aux pouvoirs publics de les racheter et d'y loger des étudiants. Ils feraient ainsi d'une pierre deux coups : protéger ce qui reste de la cité et faire baisser le prix des chambres aux Falaises.



Comment, à la fois,  
faire "fructifier"  
votre argent et l'avoir  
toujours "disponible"?

Placez-le sur  
un livret de dépôts B.C.V.!

Le livret de dépôts B.C.V. vous offre le triple avantage :

- de placer vos économies en lieu sûr
- de bénéficier d'un intérêt appréciable  
(2<sup>3</sup>/<sub>4</sub> ou 3<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, selon les catégories)
- de pouvoir retirer votre argent quand bon vous semble  
et selon vos besoins.

C'est facile, c'est avantageux, c'est pratique !

Un livret de dépôts B.C.V. : quelle riche idée !



## Comme une peau de chagrin

Les 10, 12 et 14 avril 1967, les représentants de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice avaient été reçus par le chef du service cantonal d'urbanisme, qui leur avait révélé — pour la première fois — la teneur des plans d'extension créant sur ces communes une enceinte universitaire réservée de quelque 215,9 hectares. Sur le moment, les bonnes gens de l'ouest restèrent pantois — ce qui se comprend — et se bornèrent à dire que c'était beaucoup de terrain ; on jugea que de la sorte la consultation requise par la loi était accomplie, et une semaine plus tard, l'Etat mettait le projet à l'enquête.

Les trois communes, vexées, et 98 propriétaires privés firent opposition.

« En fait, nous a déclaré le syndic d'Ecublens, M. Adrien Jaquenoud, nous ne nous opposons pas à la Cité universitaire, mais à l'étendue du terrain réservé, qui débordait l'ancienne aire de l'aérodrome. »

Les Municipalités, surtout, ont peu apprécié le diktat. Le conseiller d'Etat Ravussin — brochet sensible aux convenances vaudoises — a desserré un peu son emprise ; à Chavannes, on lâcha une parcelle en forme de sabot ; pour Ecublens, l'Etat renoncerait à étendre l'Université sur le Motty, moraine devenue, dans cette plaine, la colline sacrée, le cœur fiscal de la commune ; on sait que tout coteau de la région lausannoise est destiné, de droit divin, à être recouvert de villas juxtaposées et, si possible, de styles différents.

(Extrait de la FAL, 4 octobre.)

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »

**LAUSANNE**  
réservations (021) 22 09 33



Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande :

Menus végétariens et hygiénistes

Spécialités tunisiennes  
de Fr. 2.30 à Fr. 10.—

Jeu : couscous sur assiette

Mardi, samedi, dimanche :  
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2  
1<sup>er</sup> étage

Lausanne  
☎ 22 20 17

## Non à la zone bleue

Comme vous l'avez remarqué, les environs de l'Université sont en zone bleue. Quelques privilégiés cependant n'ont pas à en tenir compte : les députés qui siègent au Grand Conseil et les policiers qui garent leurs voitures privées aux endroits marqués Police et les véhicules officiels en zone bleue. Les étudiants sont aussi indispensables à la nation que ces messieurs. Il faut étendre les privilèges ou supprimer la zone bleue.

Quant au recasement des Contractuels, il est sérieusement envisagé par le Turnus qui attend d'avoir l'argent nécessaire pour échanger les casquettes.

## Pour les initiés

Etant donné l'exode massif des juristes vers les facultés de sciences et de médecine, on va réduire sérieusement la surface promise au Droit à Dorigny : « C'est l'équilibre de la société qui est en jeu » disent les SSP. (Comme ça on pourra utiliser les terrains libérés pour les réceptions et les garden-parties données par les autorités universitaires en l'honneur de la réconciliation entre JPP et JJS.)

## Thèses

Nous avons l'habitude  
d'imprimer des thèses.  
Nous vous conseillerons  
sur le choix  
des caractères,  
du papier,  
de la présentation.  
Interrogez-nous sans  
engagement, ni frais



**Imprimerie Favre & Favre S.A.**, Tél. 34 52 34,  
Av. Longemalle 7 - Renens



## ÉTUDIANTS NE LAISSEZ PAS TOMBER LES CONCERTS POUR L'ART

C'est avec tristesse que les organisateurs de « Pour l'Art » enregistrent une baisse constante dans le nombre des abonnés à leurs concerts. Jugez-en plutôt :

Saison 1964-1965 :	536 abonnés
1965-1966 :	409 "
1966-1967 :	402 "
1967-1968 :	350 "

Et pourtant, voici la liste des concerts prévus pour 1967-1968 :

Jeudi 2 novembre	.Quatuor Smetana
Vendredi 17 novembre	.Quatuor Italien
Vendredi 19 janvier	.Trio de Vienne
Jeudi 1er février	.Ensemble vocal de Lausanne (Grand Prix du Disque 1967)
Jeudi 15 février	.Quatuor Vegh
Jeudi 14 mars	.Quatuor Weller

Quant aux prix des abonnements, ils sont imbattables :

Non étudiants Fr. 48.— ; étudiants Fr. 24.—

Profitez donc de venir écouter pour 4 francs les meilleurs ensembles de musique de chambre d'Europe ; vous soutiendrez ainsi un des plus gros efforts accomplis à Lausanne dans le domaine de la culture musicale.

LOCATION CHEZ FETISCH FRÈRES S. A., GRAND-PONT 2 bis, TÉLÉPHONE 23 22 66.

### Concerts de musique de chambre PULLY-Lausanne

## Délai d'inscription pour les cours dans les différentes DISCIPLINES SPORTIVES: lundi 13 novembre

#### CHAMPIONNATS UNIVERSITAIRES LAUSANNOIS CONCOURS INTERFACULTÉS - INTERSOCIÉTÉS

Basketball :	Sociétés, début 14 novembre, Beaulieu. Facultés, début 12 décembre, Beaulieu.
Cross-country :	samedi 25 novembre, Vidy, 15 heures.
Escrime :	vendredi 8 décembre, Salle d'armes, Sainte-Luce.
Bowling :	samedi 11 décembre, Montbenon, 14 heures.
Ping-pong :	mercredi 6 décembre, EPUL, 20 heures.
Volleyball :	Sociétés, début 16 janvier, Beaulieu.
Handball :	Facultés, début 13 février, Beaulieu.
Ski :	mercredi 31 janvier, Les Paccots/Pralet.

Ces concours serviront de sélection pour les championnats universitaires suisses.  
Inscriptions : au plus tard 5 jours avant les concours, au bureau des S.U. ou auprès des commissaires sportifs des Facultés ou des Sociétés, au moyen de la carte officielle blanche.

#### CHAMPIONNATS UNIVERSITAIRES SUISSES

Cross-country :	jeudi 14 décembre, à Berne.
Basketball :	16 décembre, tournoi national à Genève.
Basketball :	jeudi 1er février, à Fribourg.
Handball à 7 :	jeudi 15 février, à Macolin.
Volleyball :	samedi 17 février, à Genève.
Boxe :	17 et 18 février, à Berne.
Hockey sur glace :	lundi 26 février, à Lausanne.
Ski :	1er au 6 avril, à Davos.

Inscriptions auprès du maître des sports au début du semestre.

Pour les détails, consultez les cadres d'affichage.

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE *sports*

Votre fleuriste **CHARLY**

**BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

# A. KRIEG + CIE

papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE - 1002 LAUSANNE

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

## Une interview de Ch. Apothéloz

— Monsieur Apothéloz, on vous reproche de ne présenter que des pièces traditionnelles, déjà rodées. Brecht est un auteur de l'autre moitié du siècle. Il y a eu depuis d'autres auteurs, d'autres grandes innovations dans le théâtre. Tout le monde ne peut pas se rendre à Paris pendant la saison théâtrale pour voir les dernières créations. Pourquoi ne nous présentez-vous pas des pièces comme « Les Paravents » ou « Le Vicaire » ?

— Je le voudrais bien, croyez-moi. Seulement nous sommes obligés, pour toute œuvre ou traduction dont l'auteur est mort il y a moins de 50 ans, de solliciter l'autorisation de la Société des Auteurs, qui se trouve à Paris. La Suisse romande est assimilée, sur le plan théâtral, à une province française. Et comme Paris tient à garder l'exclusivité des nouveautés, ces autorisations ne sont pas faciles à obtenir. Depuis près de cinq ans, nous avons dans nos tiroirs, prête à être jouée, « Zoo Story », d'Albee. Nos confrères de Suisse allemande n'ont pas les mêmes problèmes et peuvent jouer les pièces les plus récentes. Nous faisons des efforts pour que la Suisse ait sa propre Société d'auteurs, comme cela s'est déjà fait pour la musique.

Cependant, si vous ouvrez votre programme, vous y trouverez tout de même des œuvres de Becket, Schisgal, Louis Gaulis, et une création mondiale : « Les Charognards », de l'Américain Roman Weingarten, dont nous n'avons pas pu révéler le titre dans le programme, car nous attendions encore l'autorisation. « Les Bains », de Maiakowski, bien que vieux de 37 ans, sera joué pour la première fois en français. De même Brecht et Gorki n'ont été traduits que récemment.

D'un autre côté, comme nous sommes subventionnés, nous faisons un abonnement spécial pour les écoles, dont le programme doit comporter un certain nombre de classiques. Auparavant les inspecteurs des écoles primaires ne nous laissaient guère présenter que Molière. Aujourd'hui la décision appartient à de jeunes professeurs et instituteurs délégués des collèges du canton. C'est ainsi que nous avons pu introduire Brecht et Frisch.

Et puis envers les petites villes, où nous sommes les seuls à effectuer une tournée, nous nous devons d'offrir un éventail aussi riche que possible, comprenant bon nombre d'œuvres traditionnelles.

— Faites-vous tout de même de la recherche ?

— Bien sûr. Nous avons créé un « Atelier », ouvert à tout le monde, où 17 élèves travaillent tous les matins. Nous espérons pouvoir vous présenter le résultat de leur travail en fin de saison. La municipalité a mis à notre disposition le théâtre de Vidy. Il y a cependant un problème financier : la salle a environ 400 places. Or à Lausanne, on peut compter sur 400 à 500 personnes qui s'intéressent à l'avant-garde et qui viendront au spectacle. Il n'y a donc du public que pour remplir une fois la salle, alors que sa remise en état coûte 100 000 francs.

— Verriez-vous une pièce d'avant-garde jouée au Municipal ?

— Pas pour le moment. Son public est trop bourgeois. Celui des Faux-Nez est mieux préparé ; mais on ne peut y jouer des pièces à nombreux personnages, car la salle est trop petite et ne couvrirait pas les frais. Le théâtre de Vidy sera mieux adapté.

— Un théâtre d'amateurs peut-il faire plus facilement de la recherche que des professionnels ?

— Certainement. Pour le comédien, le théâtre est son gagne-pain. Il doit donc présenter quelque chose qui plaise au public, et actuellement le public ici est très conservateur. D'autre part, les comédiens qui ont une formation résistent à la recherche, car elle les remet entièrement en question. Les jeunes, eux, peuvent prendre ce risque. Les troupes d'amateurs ont aussi leurs difficultés d'ailleurs : le théâtre d'Orbe ne fait pas d'avant-garde, parce qu'il manque de fonds ; les acteurs sont bénévoles, mais ne répètent qu'un ou deux soirs par semaine, ce qui est insuffisant. Le TUL a pu mener à bien une expérience très intéressante, l'année passée. Mais sur quinze acteurs, il n'y avait que deux étudiants, qui ont dû pratiquement arrêter leurs études pendant les répétitions. Les autres étaient des élèves de l'Atelier ou des professionnels. Dans la troupe de Belles-Lettres aussi, il n'y avait pour ainsi dire pas de Bellettriens. Les étudiants n'ont pas le temps de se consacrer au théâtre. Il faudrait changer l'optique des études et introduire la recherche théâtrale parmi les cours. Si les pays de l'Est ont fait faire de si grands progrès au théâtre, c'est que les études comprennent la recherche théâtrale, qui est ainsi soutenue par l'Etat. Car la recherche aussi coûte très cher. Le TUL a reçu 30 000 francs du CDR pour monter son « Rêve d'un émigré ».

— Je vais encore vous dire une chose désagréable : on vous reproche de faire des mises en scènes si minutieuses, si étudiées dans le moindre détail, qu'il ne reste plus de place pour la spontanéité et le naturel. Qu'en pensez-vous ?



— Je sais qu'on me reproche ce défaut, ainsi qu'à mon collègue Knapp, du Théâtre Universitaire. Cela nous ramène à ce que je disais avant : c'est vrai dans la mesure où le comédien n'est pas d'accord de remettre sa technique en question. Le comédien a trop l'habitude de voir le metteur en scène comme un dieu, qui fait tout, qui ordonne tout. Or c'est lui le créateur, c'est au comédien de recréer la pièce. S'il ne veut pas le faire, le metteur en scène doit bien se résoudre à imposer ses exigences, et le comédien finit par être une mécanique. Il faudrait obtenir des comédiens qu'ils soient vraiment les créateurs.

— Avec Brecht, vous introduisez une technique nouvelle. Avez-vous eu des difficultés pour son interprétation ?

— Un peu. Le style narratif est très éloigné du style dramatique habituel. L'acteur ne joue pas, il montre seulement comment agissait le personnage, et le public doit juger le personnage. Les jeunes marchent sans difficultés, mais les comédiens plus âgés ont de la peine à s'y faire. Ils me disent que ça ne va pas marcher, que le public va s'ennuyer. Evidemment, s'ils jouent sans conviction, avec le sentiment d'ennuyer, le public ne sera pas convaincu et s'ennuyera. C'est un peu une question de génération. Les anciens se sentent menacés, m'accusent de favoriser les jeunes. C'est à eux de se moderniser, de se renouveler.

— Ne pourriez-vous avertir le public de la technique particulière de Brecht ?

— Ce seraient des explications trop théoriques et trop techniques. Si la présentation n'est pas convaincante, cela ne sert à rien d'expliquer. Peut-être publierons-nous quelque chose après.

— Pourquoi avez-vous choisi « La Vie de Galilée » ?

— D'abord parce qu'elle traite d'un problème extrêmement important de nos jours : la responsabilité de l'homme de science, du chercheur, et sa dépendance des pouvoirs politiques. Ecrite au moment de la première explosion atomique, elle n'a pas perdu de son actualité, de même que le problème se posait déjà au XVII<sup>e</sup> siècle. Ensuite parce que, même si d'autres sont venus après lui, Brecht est l'un des plus grands dramaturges du XX<sup>e</sup> siècle et qu'il a joué un rôle important dans le renouveau du théâtre.

— Comment voyez-vous le théâtre romand dans les années qui viennent ? Qu'y a-t-il à faire ?

— Le plus pressé est la formation des comédiens sur des données nouvelles. Les professeurs traditionnels de Lausanne sont d'ailleurs en conflit avec l'Atelier. Il faudrait aussi coordonner les efforts sur le plan romand. Vaud s'est organisé, mais à Genève quatre théâtres tournent avec peine, et à Neuchâtel le TPR n'est pas subventionné. Il faudrait une organi-

sation fédérale, mais pour cela une modification de la constitution serait nécessaire, puisque le théâtre, qui fait partie de l'instruction publique, est du ressort des cantons. Peut-être verrons-nous cela dans 25 ou 30 ans. Une solution plus facile à réaliser serait la création d'une société privée, qui regrouperait les subventions, comme pour la peinture. Il serait ainsi plus facile d'unifier les tendances du théâtre romand.

— Avez-vous des rapports avec les étudiants ?

— Trop peu. Si vous comparez avec Strasbourg ou d'autres universités, les étudiants lausannois ne s'intéressent pratiquement pas au théâtre. Nous leur faisons pourtant des conditions très favorables qui leur permettent de venir, sans toutefois être relégués au poulailler. Je prends aussi chaque année contact avec les différentes sociétés d'étudiants, mais il faudrait plus. Je veux que les étudiants sachent que je suis toujours prêt à la discussion et ouvert à la critique.

## Théâtre Municipal

### Centre Dramatique Romand

### Brecht

### La Vie de Galilée

(18-19-20-21 octobre 1967)



**DIAVOX**

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 Téléphone (021) 34 78 34

**Français**

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

**Anglais - allemand**

cours du Centre de linguistique de Besançon

**Laboratoire de langues**

stages complets et intensifs de 11 semaines (330 heures)

Cours du soir - Externat : tous âges dès 16 ans

# CULTURE AVEC C COMME...

On se souvient de l'interview de Mlle Age Tendre dans le film de Godard « Masculin - Féminin ». Cette demoiselle était bachelière et prenait les questionnaires pour des gens bien « car ils réagissent ». Il lui avait fallu deux minutes pour trouver cette définition. Il y a deux ans, une charmante étudiante en lettres récoltait des signatures pour se faire élire, elle aussi, MAT. Les étudiants sont des menteurs. Ces privilégiés de la culture se contentent d'apparences et d'idées reçues. Leur titre d'étudiant leur suffit. Mais il y a des chiffres qui parlent : Au cours de la saison 1966-1967, sur 3900 étudiants que comprenait l'Université de Lausanne, 350 seulement possédaient une carte de la Guilde du Théâtre. C'est-à-dire 8,8 %.

La répartition par faculté est la suivante :

Lettres 20,4 % ; SSP 12,1 % ; Médecine 6,1 % ; Sciences 10,3 % ; HEC 4,3 % ; Epul 5,5 % ; Théol. 17,3 % ; Droit 11,3 %.

Ces chiffres sont révélateurs. Certes tous les étudiants qui vont au théâtre n'appartiennent pas à la Guilde. Il y a

ceux qui ont les moyens de payer leur place entière, ceux qui préfèrent les Karsenty-boulevard, ceux qui se contentent des soirées paroissiales de leur village, ou des prologues de leur société, ceux qui vont à Paris. Mais dans la règle générale, l'étudiant qui s'intéresse au théâtre est membre de la Guilde. On peut tirer deux conclusions : Les lettrés sont les mieux représentés, ce qui est compréhensible, mais que font donc les 80 % qui manquent ? Si on peut excuser quelque peu les médecins et les Epuliens envahis par la technique et à cent lieues de se douter que le monde existe en dehors d'eux, que dire des étudiants en HEC ?

Faut-il accuser les gymnases et les collèges de n'avoir pas su envoyer les étudiants vérifier « sur pièces » la valeur de leur enseignement ?

Aller au théâtre c'est faire un choix : il faut au début de l'année acheter une carte, prendre un abonnement, consulter les programmes, etc. Il est tellement plus

simple d'ouvrir un journal et de consulter la liste des films : James Bond ou Blow up ? Et puis il faut réserver sa place, se décider à l'avance.

La culture des étudiants s'arrête à Balzac et Zola, avec une pointe dans le vingtième grâce à Sartre et Camus. En peinture, ce sont les Impressionnistes et Picasso ou Braque. Quelques-uns ont lu les Gommages ou la Modification, Frisch parfois. Mais Proust, Mandiargues, Böll ou Diggelmann ? Et combien ont visité la Biennale de la Tapisserie ?

Il y a aussi la question financière, les « dépenses culturelles » ne sont pas reconnues par le Fonds Cantonal des Etudes Supérieures. L'« argent de poche » est encore considéré comme un luxe, et aussi longtemps qu'on en restera là, la Culture s'écrira avec un C comme Crétin. (Savez-vous que le théâtre coûte moins cher que le cinéma, que la Migros donne des bons que l'on peut cumuler avec les réductions de la Guilde ?)

## Programme de la saison 1967 - 1968

### au Théâtre Municipal de Lausanne



BRECHT	La Vie de Galilée
MOLIERE	L'Avare
GORKI	Les Petits Bourgeois
GOLDONI	Arlequin, serviteur de deux maîtres
GAULIS	Capitaine Karagheuz
MAIAKOVSKI	Les Bains
UNE CRÉATION	Mise en scène par Roger Blin
LESAGE	Turcaret
MARIVAUX	Le Jeu de l'Amour et du Hasard
GARDAZ	Sacré Ulysse
FRISCH	M. Bonhomme et les Incendiaires
MOLIERE	Amphitryon
BRECHT	Homme pour Homme
WEIDELI	L'Eclatant Soleil de l'Injustice

### au Théâtre des Faux-Nez

SCHISGAL	Love
BECKETT	Oh ! les Beaux Jours
GAULIS	Le Serviteur absolu
DEBLUE	L'Alter Ego

- VOULEZ-VOUS** — assister à une série de spectacles passionnants ?  
— recevoir une documentation parfaitement présentée et illustrée ?  
— soutenir une activité théâtrale vivante ?  
— bénéficier de prix exceptionnels (places dès Fr. 2.—) ?

### ADHÉREZ A LA GUILDE DU THÉÂTRE !

Documentation et inscription :  
2, rue de l'Alé, à Lausanne, de 14 heures à 17 heures.

## M. Vallon ou les plagiat d'un critique de province

Si la critique cinématographique était considérée comme le huitième art, le plagiat serait puni, et M. Cournot, critique du « Nouvel Observateur », pourrait dormir sur ses deux oreilles grâce aux dommages et intérêts que lui verserait certain critique lausannois. En effet, à deux reprises (pour « Masculin - Féminin » et « Deux ou trois choses »), M. Vallon a plagié la critique de Cournot sur Pierrot-le-Fou. Bien sûr, il ne l'a pas dit. Et comme les lecteurs de son journal ne sont pas les mêmes que ceux du NO, tout le monde le félicite. Il faut dire aussi que Cournot réussissait à faire aimer un film, alors que M. Vallon le dénigre. C'est plus facile.

## AUTHENTIQUE!

Le Comité de contrôle des V.U. a momentanément censuré le dessin et la légende qui figuraient à cet emplacement.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES LETTRES

2 novembre, salle Tissot  
(Palais de Rumine)

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages**  
**SPORT S.A.**

13, rue Haldimand 29, rue de Bourg

## 10 % de rabais sur tous vos livres

L'Union des étudiants lausannois a le plaisir de vous annoncer la naissance d'une nouvelle convention avec les libraires de Suisse romande.

Dès le 15 octobre sur présentation de votre carte internationale d'étudiant portant le timbre du semestre en cours, (jusqu'au 15 nov. le timbre du semestre d'été est encore valable).

En cas de paiement comptant, et pour un achat minimum de Fr. 5.— toutes les librairies de Suisse romande vous accorderont un rabais de 10 % lors de l'achat de n'importe quel livre.

Les revues et périodiques sont exceptés.

La convention est suspendue entre le 1er et le 25 décembre.

## Le TAXIDERMISTE de l'Université est candidat au Conseil national

Il y a quelque temps, le Conseil d'Etat vaudois décidait la création d'un service du tourisme et des transports. Par la voie habituelle, il mettait le poste au concours. Trois candidats se présentent : un employé de la compagnie de chemin de fer privé Montreux-Oberland bernois, un employé de la Confédération, ainsi qu'un jeune licencié HEC dont le mérite était qu'il possédait une certaine expérience dans le domaine des transports. Après de longues hésitations on nomma le premier qui renonça à occuper ses nouvelles fonctions « pour cause d'augmentation de salaire », on passa au second qui déclina l'offre pour les mêmes raisons. Quant à l'universitaire on l'oublia : que voulez-vous qu'on fasse d'un

universitaire dans l'administration cantonale, précisément à un poste qui exige des qualités d'initiative et le sens des responsabilités... On vient pourtant de nommer un universitaire — à sa manière — à ce poste : le taxidermiste de l'Université a en effet été choisi pour occuper ces hautes fonctions.

On pourrait se poser la question suivante : à quoi peut bien servir un empailleur — car un taxidermiste n'est rien d'autre qu'un empailleur et il n'y a pas de sot métier — dans le domaine du tourisme et des transports. Il y en a qui voient un certain rapport avec la nature... Mais de toute façon, c'est mal poser le problème ; il vaut mieux se demander en quoi un service du tourisme et des transports peut être utile à un empailleur.

La réponse est simple : M. Eugène Kuttel, ex-empailleur de l'Uni, mais « nouveau chef du service du tourisme et des transports de l'Etat de Vaud » est candidat au Conseil national.

On ne voit toujours pas le rapport avec les dinosaures.

BIGLA  
GEORGES KRIEG  
S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

## ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS VALAISANS

L'AEV invite tous les étudiants valaisans à participer à sa grande Fête centrale qui aura lieu à Sion, le 25 novembre 1967.

Programme de la manifestation :

Après-midi :

Forum sur le sujet : « L'Economie valaisanne », par diverses personnalités du canton.

Soirée :

Grand bal des étudiants valaisans, à la salle de la Matze.

Une assemblée générale des étudiants valaisans aura lieu à Lausanne dans le courant du mois de novembre.

central

self

service

(Fermé le dimanche)

Assiettes chaudes dès Fr 2.80

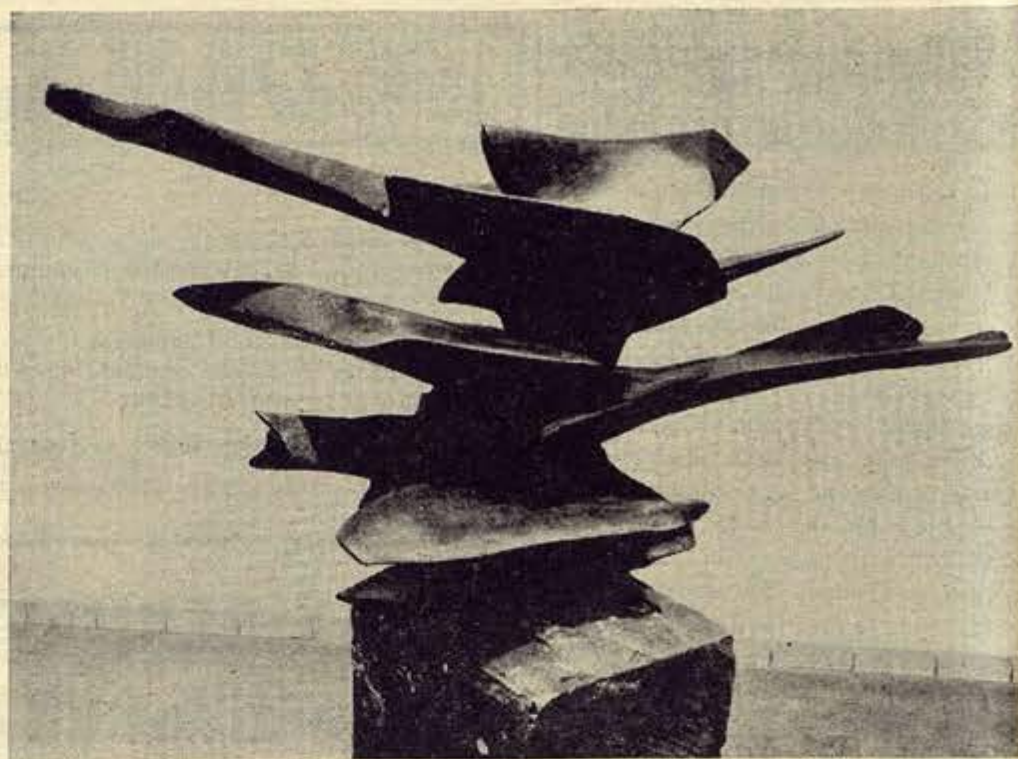
200 places assises

Ambiance agréable

11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Pas de supplément pour le service

# alicia penalba



De même que la peinture, la sculpture contemporaine se développe *grosso modo* sur deux registres : l'un, géométrique, où les formes sont ramenées à l'essentiel dans un souci de laconisme, de réserve et de statisme dont on trouve un exemple extrême chez Vantongerloo — l'ami de Mondrian — l'autre, lyrique, qui est chaleur avouée et mouvement. Alors que dans le premier cas l'œuvre tend à un repli sur elle-même, dans le deuxième elle est expansion au-delà de ses contours.

Tout empreint du sentiment de la nature et de la vie, l'œuvre d'Alicia Penalba, dont la Galerie Pauli présente jusqu'au 4 novembre un fort bel ensemble, est fondamentalement lyrique. Les sculptures de cette artiste, née en Argentine, mais vivant à Paris depuis 1948, sont en effet épanouissement dans l'espace, affirmation jaillissante de formes sensibles.

Comme ses amis Etienne-Martin, Stahly et Hajdu, Alicia Penalba, qui fut élève du grand sculpteur cubiste Zadkine, n'a jamais cessé de vibrer au contact de la nature. On parle souvent d'essor végétal à propos de ses œuvres, et il est de fait que plusieurs « totems » de sa première période évoquent indirectement des plantes, bien qu'il ne faille pas voir là le but de cet art. Mais — tant il est vrai que Penalba n'assigne pas à la forme une signification unique, mais la doue d'un riche pouvoir métaphorique — on peut parfois penser à des madrépores ou surtout voir dans le contour pur de certains éléments une allusion à l'aile de l'oiseau. « Ailes à l'aube », « Petite ailée », « Alada », autant de titres qui confirmeraient, si cela était nécessaire l'impor-

GALERIE PAULI  
Av. de Rumine 7  
jusqu'au 4 novembre

## exposition

tance du vol pour Penalba, et peut-être plus encore de l'envol, de la conquête d'un espace poétique par des masses et des lignes qui se répondent et se conjuguent pour assurer le dynamisme de l'ensemble.

Si cette sculpture est mouvement, elle est en même temps densité. Paradoxalement, joie et gravité sont les composantes de l'art d'Alicia Penalba. Cette gravité est due à la plénitude de certains volumes dont la monumentalité rappelle celle d'une étrave ou d'un soc de charrue, formes sonores de bronze suscitant entre elles des échos. Les courbes alternent avec les surfaces planes, l'ampleur des masses avec le tranchant des lames sur lesquelles court la lumière. Il résulte de cette harmonie une somptuosité rare, encore accrue par la patine du métal : de ce savant dosage de poids et de mobilité, de résonances et d'élan émane un rayonnement intérieur qui emplit l'espace alentour.

La double nature de ces œuvres incite aussi bien à une découverte de chacun de leurs éléments qu'à la contemplation de leur totalité. En effet, si la sculpture séduit par son envol général, on est en

même temps poussé à la regarder sous tous ses angles, et à cet égard les pièces d'Alicia Penalba offrent une étonnante richesse, tant elles sont pleinement spatiales, se déployant dans les trois dimensions, contrairement à toute la production « hard-edge » par exemple (Liberman, etc.) qui, négligeant la profondeur, exige une vision frontale. Il faut tourner autour d'elles, les surplomber ou au contraire se baisser pour se laisser dominer par elles : toujours elles offrent des rythmes nouveaux, un monde envoûtant, inédit. Chose étrange, elles ne sont jamais si belles que lorsque la référence — certes toujours discrète — à la plante ou à l'oiseau est la moins apparente ; le point de vue le plus insolite est le plus fécond, la forme n'est plus alors image d'une partie de la réalité, mais qualité pure, sentiment. Certaines sculptures, telles la « Grande Annonciatrice », demandent même une exploration interne, invitant le regard à pénétrer au cœur de leur forêt de formes pour en déceler le mystère.

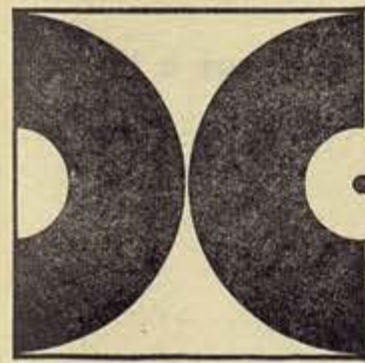
### Le sacré de la nature

Penalba a-t-elle voulu simplement poétiser la nature ? Sa quête est plus pro-

fonde. C'est bien de densité spirituelle qu'il s'agit dans son œuvre ; l'envol est élévation dans le sens le plus riche du terme, et c'est pourquoi plus la référence à la nature est discrète, meilleure est la sculpture. « Incantatoire », « Sorcier », « La Grande Liturgie Végétale », ces titres suffisent à attester une recherche de l'expression du sacré — mais d'un sacré tout entier contenu dans la nature ; bien plus : du sacré de la nature, qui se célèbre dans le jaillissement et le rythme, dans la libération — contrôlée — d'énergies vitales. Les pulsations secrètes animent les œuvres les plus hiératiques en apparence, ainsi « La Grande Liturgie Végétale » précisément, qui est à la fois statisme et élan, statisme par la rigueur de la juxtaposition des plaques qui suggèrent l'idée d'une carapace, élan par son effilement ; sa structure solide (mais sensible) densifie sa lumière intérieure, le jaillissement retenu crée un silence sonore propice à la rêverie, voire à la méditation.

Toujours, dans les sculptures de Penalba, la matière est là, avec la force de son grain, chaude et grave à la fois, et sans doute l'éclairage subtil, voulu par l'artiste, renforce-t-il la solennité de cet épanouissement de volumes et d'arêtes. L'impression qui s'en dégage est celle d'une plénitude véritablement charnelle ; d'ailleurs Alicia Penalba n'a-t-elle pas affirmé son besoin de « spiritualiser les symboles de l'érotisme, source de toute création, état le plus pur et le plus sacré de la vie de l'homme » ? Même ses sculptures récentes, moins austères car plus aériennes que les premières, témoignent de sa fascination pour les origines et le développement de la vie, de sa soi-même de perpétuel et de pureté. Lyrisme sûr de lui — « l'art est ivresse ordonnée » disait Delacroix — l'art de Penalba est un hymne aux forces internes du monde et de l'être, il est exaltation du mystère.

Jean CURCHOD.



disques jazz, classiques + folklore  
15 à 40 % moins cher  
chaînes haute-fidélité, toutes marques

# DISCOUNT

new orleans, swing bands  
middle jazz, bop, free jazz

moyen âge, renaissance, baroque  
modernes, contemporains, folklore

rue de la barre 10  
(en face du foyer universitaire)

PAPETERIE  
de ST LAURENT  
*Charles Krieg*

**Nouvelle adresse :**

5, rue Haldimand  
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

# Pénombre

J'étais dans une de ces forêts où le soleil n'a pas accès mais où, la nuit, les étoiles pénètrent. Ce lieu n'avait le permis d'exister que parce que l'inquisition des Etats l'avait négligé. Les servitudes abandonnées me marquaient leur mépris. La hantise de punir m'était retirée. Par endroit, le souvenir d'une force caressait la fugue paysanne de l'herbe. Je me gouvernais sans doctrine, avec une véhémence sereine. J'étais l'égal des choses dont le secret tenait sous le rayon d'une aile. Pour la plupart, l'essentiel n'est



jamais né, et ceux qui le possèdent ne peuvent l'échanger sans se nuire. Nul ne consent à perdre ce qu'il a conquis à la pointe de sa peine ! Autrement ce serait la jeunesse et la grâce, source et delta auraient la même pureté.

J'étais dans une de ces forêts où le soleil n'a pas accès mais où, la nuit, les étoiles pénètrent pour d'implacables hostilités.

René Char (*Fureur et Mystère.*)

Photo : Claire Mercier.



**Fondation en faveur  
des handicapés mentaux**



## But de la fondation

Extrait des statuts :  
Art. 4 (al. 1)

La fondation a pour but d'apporter une aide financière à des associations ou groupements ayant pour objectif d'améliorer l'existence de personnes mentalement déficientes domiciliées dans le canton de Vaud.

# Participez

à l'action de  
**Migros Lausanne**

**en faveur des  
déficients mentaux  
du canton de Vaud**

**Pour tout renseignement adressez-vous à la**

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS LAUSANNE**

Secrétariat de direction

Av. de Sévelin 15, 1004 Lausanne

Tél (021) 24 48 84



# SPECIAL

## entraide



Prix dès Fr.

**1.-**

Journal édité par l'UNION DES ÉTUDIANTS LAUSANNOIS



## ÉTUDIANTS!

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE  
met à votre disposition des publications  
économiques et financières qui vous per-  
mettront de vous tenir à la pointe de  
l'actualité



## SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LAUSANNE

16, place Saint-François

91, avenue de Béthusy

60, avenue d'Ouchy

*Elles viennent d'arriver :*

### IBM Multipoint

la composeuse à boule  
avec plus de 50 caractères différents  
(dont les signes mathématiques et techniques)

### IBM 72

à bandes magnétiques  
reproduisant toutes vos lettres personnelles  
à plus de 15 frappes/seconde  
et avec de très grandes possibilités d'adaptation

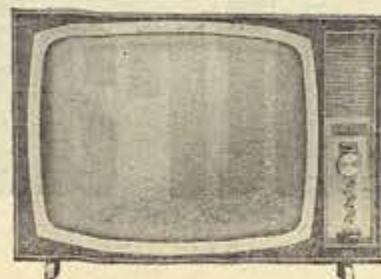
repro  
rochat

**Atelier de reprographie L. Rochat**

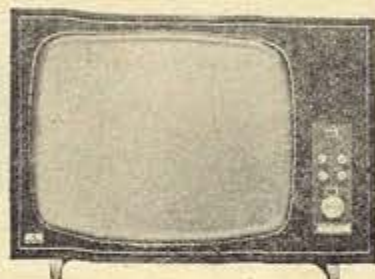
1004 Lausanne - Rue Chaucrau 3 - Tél. 22 65 71

## SIEMENS

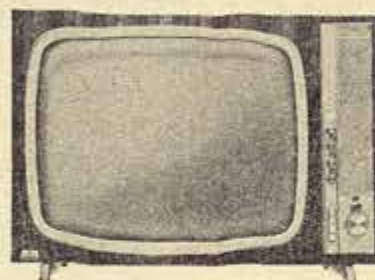
vous présente  
les téléviseurs tout  
automatiques  
5 normes 1967/68



Siemens 670 WZU Fr. 1345.—



Siemens 672 WZU Fr. 1575.—



Siemens 674 WZU Fr. 1675.—

Toujours  
en avance...  
par sa forme et  
sa technique

## SIEMENS

S. A. des Produits Electrotechniques  
Zurich - Berne - Lausanne

1020 Renens, 42, rue du Bugnon  
Tél. (021) 34 96 31

Vente par le spécialiste

# Journée de l'En- traide

En cette journée du 22 novembre, l'Université a fermé ses portes, les étudiants ont quitté leurs salles de cours et leurs laboratoires, qui pour vendre des journaux, qui pour ramasser des feuilles mortes, qui pour nettoyer un galetas ou garder un enfant.

Les étudiantes et étudiants de l'Université de Lausanne veulent ainsi manifester leur solidarité vis-à-vis de leurs camarades qui doivent poursuivre des études dans des conditions matérielles difficiles. Les sommes gagnées par leur travail ou par la vente de ce journal sont en effet versées intégralement au Fonds de l'Entraide. Ce fonds, qui est géré paritairement par deux professeurs et deux étudiants, accorde des bourses aux étudiants suisses et étrangers qui ne peuvent être mis au bénéfice des bourses « officielles » ou d'un montant suffisamment élevé.

Une partie de l'argent recueilli lors de la Journée de l'Entraide et lors du Bal de l'Entraide (qui a lieu traditionnellement au mois de janvier) sert aussi à dépanner sous forme de prêts les étudiants qui se trouvent momentanément dans le besoin (pour raison de maladie, de retard dans le paiement d'une bourse, difficultés internationales, etc.).

Devant le nombre chaque année plus élevé de demandes, il n'est que rarement possible de donner des bourses d'un montant supérieur à 200 francs par mois ni de satisfaire toutes les demandes.

Aussi, vous qui avez acheté ce journal, vous qui avez engagé un étudiant, les étudiants vous remercient de les avoir aidés à s'entraider.

Union des étudiants lausannois.

## SOMMAIRE:

	Pages		Pages
<b>P.-D. Méthée</b> , doyen de la Faculté des sciences :		<b>F. Graff</b> : La vie des étudiants en URSS . . . . .	14
La rentrée d'octobre à la Faculté des sciences . . . . .	4	<b>M. Probst</b> : L'Université Libre de Berlin-Ouest . . . . .	18
<b>E. Fallettaz</b> , président de la Communauté de travail		<b>M. Corboz</b> , directeur du CUL :	
pour la mise en valeur des terrains de Dorigny :		La musique et notre Université . . . . .	20
Vers la nouvelle Université de Dorigny . . . . .	4	<b>Olivier le Bon</b> :	
<b>E. Mauris</b> , recteur de l'Université :		Poème en dessins (ou une histoire symbolique	
Au seuil d'une décision importante . . . . .	6	de l'Humanité ?) . . . . .	24
<b>M. Cosandey</b> , directeur de l'EPUL :		<b>A. Buro et J.-E. Berger</b> : Poèmes inédits . . . . .	25
Où va l'EPUL ? . . . . .	7	<b>A. Knapp</b> , metteur en scène :	
<b>Union des étudiants lausannois</b> :		Le théâtre en Suisse romande . . . . .	26
Des bourses, des boursiers, et moi, et moi, et		<b>Ph. Dahinden</b> : Le théâtre universitaire en 1967-1968 . . . . .	27
moi ? . . . . .	9	<b>André Paul</b> : Un autre moyen de s'entraider . . . . .	32
Le rôle de l'Université . . . . .	10	<b>AIDEZ LES ÉTUDIANTS A S'ENTRAIDER</b>	
AGEs ? Connais pas . . . . .	12	<b>EN GAGNANT... LA SURPRISE DE L'UEL</b> . . . . .	15
Dorigny (plan) . . . . .	16		



## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT! Le Parking Lausanne Montbenon vous offre:

### SON PARC :

- 50 ct. l'heure
- 1000 places

Abonnements à prix réduits

### SA BENZINE

#### EN SELF-SERVICE :

- normale : 57 ct.
- super : 62 ct.

### SON SUPERCARWASH :

En 5 minutes  
votre voiture est lavée !  
Tarif : de 6 à 8 francs

Abonnements à prix réduits

Entrées : chemin de Mornex et avenue J.-J.-Mercier - Tél. 22 62 92

## Rentrée d'octobre à la Faculté des sciences

Elle se caractérise par un afflux qu'on peut qualifier d'extraordinaire des étudiants en première année tant en ce qui concerne les étudiants en sciences proprement dits que les étudiants en médecine (rappelons que les seconds suivent leur première année avec les premiers, ou tout au moins certaines catégories d'entre eux, qui varient suivant les enseignements). Les chiffres suivants, non encore définitifs pour 1967-1968 en raison des étudiants rentrant du service militaire vers la mi-novembre, sont révélateurs :

Inscriptions en 1 <sup>re</sup> année	1965-1966	1966-1967	1967-1968
Sciences	76	78	124
Pharmacie	18	23	24
Médecine	86	102	140
	180	203	288

Ils montrent un accroissement par rapport à l'année 1966-1967 DE PLUS DE 40 % sur le total des inscriptions contre une augmentation de 10 % seulement de 1965-1966 à 1966-1967.

Un accroissement aussi considérable pose de graves problèmes à la Faculté des sciences dans tous les domaines (corps enseignant, assistants, auditoires, laboratoires, etc.), cela d'autant plus que la faculté est depuis des années dans une situation très difficile. A titre d'exemple, il n'existe qu'un auditoire de physique, et de 130 places seulement, lequel devrait cette année accueillir théoriquement les 288 nouveaux inscrits...

Des mesures d'urgence ont dû être prises : dédoublement du cours de physique de 1<sup>re</sup> année, recrutement de nombreux assistants supplémentaires, achat d'équipements, etc. A noter que l'utilisation des places de travaux pratiques dans les différents laboratoires intéressés sera poussée au maximum de ce qui est matériellement possible, au-delà de ce que prescriraient les conditions élémentaires de sécurité et d'hygiène. Sans ces mesures, adoptées voici quelques jours par le Conseil d'Etat, il eût fallu purement et simplement renvoyer chez eux nombre d'étudiants déjà inscrits, suisses et étrangers.

L'extrême urgence que représente la construction du collège propédeutique de la Faculté des sciences DANS L'AVENIR IMMÉDIAT est clairement mise en évidence.

Novembre 1967.

Le doyen : P.-D. MÉTHÉE.

# Vers la nouvelle

E. FAILLETTAZ,

président

de la Communauté de travail

pour la mise en valeur

des terrains de Dorigny

Un peu partout dans le monde, l'urgence des problèmes universitaires s'est imposée à l'attention.

Cette situation est relativement nouvelle, tout au moins en Europe occidentale. Il y a peu de temps encore ces préoccupations étaient essentiellement celles d'une élite consciente du retard inquiétant que prenaient nos instituts universitaires en regard de leur mission dans un monde moderne en pleine évolution.

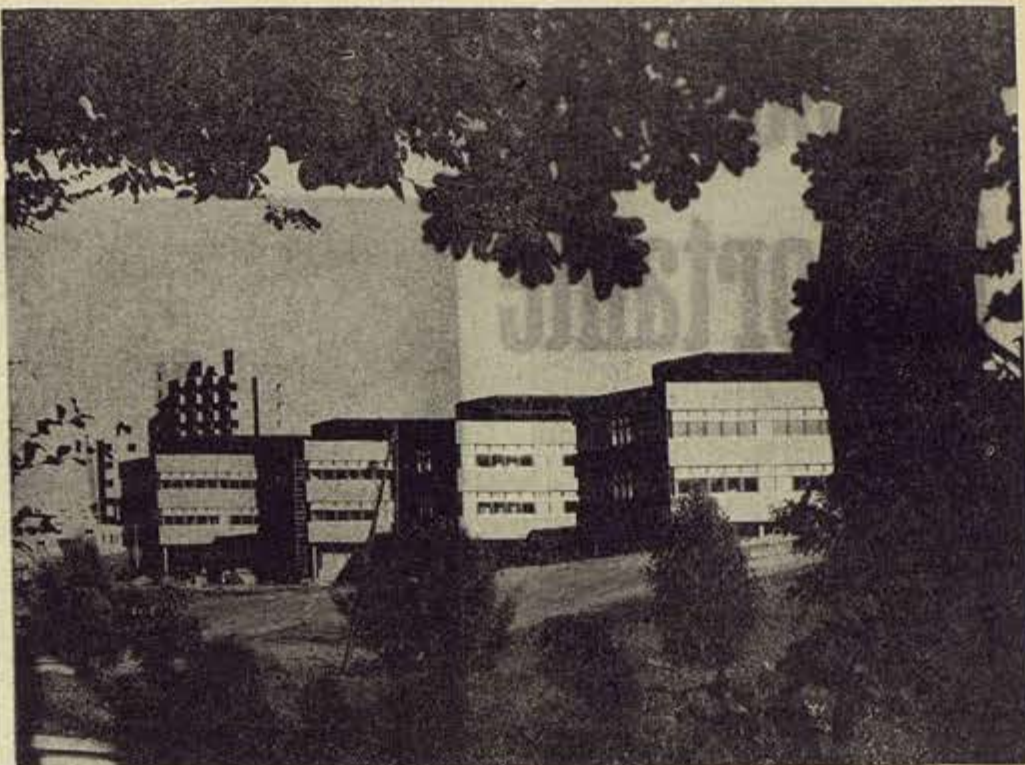
Les lacunes que dénonçaient ces quelques citoyens, les cris d'alarme qu'ils poussaient occasionnellement semblaient n'émouvoir personne. L'on continuait à réclamer d'abord l'aménagement de grandes voies de communication ; on proclamait la nécessité d'un équipement industriel plus poussé ; on préconisait d'urgentes réalisations dans les domaines complexes de la sécurité sociale.

Quand, tout à coup, l'état d'esprit a brusquement évolué. En France, en Belgique, en Allemagne notamment, l'opinion publique alertée a réagi et, avec elle, les pouvoirs publics. D'autres pays ont suivi.

L'Université, dès lors, n'était plus la haute école apparemment en marge de la vie sociale courante et strictement réservée à quelques privilégiés. Elle devenait un instrument indispensable de la Société auquel il convenait d'accorder une sollicitude d'autant plus agissante que l'on se rendait compte du rôle essentiel qu'elle jouait pour le prestige et l'avenir même de la nation.

Ce pas franchi, l'on vit tous les pays qui nous entourent soudainement très empressés à rattraper les retards accumulés dans le développement de leurs hautes écoles, à concevoir des projets de nouvelles universités, à se lancer courageusement dans la voie de réalisations spectaculaires.

# Université de Dorigny



La nouvelle Université de Lausanne-Dorigny ressemblera-t-elle à celle de... Constance ?

La Suisse, un peu plus lente dans son action, en raison même de son système fédéraliste, ne resta point, pour autant, à l'écart de ce mouvement.

Plus personne n'ignore aujourd'hui l'intervention de la Confédération dans ce domaine à la suite du fameux rapport Labhart. Du régime provisoire, nul doute que les Chambres ne passent bientôt à un régime définitif d'aide aux universités. Les cantons, de leur côté, auront à assumer leurs propres responsabilités.

Le canton de Vaud, en ce qui le concerne, s'est déjà engagé sur cette voie.

En désignant, en octobre 1963, une première « Commission d'étude pour le développement de l'Université de Lausanne », puis en instituant, en novembre 1965, une « Communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny », où se situera la nouvelle université, il a prouvé non seulement l'attention particulière qu'il porte à ce problème, mais aussi sa volonté d'agir sans plus tarder.

Les travaux de la Communauté viennent d'être rendus publics. Ils constituent, je crois pouvoir le dire, des bases solides et valables qui permettront à l'Etat d'aborder la phase décisive du projet d'une nouvelle Université de Lausanne : celle de sa construction.

Le Grand Conseil a été saisi d'une première demande de crédit à cet effet. Le moment n'est donc plus éloigné de la réalisation concrète de cette grande œuvre d'utilité publique.

Les investissements qu'elle impliquera, jusqu'à son achèvement, représentent sans doute des sommes considérables. Si

le régime définitif de l'aide de la Confédération aux universités est voté par les Chambres fédérales, la part qui reviendra à notre canton, ajoutée aux sommes prévues dans le plan d'investissement à long terme de l'Etat de Vaud, permet d'envisager cette entreprise avec confiance.

Le projet de la transformation de l'Ecole Polytechnique de Lausanne en une deuxième Ecole polytechnique fédérale, qui se présente sous un jour toujours plus favorable, ne peut que renforcer notre optimisme à cet égard.

Quand bien même l'Etat serait appelé à faire ultérieurement un effort plus grand que prévu pour mener à bien la tâche qui s'impose à lui en ce domaine, cela n'aurait rien d'excessif si l'on pense que les Etats-Unis affectent plus de 3% de leur revenu national brut à la recherche et au développement scientifique alors que les pays d'Europe occidentale n'y consacrent en moyenne pas plus de 1,6%.

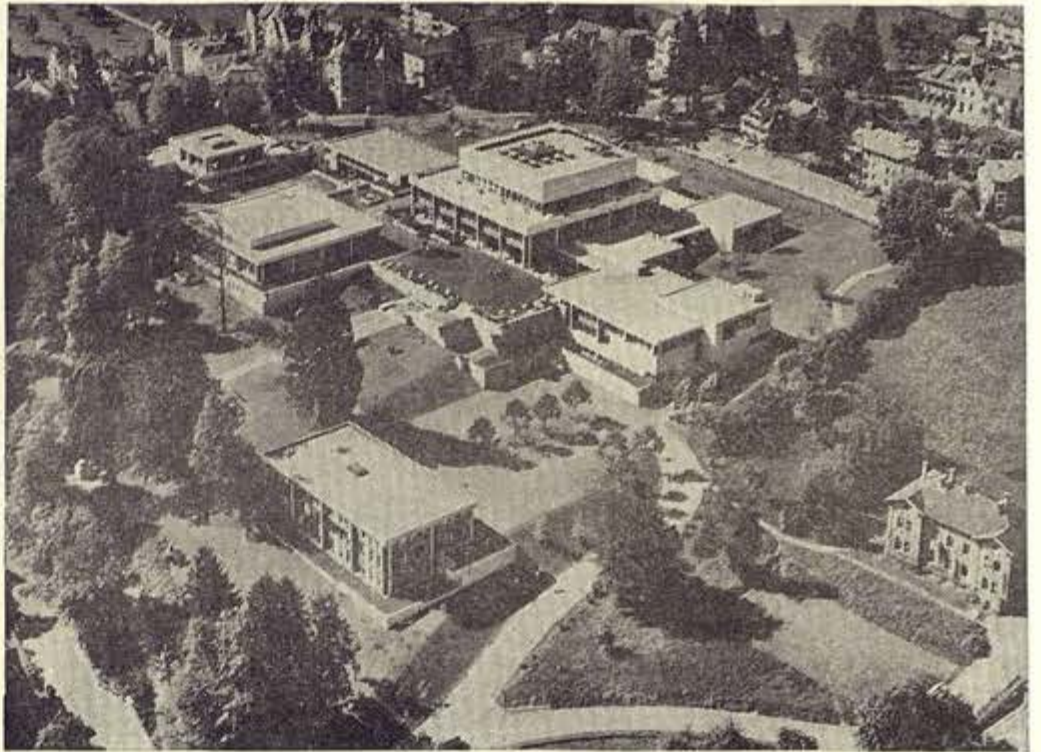
Quoi qu'il en soit, au moment où le projet de Dorigny va prendre corps, une réflexion s'impose. Ce lancinant problème du développement de notre Haute Ecole a fait couler beaucoup d'encre. L'on a imaginé successivement diverses solutions pour le résoudre. Si l'on avait précipité les choses, aucune d'entre elles n'eût été vraiment valable à longue échéance. Seule celle de Dorigny, grâce aux surfaces disponibles, permet d'envisager la réalisation de la nouvelle Université de Lausanne à l'échelle du temps.

Cette heureuse perspective, qui n'est plus un mythe, doit être, pour tous ceux qui s'intéressent à l'Université, la récompense de leur patience.

Emmanuel FAILLETTAZ.

# Au seuil d'une décision importante

Edouard MAURIS,  
recteur de l'Université



... ou à celle de Saint-Gall ?

La lecture de l'article précédent débouche sur la reconnaissance d'un fait propre à réjouir vivement notre Université : les études relatives à l'ensemble de Dorigny ont dépassé la phase préparatoire, et nous sommes maintenant aux prises avec la réalisation de l'étape suivante, qui sera celle de la construction. Mais lorsqu'il s'agit d'une œuvre d'une telle envergure, dont l'édification s'étendra sur plus de dix ans, il est évident que toute improvisation serait coupable et qu'il importe de préciser soigneusement les conditions qui détermineront, d'une manière aussi précise que possible, la nature et les modalités de cette construction. On comprend donc que les autorités politiques soient soucieuses d'établir préalablement une hiérarchie des responsabilités, réparties entre les trois instances intéressées à des titres divers à l'édification du Centre de Dorigny.

Entre l'Etat comme maître de l'œuvre, l'Université comme responsable de l'utilisation, et les exécutants (architectes et ingénieurs), vont s'établir des relations nombreuses et complexes, qui ne pourront être poursuivies avec profit que si elles sont définies antérieurement d'une manière stricte.

Sans prendre position ici sur la décision que prendront les pouvoirs publics, relativement à l'organisme qui sera chargé de diriger l'entreprise en leur nom, nous discernons immédiatement que l'Université est placée devant un problème d'une extrême importance, à la mesure même de l'originalité qu'il constitue pour elle. Il s'agit de savoir comment l'Université sera représentée vis-à-vis de l'Etat ou du comité mandaté par lui, et comment elle fixera les fonctions et les responsabilités de celui ou de ceux qui seront par rapport aux dirigeants de Dorigny l'« interlocuteur valable » choisi par l'Université.

Nous venons de le dire : c'est une question relativement nouvelle qui nous est posée, car il semble que les procédés employés habituellement, qui consistent à créer une commission composée de plusieurs membres, ne soient plus de mise. Il est souhaitable, au contraire, que l'Université consente à confier à un ou deux de ses représentants des pouvoirs réels et des compétences effectives, qui permettront de prendre

à l'échelon plus élevé les décisions rapides qui s'imposent. Certes, l'Université ne manque pas actuellement d'organes dont les préoccupations se rapportent directement aux projets de Dorigny (notamment la Commission de prospective) ; certes, la Commission universitaire, entre les séances du Sénat, détient l'autorité supérieure de l'Université, et les problèmes relatifs à Dorigny n'ont pas manqué d'y être souvent abordés. Il faut maintenant aller plus loin et se préparer sérieusement à concentrer un certain nombre de responsabilités dans les mains d'un groupe très restreint ou, à la limite, d'une seule personne, étant bien entendu que cette instance, revêtue d'une autorité exceptionnelle, garderait un contact étroit avec la Commission universitaire et la Commission de prospective.

Si l'on adopte la solution de n'avoir qu'un seul interlocuteur valable, on peut imaginer que ce serait au recteur d'assumer cette charge supplémentaire. A beaucoup d'égards le recteur semble la personne naturellement désignée pour remplir ce poste ; l'inconvénient serait que la durée de ses fonctions, qui est aujourd'hui de deux ans, empêcherait l'Université d'être active d'une manière continue auprès des organes directeurs du Centre de Dorigny. En outre le surcroît de travail qui en résulterait devrait être compensé par une diminution égale des attributions qui lui sont confiées présentement.

Le souci du Conseil d'Etat, nous le savons, est de voir débiter au plus tôt, c'est-à-dire dans le courant de l'année prochaine, les travaux en Dorigny concernant le Collège propédeutique et l'Institut de physique de la Faculté des sciences. Ce souci sera partagé, nous l'espérons, par le Grand Conseil lorsqu'il sera saisi de ce projet dans sa session de novembre. L'Université, elle aussi, est profondément désireuse de voir aboutir les projets mis au point dans le plan directeur, et elle fera tout son possible pour régler, en son ménage interne, le problème délicat de la désignation d'un organe qui soit à la fois représentatif et revêtu d'une autorité efficace.

Edouard MAURIS.

# EPUL

## *où vas-tu ?*

M. COSANDEY,  
directeur de l'EPUL

### Des structures archaïques

Au cours de la dernière décennie, les méthodes de direction des entreprises ont considérablement changé. L'intervention d'un appareil mécanographique et électronique de plus en plus perfectionné a donné aux responsables des possibilités d'analyse et de prévision à la fois extraordinaire et nécessaire. Il en est résulté, d'une part une connaissance meilleure du mécanisme industriel et commercial, et d'autre part une capacité accrue d'infléchir les destinées de l'entreprise. Par ailleurs, la productivité et la rentabilité peuvent être appréciées avec une précision suffisante.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, il n'en est pas de même. Les structures et les méthodes sont restées souvent archaïques. Des excuses partielles peuvent être invoquées. Il n'est en effet pas possible, à échéance normale, de mesurer la rentabilité d'un établissement d'enseignement supérieur. A longue échéance, et dans l'état actuel de nos connaissances, il est même douteux de pouvoir le faire avec une précision qui donne confiance. On en est donc réduit à énoncer des vérités très générales sinon reconnues :

- notre niveau de vie dépend de notre effort de formation,
- aucun investissement n'est a priori aussi valable que ceux consacrés à l'enseignement et à la recherche,
- l'accroissement du nombre des étudiants est fatal. Il faut donc s'y préparer.

### Une prise de conscience

C'est dans ce climat que l'EPUL cherche une meilleure définition de ses objectifs et une amélioration de sa productivité qui elle, peut être saisie par les succès ou les échecs de ses diplômés. Sur ce terrain, nos constatations sont encore rassurantes bien que l'on remarque un certain essoufflement. Essoufflement des professeurs dont le nombre ne suit pas l'accroissement des tâches, essoufflement des élèves dont l'encadrement est insuffisant. Essoufflement enfin des finances cantonales mises à contribution par des actions toutes indispensables et urgentes. A ce propos, les tâches de l'Etat s'accroissant, il y a lieu de remarquer que tôt ou tard le citoyen doit s'attendre à ce qu'une part plus grande de son revenu soit consacrée à la collectivité. Il s'agit là d'une prise de conscience importante si l'on veut faire pour les générations futures ce que nos prédécesseurs ont fait pour nous. D'autre part, il est primordial d'accroître l'épargne pour permettre des investissements massifs, notamment dans tous les domaines de la formation.

Le facteur vitesse nous oblige aussi de trouver de nouveaux modes de prise de décision. Il n'est plus possible d'utiliser

deux à trois fois plus de temps que les pays voisins pour décider des options fondamentales ou des efforts principaux.

### Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne ?

Tout ceci rend la période actuelle passionnante. Pour l'EPUL nous sommes à un tournant de son histoire. Le caractère national de sa mission étant depuis fort longtemps largement reconnu, le Conseil Fédéral a accepté, en juillet 1967, de discuter la transformation de l'Ecole en une deuxième Ecole polytechnique fédérale, autonome et complète. Autonome signifie qu'elle devrait jouir vis-à-vis de l'Autorité politique du même statut que l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich ; complète veut dire qu'elle comprendra au minimum toutes les sections actuelles. Les pourparlers sont en cours et il faut souligner l'excellent esprit dans lequel ils se déroulent.

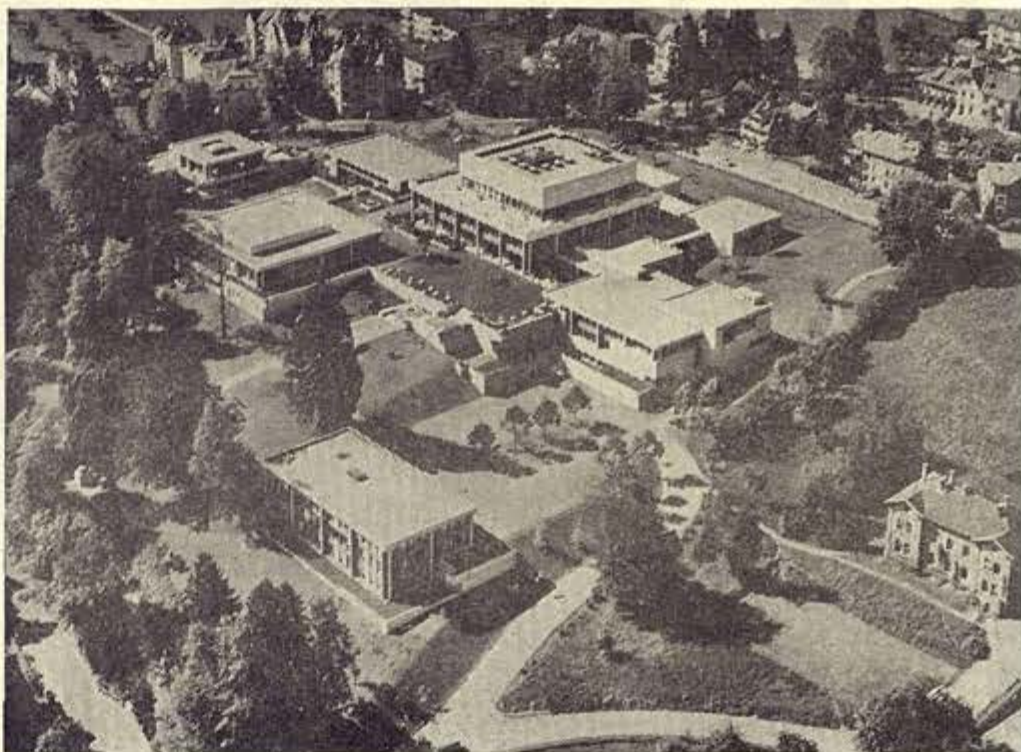
Le développement de notre Ecole est lié à l'accroissement prévisible du nombre des étudiants ingénieurs. Pour la fin de 1980, la Commission fédérale d'experts pour l'étude d'une aide aux universités pronostique l'effectif de 50 900 étudiants suisses. En adoptant pour cette période le pourcentage actuel des étudiants ingénieurs par rapport à l'ensemble, on arrive à 11 450. Ce chiffre dépasse de 3 450 unités le plafond prévu pour l'Ecole polytechnique fédérale (Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'agrandissement de l'Ecole polytechnique fédérale et des établissements qui lui sont rattachés, du 9 juillet 1965). En ajoutant les étudiants étrangers des pays en voie de développement, on arrive à la nécessité de former à Lausanne un minimum de 4 500 étudiants jusqu'au diplôme. Mais il est essentiel de former plus d'ingénieurs en Suisse. La proportion des étudiants ingénieurs par rapport au total des étudiants doit s'accroître ; le besoin de notre pays et de son action internationale l'exige pour les motifs suivants :

- l'accroissement de la concentration industrielle dans les pays qui nous entourent et dans le monde va obliger nos industriels à augmenter leur spécialisation et à exporter « de la matière grise » sous forme de brevets et licences. L'appel à des ingénieurs de haute qualification sera donc toujours plus grand. Cette augmentation de l'effort intellectuel va également et heureusement permettre le maintien de certaines fournitures hautement spécialisées en vertu des corrélations existant entre le développement et la fabrication.
- Les entreprises déjà spécialisées qui travaillent sur la base d'une invention faite en Suisse seront contraintes, pour

(Suite à la page 8)

# Au seuil d'une décision importante

Edouard MAURIS,  
recteur de l'Université



... ou à celle de Saint-Gall ?

La lecture de l'article précédent débouche sur la reconnaissance d'un fait propre à réjouir vivement notre Université : les études relatives à l'ensemble de Dorigny ont dépassé la phase préparatoire, et nous sommes maintenant aux prises avec la réalisation de l'étape suivante, qui sera celle de la construction. Mais lorsqu'il s'agit d'une œuvre d'une telle envergure, dont l'édification s'étendra sur plus de dix ans, il est évident que toute improvisation serait coupable et qu'il importe de préciser soigneusement les conditions qui détermineront, d'une manière aussi précise que possible, la nature et les modalités de cette construction. On comprend donc que les autorités politiques soient soucieuses d'établir préalablement une hiérarchie des responsabilités, réparties entre les trois instances intéressées à des titres divers à l'édification du Centre de Dorigny.

Entre l'Etat comme maître de l'œuvre, l'Université comme responsable de l'utilisation, et les exécutants (architectes et ingénieurs), vont s'établir des relations nombreuses et complexes, qui ne pourront être poursuivies avec profit que si elles sont définies antérieurement d'une manière stricte.

Sans prendre position ici sur la décision que prendront les pouvoirs publics, relativement à l'organisme qui sera chargé de diriger l'entreprise en leur nom, nous discernons immédiatement que l'Université est placée devant un problème d'une extrême importance, à la mesure même de l'originalité qu'il constitue pour elle. Il s'agit de savoir comment l'Université sera représentée vis-à-vis de l'Etat ou du comité mandaté par lui, et comment elle fixera les fonctions et les responsabilités de celui ou de ceux qui seront par rapport aux dirigeants de Dorigny l'« interlocuteur valable » choisi par l'Université.

Nous venons de le dire : c'est une question relativement nouvelle qui nous est posée, car il semble que les procédés employés habituellement, qui consistent à créer une commission composée de plusieurs membres, ne soient plus de mise. Il est souhaitable, au contraire, que l'Université consente à confier à un ou deux de ses représentants des pouvoirs réels et des compétences effectives, qui permettront de prendre

à l'échelon plus élevé les décisions rapides qui s'imposent. Certes, l'Université ne manque pas actuellement d'organes dont les préoccupations se rapportent directement aux projets de Dorigny (notamment la Commission de prospective) ; certes, la Commission universitaire, entre les séances du Sénat, détient l'autorité supérieure de l'Université, et les problèmes relatifs à Dorigny n'ont pas manqué d'y être souvent abordés. Il faut maintenant aller plus loin et se préparer sérieusement à concentrer un certain nombre de responsabilités dans les mains d'un groupe très restreint ou, à la limite, d'une seule personne, étant bien entendu que cette instance, revêtue d'une autorité exceptionnelle, garderait un contact étroit avec la Commission universitaire et la Commission de prospective.

Si l'on adopte la solution de n'avoir qu'un seul interlocuteur valable, on peut imaginer que ce serait au recteur d'assumer cette charge supplémentaire. A beaucoup d'égards le recteur semble la personne naturellement désignée pour remplir ce poste ; l'inconvénient serait que la durée de ses fonctions, qui est aujourd'hui de deux ans, empêcherait l'Université d'être active d'une manière continue auprès des organes directeurs du Centre de Dorigny. En outre le surcroît de travail qui en résulterait devrait être compensé par une diminution égale des attributions qui lui sont confiées présentement.

Le souci du Conseil d'Etat, nous le savons, est de voir débiter au plus tôt, c'est-à-dire dans le courant de l'année prochaine, les travaux en Dorigny concernant le Collège propédeutique et l'Institut de physique de la Faculté des sciences. Ce souci sera partagé, nous l'espérons, par le Grand Conseil lorsqu'il sera saisi de ce projet dans sa session de novembre. L'Université, elle aussi, est profondément désireuse de voir aboutir les projets mis au point dans le plan directeur, et elle fera tout son possible pour régler, en son ménage interne, le problème délicat de la désignation d'un organe qui soit à la fois représentatif et revêtu d'une autorité efficace.

Edouard MAURIS.



# EPUL

## *où vas-tu ?*

M. COSANDEY,  
directeur de l'EPUL

### Des structures archaïques

Au cours de la dernière décennie, les méthodes de direction des entreprises ont considérablement changé. L'intervention d'un appareil mécanographique et électronique de plus en plus perfectionné a donné aux responsables des possibilités d'analyse et de prévision à la fois extraordinaire et nécessaire. Il en est résulté, d'une part une connaissance meilleure du mécanisme industriel et commercial, et d'autre part une capacité accrue d'infléchir les destinées de l'entreprise. Par ailleurs, la productivité et la rentabilité peuvent être appréciées avec une précision suffisante.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, il n'en est pas de même. Les structures et les méthodes sont restées souvent archaïques. Des excuses partielles peuvent être invoquées. Il n'est en effet pas possible, à échéance normale, de mesurer la rentabilité d'un établissement d'enseignement supérieur. A longue échéance, et dans l'état actuel de nos connaissances, il est même douteux de pouvoir le faire avec une précision qui donne confiance. On en est donc réduit à énoncer des vérités très générales sinon reconnues :

- notre niveau de vie dépend de notre effort de formation,
- aucun investissement n'est a priori aussi valable que ceux consacrés à l'enseignement et à la recherche,
- l'accroissement du nombre des étudiants est fatal. Il faut donc s'y préparer.

### Une prise de conscience

C'est dans ce climat que l'EPUL cherche une meilleure définition de ses objectifs et une amélioration de sa productivité qui elle, peut être saisie par les succès ou les échecs de ses diplômés. Sur ce terrain, nos constatations sont encore rassurantes bien que l'on remarque un certain essoufflement. Essoufflement des professeurs dont le nombre ne suit pas l'accroissement des tâches, essoufflement des élèves dont l'encadrement est insuffisant. Essoufflement enfin des finances cantonales mises à contribution par des actions toutes indispensables et urgentes. A ce propos, les tâches de l'Etat s'accroissant, il y a lieu de remarquer que tôt ou tard le citoyen doit s'attendre à ce qu'une part plus grande de son revenu soit consacrée à la collectivité. Il s'agit là d'une prise de conscience importante si l'on veut faire pour les générations futures ce que nos prédécesseurs ont fait pour nous. D'autre part, il est primordial d'accroître l'épargne pour permettre des investissements massifs, notamment dans tous les domaines de la formation.

Le facteur vitesse nous oblige aussi de trouver de nouveaux modes de prise de décision. Il n'est plus possible d'utiliser

deux à trois fois plus de temps que les pays voisins pour décider des options fondamentales ou des efforts principaux.

### Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne ?

Tout ceci rend la période actuelle passionnante. Pour l'EPUL nous sommes à un tournant de son histoire. Le caractère national de sa mission étant depuis fort longtemps largement reconnu, le Conseil Fédéral a accepté, en juillet 1967, de discuter la transformation de l'Ecole en une deuxième Ecole polytechnique fédérale, autonome et complète. Autonome signifie qu'elle devrait jouir vis-à-vis de l'Autorité politique du même statut que l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich ; complète veut dire qu'elle comprendra au minimum toutes les sections actuelles. Les pourparlers sont en cours et il faut souligner l'excellent esprit dans lequel ils se déroulent.

Le développement de notre Ecole est lié à l'accroissement prévisible du nombre des étudiants ingénieurs. Pour la fin de 1980, la Commission fédérale d'experts pour l'étude d'une aide aux universités pronostique l'effectif de 50 900 étudiants suisses. En adoptant pour cette période le pourcentage actuel des étudiants ingénieurs par rapport à l'ensemble, on arrive à 11 450. Ce chiffre dépasse de 3 450 unités le plafond prévu pour l'Ecole polytechnique fédérale (Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'agrandissement de l'Ecole polytechnique fédérale et des établissements qui lui sont rattachés, du 9 juillet 1965). En ajoutant les étudiants étrangers des pays en voie de développement, on arrive à la nécessité de former à Lausanne un minimum de 4 500 étudiants jusqu'au diplôme. Mais il est essentiel de former plus d'ingénieurs en Suisse. La proportion des étudiants ingénieurs par rapport au total des étudiants doit s'accroître ; le besoin de notre pays et de son action internationale l'exige pour les motifs suivants :

- l'accroissement de la concentration industrielle dans les pays qui nous entourent et dans le monde va obliger nos industriels à augmenter leur spécialisation et à exporter « de la matière grise » sous forme de brevets et licences. L'appel à des ingénieurs de haute qualification sera donc toujours plus grand. Cette augmentation de l'effort intellectuel va également et heureusement permettre le maintien de certaines fournitures hautement spécialisées en vertu des corrélations existant entre le développement et la fabrication.
- Les entreprises déjà spécialisées qui travaillent sur la base d'une invention faite en Suisse seront contraintes, pour

(Suite à la page 8)



...ou à celle de Leicester ?

(Suite de la page 7)

maintenir leur supériorité, d'accroître leur effort de recherche d'où accroissement de leur demande en ingénieurs.

- Les cadres supérieurs de la production qui étaient jusqu'à maintenant le plus souvent des professionnels évolués seront dorénavant recrutés au sein des ingénieurs universitaires en raison du caractère de plus en plus scientifique et technique de la production. C'est déjà le cas pour les chefs d'exploitation mais le phénomène s'étendra à d'autres postes de la hiérarchie.
- Les dirigeants des entreprises industrielles seront à l'avenir recrutés dans une mesure croissante, au sein du milieu des ingénieurs diplômés. En effet, les possibilités sont meilleures pour l'acquisition, en cours de carrière, des connaissances relatives à l'administration des affaires que pour les connaissances scientifiques et techniques, qui sont mises toujours plus à contribution dans la direction des entreprises.
- La recherche appliquée générale va s'intensifier considérablement. Pour le moment, elle est insuffisante quantitativement.

#### Vers les 6000 étudiants

C'est donc sans forcer qu'il est possible de justifier une Ecole polytechnique de 6000 étudiants y compris le troisième cycle en 1980. Pour y arriver, il devient urgent d'agrandir

l'Ecole. En fait, il s'agit de construire par étapes une nouvelle Ecole polytechnique sur les terrains de Dorigny où une surface de 64 ha pourrait être acquise pour l'EPUL. La première étape devrait comprendre la construction des instituts à créer (génie chimique, microtechnique, machines-outils), ou qui sont aujourd'hui dans une situation précaire (géotechnique, hydraulique, thermodynamique et machines thermiques, chimie physique, physique, mathématiques appliquées). A cela s'ajoute les instituts en accroissement rapide (technique des transports, photogrammétrie, topographie, géodésie, génie rural) qui sont à l'étroit dans des locaux provisoires.

Pour l'enseignement, cette première étape devrait accueillir le premier cycle des études et le neuvième semestre de diplôme. Devant s'ériger sur un terrain non équipé, l'influence de l'établissement d'une infrastructure générale pèsera quelque peu sur le coût de cette étape qui devrait être achevée au plus tard en 1974 pour permettre à cette date d'accueillir 2000 - 2500 étudiants. Le problème financier pour cette action est important. Les études entreprises jusqu'ici indiquent un montant global de 250 millions de francs pour un programme de cinq ans, si l'on admet le début des travaux en 1969.

Pour l'avenir de notre démocratie et de notre pays, je souhaite qu'aucun obstacle ne vienne contrecarrer ce qui peut être considéré comme un investissement à longue échéance et d'une rentabilité exceptionnelle pour toute la Suisse et notamment de la Suisse romande.

M. COSANDEY.

# Des bourses, des boursiers, et moi, et moi, et moi?

La gratuité des études secondaires, n'étant pas suivie de celle des études supérieures, place bien des parents devant un problème difficile. Il faudra faire face subitement à de très lourdes charges, qui souvent même n'ont pas été envisagées au moment de mettre l'enfant au collège. Un revers de fortune a pu aussi intervenir entre-temps. Pourtant, ces études universitaires, longues et coûteuses, semblent être, dans la plupart des cas, la suite logique d'un baccalauréat classique ou scientifique. Faut-il renoncer à l'Université pour des raisons économiques? N'aurait-on pas alors trompé l'enfant en l'amenant, à travers neuf années d'école secondaire, à un diplôme sans valeur pratique pour le seul profit d'une « culture générale » qui ne sera à ce stade qu'un vernis délicat?

Nous pensons que la gymnasiennne ou le gymnasienn qui en a le goût et les capacités doit pouvoir librement choisir la carrière universitaire qui lui convient, sans être influencé par des critères économiques. Renoncer à la médecine parce que ce sont des études longues et onéreuses, ne doit pas entrer en ligne de compte. Ce serait une perte pour notre pays. C'est pour cette raison que le *Fonds cantonal des études supérieures* offre des bourses aux étudiants dont les parents ne peuvent supporter en tout ou partie la charge des études de leurs enfants.

Le FCES est formé de quatre sous-commissions paritaires comprenant chacune un professeur et un étudiant. Ces sous-commissions reçoivent les étudiants qui ont fait une demande de bourse et établissent avec eux le montant auquel ils ont droit. Pour ce, on dispose d'un barème auquel on soumet les renseignements fiscaux, en tenant compte de la composition de la famille (nombre d'enfants à charge), des conditions d'études (dans la ville de résidence ou non), etc. Selon le revenu familial, le Fonds cantonal subventionnera en tout ou partie les frais d'études, la chambre, la pension (pour ceux qui habitent en dehors de la ville d'études) et, si le barème le permet, il offrira une allocation complémentaire devant aider les parents à supporter le manque à gagner de leur enfant. Avec le président du fonds et un représentant de l'Etat, les quatre sous-commissions se réunissent en une commission devant laquelle chaque cas est présenté et discuté. C'est elle qui finalement décidera de l'octroi de la bourse et de son montant. Bien que les critères à disposition (déclaration d'impôt par exemple) puissent être sujets à caution, on s'efforce ainsi de répondre d'une manière équitable aux demandes présentées.

Il faut espérer qu'à l'avenir tous ceux qui ont droit à une bourse puissent en bénéficier. Il serait bon de savoir si c'est

déjà le cas à l'heure actuelle ou, si non, dans quelle proportion les étudiants qui ont droit à une bourse en bénéficient. L'UEL aimerait qu'une enquête officielle soit entreprise à ce sujet. On aurait ainsi une idée sur l'efficacité du système de bourses actuel.

Dans un « Rapport sur les mesures d'encouragement aux études » l'UEL prévoit d'apporter des modifications qui pourraient améliorer ce système. Parmi celles-ci nous mentionnerons : la révision du statut de l'étudiant marié, considéré actuellement comme célibataire (en ceci qu'on se base sur la déclaration d'impôt du père pour attribuer une bourse et non sur le revenu du nouveau foyer); l'introduction d'un examen automatique de la situation de chaque étudiant avant son entrée à l'Université et la convocation systématique devant une sous-commission de tous les étudiants ayant droit à la bourse. Il serait évidemment nécessaire de développer et de discuter en détail ces propositions. Mais une telle discussion ne trouverait pas sa place dans un tel propos, qui n'a d'autre but que d'attirer l'attention sur quelques points du système de bourses actuel et sur la nécessité de poursuivre l'effort entrepris dans ce domaine.

Dans son intérêt, l'Etat se doit d'aider la formation intellectuelle et pratique à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Nous pensons que les bourses doivent s'étendre au-delà de l'Université, à tous les domaines de l'éducation, aussi bien techniques que théoriques, pratiques qu'intellectuels. A l'avenir, des moyens toujours plus importants seront nécessaires pour faire face à ce grand problème de notre économie nationale qu'est l'éducation.

UEL.

INSTITUT

**Vio Malherbe**

Ecole d'esthéticiennes

**BOUTIQUE JUNIORS**

tous soins, maquillages

Mini-prix

(11, rue de Bourg, 3e - Tél. 22 38 01)

**Ecole Vinet**

LAUSANNE

Ecole secondaire et gymnase

de jeunes filles

(9-18 ans)

Classe de raccordement en français  
pour élèves de langue étrangère



**DIAVOX**

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 Téléphone (021) 34 78 34

Français

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

Anglais - allemand

cours du Centre de linguistique de Besançon

Laboratoire de langues

stages complets et intensifs de 11 semaines  
(330 heures)

Cours du soir - External : tous âges dès 16 ans

**L'anglais par des Anglais**  
à l'ECOLE DE LANGUE ANGLAISE

Trevor P. Bent

**= succès**

Proficiency & Lower intensifs  
Français, allemand, espagnol

Cours et leçons privés jour et soir.  
Inscriptions au secrétariat.

11, chemin de Mornex - Lausanne  
Tél. 23 23 30

TRADUCTIONS TOUS GENRES

**Institut Richelieu**

ÉCOLE DE FRANÇAIS  
SPÉCIALISÉE

Lausanne, Clos-de-Bulle 7  
Téléphone 23 27 18

Cours intensifs du jour et du soir  
Méthode audio-visuelle  
Laboratoire de langue  
Diplôme de l'Alliance Française  
Tous âges dès 16 ans, tous degrés

Demandez le prospectus

# Le rôle de L'UNIVERSITÉ

**Au moment de décider le transfert de l'Université à Dorigny, il est bon de se demander quelle université nous allons construire. Les premiers crédits vont être accordés par le Grand Conseil vaudois : allons-nous innover ou simplement « déménager » ?**

Le rôle de l'Université peut être défini par ces trois mots : « création et transmission de la connaissance ».

La création est la contribution au progrès scientifique, donc la **fonction de la recherche**. La transmission de la connaissance comporte deux aspects : d'une part la diffusion de la culture, d'une formation générale de niveau élevé, ce qui constitue la **fonction culturelle**, d'autre part la formation des cadres, la préparation à certaines professions spécialisées qui constitue la **fonction utilitaire ou industrielle** de l'Université.

## La situation actuelle de l'Université dans la société

Depuis une vingtaine d'années, le monde occidental se caractérise par un développement économique intense qui nécessite une forte augmentation du nombre de cadres ainsi que l'élévation du

niveau de la formation scientifique. De plus celle-ci ne peut désormais être acquise qu'à l'Université. La conséquence directe en est la transformation de l'Université en une école professionnelle supérieure : la fonction culturelle de l'Université qui, hier, était la plus importante tend aujourd'hui à s'effacer devant la fonction utilitaire. Cette prépondérance de plus en plus accentuée de la fonction industrielle a de profondes conséquences sur la structure, le fonctionnement, le contenu et finalement le coût de l'enseignement.

Le développement économique est accompagné d'une extension considérable de la recherche scientifique qui se caractérise par la construction par les industries privées de centres de recherche coupés de l'Université, par des méthodes de recherche nouvelles (travail en équipe, ordinateurs), par un coût très élevé. D'autre part, les résultats de la recherche représentent des sources de profits appréciables. De ce fait, la recherche échappe partiellement au contrôle de l'Université. Cela signifie que l'idéal d'un progrès scientifique désintéressé se perd ; l'augmentation de la demande d'universitaires

formés pour la production et la science appliquée en est la preuve.

## Responsabilité de l'Université face à la société

Lorsque la fonction culturelle était la plus importante, l'Université vivait pratiquement hors du monde, car elle était réservée à une certaine catégorie de la population, à une élite ; elle constituait un élément non représentatif de la société, c'est-à-dire différent de celle-ci. L'évolution récente, le besoin croissant de cadres a provoqué un mouvement de démocratisation des études, un recrutement des étudiants dans tous les milieux sociaux. L'Université tend à devenir une projection, un reflet de la société. Elle devra donc y être intégrée. En tant qu'un de ses éléments, l'Université a un rôle à y jouer, sa responsabilité est engagée face aux problèmes qui se posent à l'ensemble de l'humanité. On débouche ainsi sur une « politisation » de l'Université, au sens large du terme. (Celle-ci ne doit cependant pas s'arroger le droit de se considérer comme le seul élément responsable, en succombant à la tentation de l'expertocratie.)



...ou à celle de Bochum ?

### Le but des études

Le but des études peut être défini comme l'acquisition des connaissances et des qualités nécessaires à un cadre, à un universitaire, afin d'exercer convenablement son métier et son rôle de citoyen.

Nous devons donc établir quelles sont ces qualités. Un universitaire doit être capable de résoudre les problèmes nouveaux, c'est-à-dire d'élaborer une adaptation ou une synthèse des méthodes connues et souvent d'en trouver des nouvelles. Il doit donc posséder les connaissances théoriques et pratiques de sa branche, faire preuve de génie inventif, aborder les problèmes de façon globale et non par les détails. Il doit d'autre part être responsable, cela dans le sens où il est pleinement responsable de la solution qu'il propose. Ces quelques considérations montrent d'une part que la fonction des études est de développer les capacités indispensables à l'action d'un universitaire, cela sur le plan autant humain que technique, d'autre part que les objectifs de la formation doivent être les suivants :

- l'acquisition des connaissances et surtout l'apprentissage de leur utilisation, c'est-à-dire l'assimilation de méthodes de pensée et de travail ;
- l'éducation à la responsabilité, celle-ci s'acquérant progressivement s'il existe une possibilité d'initiative et de participation directe à l'enseignement pour l'étudiant ;
- le développement de la communication et de l'esprit de collaboration ;
- la préparation à la recherche ;

- le développement de la capacité de se situer et de se déterminer dans sa fonction économique et sociale. Il apparaît que l'universitaire (surtout l'ingénieur et le scientifique) est amené continuellement à faire des choix dont il ne connaît pas toujours les implications économiques et sociales.

### Les différentes étapes de l'enseignement

Les différents objectifs ne peuvent être réalisés qu'au moyen d'un certain nombre d'étapes.

La première phase des études est l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques fondamentales à la profession choisie. Celle-ci ne doit pas être simple mémorisation, mais une assimilation des connaissances.

La deuxième étape est la préparation à l'utilisation des connaissances et est en quelque sorte un apprentissage des méthodes de travail scientifique : poser le problème, en analyser les facteurs, se documenter, le résoudre, puis faire la synthèse et l'interprétation des résultats obtenus. Toujours dans la deuxième étape, la communication ou l'initiation à l'échange des connaissances est un élément important ; en effet, il est absurde de savoir poser un problème, de l'analyser, etc., si l'on ne peut pas communiquer ses résultats. Un universitaire doit être capable de communiquer ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il décide.

La troisième phase est le développement de l'imagination, l'imagination étant définie comme la capacité d'adapter au

problème que l'on étudie la solution d'un problème différent. Ce développement pourrait être obtenu en multipliant les analogies, les confrontations d'idées, de principe, etc.

La dernière étape doit développer la capacité d'adaptation et d'ouverture à des charges nouvelles ou à des hommes nouveaux, l'adaptation comprise comme étant : en prendre ce qu'il y a de mieux. Dans cette phase se place aussi la capacité à situer ses problèmes, à se situer lui-même et le développement du sens des responsabilités.

Les objectifs et les différentes étapes de la formation conditionnent directement le contenu et les méthodes d'enseignement. En effet, les impératifs de la formation exigent, d'une part, un enseignement apprenant à réfléchir et à élaborer, plutôt qu'un enseignement encyclopédique (importance des méthodes de travail), d'autre part, un enseignement porté sur le développement de l'imagination et de la responsabilité. Cela correspondrait à la structuration des études en deux cycles (Grundstudium, Hauptstudium). De même le développement de la communication et de l'imagination exige des méthodes d'enseignement actives (par exemple séminaires, groupes de travail restreints, cours en pré-lecture).

Donc l'édification d'un modèle de structure de l'enseignement doit être élaboré sur la base des impératifs de la formation.

UEL.

# Le rôle de L'UNIVERSITÉ

**Au moment de décider le transfert de l'Université à Dorigny, il est bon de se demander quelle université nous allons construire. Les premiers crédits vont être accordés par le Grand Conseil vaudois : allons-nous innover ou simplement « déménager » ?**

Le rôle de l'Université peut être défini par ces trois mots : « création et transmission de la connaissance ».

La création est la contribution au progrès scientifique, donc la **fonction de la recherche**. La transmission de la connaissance comporte deux aspects : d'une part la diffusion de la culture, d'une formation générale de niveau élevé, ce qui constitue la **fonction culturelle**, d'autre part la formation des cadres, la préparation à certaines professions spécialisées qui constitue la **fonction utilitaire ou industrielle** de l'Université.

## La situation actuelle de l'Université dans la société

Depuis une vingtaine d'années, le monde occidental se caractérise par un développement économique intense qui nécessite une forte augmentation du nombre de cadres ainsi que l'élévation du

niveau de la formation scientifique. De plus celle-ci ne peut désormais être acquise qu'à l'Université. La conséquence directe en est la transformation de l'Université en une école professionnelle supérieure : la fonction culturelle de l'Université qui, hier, était la plus importante tend aujourd'hui à s'effacer devant la fonction utilitaire. Cette prépondérance de plus en plus accentuée de la fonction industrielle a de profondes conséquences sur la structure, le fonctionnement, le contenu et finalement le coût de l'enseignement.

Le développement économique est accompagné d'une extension considérable de la recherche scientifique qui se caractérise par la construction par les industries privées de centres de recherche coupés de l'Université, par des méthodes de recherche nouvelles (travail en équipe, ordinateurs), par un coût très élevé. D'autre part, les résultats de la recherche représentent des sources de profits appréciables. De ce fait, la recherche échappe partiellement au contrôle de l'Université. Cela signifie que l'idéal d'un progrès scientifique désintéressé se perd ; l'augmentation de la demande d'universitaires

formés pour la production et la science appliquée en est la preuve.

## Responsabilité de l'Université face à la société

Lorsque la fonction culturelle était la plus importante, l'Université vivait pratiquement hors du monde, car elle était réservée à une certaine catégorie de la population, à une élite ; elle constituait un élément non représentatif de la société, c'est-à-dire différent de celle-ci. L'évolution récente, le besoin croissant de cadres a provoqué un mouvement de démocratisation des études, un recrutement des étudiants dans tous les milieux sociaux. L'Université tend à devenir une projection, un reflet de la société. Elle devra donc y être intégrée. En tant qu'un de ses éléments, l'Université a un rôle à y jouer, sa responsabilité est engagée face aux problèmes qui se posent à l'ensemble de l'humanité. On débouche ainsi sur une « politisation » de l'Université, au sens large du terme. (Celle-ci ne doit cependant pas s'arroger le droit de se considérer comme le seul élément responsable, en succombant à la tentation de l'expertocratie.)



...ou à celle de Bochum ?

#### Le but des études

Le but des études peut être défini comme l'acquisition des connaissances et des qualités nécessaires à un cadre, à un universitaire, afin d'exercer convenablement son métier et son rôle de citoyen.

Nous devons donc établir quelles sont ces qualités. Un universitaire doit être capable de résoudre les problèmes nouveaux, c'est-à-dire d'élaborer une adaptation ou une synthèse des méthodes connues et souvent d'en trouver des nouvelles. Il doit donc posséder les connaissances théoriques et pratiques de sa branche, faire preuve de génie inventif, aborder les problèmes de façon globale et non par les détails. Il doit d'autre part être responsable, cela dans le sens où il est pleinement responsable de la solution qu'il propose. Ces quelques considérations montrent d'une part que la fonction des études est de développer les capacités indispensables à l'action d'un universitaire, cela sur le plan autant humain que technique, d'autre part que les objectifs de la formation doivent être les suivants :

- l'acquisition des connaissances et surtout l'apprentissage de leur utilisation, c'est-à-dire l'assimilation de méthodes de pensée et de travail ;
- l'éducation à la responsabilité, celle-ci s'acquérant progressivement s'il existe une possibilité d'initiative et de participation directe à l'enseignement pour l'étudiant ;
- le développement de la communication et de l'esprit de collaboration ;
- la préparation à la recherche ;

- le développement de la capacité de se situer et de se déterminer dans sa fonction économique et sociale. Il apparaît que l'universitaire (surtout l'ingénieur et le scientifique) est amené continuellement à faire des choix dont il ne connaît pas toujours les implications économiques et sociales.

#### Les différentes étapes de l'enseignement

Les différents objectifs ne peuvent être réalisés qu'au moyen d'un certain nombre d'étapes.

La première phase des études est l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques fondamentales à la profession choisie. Celle-ci ne doit pas être simple mémorisation, mais une assimilation des connaissances.

La deuxième étape est la préparation à l'utilisation des connaissances et est en quelque sorte un apprentissage des méthodes de travail scientifique : poser le problème, en analyser les facteurs, se documenter, le résoudre, puis faire la synthèse et l'interprétation des résultats obtenus. Toujours dans la deuxième étape, la communication ou l'initiation à l'échange des connaissances est un élément important ; en effet, il est absurde de savoir poser un problème, de l'analyser, etc., si l'on ne peut pas communiquer ses résultats. Un universitaire doit être capable de communiquer ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il décide.

La troisième phase est le développement de l'imagination, l'imagination étant définie comme la capacité d'adapter au

problème que l'on étudie la solution d'un problème différent. Ce développement pourrait être obtenu en multipliant les analogies, les confrontations d'idées, de principe, etc.

La dernière étape doit développer la capacité d'adaptation et d'ouverture à des charges nouvelles ou à des hommes nouveaux, l'adaptation comprise comme étant : en prendre ce qu'il y a de mieux. Dans cette phase se place aussi la capacité à situer ses problèmes, à se situer lui-même et le développement du sens des responsabilités.

Les objectifs et les différentes étapes de la formation conditionnent directement le contenu et les méthodes d'enseignement. En effet, les impératifs de la formation exigent, d'une part, un enseignement apprenant à réfléchir et à élaborer, plutôt qu'un enseignement encyclopédique (importance des méthodes de travail), d'autre part, un enseignement porté sur le développement de l'imagination et de la responsabilité. Cela correspondrait à la structuration des études en deux cycles (Grundstudium, Hauptstudium). De même le développement de la communication et de l'imagination exige des méthodes d'enseignement actives (par exemple séminaires, groupes de travail restreints, cours en pré-lecture).

Donc l'édification d'un modèle de structure de l'enseignement doit être élaboré sur la base des impératifs de la formation.

UEL

# AGEs ?

## AGECITEAGEPULUEL

Deux associations groupent les trois mille huit cents étudiants que compte l'Université de Lausanne, l'une pour les étudiants des huit facultés ou écoles de l'Université proprement dite (AGECITE), l'autre pour ceux de l'École polytechnique (AGEPUL). Elles forment ensemble l'Union des étudiants lausannois (UEL).

Elles ont chacune à leur tête un exécutif de sept membres, élus pour une année au deuxième degré par les représentants de tous les étudiants de chaque faculté, école ou section, lesquels forment le législatif.



... ou à un campus américain ?

# CONNAIS PAS!

Ces deux associations ont pour but de représenter l'ensemble des étudiants auprès des autorités universitaires, des corps constitués et du public en général ; de développer la vie étudiante ; de défendre les droits et les intérêts généraux des étudiants membres. Pour ce faire, leur activité s'exerce sur un double plan : celui de la gestion et de l'administration d'une part, et d'autre part sur un plan plus « politique » de défense des intérêts et du point de vue des étudiants.

### Activité de gestion

L'AGECITE et l'AGEPUL permettent à leurs membres de trouver du travail, des chambres, une aide financière en cas de besoin, des billets à prix réduits pour certains spectacles ; elles mettent également à leur disposition un stock important de cours photocopiés (plus de 100 cours différents pour le semestre d'hiver 1967-1968) et un service du tourisme réservé aux étudiants qui leur offre des voyages à des prix très avantageux. Elles ont d'autre part obtenu pour leurs adhérents des rabais importants chez certains commerçants (par exemple, remise de 10 % chez tous les libraires). L'AGECITE gère enfin les trois pavillons de Mont-Charmant qui lui ont été confiés par la commune de Lausanne.

### Défense du point de vue des étudiants

Les étudiants souhaitent être traités en adultes responsables ; ils demandent donc à être consultés par les autorités universitaires lors de l'examen des problèmes qui les concernent directement. Après des années d'efforts, ils sont parvenus à

*Il n'y a pas de rose  
sans épine  
ni d'assurance  
sans prime*

*mais l'inconvénient  
n'est pas si grand  
pour qui sait s'y prendre.*

*S'agissant d'assurance,  
demandez-nous conseil :  
nous vous indiquerons  
la façon la plus avantageuse  
d'obtenir les garanties  
que vous désirez.*

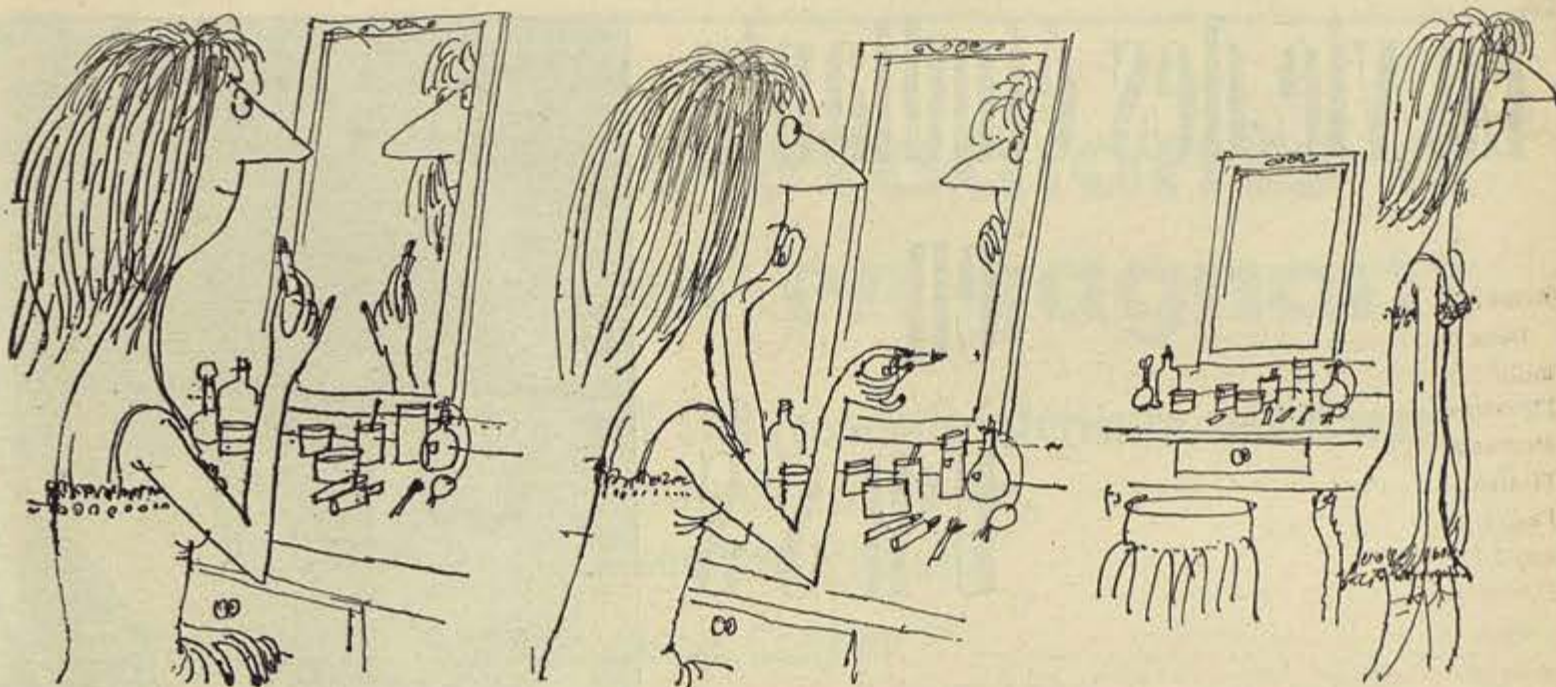


**mutuelle vaudoise  
accidents**

**vaudoise vie**

Benjamin-Constant 2 Tél. (021) 21 42 01





faire admettre qu'ils devaient participer étroitement à l'activité sociale que l'Etat et l'Université déploient à l'égard des étudiants. C'est ainsi qu'ils sont représentés très largement au sein de la Commission du Fonds cantonal des études supérieures (cf. p. 9), du Comité social de l'Université, du Comité de direction du Foyer-Restaurant Universitaire (FRU), de la Commission paritaire d'entraide, etc. Au sein de ces organismes, un climat de collaboration s'est rapidement instauré entre professeurs et étudiants, et une meilleure compréhension réciproque des problèmes a permis de fournir un travail efficace. Une seule ombre au tableau: la récente « affaire des Falaises ». Si nous avons dû porter à la connaissance de l'opinion publique ce que nous estimions être un scandale, c'est parce que nous avons usé sans résultat de tous les moyens d'action dont nous disposions. Ce n'est qu'à la suite des vives réactions déclenchées par notre campagne qu'il nous fut possible de prendre place autour du tapis vert et d'être entendus.

Si la représentation estudiantine est entrée dans les mœurs dans le domaine social, c'est loin d'être encore le cas dans le domaine universitaire, les étu-

dians n'ayant que le droit de se taire. Dans plusieurs facultés ou écoles, des réformes touchant à l'organisation des programmes d'étude et d'examen, ou aux problèmes plus généraux des méthodes d'enseignement, sont à l'étude. A de rares exceptions près, les étudiants n'en ont pas connaissance, et elles vont être imposées sans même qu'elles aient été soumises à leurs représentants. Ceux-ci pourraient cependant aborder ces questions sous un angle différent et apporter un point de vue qui, s'il n'est pas toujours neuf et original, est du moins complémentaire, et par là-même indispensable. C'est pourquoi les étudiants demandent que leur représentation au sein des organes qui ont pouvoir de décision (Conseil de faculté, Commission universitaire) soit institutionnalisée.

Un premier pas a été franchi dans cette voie avec l'admission de deux représentants étudiants au sein de la Communauté pour la mise en valeur des terrains de Dorigny. Nous souhaitons qu'il sera suivi de beaucoup d'autres et que les étudiants seront étroitement associés aux travaux de la nouvelle université de Dorigny, et qu'une place leur sera réservée dans le cadre de la nouvelle structure de l'Université qui est à l'étude.

Ce n'est qu'à cette condition que l'Université pourra être une véritable communauté d'enseignants et d'enseignés.

UEL.

**LOTERIE ROMANDE**

2x100000  
30000

16 déc.

**UNION VAUDOISE DU CRÉDIT**



Plus de 100 ans d'activité  
de banque et caisse d'épargne

19 agences dans le canton :

- |              |           |              |
|--------------|-----------|--------------|
| Aigle        | La Sarraz | Payerne      |
| Aubonne      | Morges    | Renens       |
| Avenches     | Moudon    | Rolle        |
| Château-d'Ex | Nyon      | Sainte-Croix |
| Cully        | Orbe      | Vallorbe     |
| Echallens    | Oron      | Vevey        |
|              |           | Yverdon      |

**PRAXIMED**

SOCIÉTÉ ANONYME

Appareils et instruments  
pour  
la médecine et la chirurgie

Installation complète  
de cabinets médicaux

**PRAXIMED S. A.**

Rue de Bourg 11-13 - ☎ 22 11 41  
Lausanne

# La vie des étudiants en URSS



Nina, étudiante en français, ne dédaigne pas les tâches ménagères.

On parle beaucoup de l'Union soviétique. Une de ses réussites les moins contestées est certainement son système d'enseignement. Sans lui, comment un pays analphabète à 80 % en 1917 aurait-il pu devenir une des deux premières puissances mondiales ?

Nous avons cherché ici à répondre à quelques-unes des questions que l'on se pose généralement sur l'Université soviétique.

De quelle façon s'opère le recrutement des étudiants ? Tout d'abord, on note un développement très fort des écoles secondaires. D'après un rapport de l'UNESCO (« Planification de l'enseignement en URSS »), 70 % des jeunes Russes ayant terminé leur scolarité obligatoire en 1966 se sont orientés vers les classes secondaires supérieures (maturité)<sup>1</sup>.

L'entrée en faculté n'est possible qu'après un examen d'admission. Les candidats ayant échoué à cet examen ne sont pas exclus à tout jamais des carrières universitaires, mais ont la possibilité — très largement utilisée — de faire des études en suivant des cours du soir ou des cours par correspondance ; nous y reviendrons.

On entend souvent dire que les étudiants russes n'ont pas le libre choix de leurs études. Juridiquement, les étudiants sont libres dans le choix de leur faculté. Toutefois, ce n'est pas négligeable, l'URSS ayant un grand besoin de savants et d'ingénieurs, les bourses sont plus élevées dans les facultés scientifiques et les écoles polytechniques que dans les facultés de sciences morales ou médicales. Cette forte pression économique ne décourage pas les étudiants ayant une vocation bien établie, mais canalise les indécis. Une des conséquences de ce système est que les facultés de lettres et de médecine comptent une majorité d'étudiantes<sup>2</sup>.

Qu'en est-il du système des cours du soir et par correspondance ? Toutes les facultés d'URSS en donnent, et dans une mesure telle que 50 % des étudiants inscrits dans certaines écoles polytechniques suivent ce genre d'études.

Ces étudiants travaillent dans l'industrie, l'administration ou l'enseignement. La durée de leurs études est augmentée d'un ou deux ans. Ils bénéficient, au sein de leur entreprise, d'horaire réduit, d'un jour de congé par semaine payé à 50 %, et de 20 à 30 jours de congé par an pour suivre des laboratoires, des séminaires, se préparer et se présenter aux examens.

La plupart des étudiants soviétiques bénéficient de bourses. Beaucoup plus largement appliqué, le système de leur attribution ne diffère pas essentiellement du nôtre ; il tient compte du revenu des parents de l'étudiant, de la distance séparant son lieu de résidence de sa faculté, de son mode de logement, mais aussi du genre d'études suivies et des résultats d'examens ; au fur et à mesure que l'étudiant progresse dans ses études, le montant de sa bourse s'accroît ; il varie de 30 à 60 roubles (de Fr. 90.— à 180.—)<sup>3</sup> pour les étudiants des cycles inférieurs, alors que ceux qui préparent une thèse touchent 105 roubles (Fr. 315.—). A titre de comparaison, disons que le salaire d'un ouvrier varie entre 100 et 180 roubles (Fr. 300.— et Fr. 540.—) et que le salaire minimal pour la main-d'œuvre non qualifiée, a été augmenté récemment à 60 roubles (Fr. 180.—). Chose importante, tout étudiant a droit à une bourse et à un logement en cité universitaire ; les étudiants qui le désirent peuvent donc vivre indépendamment de leur famille.

Ces salaires, exprimés en francs suisses, nous semblent misérables. Deux constatations s'imposent : les Russes ont à manger, portent des vêtements décents, sont logés et chauffés à très bon compte, possèdent presque tous la télévision ; d'autre part, l'Union soviétique, très avancée dans certains domaines, est encore un pays en voie de développement, où le niveau de vie est inférieur au nôtre.

Les étudiants soviétiques bénéficient d'avantages sociaux considérables qui,

en quelque sorte, viennent s'ajouter à leurs revenus mensuels.

Le prix des chambres dans les cités universitaires est symbolique : 1,5 rouble par mois (Fr. 4.50)<sup>4</sup>. Les chambres individuelles sont inconnues, et elles comportent toutes deux, trois, et souvent quatre lits. Les repas principaux, dont la qualité est ce qu'elle est dans tous les restaurants universitaires du monde, coûtent de 30 à 50 kopeks (de Fr. 0.90 à Fr. 1.50). En bref, avec 40 roubles par mois (Fr. 120.—) un étudiant peut se loger et se nourrir. Les compléments nécessaires (les habits sont chers, les biens culturels, les transports et les vacances très bon marché), sont fournis soit par les familles, soit par les travaux accessoires (quelques heures hebdomadaires dans l'enseignement, dans des garderies d'enfants, com- guide touristique) ou par des travaux de vacances.

Comment juger les conditions de vie des étudiants russes ? S'ils ne bénéficient pas de notre niveau de vie, comme tous leurs compatriotes, il est certain en revanche que leur situation dans la société soviétique est privilégiée par rapport à notre situation dans la société suisse.

François GRAFF.

<sup>1</sup> Maturité d'un niveau inférieur à celui de la maturité suisse.

<sup>2</sup> Des restrictions au libre exercice de la profession peuvent survenir après la fin des études : obligation pour un médecin d'aller exercer pendant quelques années dans une région défavorisée, etc.

<sup>3</sup> Il est difficile de se faire une idée exacte du pouvoir d'achat du rouble : le change officiel est de 1 rouble = Fr. 4.90 alors que le change sur le marché occidental est égal à 1 rouble = Fr. 1.10. L'OSEC nous a indiqué un pouvoir d'achat approximatif de 1 rouble = Fr. 3.—.

<sup>4</sup> Prix des chambres à la Cité des Falaises : 172 francs.

# Aidez les étudiants à s'entraider en gagnant

**1<sup>er</sup> prix: une voiture FIAT 500 (conduite intérieure, toit ouvrant)  
garantie une année ou 15 000 km.,  
deux premiers services gratuits**

**2<sup>e</sup> prix: une étoile de vison Canton**

**3<sup>e</sup> prix: une caméra-ciné Kodak INSTAMATIC M-2**

**4<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> prix: 1 sac isothermique contenant 3 bouteilles de  
Coca-Cola**



## Conditions de participation

1. Seuls les coupons imprimés dans le présent journal et dûment remplis peuvent participer au tirage de la loterie. Chaque participant peut remplir plusieurs bulletins.
2. Les coupons de participation doivent être retournés sous enveloppe fermée à l'adresse suivante : AGECITÉ, loterie de l'Entraide, av. Université 24, 1005 Lausanne AVANT LE 27 NOVEMBRE 1967, à 24 heures, le cachet de la poste faisant foi. Chaque enveloppe ne doit contenir qu'un seul coupon de participation.
3. Le tirage au sort sera effectué le mercredi 29 novembre 1967 par M<sup>e</sup> François Delisle, notaire à Lausanne, lequel avisera personnellement les gagnants.
4. Les participants à la loterie acceptent les conditions énoncées ci-dessus ; aucune correspondance ne sera prise en considération.

L'Union des étudiants lausannois remercie la maison FIAT suisse, le Garage Closet S. A., à Lausanne, les maisons Kodak, à Lausanne, Canton Fourrures, à Lausanne, Coca-Cola, à Lausanne, des généreux dons qu'elles lui ont faits.

Coupon à retourner à AGECITÉ, loterie de l'Entraide, avenue de l'Université 24, 1005 Lausanne.

Dernier délai : 27 novembre à 24 heures.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

# La vie des étudiants en URSS



Nina, étudiante en français, ne dédaigne pas les tâches ménagères.

On parle beaucoup de l'Union soviétique. Une de ses réussites les moins contestées est certainement son système d'enseignement. Sans lui, comment un pays analphabète à 80 % en 1917 aurait-il pu devenir une des deux premières puissances mondiales ?

Nous avons cherché ici à répondre à quelques-unes des questions que l'on se pose généralement sur l'Université soviétique.

De quelle façon s'opère le recrutement des étudiants ? Tout d'abord, on note un développement très fort des écoles secondaires. D'après un rapport de l'UNESCO (« Planification de l'enseignement en URSS »), 70 % des jeunes Russes ayant terminé leur scolarité obligatoire en 1966 se sont orientés vers les classes secondaires supérieures (maturité)<sup>1</sup>.

L'entrée en faculté n'est possible qu'après un examen d'admission. Les candidats ayant échoué à cet examen ne sont pas exclus à tout jamais des carrières universitaires, mais ont la possibilité — très largement utilisée — de faire des études en suivant des cours du soir ou des cours par correspondance ; nous y reviendrons.

On entend souvent dire que les étudiants russes n'ont pas le libre choix de leurs études. Juridiquement, les étudiants sont libres dans le choix de leur faculté. Toutefois, ce n'est pas négligeable, l'URSS ayant un grand besoin de savants et d'ingénieurs, les bourses sont plus élevées dans les facultés scientifiques et les écoles polytechniques que dans les facultés de sciences morales ou médicales. Cette forte pression économique ne décourage pas les étudiants ayant une vocation bien établie, mais canalise les indécis. Une des conséquences de ce système est que les facultés de lettres et de médecine comptent une majorité d'étudiantes<sup>2</sup>.

Qu'en est-il du système des cours du soir et par correspondance ? Toutes les facultés d'URSS en donnent, et dans une mesure telle que 50 % des étudiants inscrits dans certaines écoles polytechniques suivent ce genre d'études.

Ces étudiants travaillent dans l'industrie, l'administration ou l'enseignement. La durée de leurs études est augmentée d'un ou deux ans. Ils bénéficient, au sein de leur entreprise, d'horaire réduit, d'un jour de congé par semaine payé à 50 %, et de 20 à 30 jours de congé par an pour suivre des laboratoires, des séminaires, se préparer et se présenter aux examens.

La plupart des étudiants soviétiques bénéficient de bourses. Beaucoup plus largement appliqué, le système de leur attribution ne diffère pas essentiellement du nôtre ; il tient compte du revenu des parents de l'étudiant, de la distance séparant son lieu de résidence de sa faculté, de son mode de logement, mais aussi du genre d'études suivies et des résultats d'examens ; au fur et à mesure que l'étudiant progresse dans ses études, le montant de sa bourse s'accroît ; il varie de 30 à 60 roubles (de Fr. 90.— à 180.—)<sup>3</sup> pour les étudiants des cycles inférieurs, alors que ceux qui préparent une thèse touchent 105 roubles (Fr. 315.—). A titre de comparaison, disons que le salaire d'un ouvrier varie entre 100 et 180 roubles (Fr. 300.— et Fr. 540.—) et que le salaire minimal pour la main-d'œuvre non qualifiée, a été augmenté récemment à 60 roubles (Fr. 180.—). Chose importante, tout étudiant a droit à une bourse et à un logement en cité universitaire ; les étudiants qui le désirent peuvent donc vivre indépendamment de leur famille.

Ces salaires, exprimés en francs suisses, nous semblent misérables. Deux constatations s'imposent : les Russes ont à manger, portent des vêtements décents, sont logés et chauffés à très bon compte, possèdent presque tous la télévision ; d'autre part, l'Union soviétique, très avancée dans certains domaines, est encore un pays en voie de développement, où le niveau de vie est inférieur au nôtre.

Les étudiants soviétiques bénéficient d'avantages sociaux considérables qui,

en quelque sorte, viennent s'ajouter à leurs revenus mensuels.

Le prix des chambres dans les cités universitaires est symbolique : 1,5 rouble par mois (Fr. 4.50)<sup>4</sup>. Les chambres individuelles sont inconnues, et elles comportent toutes deux, trois, et souvent quatre lits. Les repas principaux, dont la qualité est ce qu'elle est dans tous les restaurants universitaires du monde, coûtent de 30 à 50 kopeks (de Fr. 0.90 à Fr. 1.50). En bref, avec 40 roubles par mois (Fr. 120.—) un étudiant peut se loger et se nourrir. Les compléments nécessaires (les habits sont chers, les biens culturels, les transports et les vacances très bon marché), sont fournis soit par les familles, soit par les travaux accessoires (quelques heures hebdomadaires dans l'enseignement, dans des garderies d'enfants, com- guide touristique) ou par des travaux de vacances.

Comment juger les conditions de vie des étudiants russes ? S'ils ne bénéficient pas de notre niveau de vie, comme tous leurs compatriotes, il est certain en revanche que leur situation dans la société soviétique est privilégiée par rapport à notre situation dans la société suisse.

François GRAFF.

<sup>1</sup> Maturité d'un niveau inférieur à celui de la maturité suisse.

<sup>2</sup> Des restrictions au libre exercice de la profession peuvent survenir après la fin des études : obligation pour un médecin d'aller exercer pendant quelques années dans une région défavorisée, etc.

<sup>3</sup> Il est difficile de se faire une idée exacte du pouvoir d'achat du rouble : le change officiel est de 1 rouble = Fr. 4.90 alors que le change sur le marché occidental est égal à 1 rouble = Fr. 1.10. L'OSEC nous a indiqué un pouvoir d'achat approximatif de 1 rouble = Fr. 3.—.

<sup>4</sup> Prix des chambres à la Cité des Falaises : 172 francs.

# Aidez les étudiants à s'entraider en gagnant

**1<sup>er</sup> prix: une voiture FIAT 500 (conduite intérieure, toit ouvrant)  
garantie une année ou 15 000 km.,  
deux premiers services gratuits**

**2<sup>e</sup> prix: une étoile de vison Canton**

**3<sup>e</sup> prix: une caméra-ciné Kodak INSTAMATIC M-2**

**4<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> prix: 1 sac isothermique contenant 3 bouteilles de  
Coca-Cola**



## Conditions de participation

1. Seuls les coupons imprimés dans le présent journal et dûment remplis peuvent participer au tirage de la loterie. Chaque participant peut remplir plusieurs bulletins.
2. Les coupons de participation doivent être retournés sous enveloppe fermée à l'adresse suivante : AGECITÉ, loterie de l'Entraide, av. Université 24, 1005 Lausanne AVANT LE 27 NOVEMBRE 1967, à 24 heures, le cachet de la poste faisant foi. Chaque enveloppe ne doit contenir qu'un seul coupon de participation.
3. Le tirage au sort sera effectué le mercredi 29 novembre 1967 par M<sup>e</sup> François Delisle, notaire à Lausanne, lequel avisera personnellement les gagnants.
4. Les participants à la loterie acceptent les conditions énoncées ci-dessus ; aucune correspondance ne sera prise en considération.

L'Union des étudiants lausannois remercie la maison FIAT suisse, le Garage Closet S. A., à Lausanne, les maisons Kodak, à Lausanne, Canton Fourrures, à Lausanne, Coca-Cola, à Lausanne, des généreux dons qu'elles lui ont faits.

Coupon à retourner à AGECITÉ, loterie de l'Entraide, avenue de l'Université 24, 1005 Lausanne.

Dernier délai : 27 novembre à 24 heures.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

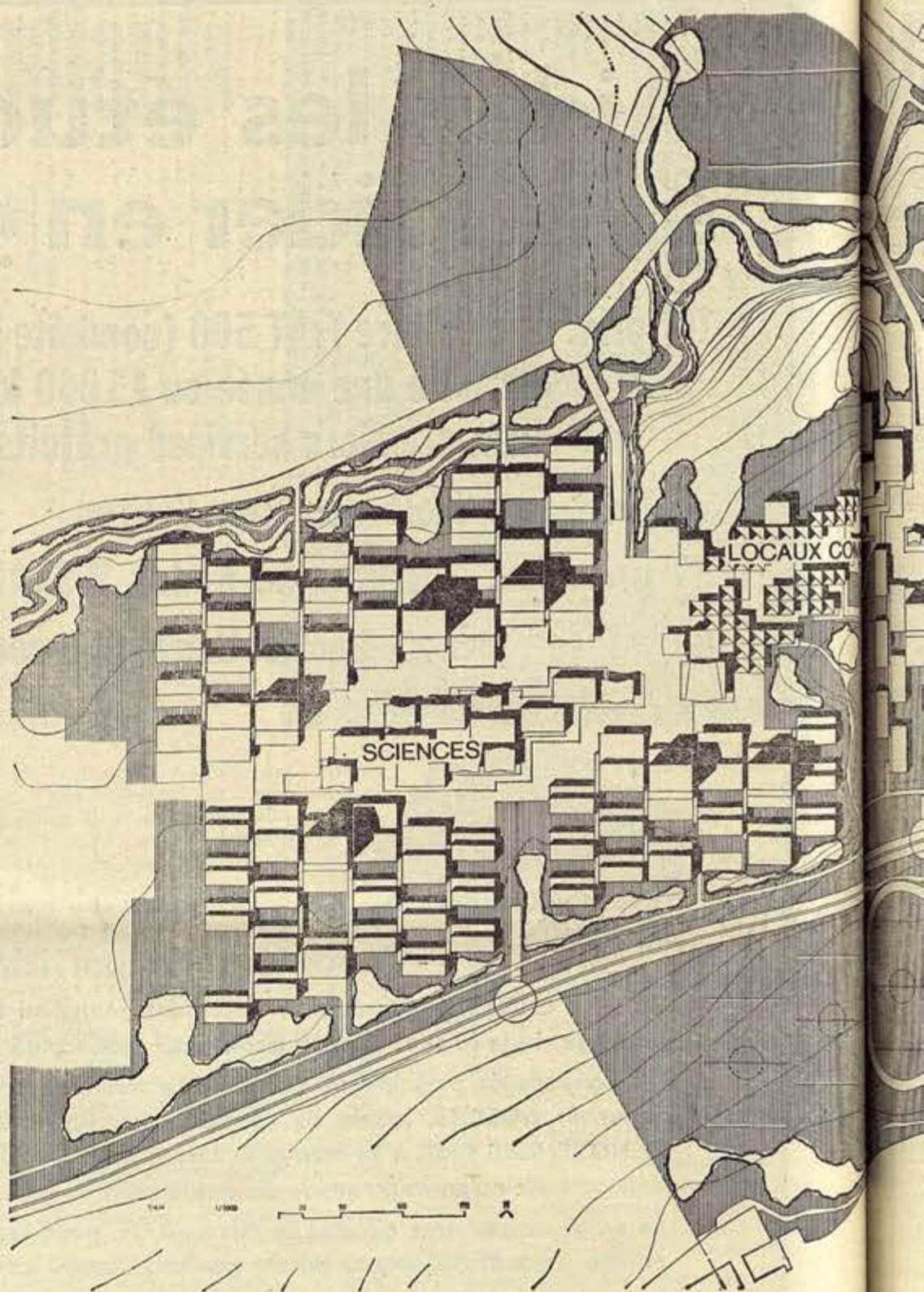
Créée en 1965, la Communauté pour la mise en valeur des terrains de Dorigny a remis son rapport, accompagné d'un plan directeur, au Conseil d'Etat à la fin du mois de juin.

Celui-ci a décidé d'approuver ce rapport, tout en émettant quelques réserves quant aux terrains de sports et à la progression de l'augmentation du nombre d'étudiants.

Pendant la session d'automne, le Grand Conseil devra à son tour adopter le plan directeur et voter un important crédit d'études. En se prononçant favorablement, le Grand Conseil marquera sa volonté de rattraper le retard de ces dernières années.

Nous publions ci-dessous quelques extraits de l'exposé des motifs que le Conseil d'Etat a adressé aux députés.

A leur tour, les étudiants émettent quelques réserves sur l'exposé des motifs du Conseil d'Etat : en effet on se de-



#### L'AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

« Après une étude approfondie du rapport de la Communauté, le Conseil d'Etat en a admis à son tour les conclusions tout en formulant cependant un certain nombre de réserves.

Si le Conseil d'Etat, en effet, ne conteste pas l'ensemble des besoins de l'Université tels qu'ils sont précisés dans ce rapport, il estime en revanche que seules des études plus poussées permettront de mesurer l'ampleur financière de la réalisation. Ces études devront notamment porter sur le rapport entre les surfaces utiles et les volumes à construire d'une

part, sur le coût de la construction au mètre cube d'autre part.

Le Conseil d'Etat estime en outre qu'une réalisation d'une telle envergure ne peut se faire que d'une façon continue, en étalant, plus ou moins régulièrement, l'ensemble des dépenses sur un nombre d'années qui sera déterminé par ses possibilités financières et en tenant compte de l'aide fédérale qui s'annonce.

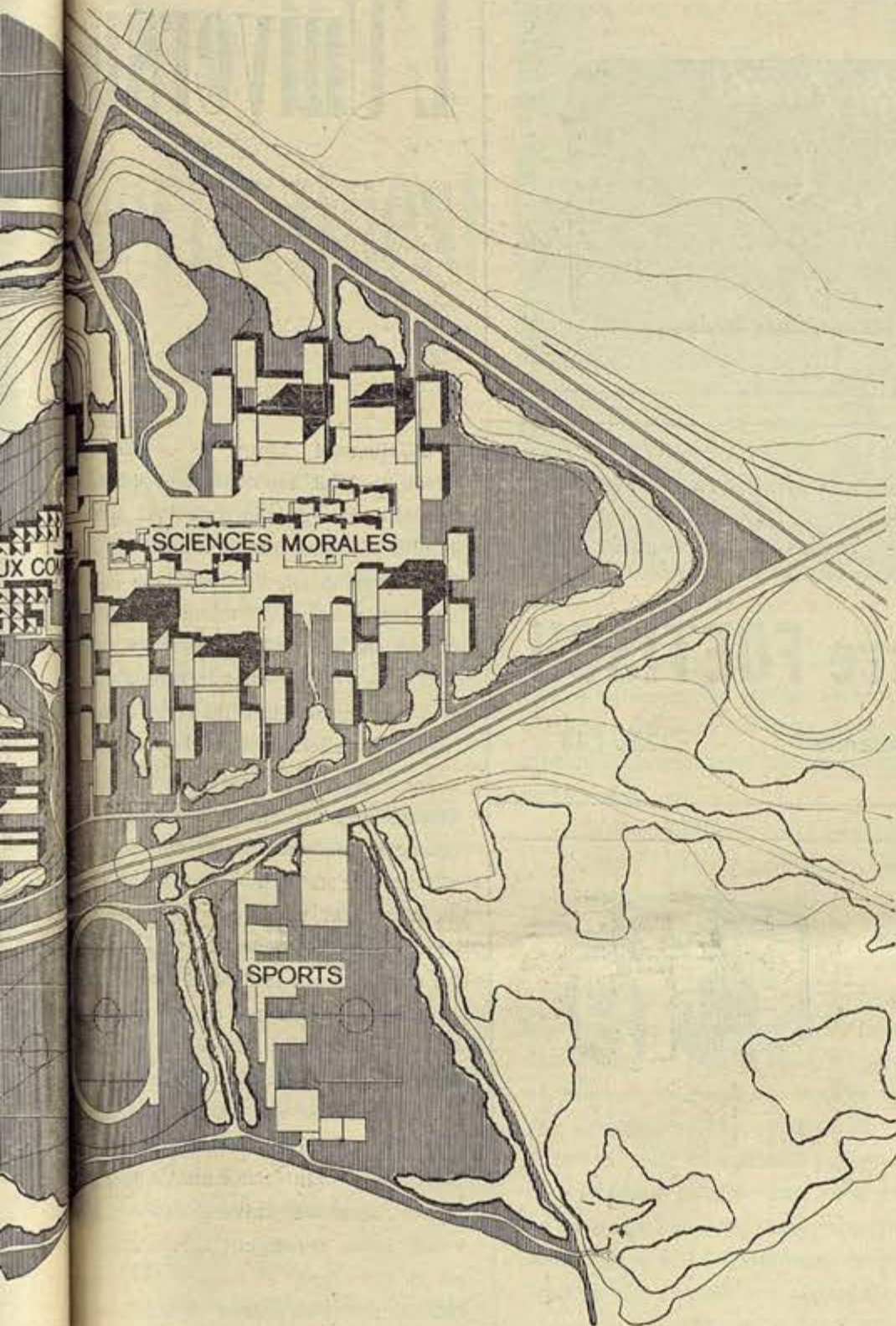
Par ailleurs, le Conseil d'Etat émet des doutes sur la progression de l'augmentation du nombre des étudiants au cours de ces prochaines années. Si cette augmentation a été très forte jusqu'ici, il semble

qu'elle accuse maintenant un certain fléchissement. Ce fait permet d'envisager probablement une période plus longue pour la réalisation complète et totale des projets de Dorigny.

#### PREMIÈRES DÉCISIONS

Le Conseil d'Etat suit avec intérêt tous les efforts de coordination qui se font dans notre pays. C'est ainsi qu'il participera aux travaux d'un bureau de rationalisation en voie de création.

En outre, le Conseil d'Etat a admis de donner la priorité, suivant en cela les



mande sur quoi se base la réserve faite quant à la progression de l'augmentation du nombre d'étudiants. La population n'est pas sur le point de se stabiliser et les mesures d'encouragement aux études n'ont pas encore produit leur plein effet. Enfin, il sera vital pour notre pays d'accroître cette progression s'il veut disposer d'un nombre suffisant de cadres formés à l'Université.

Deux points, par contre, sont dignes d'être relevés : la création d'un organe de coordination entre l'Etat et les divers intéressés dont l'Université, ainsi que la nécessité de réaliser le centre de Dornon de façon continue. (En combien d'années ?)

Il faut encore préciser que si l'EPUL devenait fédérale, son financement serait entièrement repris en charge par la Confédération. Il reste à espérer que 1969 sera une date historique dans le développement du canton de Vaud.

(Le cliché ci-contre représente l'Université de Dornon, telle que la prévoit le plan directeur. L'Ecole polytechnique ne figure pas sur ce cliché.)

demandes de l'Université, à la construction de l'Institut de physique et à celle du Collège propédeutique de la Faculté des sciences qui lui est étroitement attaché. La construction de ce dernier permettra en même temps de résoudre les problèmes les plus urgents des autres enseignements.

Le Conseil d'Etat a donc décidé :

- d'adopter le plan directeur de l'Université sous les réserves formulées ci-dessus ;
- de créer un organe de coordination entre le Conseil d'Etat et l'Université,

organe chargé non seulement de veiller à l'exécution mais encore de préparer les programmes (en provoquant au besoin la remise en question des ordres d'urgence) les besoins réels seuls créant la nécessité.

C'est à l'organe de coordination qu'il appartiendra, s'appuyant sur les expériences acquises, de proposer les solutions qui lui apparaîtront les plus judicieuses pour l'attribution des mandats ultérieurs. Il recourra à des concours généraux ou restreints pour les objets présentant des aspects nouveaux ou complexes, ou au contraire

à des mandats directs pour les bâtiments dont la nature et l'exécution suivront la ligne indiquée par les constructions prototypes ;

- d'ouvrir des négociations avec la commune de Lausanne pour acquérir ou échanger les terrains que cette dernière possède au sud et à l'ouest de la Sorge ;
- de procéder à la mise à l'enquête d'un plan d'extension cantonal sur le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice. »

*Les jus de fruits  
Michel  
sont absolument purs*

Disques - Radios - Téléviseurs - Musique - Pianos

Les plus grandes marques - Toutes les nouveautés

# Maurice et Pierre FOETISCH

RUE DE BOURG 6

Lausanne

☎ 23 94 44



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
UNIONE DI BANCA SVIZZERA  
UNION BANK OF SWITZERLAND



place saint-françois 1  
lausanne

# L'Université Libre

L'Université Libre de Berlin-Ouest, créée en 1948, est considérée comme un modèle, parce qu'elle connaît la structure la plus démocratique de toutes les universités allemandes. En 1948, une poignée de professeurs et d'étudiants décident de quitter la Humboldt-Universität (Berlin-Est) pour s'établir dans la zone d'occupation américaine, qui seule semble garantir la liberté de recherche et d'enseignement.

Les fondateurs envisagent l'université comme une reproduction de la société démocratique, comme un état à échelle réduite. Les statuts abolissent toute forme d'autoritarisme et de patriarcat dans les relations entre professeurs et étudiants. Aux étudiants ont le droit d'envoyer des représentants au Sénat académique (sans le conseil de professeurs) et un représentant au « Kuratorium », qui s'occupe particulièrement des questions économiques et financières. Les étudiants peuvent défendre leurs intérêts dans les deux hautes instances universitaires et faire valoir leurs arguments, même s'ils sont par force toujours en minorité (pour cette raison, des extrémistes demandent le droit de veto). Par le fait même que les étudiants peuvent parler d'égal à égal avec les professeurs, les conflits sont plus apparents que dans n'importe quelle autre université allemande.

### Une soupe sans sel

Il est significatif de voir élire, ces dernières années, des représentants qui sont engagés politiquement ; des représentants « sages », toujours prêts au compromis, sont considérés comme incapables de défendre les intérêts réels des étudiants. Quelle est la cause de cette politisation ? De plus en plus, les professeurs faisaient fi de l'avis des étudiants ; cette université nouvelle qui devait être une communauté de partenaires devenait une université



# Université Libre de Berlin-Ouest



Une soupe avec sel au Foyer-Restaurant de l'Université libre de Berlin (Ouest)

gérée par les professeurs avec une façade démocratique. Quelques professeurs et étudiants se sont aperçus qu'il fallait réagir et pensent avoir trouvé le remède dans la politisation, qui crée nécessairement des affrontements violents, mais rétablit l'idée des fondateurs. Selon le mot d'un journaliste, repris par un professeur, une université dépolitisée n'est rien d'autre qu'une soupe sans sel.

La réforme envisagée actuellement et les nouveaux statuts prévoient d'accorder des droits plus grands aux étudiants, même si leur représentation doit demeurer toujours minoritaire. Elle provoque une forte opposition de certains professeurs, mécontents de la restriction de leurs pouvoirs. Mais ce n'est qu'au prix de sacrifices que se réalisera l'idéal de l'université démocratique. Déjà la plupart des commissions qui s'occupent des affaires universitaires sont paritaires (nombre égal de professeurs et d'étudiants).

## Le Konvent et l'Asta

Les quelque 15 000 étudiants élisent un parlement (Konvent) de 80 membres, représentants des facultés, au système proportionnel. Ce parlement nomme à son tour l'Asta, qui fait figure de gouvernement. Cette sorte d'administration et ses compétences ne diffèrent guère de celles que connaissent les autres universités allemandes et même européennes. Sa politique couvre les réformes universitaires, la démocratisation de l'enseignement, vise à améliorer le système des assurances pour les étudiants et propose un présalaire pour les étudiants. La réalisation de cette politique ne doit pas se faire dans un cercle fermé ; les discussions publiques avec toutes les couches de la population, les manifestations en ville sont là pour faire participer la société aux réformes.

Les moyens d'action visent le plus souvent à faire pression sur les autorités et à attirer l'attention des citoyens sur les problèmes estudiantins : sit-in, teach-in, go-in, grève, etc.

Les droits du Konvent sont très divers. Un exemple : toute nouvelle association d'étudiants, de caractère politique ou religieux, toute corporation (étudiants qui portent « couleurs ») doit recevoir l'approbation du Konvent afin d'oser opérer légalement à l'intérieur de l'université et tenir des réunions ; après la prise de position du Konvent, le Sénat académique ratifie l'acceptation ; au cas où l'avis du Sénat diffère de celui du Konvent, le Sénat renvoie le projet pour examen au Konvent, en indiquant obligatoirement les motifs du refus. Les étudiants disposent ainsi d'un contrôle. Leurs droits sont cependant limités par le fait que seul le Sénat est autorisé à interdire une association.

## Politique universitaire et politique en général

Mais quel phénomène distingue plus particulièrement le Konvent et l'Asta de Berlin-Ouest de ceux d'autres universités ? Ces deux associations ne s'occupent pas seulement de politique universitaire, mais aussi de politique en général. Les étudiants ne se contentent pas de protester contre l'« establishment » à l'université, mais s'élèvent contre celui de l'Etat ; ils prennent position sur les grands problèmes de l'actualité nationale et internationale. D'aucuns prétendent que ce mandat politique est illégal ou cause des dommages au bon renom de l'université ;

partisans et adversaires de l'engagement politique généralisé s'affrontent. Lorsqu'en 1951, le Konvent vote une résolution pour soutenir la politique de réunification allemande préconisée par le gouvernement, lorsqu'en 1950, le Konvent décide d'encourager la politique extérieure de la RFA, tout le monde salue ces mesures. Les étudiants sortent de leur passivité politique, cette passivité des intellectuels qui a permis la montée du nazisme. Aujourd'hui, c'est un tollé général quand les étudiants décident de condamner « le régime US et les gouvernements qui en dépendent » et les déclare « coupables de crimes au Vietnam », « demandent l'arrêt des bombardements au Vietnam du Nord », etc. (résolution de mai 1967) ; les protestations contre la « dictature grecque » ou contre le régime du Shah en Iran (rappelons que les manifestations lors de la visite du souverain à Berlin avaient causé la mort d'un étudiant) sont accueillies avec plus ou moins de bruit. De toute façon, il ne se passe pas une semaine sans que les étudiants soient à la une des journaux berlinois.

Le système démocratique se marque dans les très fréquentes assemblées générales de toutes les facultés ou d'une seule, parfois même d'une branche, qui sont appelées à prendre position sur les problèmes importants et à dicter la ligne de conduite des représentants. L'Asta, lors d'une crise importante, n'a pas hésité à organiser un plébiscite pour savoir si la majorité des étudiants étaient prêts à le soutenir.

M. PROBST.

## La musique et notre

L'Université de Lausanne, qui n'a pas — osé-je dire : pas encore ? — de chaire de musicologie, est cependant favorable à la musique.

Elle permet en effet l'activité de deux chœurs en son sein. Le premier, le Chœur universitaire, fondé il y a vingt ans, est

ouvert à tous les étudiants, sans restriction. Il en résulte que son directeur fait œuvre d'enseignant autant que d'artiste, contribuant ainsi à la formation et à la culture musicales des étudiants. La brièveté des semestres et le continu renouvellement des effectifs empêchent le

Chœur universitaire d'envisager la réalisation d'œuvres de grande ampleur. Son répertoire est composé essentiellement de pièces de la Renaissance profanes et religieuses. La vie du Chœur universitaire est liée à celle de l'Université : en effet le chœur est souvent appelé à en app

Les prochains concerts en vue sont les suivants :

**Novembre 1967, Berne :**

*Symphonie des Psaumes,*  
Strawinsky  
*Cantate 50,* Bach (dir. Dutoit)

**Décembre 1967, Lutry :**

Motets de Bach

**Mars 1968, Cathédrale de Lausanne :**

Monteverdi, Schütz, Reichel

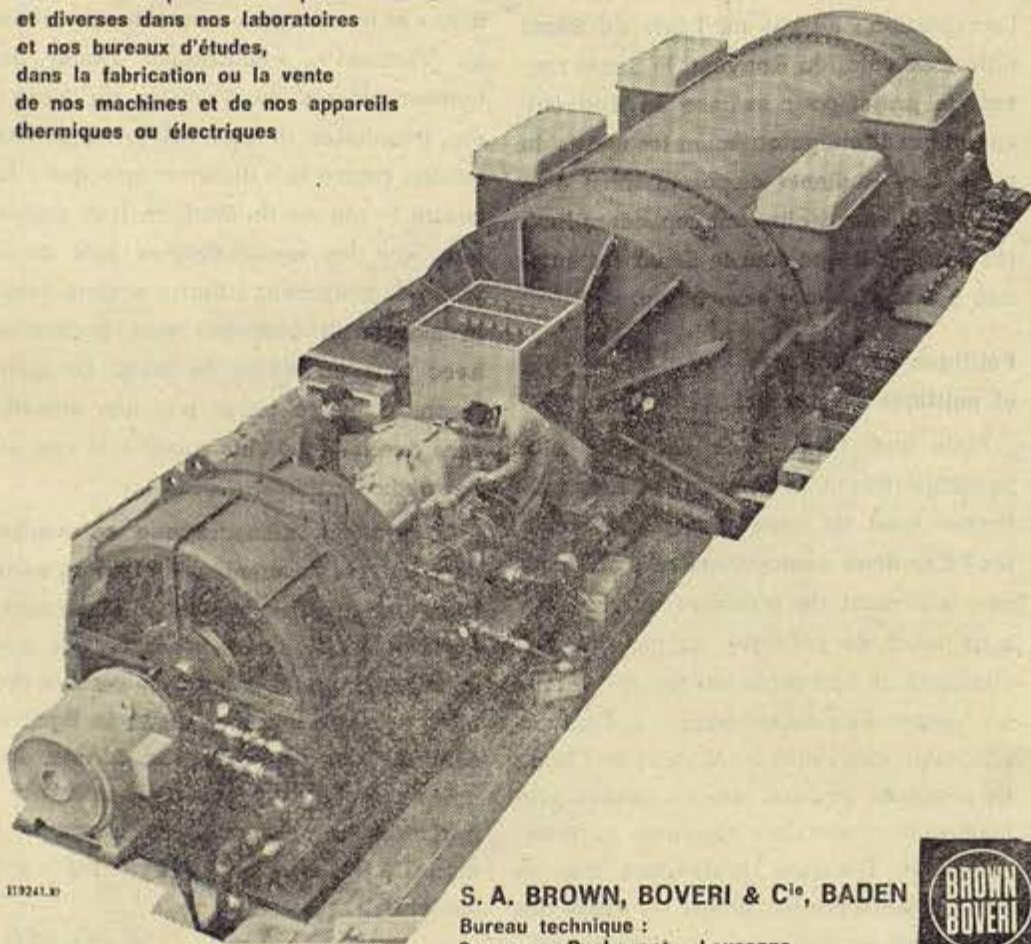
## Université



Jeunes

## ingénieurs

à l'esprit ouvert  
nous vous offrons  
un vaste champ d'activités passionnantes  
et diverses dans nos laboratoires  
et nos bureaux d'études,  
dans la fabrication ou la vente  
de nos machines et de nos appareils  
thermiques ou électriques



119241.10

**S. A. BROWN, BOVERI & C<sup>o</sup>, BADEN**  
Bureau technique :  
2, avenue Ruchonnet - Lausanne



Les trappeurs canadiens se distraient en organisant des combats de chiens. L'un d'eux possède un petit chien jaune dont tout le monde se moque. Au premier combat, il bat un molosse en trente secondes. Au second combat, il dévore un terre-neuve en quinze secondes. Au troisième combat, il réduit à néant une louve apprivoisée.

On félicite le propriétaire, qui répond :

— Oui, il est assez fort, mais vous aurez dû le voir quand il avait sa crinière...

Un petit garçon est amoureux de son institutrice et voudrait l'épouser. Mais la maîtresse objecte :

— Je n'aime pas les petits enfants.

Le petit garçon répond :

— Ne vous en faites pas, je ferai attention.

Cela se passe sur un champ de bataille célèbre ; deux hommes discutent :

— En fait, dit-on Waterloo ou Ouaterloo.

— On dit Ouaterloo.

— C'est intéressant. Vous êtes de la région pour être si bien renseigné ?

— Non, je suis là en vacances.



Un cheval, mal ferré, d'un fer plein de défauts. Fit des trous dans la route en allant au galop.  
MORALITÉ : « Tel fer, telle piste. »

(Boris VIAN)

...nter les cérémonies officielles, telles que *dies academicus*, remise de diplômes, Noël universitaire, cultes, etc.

Cet ensemble organise aussi quelques concerts à l'extérieur, concerts qui lui ont permis de rendre visite aux Universités de Lyon et de Dijon et de se produire à Annonay et à Paray-le-Monial.

Pour l'avenir, il envisage d'effectuer des échanges avec les Universités de Zurich et de Turin.

Des démarches étant faites pour ressusciter l'orchestre universitaire, une collaboration avec cet ensemble lui permettrait de sortir quelque peu de son répertoire *à capella*.

Le second, nommé « Le Grand Chœur de l'Université », est formé d'étudiants, assistants, anciens étudiants et de quelques personnes étrangères à l'Université. Il est stable dans sa composition, ce qui lui permet un travail plus approfondi et l'exécution d'œuvres importantes. Il a notamment déjà chanté, en 1965 et 1966, *Thamos*, de Mozart, *Daphnis et Chloé*, *L'Enfant et les Sortilèges*, de Ravel, *Le Roi David*, d'Honegger, *Les Noces*, de Strawinsky, dans différentes villes de France et de Suisse.

Partout, cet ensemble a rencontré les faveurs du public et de la critique, gage du sérieux travail effectué.

Ces deux chœurs ne sont ni concurrents ni étrangers l'un à l'autre : dirigés par le même chef, administrés par le même comité d'étudiants, ils se complètent sur tous les plans.

Je me plais à souligner que c'est grâce à l'appui financier de l'Université et à son soutien moral que ces deux formations peuvent exister.

Sage Université, qui veut permettre à ses étudiants de se délasser entre eux — je dirais presque « en famille » — tout en cheminant sur les sentiers de l'art et de la beauté.

Michel CORBOZ.

# CCP 10-25380: Journée de l'Entraide

## LES MARCHÉS

### DES PURS CHEFS-D'ŒUVRE

...mais infiniment moins chers qu'ailleurs, la formule «*guilde*» permettant seule des prix-record pour une qualité-record. Faites donc vous aussi confiance à la guilde en vous inscrivant à l'un de ses clubs :

- Le Cercle des Collectionneurs classiques
- Le Club des Variétés
- La Ronde des Enfants
- Le Cercle d'Art.

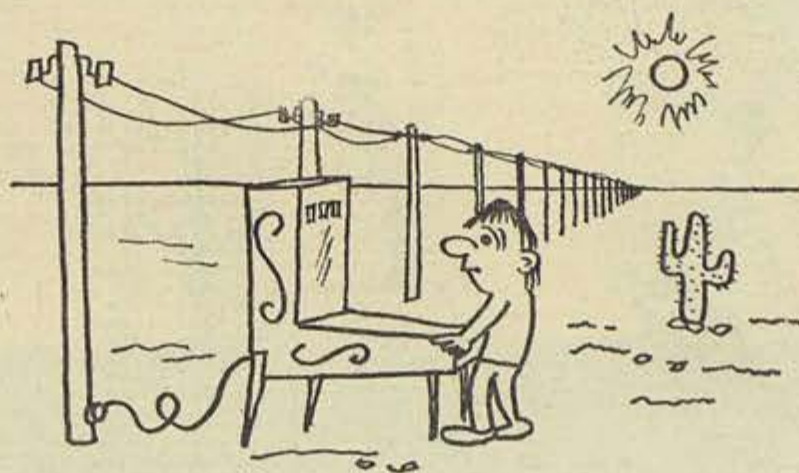
Lausanne :	Palud 22
Genève :	Rhône 6 bis
Chaux-de-Fonds :	Serre 79
Fribourg :	Temple 3



## LA GUILDE DU DISQUE

# DISQUE DISQUES DISQUE





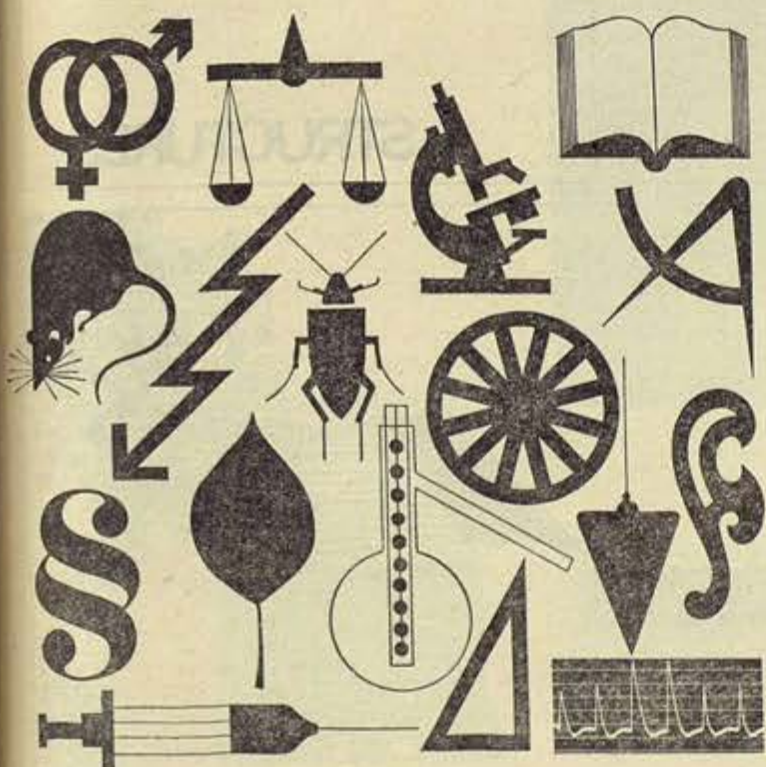
LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

**A. KRIEG + CIE**

papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

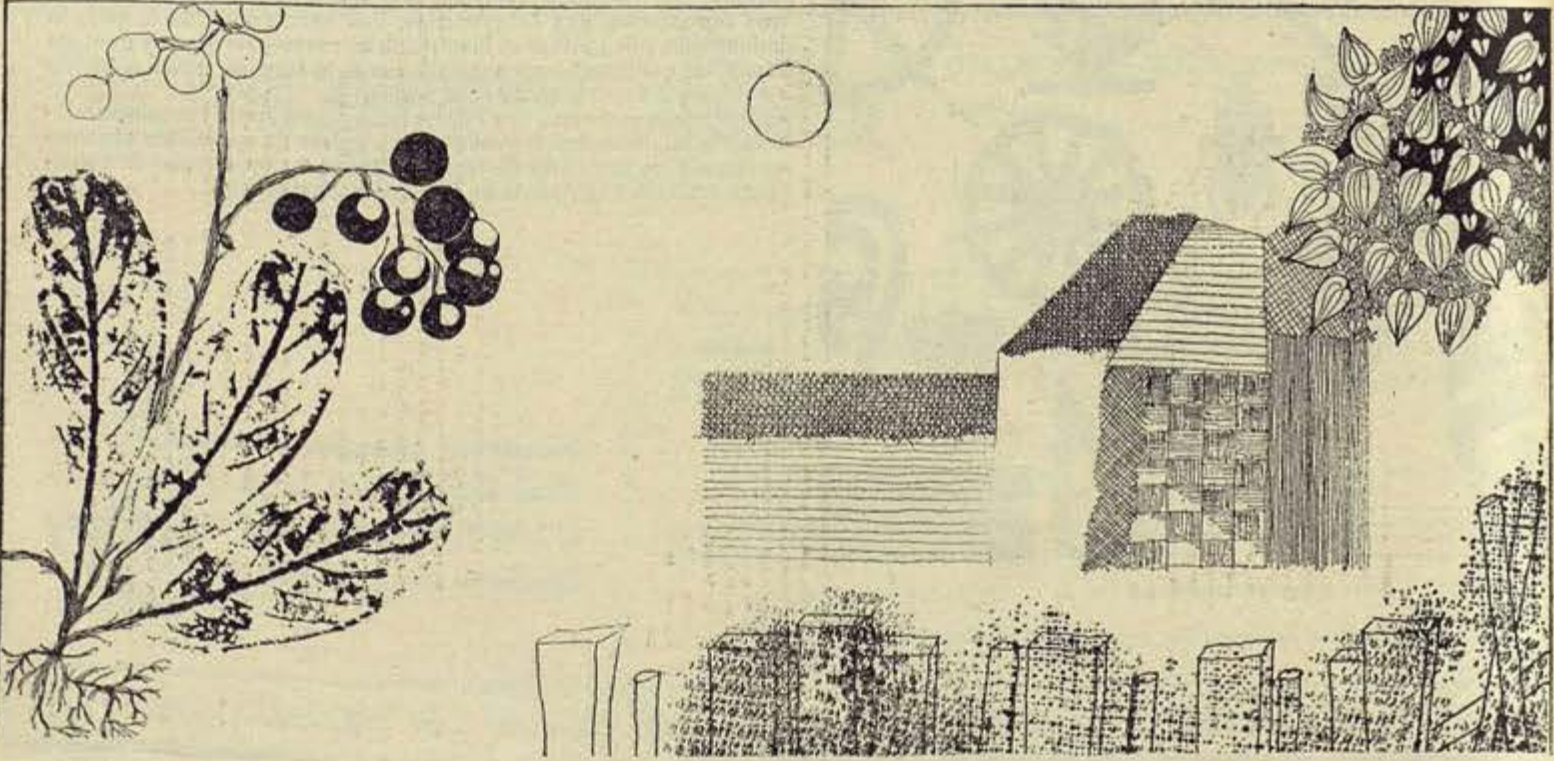
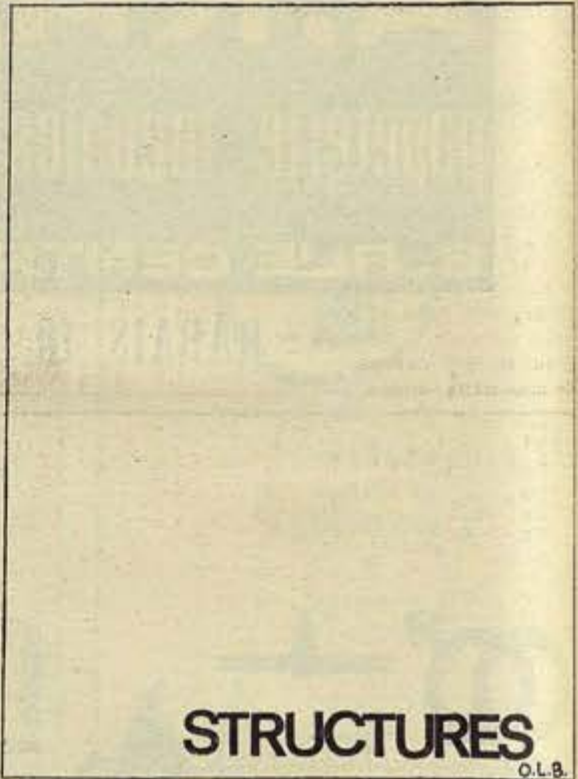
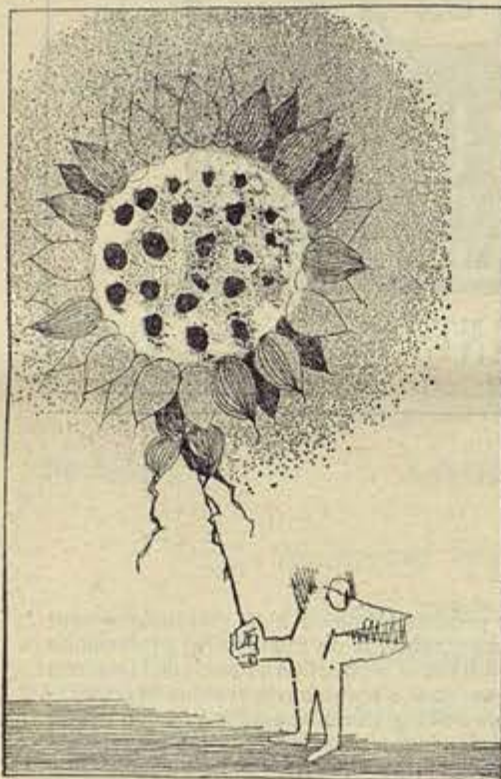
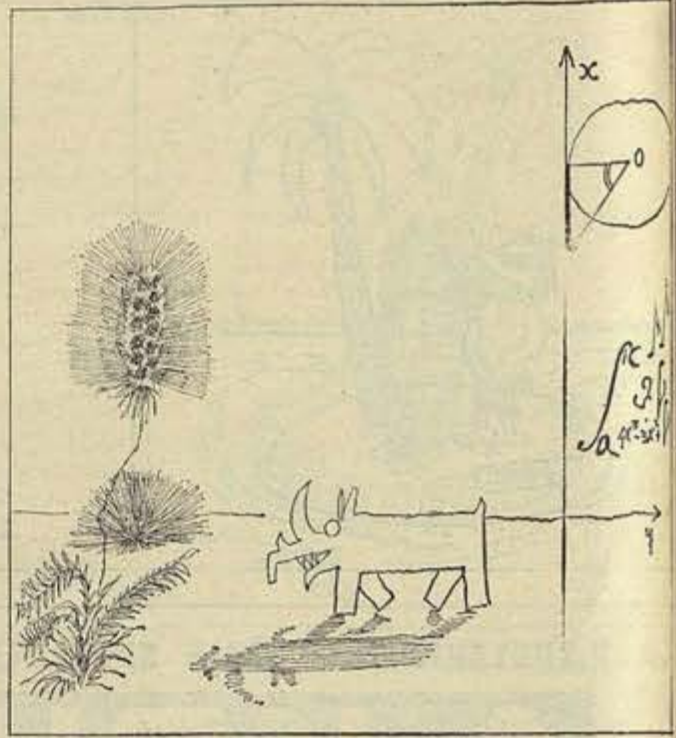
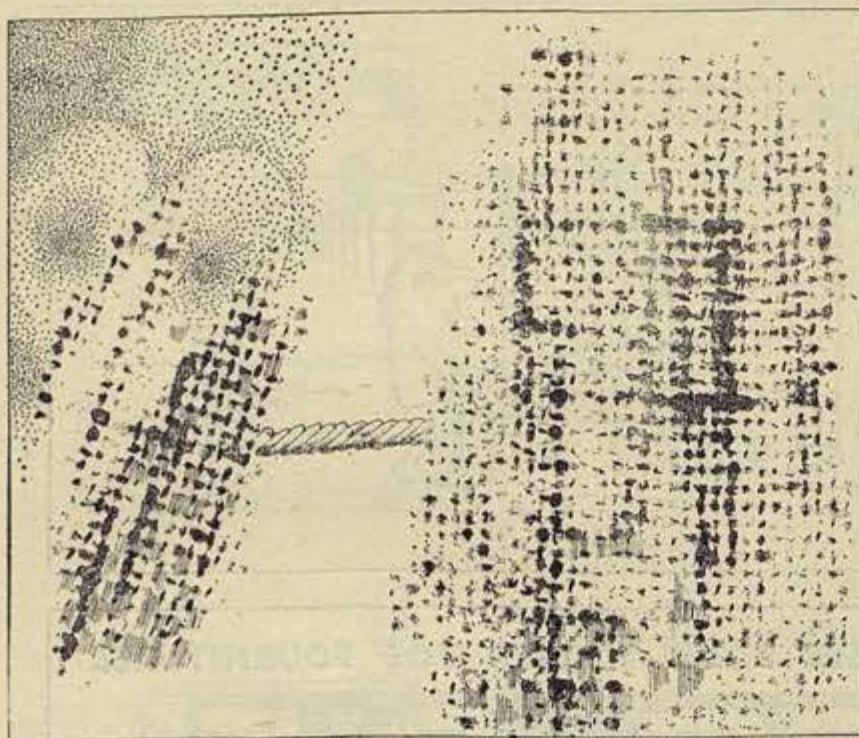
RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS



La création d'un nouveau produit chimique n'est pas uniquement l'affaire du chimiste. Les représentants de quelque 80 professions y participent. Pour la recherche et la production seulement, la maison J.R. Geigy S.A. recourt aux services d'hommes de science et de techniciens spécialisés dans plus de vingt domaines différents. On trouve parmi eux des chimistes et des ingénieurs de toutes les disciplines, mais aussi des médecins, des pharmaciens, des biologistes, des bactériologues, des botanistes, des zoologues, des entomologistes et des agronomes, des économistes, des spécialistes de la gestion industrielle, des juristes et bien d'autres personnes encore dont les idées, les connaissances linguistiques et le sens du travail d'équipe contribuent au succès de l'entreprise.

La conjugaison de tous ces efforts nous promet pour l'avenir de nouveaux produits de haute qualité, qu'il s'agisse de spécialités pharmaceutiques, de colorants, de tanins synthétiques ou de produits chimiques destinés à l'industrie ou à la lutte antiparasitaire.

**Geigy**



P

Puisqu  
Les v  
Puisqu  
Sous  
Jusqu  
Et de  
Avan  
Arrêt  
Plant  
Et, d  
Ou'us  
Brass

Un e  
A ja  
L'ear  
Le f  
L'or  
Sous  
Si n  
De  
Je s

Je  
Br  
Le  
So  
Et  
Or  
Le  
Je  
Lo  
O

# Poèmes inédits

Les lagunes ont des couleurs de plomb,  
Regarde sur la haute mer  
Les voiles comme des fleurs errantes.  
Le sel hérissé tes cheveux.  
Laisse la vague, sous le vent,  
Ronger jusqu'à mourir.  
La base sourde des falaises.  
Quitte la plage, car le sable  
Ne saurait conserver longtemps  
Les vestiges de tes pas.  
Ne monte pas sur ce navire :  
Si éphémère, jusqu'au récif,  
Est la courbe de son sillage.

par Albert BURO

Puisque ensemble nous avons subi  
Les vents salés et les eaux fades,  
Puisque ensemble nous avons ramé,  
Sous un ciel plat,  
Jusqu'à l'usure des solives  
Et des poignets,  
Avant de nous jeter dans les heures mauvaises,  
Arrêtons-nous sur le rivage,  
Plantons les rames en croix  
Et des restes de notre barque,  
Qu'un feu, touffu d'étincelles et de fumées,  
Brasse l'air creux de ses spirales.

Un quart de lune inquiète.  
A la lisière des pinèdes,  
L'eau meurt dans les calanques.  
Le lanal avoisine l'étoile.  
L'ombre engloutit la mer.  
Sous l'odeur des varechs, je m'enlise.  
Si nul ne s'y oppose,  
De mes deux mains,  
Je saisis la nuit.

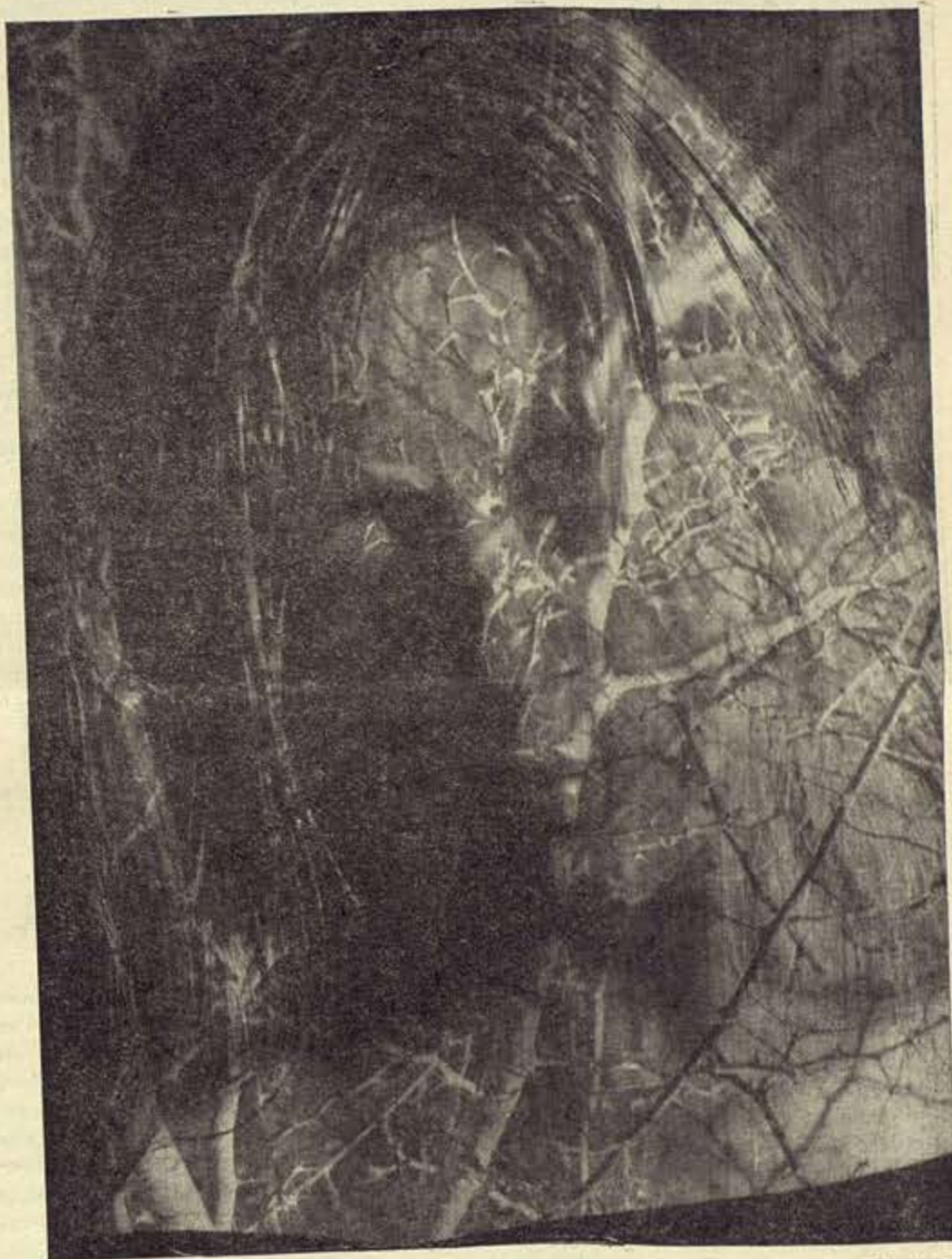


Photo : J.-E. Berger

Je hume un air  
Brûlant comme une ortie.  
Les fleurs cariées me suffoquent.  
Sous les fougères, les serpents muent  
Et s'étirent.  
Que ferai-je de leurs dépouilles ?  
Le crépuscule marchande la rosée.  
Je fermerai les paupières,  
Lorsque j'aurai trouvé l'endroit  
Où la nuit se mêle au jour.

Au fonds du puits,  
Cette même eau,  
Autrefois douce,  
Autrefois fraîche et miroitante,  
Qui maintenant recèle  
Une immense feuille morte  
En face d'un lambeau de ciel.

Un cri traverse le néant.  
Les argiles que j'observe  
Gardent les traces d'ongles  
J'aurais voulu, sur la grève,  
Cribler l'or du soleil.  
Mais l'ennui veut  
Qu'une aile noire froisse l'air.

Le soleil a bu tout le sang  
Regarde s'il peut luire encore.  
Me diras-tu l'heure de l'été ?  
J'ai rêvé de fleurs noires  
Dont les parfums confinent  
A la douleur.  
Voudrais-tu ce bouquet ?  
J'ai aspiré tout l'air qui pèse  
Autour des jusquiames.  
Boirai-je à ces nuages ?  
Boirai-je à ces fontaines ?  
Puisque la coupe est renversée,  
Tendrais-tu ma bouche à la pluie ?

# alain

(metteur en scène du Théâtre Universitaire Lausannois)

# knapp

1957-1967 : les dix années qui séparent ces deux dates correspondent dans les activités théâtrales en Suisse romande et notamment à Lausanne à une évolution extrêmement rapide et déterminante pour les rapports entre le public et le théâtre. Si en France la décentralisation culturelle s'est faite sous l'impulsion de l'après-guerre, ici nous avons dû attendre une décennie de plus pour permettre aux théâtres d'avant-garde de sortir de leurs ghettos et de pouvoir concrétiser, grâce à des subventions municipales et cantonales conséquentes, une politique artistique locale. Certes, nous n'en avons pas fini pour autant avec le réflexe habituel qui veut que toute production portant le label parisien polarise à priori l'attention d'un vaste public. Cependant, bien des choses ont changé depuis une dizaine d'années et notamment par le fait qu'un nombre de spectateurs croissant, se recrutant parmi toutes les couches de la population (et cela est un fait notable), a droit à l'accès au théâtre à peu près au même prix qu'au cinéma. L'octroi d'un soutien financier officiel autorise cette relative modicité du prix des places de même qu'un répertoire varié et une abondance de représentations.

Bref, il apparaît que désormais les structures de base permettant une diffusion du théâtre à Lausanne ne peuvent plus être mises en cause. Nous pouvons donc nous attacher dans ces quelques lignes à évoquer ce qui nous paraît être les lacunes du système actuel.

Prenons par exemple le cas d'un théâtre dit d'avant-garde ou plus précisément de « défrichage » susceptible de provo-

quer dans un avenir plus ou moins proche de nouvelles formes d'expression dramatique. Il semble que par la centralisation des moyens de production actuels, ce type d'expérience, s'il devait être marginal, risquerait de faire long feu. En effet, toute recherche théâtrale suppose à priori un investissement financier et humain qui, s'il est isolé de toute aide budgétaire officielle, ne peut, dans la conjoncture économique présente, survivre au-delà d'un ou deux spectacles. L'« artiste » vivant de « l'air du temps » ou d'un mécénat aléatoire est une figure particulièrement anachronique dans notre société. La garantie d'une recherche permanente est donc tributaire des organismes existants et doit être financée par ceux-ci.

Par ailleurs, l'évolution du théâtre ne nous semble plus dépendre exclusivement

Que dans le cadre d'une troupe, « comédien-créateur » soit mieux à même de raconter dramatiquement les aspirations de chacun, il deviendra auteur, sa production sera directement liée à celle de ses collègues comédiens et à l'expression du groupe. Cela n'est pas neuf, bien sûr, Molière, Shakespeare, etc. Il est peut-être temps d'y revenir néanmoins, car le théâtre actuel se caractérise moins par une baisse de la qualité du répertoire que par une difficulté croissante en charge de celui-ci par des acteurs moins en moins rompus au maniement des multiples complexités qu'exige le théâtre. Ce sujet nécessiterait plus longues explications. Souhaitons pouvoir y revenir par la pratique ou l'écrit.

Pour terminer, disons quelques mots de la fonction d'un théâtre universitaire. brièvement soulignons qu'il ne devrait pas être marginal. Un premier pas a été entrepris la saison dernière pour une collaboration entre le CDR et le TUL, mais l'intérêt porté par les étudiants au théâtre devrait être pris en charge *systematiquement* par le théâtre professionnel afin que les créations du TUL soient réellement efficaces, stimulantes. Noyées dans le milieu des spectacles d'une saison, les représentations du théâtre universitaire n'intéressent que bien peu de gens ; séjéré dans une politique culturelle globale sollicitant toutes les personnalités dis-

## Le théâtre en Suisse romande

de la découverte de vocations d'auteurs ou de la révélation, par des mises en scène audacieuses, de dramaturges du passé. Plusieurs expériences entreprises aujourd'hui dans certains pays soulignent combien il est urgent de concentrer nos investigations sur la fonction de l'acteur et sa création. Le comédien ne devrait plus être uniquement le miroir plus ou moins exact de la pensée de l'auteur dramatique, mais un créateur capable de prendre en charge la totalité d'un spectacle.

nibles, le TUL peut se survivre au-delà des volées et apporter tant à ceux qui font profession de théâtre qu'à l'étudiant passagèrement impliqué de nouveaux moyens de réflexion. Si le théâtre est un véhicule de communication, de changements, de bouleversements, il se doit de provoquer un mouvement continu entre les créateurs, la création et le public. Une institution théâtrale était à créer à Lausanne, aujourd'hui c'est chose faite. le regard du critique doit devenir plus aigu.

A. KNAPP



## CRÉDIT SUISSE

ÉCONOMIES JUDICIEUSEMENT PLACÉES

Siège de  
**LAUSANNE**  
Rue du Lion-d'Or

Bons de caisse                      Obligations G  
Livrets obligations G  
Livrets de dépôts      Livrets de placement



Oui, le TUL se porte bien, il poursuit ses recherches en art dramatique et travaille depuis octobre à raison de quatre soirs par semaine sous la direction de son metteur en scène Alain Knapp. Celui-ci nous fait donc bénéficier une nouvelle fois de son métier et de son talent, qualités qu'on lui reconnaît volontiers mais qui ont plus que jamais besoin de pouvoir s'exprimer en toute indépendance.

Projets immédiats? Réalisation sous forme de création collective d'un film de long métrage, sur un thème d'actualité suisse. Ce mode d'expression nous paraît en effet correspondre à l'évolution actuelle de notre travail, ainsi qu'à la vocation d'un théâtre universitaire. Le problème ne se posera plus, pour l'acteur-étudiant, de retrouver à chaque représentation l'émotion et la qualité de ce qu'il avait créé en cours de répétitions. Il lui faudra au contraire se livrer spontanément à la caméra, sans tricherie, mais aussi sans devoir recourir à un métier qu'il ne possède pas. De même que nous n'avons jamais prétendu singer ou simplement imiter le théâtre professionnel, nous aborderons le cinéma dans un esprit aussi neuf que possible, et nous pensons que le théâtre universitaire a sa place dans une production cinématographique naissante comme l'est celle de notre pays; il doit même s'y manifester et répondre ainsi à l'un de ses objectifs: innover.

Pour mener à bien cette expérience, le TUL s'est engagé dans une double démarche. En premier lieu, il s'agit de définir et expérimenter pratiquement le travail de l'acteur de cinéma par rapport à celui de l'acteur de théâtre, examiner points communs et divergences, savoir choisir correctement les moyens à mettre en œuvre et arriver à un contrôle et une conscience de ceux-ci. En second lieu — en fait, parallèlement — il s'agit de créer



Le TUL se met en condition sous la surveillance d'A. Knapp.

# le tul

Du théâtre au cinéma


# en 68

Cette activité, déjà en cours, se poursuivra jusqu'au printemps, et le mois d'avril 1968 sera consacré au tournage lui-même. Afin d'assurer à cette réalisation la qualité technique qui nous paraît indispensable, nous avons fait appel à une équipe professionnelle qui a bien voulu s'associer à cette tentative. Ainsi, la responsabilité de l'image sera confiée à Roger Bimpage, connu pour ses fréquentes collaborations à des émissions de télévision (« Continents sans visa », « Cinq colonnes à la une », etc.) et chef opérateur dans de nombreuses productions, par exemple « L'Inconnu de Shandigor », de Jean-Louis Roy, qui a représenté la Suisse à Cannes.

Il est difficile d'en dire plus au sujet d'un travail de création qui ne fait que commencer. Contentons-nous de préciser que nous refusons d'emblée certaines formes de cinéma, comme nous avons toujours refusé une partie du théâtre tel qu'il se pratique à l'heure actuelle, et que nous accorderons la plus grande part à la création de chacun, lui laissant exprimer sa personnalité et ses préoccupations au sein du groupe.

Philippe DAHINDEN.

la matière même de ce film. Par film, nous voulons entendre le reflet d'un travail commun (c'est-à-dire de la somme des personnes impliquées), le miroir de certaines préoccupations d'une communauté plus générale à partir des préoccupations subjectives de chaque participant.




chez **GILLON-REY**

**le plus grand choix**

**BIEN SERVIS**

et à

à Lausanne  
rue de l'Alpe  
et Renens  
rue de l'Avenir



Les meilleures marques suisses  
Exclusivités étrangères

# alain

(metteur en scène du Théâtre Universitaire Lausannois)

# knapp

1957-1967 : les dix années qui séparent ces deux dates correspondent dans les activités théâtrales en Suisse romande et notamment à Lausanne à une évolution extrêmement rapide et déterminante pour les rapports entre le public et le théâtre. Si en France la décentralisation culturelle s'est faite sous l'impulsion de l'après-guerre, ici nous avons dû attendre une décennie de plus pour permettre aux théâtres d'avant-garde de sortir de leurs ghettos et de pouvoir concrétiser, grâce à des subventions municipales et cantonales conséquentes, une politique artistique locale. Certes, nous n'en avons pas fini pour autant avec le réflexe habituel qui veut que toute production portant le label parisien polarise à priori l'attention d'un vaste public. Cependant, bien des choses ont changé depuis une dizaine d'années et notamment par le fait qu'un nombre de spectateurs croissant, se recrutant parmi toutes les couches de la population (et cela est un fait notable), a droit à l'accès au théâtre à peu près au même prix qu'au cinéma. L'octroi d'un soutien financier officiel autorise cette relative modicité du prix des places de même qu'un répertoire varié et une abondance de représentations.

Bref, il apparaît que désormais les structures de base permettant une diffusion du théâtre à Lausanne ne peuvent plus être mises en cause. Nous pouvons donc nous attacher dans ces quelques lignes à évoquer ce qui nous paraît être les lacunes du système actuel.

Prenons par exemple le cas d'un théâtre dit d'avant-garde ou plus précisément de « défrichage » susceptible de provo-

quer dans un avenir plus ou moins proche de nouvelles formes d'expression dramatique. Il semble que par la centralisation des moyens de production actuels, ce type d'expérience, s'il devait être marginal, risquerait de faire long feu. En effet, toute recherche théâtrale suppose à priori un investissement financier et humain qui, s'il est isolé de toute aide budgétaire officielle, ne peut, dans la conjoncture économique présente, survivre au-delà d'un ou deux spectacles. L'« artiste » vivant de « l'air du temps » ou d'un mécénat aléatoire est une figure particulièrement anachronique dans notre société. La garantie d'une recherche permanente est donc tributaire des organismes existants et doit être financée par ceux-ci.

Par ailleurs, l'évolution du théâtre ne nous semble plus dépendre exclusivement

Que dans le cadre d'une troupe, « comédien-créateur » soit mieux à même de raconter dramatiquement les aspirations de chacun, il deviendra auteur, sa production sera directement liée à celle de ses collègues comédiens et à l'expression du groupe. Cela n'est pas neuf, bien sûr, Molière, Shakespeare, etc. Il est peut-être temps d'y revenir néanmoins, car le théâtre actuel se caractérise moins par une baisse de la qualité du répertoire que par une difficulté croissante en charge de celui-ci par des acteurs moins en moins rompus au maniement des multiples complexités qu'exige le métier théâtral. Ce sujet nécessiterait plus longues explications. Souhaitons pouvoir y revenir par la pratique ou l'écrit.

Pour terminer, disons quelques mots de la fonction d'un théâtre universitaire brièvement soulignons qu'il ne devrait pas être marginal. Un premier pas a été entrepris la saison dernière pour une collaboration entre le CDR et le TUL, mais l'intérêt porté par les étudiants au théâtre devrait être pris en charge *systématiquement* par le théâtre professionnel et que les créations du TUL soient réellement efficaces, stimulantes. Noyées dans un milieu des spectacles d'une saison, les représentations du théâtre universitaire n'intéressent que bien peu de gens ; insérées dans une politique culturelle globale sollicitant toutes les personnalités dispo-

## Le théâtre en Suisse romande

de la découverte de vocations d'auteurs ou de la révélation, par des mises en scène audacieuses, de dramaturges du passé. Plusieurs expériences entreprises aujourd'hui dans certains pays soulignent combien il est urgent de concentrer nos investigations sur la fonction de l'acteur et sa création. Le comédien ne devrait plus être uniquement le miroir plus ou moins exact de la pensée de l'auteur dramatique, mais un créateur capable de prendre en charge la totalité d'un spectacle.

nibles, le TUL peut se survivre au-delà des volées et apporter tant à ceux qui font profession de théâtre qu'à l'étudiant passagèrement impliqué de nouveaux moyens de réflexion. Si le théâtre est un véhicule de communication, de changements, de bouleversements, il se doit de provoquer un mouvement continu entre les créateurs, la création et le public. Une institution théâtrale était à créer à Lausanne, aujourd'hui c'est chose faite ; le regard du critique doit devenir plus aigu.

A. KNAPP.



## CRÉDIT SUISSE

ÉCONOMIES JUDICIEUSEMENT PLACÉES

Siège de  
**LAUSANNE**  
Rue du Lion-d'Or

Bons de caisse                      Obligations G  
Livrets obligations G  
Livrets de dépôts      Livrets de placement

Oui, le TUL se porte bien, il poursuit ses recherches en art dramatique et travaille depuis octobre à raison de quatre soirs par semaine sous la direction de son metteur en scène Alain Knapp. Celui-ci nous fait donc bénéficier une nouvelle fois de son métier et de son talent, qualités qu'on lui reconnaît volontiers mais qui ont plus que jamais besoin de pouvoir s'exprimer en toute indépendance.

Projets immédiats? Réalisation sous forme de création collective d'un film de long métrage, sur un thème d'actualité suisse. Ce mode d'expression nous paraît en effet correspondre à l'évolution actuelle de notre travail, ainsi qu'à la vocation d'un théâtre universitaire. Le problème ne se posera plus, pour l'acteur-étudiant, de retrouver à chaque représentation l'émotion et la qualité de ce qu'il avait créé en cours de répétitions. Il lui faudra au contraire se livrer spontanément à la caméra, sans tricherie, mais aussi sans devoir recourir à un métier qu'il ne possède pas. De même que nous n'avons jamais prétendu singer ou simplement imiter le théâtre professionnel, nous aborderons le cinéma dans un esprit aussi neuf que possible, et nous pensons que le théâtre universitaire a sa place dans une production cinématographique naissante comme l'est celle de notre pays; il doit même s'y manifester et répondre ainsi à l'un de ses objectifs: innover.

Pour mener à bien cette expérience, le TUL s'est engagé dans une double démarche. En premier lieu, il s'agit de définir et expérimenter pratiquement le travail de l'acteur de cinéma par rapport à celui de l'acteur de théâtre, examiner points communs et divergences, savoir choisir correctement les moyens à mettre en œuvre et arriver à un contrôle et une conscience de ceux-ci. En second lieu — en fait, parallèlement — il s'agit de créer



Le TUL se met en condition sous la surveillance d'A. Knapp.

# le tul

Du théâtre au cinéma

# en 68

Cette activité, déjà en cours, se poursuivra jusqu'au printemps, et le mois d'avril 1968 sera consacré au tournage lui-même. Afin d'assurer à cette réalisation la qualité technique qui nous paraît indispensable, nous avons fait appel à une équipe professionnelle qui a bien voulu s'associer à cette tentative. Ainsi, la responsabilité de l'image sera confiée à Roger Bimpage, connu pour ses fréquentes collaborations à des émissions de télévision (« Continents sans visa », « Cinq colonnes à la une », etc.) et chef opérateur dans de nombreuses productions, par exemple « L'Inconnu de Shandigor », de Jean-Louis Roy, qui a représenté la Suisse à Cannes.

Il est difficile d'en dire plus au sujet d'un travail de création qui ne fait que commencer. Contentons-nous de préciser que nous refusons d'emblée certaines formes de cinéma, comme nous avons toujours refusé une partie du théâtre tel qu'il se pratique à l'heure actuelle, et que nous accorderons la plus grande part à la création de chacun, lui laissant exprimer sa personnalité et ses préoccupations au sein du groupe.

Philippe DAHINDEN.

la matière même de ce film. Par film, nous voulons entendre le reflet d'un travail commun (c'est-à-dire de la somme des personnes impliquées), le miroir de certaines préoccupations d'une communauté plus générale à partir des préoccupations subjectives de chaque participant.

chez



le plus grand choix

**BIEN SERVIS**

et à

à Lausanne  
rue de l'Alé  
et Renens  
rue de l'Avenir



Les meilleures marques suisses  
Exclusivités étrangères

▼▼▼  
**BTM**

BUREAU TECHNIQUE MIÉVILLE

Terreaux 20 - Lausanne - Tél. 23 61 82

Etudes, recherches en mécanique électro-technique, électronique. 17 ans d'activité. 608 études à ce jour.

LE MAGASIN SYMPATHIQUE  
« AUX JEUNES »  
LE SPÉCIALISTE  
ÉQUIPE  
POUR TOUS LES SPORTS

**Schaefer**  
SPORTS  
LAUSANNE

SON SERVICE DE CHOIX  
A VOTRE DISPOSITION



On ne regrette jamais  
d'avoir été prévoyant.

**CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

garantie par l'Etat et gérée  
par le

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

LAUSANNE

40 agences dans  
le canton

By Appointment  
To Her Majesty  
Queen Elizabeth II  
Scotch Whisky  
Distillers  
Wm. Sanderson & Son Ltd.



Distributors

HENRY HUBER & CIE., SIKLQAI 107, ZURICH 5

*Quality  
Sells*

Ne confondez pas... AGE (Association générale des étudiants, qui groupe la future élite de notre pays) avec... AEG (Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft, qui fabrique l'élite actuelle des appareils ménagers de toute sorte).

83

ANS

**AEG**

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES



**Record RS 3**

3 plaques (2 ultrarapides)  
Four avec thermostat  
Compartiment à ustensiles

**Fr. 375.-**

(supplément couvercle Fr. 30.-)

**AEG**

**DE LUXE L 3**

3 plaques (2 ultrarapides)  
Four à thermostat  
Tiroir à ustensiles

**Fr. 490.-**

(supplément couvercle Fr. 35.-)



**AEG**



**DE LUXE LG 3**

3 plaques (2 ultrarapides)  
Four à thermostat  
Grill infra-rouge  
Tiroir + chauffe-plats

**Fr. 570.-**

(supplément couvercle Fr. 35.-)

**AEG**

**DE LUXE LG 4**

4 plaques (2 ultrarapides)  
Four à thermostat  
Grill infra-rouge  
Tiroir + chauffe-plats

**Fr. 640.-**

(supplément couvercle Fr. 35.-)



**AEG**



**DE LUXE LGS 4**

4 plaques (2 ultrarapides)  
Four à thermostat  
Grill infra-rouge  
Minuterie  
Tiroir + chauffe-plats

**Fr. 710.-**

(supplément couvercle Fr. 35.-)

**AEG**

**DE LUXE LGSF 4**

4 plaques (2 ultra-rapides)  
Four à thermostat  
Grill infrarouge  
Minuterie  
Porte vitrée - éclairage  
Tiroir + chauffe-plats

**Fr. 760.-**

(supplément couvercle Fr. 35.-)



**AEG**

AEG LA PLUS GRANDE FABRIQUE  
D'APPAREILS MÉNAGERS EN EUROPE,  
VOUS OFFRE UN CHOIX PRESTIGIEUX  
A DES PRIX INCOMPARABLES.

Renseignements et  
liste des revendeurs agréés chez  
**APLIM S.A. - Importateur exclusif**  
11 bis, rue Caroline - 1000 Lausanne 4

## Sauriez-vous être un ambassadeur?

- Vous savez vous adapter au milieu ambiant
- Vous avez l'esprit ouvert
- Vous avez de la délicatesse
- Vous connaissez bien l'anglais

Grâce à une **bourse d'"ambassadeur"**, vous serez reçu par des familles et des clubs américains.

Vous vivrez pendant 8 semaines la vie quotidienne d'une petite ville des

# Etats - Unis

Des conférences, des conversations, des interviews vous donneront l'occasion d'agir tel un jeune "ambassadeur" ou une jeune "ambassadrice" de votre pays.

Si vous vous intéressez plutôt à la gestion américaine des entreprises, vous en aurez un aperçu substantiel, grâce au

**cours spécial pour futurs cadres commerciaux organisé à l'Université du Massachusetts.**

- Séminaires et entretiens avec des professeurs et des spécialistes praticiens
- Visites d'entreprises
- Séjour d'un mois dans une famille américaine

Demandez des renseignements plus détaillés à



The Experiment in International Living\*

Dorfstrasse 53

8800 Thalwil

Téléphone (051) 92 54 97

\* Fondé en 1932. Membre avec statut consultatif de l'UNESCO.

06MLF11 Triplex



I feel great...  
I smoke  
Marlboro

Je me sens toujours à l'aise,  
on me dit même sans gêne, mais,  
pour moi, une seule chose compte  
...profiter de mon succès et des  
plaisirs de la vie... comme je profite  
du plaisir que me procure ma  
Marlboro, la seule cigarette qui me  
donne toujours pleine satisfaction.

You get a lot to like... Filter • Flavour • Flip-Top Box



# Marlboro

la cigarette à succès de Philip Morris!

# Bal de l'Entraide 68

Samedi 20 janvier Palais de Beaulieu

avez-vous pensé

au département

petite offset?

de l'imprimerie  
j. magnenat

rue de Genève 14  
tél. 22 03 73

L'Union des étudiants lausannois a le plaisir de vous annoncer que l'organisation du Bal de l'Entraide 1968, 15<sup>e</sup> du nom, est en cours. Le but qui présida à la préparation de tous les bals précédents demeure : réaliser un bénéfice suffisant pour venir en aide aux étudiants qui, pour des raisons financières, ne pourraient pas achever leurs études universitaires.

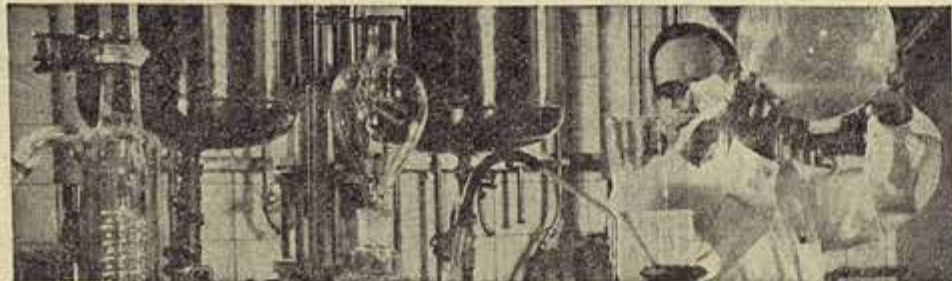
Afin de satisfaire tous les participants au Bal, le comité fera flèche de tout bois et espère ainsi vous faire passer la plus agréable des soirées, que vous soyez « urf », « op », « pop », « in » ou, tout simplement, « bien de chez nous ». Notre but n'est point de vous révéler toutes les innovations de notre prochain Bal, car ce serait vous priver du plaisir de les découvrir par vous-mêmes. Sachez cependant que l'on ne mettra pas du cidre dans votre moteur, d'autant plus qu'une grande maison de champagne nous a d'ores et déjà assuré de sa bienveillante compréhension, ce qui nous permettra de faire couler à flots cette divine boisson, et qui plus est, à des prix PLUS que raisonnables.

Ce Bal ne pourrait pas être sans quelques orchestres, et ils seront nombreux, sans que pour cela la qualité ne le cède à la quantité, et nous vous le prouverons par le seul nom de notre orchestre-vedette : HAZY OSTERWALD.

Ce bref exposé n'est qu'un pâle reflet de la soirée que nous vous préparons, car tout va être mis en œuvre pour répondre à votre attente. Quant à vous toutes, gentes damoiselles et dames de hautes qualités, le 20 janvier 1968, vous serez comme chaque année une fois l'an, nos Cendrillons d'un soir, qui, contrairement à la légende, ne disparaîtront pas à minuit, mais à l'aube du lendemain.

Antoine HCEFLIGER,  
Président du comité 1968.

**SANDOZ**



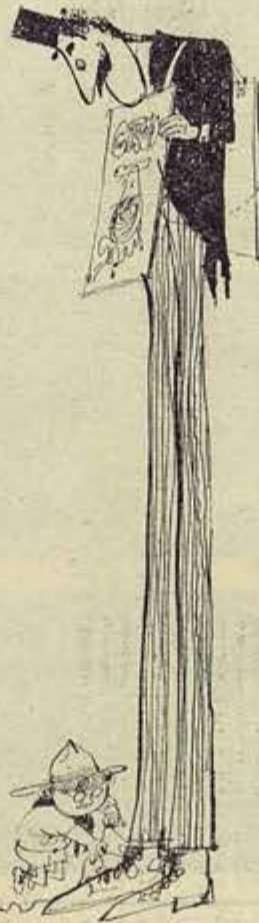
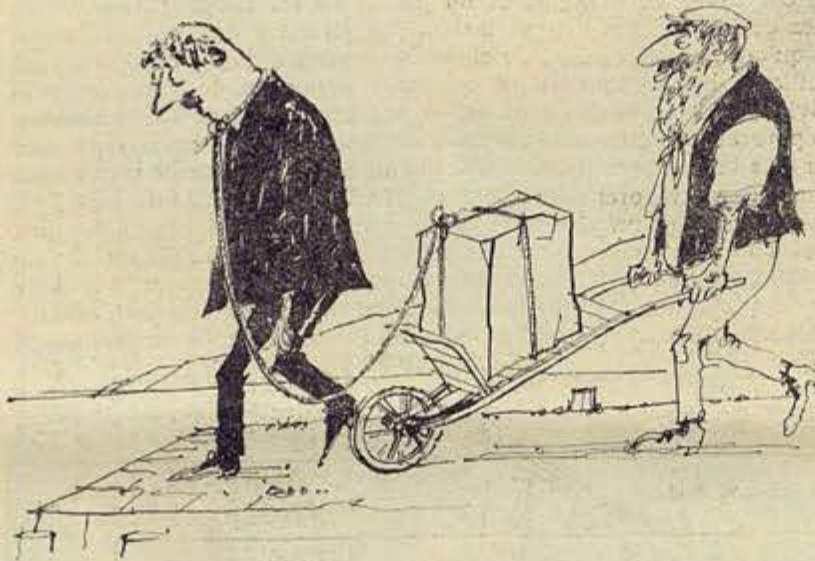
La recherche implique une ardeur incessante à la découverte de domaines nouveaux et inexplorés.

Les chercheurs de SANDOZ contribuent ainsi à l'amélioration de la santé et à la découverte d'un mode de vie meilleur.

Les colorants, les produits pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques de SANDOZ sont connus dans le monde entier.

# Les B. A. d'André Paul

*ou un autre moyen  
de s'entraider*





Pl. 21

3B9523

# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

j. a. lausanne dix-neuvième année

N° 8 Décembre 1967

Bibliothèque Cantonale  
Universitaire  
Palais de Rumine  
1005 LAUSANNE

## Editorial

### SUS A MALTHUS

Dans l'exposé des motifs qui l'ont conduit à demander au Grand Conseil des crédits d'étude pour la future Université de Dorigny, le « Conseil d'Etat émet des doutes sur la progression de l'augmentation du nombre d'étudiants ».

Dans un article du 17 novembre 1967, la Gazette de Lausanne laisse entendre que tous les doyens sont d'accord pour regretter la baisse de la qualité des étudiants qui s'inscrivent à l'Université. « L'augmentation du nombre des étudiants reste le phénomène crucial. La question reste posée de savoir si l'encombrement de nos facultés n'est pas provoqué par l'afflux d'étudiants ne possédant pas les qualités requises pour le niveau universitaire. L'aveugle « démocrate » (sic) qui sévit de nos jours n'est certes pas faite pour favoriser une sélection à la fois rigoureuse et équitable. L'Université doit rester le lieu où se retrouve une élite, recrutée en fonction des seules capacités intellectuelles sans considération de prestige social ou d'argent. »

Les étudiants ne peuvent que souhaiter que les journalistes ont mal interprété les déclarations des doyens, car s'il est vrai que une sélection intellectuelle est seule acceptable, on se demande dans quelle mesure une telle déclaration ne cache pas une certaine nostalgie « réactionnaire » (Qu'est-ce qu'une élite?). Il est à craindre que de telles affirmations, compte tenu du fait que, malgré tout, Dorigny n'est pas pour demain, n'ouvrent la voie à des mesures de sélection « malthusianistes ».

Heureusement on peut lire aussi que « la réflexion sur les principes est inséparable de l'environnement matériel ». Dorigny est en vue, il s'agit MAINTENANT de réfléchir sur ces principes. Dans cette intention, l'AGECITE organisera, en collaboration avec les comités de faculté, des séminaires et des tables rondes au cours desquels professeurs et étudiants tenteront de faire le point sur la situation des facultés, tant du point de vue des structures que des méthodes d'enseignement. Ainsi, on pourra savoir si « les vues des organisations estudiantines sur l'organisation des chaires en département (sont) quelque peu prématurées et utopiques », ou si au contraire elles témoignent du bon sens des AGES. N'y a-t-il pas, dans la Faculté des lettres, qui sera la dernière à partir pour Dorigny, quarante étudiants inscrits au séminaire d'allemand et autant au séminaire d'histoire sociale ?

Le président de l'AGECITE :  
F. LUISIER.

Voir également en tribune libre la suite à l'éditorial d'octobre.

### NOTRE CALENDRIER

14 décembre, 21 heures :  
**Soirée de fin d'année**  
à l'Aula de l'EPUL,  
précédée d'un culte de Noël à 20 h. 15  
en l'église de Montriond

16 décembre, 9 h. 15 :  
**Séance de cinéma gratuite**  
sur présentation de la carte internationale d'étudiant au Lido :  
*La Mort d'un Commis voyageur*,  
de Lazlo Benedek, d'après Miller

**Love, de Schisgal**  
par le NTP au Théâtre des Faux-Nez

**Fermeture de l'AGE**  
22 décembre à 16 heures au 3 janvier  
à 9 h. 30 :

**Fermeture du FRU :**  
22 décembre à 20 heures  
au 26 décembre à 7 h. 30 et  
29 décembre à 20 heures  
au 3 janvier à 7 h. 30 :

3 février :  
**Journée à skis**

Les cornettistes du  
**Mövenpick**  
sont des virtuoses à leur manière :

Tous les matins, ils étendent une fine pâte à croissants, la garnissent d'une crème aux noisettes et la roulent en cornettes. A 7 h. 30, ces feuilletés sortent du four. Dès 8 heures, vous vous régalez de  
cornettes aux noisettes . . . . Fr. —.60  
Il en va de même des  
danois aux amandes . . . . Fr. —.50  
carrés aux griottes . . . . Fr. —.90  
feuilletés parisiens . . . . Fr. —.90  
escargots danois . . . . Fr. —.60

Et tous les matins :  
Un espresso nature + un jus d'orange =  
... 60 ct. au MÖVENPICK !

**Mövenpick**  
Lausanne - Pl. de la Riponne - ☎ 22 69 22

**A mon p'tit frère, j'offre**  
**L'ALMANACH PESTALOZZI 1968**  
300 pages - Editions Payot - Fr. 5.80 chez les libraires  
**Il est terrrrrible!**

# BOURSES

Nous avons pris connaissance de l'existence des bourses suivantes pour l'année académique 1968-1969 :

**Université de Glasgow :** bourses de 2 à 3 ans pour étudiants en théologie gradués. Délai d'inscription : 31 mars 1968.

**Master's Degree in Political science (Utah State University) :** bourse pour étudiants se préparant aux examens de M.A. Délai d'inscription : 15 février 1968.

**Bourse du Gouvernement turc :** bourse de recherche à un étudiant suisse. Délai d'inscription : 15 mai 1968.

**Bourses d'études Philips :** pour deux étudiants ou étudiantes en sciences techniques et en sciences économiques d'Uri, Schwytz, Unterwald, Glaris et Tessin.

**Bourse de la Fondation Elin Wagner :**

bourse de recherche. Délai d'inscription : 28 février 1968.

**Bourses du Gouvernement canadien :** dix bourses pour étudiants gradués. Délai d'inscription : 15 décembre 1967.

**Bourses du British Council :** bourses pour étudiants ou étudiantes suisses possédant un grade universitaire. Délai d'inscription : 20 décembre 1967.

**Younger Research Workers Scheme :** pour jeunes chercheurs désirant faire de brefs séjours dans des universités britanniques. Délai : fin février 1968.

**Bourses du Gouvernement de Thaïlande :** bourses de recherche pour étudiants avancés ou gradués suisses. Délai d'inscription : 15 février 1968.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé au Service social de l'Université, place du Château 6.

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33



Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande :

Menus végétariens et hygiénistes

Spécialités tunisiennes  
de Fr. 2.30 à Fr. 10.-

Jeu d' : couscous sur assiette

Mardi, samedi, dimanche :  
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2 Lausanne  
1<sup>er</sup> étage ☎ 22 20 17

central  
self  
service

(Fermé le dimanche)

Assiettes chaudes dès **Fr. 2.80**

200 places assises

Ambiance agréable

11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Pas de supplément pour le service

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic

RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages**  
SPORT SA

13, rue Haldimand 19, rue de Bourg

Librairie

**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes  
Éditions originales Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval

et l'équitation

Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1

**SR**

COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES

— un modèle d'initiative suisse et de solidité dans le monde entier

— situation intéressante pour les juristes, les économistes et les actuaires

Service du personnel  
Compagnie Suisse de Réassurances

Mythenquai 60, 8022 Zurich

Tél. (051) 25 88 00

**Voix Universitaires**

Rédaction et administration :

Rue de l'Université 24

Dominique Creux

Mari-Carmen Lanz

Lillane Reymondin

Jean-Marie Wersinger

Publicité :

M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions UEL, AGECLITE, AGEPUX expriment la position officielle des organismes qu'elles représentent.

Sauf indication spéciale, la reproduction de tous les articles est autorisée, à condition que la source soit mentionnée



Notre nouveau président déjà au travail.

## Elections complémentaires à l'AGECITE: L'AGECITE « remercie » son président

Le 29 novembre, les délégués ont procédé aux remaniements suivants : Jean-Jacques Schilt, déchargé de ses fonctions, a été remplacé à la présidence par Francis Luisier (lettres).

Alain Vauclair (sciences) a été élu à la vice-présidence, Jean-Marc Keller devient assesseur financier aux « Voix universitaires ». La commission de gestion se voit formée de : B. Knöbel, J. Heim et de F. Graf.

Le bureau est maintenant au complet.

Ainsi donc le bureau de l'AGECITE remercie-t-il son président, non comme il le ferait d'un responsable irresponsable, mais avec un poids de gratitude dont il (Jean-Jacques) est d'ailleurs conscient.

Chacun le sait : si les interventions de l'AGE se sont souvent révélées fruc-

tueuses (pensez aux Falaises !), si le dialogue établi avec les autorités universitaires s'est considérablement amélioré, si ses manifestations publiques ont conquis les Lausannois (souvenez-vous de la kermesse et de la dernière journée d'entraide !), bref, si l'AGE a su assumer ses responsabilités et acquérir ses lettres de noblesse (!), c'est en grande partie à JJS qu'elle le doit.

Le bureau lui dit aujourd'hui merci et souhaite pleine réussite à son nouveau président.

### DERNIÈRE HEURE

Le bureau est heureux de féliciter Jean-Jacques Schilt de son élection à la présidence d'honneur, proposée par plusieurs facultés.

## NOËL POUR TOUS

... c'est-à-dire aussi pour les étudiants étrangers qui ont droit comme nous à la chaude ambiance d'un Noël familial. Alors, xénophiles, xénophobes, altruistes et chrétiens, dans un même élan du cœur, inscrivez-vous sans plus tarder au bureau de l'AGE pour partager votre bûche avec un(e) étudiant(e) étranger(e) dans votre foyer le jour de Noël !

# Falaises: du nouveau!

Dans sa séance du 20 novembre 1967, le Conseil de la Fondation « Maisons pour étudiants » a décidé de répondre partiellement aux questions posées par l'Union des étudiants lausannois dans l'éditorial des « Voix universitaires »... de décembre 1966 !

L'UEL se félicite de cette décision, qui marque de manière concrète l'amélioration des rapports entre ses représentants au Conseil de la fondation et les autres membres de celui-ci.

Le Conseil de fondation a en effet ordonné l'enquête demandée depuis longtemps par les étudiants, appuyés, il faut le souligner, par d'autres membres de la fondation. C'est ainsi que l'un des professeurs de géologie de l'Université de Lausanne a été chargé de déterminer les conséquences des erreurs de sondage commises lors de la construction de la Maison des Falaises.

Rappelons que depuis l'intervention de l'UEL dans les « Voix universitaires » de décembre 1966, puis la conférence de presse du 11 mai 1967, et les articles des

VU de mai, juin et octobre derniers, le Conseil s'est réuni de manière régulière (alors qu'auparavant, aucune séance n'avait eu lieu pendant plus d'une année !); il a modifié le système de comptabilité de manière à en faire la base du plan financier sérieux que réclamaient les étudiants; enfin il a adopté d'importantes modifications de structures. Relevons que, tout comme l'expertise géologique, ces mesures avaient été proposées à l'origine par les étudiants.

Les réformes structurelles décidées le 20 novembre comprennent la nomination au Conseil de fondation de deux nouveaux membres, un professeur et un étudiant (cette décision doit encore être ratifiée par le Conseil d'Etat et la Municipalité, car elle constitue une modification des statuts); la création d'un comité restreint de direction de cinq membres, dont font partie les deux étudiants délégués par l'UEL; l'élection par les résidents réunis en assemblées générales d'un « comité de maison » dans chacune des trois maisons gérées par la fondation. Ces comités, formés exclusivement d'étudiants, sur le modèle des comités de facultés, ont pour tâche principale d'organiser des activités de loisirs pour les résidents, et surtout de les représenter auprès du directeur de la maison, de la fondation et de l'AGE.

Nous ne pouvons que nous réjouir des nouveaux pas qui viennent d'être ainsi accomplis vers un complet assainissement de la situation de la Maison des Falaises.

Jacques POGET.  
Information.



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

**CREDIT FONCIER VAUDOIS**

CAISSE D'EPARGNE  
CANTONALE

Garantie par l'Etat

rendez-vous  
à la nouvelle

**BOUTIQUE  
JEUNE**

**Bonnard**  
NOUVEAUTÉS

Carnotzet gastronomique  
valaisan

## LE RACCARD

Raclette - Bourguignonne  
Grande carte

Vins ouverts et bouchés

Simplon 14 - Lausanne  
Téléphone 26 48 93

Pierre Goy, propriétaire



## A propos de la Journée de l'Entraide

Malgré les difficultés rencontrées cette année par les deux AGEs, et relatives surtout au recrutement de la main-d'œuvre, la Journée de l'entraide 1967 s'est soldée par un succès éclatant et un bénéfice record.

Si le nombre des travailleurs n'a pas augmenté (environ 550 journées entières et 100 demi-journées), la vente du journal a dépassé les prévisions les plus optimistes. Plus de 34 000 exemplaires vendus !!!

Le bénéfice net dû au Spécial Entraide atteint par conséquent 33 000 francs, qui, ajoutés aux 13 000 francs des travailleurs du « corps expéditionnaire » donnent un gain total de 46 000 francs.

Une remarque s'impose : la vente du Spécial Entraide se révèle chaque année plus rentable ; l'on en vient à se demander si les autres formes de travail (laveurs de vitres, balayeurs, etc...) ont encore leur raison d'être. La réponse nous semble évidente. En effet, la supprimer équivaldrait à éliminer l'esprit même de la Journée de l'entraide. Car si le travail offert aux étudiants n'est pas toujours spectaculaire, dans la forme comme dans la rentabilité, c'est lui qui permet néanmoins aux étudiants et à la population de mieux se connaître, d'avoir au moins une fois par année un certain contact. Ce qui est un des buts, souvent oublié, de la Journée de l'entraide.

Une deuxième question : quel aurait été le bénéfice du 22 novembre si, au lieu de 550, c'est 1500 ou 2000 étudiants qui s'étaient inscrits ?

Réponse l'an prochain !

AGEPUL.

# SUCCÈS EXTRAORDINAIRE DE LA JOURNÉE DE L'ENTRAIDE...

L'Union des étudiants lausannois se félicite du succès inespéré de la Journée d'entraide du 22 novembre. Le double but a été atteint : rassembler assez d'argent pour satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses adressées à la commission paritaire d'entraide et souligner les liens qui existent entre la population du canton de Vaud et son université.

L'accueil très favorable que nous a réservé la population de tout le canton (le succès a été le même partout) est de très bon augure au moment où le Grand

Conseil vaudois doit prendre une décision de principe en ce qui concerne la future Université de Lausanne-Dorigny. L'Union des étudiants lausannois remercie vivement tous ceux qui ont participé à cette journée, ainsi que tous ceux qui en ont facilité l'organisation.

Nous regrettons uniquement que si peu de nouveaux étudiants en pharmacie aient participé à la journée : on se demande vraiment qui a pu les en détourner...

A tous encore un grand MERCI !

AGECITE.

## Les potins de l'Entraide

● Conseil donné à des ramasseurs de feuilles : « Si un ouvrier est victime d'un accident, la première chose à faire est de lui ôter les mains des poches. »

● Le contractuel qui surveille la Riponne, côté Tunnel, N'A PAS acheté le Spécial Entraide et N'A PAS collé de contravention à la voiture des distributeurs de journaux.

● Un grand merci à la personne qui a pensé à apporter le truc avec du thé et du vin aux vendeurs postés au sommet du Petit-Chêne.

● Le président de l'UEL, Pierre Desponds, ne sait plus quoi penser. En effet, les avis du Lausannois moyen à propos de la casquette rouge des vendeurs (euses) sont contradictoires, d'aucuns traitant les porteurs desdits couvre-chefs de suppôts de l'impérialisme, de prostitués, et d'autres n'hésitant pas à les qualifier de sales communistes.

● Une méthode que nous ne vous conseillons pas pour l'année prochaine, s'il vous prend l'envie de jouer au marchand de journaux : c'est celle qui consiste à inviter les charmantes acheteuses en puissance (ou acheteurs, suivant vos affinités personnelles) au Bal des travailleurs. Un jeune homme qui avait usé de ce système s'est retrouvé avec 374 rendez-vous en fin de journée. Heureusement qu'il avait oublié de donner son adresse !

● Un sondage d'opinion tout ce qu'il y a d'officieux tendrait à prouver que c'est les Appenzellois qui viendraient en tête au classement d'intérêt des articles de Spécial Entraide, et ceci d'une bonne... longueur.

● On peut obtenir à l'AGEPUL l'adresse de la maison de repos où a été transportée la personne ayant engagé un étudiant soigneux pour nettoyer des bibelots précieux...



● La Société lausannoise pour l'hygiène mentale des étudiantes (SLHME) et l'Amicale des étudiants en voie de mariage (AEVM) protestent avec la plus grande énergie contre l'initiative d'un tourneur lausannois, qui crée chez les modèles d'un jour des goûts à conséquences lâcheuses pour les membres de l'AEVM.

● La pudeur nous interdit de revenir sur l'attitude une fois de plus scandaleuse du bureau de l'AGEPUL lors du Bal des travailleurs. Des bruits circulent selon lesquels l'AGECITE projetterait d'offrir aux goujats de l'avenue de Cour le fameux ouvrage : « Je me conduis bien en société », du non moins fameux professeur JJS.

Pierre MEYSTRE.

## FACULTÉ DES SCIENCES

# Des candidats à profusion!

Ça y est, notre Faculté a eu sa foire, pardon, son assemblée générale. Non, pas une de ces assemblées auxquelles on ne va pas par principe, parce que rien ne s'y passe. Pas une de ces élections à liste unique et incomplète, où tous les candidats sont élus. Ni une de ces réunions rappelant l'ambiance mortelle de certaines fêtes de famille. Pour une fois, ceux qui cherchaient l'imprévu en ont eu pour leur argent. Ceux qui voulaient du travail constructif un peu moins. Mais ça c'est une autre histoire. Et le parti DUR (Démagogues Universitaires Ridicules) s'en souciait d'ailleurs fort peu.

Si leur initiative était stupide, au moins avaient-ils le mérite d'avoir des idées. Notre Faculté a besoin d'initiatives. Elle a besoin aussi de bonnes manières. Domage que ça leur ait fait défaut.

Bien sûr, ils ont eu beau jeu :

- C'était facile de se porter candidat en masse. Sous l'effet du vin les engagements sont si vite pris. Ainsi se forment, paraît-il, les nouveaux partis politiques dans notre canton.
- C'était encore plus facile de critiquer le comité sortant. Tous les objectifs n'avaient pas été atteints. Les démagogues en question auraient-ils fait mieux ?
- C'était facile enfin de crier dans la salle. La voix du plus fort n'est pas toujours la meilleure. Et celle du président était enrrouée.

J'aime les chahuts d'étudiants, les bastingues, les farces, les charriages, si c'est fait avec esprit. Encore faut-il en posséder. Messieurs les géologues —

puisqu'il faut vous appeler par votre nom — je veux bien croire que vous en ayez. Mais de grâce prouvez-le, prouvez-le bien, et surtout quand c'est le moment. Car il y a aussi des moments pour parler sérieusement. Vous l'avez ignoré le 28 novembre. Pour ma part, j'y arrive :

- Les géologues, par leur propre bêtise, ne sont finalement pas représentés dans le nouveau comité. Je ne suis pas de ceux qui trouvent que c'est bien fait. Notre Faculté est déjà trop cloisonnée pour ne pas accentuer davantage les séparations.
- Des propos tels que « Nous ne désirons en rien cette unité » ont été publiquement tenus par l'un d'eux. Ou bien ça a été dit pour crâner, sous l'effet du Lavaux mal supporté (telle n'est pourtant pas la réputation des géologues, bien au contraire). Ou alors c'était sérieux, et cela témoignerait d'un esprit singulièrement rétrograde. Je me refuse à le croire.
- Des points importants n'ont pas pu être abordés dans cette assemblée, des propositions constructives ont avorté. Faudra-t-il attendre de nouveau douze mois avant d'en reparler ?
- Notre doyen avait fait l'effort de se déplacer pour la circonstance. Il a été jusqu'à présent un interlocuteur attentif et intéressé. Il nous a pris au sérieux. Le dialogue était en bonne voie. Certains résultats ont été atteints. Si sa confiance venait à baisser, nous serions mal placés de le lui reprocher.

— Un professeur présent était allé de l'avant par une proposition généreuse et utile. Je tiens à l'en remercier ici même. Il avait maintes fois prouvé qu'il s'intéressait aux étudiants. Je ne lui ai pas demandé ses impressions. Pour cause !

Il n'y aura pas de morale à cette histoire. Inutile de regretter les faits passés. Mais pour faire mieux, rendez-vous à l'assemblée 1968.

Scientiflix.

*Devant un grand magasin, une bonne dame rôtit et vend des beignets. On lui propose un Spécial Entraïde. Sans quitter sa marmite : « Vous en avez de bonnes ! »*

*Nous avons goûté les beignets : elle n'en avait pas de bons.*

\*\*\*

*Heureusement, il y a aussi la gentille Italienne qui, à 7 heures du matin, en achète cinq.*

*— Et à 8 heures vous pourrez en vendre encore à mon mari ; vous le reconnaîtrez facilement : c'est un Italien avec une petite moustache...*

\*\*\*

*Une dame, petite et mégère :*

*— Madame, voulez-vous acheter un journal et aider les étudiants ?*

*— Comment ? On n'a jamais rien voulu m'apprendre et vous voulez que je vous paie pour apprendre ?*

## L'Office des photocopiés rapelle aux étudiants :

1. que le bureau est fermé l'après-midi afin de permettre le tirage des cours ;
2. que les sociétés et groupements d'étudiants sont priés, quand ils ont des travaux à faire, de nous les remettre au moins trois jours avant la date à laquelle ils les désirent ;
3. qu'il cherche toujours des preneurs de notes pour les cours de MM. Bideau, Ruffieux, Aguet (doctrines politiques).

Voici la liste des nouveaux cours devant paraître cet hiver :

*Droit commercial.*

*Droit des obligations.*

*Introduction au droit (remanié).*

*Institutions économiques. — Les banques centrales.*

*Institutions économiques. — Les changes.*

*Géographie économique. — La sidérurgie.*

*Géographie régionale. — L'Afrique occidentale.*

*Doctrines politiques.*

*La planification à long terme.*

*Economie politique (M. Schaller).*

*Les échanges internationaux.*

*Analyse financière.*

*Technique de recherche sociologique.*

*Technique de recherche sociale.*

D'autres projets de cours sont à l'étude.

**ATTENTION :** Les cours ne seront plus envoyés ; MM. les étudiants sont priés de passer à l'Office et en cas d'empêchement de déléguer un de leurs camarades.

Le responsable :  
Paul TORIEL.

Votre fleuriste **CHARLY  
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

**BIGLA**

**GEORGES KRIEG**

S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71



**UNION DE BANQUES SUISSES**

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE  
UNION BANK OF SWITZERLAND

# TRIBUNE LIBRE

## Lettre ouverte à l'UEL

Messieurs,

Il est une coutume qui tend à s'instaurer en principe à l'UEL et que rappelle en litanie quasi chaque éditorial des VU, sinon les autres articles, à savoir que la consultation des étudiants sur les « problèmes généraux » de l'Université est chose nécessaire et qu'il n'existe point de salut en dehors de cette voie-là. L'éditorial des dernières VU résume à cet égard parfaitement ce point de vue, dans son titre d'abord — cela ne saurait être pire... — et dans son argumentation : l'incurie et l'incompétence des autorités actuelles en ces matières.

Le réquisitoire est peu amène. On voudrait quand même que la condamnation ne soit pas une mise à mort. A-t-on déjà prévu dans quelle datcha du Nord vaudois on offrira au recteur, aux doyens et aux professeurs sénescents un asile surveillé ?...

Poursuivant depuis quatre ans des études de médecine et ayant eu l'occasion de contacts divers avec plusieurs milieux universitaires, tant parmi les étudiants que parmi les professeurs, je suis amené à me demander au nom de quelles valeurs, en définitive, nous pouvons prétendre tenir en main de meilleures solutions. Simple question d'honnêteté d'ailleurs. Il n'est pas nécessaire de rappeler que nos autorités universitaires ont accumulé une expérience universitaire, des échanges de vue, des contacts, des connaissances que nous ne saurions avoir. Je ne méconnais pas que les conditions évoluent rapidement, et que la complexité des problèmes augmente de façon exponentielle, nécessitant une adaptation constante.

Et pourtant, cela m'est raison supplémentaire pour considérer tout d'abord que les capacités intellectuelles qui ont conduit aux charges difficiles et délicates qu'elles occupent nos autorités universitaires sont le signe concret de leur faculté de s'adapter aussi aux modifications permanentes des données qu'ils ont à manipuler, et d'autre part que l'étudiant de base n'est pas à même de les maîtriser.

A celui-là, on lui reproche d'ailleurs son immobilisme. Que l'AGE doive multiplier les appels pour trouver président et vice-président, et que cette situation se répète au niveau des facultés et des écoles, cela porte à réfléchir. A se dire aussi que ces deux questions d'aujourd'hui ne sont pas étrangères l'une à l'autre.

Alors ?

Alors, il y a que nous faisons fausse route : ce n'est pas une politique digne, davantage, ce n'est pas une politique heureuse que celle de la revendication et du dénigrement. Qu'on n'en attende aucune réponse positive. Et c'est regrettable, car l'AGE possède et développe ses moyens de travail et de documentation lui permettant de collaborer à l'édification de l'Université nouvelle.

Aussi voudrais-je émettre cette idée : que les étudiants fassent ce retour nécessaire sur eux-mêmes, qu'ils acceptent l'Autorité des autorités universitaires, si imparfaite soit-elle, qu'ils sachent les difficultés qu'il y a à gouverner et qu'ils consacrent bien davantage leurs forces aux entreprises réellement nécessaires plutôt qu'aux revendications illusives et malencontreuses.

Est-ce renoncer ? Est-ce perdre à jamais la face et admettre que la valeur attend réellement le nombre — et même le grand Nombre — des années ?

Ceux qui l'auraient compris ainsi manquent de générosité. Car je crois en effet que la véritable consécration du travail des étudiants n'est nullement, sur ce point précis, d'obtenir de droit un ou plusieurs sièges dans les commissions universitaires, ni même d'être seulement consultés, mais bien plutôt de fournir et d'avoir constamment en réserve des idées neuves, des projets dûment étudiés, mis au point et informés et de constater, une fois ou l'autre, qu'ils sont pris au sérieux, davantage, mis en application.

Alors, je veux croire qu'on verra rejaiillir parmi les étudiants de cet intérêt pour leurs affaires, qui fait si cruellement défaut, et que l'esprit actuel régnant à l'UEL ne tend guère à encourager, à moins qu'ils ne soient pas suffisamment aigris pour prendre place parmi les éternels psychopathes à pancartes revendicatrices.

Je vous demande de cet esprit sportif, qui renonce à défendre avec l'énergie du désespoir des positions peu sûres, telles l'incertitude que vous avez de représenter les étudiants dans leur ensemble, ou l'incertitude encore plus vive que vous avez d'être un jour reconnus partie prenante de la politique universitaire, mais qui fourmille d'entreprise et d'élan, qui accepte un entraînement sérieux et qui, sans se lamenter des défaites, est heureux de chaque victoire.

Alors vous recevrez l'estime des uns et la collaboration des autres. Et le contrat sera réellement rempli. A cet égard, je salue avec plaisir l'initiative que vous lancez d'inviter l'étudiant de base à une participation active aux travaux de l'AGE en matière d'accueil et politique universitaire.

Je vous souhaite plein succès.

Avec mes salutations les meilleures.

Bertrand LASSERRE.

Cher ami,

Je crois que tu as mal compris l'éditorial de l'UEL ; à aucun moment la compétence des autorités universitaires elles-mêmes (avec lesquelles nous entretenons de fructueux rapports) n'était mise en cause, mais seulement la structure actuelle, responsable de la gabegie qui règne. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une thèse propre à quelques étudiants agités ; la gravité de l'inadaptation des structures de l'Université aux tâches auxquelles elle doit faire face a été dénoncée, en des termes parfois violents, par tous les participants au Congrès de Lenzbourg (conseillers d'Etat, recteurs, secrétaires généraux d'université, président et membres du Conseil de l'EPF, du Conseil de la science, du Fonds national de la recherche scientifique, etc.). Depuis plusieurs mois, des cris d'alarme sont lancés par de nombreuses personnalités partout en Suisse. A Lausanne même, ce problème prend une acuité particulièrement grave au moment où les travaux de construction d'une nouvelle université sont sur le point de débiter. Si l'Université n'opère pas d'urgence une réforme de ses structures, il est certain qu'elle ne sera pas consultée, ou seulement pour la forme, car elle est incapable de prendre une position claire sur les questions qui lui seront posées par les architectes.

La deuxième partie de l'éditorial suggérait que les étudiants, dans le cadre d'une réforme qui doit être mise sur pied de toute urgence, soient associés à des décisions qui les concernent au premier chef. Les étudiants sont dès maintenant en mesure de faire un certain nombre de propositions réalistes, et qui ont l'avantage d'avoir été élaborées, si ce n'est sur le plan suisse, du moins sur le plan romand. Je suis persuadé que les étudiants peuvent apporter un point de vue valable, comme je suis convaincu qu'un certain nombre de professeurs souhaitent sincèrement pouvoir en prendre connaissance.

(Suite en page 7.)

### Deux assurances de bonne compagnie



**mutuelle vaudoise**  
**accidents**  
**vaudoise vie**

## TRIBUNE (suite)

Lausanne, le 17 novembre 1967.

Au rédacteur en chef  
des « Voix universitaires »  
Rue de l'Université 24  
1000 Lausanne

Monsieur,

Les VU d'octobre annoncent en page 21 que « le TAXIDERMISTE de l'Université est candidat au Conseil national ». Comme il l'est sur la liste de notre parti, nous lisons.

Et ce que nous lisons nous surprend et nous déçoit.

Surprise d'abord. Votre rigueur scientifique n'a pas joué lorsque vous avez reçu les éléments de cet article : vous avez indiqué, par exemple, que la décision de création d'un « Service du tourisme et des transports » remontait à quelque temps, alors que ce « service » (inexactement dénommé par vous puisqu'il s'agit en réalité d'une « inspection ») existe depuis plusieurs années. Passons. Ce qui est plus grave est votre interprétation des faits. Il n'y a aucune espèce de relation entre la nomination de M. Kuttel à l'inspection précitée et sa candidature au Conseil national ; cette dernière a été préparée avant même que le poste ne soit

remis au concours et, inversement, vous savez bien que le titre très momentané de candidat au Conseil national n'exerce pas de prestige particulier aux yeux d'un employeur éventuel... Rectifiez donc votre affirmation toute gratuite et convenez — même si ce n'est probablement pas l'avis de votre informateur en la matière ! — que la compétence personnelle a été décisive aux yeux de l'autorité cantonale.

Notre déception maintenant. Les sous-signés sont universitaires. Nous appartenons à un parti qui sera représenté aux Chambres fédérales dès le mois prochain par sept parlementaires dont six sont universitaires. Nous savons la valeur de la formation universitaire. Nous vénérons l'Université. Mais nous disons que celle-ci ne détient pas le monopole de la formation et de l'intelligence humaines : vous connaissez, comme nous en connaissons, des licenciés très sots et des menuisiers remarquablement doués. Or votre article laisse supposer que vous niez cette réalité. Il laisse transparaître un complexe de supériorité que vous n'avez peut-être pas voulu mais qu'un non-universitaire ressent péniblement. Il manifeste, vu de l'extérieur, une volonté de caste où l'on croit voir poindre commisération et arrogance...

Quand bien même notre parti, en tant que tel, n'est nullement mis en cause par votre article, nous tenions à vous dire notre opinion.

C'est maintenant à vous de jouer. Eugène Kuttel est probablement l'un des députés au Grand Conseil les plus soucieux du développement de l'Université et de la démocratisation des études supérieures. Vos propos ont pu l'attrister. Ce serait, à son égard, une manifestation élégante de votre part de rectifier ce qui mérite de l'être.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Parti radical-démocratique vaudois.

Le président : G.-A. Chevallaz.

Le secrétaire général : J.-P. Delamuraz.

Cette lettre appelle quatre remarques :

● Nous avons reçu de nombreux témoignages de sympathie pour M. Kuttel. Nous nous y associons volontiers.

● Nous disons bien que la candidature précède la nomination à l'inspection...

● Etre candidat n'allèche pas un employeur, mais être taxidermiste n'allèche pas un électeur.

● Ce journal est lu par des étudiants. Il ne cherche pas à « faire la différence ». Mais au moment où l'on veut faire entrer des universitaires dans l'administration, il nous a semblé bon de relever et le procédé électoral et l'oubli systématique d'un universitaire.

F. L.

(Suite de la page 6.)

Les étudiants ont d'autre part un certain nombre de droits, qu'ils doivent pouvoir faire respecter et défendre, ou du moins exposer, sans que cela dépende des personnalités en place.

Malgré les contacts réguliers que nous entretenons depuis une année avec les autorités universitaires, il faut constater que, exception faite du climat — ce qui, il est vrai, est important — peu de choses ont changé. Je suis frappé par exemple de voir des examens différés deux ou trois fois à la dernière minute, cours annoncé (et préparé durant l'été par les étudiants) et remplacé à la dernière minute par un cours totalement différent (et qui, lui, ne pourra pas être préparé). Je suis étonné du nombre d'étudiants qui changent de faculté ou abandonnent l'Université en cours d'étude, problème dont personne

ne se soucie véritablement, alors qu'il touche 30 % des étudiants. Je trouve étrange que l'on crée des facultés qui n'offrent que peu de débouchés à leurs étudiants, que personne ne les avertisse au moment de leur choix. J'estime anormal que les étudiants ne puissent exprimer valablement leur opinion sur la création de nouveaux types de licences ou de nouveaux programmes d'études.

Entendons-nous bien : ceux qui demandent une représentation paritaire dans le domaine universitaire font fausse route. Mais du système actuel à cet autre extrême qu'est la direction paritaire, il est un vaste domaine dans lequel une solution satisfaisante peut fort bien être trouvée. C'est ce que notre éditorial essayait, peut-être trop brièvement et trop schématiquement de montrer.

J.-J. SCHILT,

ancien président de l'AGECITE.

disques jazz, classiques + folklore  
15 à 40 % moins cher  
chaînes haute-fidélité, toutes marques

**DISCOUNT**

new orleans, swing bands  
middle jazz, bop, free jazz

moyen âge, renaissance, baroque  
modernes, contemporains, folklore

rue de la barre 10  
(en face du foyer universitaire)

AU «SNACK»

**M**étro  
pole

Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 3.10  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

● A 14 heures, une jeune fille arriva éplorée au Bureau de l'AGE, sanglotant qu'elle n'avait pas trouvé, de toute la matinée, l'employeur qui devait l'embaucher dans le quartier de Beaulieu ; elle soutint cependant à sa décharge qu'elle avait trois heures durant ramassé des papiers tout au long de sa route...

● On nous rapporte ce cri du cœur lancé par une étudiante petite bourgeoise dans le micro de la Radio romande : « Donnez de l'argent aux pauvres étudiants qui crèvent de faim comme les petits Chinois ! »

● Une dame, nous dit-on, a acheté un Spécial Entraide « en souvenir de son fils qui avait été étudiant » ; tandis que la vendeuse cherchait des mots circonstanciés, la dame poursuivit : « Maintenant, il est médecin. »

# L'Action Etudiante de Genève...

Combien de faux prophètes et de gens « bien-pensants » ont-ils condamné pendant des années les articles de l'Action Etudiante (organe de l'AGE de Genève) en prétendant que ce journal était à la dévotion d'on ne sait quelle obscure officine de gauche ? Ce n'est en tout cas plus eux qui vont se plaindre de la tournure prise par les événements au sein de l'AGE de Genève qui est dirigée depuis juin par un Bureau sans convictions et sans espoir. Ce Bureau de tendance conservatrice s'est laissé déborder par quelques fascistes téléguidés par un groupuscule du nom de « Cercle Européen ».

## Les rats...

Dans un éditorial défaitiste quant aux possibilités d'action d'une AGE, Bernard Ziegler, surnommé « Nounours » puis « Patakos » (allez vous faire prendre au sérieux par les autorités avec de pareilles sottises !), s'attaque à l'ancienne équipe dirigeante :

*(...) Les dernières illusions envolées, le Bureau cède alors précipitamment la place à une nouvelle équipe, qui n'a plus d'autre ressource, pour se mettre tant bien que mal au courant, que la lecture des dossiers, aussi volumineux qu'incomplets, de l'association. (...)*

*(...) A Genève, les rats ont quitté le navire en juillet. On sait ce que cela signifie ; mais on n'ignore pas non plus que ce sont les rats qui provoquent certaine maladie. A tout prendre, il vaut encore mieux reconstruire la carcasse du bateau avec d'autres ouvriers, ou avec les mêmes, mais débarrassés de leurs bactéries. La participation des étudiants aux responsabilités, dont on a tant parlé, ne doit pas être une participation de dupes, un slogan que l'on a tiré des pensées de Mao pour abrutir des écoliers. Avant de parler de cogestion, il vaudrait mieux fournir la preuve que les étudiants sont capables de gérer leur propre association ; nous aurons alors quelques chances d'être pris plus au sérieux. (...)*

Il semble grotesque de dénigrer à ce point le travail de réflexion de l'Action Syndicale Universitaire (ASU) qui fut pen-

dant des années l'élément le plus actif du mouvement étudiant suisse.

## L'enfer est pavé de bonnes intentions...

*Une revue d'étudiants comme la nôtre (...) s'adresse à un groupe social bien défini, creuset de l'élite dirigeante de demain qui s'attache à des valeurs intellectuelles.*

*(...) Elle est un témoin issu du monde académique, elle a l'obligation de respecter une certaine éthique. Cela implique deux critères : honnêteté intellectuelle et objectivité en toute matière. (...)*

Ces splendides phrases émanent du rédacteur en chef de l'Action Etudiante, nous allons en effet voir ce que signifie pour lui « honnêteté et objectivité ».

— *Nous avons l'intention d'être nous-mêmes bien plus qu'un conseil de rédaction réuni par les hasards d'une élection estudiantine, nous voulons constituer une*

*Il nous est toujours pénible de voir les dissidences qui peuvent exister parmi les étudiants, et qui se passeraient bien de publicité. Il est toutefois de notre devoir de vous en informer.*

*équipe de plus en plus importante qui apprenne à PENSER et qui SACHE QUOI PENSER !*

— *Nous avons l'intention de faire de l'Action Etudiante non un simple organe d'information universitaire, mais une revue qui réalise la synthèse de ce que nous aimons, de ce que nous désirons. Il est donc de notre devoir de créer « un centre, une direction, des idées qui soient notre patrie » pour reprendre l'expression de Maurice Barrès. Et en cela nous restons fidèles à l'image que nous nous faisons de l'Université, nous essayons de réaliser à notre stade ce que devrait être l'ensemble de l'Université.*

Si la culture n'existait pas, l'étudiant l'aurait inventée... Le rôle d'un journal

estudiantin n'est pas d'enfermer l'étudiant dans un « ghetto » culturel en l'entourant de prestiges illusoire et en lui faisant croire qu'il est le seul dépositaire d'une super-culture...

## Vive le roi !

La nouvelle équipe rédactionnelle de l'Action Etudiante s'est lancée dans une voie qui risque de détruire la cohésion des étudiants parce qu'elle s'est engagée dans des prises de position politiques extrémistes. Un article sur la Grèce nous parle d'un « coup d'Etat inévitable » et des « dangers du parlementarisme » alors que les dirigeants de l'EFEE (Union nationale des étudiants de Grèce) sont emprisonnés ou en exil et que des centaines d'étudiants, si ce n'est des milliers, partagent le même sort. La pudeur et la solidarité étudiantes auraient dû empêcher de tels excès. L'article se termine par une déclaration de confiance au roi et des vœux de prompt rétablissement à la Grèce. Merci pour elle...

## De Debray au Black Power

« Certaines politiques relèvent de la criminologie ». Telle est la conclusion d'un article sur Régis Debray.

*Notons à ce propos que le nombre d'allusions sur l'inaptitude des intellectuels à mener à bien toute action directe relève d'un complexe de frustration tout caractérisé. Au départ, Régis Debray, c'est le petit citoyen refoulé, bercé par une civilisation de la facilité, qui rêve de courir sur l'Altiplano avec les grands messieurs barbus qui sentent la poudre et l'aventure !*

On peut discuter à perte de vue sur les problèmes de la lutte armée, mais il est grossier de vouloir systématiquement ignorer la situation économique et sociale des pays sud-américains.

Un article sur Robert Brasillach est intéressant quand il s'agit de présenter le poète, mais dire qu'en 1941 il y avait un choix à faire entre la résistance et le fascisme est une contre-vérité flagrante : il suffit de lire les pages consacrées au

FILTERS  
WINSTONS  
QUALITY CIGARETTES  
world-famous for flavour and taste



# ...ou les nazis parmi nous

congrès nazi de Nuremberg dans « Notre Avant-Guerre ». Brasillach avait déjà choisi !

Dans un article sur la situation aux Etats-Unis, on nous parle de la « faillite de l'idéal démocratique occidental » : « Si l'Occident veut survivre à cette faillite, il a le devoir de reviser toute sa conception du monde, et spécialement sur le fait racial. » Sans commentaire.

## Ils récidivent

Les articles dont nous venons de vous parler ont paru dans le numéro d'octobre de l'Action Etudiante, mais deux faits nouveaux se sont ajoutés en novembre à la liste des « pataqués de Patakos », comme dirait le *Canard enchaîné*.

Le Comité zofingien de Genève est cette année le Comité central de la Société de Zofingue. Plusieurs membres du Bureau de l'AGE de Genève sont zofingiens et en ont profité pour remplir la « Feuille centrale de Zofingue » de leur défaitisme sous le titre : « Engagement universitaire à Genève »...

## Spécial Entraide

Nous avons appris par la presse quotidienne que le Bureau de l'AGE de Genève avait censuré une page du Spécial Entraide et l'avait arrachée 30 000 fois en une nuit... Cette page contenait un article intitulé « Origine, nature et valeur de la musique espagnole ? ». Elle était assortie d'un racisme grossier à l'égard des gitans : « ... romanichels, hordes vermineuses qui ont envahi l'Espagne au XV<sup>e</sup> siècle, y amenant leur crasse, leur inculture fanatique et leurs crapuleuses coutumes ». Du fait de ses outrances, cet article était le plus « drôle » du journal. On peut se demander ce que le public genevois en aurait pensé... La moralité de l'histoire est que le rédacteur fasciste a donné sa démission. Et après ? *Scripta manent*.

## Qui commande ?

On peut se demander qui tire les ficelles d'une telle entreprise de subversion cervicale. Un groupuscule dénommé « Cercle Européen » semble fort satisfait de la situation actuelle. Espérons que les étudiants de Genève sauront s'unir pour se débarrasser de cette... horde vermineuse !

Déjà des étudiants indépendants ont publié des tracts, de même que l'ASU dont la modération contraste singulièrement avec le ton de l'Action Etudiante.

En définitive, ce sont les étudiants sains d'esprit (et il y en a encore) qui auront le dernier mot.

Jacques-François BRAND.

**LA MODE  
EN CUIR**

Place Grand-St-Jean 2  
Lausanne

## Dernière heure

*La Rédaction, toujours curieuse, a réussi à se procurer un spécimen de la fameuse page arrachée. Nous n'avons pu résister à l'envie de vous en présenter quelques larges extraits.*

« La musique espagnole, si l'on s'accorde à appeler musique les insipides rengaines qui forment un des folklores les plus miséreux du continent européen, dérive de trois sources :

1. L'adoption par l'Eglise espagnole du chant religieux byzantin.
2. L'apport arabe.
3. L'apport des romanichels, hordes vermineuses qui ont envahi l'Espagne au XV<sup>e</sup> siècle, y amenant leur crasse, leur inculture fanatique et leurs crapuleuses coutumes.

Examinons l'une après l'autre ces trois sources et tentons d'en dégager la valeur intrinsèque, avant que de considérer ce qui en est résulté, au grand détriment de l'Espagne — je dis bien à son détriment, car en dehors de quelques succès militaires, remportés en Europe notamment, au service de Charles Quint, et la découverte de l'Amérique, cette malheureuse nation n'a pas eu de chance avec ses artistes et ses penseurs.

Le chant byzantin, comme toute musique religieuse destinée à être chantée par les fidèles, proposait à l'inculture et à l'ignorance des fidèles du culte des mélodies très simples, bâties sur cinq notes seulement, et dépouillées de tout artifice, afin de pouvoir être chantées facilement. La pauvreté volontaire de cette musique religieuse ne lui enlève cependant rien de sa richesse : il suffit pour s'en convaincre de faire un pèlerinage à Montserrat, citadelle du chant grégorien, proche cousin de la musique byzantine.

Malheureusement, survinrent les Arabes qui, en plus de leur apport original, c'est-à-dire de sauvages mélodies dont la monotonie et l'étonnante pauvreté reflètent assez l'indigence culturelle des peuplades vouées au nomadisme, ont repris à leur compte la musique d'Eglise. Le résultat, fort heureusement, a été résorbé dans l'évolution qui suivit, et qui est due à l'apport infâme des romanichels espagnols ou gitans. Du mélange de ces trois influences, ou plutôt de l'adultération de la première source par l'apport arabe et gitan est issu le « cante jondo », tronc commun d'une partie du folklore espagnol, et d'où dérivent polos, martinets, soleares et autres formes musicales. Parallèlement se développait le flamenco, autre tronc commun, d'où dérivent les rodefias (malagueñas et granadinas) d'une part, et, d'autre part, les sevillanas, petenaras et autres sous-produits...

L'épithète aristocratique appliquée aux gitans pourrait étonner n'importe quel Européen ayant le sens de la mesure, mais paraîtra tout naturel à l'Espagnol, qui considère les romanichels comme la fine fleur de l'Espagne et leurs ennuyeux

ses mélodées comme le nec plus ultra de la culture et du bon goût. Or, si l'on n'a pas les narines trop délicates, et qu'on se penche quelque peu sur les mœurs de ces hordes vermineuses et dégénérées par un usage intensif de la promiscuité sexuelle, on peut se faire une idée approximative de la valeur du contenu de leurs créations artistiques. C'est cette indigence aux sources, encouragée par le fait que le folklore espagnol n'est jamais sorti des ruelles et est resté l'apanage des gitans et des vagabonds qui ont engendré le flamenco et son dérivé immédiat, le flamenquismo, lequel par on ne sait quel obscur phénomène d'osmose a conquis les foules incultes de l'Europe entière et a sévi pendant une quinzaine d'années avant de disparaître sans bruit sous l'éclosion des rockers anglais qui ont assaini la musique populaire par la richesse de leur inspiration, la vigueur de leur rythme et la beauté de leur invention mélodique...

Et c'est un fait digne d'attention que l'insupportable « Boléro », de Ravel, figure avec le « Casse-Noisettes » et la « Danse du Sabre » dans la discothèque des prolétaires qui s'initient à la musique classique et qui l'abordent tout naturellement par ses productions les plus vulgaires, au propre et au figuré.

En bref, et sans faire preuve de sévérité, on peut dire que l'Espagne n'a jamais eu qu'un seul grand musicien : Domenico Scarlatti, qui fit un séjour à la cour d'Espagne. Encore est-il considéré par les Espagnols comme un musicien mineur et de peu de valeur. Cela ne suffit-il pas à juger la musique et le goût musical des Espagnols ? »

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**  
**Lausanne**

4, place Saint-François

PHOTO . PROJECTION . CINE

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE *sports*

# Vers une nouvelle crise à l'UNES!

Dans une lettre adressée à toutes les sections de l'UNES, l'Association générale des étudiants de l'Université de Zurich annonce qu'elle a refusé, au cours d'un referendum, l'augmentation de sa cotisation à l'UNES (de 1 franc à 2 francs par semestre/étudiant) et invite les autres sections à en tirer les conséquences.

Au moment où toutes les sections ont accepté ou sont sur le point de le faire, cette augmentation devrait entrer en vigueur ce semestre. UNI ZURICH remet en question l'avenir même de l'UNES. En effet depuis deux ou trois ans, le travail de l'UNES quitte les zones nébuleuses des grandes déclarations fracassantes et sans lendemain pour une réflexion plus sérieuse et qui a des chances d'avoir des résultats concrets. Un exemple spectaculaire de ce changement a été donné à Lenzbourg où l'UNES a réuni toutes les parties intéressées au développement des universités suisses pour parler de ce problème et de sa liaison avec la recherche scientifique. La voie sur laquelle s'est engagée l'UNES n'a d'intérêt que si celle-ci a les moyens de se développer et de devenir un interlocuteur valable. La plupart des étudiants de Suisse (du moins leurs représentants) sont conscients de l'aspect matériel qui conditionne tout le travail digne d'intérêt. En refusant d'augmenter sa participation, UNI ZURICH remet tout en question.

On peut se demander si elle agit avec légèreté ou inconscience. La réponse est claire: l'orientation prise ces derniers temps par l'UNES ne convient pas à la section zurichoise qui a jusqu'à présent toujours réussi à torpiller les meilleurs efforts du bureau. Elle a toujours cherché à donner aux problèmes des étudiants de Suisse des solutions zurichoises. Etant donné le poids qu'elle représente (6000 étudiants), elle est toujours parvenue à ses fins. (Il suffit de quatre sections UNI-ZURICH, Poly-ZURICH, Berne et Saint-Gall pour faire une majorité. Les sections romandes, même avec l'appui de Bâle et Fribourg sont minoritaires.)

Se voyant acculés par la volonté de toutes les sections, y compris celle de Poly-ZURICH, les rares étudiants (20%) de l'Université de Zurich qui ont participé au vote ont décidé de faire pression sur l'UNES en refusant cette unanimité tant attendue.

L'alternative est simple: ou bien tout le monde cède devant cette pression et

on en revient à une Union nationale de type purement représentatif, dont la principale préoccupation est la politique internationale. Ou bien les sections jouent le jeu, avec ou sans UNI ZURICH.

Comment réagiront les AGES lausannoises? Il est difficile de dire ce qui se passerait dans la seconde alternative (les réactions de toutes les sections sont

difficilement prévisibles), mais dans le premier cas elles trouveraient facilement un nouvel emploi pour leurs cotisations...

Les décisions définitives seront prises au plus tard au congrès de Bâle, à la fin du mois de janvier. D'ici là, il peut se passer bien des choses.

AGECITE.

## Où en est le sport à l'Uni?

Le manque de place régnant actuellement, l'exercice physique indispensable qu'exigent les études, et divers autres facteurs avaient amené dernièrement M. Claude Bucher et ses collaborateurs à soumettre à un nombre élevé d'étudiants un questionnaire où ceux-ci pourraient donner de plus amples informations quant à leurs aspirations sur le plan sportif et leurs vœux au point de vue de l'organisation et des installations.

Le résultat, disons-le d'emblée, a été réjouissant, puisque ce ne sont pas moins de 3000 étudiants qui ont répondu au plus près de leur conscience aux questions qui leur étaient posées. Nous avons par exemple appris que 957 d'entre eux faisaient régulièrement du sport contre 282 qui en pratiquaient... moins qu'occasionnellement; ils se montrèrent plus réservés sur le désir qu'ils auraient de participer à des cours d'éducation physique ou aux compétitions sportives de l'Université. En revanche, tous se sont mis d'accord sur la nécessité d'une activité sportive, sans que celle-ci devienne obligatoire dans le cadre de l'Uni.

Une autre partie du questionnaire concernait les préférences proprement dites dans les différentes disciplines sportives; il nous fut ainsi révélé que la natation et le ski récoltaient les suffrages les plus nombreux, suivis d'assez loin par le tennis, le football, et le basketball, tandis que le karting (puisque l'on se met à le considérer comme un « sport ») et le water-polo ne suscitaient l'enthousiasme que de deux ou trois voix éparses. Ceci pour montrer que l'échelle des branches sportives était assez vaste pour que tous

dévoient leurs goûts, même les plus cachés.

Quant aux vœux formulés au sujet du sport universitaire, une nette majorité se dessine en faveur d'un allègement des horaires, tandis que bon nombre d'entre les autres se prononcent, et on les comprend, pour la création préalable d'un centre sportif et de locaux réservés exclusivement aux étudiants.

Venons-en enfin au traditionnel cross-country que l'Université faisait disputer le dernier samedi de novembre sur le parcours allant du Stade de Vidy au Parc Bourget (la mention « et retour » se sous-entendant). Celui-ci attira plus de 120 participants et participantes (car en effet on notait pour la première fois la participation de deux courageuses étudiantes qui... en remontrèrent même à certains!). Le vainqueur, Norbert Sander, que l'on présume chaque année davantage, s'imposa une fois de plus, en 12' 54", suivi de Raymond Capré à 1' 16".

Preuve que le sport universitaire se porte mieux qu'on voudrait parfois le prétendre.

*On prétend que l'homme de 1967 n'a qu'un but: posséder une voiture. La loterie du Spécial Entraide lui en fournissait l'occasion rêvée. Qu'on se détrompe en entendant les réponses suivantes:*

- Votre bagnole, je me la tous au...
- Je m'en beurre les fesses de cette carriole.
- Une voiture, pour quoi faire?
- D'ailleurs, j'sais pas conduire.

Ouvrez un compte à la BCU  
Pour toutes vos opérations.  
la BCU saura vous conseiller

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



## tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

# La mort de la Conférence Internationale des Etudiants

Depuis l'affaire CIA-CIE, les esprits se sont calmés. Il nous a semblé cependant utile de vous parler des séquelles de ce scandale et de l'attitude de notre Union Nationale d'étudiants à l'égard de la CIE.

## Hypocrite CIE

La première réaction du Secrétariat de la CIE (Conférence Internationale des Etudiants) après les révélations des dirigeants étudiants nord-américains sur le financement et le noyautage de leur association par la CIA (Central Intelligence Agency) fut tout simplement d'exclure cette dernière sous le prétexte qu'elle était « vendue à l'impérialisme américain ». Bref, l'hôpital se moquait de la charité ! Les preuves d'une certaine ingérence de la CIA dans la CIE sont nombreuses (voir les VU d'avril 1967). A la suite des dénégations forcées des dirigeants de la CIE, de nombreuses unions nationales ont quitté cette organisation : VDS (RFA), UNEF (France), UGEQ (Québec), MUBEF et VVS (Belgique), etc...

## Des sots

La CIE essaie actuellement de masquer son essoufflement par des déclarations anti-américaines fracassantes vides de tout sens politique. Condamner la politique vietnamienne de Washington, rien de plus facile ! La CIE donne l'impression d'être un enfant gâté qui fait sa petite crise d'adolescence. On peut qualifier une telle attitude par ce proverbe chinois, fleuron de la pensée de Mao Tsé-toung, qui parle de « sots qui soulèvent une pierre pour se la laisser retomber sur les pieds ».

## Fantoches

Il ne reste plus beaucoup de monde dans cette CIE malade : les Anglais, les Scandinaves et quelques organisations fantoches du Tiers-Monde. Nous allions oublier... l'UNES ! Notre Union nationale s'est cramponnée à la CIE pendant quelques mois, soit-disant pour réfléchir, mais en réalité pour couvrir quelques Suisses qui avaient « mouillé » à un moment ou l'autre dans les affaires de la CIE. Il faut cependant reconnaître aux dirigeants actuels de notre Union nationale le mérite d'avoir évolué, ce qui dans notre

pays est un fait assez rare pour qu'il soit souligné. Dans les mois qui ont suivi le scandale, l'UNES a essayé de jouer à l'intérieur le rôle de l'opposition à sa majesté le Secrétariat de la CIE. Elle a heureusement compris que la situation

## Petite histoire du Mouvement Etudiant International

- 1946 Fondation à Prague de l'Union Internationale des Etudiants (l'UNES n'y était pas).
- 1948-1950 Guerre froide, dogmatisme stalinien: les Occidentaux quittent l'UIE. Les Yougoslaves sont exclus pour fascisme titiste »...
- 1951 Fondation de la Conférence Internationale des Etudiants par les Occidentaux (l'UNES en est).
- 1955-1960 Le Tiers-Monde hésite entre l'UIE et la CIE.
- 1960-1967 Rapprochement entre l'UIE et les syndicalistes occidentaux.
- 1962 Scandale de la 10e CIE de Montréal. Les minorités sont brimées (syndicalistes et Tiers-Monde).
- 1964 11e CIE de Christchurch (Nouvelle Zélande). Vote d'une charte préfabriquée en l'absence (voulue par les dirigeants de la CIE) de la plupart des minoritaires.
- 1967 L'affaire CIA est le coup de grâce de la CIE. Le Tiers-Monde et les syndicalistes quittent la CIE définitivement. Leur adhésion à l'UIE est cependant assortie de grandes réserves.

était grave et que la CIE n'était plus qu'une organisation bidon. L'UNES a donc convoqué pour la mi-décembre une réunion des unions nationales plus ou moins opposées à la CIE actuelle avec comme ordre du jour une discussion sur une éventuelle réforme de la CIE... Nous vous laissons apprécier cette merveilleuse logique.

## Boy-scouts

Alors que la CIE se meurt, l'organisation rivale, l'Union Internationale des Etudiants, continue son évolution vers une certaine libéralisation après le dogmatisme stalinien qui la caractérisa pendant si longtemps. L'UIE a créé un département de l'éducation (alors que la CIE n'a jamais été capable d'en faire autant) avec lequel notre Union nationale va collaborer. Les unions nationales occidentales de tendance syndicaliste qui sont membres de l'UIE essayent de donner plus de sérieux au travail de cette organisation, ce qui est extrêmement difficile étant donné les « méthodes » des dirigeants : autosatisfaction du Secrétariat, vantardise au sujet de la représentativité, boy-scoutisme politique au lieu d'une réflexion sérieuse, vocabulaire passe-partout, etc... Il est dans l'intérêt de l'UNES de collaborer avec l'UIE dans le domaine universitaire, mais il serait dans l'intérêt de l'UIE de consacrer plus de temps à la réflexion plutôt qu'aux phrases toutes faites et aux querelles de maquisards (pour Castro ou pour les Chiliens ?). Le mot de passe pour l'entrée dans l'UIE reste « Vietnam ». Inutile de dire qu'il faudra encore quelques années pour faire admettre à nos camarades zurichois que Paris vaut bien une messe.

## Informers

N'oublions pas l'existence de la Rencontre Européenne (European Meeting) qui réunit épisodiquement toutes les unions nationales d'Europe et est un véritable forum axé sur les problèmes universitaires. L'UNES devrait songer à réclamer des mesures tendant à rendre permanente cette rencontre.

Ce qui compte le plus dans ce domaine international, c'est une information des étudiants. Elle a trop été négligée et a abouti à créer une équipe de « diplomates-étudiants » dont l'espèce semble en voie de disparition.

Informers n'est pas tout. Il faut encore que les mollusques et les lavettes s'intéressent à autre chose qu'à leurs pantoufles.

Jacques-François BRAND.

Responsable des Affaires extérieures et de l'Accueil (AGECITE).

## LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

MACHINES A  
DESSINER  
KUHLMANN

MEUBLES  
DE BUREAU  
EN ACIER  
SEFAMO

**A. KRIEG + CIE**  
papeterie meubles de bureau articles techniques  
6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RAPIDOGRAPH  
RÈGLES A CALCULS  
ARISTO  
COMPAS KERN  
ET WILD

**RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS**

## Exposition

# Louis Soutter

(Morges 1871 - Baillaigues 1942)

Galerie Pauli, av. Rumine 7 ;  
jusqu'au 13 janvier

En marge des grands mouvements de l'art, loin des préoccupations particulières d'une époque, d'un style, ou d'un genre, il arrive parfois de rencontrer une œuvre insolite, et qui vous accroche, tant vous la découvrez soudain proche de la vie, de ses joies, de ses souffrances, en somme une espèce de peinture à l'état brut, d'autant plus directe et vivace d'ailleurs qu'elle a réussi à vous surprendre. Telle est certainement l'expérience passionnante, à en juger par le ton de sa préface, que M. E. Manganel, ancien directeur de notre musée, a dû vivre lorsqu'il ouvrit, il y a quelques années, les premiers « cahiers » de Soutter : « ... Découverte de la variété des thèmes et des moyens d'expression ; émoi de se sentir mêlés à chaque feuillet, sur le ton de la plus intime confiance, à la trame même de la vie de l'artiste... »

A cette sorte de Journal sur cahiers d'école — le musée de Lausanne en possède une partie — allaient bientôt s'ajouter d'autres dessins, et surtout une série étonnante de peintures à l'encre et au doigt, qui ont fait depuis la renommée de Soutter. Car cette œuvre s'est imposée d'emblée par sa rage fébrile, ses hallucinations infernales, comme si l'artiste se retrouvait constamment aux prises avec un démon. Et de fait ces personnages effilochés, déformés, hagards agitent de tous côtés leurs membres désespérés, ouvrent leurs mains hideuses sur le blanc vide du papier, pour se protéger ou implorer, tournent leur visage, leur corps entier vers le ciel, vers la terre, vers l'autre qui les regarde, en quête de délivrance. « Amours de monstres », « Crucifixion », « Mascarade », autant de thèmes qui évoquent encore cette danse macabre où la chair est trop lourde à porter, toujours insatisfaite, et le déguisement une bien piètre tricherie. Il y a là une violence qui frappe, comme un coup de fouet, un cri surhumain jaillissant de ces couleurs brutes : rouge, vert, bleu, et surtout ce noir épais, lourd, opaque.

Et pourtant cette peinture est bien loin d'être « tape à l'œil ». Elle s'impose avec trop d'évidence, sans traces de jeu ou d'effets faciles. La couleur a sa force ; le noir si dense, par exemple, se charge de sens : son poids énorme exprime, avec d'autant plus de virulence qu'il se détache du fond blanc, celui de la chair et de ces corps déchirés. Mais il suffit de le parsemer en petits points dansants — dans la crucifixion orange par exemple — pour qu'il devienne joyeux et libre. Un trait jaune, de même, apporte de la lumière ; un rouge vif crie, un bleu sombre résonne en profondeur, le Christ en croix orange s'épanouit. Une puissance d'expression est donc dévolue à la cou-



leur, et déjà naissent des valeurs, une tonalité.

De même ces corps ne s'harmonisent pas en une belle composition décorative — comme on en trouve parfois chez Matisse. Au contraire, le mouvement des membres, des doigts, la masse du corps, la position de la tête, même jusqu'au trou blanc laissé à la place du nombril ou aux formes pendantes du sexe, tout se creuse et se bombe, s'élève, retombe, dessine un arc, un repli, crée le volume et l'espace — voyez le personnage de droite de « Hôtes de roulottes ». Et les taches noires qui comblent les espaces blancs suggèrent une sorte d'arrière plan, de rideau de fond.

L'œuvre est violente, certes ; mais cela ne tient pas seulement aux thèmes. Si elle nous fascine pareillement, c'est qu'elle détient un pouvoir de suggestion avant tout plastique : ses couleurs et ses volumes. Et c'est en cela qu'on peut parler de peinture authentique. Et quand Soutter choisit la plume, on y retrouve cette même authenticité : le dessin est fébrile, fouillé, anxieux, le malaise et les hantises resurgissent de ces profondeurs où nous avons peine à les cacher ; mais en laissant un espace vide ou, au contraire, en lacérant de traits une chevelure, un pli de toile, un visage, un coin de chambre, Soutter dégage de ce monde hanté l'épaisseur d'un corps, la profondeur d'une chambre, le volume d'un visage. Un dessin comme « Fruits », où pas un centimètre n'est laissé au vide, où tout se tient dans l'inextricable filet des traits, étonne par cette présence continue de l'espace : on pénètre entre les feuilles, on suit la courbe du fruit qui s'ouvre vers le haut. Toujours le dessin conquiert par cette prise à la fois virulente et suggestive qu'il a sur les choses. Et c'est un mérite de l'accrochage de chez Pauli d'avoir su mêler encre et dessins, démontrant ainsi la même force de cet art, et qui se prolonge sur les deux registres.

Qu'il soit peintre ou dessinateur. Soutter nous fascine en définitive malgré

nous : l'image est trop forte parce qu'elle colle trop « corps à corps » avec les personnages, les objets ; et plus elle est stylisée, plus cette réalité ressort — c'est pourquoi je préfère les encre aux dessins. Mais Soutter était-il donc fou ? Qu'il y ait, chez lui, des accents de névrose, c'est indéniable (d'ailleurs, sa vie errante entre Bruxelles, Paris, Genève et les USA finit assez lamentablement à l'asile du Jura de Baillaigues en 1942) ; mais laissons la question aux psychologues. Car sa fureur de peindre étonne bien plus — comme chez Van Gogh. Pour finir, ses encre, il les traçait au doigt, à fleur de peau, pour mieux sentir et conduire le dessin ; une sensibilité de chair à vif ! Et toujours il fallait recommencer. Mais c'est ici que la peinture fut son bonheur : par elle il dépassait ses hantises en les faisant jaillir de ses doigts ensanglantés, elle était libération dans la mesure même où elle exprimait.

Peinture de fou ? Ce qui me hante davantage encore, c'est cette folie de la peinture.

Michel THÉVENAZ

P.S. — Signalons que se tient actuellement et jusqu'au 31 décembre au Musée des arts décoratifs de la ville de Lausanne l'exposition des dessins du Déserteur.

**PAPETERIE**  
**de ST LAURENT**  
*Charles Krieg*

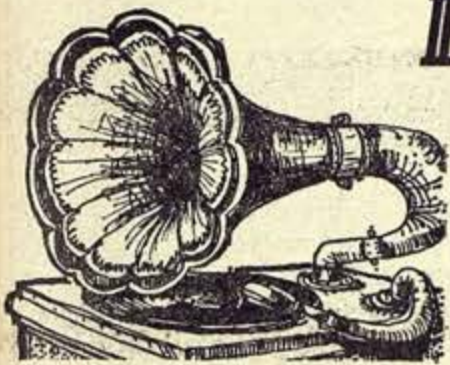
**Nouvelle adresse :**

5, rue Haldimand

**LAUSANNE**

Téléphone 23 55 77

# DISQUES



La plupart des journaux proposent une rubrique « Disques » — généralement hebdomadaire — dans laquelle des musicologues aux compétences diverses commentent les dernières réalisations discographiques apparues sur le marché.

Tel ne sera pas le but de cette rubrique, qui se contentera de souligner, parmi les quelque 80 disques dont la phonothèque enrichit chaque mois sa collection, un certain nombre d'acquisitions intéressantes.

La phonothèque étant avant tout une occasion de contact avec des œuvres nouvelles ou peu connues, je m'efforcerai d'éviter « le répertoire de base », que chacun possède, et que bien sûr l'on trouve aussi à Rumine, parfois même dans plusieurs interprétations.

● *Intégrale des sonates pour piano* de Mozart, par Marie-Antoinette Pictet. La sobriété, la volonté de s'effacer derrière l'œuvre pour la laisser parler, une remarquable égalité rendent l'interprétation de cette artiste infiniment attachante, et suggèrent des rapprochements avec les conceptions de Gieseking ou Lipatti.

● *Davidsbündlertänze et Kreisleriana* de Schumann, par Alfred Cortot. Ceux qu'une technique parfois mise en défaut, de nombreuses fausses notes, et les imperfections d'un repiquage n'exaspèrent pas trouveront dans le souffle de cette interprétation un incroyable équilibre entre la tendresse, l'atmosphère de rêve de certaines pages et la fougue passionnée qui en anime d'autres.

● Le dernier opéra de Janacek, *De la maison de mort*, qui ne parut qu'en 1930, deux ans après la mort du compositeur, reprend, à peine modifiés, le titre et le thème du récit de Dostoïevsky, *Souvenirs de la maison des morts* : il s'agit d'un épisode de la vie d'un camp de bagnards, sorte de drame collectif, où, sur un fond lugubre et tourmenté, Janacek développe un argument très simple. Musique émouvante souvent (la pâque russe des ba-

gnards, par exemple), et toujours belle, servie ici admirablement par les membres du Théâtre national de Prague.

● De Poulenc, interprétée par J.-P. Rampal et le compositeur, une *Sonate pour flûte et piano*, d'une écriture limpide et d'un charme très « direct ». (Sur l'autre face, le *Trio pour piano, hautbois et basson*.)

● Un disque que Julian Bream a consacré à la musique pour guitare du XX<sup>e</sup> siècle : Villa-Lobos, bien sûr, mais aussi Henze, Frank Martin et Brindley : est-ce l'instrument ou le choix des œuvres, leur approche en tous cas ne présente pas de difficultés et conquiert à première audition.

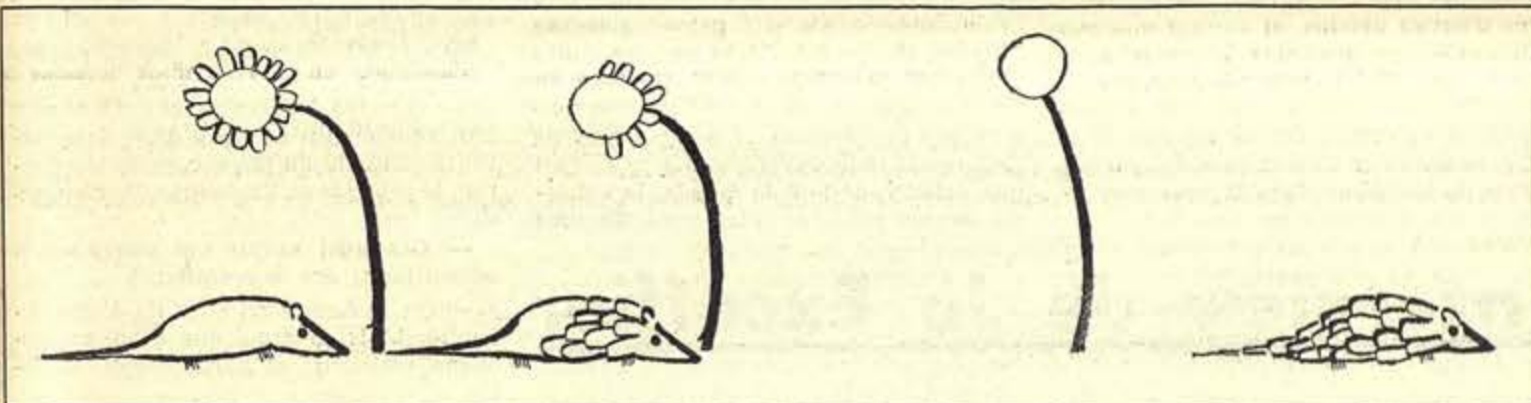
● Mentionnons pour terminer l'acquisition, pour la phonothèque, des six quatuors de Bartok dans l'interprétation du Quatuor Bartok de Budapest, et de la discographie complète de Stravinsky : Orchestre Columbia, dirigé par le compositeur (12 disques CBS).

Jean-Luc SUBILIA.

## SERVICE DU TOURISME pour étudiants

c/o AGECITE

24, avenue de l'Université  
1005 Lausanne, Tél. (021) 22 35 40



## R. Auberjonois

Huiles et dessins

du 13 décembre 1967  
au 27 janvier 1968

## GALERIE MÉLISA

3, avenue du Théâtre  
Lausanne

## La phonothèque de Rumine

On ne sait pas assez, parmi les étudiants, que la Bibliothèque cantonale et universitaire dispose, depuis un an, d'une phonothèque déjà riche de 900 disques. Centrée sur la musique classique (pour l'instant !), la phonothèque offre aux mélomanes la possibilité d'écouter en cabine l'œuvre de leur choix. On peut aussi, pour un prix de location minime (10 francs par année), emporter chez soi un disque pour la durée d'une semaine... Signalons

enfin qu'un fichier très complet permet de choisir les disques par auteurs, interprètes, instruments et par forme et genre.

## chez Godio

Prosciutto di Parma con osso.  
Tortellini alla crema alla Dolci.  
Cannelloni e lasagne al forno.  
Saltimbocca alla Romana.  
Costata alla Fiorentina.  
Beefsteak tartare à la vodka.  
Scampi in padella al burro.  
Super bourguignonne au filet.  
Chateaubriand au feu de bois.  
Lapin aux bolets avec polenta.  
Gratin de poissons et fruits de mer.

Grande carte de spécialités  
italiennes et françaises

## Cuisine chaude jusqu'à minuit

Place Pépinet 2  
et Grand-Saint-Jean 1  
☎ 22 39 34

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de

TELEVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STEREO - PICK-UP

Rabais 5% pour étudiants

Ferreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

— Jo Excoffier, comment en êtes-vous arrivé à jouer « Love » ?

— Simplement, le Nouveau Théâtre de Poche et le CDR avaient décidé, depuis un an déjà, de présenter cette pièce, et ils ont fait appel à moi pour la mise en scène. J'ai accepté avec plaisir, parce que jouer du comique m'intéressait. On pense trop souvent, ici, que seules les pièces sérieuses ou tragiques peuvent apporter un enrichissement : on méprise le comique, et l'on a tort. Pour moi, Schisgal est assez semblable aux clowns : ils font rire, mais ont aussi un côté extrêmement triste. Ils rient pour ne pas pleurer. Schisgal a vu que notamment la recrudescence de l'intérêt pour les problèmes sexuels et l'obsession de la réussite sociale donnaient une race d'hommes conditionnés, influencés par les clichés de la vie moderne et qui tombent tout à fait à côté de ce qui est authentique. Et il a préféré tourner ces nouveaux hommes en ridicule.

— Vous étiez à la fois acteur et metteur en scène. Vous avez fait d'ailleurs, je crois, la mise en scène en commun. Pouvez-vous nous raconter un peu comment cela s'est passé ?

— D'abord je n'avais pas du tout l'intention de jouer. Je pense qu'un metteur en scène acteur, de toute façon, ne doit pas jouer un rôle important dans la pièce. Malheureusement, tous les acteurs qui auraient pu convenir étaient pris, et je n'ai pas pu faire autrement. Les choses ont été facilitées par le fait que nous étions un tout petit groupe, 3 acteurs et un assistant, Martin Roy, et que nous nous entendions très bien. Le travail s'est fait en commun, comme vous l'avez dit. Nous avons commencé par une longue étude des lectures, des discussions. Plus tard, quand deux d'entre nous étaient sur scène, le troisième dans la salle contrôlait le jeu et donnait ses directives.

## Interview de Jo Excoffier

— Quelle est la place du NTP par rapport aux autres troupes romandes ?

— Je ne saurais pas vous répondre ; je ne suis qu'un membre occasionnel de la troupe, et mes conceptions sont certainement un peu différentes de celles des dirigeants du NTP.

— Quelles sont alors vos propres conceptions du théâtre ? Que pensez-vous en particulier de l'avenir du théâtre en Suisse romande ?

— Je pense qu'il y a encore beaucoup à faire. Et pour cela il faudrait des équipes efficaces, alors que nos forces sont dispersées. Chaque troupe a des qualités particulières, qu'il faudrait pouvoir réunir. Mais encore faut-il savoir si ces qualités sont susceptibles d'être rassemblées sans en souffrir ou en faire souffrir l'ensemble ? Pourtant je crois qu'un théâtre suisse romand est une nécessité réelle. L'acteur doit garder un lien réel avec le public, il doit être intégré, pour qu'un dialogue s'engage, pour que le public participe. Il faut donc des troupes locales.

Dans le théâtre, je vois deux idées principales : la première, c'est qu'il est un antidote indispensable contre l'isolement. Ni le cinéma, ni la télévision ne peuvent apporter à l'homme ce sentiment de la



(Photo aimablement prêtée par la « Feuille d'Avis de Lausanne ».)

communication et de la fête que donne le théâtre. La seconde idée est que le théâtre doit être en contact direct avec la masse, il doit lui appartenir. C'est ainsi qu'il était conçu dans l'Antiquité ; c'était le théâtre dans la cité. Puis dès la Renaissance, le théâtre s'est peu à peu éloigné du peuple, est devenu la propriété et le privilège de l'aristocratie, puis de la bourgeoisie. On a construit alors de luxueux théâtres à l'italienne, avec des sièges en velours et des grands lustres. Ce n'est que depuis la fin du siècle dernier que des auteurs et des hommes de théâtre ont redécouvert le théâtre en tant que l'affaire de tout le monde, le « théâtre service public ». Tels furent Antoine,

nancièrement par la ville, l'acteur osera mieux présenter ce qu'il désire exprimer, et se lancera plus facilement dans la nouveauté.

La croyance s'est répandue, depuis l'époque romantique, que plus l'artiste est misérable et mieux il pourra créer. On le voit dans sa mansarde glaciale, l'estomac creux et l'esprit en proie à l'inspiration la plus sublime. Les gens « sérieux » nous considèrent avec un peu de condescendance, nous ne sommes pas tout à fait des « citoyens à part entière ». Or il nous faut nous établir de plein droit dans l'activité générale du pays, comme le vigneron, le professeur, l'industriel, le charpentier.

— Comment savoir qui mériterait et nécessiterait des subventions ?

— On se heurte en effet ici à une difficulté. Mais je crois que c'est un problème ultérieur, et parfaitement résolvable.

— Que pensez-vous des tentatives d'avant-garde ? En avez-vous fait vous-même ?

— Sait-on ce que cela signifie, avant-garde ? Je pense qu'il faut chercher des auteurs le plus en contact avec notre époque. Corneille, Musset, ou Euripide auront toujours une grande actualité, mais leur approche est limitée par le fait qu'elle nécessite une certaine culture.

L'auteur qui atteindra le plus directement l'homme moderne est celui qui l'introduira le mieux dans le monde moderne.

— Que pensez-vous de la création collective et de la recherche en général ?

— La création collective donne lieu à des expériences qui m'intéressent beaucoup. En particulier elle permet à l'acteur de collaborer avec l'auteur dramatique en lui apportant un vocabulaire et un mode d'expression nouveau. Quant à la recherche en général, j'admire ceux qui s'y adonnent, notamment Peter Brook avec sa pièce « us US », Peter Weiss, Grotovsky. Mais personnellement, je me sens trop vieux pour m'y lancer. Ma génération a été dans ce domaine une génération sacrifiée.

M.-C. LANZ.

Brecht, Jean Vilar avec le TNP. Le théâtre, comme l'art tout entier, devrait selon moi être gratuit ; déjà bien des musées le sont. Il est aussi nécessaire à une société que l'instruction publique ou la recherche scientifique. Et comme elles il devrait être subventionné par l'Etat ou par la ville.

— Cela n'entraînerait-il pas un danger pour la liberté de la troupe ? Ne risquerait-on pas de voir l'Etat, par exemple, ne lui accorder des subventions que pour un certain répertoire ?

— Je crois au contraire que c'est la commercialisation qui restreint la liberté de la troupe. Car, son existence dépendant toujours de ses succès, elle s'en tiendra à un répertoire limité : celui qui plaît le plus. Je souhaiterais personnellement que dans chaque cité d'une certaine importance un théâtre municipal soit financé par la ville ou le canton, avec pour charge de pratiquer une large politique artistique et culturelle sans impératifs commerciaux. Mise à part l'obligation, entièrement justifiée, de présenter aux écoles un certain nombre de pièces classiques, je ne vois pas pourquoi, dans une vraie démocratie, la troupe se verrait imposer un certain répertoire. Soutenu fi-

## Tout savoir sur les gagnants



Gagnante de la Fiat 500 : Lenzen Simone, 20 ans, Lausanne  
(photo ci-dessus)

Gagnante de l'étoile de vison : Bellmann Marguerite, Vevey

Gagnante de l'appareil Kodak : Favre-Aubry Huguette, Morges  
(Notons que le tirage fut effectué par une main féminine...)

Gagnent les 10 sacs isothermiques de Coca-Cola :

Schmutz Hélène, Renens	Jaquier René, Orbe
Margairaz Eglantine, Lausanne	Hassa Sidi Joana, Lausanne
Boudry Georges, Lausanne	Nguyễn Minh Châu, Lausanne
Dentan Marcel, Lausanne	Antonioli Victoria, Lausanne
Gilliéron Marcel, Lausanne	Lamon Victor, Lausanne

Venez tous applaudir vos amis étrangers  
et quelques autres groupes qui vous présenteront le

### 14 décembre

des danses et chants de leur pays.

Puis vous pourrez faire leur connaissance  
en grignotant un sandwich arrosé de vin blanc ou.. de jus d'orange

### Aula de l'EPUL, 21 h.

Ceux qui le désirent pourront assister, ce même jour,  
à un **CULTE DE NOËL** à l'église de Montriond à 20 h. 15.



## Horlogerie-Bijouterie

### Guillard

Place Palud 1 et Ouchy  
Agence : Oméga - Tissot

#### Un Vallon d'essai

Dans sa critique sur la « Chinoise », de Pierrot-le-Luc, M. Claude Vallon a répondu à nos accusations de plagiat en prétendant qu'il ne connaissait pas Cournot... Le plagiaire ne peut donc être que Cournot qui reprend sur deux pages les graffitis de notre chroniqueur-local-à-la-ligne. Dont acte.

BRANDU.

## Note de la rédaction

Le délai spécialement bref qui nous a été imparti lors de l'impression nous a contraint à supprimer passablement de matière ; notre numéro de janvier, qui marquera le début de notre vingtième année, sera plus complet et mieux illustré. D'ici là, nous souhaitons à tous de joyeuses fêtes.

*Nos annonceurs nous font confiance,  
faites confiance à nos annonceurs !*

## Gazette de Lausanne

Une sélection des nouvelles les plus importantes, des commentaires pénétrants, des enquêtes, des analyses, des articles d'opinion qui portent à la réflexion.

## Gazette Littéraire

un brillant supplément largement ouvert  
aux courants des arts et des lettres.

Souscrivez un abonnement ou demandez  
un service d'essai.

Administration de la Gazette de Lausanne  
3, rue de la Vigie - 1001 Lausanne



*Jouez au Père Noël  
en offrant  
des présents inédits,  
farfelus,  
de la Boutique  
aux Cadeaux*

GRANDS MAGASINS  
**innovation**  
LAUSANNE SA

# Marques connues aux prix MIGROS

Pourquoi payer davantage?

**Philishave 2000** — avec tête de coupe à deux grilles mobiles, tondeuse et câble en spirale. Dans un joli écriin 72.-

**Philishave 3000 S** — le tout nouveau... avec tête de coupe avec trois grilles mobiles 80.- écriin compris.

**Payer-Lux «Gi 2»** — le rasoir électrique tant apprécié, muni d'une tête de coupe à grille et d'une micro-tondeuse 48.- écriin compris.

**Braun sixtant** — avec la grille en nid-d'abeilles pour un rasage parfait en douceur, n'irritant pas la peau. Dans une élégante cassette à miroir 75.-

**Remington selectric** avec la roue de réglage si pratique, permettant 6 positions différentes. Pour chaque barbe et chaque peau. Dans un écriin de luxe 68.-

MARCHÉS  
MIGROS

